



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

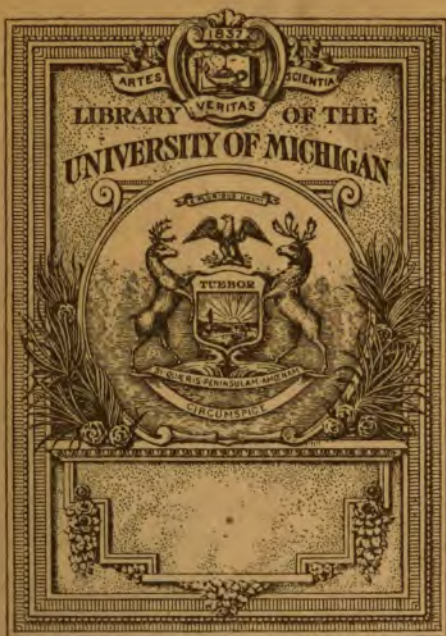
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

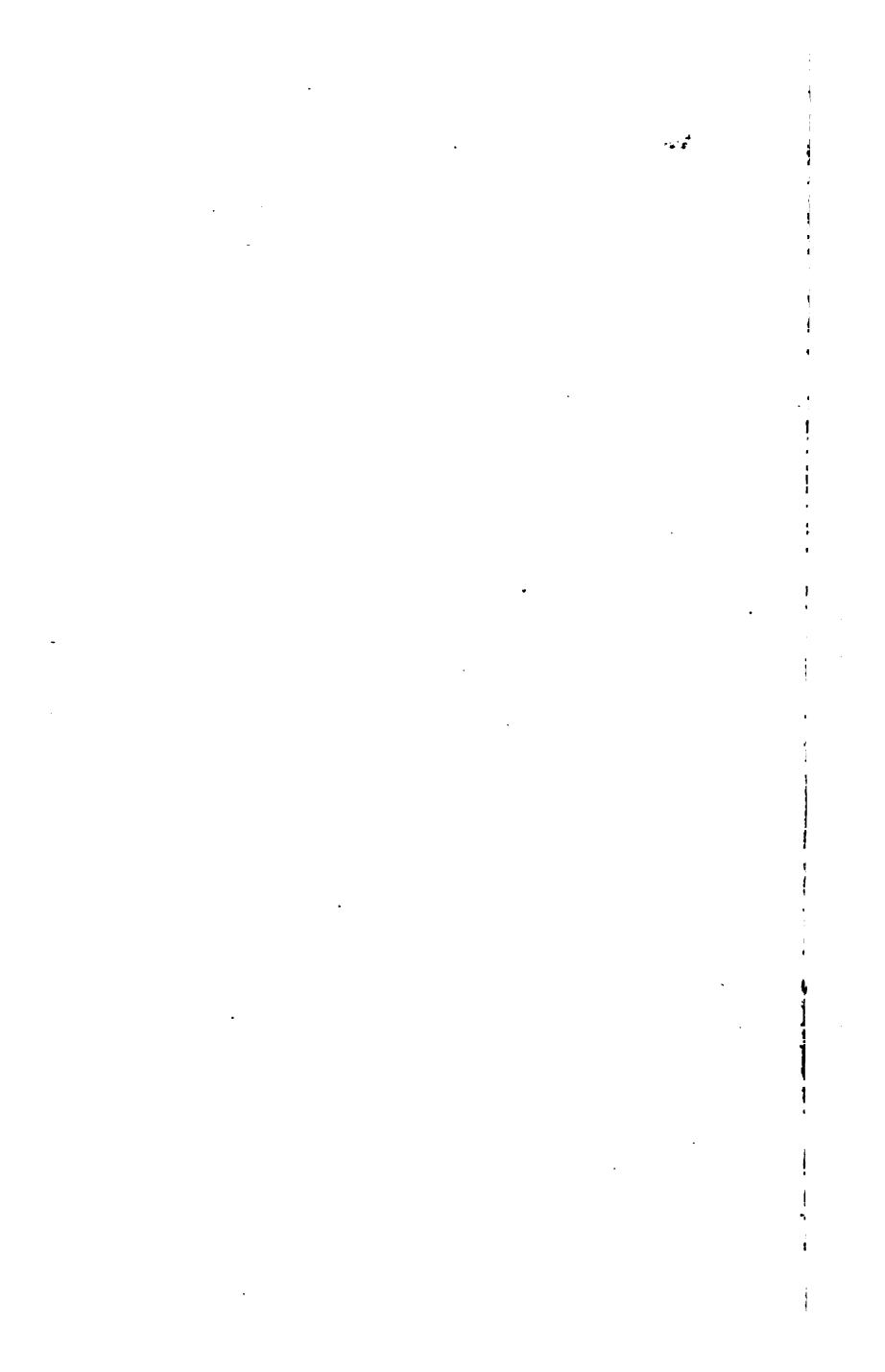
- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



848
C992h



96.11.12.13.14.15.16.17.18.19.20.21.22.23.24.25.26.27.28.29.30.31.32.33.34.35.36.37.38.39.40.41.42.43.44.45.46.47.48.49.50.51.52.53.54.55.56.57.58.59.60.61.62.63.64.65.66.67.68.69.70.71.72.73.74.75.76.77.78.79.80.81.82.83.84.85.86.87.88.89.90.91.92.93.94.95.96.97.98.99.100.

NOUVELLES ÉTUDES

HISTORIQUES

ET

LITTÉRAIRES

DU MÊME AUTEUR

Format grand in-18

PORTRAITS POLITIQUES ET RÉVOLUTIONNAIRES

(DEUXIÈME ÉDITION)

Deux volumes

ÉTUDES HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES

Deux volumes

VOYAGES ET VOYAGEURS

Un volume

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

NOUVELLES ÉTUDES
HISTORIQUES
ET
LITTÉRAIRES

Alfred Auguste

PAR

^ CUVILLIER - FLEURY



PARIS
MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS
RUE VIVIENNE, 2 BIS

—
1855

L'auteur et les éditeurs se réservent tous droits de traduction
et de reproduction.

11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

PRÉFACE

Les nouvelles *Études historiques et littéraires* que je publie aujourd'hui sont la suite de celles que le public a bien voulu accueillir, il y a un an, sous le même titre. Celles-ci ne sont nouvelles que par leur date. L'esprit qui les a inspirées n'est pas différent. C'est la continuation de mon travail de critique au *Journal des Débats* (1854), travail condamné par sa nature même au morcellement et à la diversité, mais où se retrouvera peut-être, si on veut bien le chercher, le lien qui unit les uns aux autres tous ces fragments d'une même pensée.

J'ai essayé, d'ailleurs, pour plaire aux esprits exacts, de donner à ce livre une autre sorte d'unité plus matérielle, si ce n'est plus vraie, en classant par époques les diverses études dont il se compose. C'est ainsi que j'ai réuni, dans une des divisions de ce volume, tout ce qui s'y rapportait au siècle de Louis XIV, dans une autre tout ce qui se rattachait au règne de Napoléon, dans une dernière quelques essais plus particulièrement liés à

l'étude de nos mœurs, de nos travers et de nos ridicules d'aujourd'hui¹.

Malgré tout, et en dépit de ces précautions, je suis fort préparé à recevoir, une fois de plus, cet éternel et trop bienveillant reproche qu'on adresse volontiers aux critiques qui font réimprimer leurs articles : *Pourquoi ne faites-vous pas un livre ?*

A cela je réponds : Je ne fais pas un livre parce que je fais des articles, dont mon éditeur fait des volumes ; et plutôt à Dieu que mes articles eussent parfois la vertu de décourager quelques-uns des auteurs qui font des livres ! Par malheur, ils n'ont pas ce mérite-là !

Un écrivain spirituel, novateur intrépide, qui a mis, à un des plus tristes livres qui aient été écrits de notre temps, la plus brillante préface qu'ait jamais inspirée le génie du paradoxe, cet écrivain disait : « Un critique qui ne fait pas un livre est un lâche. » Cette mauvaise plaisanterie a été répétée plusieurs fois, peut-être applaudie, et il ne manque pas de gens, en effet, qui trouvent que nous devrions bien donner par instants notre mesure, nous qui prenons si cavalièrement celle des autres, et que les juges devraient bien céder de temps en temps la place aux justiciables. Mais, honnêtes censeurs que vous êtes ! c'est justement ce qui arrive tous les jours ; car savez-vous, dites-moi, des écrivains qui soient plus souvent exposés que nous au jugement du public, dont on parle plus, en bien et en mal, dont les œuvres soient plus répandues et partant plus contrôlées et par plus de monde, — à qui, en un mot, on applique plus durement et plus souvent la sévère parole que vous connaissez : *Erudimini qui judicatis ?* Le critique qui fait un livre a raison peut-être, si le livre est bon ; mais, s'il est mauvais, le beau profit et le beau courage ! « Quand on donne le fouet aux gens

¹ On y trouvera les deux articles que j'ai publiés sur les *Mémoires d'un Bourgeois de Paris*, bien que le second, d'une date très-récente (22 mars 1855), soit postérieur à d'autres Études qui ne seront réimprimées que plus tard.

tous les lundis, » disait un critique à son confrère qui avait fait un mauvais vaudeville, « il n'est pas prudent de leur tendre le dos..... »

Parlons franchement : Savez-vous beaucoup de critiques, j'entends ceux qui comptent, dont les livres aient fait oublier les feuilletons ? Savez-vous beaucoup de gros volumes qui vaillent ces feuilles légères, ces rapides *causeries* jetées à la foule ? Est-ce par son roman de *Volupté* que M. Sainte-Beuve sera célèbre chez nos derniers neveux, comme il l'est aujourd'hui par ses *Portraits littéraires* ? Ce difficile passage de la vogue du présent à la célébrité de l'avenir, un critique le franchit avec son bagage de critique, ou il disparaît sans retour. Que reste-t-il de la Harpe ? Son *Cours de littérature*, toujours excellent en dépit des progrès de l'érudition, si ce n'est du goût. Que reste-t-il de Dussault ? Ses *Annales littéraires*. De Geoffroy ? Son *Cours de littérature dramatique*. Le critique, pour ne pas tomber sous l'anathème que je citais tout à l'heure, devrait s'essayer dans le genre qu'il s'est donné mission de juger, non dans un autre. Or c'est justement, à très-peu d'exceptions près, ce que les critiques ne font pas quand ils font des livres. Hoffmann, qui était chargé dans le *Journal des Débats*, il y a trente ans, de l'examen des livres nouveaux, faisait des pièces de théâtre ; tel autre qui est maître dans la critique du théâtre s'essaye au roman. « Ne forçons pas notre talent. » Si nous faisons passablement une chose, sachons nous y tenir. Il y aura toujours assez de gens qui feront mal la chose que nous ne faisons pas du tout.

Le monde est plein de gens qui ne sont pas plus sages.

Le monde ne vit pourtant, il ne marche, il ne prospère que par la division du travail. Est-ce que vous demandez à votre notaire pourquoi il ne fait pas un poème épique ? à votre médecin pourquoi il ne dresse pas des contrats ? Est-ce que vous

reprochez à un peintre de genre de ne pas faire des tableaux d'histoire?

La nature, fertile en esprits excellents,
Sait entre les auteurs partager les talents . . .

Laissez-nous donc faire le métier que nous savons le mieux, si humble soit-il. *In tenui labor*. Il y a des gens qui emploient tout leur soin, tout leur zèle, toute leur conscience, tout leur esprit, si peu que ce soit, à écrire quelques pages qu'ils offrent de temps en temps à la foule, et que le courant emporte..... Je suis de ceux-là. Il y a des gens qui mettent leur plus bel habit, leur linge le plus fin, pour paraître, deux ou trois fois par mois, devant notre seigneur et maître le public... Je suis de ceux-là. Je n'ai jamais donné au public une ligne qui ne fût la meilleure que je pusse écrire. Je laisse aux serviteurs brillants de la *fantaisie* leurs tours de force à tout briser et leur négligé triomphant. J'aime leur vive allure, leur souplesse me réjouit; je n'envie pas leur succès.

Quant à *faire un livre*, cela m'arrivera peut-être bien un de ces jours; mais défiez-vous-en!

Paris, mars 1855.

NOUVELLES ÉTUDES
HISTORIQUES
ET
LITTÉRAIRES

PREMIÈRE PARTIE

I

Dante.

— 14 MAI 1854. —

Oui, certainement, parmi les œuvres recommandables de l'esprit humain, « une traduction, comme le dit M. de Saint-Mauris¹, est le plus humble des livres, mais encore en est-ce un ; » — et à coup sûr, s'il suffit, pour mériter ce titre, d'avoir librement choisi son sujet, de l'avoir étudié avec persévérance et avec passion, qui peut se flatter d'y avoir mieux réussi que le nouveau traducteur, du Dante, et de mieux justifier la modeste prétention par laquelle il débute?

¹ La *Divine Comédie*, traduction nouvelle, par M. Victor de Saint-Mauris; Paris, 1853.

Quant à moi, non-seulement je reconnais que M. de Saint-Mauris a vraiment fait un livre, mais je sais peu de livres mieux faits. « Le Dante a des commentateurs, dit Voltaire ; c'est une raison pour n'être pas compris... » Soit ! Mais vaut-il mieux, par hasard, quand on nous donne une traduction nouvelle de ce mystérieux poète, ne pas le commenter du tout ? J'ignore si M. de Lamennais, qui a laissé, dit-on, une fort belle traduction de l'*Enfer*, y a joint un commentaire après tant d'autres, ou si sa vive et énergique prose nous en tiendra lieu ; mais, en attendant, je prends le livre de M. de Saint-Mauris pour ce qui a été écrit de meilleur, de plus complet, de plus commode, de plus lisible, j'entends au point de vue français, depuis qu'on essaye, sans trop y réussir, de populariser de ce côté-ci des Alpes ce grand inspiré du quatorzième siècle dont le nom du moins, si ce n'est son œuvre, est aujourd'hui connu de tous ceux qui se piquent de savoir quelque chose, si peu que ce soit.

Je tiens donc à faire connaître le livre de M. de Saint-Mauris, parce qu'il me semble qu'il a donné au public (je ne parle pas d'un petit nombre d'érudits et d'initiés aux mystères de la poésie dantesque) la véritable mesure d'information que comporte son inexpérience ombrageuse pour tout ce qui l'entraîne hors de ses voies. Si quelque chose peut apprivoiser un lecteur français avec la lecture du Dante, c'est le livre de M. de Saint-Mauris. Il n'a pas voulu, en effet, aveugler son lecteur par l'éblouissement continu d'un commentaire interminable et d'une interprétation universelle, comme c'est trop souvent le défaut des scolastes italiens ; il n'a pas voulu non plus laisser son auteur, comme l'ont fait quelques-uns de ses confrères en traduction, dans son obscurité majestueuse et traditionnelle. Partout où le texte rend une explication inévitable, il y porte sa lumière ; il la retire partout où le texte se suffit. Une patiente recherche des origines, des antiquités, des synchronismes, une

étude sérieuse des habitudes locales, des institutions éphémères et des révolutions périodiques qui remplissent les annales de tous ces petits peuples passionnés et remuants dont la *Divine Comédie* est la légende, — tel est le fond inépuisable de ce commentaire, que M. de Saint-Mauris nous dispense pourtant d'une main si discrète; mais on sent, à la valeur toujours concluante de ses informations, qu'il ne les prodigue pas, mais qu'il les choisit; qu'il ne veut pas se montrer savant, mais se rendre utile; en un mot, qu'il n'a pas traduit le Dante pour avoir le plaisir de le commenter, mais qu'il le commente pour le plus grand profit de sa traduction.

J'en dirai autant du résumé historique, de l'essai biographique et de l'*appendice* littéraire qui servent d'introduction à son livre. Ce sont trois morceaux excellents, dans lesquels se retrouve, sous une forme plus substantielle, la science éparse en plus d'une collection volumineuse. L'auteur a mis à contribution l'*Histoire des républiques italiennes* de Sismondi, l'*Histoire littéraire* de Tiraboschi, celle de Ginguené, celle de Villani, et beaucoup d'autres qui se rapportent au célèbre poète de Florence. Mentionnons encore ce regrettable Charles Labitte, qui avait prélué à un grand travail sur le même auteur par une dissertation remarquable : la *Divine Comédie avant le Dante*, et que M. de Saint-Mauris n'a eu garde d'oublier. Grâce à cette étude préliminaire et aux éclaircissements qui partout marchent côte à côte avec le texte, le lecteur un peu novice se trouve dispensé de toute recherche laborieuse dans ce chaos des républiques italiennes dont le Dante a fait un monde entre ciel et terre, et que M. de Saint-Mauris rapproche de nous, qu'il nous fait voir, qu'il nous fait toucher, qu'il dépouille un instant de leur enveloppe poétique par son commentaire, sauf à la leur rendre, quand il le peut, par sa traduction. Grâce aussi à cette introduction prosaïquement sa-

vante, nous entrons dans l'épopée du grand Alighieri, non plus par cette forêt sauvage,

Questa selva selvaggia ed aspra e forte,

dont la vue nous fait frissonner au début de son poëme, mais par un chemin tout droit, dégagé de tout obstacle, brillant de lumière et qui nous conduit tout préparés pour les grandes émotions du style épique jusqu'au seuil de ce monument étrange, à l'aspect sinistre, aux proportions colossales, où tant de surprises nous attendent.

Je ne reprocherai qu'une chose au commentaire de M. de Saint-Mauris. Il fait trop souvent la leçon à son auteur, non pas comme poëte, mais comme catholique romain. Et, par exemple, le Dante dit quelque part (je cite et je citerai toujours dans la suite de cette étude la traduction de M. de Saint-Mauris) : « Aujourd'hui les modernes pasteurs veulent être entourés de soutiens; il leur faut des porteurs, tant ils sont lourds, et derrière eux des caudataires. D'amples manteaux couvrent leurs palefrois, de sorte qu'on voit deux bêtes cheminer sous une seule peau ¹. O patience divine, peux-tu donc aller jusque-là?... » — « O colère, s'écrie à son tour l'honnête Ginguené, peux-tu faire descendre si bas un si grand génie! » — « Inconvenance qu'on ne peut que déplorer, ajoute notre traducteur; rien ne réfute mieux des injures trop souvent répétées que la complète tolérance avec laquelle l'autorité religieuse, alors si puissante, a souffert qu'elles s'imprimassent et se répandissent..... » Quoi qu'il en soit, M. de Saint-Mauris me paraît un peu trop oublier ici que le Dante, né dans l'exil, — car sa famille était alors dans le parti de Rome, et ce parti était vaincu, — est mort proscrit comme Gibelin, c'est-à-dire partisan de l'empire

¹ C'était un grossier dicton de l'époque : *Si, che due bestie van sott'una pelle.....* (Le Paradis, chant XXI.)

contre le pape. Cela peut-être n'excuserait pas les injures d'un poète au dix-neuvième siècle; mais au quatorzième! Toute la dernière période de la vie du Dante, tout son âge mûr, de 1301, époque de sa proscription comme Gibelin, à 1321, époque de sa mort, appartient à l'exil. L'exil était dur. Il ne s'agissait de rien moins que d'être brûlé vif si on rompait son ban¹. Il fallait, pour obtenir sa grâce, passer par les plus humiliantes épreuves. On était frappé dans sa famille et dans ses biens. Rien de plus impitoyable, en effet, que ces petites républiques de marchands avides, de lettrés intrigants et d'artistes ambitieux qui composaient la population des villes; et on se demande, en lisant l'histoire de ce moyen âge italien si turbulent et si affairé, si ingénieux et si rude, si voluptueux et si cruel, où la férocité des sentiments s'alliait si étrangement à la corruption des mœurs, comment ce triple génie des arts, des plaisirs et des affaires ne l'avait pas préservé du moins de cette barbarie qui durerait encore, mais par d'autres causes, dans une grande partie de l'Europe. Le Dante est certainement le plus éclatant exemple de cette sorte d'injustice ingrate et jalouse dont l'histoire des républiques est si remplie. Il était du petit nombre des poètes supérieurs qui ont pu jouir de leur gloire pendant leur vie. Les artisans récitaient ses vers de son vivant, non sans les estropier quelquefois, témoin l'anecdote si connue du forgeron. Les femmes du peuple, le voyant passer, disaient de lui : *Voilà Dante qui revient de l'enfer....* et le Dante souriait d'aise, écrit Boccace. Sa renommée était immense. Il avait rendu d'éminents services comme lettré, comme politique, comme ambassadeur, comme prieur de Florence; les parents de sa femme étaient

¹ « *Ut si quis prædictorum ullo tempore in (urbem) pervenerit, talis perveniens igne comburatur, sic quod moriatur.* »

(Décret de proscription contre le Dante et dix-huit de ses concitoyens, découvert en 1772 par le comte Louis Savioli)

tout-puissants dans le parti qui avait été longtemps le sien, le parti du pape, et sa propre famille avait autrefois souffert, lui-même avait vaillamment combattu pour la cause de Rome à Campaldino et sous les murs de Caprona. Cependant du jour où la proscription la plus inexplicable vient le frapper et le jette violemment dans le parti contraire, elle est sans pitié, sans relâche et sans merci. Pendant ces vingt ans que dure encore la vie du grand poëte, beaucoup d'entre ses compagnons d'infortune sont rappelés; ils retrouvent leurs biens, leurs honneurs, le droit de cité, le droit de vivre sur cette douce rive du fleuve natal,

Sovra'l bel fiume d'Arno alla gran villa;

seul, le Dante reste proscrit et dépouillé. Il est vrai qu'on lui offre une fois l'injurieux pardon que d'autres avaient accepté et qu'on obtenait par une humiliation publique, le cierge à la main, devant la foule assemblée; mais il refuse une telle grâce dans cette admirable lettre que tout le monde connaît : « ... Ah! fermez-moi les portes de votre ville, vous ne m'ôtez pas la vue du ciel!..... » Et il continue « à monter, comme il le dit, l'escalier d'autrui; » il continue à souffrir, jusque dans cette royale hospitalité du palais de Vérone, où il est obligé, comme le disait plus tard Agrippa d'Aubigné à son maître Henri IV, de céder le pas aux bouffons.

On se demande, après cela, de quel intérêt il peut être de rechercher, comme l'a fait M. de Sismondi, quelle fut l'importance politique du Dante dans le gouvernement de sa patrie, de compter le nombre de ses ambassades, de faire une enquête de ses démarches, de ses discours, de ses actes et de ses écrits, pour en conclure qu'il n'était rien. Son importance, la preuve en résulte de l'acharnement dont il fut l'objet, de cette impénitence altière et implacable que provoqua chez lui l'animosité de ses compatriotes. Si elle n'est pas écrite à toutes les pages de l'histoire de Florence, où M. de

Sismondi l'a cherchée, elle éclate assez visiblement dans ses malheurs.

C'est de cette grande épreuve que sortit le poète. Ah ! je suis tout prêt à admirer sur parole et j'accepte sans discussion, sur la foi de cinq siècles écoulés, cette étrange invention qui donne pour guide à un catholique romain, dans l'*Enfer de Satan*, l'auteur du sixième livre de l'*Énéide*, qui nous montre Virgile tour à tour subtil comme un docteur de Sorbonne, rêveur et mystique comme un disciple de saint Bonaventure ou de saint Thomas, exclusif et intolérant comme un membre de la commission de l'*Index*, impitoyable¹ comme un converti, mêlant dans une confusion bizarre le sacré et le profane, l'Église et le Parnasse, les neuf Muses et les vertus théologiques, passé maître en un mot dans cette science de la *mythologie chrétienne* (c'est le mot admirablement trouvé par M. Villemain²) qui remplit les trois poèmes du Dante. Oui, j'accepte sans la discuter cette métamorphose de la poésie dans la scolastique, du génie grec et latin dans la subtilité tudesque, du doux Virgile, disciple d'Homère, dans le Virgile initiateur du farouche Alighieri ; — et j'en veux dire autant de cette autre invention qui place dans le ciel une sainte que l'Église ne connaît pas, qui personnifie sous le nom et sous les traits d'une petite fille de Florence, morte avant l'âge, la plus haute des sciences humaines, la théologie, qui élève Béatrice

¹ « ... Je pleurais, appuyé sur un banc de roc impénétrable, lorsque mon guide me dit : « Serais-tu du nombre de ces insensés ? Ici la vraie pitié est d'être impitoyable. Est-il un plus grand criminel que l'homme « à qui les effets de la justice divine n'arrachent que de la compassion ?... » (L'*Enfer*, chant XX.) Virgile, il est vrai, avait dit dans son Enfer :

Discite justitiam moniti et non temnere divos !

Mais, s'il ôte la pitié aux morts, scirent si ignoscere manes, il la laisse aux vivants.

² *Cours de littérature française au moyen âge*, t. I^{er}, p. 326.

au-dessus des anges, lui fait une escorte des saints du paradis et met, comme le dit énergiquement M. de Saint-Mauris, « Jésus-Christ lui-même à ses pieds...¹. »

*Volgi, Beatrice, volgi gli occhi santi
 (Era la sua canzone), al tuo fedele,
 Che per vederti ha mossi passi tanti.
 Per grazia fa noi grazia, che disvele
 A lui la bocca tua, si che discerna
 La seconda bellezza che tu cele...
 O isplendor di viva luce eterna!
 Chi pallido si fece sotto l'ombra
 Sì di Parnaso, o bebbe in sua cisterna,
 Che non paresse aver la mente ingombra,
 Tentando a render te, qual tu parasti
 Là dove armonizzando il ciel t'adombra,
 Quando nell' aere aperto ti solvesti?*

« O Béatrice, tourne, tourne les yeux sacrés sur le fidèle serviteur qui pour te voir n'a pas épargné ses fatigues et ses pas ! Par grâce, daigne en sa faveur dévoiler ton visage, afin qu'il discerne dans son entier cette seconde beauté que tu caches... O vive splendeur d'une lumière sans fin ! quel mortel, après avoir pâli sous les ombrages du Parnasse ou s'être désaltéré dans ses eaux, ne sentirait pas son esprit défaillir, en essayant de te représenter telle que tu m'apparus, alors que tu te découvris dans l'air libre, pendant que les cieux t'entouraient de leurs harmonies?... »

J'ai voulu citer tous ces beaux vers pour ceux qui les comprennent ; j'y ai joint la traduction fidèle de M. de Saint-Mauris pour ceux qui auraient besoin d'être aidés. Mais non, encore une fois, on ne discute pas une telle poésie, on ne l'analyse pas ; on ne la soumet pas à la froide enquête du bon sens absolu ; on regarde au temps qu'elle a duré, on lui tient compte de ce que le siècle où elle est née, moitié païen par la tradition, moitié chrétien par la foi, prêtait de charme et donnait de valeur réelle à ces créations d'un mysticisme moins ingénieux qu'inspiré ; — et si on se sent vaincu à la longue par cette continuité monotone

¹ Le *Purgatoire*, ch. xxxi.

d'un même ressort dans une action qui semble emprisonnée dans ces cercles mêmes et dans ces sphères où elle tourne plus qu'elle n'avance; si on éprouve, après avoir lu le Dante, soit cette fatigue et ce dégoût de l'horrible, soit cet éblouissement de la lumière éternelle, soit, pour tout dire, cette satiété du paradis que peut produire sur un simple mortel l'abus de la couleur séraphique et l'exagération de l'extase, — si, dis-je, après la lecture du Dante, on éprouve quelques-uns de ces symptômes, on peut fermer le livre, sauf à le reprendre; — mais, pour le juger dans son vrai jour, il faudrait avoir été un peu plus contemporain que nous ne le sommes de Henri VII, de Boccace ou de Villani.

La publication du livre de M. de Saint-Mauris a été pour moi, et je l'en remercie, l'heureuse occasion de reprendre une étude que j'avais commencée il y a vingt-cinq ans, quand M. Villemain nous faisait, dans sa chaire de Sorbonne, ces belles leçons sur la *Divine Comédie*, qui sont certainement, quoiqu'elles n'aient que cent pages, le commentaire le plus complet qu'on ait jamais écrit de ce grand poëme. M. Villemain était un critique sans prévention d'école, de nationalité ou d'époque, mais sans illusions et sans engouement. Je me rappelle que l'orsqu'il signala, dans quelques parties de l'œuvre du Dante, la défaillance d'une *invention épuisée*, quand il montra *la froideur et l'ennui*¹ qui s'y répandaient en dépit de la science du théologien et de l'art du poëte, ce jugement nous parut sévère. Il l'était peut-être pour des jeunes gens très-enclins à l'enthousiasme et qui auraient volontiers prêté à ces parties languissantes de l'œuvre divine la verve et l'entrain créateur de leurs vingt-cinq ans. Il l'est beaucoup moins pour nous aujourd'hui. Le Dante, il est vrai, ne s'endort pas comme le bon Homère, dont les négligences, quand il s'oublie, accusent, même dans

¹ *Littérature du moyen âge*, t. I^{er}, p. 384.

un si grand génie, l'imperfection de l'humanité; et ces fautes mêmes ont du charme. Le Dante ne faiblit jamais, il n'est jamais long; il ne s'endort pas dans la négligence ou le remplissage, mais dans l'extase. Il est fou de science et ivre d'érudition théologique, et je ne suis pas frappé, pour ma part, de l'épuisement de son esprit quand, sortant de son Purgatoire, il aborde ces régions éternellement sereines où Béatrice le conduit. Il est là, au contraire, on pourrait le dire, tout à fait au cœur de son sujet et dans le plus grand épanouissement de sa pensée. Mais ce que je remarque, c'est cette impuissance même de sa fécondité quand il s'agit de nous émouvoir et de nous entraîner, nous, les incroyables, ou les sceptiques, ou les croyants modérés et positifs du dix-neuvième siècle. Le Dante aussi bien n'y songeait guère; il pouvait se donner l'innocent plaisir de faire réciter ses vers dans le purgatoire; il pouvait croire à l'avenir de son nom; c'est à l'effet immédiat de son œuvre qu'il songeait. C'est donc presque plus la faute du temps que celle du poète si, dans quelques parties de son œuvre, il nous laisse froids; c'est la faute du sujet, non celle de l'homme. Homère, qui prête à ses héros des discours que nous trouvons quelquefois si longs, adressait ses chants à une époque encore héroïque qui acceptait tout. Virgile charmait ses contemporains en poétisant ces origines du peuple romain qui nous passionnent médiocrement aujourd'hui. Milton mêlait à la grande légende de l'ange déchu des subtilités de prédicant et des souvenirs de controverse. Dante a dû réussir de son temps par les mêmes moyens, en prêtant une voix, une âme, toutes les ressources d'une imagination sans pareille à des croyances que leur sublimité originelle et leur grandeur prédestinée ne préservaient pas toujours de cette étroite attache d'un commentaire purement humain, ni de ce fétichisme grossier des superstitions populaires, ni de cette mythologie profane dont le chantre de l'*Enfer* et

du *Paradis* était alors tout à la fois l'apôtre, le scolaste et le prophète.

Je ne dis là, je le sais, rien de nouveau ; mais savez-vous une chose qui n'ait pas été dite sur le Dante ? S'il y avait encore un moyen d'être neuf en parlant de la *Divine Comédie*, ce serait de traduire sincèrement, et sans trop de souci des opinions reçues et des admirations traditionnelles, l'impression qu'on éprouverait en relisant ce grand poème, si cela était possible, comme un livre dont on n'aurait jamais entendu parler. Le poème du Dante, en effet, quand il apparaît ainsi à la première vue, donne l'idée d'une des plus grandes œuvres du génie humain ; mais l'effort s'y montre : on y sent la pointe de l'acier gravant sur l'airain, le souffle du cyclope frappant sur l'enclume, je ne sais quoi de tendu, de forcé, de surnaturel et de puissant tout à la fois qui est bien une création, qui marque bien la rude aurore d'une renaissance littéraire, et qui a pourtant par moment je ne sais quel air de décadence ; car le goût n'était pas né aussi vite que le génie ; — un style ardent, *il parlar che nell'anima si sente*, ardent et contenu, tour à tour d'une sobriété vigoureuse, d'une concision d'oracle, d'une effusion indiscreète et emportée, d'un coloris étrange et sinistre ; — une invention supérieure dans l'horrible, uniforme dans le reste ; — un singulier alliage de hauteur et de trivialité, de chasteté sublime et de vulgaire impudeur, tous les excès d'une plume trempée de fiel et tachée d'ordures cyniques, et toutes les délicatesses d'un pinceau qui semble avoir dérobé à Dieu lui-même tantôt le mystère du feu éternel, tantôt le secret de l'azur des cieux. Tel est ce grand poème dans sa diversité monotone et magnifique : il y a des moments où l'on est tenté de crier à l'auteur de tant de merveilles, comme le Dante lui-même à sa Béatrice ¹ : « Je vois

¹ Le *Paradis*, ch. v.

que tu habites au sein de ta propre lumière, je vois cette lumière s'échapper de tes yeux et briller sur tes lèvres souriantes, mais j'ignore qui tu es... » Ailleurs, on voudrait plutôt, comme Virgile lui-même, dans le trentième chant de l'*Enfer*, pendant cette hideuse scène de pugilat entre Sinon, le traître de l'*Enéide*, et maître Adam le banqueroutier, l'un brûlé par la fièvre au fond d'un marais, l'autre miné par la livide enflure d'une hydropisie ; — ailleurs, dis-je, on voudrait dire comme Virgile lui-même à son disciple absorbé dans la contemplation de ces horreurs : « Ah ! cesse de regarder, si tu crains ma colère!... Assister à de pareils débats, c'est une honte ! »

*Ad ascoltarli er'io del tutto fiso,
Quando 'l maestro mi disse : or pur mira,
Che per poco è, che teco non mi risso.....
.....
.....
Che voler cio udire è bassa voglia.....¹.*

Quoi qu'il en soit, l'*Enfer* du Dante me remue presque toujours jusqu'au fond de l'âme. Sa théologie me laisse froid ; sa religion, celle qu'il accommode avec ses haines et qu'il fait servir à ses vengeances, me laisse incertain si elle l'absout pour sa piété ou si elle le damne pour sa passion. Mais c'est justement sa passion qui est son génie.

• Je reviens ici, comme on voit, à mon point de départ. M. de Saint-Mauris, d'accord avec Ginguéné, reprochait à l'auteur de la *Divine Comédie* la violence de ses colères et l'inconvenance injurieuse de son langage. Mais supprimer l'injure dans le poème du Dante, exiger qu'il respecte, même

¹ M. de Saint-Mauris traduit plus exactement : « Mon attention était tout entière à ces discours, lorsque mon maître me dit (ironiquement) : Regarde, regarde encore plus ! Il ne tient à rien que je te cherche querelle ! Vouloir entendre de pareils débats serait un désir ignoble. » Mais je me suis plutôt attaché, dans la version que j'ai donnée, à rendre le mouvement de la phrase que sa forme textuelle.

sous la pourpre romaine ou sous la tiare, les adversaires de son parti et les proscriptionnaires de son nom ; lui demander la modération, la patience, l'oubli des injures, le pardon des offenses, comme les moins dévots de son temps le demandaient pour eux-mêmes à Dieu tous les jours ; — supprimer, dis-je, dans l'œuvre du Dante, le ressentiment, la vengeance, l'ironie burlesque, l'invective acérée, la poignante imprécation ; supprimer tout cela, mais c'est supprimer le Dante ! *Facit indignatio versum*... Il est un satirique comme Juvénal, le seul des grands poètes de Rome qu'il ne nomme pas, peut-être parce que c'est celui qu'il imite le plus. Oh ! c'est bien l'indignation qui l'a fait poète ! Si vous lui ôtez ce ressort de son âme et de son œuvre, ne laissez plus sur son tombeau de Ravenne que le premier vers de son épitaphe. Il n'est qu'un théologien de génie, *theologus Dantes* ! Il n'est plus un poète inspiré.

M. Villemain caractérise avec une finesse presque railleuse et pourtant supérieure ce genre d'inspiration que le Dante trouva au fond de son cœur gonflé de fiel, altéré de vengeance : « Maître de l'enfer, du purgatoire et du paradis, dit-il, les possédant par droit de génie, il pouvait là donner des places à ses ennemis et à ses amis..... » M. Villemain dit vrai. Cette sorte de jugement dernier, dont l'auteur de la *Divine Comédie* se fait, de sa propre autorité, l'exécuteur impitoyable, c'est presque toute l'occupation de son exil. Ah ! le respect pour les cardinaux est une grande vertu, je suis sur ce point de l'avis de M. de Saint-Mauris ; mais la colère est une grande Muse ! Le plus épique des héros de l'*Iliade*, Achille, est inexorable. Le poème de Milton, c'est la vengeance du diable ; — le poème du Dante, c'est la condamnation de Florence par un Florentin, et la satire de l'Italie papale par un Italien catholique et romain :

Et de près inspirant les haines les plus fortes,
Tes plus grands ennemis, Rome, sont à tes portes...

Nous ne pratiquons plus aujourd'hui, car nous valons mieux que nos devanciers, cette théorie de la vengeance personnelle, qui était le droit commun du quatorzième siècle. Un honnête homme rougirait de nos jours de poursuivre contre son pays le redressement de ses injures, de compromettre le saint nom de la patrie dans ses représailles, et de faire litière, sous le toit de l'étranger, de toutes les affections du sol natal. Le rôle de Coriolan avait encore de l'éclat, joué par le grand Condé; il était possible encore il y a soixante ans; il ne l'est plus aujourd'hui; — et si le Dante revenait au monde, il pourrait encore lancer l'anathème à Boniface VIII et injurier Charles de Valois; il ne comparerait plus la noble Florence, sa patrie, à la *Barbagia* de Sardaigne¹... Il ne lui prodiguerait plus, comme il le fait presque dans tous les chants de son poëme, les épithètes d'impure et de prostituée; il ne la menacerait pas, comme une cavale rétive, du fouet et des éperons du César de Germanie; il ne rédigerait plus contre elle le manifeste de l'invasion, à la suite de Henri VII; il ne dirait plus: « Ah! Italie, misérable esclave, hôtellerie de douleur, navire sans pilote au plus fort de la tempête, toi qui n'es plus la reine des provinces, mais un lieu de prostitution²... » Il ne ferait plus cette description du cours de l'Arno, son fleuve natal: « ... D'abord, au milieu de vils pourceaux, plus dignes de se nourrir de glands que d'aliments à l'usage des hommes, ce fleuve commence à creuser son étroit sentier. Ensuite, en descendant, il trouve d'affreux roquets, plus hargneux qu'il ne sied à leur taille, et auxquels, dans son dédain, il semble tourner le museau. La fosse maudite (le lit du fleuve) va s'é-

¹ La *Barbagia* est une montagne de Sardaigne, « *Ove le femmine sono assai lascive, e si prestano a fare il piacere di chiunque ne le ricerca...* »

(Note du traducteur.)

² « *Non donna di provincie, ma b...* »

(*Purgatorio*, canto VI.)

largissant, et plus elle s'agrandit, plus elle trouve de chiens qui se font loups. Enfin, descendue à travers des gorges profondes, elle trouve des renards si remplis de fraudes qu'il n'est pas de piège assez subtilement dressé pour les prendre...⁴ » Les habitants du Casentin, les citoyens d'Arezzo, de Florence, de Pise, c'est-à-dire tous les voisins, tous les compatriotes du Dante, ont ici, comme on voit, chacun leur part. Mais non, le Dante n'écrirait plus cela aujourd'hui; il rougirait de parler de ses concitoyens, dans une épopée sérieuse, avec aussi peu de justice, de décence et de charité. Le poëme du Dante, œuvre de son génie, est aussi, dans une certaine mesure, celle de son temps et de son pays.

Génie étrange et pétri de contrastes! Singulier temps et rempli de contradictions! Le Dante est libéral contre le pape, il est unitaire et absolu avec l'empereur. Il venge Boniface VIII, dans des vers admirables, des violences de Philippe le Bel, et il a fait le traité *de la Monarchie*, qui est l'annulation théorique de la papauté. Il écrit la *Vita nuova* qui est un chant d'amour, et il invente le supplice des simoniaques. Il passe de la Tour d'Ugolin, ce type traditionnel du pathétique dans l'horrible, à l'épisode de sa Francesca, cette douce cantilène parmi des grincements de dents, cette fleur d'un matin tombée dans un égout sanglant. Il a tantôt des retours sublimes vers la patrie, lorsqu'il dit par exemple : « Les plus malheureux parmi les hommes *sont ceux qui ne voient plus la patrie que dans leurs songes*, » — tantôt des imprécations abominables comme celles que je viens de citer parmi tant d'autres. Il met dans la troisième enceinte de son septième cercle, *dove sono puniti i violenti contra la natura*, c'est-à-dire dans la plus ignoble compagnie de son enfer, savez-vous qui? son professeur bien-aimé, le célèbre Brunetto Latini, et il place dans le purgatoire, parmi ceux qui sont punis

⁴ Le *Purgatoire*, ch. xiv. Traduction de M. de Saint-Mauris.

pour leur gourmandise, un autre de ses amis; le poète lucquois Bonagiunta, en compagnie d'un pape, Martin IV, à qui le poète fait expier par le jeûne ces anguilles de Bolsène qu'il faisait si délicatement accommoder au vin blanc :

..... *E purga per digiuno*
L'anguille di Bolsena in la vernaccia...

Tel est le Dante, un esprit vigoureux et mobile, une âme altière et incertaine, un cœur tendre et violent, et que toutes les brises de l'air emportent au gré des passions humaines. Et l'époque semble faite à l'image de l'homme. Les contradictions y abondent, l'anarchie morale est sa loi. Un demi-siècle avant le Dante, Frédéric II, comme le remarque M. de Saint-Mauris, le même qui pendant trente ans fera la guerre au pape, avait dû à la protection d'Innocent III d'échapper aux embûches de ses ennemis. Tous ces princes d'Italie qui se poursuivent sur les champs de bataille de la guerre civile, les armes à la main, l'injure à la bouche, sont des princes lettrés, intelligents, voluptueux, qui ont des cours brillantes, qui ouvrent leurs palais aux savants et aux artistes. L'hospitalité de Ravenne fait contre-poids à la proscription de Florence. Guido Novello fait oublier Corso Donati. C'est aussi l'époque de quelques-unes des constructions les plus justement renommées de l'Italie : le Campo Santo de Pise est du treizième siècle, le Dôme de Florence est du quatorzième. Cimabue et Giotto sont deux contemporains du Dante. Dante lui-même était passionné pour la peinture et pour la musique. Que dire de plus ! Jacopo da Lentino était poète et notaire. Jacopone da Todi, de libertin, se faisait moine. Cela s'est vu dans tous les temps; mais nulle part ailleurs, plus que dans ces républiques du moyen âge, la mobilité des esprits et celle des institutions n'avaient troublé l'existence des hommes; nulle part l'inconstance de la fortune n'avait plus mêlé les vocations, produit plus de

contradictions choquantes, de vicissitudes foudroyantes et d'irremédiable anarchie. « Oui, que la fortune, disait le Dante, tourne sa roue comme il lui plaira, et le paysan son hoyau⁴... »

*Però giri fortuna la sua rotta
Come le piace, e'l villan la sua marra!*

C'est ce caractère si multiple et si complexe du Dante et de son époque, qui fait en partie la difficulté d'une bonne traduction de la *Divine Comédie*. On peut juger, par les extraits qui précèdent, des qualités qui recommandent la version de M. de Saint-Mauris, l'élégance, la libre allure, l'exactitude, même aux dépens du bon goût français, quand la bizarrerie du texte en fait une loi absolue. Comment, par exemple, dans cette description déjà citée du cours de l'Arno, donner une idée de ce vers étrange appliqué aux sinuosités d'une rivière :

Ed a lor disdegnosa torce 'l muso,

si on n'y met pas le mot même qui fait tache dans cette peinture? M. Brizeux, qui s'est appliqué à reproduire *tercet* par *tercet*, et avec une fidélité un peu tendue, le texte du Dante, traduit ainsi : « Le fleuve leur tourne avec dédain son museau... » M. Pier-Angelo Fiorentino, qui se donne volontiers plus de carrière dans une traduction d'ailleurs estimable, a reculé devant le mot employé par le Dante, et il met *le front*. Ce mot, en effet, se rapporte mieux à l'idée qu'on se forme, dans l'ancienne mythologie, de ces personifications familières aux poètes; mais le Dante ne fait pas de l'Arno un vieillard « à la barbe limoneuse »; il le compare à un mâtin ou à un dogue dédaignant un roquet. Il faut bien en prendre son parti; et il me semble que M. de Saint-

⁴ M. de Saint-Mauris met ici une périphrase que je me suis permis de supprimer.

Mauris, en affaiblissant l'expression sans la détruire, est plutôt resté dans la juste mesure. Du reste, je ne veux pas revenir ici sur cette question difficile et tant controversée de la traduction des poètes. J'admire qu'il se trouve d'intrépides joueurs qui essayent de lutter avec notre admirable langue, mais une langue sans accent, sans prosodie, condamnée à la rime, gênée par l'hémistiche, contre les idiomes de la Grèce et de l'Italie, si naturellement rythmiques, si facilement poétiques, d'allure si libre et si dégagée; je les admire, et quelques-uns très-sincèrement; je ne conseille à personne de les imiter. On a dit que traduire en vers français les poètes anciens, *c'est danser les fers aux pieds*. « Toute traduction en vers, dit à son tour M. Villemain, est une autre création que l'original... » Mais faut-il appliquer à l'excellent travail de M. de Saint-Mauris ce que l'illustre critique dit encore de ceux qui traduisent en prose, bien qu'il n'admette pas d'autre système de traduction? « Il en est de la prose, pour traduire exactement un poète, comme de ces figures de cire qui n'ont aucun mérite d'art, et qui peuvent avoir un grand mérite de fidélité... » J'aime mieux, pour donner ici mon dernier mot sur la traduction de M. de Saint-Mauris, j'aime mieux dire qu'il a mis beaucoup de soin et de temps, mais aussi beaucoup d'art et de talent, à rester fidèle.

II

Les six Femmes de Henri VIII.

I

— 11 JUIN 1854. —

On pourrait commencer l'histoire de Henri VIII et de ses six femmes comme les faiseurs de contes commençaient autrefois leurs récits : *Il était une fois un roi et une reine....* et un pareil début serait encore une insuffisante préparation aux prodigieuses aventures qui composent la légende matrimoniale du sanguinaire époux de tant de belles filles, « malheureuses, innocentes et persécutées, » que son insatiable libertinage (*insatiable licentiousness*, c'est le mot de Dindin) mit sur son trône et dans son lit. « D'abord elle ne vit rien, parce que les fenêtres étaient fermées; après quelques moments elle commença à voir que le plancher était couvert de sang caillé, dans lequel se miraient les corps de plusieurs femmes mortes et attachées le long des murs : c'étaient toutes les femmes que la Barbe-Bleue avait épousées, et qu'il avait égorgées l'une après l'autre..... » Ainsi parle Charles Perrault. Quant à moi, je me suis demandé quelquefois si ce terrible conte de la *Barbe-Bleue*, que, malgré tout, Perrault a fait si charmant, n'était pas, pour les petites filles à qui l'envie pouvait prendre un jour d'être reines du premier coup, un avis détourné de bien se garder de pareille alliance ; et la destinée des six femmes de Henri VIII prouve assez que l'avis, un siècle ou deux plus tôt, n'eût pas été complète-

ment inutile. Quoi qu'il en soit, et même quand on se place au cœur de toutes ces passions qui agitaient alors le monde et de ces mœurs féroces qui l'ensanglantaient, il semble qu'il eût été impossible, même à l'esprit le plus extravagant, d'imaginer une histoire plus extraordinaire dans ses incidents et plus invraisemblable dans son horreur que ne le fut, en réalité, celle du roi d'Angleterre Henri VIII; — j'ajoute qu'il n'est pas possible aujourd'hui d'en trouver une qui soit de tout point moins dramatique¹.

Est-ce donc la critique de l'ouvrage de M. Empis que je prétends ainsi faire, au premier mot que j'écris sur son livre? Non certes; M. Empis est surtout connu comme écrivain théâtral; c'est par le théâtre qu'il est entré à l'Académie. Il sait, non-seulement pour les avoir appliquées avec succès, mais parce qu'il a un esprit sérieux et délicat fait pour les comprendre, quelles sont les règles et les limites de l'action dramatique. Il sait où elle s'arrête, où elle finit; et certes s'il avait voulu faire un drame, ce n'est pas lui qui aurait écrit deux volumes au lieu de cent pages, qui aurait transformé cinq actes en quinze tableaux; ce n'est pas lui surtout qui eût pris le sujet de sa pièce dans l'histoire de Henri VIII. M. Empis n'a pas fait un drame; le rôle d'historien l'a plutôt tenté, mais dans la mesure où ce rôle s'accordait davantage avec les habitudes de son esprit. Il a écrit une histoire dialoguée. Le soin qu'il a donné aux détails de son œuvre, les recherches considérables auxquelles il s'est visiblement livré, la fidélité historique qu'il s'est imposée et l'exactitude souvent minutieuse à laquelle il a condamné son imagination autrefois plus libre, tout cela me prouve que M. Empis a voulu cette fois, bien qu'il soit resté entre les deux, toucher à l'histoire plus qu'au drame, et renouveler

¹ *Les Six Femmes de Henri VIII, scènes historiques*, par M. Empis, de l'Académie française; Paris, 1854.

une tentative dont le succès, déjà ancien, était digne pourtant de stimuler son loisir et de provoquer son zèle. Il a écrit ce qu'il appelle, ce qu'un éminent écrivain avait appelé avant lui des *scènes historiques*, c'est-à-dire quelque chose qui est l'histoire par le fond solide et résistant, qui est l'invention par la broderie, un mélange d'érudition et de fantaisie, de science et d'émotion, d'arrangement laborieux et d'entrain rapide, d'unité factice et de variété divertissante. Que sais-je ? On peut se demander si le genre est bon ou s'il est mauvais, bien qu'à cette question le goût du public ait autrefois répondu avec éclat. Mais peu importe ; bon ou mauvais, le genre existe. M. Vitet l'a appliqué à une époque de notre histoire dont il a voulu faire plutôt une brillante illustration qu'un drame véritable. Les barricades de 1588, les États de Blois, la mort de Henri III, on pouvait à la rigueur, dans ces événements d'un passé authentique, en forçant la réalité, en tournant quelques dates, en transformant les rôles, trouver les éléments, les passions, les péripéties et jusqu'aux machines d'un drame. Tout compte fait, l'histoire valait mieux. M. Vitet l'a bien compris. Il a voulu lui donner seulement, par l'émouvante vérité du dialogue, ce commentaire vivant que les paroles donnent aux actes, cette lumière qui jaillit de la rencontre et du choc des personnages, cette sorte de témoignage que portent d'eux-mêmes, pour ainsi dire, les principaux acteurs d'une époque historique, ranimés par une évocation d'artiste, retrouvant la voix, reprenant leur costume, leur caractère, leurs sentiments, leur langage d'autrefois, et replacés par une main habile dans l'atmosphère où ils ont vécu. Tel a été le procédé supérieur que M. Vitet a appliqué autrefois à la grande histoire. M. Empis a voulu faire la même chose. Nous dirons tout à l'heure comment le spirituel écrivain y a réussi.

Je reconnais que la vie du roi Henri VIII est un des plus curieux récits, et j'allais dire, malgré son horreur (mais

c'est la faute de M. Empis), un des plus amusants qui se puissent faire, et je ne conteste pas non plus de quel intérêt il pouvait être d'y introduire le lecteur par toutes ces portes dérobées dont les écrivains dramatiques ont la clef. Mais vous avez beau faire : Henri VIII est mort presque sexagénaire, il a régné trente-sept ans ; il a gagné des batailles, il a fait une révolution religieuse, il a traité avec toute l'Europe du seizième siècle dans le moment de son plus grand éclat, au temps de François I^{er} et de Charles-Quint, entre la mort de Ximenès et celle de Luther, de la journée des éperons à la ligue de Smalkalde. Malgré tout, ce n'est pas le roi qui a le principal rôle dans la vie de Henri VIII ; c'est l'homme qui est surtout curieux à étudier dans le roi. Mais ni le roi ni l'homme ne sont dramatiques. Le roi n'a rien fait de grand, du moins il n'a rien fait avec grandeur, pas même cette révolution religieuse qui lui a survécu et qui ne fut que le cadeau de noces d'Anne Boleyn. Le roi était médiocre. L'homme était un monstre (*a savage mind*, dit Egerton). Faites donc un drame, un drame français, avec cela ! La scène française, n'en déplaît aux partisans à outrance du drame moderne, ne repousse pas moins l'horrible à forte dose que le grotesque à tous les degrés. Le talent n'est pas le privilège de tout peindre. L'invention n'est pas le droit de tout dire. Les monstres physiques, on les montre à la foire, non à la comédie. Les monstres dans l'ordre moral, ils sont insupportables sur la scène où l'obstination du crime impénitent ne sauve pas sa monotonie, où la terreur même ne rachète pas la difformité.

.....
 Il vous faudra, seigneur, courir de crime en crime,
 Soutenir vos rigueurs par d'autres cruautés,
 Et lacer dans le sang vos bras ensanglantés. .

Cela est très-bon à dire dans une tirade tragique ou dans une homélie chrétienne ; mais essayez de faire un drame

avec le meurtre d'Agrippine! Néron amoureux de Junie et rival impatient de Britannicus, mais couvrant encore d'un masque¹ sa perversité précoce, Néron est possible sur la scène française; assassin de sa mère, il ne l'est plus. Tibère, s'il a été jamais dramatique à Rome, ne l'est plus à Caprée. Héliogabale, Caracalla, sont plus impossibles encore.

Et Henri VIII? Est-ce sans dessein ou sans raison que je rapproche son nom de tous ceux qui, dans cette histoire des empereurs romains, sont l'éternelle exécution du monde? Certes, les temps sont bien différents; nous sommes, avec Henri VIII, au seizième siècle, chez le peuple le plus éclairé et sur le sol relativement le plus libre de la vieille Europe. Eh bien, voici un roi chrétien, un roi anglais, en face de ses parlements, de sa noblesse, de ses évêques, qui semble prendre à tâche de surpasser, par l'extravagante fureur de ses amours et par l'insolente tyrannie de ses caprices, ces fous couronnés qui, dans Rome païenne et asservie, tuaient leurs femmes à coups de pied, épousaient leurs affranchis et faisaient leur cheval consul. Henri VIII, c'est la force, l'esprit, la science, l'énergie physique, le génie dogmatique; c'est la subtilité du docteur et le style de l'humaniste; c'est la loi, le juge, le bourreau; c'est l'Église elle-même, l'Église qu'il a réformée, au service de la luxure. S'il a fait une révolution religieuse, c'est que le pape n'a pas voulu figurer, la tiare en tête, l'encensoir à la main, dans le cortège des serviteurs de son vice. La papauté résista, comme elle pouvait résister alors, plus par adresse que par force ouverte, aux tentatives de subornation qui furent essayées sur elle. Henri VIII voulait un complice, il trouva un juge; et c'est par là seulement qu'il paraît moins puissant, moins absolu et plus odieux, s'il est possible, que ces Césars de Rome qui ne trouvaient nulle part ni conseil, ni frein, ni châtement,

¹ ... *Flagitiis et sceleribus velamenta querebat.* (Tacite, *Hist.*)

si ce n'est sous la tente des prétoriens. Il y a un moment, au contraire, dans l'histoire de Henri VIII, où il est obligé de compter avec une puissance supérieure à la sienne, une puissance toute morale (car, à ce moment, pendant le procès pour le divorce de Catherine d'Aragon, Clément VI est prisonnier de Charles-Quint au château Saint-Ange); mais, quelle qu'elle soit, cette puissance l'arrête un instant, le temps de chasser Wolsey et de dresser l'échafaud de Fisher et de Thomas Morus, « ces imbéciles, comme le dit Wolsey lui-même du docteur Pace (dans le *Henri VIII* de Shakspeare), ces imbéciles qui voulaient à toute force être vertueux... » Débarrassé de cet obstacle, Henri VIII ne connaît plus de frein; et je ne crois pas qu'il existe dans l'histoire, même parmi ces maniaques plus ou moins dieux de la Rome impériale, un autre exemple d'une tyrannie plus inexorable et plus éhontée, d'un vice plus insolent et plus hideux.

Le vice de Henri VIII, on ose à peine l'appeler par son nom, c'est la convoitise incessante et inépuisable de l'amour sensuel; c'est le despotisme du besoin physique armé du sceptre, souillant la main de justice, et usurpant le glaive spirituel pour tuer les âmes avec les corps. Henri VIII, c'est le libertinage transformé en schisme, coiffé en docteur, tranchant de l'apôtre, affectant la suprématie et substituant le culte des filles du palais au culte des saints martyrs, le lit des Catherine au tabernacle du Seigneur. Je viens de relire avec attention dans Hume, dans Lingard, dans Goldsmith, dans Voltaire, dans M. Audin¹, dans les livres des philosophes et des croyants, des protestants et des catholiques, la vie du roi Henri VIII; et ce stigmate honteux, cette souillure que son vice imprime à tous ses actes, cette plaie saignante de la luxure, plus incurable que cet ulcère même qui rongea sa cuisse, et dont il mourut, je la re-

¹ *Histoire de Henri VIII et du schisme d'Angleterre*, 2 vol.; Paris, 1850.

trouve partout. Et cette tache n'est pas seulement sur sa vie, elle est sur son peuple; et c'est bien sa faute. Il est incroyable en effet à quel point le roi d'Angleterre compromet dans ces ignominies de sa vie privée ses courtisans, ses conseillers, ses ministres, tous ceux qui l'entourent, tous ceux qui le servent ou qui servent l'État sous son nom; et on s'indigne, à chaque pas qu'on fait dans cette histoire, de la part qui revient aux pouvoirs publics, conciles ecclésiastiques, collèges de docteurs, cours de justice, parlements, — de ces mystères et de ces ordures de l'alcôve royale. A Rome, quand les descendants de Fabricius et de Paul-Émile délibéraient sur la sauce du turbot de Domitien, tout le monde le sait, le sénat n'était plus qu'un corps sans âme. Henri VIII, lui, salissait à plaisir une noblesse à qui les destinées de l'Angleterre étaient promises; et il avilissait un parlement né pour vivre trois siècles après lui!

Et, par exemple, dans le procès de cette noble Catherine d'Aragon qui eut un jour un grand tort, le seul qu'elle eut jamais envers son mari, celui de n'être plus jeune, — le roi fait plaider contre sa femme (elle était veuve en premières nocces du prince Arthur, frère aîné de Henri VIII) qu'il ne l'a pas épousée vierge, et la reine est obligée de se défendre publiquement devant la cour des légats et en présence de la noblesse d'Angleterre, en invoquant pour preuve de sa virginité contestée je ne sais quelle attestation domestique¹ qui en avait été envoyée à son père, il y avait dix-huit ans de

¹ ... Ma per la regina si rispondeva che essendo Arturo malsano, fu posta, nella stessa camera ove giacquero, una matrona acciò non si lasciasse congiungere; ed essendo poi venuto a morte Arturo (che dal di delle nozze in poi stette sempre malato), la regina, che più d'ogni altro sapeva il proprio stato, chiamò Giovanni Tolarno, notaro publico, ed alla presenza di molti vescovi e di altri testimoni lo fece rogare col suo giuramento *come ella era rimasta vedova vergine...*

De' Rossi (pontificat de Clément VII), (*Histoire de Henri VIII*, t. 1^{er}, p. 4.8.)

cela, par l'ambassadeur espagnol auprès de Henri VII. Un autre procès de virginité, c'est celui d'Anne de Clèves, la quatrième femme du roi. Trompé par un portrait que lui avait envoyé le célèbre peintre Holbein, et déterminé cette fois par des considérations de politique extérieure, Henri VIII avait épousé la sœur de l'électeur de Clèves. Mais le portrait était menteur, Anne était laide, et, le mariage célébré, Henri n'avait pas tardé à s'en repentir. Un concile est convoqué, et, le 9 juillet 1540, près de deux cents prêtres, évêques, archidiaques, docteurs en théologie, doyens et dignitaires de l'Église, se réunissent solennellement à Westminster pour casser le mariage du roi, contre toute raison, et formuler en mauvais latin une sentence obscène qui lui rend sa liberté. « *Consideravimus enim*, disait ce synode d'anglicans, en style de matrones plus que d'évêques, *carnalem copulam inter Majestatem Vestram et prædictam dominam Annam minimè secutam esse, nec cum eâ, justo intercedente impedimento, consequi deindè posse. Quæ omnia, ex his quæ audivimus probacionibus, vera et certa esse existimamus* ¹... » Le latin, dit-on, brave l'honnêteté. Elle se venge quelquefois, et le latin ne sauvera pas la mémoire de Henri VIII de la honte d'un pareil arrêt.

Avec Catherine Howard, même scandale et même complicité du public, par la voix de ses représentants et de ses prêtres, dans l'ignominie de son roi. Catherine Howard n'était pas une grande sainte, quoique son mariage avec Henri VIII eût rendu un moment l'espoir au parti catholique; et je ne la défendrai pas contre l'historien Hume, si indulgent pour Anne Boleyn, si sévère pour Catherine, et qui l'accuse de s'être livrée « au plus infâme libertinage. » Je soupçonne l'archevêque de Cantorbéry, le fanatique Cranmer, dont le témoignage est si naïvement invoqué par

¹ *State Papers*, t. I^{er}, p. 652 (cité par M. Audin.)

l'austère écrivain, d'avoir mis beaucoup du sien dans cette accusation ; et quant au grand chambellan Wriothesley, cet espion pourvoyeur des plaisirs du roi, le rôle plus humain qu'il joue dans les préliminaires de ce triste procès, quelque ingénieusement présenté qu'il soit par M. Empis, ne m'inspire pas non plus une grande confiance. Quoi qu'il en soit, Henri VIII, après avoir quelque temps lutté contre les soupçons qui s'attaquaient à ce dernier attrait de sa vie sensuelle (il avait près de cinquante ans), fut bien obligé de se rendre à l'évidence. Catherine Howard avait fait comme presque toutes les femmes du roi : elle avait pris de grandes libertés, soit avant, soit après le mariage, avec tous ces ardents serviteurs de la cour qui pouvaient se croire la mission, le roi étant déjà mûr, de consoler ses jeunes épouses des ennuis ou des dégoûts de la grandeur ; et, d'un autre côté, Catherine Howard, quoiqu'elle fût d'une grande naissance, étant nièce du duc de Norfolk, avait pu avoir la pensée de racheter par quelques hommages secrets, peut-être par quelques plaisirs défendus, ce qui lui manquait en dignité véritable ; — car, il faut bien le dire ici en passant, il n'y avait pas alors, dans ce qu'on appelait le trône, et justement parce que le trône était tout, une vertu capable de faire une reine. Il y fallait autre chose. On a dit quelquefois, en parlant des gentilshommes français, que Dieu lui-même n'en pourrait pas faire. On aurait pu le dire à plus forte raison d'une reine de l'aristocratique Angleterre. Catherine d'Aragon avait été supplantée, non remplacée. Et de même que la princesse Marie, sœur de Henri VIII et femme de Louis XII, après avoir épousé le duc de Suffolk en secondes noces, était restée reine, Anne Boleyn, et après elle Jeanne Seymour, et Catherine Howard après Jeanne, en épousant Henri VIII restaient ses maîtresses. C'était la loi d'un temps et d'un pays de vieille noblesse où, quoique pût faire la bassesse publique, la hauteur du rang ne relevait

pas l'indignité du parvenu. De la royauté, les femmes de Henri avaient l'enseigne, la décoration, le bruit extérieur, les hommages intéressés, la pompe décevante et l'éclat superficiel, non la foi traditionnelle et le prestige respecté; et elles le savaient bien. Conduite à Calais à l'occasion d'une entrevue que le roi d'Angleterre avait demandée à François I^{er}, Anne Boleyn n'avait pu obtenir que la reine de Navarre y fût amenée par ce prince, et elle fut obligée de se masquer pour surprendre, au milieu d'un bal, l'honneur de danser avec le roi de France.

Malgré tout, si les femmes de Henri VIII avaient pu se faire illusion sur le vice radical de ces alliances qui, indépendamment des scandales qui semblaient les prémisses obligées de tous les mariages du roi, les exposaient à de pareils affronts, la façon dont le roi procédait avec ces créations éphémères de son caprice, aussitôt que son caprice faiblissait, aurait pu les éclairer et les avertir. M. Empis a très-vivement marqué cet irrésistible ascendant qui entraînait ces victimes de la convoitise royale, quand il fait dire à Anne Boleyn, au moment de marcher au supplice : « ... C'est du vertige ! on se laisse éblouir ! et l'on tombe dans l'abîme ! J'y suis tombée... Vois à quelle profondeur... Vois cet échafaud... Voilà le prix de ma tendresse ! Voilà ce que promet Henri VIII à toutes celles qui auront la hardiesse de l'aimer ! Jamais il ne refusera la vie d'un homme à sa haine, ni l'honneur d'une femme à ses désirs !... » Et en effet, au premier soupçon, disons mieux, au premier dégoût, le roi leur envoyait un lord commissaire pour les interroger ; il convoquait un parlement pour les juger ; il faisait venir l'exécuteur de Calais, un maître bourreau, pour leur trancher la tête. Ainsi avait-il fait d'Anne Boleyn ; et le soir même, quand le signal de son exécution se voyait encore des hauteurs de Richmond, pressé de jouir de sa conquête, il épousait Jeanne Seymour. Ainsi fit-il de Catherine Howard, mais non sans

mettre encore une fois le public, comme je l'ai déjà fait remarquer, dans la confiance de sa mésaventure conjugale.

Henri VIII s'était toujours cru un grand maître et un expert infailible dans l'art d'apprécier la primitive innocence des femmes que, bien ou mal, il épousait. Le procès de Catherine Howard prouve que son infailibilité sur ce point délicat n'était pas, plus que toute autre, à l'abri d'une fausse impression ou d'une adroite tromperie. « Il reconnut avec surprise, dit le sérieux Hume, que cette habileté à discerner une vierge véritable, dont il s'était vanté (bien à tort) à propos d'Anne de Clèves, avait été en défaut à l'égard de son épouse actuelle... » Mais le parlement vint au secours de cette détresse de son roi. « Les deux chambres, raconte le même historien, ayant reçu la confession de la reine, présentèrent au roi une adresse qui contenait plusieurs articles singuliers. Elles invitaient Sa Majesté à *ne point s'affliger d'un accident désagréable auquel tous les hommes étaient sujets*, à considérer la fragilité de la nature humaine ainsi que la vicissitude des choses de ce monde, et à tirer de ces considérations *un moyen de se consoler.....* » Mais Henri VIII se souciait peu d'être consolé; il voulait être vengé, et il était sur ce point de l'avis de Sganarelle :

Des actions d'autrui l'on nous donne le blâme...
 Si nos femmes, sans nous, font un commerce infâme,
 Il faut que tout le mal tombe sur notre dos !
 Elles font la sottise et nous sommes les sots !
 C'est un vilain abus, et les gens de police
 Nous devraient bien régler une telle injustice.

La police de Henri VIII, c'était son parlement. Ce fut lui qui régla la chose; et pour assurer désormais ce terrible mari contre le retour de ses infortunes domestiques, le parlement déclara traîtres à l'État : « 1° Tout individu qui, connaissant les débordements de la reine, ne les révélerait pas aussitôt au roi; 2° toute jeune fille qui, ayant perdu sa

virginité, oserait épouser le souverain ; 3° toute reine d'Angleterre qui se laisserait séduire ; 4° tout individu qui lui ferait la cour et lui adresserait une déclaration de bouche ou par écrit, ou par un entremetteur ; et enfin quiconque encore lui servirait de confident ou de témoin dans de coupables intrigues¹. » Le roi sanctionna cet arrêt, qui ne mit pas les rieurs de son côté. L'Angleterre s'en moqua. Mais la tête de Catherine Howard et celles de ses complices, vrais ou supposés, tombaient en même temps sur l'échafaud dressé devant Tower-Hill. Le bruit de la hache couvrit les sifflets. Vieilli avant l'âge, Henri VIII n'était plus sensible qu'à cette joie. Le libertin insatiable n'était plus qu'un Sganarelle sanguinaire. Henri termina, entre les bras de Catherine Parr, qui était une veuve déjà mûre, une vie que la débauche avait abrégée, et que Dieu, comme le remarque Voltaire, laissa finir dans un lit royal.

Tel était Henri VIII ; et si, pour résumer cette chronique de ses amours, la seule qui nous ait occupé aujourd'hui, je fais remarquer qu'il infligea le divorce et le déshonneur à quatre de ses femmes, la mort à deux, l'espionnage à toutes, et, pour comble de cruauté, la bâtardise à ses deux filles, nées l'une et l'autre en légitime mariage ; si j'ajoute que la dernière de ses femmes, cette Catherine Parr, qui avait été lady Latimer, n'échappa au sort tragique de ses devancières que par un hasard miraculeux, et que ce qu'il voulait punir en elle, ce n'était, cette fois, ni la virginité absente ni l'infidélité soupçonnée, mais le succès qu'elle avait eu plusieurs fois contre lui, devant témoins, dans mainte controverse religieuse où elle excellait, de même que Néron faisait mourir le poète Lucain pour crime de poésie, et que lui-même (Henri VIII) faisait punir de la dégradation et du fouet les professeurs et les étudiants de l'Université d'Oxford qui

¹ *Statutes of the Realm*, t. IV, p. 859.

avaient l'audace de prononcer le grec autrement que lui; — si j'ajoute que, bourreau de sa famille, fléau de sa foi, spoliateur des biens de l'Église, dilapidateur des deniers publics, faux monnayeur, faux témoin, faux dévot, corrupteur de la justice et violateur de la loi naturelle jusqu'à ce point d'avoir obligé le père d'Anne Boleyn à siéger parmi les juges de sa fille, il fut encore un pédant rancuneux, un discuteur fatigant, un gourmand capricieux et insatiable, en sorte qu'il réunit en lui tous les travers ridicules à tous les grands vices; — si je dis tout cela, on n'aura encore qu'une idée incomplète de ce malfaiteur couronné qui employa trente-sept ans de règne à tourmenter et à avilir l'humanité.

Il mourut dans son lit, et Hume, qui est bien un peu suspect en ce point (mais d'autres l'ont dit après lui), Hume fait cette réflexion « que non-seulement ce prince se fit respecter de ses sujets, mais qu'il n'en fut jamais haï. » Soit ! ce monstre fut populaire, comme Néron, qui l'avait été parce qu'il jouait de la flûte devant la foule; comme Domitien, qui le fut aussi, au témoignage de Juvénal, jusqu'au jour où il se fit craindre de la populace :

*Sed perit, postquam cordonibus esse timendus
Ceperat.*

Le roi d'Angleterre fut plus heureux, il resta populaire jusqu'au bout. O popularité! quand nous diras-tu ton secret?

En attendant, nous cherchions le dramatique dans l'histoire de Henri VIII; l'avons-nous trouvé? Il y a un moment dans *Britannicus* où le poète nous jette soudain ces trois mots, d'un effet si saisissant et si terrible: « *Néron est amoureux!* » et cela seul explique le drame. Ce moment n'arrive jamais dans l'histoire de Henri VIII. Il est plein de désirs et vide d'amour; il respire le libertinage et la luxure, jamais la passion. Si ce n'est l'amour, est-ce donc l'ambi-

tion, la politique, la religion, la chevalerie, qui sont chargées de la partie dramatique de sa destinée? Son ambition rôde autour d'une alcôve, sa politique est fourberie, sa réforme religieuse est une vengeance de libertin, son courage est d'un matamore, non d'un chevalier. Est-ce parmi les siens, chez ses conseillers, ou ses ministres, ou ses docteurs, ou ses prêtres, que nous trouverons l'étincelle dramatique? Ils ne savent que servir et mourir; quelques-uns meurent héroïquement; pour le drame ce n'est pas assez. Est-ce parmi ses femmes? Ses femmes aussi savent mourir. L'inexorable barbarie de leur bourreau relève leur rôle au dernier moment. Ces folles de leurs corps meurent comme des saintes. Il y a un dernier mot d'Anne Boleyn qui est sublime : « Soyez béni, écrit-elle au roi; d'une femme vous avez fait une marquise, d'une marquise une reine, d'une reine une martyre!... » Mais des femmes qu'on fait reines pour les posséder, qu'on épouse au pied des échafauds, et dont on profane périodiquement la couche par des inquisitions scandaleuses, ces femmes dont l'histoire a fait si souvent justice, le drame n'en peut rien faire. Le drame, c'est l'esprit, non la chair. La couche sanglante et déshonorée d'un roi sensuel ne peut être le trépied de l'inspiration dramatique. Les vices des hommes ont été de tout temps, je le sais, le ressort de la comédie; mais ceux des rois sont trop sérieux et de trop grave conséquence pour être comiques. On ne rit pas d'un ridicule qui a pour lui le juge, le soldat et le bourreau. On ne rit pas d'un bouffon qui a signé les six articles du *Statut de sang* (*bloody bill*); et, d'un autre côté, il n'y a aucune grandeur véritable ni aucun élément d'émotion tragique dans une passion où se trahissent, même sous la pourpre et dans l'éclat du trône, tous les grossiers aiguillons de la chair et toutes les profanes ardeurs de la convoitise.

Où est donc le drame dans cette histoire de Henri VIII? Le

drame, il n'est pas sur la terre, il est là-haut. « Ces grandes pièces qui se jouent sur la terre, écrivait Balzac, ont été composées dans le ciel, et c'est souvent un faquin qui doit en être l'Atrée ou l'Agamemnon... Cette main invisible donne les coups que le monde sent. Il y a bien je ne sais quelle hardiesse qui menace de la part de l'homme, mais la force qui accable est toute de Dieu... »

J'ai cité ailleurs ces réflexions admirables. L'entraînement de mon sujet les ramène ici presque forcément sous ma plume; car elles montrent ce que la morale et la philosophie peuvent tirer de ces histoires où le drame ne trouve rien.

II

— 18 JUIN 1854. —

Nous savons maintenant qu'en présentant, sous une forme dramatique et dans une succession de tableaux animés par les passions de ses personnages, une période considérable de l'histoire d'Angleterre, M. Empis n'a pas voulu faire un drame, et qu'il a sagement reculé devant la difformité de son héros. Nous savons qu'il a fait un livre, non une pièce de théâtre; qu'il s'est adressé au public qui peut lire à tête reposée, prendre, quitter un volume, se donner du temps, non au public avide d'émotions immédiates, et qui n'a qu'une heure à donner; habile réserve et prudent calcul, et que M. Empis avait plus de mérite à faire que personne au monde; car ce public des représentations dramatiques, c'était surtout le sien, un public qui le connaissait et qui l'aimait. Quoi qu'il en soit, nous savons pourquoi l'auteur de *Lord Novart* s'est arrêté cette fois au seuil même de ces théâtres

qu'il a si souvent remplis, et nous sommes donc fort à notre aise pour le juger.

En effet, puisque M. Empis n'a pas voulu faire un drame, nous ne lui appliquerons pas la rigueur de la critique dramatique. Nous lui laisserons volontiers le champ, l'air, l'espace et la liberté qu'il s'est donnée. Nous n'exigerons pas de lui une fidélité absolue aux lois d'un genre qu'il connaît mieux que nous, et auxquelles il n'a manqué que volontairement et de parti pris. Nous lui contesterons plutôt, dans une œuvre qui a la très-légitime prétention d'être historique, l'emploi de quelques moyens qui trahissent trop visiblement d'autres habitudes.

Ainsi M. Empis met en scène, dès le début de son œuvre, toutes les femmes de Henri VIII, Anne de Clèves exceptée. Et non-seulement il les rassemble ainsi dans une sorte d'introduction dramatique, mais ces femmes, qui ne sont encore que des filles d'honneur de Catherine d'Aragon, Anne Boleyn, Jeanne Seymour, Catherine Howard, Catherine Parr, passent ainsi par troupe dans le bagage de toutes les reines qui se succèdent dans cette histoire, depuis la première Catherine jusqu'à la dernière. A chaque fois qu'une de ces reines d'un jour vient à tomber du trône par le divorce ou par la mort, une de ces filles d'honneur se détache du groupe, et elle s'en détache pour tomber à son tour dans l'abîme ouvert qui les dévore toutes. Dans un drame proprement dit, ce serait là, sans aucun doute, une heureuse idée, mais qui l'est beaucoup moins dans une œuvre d'une portée plus historique que théâtrale. Je sais que c'est l'unité du livre, l'idée mère d'où il est sorti, sa moralité, peut-être son succès. Et pourtant j'insiste sur le défaut d'une pareille conception dans une pareille œuvre. Cette unité, même arrangée comme elle l'a été par M. Empis, j'entends de main de maître, ce ressort si évidemment artificiel, cette combinaison si visiblement factice, la vraisemblance historique la repousse, et

il n'en faut pas davantage pour que je la condamne dans l'œuvre de M. Empis. Car vous n'êtes pas le drame, cela est bien convenu. Qu'êtes-vous donc, si vous n'êtes pas non plus l'histoire? Et où s'arrêtera votre fantaisie, si elle ne se résigne pas à une certaine mesure de vérité et d'authenticité traditionnelle?

M. Empis n'a pas donné une seule date dans tout son livre, et je ne sais s'il a mal fait; mais en ne donnant pas les dates, il nous oblige à les chercher quelquefois; et, par exemple, son livre commence au moment des premières intrigues qui amenèrent le procès et plus tard le divorce de Catherine d'Aragon, c'est-à-dire en 1527. Henri VIII est mort en 1547, à cinquante-sept ans. Il avait épousé en 1533 Anne Boleyn, en 1536 Jeanne Seymour, en 1540 Anne de Clèves et Catherine Howard, en 1543 Catherine Parr¹. Il est difficile de supposer que des filles d'honneur qui auraient eu, d'après la fiction adoptée par M. Empis et au moment de devenir reines, l'une neuf ans, l'autre treize ans, une troisième seize ans de plus qu'au début de cette histoire, eussent conservé, après un si long stage d'amour dans les antichambres du palais, leur ascendant sur un roi que sa complexion rendait surtout sensible à la jeunesse, au plaisir et à la nouveauté. Dans Catherine Parr, cela est vrai, Henri VIII, qui avait alors cinquante-deux ans, et que ses mécomptes successifs avaient dégoûté des vierges, ne voulut épouser qu'une veuve déjà mûre; mais qui se figure Catherine Howard, la même que Henri VIII, appelait *une rose sans épines*, et pour laquelle il avait commandé un hymne religieux à l'évêque de Lincoln, qui se figure cette nièce de Norfolk, treize ans plus tôt, dans le cortège de Catherine d'Aragon, et passant de la domesticité de Catherine à celle de Boleyn, de Boleyn à Seymour, de Seymour à Anne de Clèves, et partout escortée, dans cette

¹ *Chronologie universelle*, par M. Charles Dreyss, dans l'excellente collection de M. Duruy; Paris, 1855.

vie si publique, de ce jeune Deheram, son imperturbable amant, qui fut le secrétaire de sa chambre, quand elle fut reine, et, quand il fallut mourir, son intrépide précurseur sur l'échafaud? Il est impossible de ne pas remarquer ici que, pour avoir cherché l'unité, l'auteur a rencontré l'in vraisemblance. J'en dirai autant de la facilité de toutes ces reines à conserver dans leur cour, dans leur intimité et dans leur confiance des rivales avérées et qui ne s'en cachent pas; car cette Catherine Howard, par exemple, dans un bien long entretien avec son amant (*scène II du cinquième tableau*), lui promet de n'être jamais à personne, « le roi excepté, » dit-elle; et cela, quand elle est encore séparée du trône par trois rivales, dont l'une, l'altière Boleyn, le tient encore et ne paraît pas trop disposée à le céder.

Non que je conteste que M. Empis n'ait tiré de beaux effets de tous ces rapprochements un peu factices, quand il groupe, par exemple, autour de ces malheureuses reines qui vont périr, celles de ces jeunes filles que le bandeau Royal n'a pas encore flétries, comme dans cette scène (*du sixième tableau*) :

HENRI.

..... Lady Boleyn, tenez-vous prête à vous présenter à la barre. Je vous y engage et je vous le commande.

ANNE BOLEYN.

Lady Boleyn! Ah! je me serais bornée volontiers à ce nom, je me serais tenue sans regret à ma place, si Dieu et Votre Majesté n'en avaient décidé autrement... et je ne me suis jamais tant oubliée sur ce trône où vous m'avez fait monter, sire, que je ne me sois toujours attendue à la disgrâce que j'éprouve!...

JEANNE SEYMOUR *tombe aux genoux du roi.*

Pitié, sire; sauvez-la, sauvez-la, ou je meurs à vos pieds!...

CATHERINE HOWARD.

Pardon !

ANNE BOLEYN.

Justice !

CATHERINE HOWARD *se jette aux pieds du roi avec
Elisabeth.*

Sire, regardez cette enfant!...

ÉLISABETH, *en pleurs.*

Mon père!... ma mère t'aime tant!

JEANNE SEYMOUR.

Au nom de votre fille!... »

Je le reconnais, M. Empis a très-habilement sauvé par la vivacité du dialogue ce que ces situations ont de forcé, et il a tiré l'émotion de l'invraisemblance en homme à qui tous les secrets de l'art sont connus ; mais je l'aime mieux quand il a osé, comme c'était la loi du genre qu'il a choisi, la vérité avec l'intérêt.

Un autre ressort que M. Empis a cette fois emprunté très-fidèlement à l'histoire, quoiqu'il en ait abusé, c'est cette manie divinatoire, ce penchant et cette croyance aux prophéties qui était un des travers du temps. Il est bien certain que, manié avec délicatesse et discrétion, ce moyen avait sa valeur, et qu'en plaçant cette confuse chronique dans un cercle de prédictions qui, commencées à la première scène, viendraient se rejoindre pour ainsi dire à la dernière, on lui donnait ainsi une sorte d'unité fatale et pathétique :

..... *Servetur ad inum
Qualis ab incepto processerit, et sibi constat.*

Cela s'est dit des personnages d'un drame, et cela peut se dire aussi de l'action dans laquelle ils sont engagés. Il est

utile, en effet, qu'une sorte de prévoyance, habilement ménagée, facilite au spectateur l'intelligence des événements et l'explication des péripéties par lesquelles on le fait passer ; mais si un peu de prévoyance sert au drame, trop de prévoyance lui nuit. On prédit trop dans l'histoire de M. Empis. Ce don de prédire, s'il vaut quelque chose, ne vaut guère que par sa rareté. Tombé dans le domaine public, le métier de prophète s'avilit. On sait l'histoire de cette Élisabeth Barton, surnommée la sainte fille de Kent, qui, dans le temps du procès de Catherine d'Aragon, « avait prédit que si Henri VIII exécutait le divorce et qu'il épousât une autre femme, il perdrait sa couronne en moins d'un mois et mourrait de la mort des scélérats¹. » La prédiction tourna contre elle, et après avoir remué tous les couvents d'Angleterre, la nonne de Kent, condamnée pour crime de trahison, fut étranglée avec quelques-uns de ses croyants et de ses complices. Une autre histoire, non moins lamentable, est celle de cette séduisante et spirituelle Anne Askew, qui fut arrêtée avec sa confidente Jeanne Bocher, condamnée comme hérétique, brisée par une horrible torture, puis portée dans un fauteuil jusque sur l'échafaud où elle fut brûlée vive. De cette hérétique, M. Empis a fait une prophétesse, et de la prophétie très-modifiée d'Élisabeth Barton, le point de départ et le pivot de son histoire. Dès le début du livre, nous trouvons en effet Anne Askew parmi les filles d'honneur de la reine, prophétisant du ton le plus sévère et glaçant de terreur toute cette jeunesse frivole, insouciante et ricieuse...

ANNE ASKEW.

Ah ! ne plaisantez pas, ne raillez pas, miss Anne Bo-
leyn !....

JEANNE SEYMOUR et CATHERINE HOWARD.

Ah ! ah ! ah !....

¹ Hume, t. IV, p. 347.

ANNE ASKEW.

Jeanne Seymour!... Catherine Howard!... Ah! croyez-moi, ne riez pas!...

JEANNE SEYMOUR *troublée, à Catherine Howard.*

Quel regard!

CATHERINE HOWARD.

Son accent m'a fait frémir!

ANNE BOLEYN *avec enjouement.*

Folles!... eh! que vous importe?

CATHERINE HOWARD.

Qui sait?

ANNE BOLEYN *avec ironie.*

Eh! ne voyez-vous pas qu'affaiblie par l'étude et ses pieuses rêveries, la pauvre enfant est sujette à des vapeurs....

JEANNE SEYMOUR.

Non! c'est son cœur qui l'éclaire et qui s'effraye pour nous....

Tel est le rôle d'Anne Askew dans le livre de M. Empis. Elle en est l'oracle vivant, assidu, toujours respecté, jamais écouté. On la retrouve partout calme, éloquente et intrépide. Mais elle ne se contente pas de prédire; elle souffle à tous ceux qui l'entourent ou qui l'approchent l'esprit prophétique, et elle le fait tomber dans une exagération qui, en dépit du talent de l'auteur, en détruit parfois tout l'effet; car toutes ces prophéties, songez-y bien, ce sont des prophéties de mort. « *Tremble, ton heure approche!* » dit quelque part Anne Askew au cardinal Wolsey. « *Vous serez près de moi tous les deux,* » dit ailleurs Anne Boleyn, et, quelques années avant sa mort, à deux de ses pages qui furent en

effet exécutés avec elle. Anne prédit l'échafaud à ses pages, elle le prédit pour elle-même; elle prédit la couronne à ses rivales. Wolsey prophétise (t. 1^{er}, p. 214); Deheram, le secrétaire de la chambre, prophétise (p. 250). Catherine Howard prédit sa propre grandeur. Le roi lui-même (mais lui, il prédit à coup sûr, il est le maître), le roi prédit, bien avant la mort de sa seconde femme, l'élévation de la sixième. Enfin il n'est pas jusqu'au grand chambellan Wriothsley, cet espion pourvoyeur du lit et de l'échafaud de Henri, qui ne tire aussi la bonne aventure; mais le chambellan a une manière à lui: « Mon cher bon ami, dit-il à Deheram, tu dois bien me connaître (*il lui serre tendrement les mains*)... Depuis que j'ai eu la force d'envoyer à l'échafaud les deux hommes vénérables que pendant un temps j'ai le plus aimés, Fisher et Morus, ma réputation doit être faite. Dès que le roi a parlé, mon cœur devient d'airain. La loi ordonnât-elle un jour qu'on te pendit au gibet ou qu'on te tranchât la tête, dussé-je faire tirer par quatre chevaux tes membres déchirés et sanglants, et mettre ton corps en cinq quartiers, je te le jure ici par les mânes sacrés de ta pauvre mère, mon cher enfant, tu ne trouverais en moi ni cœur ni entrailles!... Je ne te ferai pas la moindre miséricorde! » — Et ainsi fit-il. Deheram fut pendu et écartelé, et sa tête exposée sur le pont de Londres.

Au bout de ces prédictions qui s'accomplissent si imperturbablement, on se demande parfois comment des gens qui savent si bien l'avenir s'exposent avec un entrain si volontaire ou une insouciance si résignée à des malheurs si exactement prévus. Dans cette comédie tout humaine qui se joue dans le palais de Henri VIII, on voudrait voir les ressorts plus près de terre, les moyens plus naturels, les vrais mobiles mieux étudiés, et je suis de l'avis d'Anne Boleyn quand elle dit à sa fille d'honneur, Anne Askew: « ... Non, non, je ne puis croire à toutes ces prédictions! On est maî-

tre de sa destinée ! Moi-même vingt fois j'ai pu choisir ma voie, m'arrêter, et, après avoir passé outre, revenir encore sur mes pas ! Non, les arrêts du ciel ne sont pas irrévocables : sa colère peut toujours être apaisée ; Dieu est trop juste et trop bon pour ne pas se laisser fléchir à nos prières, à nos repentirs ! » Je crois, pour l'honneur de la justice divine et de la liberté humaine, je crois que la vérité de l'histoire est plutôt là que dans ce fatalisme aveugle et crédule dont l'auteur des *Six Femmes de Henri VIII* a fait, si je l'ai bien compris, un des principaux ressorts de son ouvrage.

Après avoir signalé ces deux défauts du livre de M. Empis, l'art un peu factice avec lequel il a groupé ses principaux personnages et l'abus qu'il a fait de l'esprit fataliste, il me resterait beaucoup à louer dans son œuvre ; et ce que j'y voudrais relever surtout, c'est le très-habile emploi qu'il a fait de toutes les données authentiques, de toutes les traditions certaines, de toutes les conjectures autorisées, en un mot de toute la partie vraiment sérieuse de cette grande chronique d'ambition et de libertinage, de religion et d'amour, de corruption et de politique qu'il s'était donné mission de ranimer et de rajeunir. Et, par exemple, dans toutes ces scènes du palais du Greenwich, à l'époque de ce tournoi célèbre qui fit éclater la jalousie longtemps contenue du sanguinaire époux d'Anne Boleyn, quelle vivacité et quel entrain ! avec quel art l'auteur se plaît à embrouiller tous ces nœuds formés par l'intrigue et la ruse, et avec quelle dextérité il les dénoue ! Quelle scène que celle du mouchoir tombé des mains de la reine et ramassé par le vicomte de Rochefort ! Quelle scène aussi (dans le *treizième tableau*) que celle de cet écrit trouvé dans l'appartement de Catherine Parr, et qui lui révèle le sort terrible dont elle est menacée ! Et quel entretien que celui qui la sauve, et dans lequel le tigre s'apprivoise sous cette main délicate et par l'effet de cette voix enchanteresse ! Comme on aime à re-

trouver là, sous cette forme émouvante qui leur rend la nouveauté et la vie, ces personnages et ces événements ensevelis depuis trois siècles dans la nuit du passé! et avec quel plaisir on rapproche de ces ingénieuses restitutions que l'écrivain dramatique fait ici à l'histoire tout ce qui, dans les écrits de Hall, de Godwin, d'Herbert¹ et de tant d'autres, les éclaire et les autorise!

Après ce mérite de l'authenticité traditionnelle, qui est le premier dans ce genre d'ouvrage, il en est un autre où M. Empis a pu se donner plus de carrière, et où il n'a pas moins réussi : je veux parler des portraits de fantaisie et des scènes d'imagination qu'il a mêlés à ses récits, en les rattachant par toute sorte de liens vraisemblables à sa donnée principale. L'histoire nous donne plus ou moins la physionomie des personnages qui remplissent ses premiers plans; et toutefois, entre tant de témoignages que la tradition rapporte, il faut choisir, et le choix est souvent difficile. On y réussit pourtant avec beaucoup de sagacité et beaucoup d'étude, et je ne demande pas mieux que de prendre pour vrais les portraits principaux que M. Empis a tracés, Henri VIII, Catherine d'Aragon, Wolsey, Campeggio, Cromwell, et beaucoup d'autres. Peut-être a-t-il un peu chargé le lord chambellan. Pourquoi en faire une sorte d'abrégé de toutes les turpitudes de cette cour, le bouc émissaire des vices du temps? Ces loustics de perversité aristocratique, ces Figaro d'antichambres royales, ainsi outrés jusqu'à l'horrible, sont-ils toujours dans la vérité? Peut-être aussi, en écrivant le rôle d'Anne Boleyn, M. Empis a-t-il pris trop au sérieux la résignation un peu emphatique de sa fin? Peut-être l'a-t-il faite tour à tour trop vertueuse comme fille d'honneur, trop dépravée comme femme, trop insolente comme reine, trop sublime comme martyre?...

¹ Cités dans l'*Histoire de Henri VIII*, de M. Audin.

« Moi, l'aimer!... moi, ingrat (c'est la fille d'honneur qui parle à lord Piercy, son fiancé), de l'amour pour lui (le roi)! Mais tout à l'heure, à ses côtés, j'éprouvais une terreur invincible, et sa main glaçait la mienne! Eh! que penser, dites-moi, de cette grande admiration pour les vertus de Catherine, de cette tendresse fastueuse dont il fait étalage à l'égard d'une infortunée dont il brise le cœur?... Vous l'avez entendu? il redouté la vengeance du ciel. L'imposteur! se jouer et rire des choses saintes! Ah! ce mélange inouï de dévotion et de libertinage, de genuflexions et de mascarades, cet amour bizarre et fantasque qui, sous les yeux de sa fille, se promène et s'arrête tour à tour sur toutes les femmes de la reine, sans même savoir où se fixer, que vous dirai-je? l'ambition de mon frère, les séductions de lady Marguerite, les pièges de Marc Smeaton, l'aspect de sir Guillaume Kingston, de ce géolier attaché à toutes les fêtes royales... ce présage même d'Anne Askew, ce cri menaçant qu'en vain j'ai cherché à étouffer sous le rire et sous le sarcasme, oui, milord, oui, tous ces souvenirs, toutes ces pensées m'obsèdent et m'épouvantent!... »

Certes, c'est là un très-noble et très-éloquent langage, et la vertu n'en parlerait pas un autre. Mais songez que cette amante si fidèle a déjà la trahison au fond de son cœur, que tout à l'heure elle sera marquise de Pembroke, que demain elle sera reine! M. Empis n'a-t-il pas un peu brusqué le passage de cette vertu à cette royauté? — Et Anne de Clèves? Le peintre n'a-t-il pas, dans cette copie qu'il en a faite d'après l'histoire, un peu altéré l'original? Quoique les scènes qui se rapportent, dans le livre de M. Empis, au mariage de cette malencontreuse princesse avec Henri VIII, soient d'une nouveauté fort amusante, l'auteur s'y est-il suffisamment préservé de cette exagération qui met si facilement le comique sur les confins du grotesque,

et qui fait aboutir à la caricature un portrait conçu dans une tout autre intention? Je suis fort porté à croire que, lorsque le roi d'Angleterre se vit pris au piège de *cette grande cavale flamande*, comme il appelait Anne de Clèves, il fit en effet une piteuse mine, et je passe condamnation sur toutes les libertés que M. Empis s'est données à son sujet. Qui peut marquer la limite du dépit et de l'orgueil blessé dans un pareil homme? Passe donc pour Henri VIII et pour ce rôle moitié Cassandre, moitié Barbe-Bleue, que M. Empis lui fait jouer dans ces scènes de Rochester; passe pour ce langage qu'il met dans sa bouche, et qui fait dire à Norfolk « que si, dans une farce sur un théâtre, on entendait « de pareils discours, il faudrait baisser les yeux et rougir « de honte... » Norfolk a bien raison. Mais avec Henri VIII la fantaisie du peintre a pu se donner carrière. Pourquoi y compromettre aussi cette pauvre princesse, Anne de Clèves, qui n'eut que le tort de vouloir être reine d'Angleterre, comme une simple fille du palais? J'aurais voulu, pour ma part, qu'Anne de Clèves, arrivée à Rochester, n'y eût pas débarqué avec elle un de ses mignons d'Allemagne. J'aurais voulu que, devenue reine, elle ne fût pas injuriée par ses filles d'honneur; et enfin, si extraordinaire qu'ait été sa résignation après ce honteux procès qui lui fit perdre la couronne et qui la montra si soumise à une déchéance ridicule et à une capitulation d'argent, j'aurais encore voulu qu'elle ne réparût pas, comme elle le fait dans les dernières scènes du livre de M. Empis, sur un pied d'intimité vraiment inexplicable chez ce roi qui l'a répudiée.

Mais ce sont là de pures chicanes. M. Empis a été mieux inspiré, comme je l'ai dit, dans beaucoup de portraits et dans beaucoup de scènes d'une invention plus franche et plus vraisemblable. Toutes celles, par exemple, où, dans le monastère de Black-Friars, pendant le procès de Catherine d'Aragon, il introduit le peuple, les bourgeois de Londres,

les moines des couvents menacés, les hommes de loi, les docteurs, toutes ces scènes sont fort habilement tracées. Le peuple y est vivant et ressemblant. Ajoutons que tout ce qui compose le spectacle de ces réunions publiques révèle, dans le peintre qui les reproduit, une sérieuse étude des costumes, des usages et des mœurs du temps. J'ignore, il est vrai, si M. Empis a trouvé dans l'histoire ou ailleurs le rôle de son Nicolas Brands. C'est malgré tout une heureuse création. Conseiller officieux, curieux insatiable, bailleur de fonds, messenger d'amour et entremetteur de mariages, poltron, gourmand, servile et guoguenard, l'ubiquité de ce personnage, lors même qu'on a quelque peine à l'expliquer, n'est jamais ni importune ni fatigante ; et quand, à la fin, Henri VIII est réduit à chercher dans les raffinements de la bonne chère la consolation de sa vieillesse impuissante et découragée, c'est Nicolas Brands qui devient le premier maître de l'hôtel du roi, et personne ne s'en plaint. Il a bien gagné sa charge. Reste à savoir, avec ce besoin de mouvement qui le possède, comment il la remplira.

Résumons toute cette étude : M. Empis a trouvé, je crois, la vraie forme de développement dramatique que comportait la physionomie de Henri VIII, telle que l'histoire la donnait. Impossible dans le drame restreint, comme j'ai essayé de le prouver, ce caractère devait reprendre dans une série de scènes historiques, habilement prolongées, sa vérité et sa vraisemblance. Et, au contraire, présentée en raccourci dans une action limitée par la convenance théâtrale, cette figure eût fait éclater son cadre. Quand on veut mettre le roi Henri VIII sur la scène, on est placé entre deux écueils, entre l'inconvénient de le travestir pour le rendre supportable, et le danger de le rendre invraisemblable en le représentant tel qu'il est.

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

Il semble que ce vers ait été fait pour Henri VIII, et aussi personne, avant cet essai de M. Empis, n'avait sérieusement tenté d'aborder cette physionomie redoutable, personne ne s'était risqué avec succès à la recherche de cette hideuse ressemblance. Shakspeare, qui a peint avec malice le cardinal Wolsey, *ce renard sacré, ce vice revêtu d'écarlate*, — et qui a fait un portrait si touchant de Catherine d'Aragon, une peinture si vive, si fine, si délicate, si féminine d'Anne de Boleyn, — Shakspeare a reculé devant Henri VIII. Il y avait à cela, je le sais, de bonnes raisons. Le grand tragique anglais avait écrit sa pièce sous le règne d'Élisabeth et pour glorifier la fille dans le père. Et aussi, comme le remarque justement M. Guizot, « le caractère de Henri VIII, dans la pièce de Shakspeare, est complètement insignifiant, » et la pièce elle-même ne semble jamais avoir eu pour le public d'Angleterre que le mérite d'un mélodrame à grand spectacle.

PREMIER BOURGEOIS.

.... Depuis le jugement, Catherine, la princesse douairière, a été transportée à Kimbolton, où elle est actuellement, et malade...

SECOND BOURGEOIS.

Hélas ! vertueuse dame ! (*Trompettes.*) — Mais j'entends les trompettes. Serrons-nous ; la reine (Anne Boleyn) va passer.... (*Suit la description du pompeux cortège.*)

Vertueuse dame, j'entends les trompettes ! Oh ! le trait de génie ! Oh ! le rapprochement admirable ! Et comme Shakspeare connaissait le peuple ! comme il savait le secret des foules stupides ! comme il savait le faible et le fort du cœur humain !

M. Alexandre Dumas, qui a réussi à tant de choses, s'est essayé également, sans y réussir, à une tragédie de Henri VIII. Il l'a nommée *Catherine Howard*. Dans la *Cathe-*

rine Howard de M. Dumas, Henri VIII n'est pas précisément un roi débonnaire; et voici ce qu'il dit à un gentilhomme qui a pris un peu trop chaleureusement, pendant son procès d'adultère, la défense de la reine : « Mylord (*et il pose un pied sur la table qui est devant lui*), mylord, tu ne te rappelles ni qui tu es, ni qui je suis; tu oublies que Dieu m'a mis dans cette main un des plus grands royaumes de la terre, et que, selon que je l'ouvre ou que je la ferme, *je donne de l'air à quatorze millions d'hommes ou que je les étouffe...* » Malgré tout, Henri VIII n'est pas le personnage odieux de la pièce de M. Dumas. Il y a là un duc de Dierham, un jeune Ethelwood, qui attire à lui toute l'horreur du drame et qui le partage avec Catherine, dont il est l'époux secret. Catherine est recherchée par le roi. Dierham a l'idée, pour la soustraire quelque temps à cette périlleuse poursuite, de lui faire boire un narcotique qui la fait passer pour morte; puis il la sauve de cette mort, réelle pour tout le monde, apparente pour lui seul (ne dirait-on pas que la pièce de M. Dumas a été faite pour donner raison au docteur Josat?). Plus tard, et quand Dierham, pour échapper à la vengeance de Henri VIII, prend la place de sa femme ressuscitée sur la couche funèbre d'où, le péril passé, il espère bien sortir à son tour, Catherine, au lieu de veiller sur lui, jette dans la Tamise la clef du caveau, et se livre à la passion du roi. Mais Dierham est sauvé par les soins d'une autre. Il se venge en dénonçant le mariage de sa femme, qui est devenue la reine, en tuant le chevalier qui a pris sa défense en champ clos, et en se substituant masqué au bourreau qui doit lui trancher la tête en place publique; et ainsi fait-il. Est ce assez de trahisons et de vengeances? Que devient Henri VIII dans cette complication d'horreurs? Il disparaît sans qu'on sache trop ce qu'il devient,

Tyran au premier acte et barbon au dernier...

Je finis, car ce n'est pas une thèse que je soutiens, et je ne demande pas mieux que d'applaudir au poète qui parviendra jamais à rendre supportable sur la scène, encore mieux que ne l'a fait M. Dumas, le personnage de Henri VIII tel que l'histoire nous le montre. En attendant, j'applaudis à la tentative de M. Empis, qui l'a rendu si supportable dans un gros livre. « Mettre l'histoire en dialogue et dérouler sur la scène toute une chronologie, c'était, dit Johnson, une des distractions de nos rudes ancêtres les jours où ils voulaient s'amuser. Les clercs d'une paroisse jouèrent une fois à Clerkenwell une pièce qui dura trois jours et qui contenait *toute l'histoire du monde...* » M. Empis nous a traités comme un peuple poli et civilisé. Son livre peut se lire en quelques heures ; sa pièce ne contient que l'histoire d'un règne ; elle ne sera jamais jouée sur la scène, mais elle sera fort recherchée des esprits sérieux et même des lecteurs frivoles : elle instruit et elle amuse.

III

La retraite de Charles-Quint.

— 16 JUILLET 1854. —

Il y a peu de jours, on a pu lire dans les journaux un extrait du curieux récit de la mort de Charles-Quint, telle que M. Mignet l'a supérieurement racontée¹; — récit curieux, en effet, bien que le fier empereur, reclus volontaire depuis près de deux ans, dans un couvent de moines, au pied des montagnes de l'Estramadure, — lui qui aurait pu mourir à la tranchée de Metz ou sur le champ de bataille d'Ingolstadt, — attendit la mort telle qu'elle s'approchait de son lit de douleur, dépouillée de tout prestige, avec son cortège d'infirmités incurables, entre un majordome et un confesseur. «..... Or, j'ay pensé souvent, écrit Montaigne, d'où venoit cela qu'aux guerres le visage de la mort, soit que nous la voyions en nous ou en aultruy, nous semble sans comparaison moins effroyable qu'en nos maisons... Je crois, à la vérité, que ce sont ces mines et appareils, de quoy nous l'entourons, qui nous font plus de peur qu'elle... Les cris des mères, des femmes et des enfants, la visitation de personnes estonnées et transies; l'assistance d'un nombre de valets pasles et explorez; une chambre sans jour, des cierges allumez; notre chevet assiégé de médecins et de prescheurs; somme, tout horreur et tout effroy autour de nous... Heu-

¹ *Charles-Quint, son abdication, son séjour et sa mort au monastère de Yuste*, par M. Mignet, de l'Académie française. Paris, 1854.

reuse la mort qui oste le loisir aux apprests de tel équipage !... » Montaigne a raison ; — bien habile, malgré tout, l'écrivain qui a su donner à ce minutieux et sombre détail d'une mort privée l'intérêt du drame le plus saisissant, sans lui ôter le caractère sérieux de l'histoire !

Ceux qui ont lu ce beau récit de M. Mignet s'accordent à y retrouver une manière qui n'est pas nouvelle dans les écrits de l'éminent historien (*Antonio Perez* et *Marie Stuart* l'avaient déjà révélée), mais qui n'a été nulle part appliquée par lui avec un succès plus soutenu que dans cette monographie attachante des dernières années de Charles-Quint. Cette seconde manière de M. Mignet² consiste surtout dans un certain mélange très-habilement calculé de la biographie et de l'histoire générale, de la politique et de l'anecdote, de la chronique privée et de la tradition authentique, de telle sorte que, non-seulement le narrateur s'appuie et s'accrédite de toutes les informations qu'une savante recherche lui a fournies, mais qu'il les mêle sans cesse à la substance de ses récits, donnant ainsi à ses œuvres une partie de cet intérêt qu'on va chercher dans les Mémoires avec ce cachet de gravité respectable qui est la condition de la grande histoire. Non que je prétende que M. Mignet ait employé le premier en France cette méthode d'assimilation intelligente qui a tant profité au succès de la vérité historique ; mais il l'a raffinée et il se l'est appropriée pour ainsi dire. De ce qui n'était qu'un moyen, il a fait un genre ; — et, par exemple, ailleurs la biographie n'est accueillie par l'histoire générale que comme un auxiliaire utile ou comme un accessoire agréable ; ici, dans ce récit des dernières années de Charles-Quint, c'est la chronique qui s'ouvre à l'histoire ; c'est la vie publi-

¹ *Essais*, liv. I^{er}, XIX.

² *L'Histoire de la Révolution française*, brillant essai et thèse vigoureuse, mais écrite avec des procédés de composition bien différents, appartenait évidemment à une première manière de l'auteur.

que qui pénètre par une porte dérobée dans la vie intérieure, et elle y est reçue bien souvent en importune, presque en étrangère.

Je sais bien que M. Mignet ne l'entend pas ainsi, et qu'il a mis un art infini à rester, même dans cette infirmerie d'un roi moribond où il se renferme, l'historien grave, pénétrant, supérieur, parfois un peu solennel que vous connaissez. Je sais qu'il a cherché avec beaucoup de soin et très-habilement marqué le lien qui rattache encore aux agitations et aux passions du monde cette retraite du potentat plutôt fatigué qu'assouvi, le lien qui unit ensemble cette pensée puissante et cette résignation religieuse, cette ambition et cette pénitence, le grand Charles et le frère Carlos, cette vie active et cette mort solitaire, ce lambeau de pourpre et ce lin-cœul. Oui, je sais cela, et il ne tient qu'à moi d'étudier encore, dans cette nécrologie de Charles-Quint, l'influence de son génie, le secret de ses desseins et le ressort de sa politique. Mais, le dirai-je? M. Mignet a beau nous conduire, pendant trois années (1555 à 1558), à travers tous les événements de l'histoire d'Espagne, de la victoire de Saint-Quentin qui remplit de joie l'héroïque solitaire, à la perte de Calais qui le désole, de Rome où les Espagnols signent une paix qu'il désapprouve, à Séville où sa colère ira atteindre les dilapidateurs de la caisse de *contratacion*; — M. Mignet, dis-je, a beau faire : ce n'est pas ce spectacle et ce bruit de l'histoire officielle, c'est le silence et la solitude de cette chambre à coucher de Charles-Quint qui m'attirent ; et, dans cette chambre, ce n'est pas l'écho de Valladolid ou de Bruxelles, de Fontainebleau ou du Quirinal, que je viens écouter ; — je sais d'avance, si incomplète que soit ma science, je sais comment Charles-Quint jugera ses amis et ses ennemis, comment il écrira à l'héritier de ses trois couronnes, ce qu'il prescrira à la régente sa fille, comment il accueillera la nouvelle d'une défaite de ses armes, d'une lâ-

cheté de son fils ou d'une paix sans prudence et sans profit. Mais ce que je veux connaître, c'est, dans l'homme, tout ce qui échappe à l'étude et presque à la compétence de l'histoire, ses affections privées, ses habitudes domestiques, ses faiblesses, ses caprices, ses contradictions, quand la fortune n'est plus là pour les aggraver ou les absoudre, ses goûts puérils, ses nobles penchants, ses intempérances fatales, et aussi sa grandeur (s'il est vraiment grand) dans cette vie simple et dans ce déshabillé. « . . La plus belle des actions de l'empereur Charles cinquième, dit encore cet admirable moraliste que j'ai précédemment cité, feut celle-là à l'imitation d'aucuns anciens de son qualibre, d'avoir seeu recognoistre que la raison nous commande assez de nous despouiller quand nos robbes nous chargent et empeschent, et de nous coucher quand les jambes nous faillent¹. . . . » Eh bien ! c'est cette « belle action » de Charles-Quint que je veux connaître à fond, dût la médaille avoir son revers, dût le héros « dépouillé » nous montrer parfois, même sous le cilice du pénitent, l'inévitable petitesse de l'homme privé. C'est le vieux roi affaibli, malade, tout à l'heure mourant, que, grâce à M. Mignet, nous étudions ; c'est le maître du majordome Quijada et le fidèle ami du jésuite *François* ; c'est le père si délicatement prévoyant de don Juan d'Autriche, et le frère si tendrement affectueux d'Eléonore de France ; c'est aussi le pécheur timoré qui dit à son confesseur : « Sachez, père, que c'est ma volonté bien arrêtée que vous ne sortiez point d'ici sans que j'en sois instruit, *parce que j'entends que vous ne me quittiez point un seul instant* ; » — C'est le goutteux fantasque et intempérant qui a la manie des horloges, la superstition des dates, qui se donne des indigestions de thon frais, qui avale des pintes de bière glacée en plein hiver, et à qui la reine Catherine de Portugal envoie

¹ *Essais*, livre II, 8.

des parfums, des petits chats indiens et des perroquets; — c'est l'empereur bravé par un corrégidor de petite ville qui fait incarcérer ses gens; ou le maître indulgent, volé par ses domestiques, qui arrête la main du juge en quête d'un coupable; ou le dévot rigide qui fait publier à son de trompe par tout le pays « qu'aucune femme n'approchera du monastère à plus de deux traits d'arbalète, *sous peine de cent coups de fouet*; » — ou bien encore le repentî magnanime qui fait retrancher son nom dans toutes les prières publiques, en ajoutant cette simple et sublime parole : « Quant à moi, le nom de Charles me suffit, *parce que je ne suis plus rien...* » Oui, je le répète, c'est tout cela, grandeur et petitesse, qui m'attire et me passionne dans cette retraite de Charles-Quint; et que M. Mignet ne me reproche pas, entre ces deux intérêts, l'histoire et la chronique, qui se partagent son livre sans lui ôter l'unité, d'avoir pris parti pour le plus humble contre le plus élevé, pour la chambre du malade contre le souvenir de sa puissance, pour le solitaire contre l'empereur; — c'est bien la faute de M. Mignet. Il a sans doute ajouté quelques traits imposants à la physionomie du monarque; il a peint l'homme d'après nature.

Et aussi bien, en se retirant à Yuste, Charles-Quint n'avait pas voulu jouer une comédie de renoncement et d'abnégation; il n'avait pas cédé non plus aux suggestions d'un esprit fantasque ou d'une raison égarée. Chose singulière! Voltaire s'accorde ici avec le pape Paul IV pour accuser de démence la résolution qui confina Charles-Quint dans un cloître. « Il a perdu l'esprit », dit naïvement le vieux pape, et il le déclare atteint de la même folie que sa mère. — « Celui qui avait fait trembler l'Europe, écrit Voltaire, mourut en démence. Tout montre dans sa famille l'excès de la faiblesse humaine. » Rien de plus faux pourtant : l'abdication de Charles-Quint fut volontaire et réfléchie, sa retraite fut sincère, et sa réclusion auprès d'un cloître fut de sa part

l'action la plus naturelle, la plus raisonnable et la plus facile à expliquer à une époque de ferveur religieuse et chez un prince dévot. Si Charles-Quint n'avait été qu'un solitaire de parade, s'il s'était repenti, comme on l'a cru, s'il avait voulu reprendre sa couronne, comme le poète Lemercier¹ le lui fait dire :

Eh bien ! quittons ce cloître où languit ma mémoire ;
Reprenons la couronne, et que mes cheveux blancs
Frappent encor les yeux de mes rivaux tremblants ;

s'il avait parlé ce langage, et si, plus lard, il avait joué, dans cette représentation burlesque de ses funérailles, ce rôle ridicule que la tradition lui prête, et dont M. Mignet a fait si complètement justice : si tout cela était vrai, cette comédie n'eût mérité ni une si sérieuse attention de l'histoire, ni un historien tel que M. Mignet. Le mot de Voltaire eût suffi. Mais c'est le contraire qui est la vérité.

Figurez-vous en effet le vainqueur de Soliman et de Barberousse, le négociateur de Cambrai, le héros de Mühlberg, frappé à cinquante-cinq ans (c'est souvent l'âge de l'ambition) d'une caducité véritable, rongé de goutte, miné par la fièvre, épuisé par un flux de sang continu, asthmatique au dernier degré, et n'ayant conservé de toutes les puissances de son corps, jadis vigoureux, qu'un appétit insatiable et dépravé. « ... Ce grand homme, qui savait commander à ses passions, dit M. Mignet, ne savait pas contenir ses appétits, il était maître de son âme dans les diverses extrémités de la fortune, il ne l'était pas de son estomac à table. Ni les sages conseils de son ancien confesseur, ni les sévères avertissements de la maladie, n'avaient eu le pouvoir de réformer ses habitudes à cet égard désordonnées. Durant l'hiver douloureux de 1550 à 1551, passé tout entier à Augsbourg dans

¹ Dans la *Panhypocrisiade*, si j'ai bon souvenir. Je cite de mémoire.

son appartement chauffé comme une étuve, d'où il ne sortit que trois fois pour se montrer et manger en public dans une salle voisine, aux fêtes de saint André, de la Noël et des Rois; lorsqu'il était si exténué qu'on le croyait près de sa fin et que les médecins eux-mêmes lui donnaient à peine quelques mois à vivre, l'Anglais Roger Asham, qui assista à l'un de ses repas, fut surpris de ce qu'il mangea et surtout de ce qu'il but. Bœuf bouilli, mouton rôti, levraut cuit au four, chapon apprêté, l'empereur ne refusa rien. — « Il plongeait, dit Asham, cinq fois sa tête dans le verre, et chaque fois il ne but pas moins d'un quart de gallon de vin du Rhin. » — Figurez-vous donc, je le répète, cinq ans après ce dîner des Rois, Charles-Quint plus exténué, plus goutteux, plus oppressé et moins tempérant qu'il ne l'avait jamais été, ne pouvant plus ni se soutenir sur ses jambes, ni faire usage de ses mains, parvenu à cet état misérable où, si l'esprit survit encore, il ne sert qu'à rendre cette ruine du corps plus douloureuse et plus poignante, — et demandez-vous si l'empereur avait besoin de toute la supériorité de son génie pour comprendre la nécessité du sacrifice qu'il s'imposait en renonçant au gouvernement de cinq royaumes. Mais non, en vérité; il suffisait du simple bon sens.

Et au surplus, dans le discours qu'il prononça le jour de son abdication, à Bruxelles, devant l'assemblée des états généraux des dix-sept provinces (octobre 1555), il a résumé lui-même ces fatigues et ces angoisses de sa vie, racontant avec une sorte d'exactitude bien étrange dans une circonstance si solennelle, « qu'il était allé neuf fois en Allemagne, six fois en Espagne, sept fois en Italie, dix fois en Flandre; qu'il était entré quatre fois en France, qu'il avait passé deux fois en Angleterre et deux autres fois en Afrique, et que, pour accomplir ces voyages ou ces expéditions, au nombre desquels il ne comptait pas les courses de peu d'importance, il avait traversé huit fois la Méditerranée et trois fois l'O-

céan. » — « Cette fois, ajoutait-il, sera la quatrième, *pour aller m'ensevelir en Espagne...* » C'est ainsi qu'il détaillait ses états de service pour expliquer sa retraite. Il aurait pu lire aussi les certificats de ses médecins.....

Combien d'autres causes pourtant qui auraient pu lui conseiller cette dernière et définitive traversée de l'Océan ! La fatigue du pouvoir suprême, les soucis cuisants du trône, la satiété de la gloire, sans parler de ces dernières rigueurs de la fortune, quand il avait fallu lever le siège de Metz devant le duc de Guise, et quitter Inspruck en fugitif devant l'insolente approche de Maurice ; — ce qui lui faisait dire avec un mélancolique retour sur sa vieillesse prématurée : *La fortune n'aime que les jeunes gens!* toutes ces causes, et surtout le sentiment de cette impuissance qui saisit quelquefois les plus grands hommes, si peu qu'ils soient sages, sous le poids d'un fardeau extraordinaire et d'une tâche au-dessus de leurs forces, — n'y avait-il pas là plus de raisons qu'il n'en fallait pour expliquer une de ces retraites traditionnelles dont les exemples sont à la vérité bien rares dans l'histoire, mais n'y sont que plus frappants ? Charles-Quint n'avait pas rêvé la monarchie universelle, comme on l'en a accusé (et Voltaire l'en défend). Pourquoi aurait-il pris cette peine ? Autant que la monarchie universelle est possible, Charles-Quint l'avait. Il avait reçu de ses aïeux d'Espagne et d'Allemagne le plus formidable empire que le monde eût jamais vu dans la main d'un homme. Il n'avait donc pas eu à conquérir pour son compte ; il n'avait eu qu'à maintenir ce que d'autres avaient conquis ou ce que la puissance du droit héréditaire avait réuni sous sa main. Mais la tâche n'en était pas moins grande, ni le labeur moins écrasant. D'autres avant lui y avaient succombé. Charles-Quint, s'il eût été un homme ordinaire, aurait pu jouer le rôle d'un Louis le Débonnaire ou d'un Charles le Chauve. Il fut conservateur avec le même génie qui avait fait Charlemagne conquérant, et il

transmit intact à son fils et à son frère, malgré les revers des derniers jours, le vaste royaume qu'il avait reçu de ses pères. Oui, la tâche fut grande, le rôle fut souvent ingrat. Charles-Quint, si l'on excepte ses brillantes expéditions en Afrique, fut toujours sur la défensive même quand il parut l'agresseur. Il attaqua pour se défendre et il conquit pour conserver. Il avait à maintenir, entre tant de royaumes séparés par des espaces immenses, un pouvoir partout contesté par des voisins formidables, — toujours armé entre l'Allemagne luthérienne, la Hongrie menacée, François I^{er} hostile, l'Italie incertaine, Henri VIII inconstant. Voltaire, qui a si admirablement compris l'empereur dans Charles-Quint et qui a si mal jugé l'homme, signale avec une sagacité supérieure *ce personnage difficile* que le petit-fils de Ferdinand et d'Isabelle avait à soutenir contre tant d'ennemis, parmi tant d'obstacles. A ce portrait que Voltaire a tracé de Charles-Quint je voudrais ajouter ce que M. Mignet appelle, d'après le témoignage d'un de ses serviteurs, *une tristesse naturelle*, et qui n'était peut-être qu'un mélancolique retour sur cette rude et austère destinée que sa naissance lui imposait. Charles-Quint, en effet, eut de grands jours, d'héroïques fortunes et d'un radieux éclat. Les tristes rencontres, les veillées soucieuses, les mécomptes douloureux, les résistances opiniâtres, les efforts démesurés remplissent la plus grande partie de sa vie. A conquérir, le cœur vous soutient, l'imagination s'échauffe, l'inconnu vous tente, l'imprévu vous séduit, l'impossible vous attire. A conserver, ce sont toutes les facultés sérieuses de l'homme qui s'emploient, tous les ressorts solides de l'intelligence qui sont en jeu et qui s'usent. Charles-Quint fut un énergique conservateur, l'épée à la main. Le conquérant est toujours un peu poète; celui qui n'a qu'à garder, quand tout le monde veut lui prendre, a plus de compte à tenir des réalités de la vie humaine. Il est plus engagé dans les intérêts que dans les

passions, plus enchaîné dans le possible. Il est condamné à être plus prévoyant, plus politique, plus positif. La lutte contre l'impossible se soutient par l'entraînement même de cette ardeur qui nous pousse héroïquement à la poursuite des glorieuses chimères : elle fait Alexandre et Napoléon. La lutte contraire fait les héros de la guerre de trente ans : Tilly, Wallenstein, Gustave-Adolphe et finalement Turenne. Elle inspire Frédéric ; elle caractérise le génie de Charles-Quint, génie profond mais froid, gloire immense avec des reflets sombres, nom sans tache mais sans prestige, esprit sans trouble mais sans séduction :

J'ai dit toutes les causes qui auraient pu conduire Charles-Quint au monastère d'Yuste. Je reviens à la véritable. Non, encore une fois, ce n'est pas un charlatan couronné qui rentre en Espagne pour y jouer une indigne parade de dévotion et s'y étaler piteusement, un jour de folie, dans un cénotaphe. Ce n'est pas un empereur dégoûté que la passion du jardinage conduit dans les solitudes de l'Estramadure. Un fou non plus n'aurait pas combiné avec tant de soin et de prévoyance les détails d'un établissement qui resta, quoi qu'en dise Robertson, toujours royal dans sa simplicité. C'est un malade, un malade de bon sens, qui vient à Yuste et qui y vient pour y mourir. Cette décision tranquille du malade convaincu, et cette pensée de la mort prochaine que Charles-Quint a si fermement exprimée devant l'assemblée des États le jour de son abdication, c'est en somme l'inspiration véritable de sa retraite, et c'est aussi, par instants, sa grandeur. Tout le reste est l'accessoire, même la politique. Au fait, le père de Philippe II ne pouvait refuser au nouveau roi d'Espagne, à ce début d'un règne déjà si menacé et si troublé, les conseils de son expérience, de son amitié et de sa raison. Mais ce qui prouve que, sous cette forme nouvelle, son influence, si longtemps dominatrice, n'eut alors qu'un crédit médiocre, et que l'auguste malade ne joua plus guère

que le rôle de roi-consultant, c'est que la plupart des grandes affaires se conclurent, à cette époque, ou sans sa participation, ou malgré lui; c'est que la paix avec Rome se fit sans lui; c'est que Calais fut repris en dépit de ses conseils¹; et quant à cette calamiteuse expédition qu'entreprit le gouverneur d'Oran, et dont on épargna la triste nouvelle à son agonie, certes Charles-Quint ne l'eût jamais conseillée, lui qui se souvenait de sa campagne d'Alger!

Tout bien considéré, si Charles-Quint avait voulu conserver le gouvernement des Espagnes, il n'aurait pas quitté le trône; mais la même raison qui l'en fit descendre le rendit, — sinon indifférent aux destinées de son pays, il ne le fut jamais, — du moins étranger à son action dans le monde. M. Mignet, qui a si soigneusement recueilli tous les indices d'activité que le vieux roi put laisser voir entre son abdication et sa tombe, a peut-être exagéré l'importance qu'il eut alors; et son historien lui a, ce semble, et à très-bonne intention sans doute, donné trop d'occupation.

Deux faits, cependant, qui sont les principaux dans cette histoire, du moins par la part très-visible qu'y prit Charles-Quint, se rattachent à cette retraite de l'empereur, et marquent les derniers efforts de son influence. L'un est la négociation avec la cour de Portugal au sujet de cette entrevue tant désirée entre l'infante doña Maria et sa mère, la reine Éléonore de France, sœur de l'empereur; entreprise qui ne réussit guère; car, après avoir signalé longtemps l'impuissance de l'auguste médiateur, l'entrevue, fort abrégée par l'indifférence de l'infante, aboutit finalement à la mort de la reine. à laquelle le chagrin de ce cruel mécompte ne fut probablement pas étranger.

Quant à la seconde intervention de Charles-Quint, elle ne

¹ Voir sur ce point important les pages 318, 319 et suivantes de l'histoire de M. Mignet.

réussit que trop, comme nous allons le voir. Le protestantisme avait, je ne dis pas envahi la Péninsule, il l'avait surprise; il s'y était glissé. Séville et Valladolid entretenaient, au cœur des deux provinces les plus renommées pour la vigueur de leur orthodoxie, un mystérieux foyer d'opposition à la religion dominante, et la Réforme allait gagnant chaque jour, dans les rangs de la bourgeoisie et de la noblesse, dans le clergé même et parmi les membres des tribunaux, de nouveaux adeptes, isolés, prudents, mais résolus. Charles-Quint fut informé de ce péril de sa foi vers le printemps de 1558. Sa colère éclata. Il reprit un ton de maître. Sa menace retentit d'un bout de l'Espagne à l'autre, de Burgos à Cadix; et tandis que le grand inquisiteur lui-même recommandait une lenteur prudente, Charles-Quint, impatient, écrivait à sa fille, la régente d'Espagne, avec toute la vivacité de sa première jeunesse et toute l'ardeur de son intolérance envieillie : « Je m'en repose sur eux (les inquisiteurs), disait-il, pour qu'*ils coupent court au mal bien vite*, et sur vous, pour que vous leur donniez l'appui et communiquiez l'*ardeur* dont ils auront besoin. Il faut que ceux qui seront trouvés coupables soient punis *avec l'éclat et la rigueur* qu'exige la qualité de la faute, et cela *sans excepter une seule personne...* » — « ... Assurément, écrit-il une autre fois (toujours à sa fille), assurément sans la certitude que j'ai que vous et les membres du conseil qui sont auprès de vous *extirperez le mal jusqu'à sa racine*, puisque ce n'est encore qu'un commencement dépourvu de profondeur et de force, en châtiant avec rigueur les coupables pour l'empêcher de passer plus avant, *je ne sais si je me résignerais à ne pas sortir d'ici pour y remédier moi-même.....* » Sortir d'ici Charles-Quint, on le voit, était prêt à tout risquer (la lettre est de la fin de mai, il mourut en septembre). Mais il ne sortit pas. Le fidèle Quijada fut envoyé à Valladolid pour presser la besogne du Saint-Office; et on eut alors cet étrange

spectacle : ce podagre impuissant et ce fiévreux incurable, qui, agité sur son lit de douleur par ce zèle impétueux de sa foi, devançait le jugement de l'inquisition, ordonnait le supplice de quelques malheureux, dont quelques-uns, tels que les deux théologiens Constantin Ponce de la Fuente et Agustin Cazalla, lui avaient été autrefois personnellement agréables, et qui, de cette même main dont le bouffon Brusquet (« faisant allusion, dit M. Mignet, aux nodosités laissées par la goutte sur les doigts de l'empereur ») avait loué autrefois *les beaux rubis et les escarboucles*, — signait ce codicile de sang adressé particulièrement à son fils :

« Je lui ordonne, en ma qualité de père et par l'obéissance qu'il me doit, de *travailler soigneusement* à ce que les hérétiques soient poursuivis et châtiés avec *tout l'éclat* (toujours l'éclat!) et la sévérité que mérite leur crime, sans *permettre d'excepter un seul coupable et sans égard pour les prières, le rang et la qualité de personne*. Et afin que nos intentions puissent avoir leur plein et entier effet, je l'engage à faire partout protéger le saint-office de l'Inquisition pour le grand nombre de *crimes* qu'il empêche ou qu'il punit... Il se rendra digne par là que Notre-Seigneur assure la prospérité de son règne, conduise lui-même ses affaires, et le protège contre ses ennemis *pour ma plus grande consolation...* »

Charles-Quint fut consolé. Les cachots se remplirent. Les bûchers s'allumèrent. Le docteur Constantin fut plongé vif dans une fosse humide et infecte qui devint son tombeau. Et puis l'empereur mort, le pli était pris, et Philippe II, si prudent sur le champ de bataille, n'était pas homme à reculer dans une persécution. « ... Charles-Quint ne vécut pas assez, dit M. Mignet, pour voir les terribles exécutions de Valladolid et de Séville en 1559 et 1560; *mais il les prépara.*

Il eut donc sa part dans les quatre *auto-da-fé* qui furent célébrés avec tant de solennité à Valladolid, le 21 juin 1559, en présence de la régente doña Juana, de l'infant don Carlos, de toute la cour ; et le 2 octobre, en présence du roi Philippe II ; — à Séville, le 24 septembre 1559 et le 22 décembre 1560, devant le clergé et la noblesse de l'Andalousie. Le triste Cazalla, malgré ses repentirs, et *les os de Constantin Ponce de la Fuente*, quoiqu'il fût mort dans son cachot *avant la prononciation de sa sentence*, furent placés sur les bûchers, dont les flammes dévorèrent soixante-trois victimes vivantes. A côté des immolés au nom du Dieu de miséricorde, comparurent cent trente-sept autres condamnés à des peines moindres, qui, revêtus de l'ignominieux *san benito*, furent réconciliés avec l'Eglise. Ces effroyables holocaustes et ces dégradantes réconciliations s'accomplirent au milieu des témoignages d'assentiment et d'allégresse d'un clergé dominateur, d'une cour impitoyable, d'un peuple fanatique... »

Un singulier hasard fait succéder à ces scènes de fanatisme sanguinaire, dans l'ouvrage de M. Mignet, le menu complet d'un diner de Charles-Quint. Le rapprochement n'est pas cherché. M. Mignet est un écrivain trop sérieux pour imaginer de tels artifices. Le menu arrive naturellement après l'auto-da-fé, et tel que le courant du récit l'amène. Avouez pourtant qu'il est curieux de rapprocher de cette cruauté sans merci du vieil empereur, cette sensualité délicate du cénobite, et de le voir sans pitié pour des malheureux, innocents devant Dieu, quand il est lui-même si plein d'indulgence pour son propre péché. « ... Les forces de Sa Majesté lui sont revenues dès après Pâques; écrit son médecin Mathys, et lui donnent une extrême joie. Il y a plus de quinze jours que les cerises ont paru (18 mai). L'empereur en mange une grande quantité, ainsi que des fraises avec lesquelles il a coutume de prendre une écuelle de crème. Il mange ensuite d'un pâté où entrent beaucoup d'épices, du

jambon bouilli, du salé frit, et c'est ainsi que se fait la plus grande partie de son repas... » — Et le prudent Mathys ajoute : « *L'empereur mange beaucoup, boit encore plus, ne veut rien changer à son ancienne manière de vivre, et se confie follement aux forces naturelles de sa complexion...* » Mais n'abusons pas de ces confidences. Pour bien juger Charles-Quint dans sa réclusion volontaire, il ne faut pas se placer à ce point de vue de la perfection chrétienne qui fait un saint Jérôme ou une sainte Thérèse. Charles-Quint est resté gourmand jusqu'à la fin de sa vie : cela est vrai, il est resté ambitieux pour son pays et pour sa famille, jaloux jusqu'à la cruauté pour sa foi, livré jusqu'au bout à une noble « inquiétude de sa propre gloire » (c'est la belle expression de M. Mignet); — il est resté tendre et prévoyant pour ses enfants, et il avait fait établir, pendant ces dernières années passées à Yuste, et à quelques pas de sa résidence, ce jeune fils né d'un amour de passage, et destiné à une vie si courte et à une gloire si durable, l'héroïque don Juan d'Autriche (il avait alors treize ans à peine). En tout, Charles-Quint se montre, pendant cette dernière épreuve de sa vie, vrai, naturel, d'une sincérité respectable même dans ses travers, ayant pris la juste mesure entre l'agitation du monde et une solitude absolue, entre le trône et le monastère; et on se demande comment ce long usage du pouvoir souverain et cette rude expérience de la politique n'avaient brisé en lui aucun de ces ressorts du premier mouvement, qui n'est pas toujours, quoi qu'on en ait dit, le plus mauvais. On pourrait croire, au contraire, que Charles-Quint, retiré à Yuste, veut, à force de franchise et de simplicité, prendre sa revanche des contraintes que lui a si longtemps imposées la vie publique. Devant ses familiers, il dit tout. Il a dépouillé le masque avec le manteau de cour. Tout le monde peut lire désormais sur son visage, et surprendre dans ses paroles le secret de ses sentiments et de ses pensées. S'il apprend la mort de la

reine Eléonore, « de grosses larmes, nous dit son historien, coulent sur son visage. » S'il apprend les détournements de Séville, il éclate en violente indignation. « Sa Majesté, écrit Gastelù, son secrétaire, à Vasquez, ministre de la régente, est si affectée de la perte de Thionville et des ravages et enlèvements de captifs faits par les Turcs à Minorque, *que nous ne parvenons pas à l'en distraire et à l'en consoler...* » On a vu, dans l'affaire des luthériens de la Vieille-Castille, les éclats impétueux de sa colère. Le médecin Mathys vient de nous montrer l'excès de sa joie dans une des rares intermitteances de sa maladie. Il y a donc là un homme, non un saint. « La philosophie, dit Saint-Evremond, ne va pas plus loin qu'à nous apprendre à souffrir les maux; la religion chrétienne nous montre à en jouir. » Charles-Quint ne jouit pas de ses maux; il les supporte avec courage; pour lui, c'est bien assez. Détaché du monde par les infirmités et la souffrance, il n'était pas assez détaché de la vie matérielle pour ne pas souhaiter sa guérison, quoiqu'il ne l'espérât guère. « Chez l'empereur, dit excellemment M. Mignet, le chrétien n'avait pas effacé l'homme; » et c'est justement cette histoire de l'homme, dans une des circonstances de la vie de Charles-Quint où la tradition ne nous avait montré que le chrétien, en le défigurant jusqu'à en faire un moine ridicule, — c'est cette histoire originale et vraie que M. Mignet a racontée avec un charme sérieux, une abondance sagement réglée, une tenue de style ferme et vigoureuse, un parti pris de réalité, de vraisemblance et de bon sens, qui marque encore, dans l'auteur de tant d'œuvres supérieures, un nouveau progrès de sa raison, de sa maturité et de son talent.

DEUXIÈME PARTIE

I

Daniel de Cosnac.

I

— 18 SEPTEMBRE 1853. —

Les *Mémoires de Daniel de Cosnac*¹ sont assurément un des ouvrages les plus curieux qu'ait publiés depuis longtemps la *Société de l'Histoire de France*; mais M. le comte Jules de Cosnac, l'éditeur du livre, n'a pas voulu seulement faire connaître l'évêque de Valence, un de ses ancêtres; il a voulu le juger, et c'est peut-être cette portion de la tâche qu'il s'est imposée qu'il aurait pu laisser à la critique. Il l'a jugé toutefois à un point de vue où l'impartialité historique et l'esprit de famille se combinent dans une proportion fort équitable. Quant à moi, je voudrais reculer seulement de quelques pas la limite où l'éditeur des

¹ *Mémoires de Daniel de Cosnac*, archevêque d'Aix, 2 vol. in-8°; Paris, 1852. Une des deux versions (également publiées) de l'ouvrage est due à la communication de M. le docteur Long, et enrichie de ses notes.

Mémoires de Cosnac s'est arrêté. Je voudrais, s'il m'était possible, étendre un peu, sans trop le changer, son point de vue personnel. Je voudrais me montrer, vis-à-vis de cette mémoire qu'il n'est pas possible d'appeler *illustre*, quoique Saint-Simon ait proprement employé ce mot-là, — me montrer, dis-je, plus dégagé qu'il n'appartenait de l'être à un petit-neveu portant le même nom et élevé sans doute dans toute sorte de respects traditionnels pour une célébrité de sa famille; en un mot, plus M. le comte Jules de Cosnac a répandu de lumière sur ce portrait original et mal connu, plus j'en voudrais profiter pour le juger librement. M. de Cosnac pourrait regretter de s'être donné tant de peine pour nous procurer les éléments d'une contradiction, s'il n'était lui-même un très-libre esprit, et s'il n'avait pas eu pour but de mettre en lumière un personnage auquel il est impossible aujourd'hui de contester sa place et jusqu'à un certain point son importance dans notre histoire. Mais c'est là le but de son livre, on le voit bien, c'en est l'intérêt; et c'est aussi la raison, ces réserves une fois faites, qui laisse à la critique toute sa liberté.

Daniel de Cosnac, évêque de Valence et archevêque d'Aix, était né en 1630, et il est mort en 1708, sept ans avant Louis XIV. Il a donc vécu à peu près autant que le grand roi. Il a duré presque autant que le règne, et il serait curieux d'étudier en lui soit le reflet de son temps, quoiqu'il échappe sur plus d'un point à son influence, soit l'action que Louis XIV exerça sur lui, quoiqu'elle ne lui ait communiqué ni la gravité ni la grandeur. Mais cette étude m'entraînerait loin. Je veux seulement signaler un point notable de cette influence du roi sur la destinée du prêtre. Sa vie se partage en deux époques bien distinctes qui me semblent séparées par l'événement à la fois le plus personnel et le plus mémorable de cette longue existence, — je veux parler de l'arrestation de Daniel de Cosnac et de son emprisonnement à Paris,

suivi de son exil à l'Île-Jourdain, en 1670 ; il avait alors quarante ans. Avant l'Île-Jourdain, non-seulement Daniel de Cosnac échappe à l'influence de Louis XIV, mais il y est jusqu'à un certain point contraire ; il la contredit comme gentilhomme de la chambre du prince de Conti, comme premier aumônier de Monsieur, comme confident de Madame, comme évêque, et on ne s'étonne pas de ce mot du roi disant à son frère, à propos d'un conseil, d'ailleurs excellent, que Daniel de Cosnac lui avait donné : « *Mon frère, son conseil n'était pas trop obligeant pour moi, mais il ne vous conseillait pas mal pour vous !* » On ne s'étonne pas davantage de cette remontrance de l'assemblée du clergé de France de 1665, dont Daniel de Cosnac se fit l'organe auprès de Louis XV, organe non pas éloquent, comme on l'a dit, mais plutôt rude et presque hargneux. « Combien de fois, disait l'orateur du clergé, sous le spécieux prétexte des libertés de l'Église gallicane, nous a-t-on ravi la liberté de connaître et le pouvoir de décider des choses qui sont purement de la juridiction des ministres de Jésus-Christ ! Combien de fois, sous la trompeuse et pernicieuse couleur des *appellations comme d'abus*, a-t-on empêché l'exécution des ordonnances les plus saintes et les plus canoniques, et *protégé les crimes les plus énormes !* Combien de fois, sans raison, sans prétexte, *en votre nom, Sire, et avec vos livrées !* » Daniel de Cosnac, j'en préviens mes lecteurs, sera un jour très-bon gallican ; mais tout cela se passait et tout cela se disait avant l'exil de l'Île-Jourdain. Daniel était jeune encore, il était ardent, autant que peut l'être un homme très-intéressé ; — mais son dévouement, ou pour mieux dire son intérêt était ailleurs. Comment l'intérêt d'un ambitieux (Daniel le fut toute sa vie ; il y avait en lui, nous le verrons plus tard, le type si rare du courtisan septuagénaire) ; comment, dis-je, l'intérêt d'un ambitieux s'arrangeait-il de cette sorte d'opposition au gouvernement et à la personne de Louis XIV ?

M. le comte Jules de Cosnac va nous l'apprendre. « Il y avait, dit-il, dans son dévouement aux princes qu'il a servis une idée empruntée (mais adoucie) aux traditions des temps féodaux, où la royauté n'exerçant son pouvoir immédiat que sur les grands vassaux de la couronne, le premier devoir était d'obéir, même contre le roi, à son suzerain direct, qui seul devait compte au souverain de sa conduite... » J'ajoute que ce suzerain direct pouvait seul faire la fortune de ses serviteurs, et le prince de Conti le prouva bien quand de ce petit abbé sans conséquence qui lui donnait encore la chemise à sa toilette le matin de son mariage, il fit l'évêque de Valence; l'évêque de Valence avait vingt-quatre ans. « Jeunesse des princes, source des grandes fortunes, » a dit La Bruyère. « Le roi m'a fait évêque, dit Cosnac à l'archevêque de Paris, mais il s'agit de me faire prêtre. — Quand il vous plaira, répondit M. de Paris. — Ce n'est pas là tout, répliqua M. de Valence; c'est que je vous supplie de me faire diacre. — Volontiers, lui dit M. de Paris. — Vous n'en serez pas quitte pour ces deux grâces, Monseigneur, interrompit M. de Valence, car outre la prêtrise et le diaconat... — Au nom de Dieu, reprit brusquement l'archevêque, dépêchez-vous de m'assurer que vous êtes tonsuré, de peur que vous ne remontiez la disette des sacrements jusqu'à la nécessité du baptême !... » Mais cette incroyable façon d'improviser un évêque appartenait encore plus à l'histoire du temps qu'à celle de Daniel de Cosnac que nous voulons particulièrement étudier; revenons à lui.

Tous ceux qui ont lu les *Mémoires de Saint-Simon* connaissent l'étrange aventure qui arriva à l'évêque de Valence, lorsque, revenu à Paris, d'où une défense du roi le tenait

¹ *Vie de Daniel de Cosnac*, attribuée à Choisy. (P. 202 du tome II des *Mémoires*.)

éloigné, il y fut mis au Fort-l'Évêque. Mais ce n'est plus dans le livre de Saint-Simon qu'il faut lire le récit de cette aventure ; c'est dans les *Mémoires de Daniel de Cosnac*. Elle y est un peu moins cynique, elle y est plus vraisemblable. Cosnac a joué la comédie plus d'une fois dans sa vie, notamment dans cette affaire de l'évêché de Valence ; -- mais il a joué l'intrigue en Pinto, non en Mascarille ; il a été fin, hardi, non déhonté ; il a montré des ressources, beaucoup d'audace, peu de scrupule ; il est toujours resté, comme le dit Saint-Simon, qui, tout en le qualifiant *illustre*, le traite souvent avec une dureté fort dédaigneuse, il est toujours resté « d'excellente compagnie. »

Quoi qu'il en soit, du For-l'Évêque, où il ne fit que passer quelques heures, il partit pour son exil de l'Île-Jourdain (dans l'Armagnac), où il resta plus de deux ans. Ce fut là, à proprement dire, que finit sa vie indocile et aventureuse, et que commença, je ne dis pas sa vie sérieuse, — l'égoïsme est toujours sérieux, même dans l'aventure, — mais sa vie subordonnée et réglée. Ce fut pendant cet exil que le Cosnac des quarante premières années se métamorphosa dans le Cosnac des quarante dernières ; ce fut la véritable crise de son existence, ce fut là qu'il sentit la main et qu'il subit l'influence de Louis XIV ; là qu'il passa mentalement du service de son *suzerain direct* au service de son maître véritable. Nous reviendrons sur cette seconde période de sa vie ; occupons-nous de la première.

Daniel de Cosnac avait été élevé au château de Cosnac, en Limousin, où il était né. Madame de Sévigné, qui, elle aussi, a deux poids et deux mesures quand il s'agit de juger l'évêque de Valence et l'archevêque d'Aix, et qui dit de lui tant de bien dans une lettre de 1673, l'accuse une autre fois d'être Gascon : c'était en 1689. « Votre M. d'Aix, écrit-elle à sa fille, a une abbaye de six mille livres de rente qui était à l'abbé de Soubise ; il vous dira qu'elle en vaut douze :

rabattez la moitié... » Gascon ou non quant au langage, Daniel de Cosnac, né en Limousin, ne l'était du moins pas de naissance. On le destina de bonne heure à l'état ecclésiastique. Bertrand de Cosnac, un de ses ancêtres, avait été cardinal en 1371 ; il n'en fallait pas tant, dans une famille d'autrefois, pour décider une vocation. Daniel fut envoyé à Brive et à Périgueux, puis à Paris au collège de Navarre, où il reçut une éducation soignée, dit-on. Je soupçonne pourtant, si j'en juge par la qualité de son style, qu'il ne fut jamais très-fort dans ses classes. M. Jules de Cosnac a cité de lui un grand nombre de discours et quelques lettres. Il met certainement de l'esprit dans sa correspondance, et il ne se refuse pas le mot piquant, même dans ses *Mémoires*, bien que, de l'aveu de son éditeur lui-même, en cela peut-être un peu sévère, le style en soit plutôt « lourd et embarrassé ; » mais enfin le trait lui vient, comme, par exemple, quand il dit du prince de Conti, qui faisait semblant de pleurer, après la mort de Sarrasin, son secrétaire des commandements : « ... Je trouvai autour de lui beaucoup de gens devant lesquels il faisait fort le triste ; il me prit même à témoin des larmes qu'il n'avait pas versées, *et je lui en fis crédit...* » Mais ailleurs Daniel de Cosnac nous dira : « *Je n'ai ni obligé ni nui à personne*¹. » Il commencera ainsi un discours à Louis XIV (1685) : « Sire, c'est la seconde fois que j'ai l'honneur de porter à Votre Majesté la parole du clergé de son royaume ; je ne sais par quelle raison je me trouve aujourd'hui plus surpris, je me sens plus étonné que la première. J'avais alors à parler au plus redoutable et au plus grand roi de la terre ; je parle à ce même roi, mais il s'est fait infiniment plus grand et plus redoutable... » Avouez qu'il était impossible de se mettre moins en frais de style que Daniel de Cosnac ne le fit ce jour-là. Tout son discours est

¹ Tome II, page 447.

sur ce ton. Et ainsi, sous prétexte de citer Tacite, il fera ce rapprochement historique qui n'est qu'un inextricable nonsens : « Comme les statues de ces deux derniers des Romains, qu'on ne porta point dans les pompes publiques, relevèrent davantage l'éclat de leur nom que toutes les autres qu'on y voyait ne firent honneur à ceux qu'elles représentaient, — de même on peut dire que ces temples qu'on ne voit plus (les temples protestants partout renversés) porteront votre gloire plus avant dans la postérité que tous les monastères fondés, toutes les églises élevées depuis le commencement de la monarchie n'ont porté celle de vos prédécesseurs..... » Tel est le style et telle est la rhétorique de Daniel de Cosnac ; mais en général ce qui le caractérise surtout, c'est la vulgarité, quelque chose, on le dirait, qui se sent du peu de hauteur de l'esprit en dépit de sa finesse, et qui retient l'écrivain ou l'orateur à terre, même quand il a le plus besoin de s'élever. Ce défaut d'élévation, combiné avec une certaine causticité prompte et naturelle que l'usage du monde n'a jamais su contenir, même dans le prêtre ou le courtisan, fait que nulle part ailleurs on ne trouve, plus que dans les *Mémoires de Daniel de Cosnac*, de ces mots qui découvrent le cœur d'un homme et montrent le fond de sa pensée jusqu'au tuf. Ainsi Daniel de Cosnac vous dira : « ... Si j'avais eu quelques personnes à qui-j'eusse pu me fier, je ne sais si je n'aurais pas trahi le secret de mon maître pour sauver la vie de mon ami *et ma fortune...* » — Ailleurs : « La reine était prête d'accoucher : ce pouvait être d'un fils, comme en effet ce fut de M. le duc d'Anjou ; *par là j'eusse vu ma charge diminuer.....* » — « Pour moi, dit-il encore, parlant d'un ami qui avait son argent, *j'avais grand intérêt qu'il ne mourût pas.....* » — « Perdre une si grande, si parfaite, si bonne princesse, dit-il ailleurs à propos de la mort de Madame, *une princesse qui pouvait réparer le tort que ma chute m'avait fait* ; non, si j'avais eu le

cœur véritablement délicat et sensible, il m'en devait coûter la vie..... » Tel est le style de Daniel de Cosnac dans ses plus grands élans de sensibilité. J'en conclus que son éducation avait dû être négligée; car il faut reconnaître bien plus un défaut d'art qu'un tort de sa volonté dans ces singulières naïvetés de sa franchise égoïste. « Le sens des mots n'est plus aujourd'hui ce qu'il était autrefois, » nous dit-on. Mais qu'est-ce à dire? qu'on pouvait, au dix-septième siècle, avouer sans rougir un égoïsme qu'on ressent peut être aujourd'hui tout aussi vivement, mais dont on ne se vante pas. Eh bien, ma foi! tant mieux pour nous et tant pis pour Daniel de Cosnac! « Grand pape! disait Mazarin à l'évêque de Valence en parlant de Jean XXII : il a laissé huit millions! »

Daniel de Cosnac n'était pas né pour le grand style. Était-il né pour la haute piété, j'entends celle qui a charge d'âmes et à qui l'Église prodigue ses dignités en échange des bons exemples qu'elle lui demande? Ici encore on fait des réserves, et on nous montre le haut clergé du dix-septième siècle plus occupé d'affaires de cour et d'intrigues politiques que de soins religieux. Soit! L'abbé de Cosnac sera un prêtre selon le siècle, il se mêlera au monde. Mais ici, à mon tour, je voudrais faire une distinction : il y a des degrés dans la dévotion politique et affairée; il y a les petites et les grandes affaires; il y a la poursuite des grands intérêts et la convoitise des médiocres. On sort du sanctuaire pour se mêler au siècle dans une vue de grandeur et avec ces hautes visées d'un homme d'État, d'un père de l'Église ou d'un moraliste; on est Richelieu, Bossuet ou Fénelon; — ou bien on ne voit dans ce respect qui s'attache à une profession sacrée qu'une occasion de petits succès personnels, qu'un instrument pour battre monnaie, une voie commode pour les souterrains du monde, et on tombe dans les abbés de cour, dans les confidents de coulisse, dans les

prédicateurs de ruelle ; on est Boisrobert ou l'abbé Roquette. L'abbé de Cosnac ; quel qu'ait été l'éclat de sa fin, quand, décoré du cordon de l'Ordre, il était devenu un des évêques de France les plus agréables à Louis XIV, quand il mariait sa nièce au comte d'Égmont et quand la *Gazette* annonçait pompeusement « qu'il avait dit la messe à Versailles, » — l'abbé de Cosnac ne fut qu'un abbé de cour au début de sa carrière, et il le resta toute sa vie, — soit lorsqu'il ne servit que les princes, soit lorsque, devenu un des premiers dignitaires de l'Église de France, il n'eut plus à servir que la religion ; mais la religion, pour un prêtre comme l'abbé de Cosnac, — la religion, c'était Louis XIV.

La protection du duc de Bouillon l'attacha d'abord au frère du grand Condé, au prince de Conti, alors engagé dans cette Fronde de province qui, retranchée ou plutôt acculée dans Bordeaux, n'en pouvait sortir que par le secours des Espagnols ou par la paix. Conti faisait la guerre civile comme il faisait tout, en amoureux et en étourdi ; et ce fut le mérite du jeune abbé de Cosnac, dans cette première épreuve de sa destinée, d'avoir été moins étourdi que son maître ; à la vérité, c'était peu dire. L'abbé avait une grande supériorité sur le prince et sur la plupart des héros de cette frivole époque, que M. le comte Jules de Cosnac appelle le temps des grandes choses, et qui ne fut que le temps des grandes folies ; la supériorité de Cosnac, c'est qu'il n'était pas, comme son maître, d'une complexion amoureuse ; et cette supériorité, il ne paraît pas qu'il la perdit jamais, au contraire. « Pour moi, dit-il, je ne cherchais à me mêler que des affaires du parti, non-seulement dans la vue de me rendre utile et nécessaire, mais encore parce que je les trouvais plus conformes à mon inclination, *qui me portait autant à l'ambition qu'elle m'éloignait de l'amour.* » Grâce à cette disposition, Cosnac vit qu'il n'y avait rien à gagner, ni pour lui ni pour personne, à cette guerre sans issue qui

menaçait pourtant de finir par une catastrophe, entre la dissension des chefs et l'émeute des soldats; et il eut le bonheur d'incliner l'esprit du prince à cette paix « que je désirais passionnément, dit-il, un peu *pour mon intérêt*, et beaucoup pour l'intérêt de mon maître. »

La paix fut faite. Conti en eut l'honneur et Cosnac le profit : Conti épousa une nièce du cardinal, et Cosnac eut un évêché. Ce mariage était une triste fin pour un prince du sang qu'on avait destiné à être d'église, comme on disait alors, et que l'ambition de devenir général d'armée avait livré sans défense aux amorces de cet oncle inépuisable qu'on appelait Mazarin. Mazarin avait alors deux nièces à marier : il en avait toujours.... Le prince de Conti refusa de choisir; il disait « qu'il ne se souciait pas quelle nièce on lui donnât; *qu'il épousait le cardinal et point du tout une femme...* » Et ainsi fit-il. Le prince eut l'armée de Languedoc, et mademoiselle Martinozzi la main du prince. M. Jules de Cosnac défend son noble ancêtre de toute participation à ce mariage de raison; et il est vrai qu'il s'y opposa d'abord, parce que le mariage entraînait la perte des bénéfices que possédait le prince de Conti, et peut-être aussi (le diable est si malin !) la suppression de la charge de gentilhomme ecclésiastique qui appartenait à l'abbé de Cosnac. Mais cette opposition elle-même ne dura pas longtemps. L'abbé se rendit. Savez-vous pourquoi? Ici laissons-le parler lui-même.

« Je voyais le prince de Conti si fort opiniâtre à ce mariage, que j'avais résolu de lui dire : « Monsieur, hier je fis mon devoir en m'opposant à vos désirs; je le fais aujourd'hui en respectant vos volontés. » Mais, *dès qu'il m'eut proposé de me donner un évêché*, je crus que ma complaisance lui paraîtrait intéressée, ce qui m'eût cruellement affligé. Je pris donc le parti, sans paraître me rendre tout à fait, de *témoigner moins d'aigreur et plus de respect*. Le

peu d'engagement que j'avais dans la profession ecclésiastique, et mes vingt-trois ans, m'empêchaient de me flatter de l'espérance d'un évêché; ainsi je demeurai là-dessus fort en suspens, ne sachant que penser ni que dire. Dans ce moment, Sarrasin arriva, et M. le prince de Conti l'entretint fort longtemps. Le monde qui survint interrompit leur conversation, et Sarrasin prit ce temps pour venir à moi, et me dit qu'il voyait avec un très-grand déplaisir que je voulais me perdre. Je lui répondis froidement que je m'y attendais bien, mais que je tâcherais de me consoler par le plaisir d'avoir fait mon devoir avec honneur. « Et que diriez-vous, » ajouta-t-il en me regardant fixement, si on donnait la charge de connétable à M. le prince de Conti et Brouage en souveraineté et propriété? Soutiendriez-vous encore que c'est une méchante affaire que d'épouser une nièce? M. le prince de Conti ne prétend se marier qu'à ces deux conditions. — La charge de connétable, répondis-je tranquillement, *rend le mariage honorable et Brouage utile, et console de la perte des bénéfices* : à ces conditions je me rends.... »

Ainsi Cosnac se rendit. On voit qu'il était cette fois d'humeur accommodante. Plus tard, il est vrai, pendant le cours des négociations, et après que le prince de Conti, un moment retiré à Montpellier, y a pris du bon temps (et quelque chose avec, que l'abbé de Cosnac prend la peine de nous raconter sans pruderie), — plus tard il arrive que Sarrasin apporte, un jour, le contrat de mariage. Le cardinal donnait deux cent mille écus à sa nièce, et rien de plus, ni connétable, ni Brouage.... Le prince de Conti appelle Cosnac et lui lit les articles. « Eh! monsieur, s'écrie celui-ci, et il jette les articles par terre, vous êtes trahi! *on vous marie au denier deux!* » voulant dire que, pour deux cent mille écus une fois payés, il quittait cent mille écus de rente en bé-

néfices. « M. le prince de Conti, ajoute l'abbé, fut tellement piqué de cet emportement, qu'il me sauta à la gorge et me poussa en sa chambre. Là, il me dit que je lassais sa bonté et sa patience. Après plusieurs remontrances, il s'apaisa, tant par la considération de l'excès de mon zèle que parce qu'il se figura qu'à cause de la longueur de la salle personne n'avait remarqué mon action ni entendu mes paroles. Je connaissais bien que je manquais de prudence ; mais, *outré que le mauvais état où je croyais mes affaires pouvait causer mon emportement* et le faire excuser, mon peu d'âge méritait quelque indulgence.... »

L'abbé de Cosnac, on le voit ici encore, mêle volontiers, à un souci très-éveillé et très-opiniâtre de son intérêt personnel, une certaine rudesse de premier mouvement, quelque chose d'ombrageux et d'emporté qui faisait dire à madame de Sévigné (à l'époque où elle en disait du bien) : « Il faut s'approcher de lui *comme des chevaux qui ruent*, » — et qui lui faisait dire de lui-même : « Je ne suis pas naturellement aimable. » Mais cette vivacité impétueuse, Cosnac ne l'avait guère qu'au service de son ambition et de sa fortune. Nous avons vu avec quelle brièveté impitoyable il fait l'oraison funèbre de ses amis. C'est une remarque à faire d'ailleurs que, dans tout ce livre, il ne sort jamais ni de sa bouche un cri du cœur, ni de sa plume une profession de foi un peu nette, ni de ses récits une réflexion morale, ni du souvenir qu'il a pu garder des grandes cruautés du temps une marque de réprobation ou de sensibilité. « Il passe légèrement, nous dit son éditeur, sur les considérations politiques... » Soit ! mais, quand on exécute à Bordeaux un des chefs populaires de cette guerre civile dont les princes avaient été les nobles instigateurs, — à ce moment où le moraliste le plus froid ne peut se défendre d'un triste retour sur l'injustice de la destinée et sur la misère de la condition humaine,

Quidquid delirant reges, plectuntur Achivi...

à ce moment, Daniel de Cosnac n'a d'autre réflexion à faire que celle qui suit : « ... On le reconnut (un pauvre diable de frondeur démagogue), il fut pris et roué vif. Son corps fut exposé sur la roue et ses quatre membres placés sur les quatre portes de la ville *pour servir de leçon et d'exemple à tous ses semblables...* » Et ailleurs encore, quand une de ces abominables exécutions qui suivirent la révocation de l'édit de Nantes a lieu sur le sol même de sa juridiction ecclésiastique, le récit que l'évêque de Valence fait de cette horreur est empreint d'une telle sécheresse, qu'il est impossible de savoir s'il la blâme ou s'il l'approuve. « ... *Ce qui avança beaucoup les conversions fut une assemblée de huguenots qui se fit dans les terres de mon évêché, où s'étant trouvés près de quatre mille hommes en armes pour se défendre et se maintenir dans leur hérésie, M. de Saint-Ruth, qui commandait les troupes, les ayant attaqués et mis en déroute, en fit brûler plus de deux cents qui s'étaient retirés dans une grange...* »

Mais poursuivons. Le prince de Conti sécularisé et marié, et Cosnac pourvu de son évêché, il n'y avait plus place pour l'évêque de Valence dans le service personnel du prince. Et puis, Cosnac, avec cette âpreté d'égoïsme qui caractérise son ambition, et avec ce tempérament de *ruades* que toute sa bonne volonté ne modérait pas, — Cosnac était à la fois très-avide de la faveur des princes et très-peu propre à la conserver. Il parle, il est vrai, quand un aveu contraire n'échappe pas à son humeur un peu cynique, il parle bien souvent de son désintéressement, et sans doute il en faisait montre ; mais on n'y croyait pas, et les princes ont besoin d'y croire pour se donner à leurs favoris. S'ils doutent de vous, ils se réservent. Les princes vous permettent le dévouement personnel et les espérances bornées qu'il légitime ;

toute ambition qui regarde par la fenêtre leur est suspecte ; — et si l'abbé de Cosnac, avec quelques parties d'un utile conseiller, ne fut jamais qu'un favori incomplet, ce n'est pas qu'il péchât par l'intention ou la volonté ; ce fut le tempérament qui lui manqua. Il n'eut, quoique égoïste, ni cette dissimulation de la personnalité, ni cette patience de l'ambition, ni cette froide et impassible dévotion à la personne du maître, ni ce culte et ce souci de l'intérieur, ni cette ardeur sédentaire, pour ainsi dire, qui font le parfait courtisan. Il l'eut une fois, au début, pendant une maladie du prince de Conti, et aussi cette maladie fit sa fortune. Mais combien il s'en relâcha depuis ! On pourrait donc, à la rigueur, et à la première vue, après avoir marqué ce que l'abbé de Cosnac avait en moins pour être un grand prélat, le louer de ce qui lui manqua pour être un grand courtisan. Mais comment lui savoir gré de n'avoir été un homme de cour imparfait que parce qu'il fut un égoïste sans scrupule et un ambitieux sans mesure ?

L'abbé de Cosnac va se séparer du prince de Conti et passer au service de Monsieur, frère du roi ; nous le suivrons sur ce nouveau théâtre. Complétons pourtant aujourd'hui, avant de quitter la petite cour de Conti, complétons ce portrait de l'abbé dans ce premier début de sa vie d'intrigue (« il était, dit Saint-Simon, *maître consommé en intrigues*, »), et essayons d'ajouter un trait ou deux à cette physionomie du gentilhomme d'église au service d'un prince, physionomie telle, que l'époque, le lieu et l'aptitude particulière du personnage la comportent.

Voici, par exemple, un curieux témoignage de la façon dont on s'engageait alors dans les aventures et dans les malheurs d'une guerre civile. Je n'ai pas besoin de dire par quels motifs l'abbé de Cosnac, qui avait trouvé le prince de Conti embarqué dans la Fronde de Bordeaux, s'y était jeté avec lui. M. le duc de Bouillon, le frère du grand Turenne, qui

avait été, nous l'avons vu, le protecteur de Cosnac auprès du prince, l'avait également initié aux tempéraments et aux prévoyances qu'apportaient dans de pareilles entreprises les gens de bonne compagnie. Un jour, en effet, Cosnac, déconcerté par le froid accueil de son maître (il était encore assez neuf et mal appris), va se plaindre au duc de Bouillon quelque temps avant l'éclat de Bordeaux. Le duc tenait encore pour la reine, tandis que les princes préparaient cette seconde édition de la Fronde... « Sitôt que je le vis, il me dit que la considération de mon établissement devait m'empêcher de me laisser emporter si vite à mes premiers mouvements; que c'était encore une chose douteuse de quel côté pencheraient ses affaires; qu'il n'était pas si fort assuré des bonnes intentions de la reine qu'il ne pût se rengager dans les intérêts de MM. les princes; et qu'en ce cas il serait bien aise de me trouver dans un lieu où il pourrait ne m'être pas inutile; et que, s'il demeurait à la cour, il me donnait sa parole de m'y appeler aussitôt que sa fortune l'aurait mis en état de contribuer à la mienne... — Cette manière honnête avec laquelle M. le duc de Bouillon me parla me fit passer par-dessus tant de dégoûts, » etc., etc. Cette manière honnête! Est-ce qu'un pareil mot, à lui seul, ne peint pas un homme?

Une autre fois l'abbé de Cosnac se trouva en concurrence pour la place de maître de chambre (ce qui donnait les petites entrées) avec un certain abbé de la Hillière, intrigant comme lui, et de plus amoureux d'une femme de chambre de la duchesse de Longueville. La duchesse de Longueville protégeait l'abbé de la Hillière auprès de son frère. Cosnac propose alors au prince de Conti « de remettre au sort à décider » entre les deux prétendants à qui appartiendra un honneur si vivement disputé. « Le lendemain le prince prit lui-même le soin de nous faire tirer au sort. Je fus plus heureux que mon rival; mais ce qui m'en toucha le plus,

je fus redevable de ma bonne fortune bien moins au hasard qu'à la bonne volonté du prince. *Il m'avait averti de la manière dont il fallait me conduire pour réussir infailliblement...* » C'est là ce qu'on appelait autrefois aider la fortune et ce qui s'appelle aujourd'hui tricher au jeu. On aidait la fortune dans son intérêt, cela va sans dire. Voici comment on lui prêtait aussi la main pour nuire, même gratuitement, à l'intérêt des autres. « Comme je n'aimais pas M. de Marsin, dit quelque part l'abbé de Cosnac, *je ne fus pas fâché de cette occasion de lui nuire...* » L'abbé de Cosnac n'aimait pas Marsin, qui, commandant l'armée des princes, lui avait témoigné peu de considération ; mais il n'aimait pas non plus le marquis de Vardes, un des officiers du prince de Conti, qui était d'une cabale opposée à la sienne ; et voici comment, d'après le récit attribué à l'abbé de Choisy, il saisit un jour l'occasion de lui rendre, même au risque du repos de son maître, un mauvais service :

Le prince de Conti, si dédaigneux avant le mariage, — une fois marié, se trouva jaloux. Il le fut plus tard, comme nous l'apprend un curieux passage des *Mémoires*, du roi lui-même ; mais, cette fois, il l'était tout simplement du marquis de Vardes ; la jalousie ne choisit pas. Le prince, revenant un soir sans être attendu à l'hôtel de Conti, trouva, en entrant dans la chambre de la princesse, qui était au lit entourée de ses femmes, le marquis de Vardes, « paré comme un homme qui veut plaire, dit Choisy, vêtu magnifiquement et la tête (qu'il avait belle) bouclée et poudrée avec plus de soin qu'il ne convient, quand deux heures auparavant l'on était fatigué d'avoir couru le cerf. » En effet, le prince de Conti avait rencontré au Cours, quelques heures auparavant, ce même marquis de Vardes qui revenait de la chasse, passant au galop, et qui, invité à souper avec le prince, lui avait dit qu'il allait se coucher. Conti, le trouvant chez lui, le regarda sans dire mot, congédia son monde et se retira. L'abbé

de Cosnac l'avait accompagné; il avait tout vu. Quelques jours après, le prince lui dit : « Que vous semble de Vardes? — C'est l'homme de France le mieux fait et le plus aimable, dit l'abbé. — ... Je connais l'innocence et la vertu de ma femme, reprit le jeune prince; mais croyez-vous que Vardes fût assez insolent pour oser jeter les yeux tendrement sur elle? »

« C'était, ajoute Choisy, une belle occasion à l'évêque de Valence de nuire à M. de Vardes; mais *il ne crut pas que la matière fût encore assez préparée*..... Trois jours après cette conversation, le prince de Conti, se promenant dans son carrosse, tête à tête avec M. de Valence, fit l'éloge de la princesse sa femme : — A cela près, dit-il, qu'avec toute la vertu et la modestie désirables, elle a, comme toutes les autres femmes, la vanité de plaire. Et que sais-je, ajouta-t-il, si elle éviterait celle d'être aimée?..... — Monseigneur, répliqua l'évêque de Valence, chercher une femme qui ne souffre pas d'être aimée, c'est désirer un cygne noir. — Sur cela, le prince lui reparla de Vardes; et pour lors, *après lui avoir laissé mitonner le poison* dont il voyait que ce prince était attaqué : — Je n'ai rien vu, reprit l'évêque de Valence, qui me puisse faire croire que M. de Vardes se fût oublié au point d'élever ses regards jusqu'à madame la princesse de Conti; mais Votre Altesse m'a fait souvenir d'un rien que je remarquai il y a quelques jours. Elle jouait à la prime, et filait, sur un flux qu'elle désirait, un as qui ne pouvait être, par la disposition du jeu, qu'un as de cœur ou un as de carreau : c'était celui de cœur qui était nécessaire; Vardes, qui voyait son jeu, lui dit assez haut : *J'espère que ce sera un cœur*. Et puis, en s'approchant plus près de son oreille, comme pour mieux voir la carte, il continua d'un ton plus que demi-bas : *J'en connais un, madame, qui ne vous manquera jamais!* — Ce discours de l'évêque de Valence fut un coup de poignard qui fit son effet..... »

Il n'y avait pas, dans le prince de Conti, on le sait de reste, l'étoffe d'un Otello, ni dans l'évêque de Valence celle d'un Iago; et tant mieux pour eux! Mais avouez que voilà un *coup de poignard* supérieurement donné! Le coup de poignard, à la cour (nous parlons d'autrefois), le poignard dans une main bien gantée, — c'est là un des premiers principes de cette stratégie qui consiste à perdre un rival à tout prix, même en l'embrassant.....

J'embrasse mon rival, mais c'est pour l'étouffer!

II

— 25 SEPTEMBRE 1853. —

Lorsqu'en 1657 Daniel de Cosnac, ayant quitté le prince de Conti, entre en qualité de premier aumônier au service de Monsieur, frère du roi, il manque, à mon avis, une des plus belles occasions qu'un homme ait jamais eues de rester tranquille. Il avait passé par la guerre civile; il avait vu une cour, une petite cour, il est vrai, mais où aucun ennui, aucun mécompte, aucune souffrance d'orgueil, aucune blessure de cœur n'avaient manqué à son expérience; il avait d'ailleurs, à ce prix, fait sa fortune. Il avait atteint du premier coup à une des premières dignités de son état. Les bénéfices pleuvaient sur lui. Il prêchait devant Louis XIV; il était du jeu de la reine mère; Mazarin le protégeait; le roi ne demandait qu'à le prendre en gré. Il pouvait donc rester tranquille... Mais j'oublie qu'il avait vingt-sept ans. Il n'était qu'évêque de Valence. Il fallait bien faire quelque chose.

Le spirituel éditeur des *Mémoires de Daniel de Cosnac*

voudrait nous faire croire que l'évêque de Valence se fit beaucoup prier pour entrer au service du duc d'Orléans. Je crois au contraire qu'il y mit beaucoup de bonne volonté. Je ne parle pas de sa vocation; elle n'était pas douteuse. Daniel de Cosnac aimait la cour, et il avait raison de l'aimer, étant ambitieux. A la vérité, la finance de l'emploi était difficile à faire : il y fallait vingt-cinq mille écus. Mazarin en promit dix mille. Voici comment il les paya : l'évêque de Saintes, le prédécesseur de Cosnac, avait demandé trente-cinq mille écus de sa charge; — mais le roi, qui voyait croître sans mesure le prix des charges de sa propre maison, avait décidé que l'évêque de Saintes ne retirerait que vingt-cinq mille écus de la sienne. « ... Il n'insista plus, écrit Cosnac, et vint me dire que j'étais bien heureux et bien obligé à M. le cardinal... Je fus fort aise de ce bon marché... Mais, lorsque je voulus demander au cardinal les dix mille écus, il me dit : « Comment! monsieur; ne savez-vous pas que « cette charge a été vendue trente-cinq mille écus? N'est-ce « pas vous en donner dix mille, que d'obliger M. de Saintes « à vous la laisser pour vingt-cinq mille?... M. de Saintes « me les fait bien payer par les grâces que je lui donne. » Cosnac paya et parut content. En général, il est un médiocre comptable; il prodigue l'argent et il se laisse aller, en véritable étourdi, à des facilités de grand seigneur. Il faudrait l'en louer, si cette prodigalité résultait chez lui de ce dédain de l'argent qui s'allie toujours à la générosité de l'âme. Mais Daniel de Cosnac paraît trop préoccupé de ses mésaventures financières; il se plaint trop souvent *de la carte à payer*; et aussi il a trop le goût d'engager les princes qu'il conseille dans des prétentions pécuniaires. Par exemple, après la paix de Bordeaux, Cosnac conseille au prince de Conti de demander la pension de premier prince du sang, « puisqu'il l'était en effet, dit-il, par la condamnation du prince de Condé. » N'était-ce pas exploiter l'exil et le mal-

hour de son glorieux frère? Une autre fois, c'était après la mort du premier fils de Monsieur, de ce duc de Valois dont l'auteur des *Mémoires* nous dit, avec sa sensibilité ordinaire : « ... Il était bien fait dès ce bas âge, il donnait de grandes espérances, il était fils de mon maître; toutes ces raisons, jointes à l'intérêt que j'avais à sa personne, qui rendait ma charge plus considérable et plus sûre, me le firent extrêmement regretter... » Le duc de Valois mort, Monsieur témoigna un grand désir de demander au roi la pension de cent cinquante mille livres qu'il donnait à son fils : « Je le confirmai dans ce dessein, dit l'évêque de Valence, *il suivit mon conseil...* » N'était-ce pas ramasser une dotation (et encore fut-elle refusée) sur le tombeau d'un enfant? Et puis, on lit sans cesse dans les *Mémoires* ou dans la correspondance de Cosnac des phrases telles que celles-ci : « ... J'achetai assez cher l'honneur d'être à lui... — La place que j'ai achetée chez lui m'a ruiné... — Depuis vingt-quatre ans que je suis archevêque d'Aix, je n'ai pris ni reçu aucun présent ni aucune restitution des grandes dépenses que j'ai faites... » Franchement, quand on a la prétention d'écrire à la postérité, on ne devrait pas lui donner ses comptes de cuisine.

Poursuivons. L'évêque de Valence est chez Monsieur. Il y a là un très-simple rôle à prendre : dire la messe au Palais-Royal ou à Saint-Cloud les dimanches et fêtes, baptiser les enfants, confesser les dames, édifier les domestiques et rester tranquille. Il y a aussi, pour peu qu'on ait de zèle, autre chose à faire. Le prince est jeune, on dit qu'il a été mal élevé; il est frivole, peu secret, « mou de corps et d'esprit, » dit Saint-Simon, avec des goûts de fille d'honneur plus que de prince... Soit! Un jeune prêtre, honnête homme, d'un vif esprit, actif, entreprenant, courageux, — je reconnais que Daniel de Cosnac a toutes ces qualités-là, — peut prétendre à quelque influence sur son maître, et se proposer une action sérieuse sur sa conduite et sa destinée, à cette condition

pourtant de se montrer très-habile et très-désintéressé. Daniel de Cosnac ne fut ni l'un ni l'autre.

Je n'ai pas à juger ici le duc d'Orléans, frère de Louis XIV. On n'effacera pas de l'histoire le portrait que le duc de Saint-Simon a tracé d'un prince qu'il avait tant de raisons personnelles de ménager, et je n'ai pas la prétention de corriger ce portrait. Je le prends donc tel que ce grand historien des dernières années de Louis XIV nous le donne, sans m'arrêter même à ce que son irrésistible malignité y a mis d'exagération involontaire, sans relever quelques belles qualités de ce caractère trop déprécié, qui plus d'une fois se releva noblement, et, par exemple, dans cette campagne de Flandre que Daniel de Cosnac a si bien racontée, et plus tard en cette journée de 1677, qui rendit Cassel à la France.

Quel qu'il fût, le frère de Louis XIV avait une position très-difficile à tenir. On l'avait élevé pour le second rang sans lui en donner le goût. Il subissait, sans l'accepter, peut-être sans la comprendre, la supériorité de son frère. On l'avait subordonné, non convaincu. « Il conservait avec un grand air de respect, écrit Saint-Simon, l'air de frère et des façons libres et dégagées. » C'était au fond toujours le même concurrent hargneux et batailleur des jeux de Louis XIV enfant que nous peint, en termes d'une crudité si impossible à reproduire, le premier valet de chambre la Porte¹. C'était toujours le même que nous représente Daniel de Cosnac dans cette impayable scène de la bouillie que Monsieur mangeait un jour dans la chambre du roi. « ... Le roi lui en frotta le visage. Cette raillerie le piqua si vivement, qu'il jeta sur le roi tout ce qui lui en restait. Cette action, ajoute Cosnac, quoique inconsiderée, me paraissant partir d'un bon cœur qui ne peut souffrir d'injures, fit plus d'effet sur moi que le

¹ *Mémoires particuliers de M. de la Porte*, premier valet de chambre de Louis XIV. Genève, 1755. Page 280.

conseil de mes amis... » Et c'est ainsi que l'évêque de Valence devint le premier aumônier du duc d'Orléans.

Devenu grand, Monsieur avait tourné en goût de représentation, d'hommages et de fêtes ce qui n'était au fond que le goût de la prééminence et la préoccupation du rang ; et, quand il attachait tant de prix à ces réceptions du Palais-Royal dont l'abbé de Cosnac se moque si agréablement, quand il aimait à voir arriver la foule dans ses salons et dans ses jardins, quand il disait : *Eh bien, n'ai-je pas bien du monde aujourd'hui?* — quand, chez le roi, il s'asseyait lui tout seul sans y être invité ; quand partout ailleurs il conservait vis-à-vis du monde « sa grandeur naturelle, dit Saint-Simon, sans repousser, mais aussi sans tenter les étourdis d'en abuser ; » quand, dis-je, le duc d'Orléans montrait ainsi tour à tour ou les faiblesses et les révoltes de son orgueil, ou les jalousies légitimes de son rang, — l'évêque de Valence peut s'en moquer ; mais il avait quelque chose de mieux à faire, c'était de modérer et de régler dans un jeune prince cette indocilité un peu vaine, de lui marquer la juste mesure et la vraie limite de son indépendance et de son action.

Est-ce là ce que fit l'évêque de Valence ? Il blâmait ce qu'il y avait de plus innocent au monde, les après-dînées du Palais-Royal, et il disait à Monsieur « *qu'il n'était pas prudent de donner de petits déplaisirs à qui pouvait si aisément nous en donner de grands.* ». C'était fort bien dit. Mais l'aumônier de Monsieur, qui eût volontiers chassé les violons du Palais-Royal pour épargner une contrariété à Louis XIV, — ne craint pas bientôt après d'engager son maître dans une lutte plus directe avec le jeune roi. C'était en 1666. Monsieur était marié depuis quelques années. Il avait vingt-six ans. La reine Anne, sa mère, venait de mourir, et l'évêque de Valence héritait, s'il l'eût bien voulu, de l'influence que cette princesse avait longtemps exercée sur son second fils. Mais il fallait cacher son jeu. L'évêque de Va-

lence ne le sut jamais. Dès son entrée dans la maison du duc d'Orléans, on l'avait jugé dangereux : « ... Je ne sais à quoi a songé l'évêque de Valence, disait Mazarin, il s'est imaginé sans doute faire une grande fortune *et pouvoir tout gouverner dans cette maison* ; mais il se trouvera bien loin de son compte. » Et, en effet, Monsieur s'était dès lors défié de son zèle et l'avait tenu à distance : ce qui faisait dire à Cosnac, avec cette naïveté un peu crue que nous avons déjà signalée dans son langage : « ... Plus j'étudiais les maximes, la conduite, l'esprit de Monsieur, plus je me confirmais dans l'opinion que sa faveur, quand j'aurais pu y parvenir, *me serait non-seulement inutile, mais encore dangereuse...* » Quelques années pourtant se passèrent. Le duc d'Orléans eut, après la mort de sa mère, une fantaisie de confiance pour son aumônier ; il lui dit un jour « qu'il avait résolu de changer de conduite, qu'on s'était imaginé *qu'il n'avait ni esprit, ni ambition*, mais qu'à l'avenir il ferait voir par sa conduite qu'il aimait la gloire. » Et l'évêque transporté et qui n'a jamais su se contenir, écrivait à ce propos : « ... Je me trouvais pour Monsieur *comme on est dans les commencements pour une maîtresse*, ne pouvant ni assez le voir ni assez le louer... » Si peu canonique que fût ce langage, il rend bien l'impression de joie, d'orgueil et d'espérance que dut éprouver ce jour-là l'évêque de Valence ! Voilà donc Monsieur qui montrait l'étoffe d'un vrai prince, et qui allait devenir un protecteur utile ! Monsieur parlait de son *ambition* ! Quel mot doux à prononcer ! l'ambition de Monsieur ! Que pouvait être l'ambition d'un frère de Louis XIV, si ce n'était pas d'avoir des gouvernements, de commander des armées, de se pousser et de se grandir, de faire concurrence, en un mot, au roi régnant par la grâce de Dieu et déjà maître absolu par son génie ? Et qui sait ? l'ambition de Monsieur, c'était peut-être aussi un chapeau de cardinal pour Daniel de Cosnac !..

Et justement ce fou d'évêque (le mot est de Voltaire), ce fou d'évêque songeait à tout cela...

Saint-Simon (non plus cette fois le duc, mais le réformateur) disait un jour, je ne sais où, mais j'invoque sur ce point le souvenir de ses disciples d'autrefois, s'il en reste, — Saint-Simon disait : « Dans la société telle qu'elle existe aujourd'hui (c'était sous le roi Louis XVIII), rien de plus facile que de faire le métier de Monsieur, frère du roi. Tout le monde ne peut pas fonder une maison de banque, créer une industrie rivale de l'étranger et diriger une ferme modèle ; tout le monde ne peut pas être Jacques Laffitte, Mathieu de Dombasle ou Ternaux... tout le monde peut être Monsieur, frère du roi. » C'était bien hardi : ce n'était guère vrai. — Rôle difficile à jouer en effet, position périlleuse à garder que celle qui vous tient si près d'un trône, tenté par son éclat, exposé à ses ombrages ; et ce métier de frère du roi était encore, après tout, moins difficile pour le comte d'Artois qui héritait de Louis XVIII que pour le duc d'Orléans qui n'héritait pas de Louis XIV. Il fallait à ce dernier cent fois plus d'habileté pour concilier la considération avec l'impuissance qu'à l'autre pour se créer un crédit fondé sur des espérances si légitimes et si prochaines.

Que devait donc faire le duc d'Orléans ? Tout autre chose, à mon avis, que ce que Daniel de Cosnac lui conseillait. Non pas que dans ses conseils il n'y en eût d'excellents par le détail ; mais je parle d'un plan de conduite générale qui fut conseillé au prince, d'un certain ensemble, des vues sérieuses et souvent profondes, en dépit de sa légèreté même, que Cosnac exprime sur les moyens d'agrandir et de fortifier la position de son maître, au moment où la mort de la reine le laisse enfin tout seul en face de la puissance établie et de la grandeur naissante de Louis XIV. Quel était ce plan ? Il est certain que l'évêque de Valence conseilla sérieusement au duc d'Orléans de faire concurrence au roi

dans sa propre cour et dans ses armées, et qu'il mit au service de cette pensée extravagante un zèle et une ardeur incroyables, jusqu'à le suivre dans les camps, à coucher près de lui, sous la tente, et à le pousser à la tranchée, — tellement qu'un jour, le trouvant au milieu des canons en batterie sous Tournai, le roi s'écria : « *Quoi ! M. de Valence dans la tranchée !* — Sire, répondit l'évêque, je ne suis venu que pour pouvoir me vanter d'avoir vu le plus grand roi du monde s'exposer comme un soldat... » La réponse était ingénieuse, et voilà en effet comme on parlait au roi, en public et devant témoins ; — mais au prince, que disait l'évêque de Valence dans les entretiens confidentiels du palais ?

« Je continuai, écrit-il, rapportant un de ces entretiens, je continuai en disant qu'avec la cour et avec les courtisans il fallait prendre une conduite tout opposée à celle du roi ; qu'il paraissait fier, peu familier, peu caressant : que lui, au contraire (le duc d'Orléans), devait être doux, accueillant ; — que le roi passait pour dur, difficile à accorder des grâces, louant rarement : que lui, au contraire, devait entrer dans les intérêts de chacun, *affectant de se réjouir de leur joie, de compatir à leur déplaisir*. J'ajoutai que, comme il n'avait aucun bienfait à donner, il fallait au moins suppléer par des paroles, et pour cela *les choisir si flatteuses et si complaisantes*, qu'elles valussent, en quelque façon, des effets, louant les belles actions, *même avec excès, excusant les fautes avec bonté.....* »

Et, avec l'armée, quelle est la conduite que conseillait au prince l'évêque de Valence ? Un Mémoire qu'il avait adressé très-secrètement à son maître « contenait la manière dont il devait se conduire avec le roi, les généraux, les officiers, les soldats ; » et on y trouvait des préceptes tels que ceux-ci :

« *Louer et caresser tout le monde, parler des braves gens avec des éloges, même excessifs, pour les obliger à la pareille; envoyer visiter les blessés, donner de l'argent aux pauvres officiers, et préféralement à ceux qui avaient le plus de réputation; — le Mémoire disait aussi ce que le prince devait faire dans la tranchée, dans une alarme, dans une rencontre, dans un parti, et généralement partout où il pouvait acquérir de la gloire, et même d'une façon où il ne serait que médiocrement exposé. Je lui insinuais, ajoute l'évêque, qu'il fallait songer à acquérir de la réputation à force d'argent, de louanges et de caresses, parce que tout cela, étant bien ménagé et bien conduit, était plus capable de le faire estimer que le courage même..... »*

Tels étaient les conseils de l'évêque de Valence. N'y a-t-il pas dans cette étrange morale, et son insolence à part, l'intention évidente d'établir une concurrence en face du trône de Louis XIV? Et en même temps que l'infatigable aumônier du duc d'Orléans conseillait à son maître cette poursuite de popularité à tout prix, il le poussait à solliciter le gouvernement du Languedoc. Monsieur échouait; on demandait l'armée de Catalogne. Battu sur la Catalogne, on se repliait sur Naples, on rêvait la fortune du duc de Guise, on caressait l'idée d'un royaume. Des intrigants napolitains étaient venus à Paris, la couronne des Deux-Siciles dans leur poche. On l'offrait à Monsieur, qui fit mine de l'accepter. Le dernier effort des Napolitains pour secouer le joug espagnol était de 1647. Qui empêchait de recommencer? Songez qu'on était en pleine paix. N'importe, l'évêque de Valence se mit à bâtir sur cette ébouriffante prétention toutes sortes de châteaux en Espagne. Puis, après bien des intrigues, des allées et venues, de l'argent dépensé et promis, et un immense entassement de chimères, — le roi mit son *veto*, souffla sur les châteaux, et tout fut dit.

Mais il en était resté quelque chose. On ne se jouait pas impunément de ce roi sérieux, sensé et habile. Il y avait aussi une mesure à garder avec le duc d'Orléans, si faible qu'il fût; et ce prince le montra bien lorsqu'aux dernières instances de l'évêque dans cette ridicule affaire de Naples, il objecta que la ville était exposée aux tremblements de terre, et se montra fort effrayé du Vésuve. Cosnac prit au sérieux cette plaisanterie, à ce qu'il semble, puisqu'il la raconte sérieusement. Mais le duc d'Orléans commençait à se défier de l'évêque de Valence, et cette fois il se moqua de lui.

Le déclin fut rapide. Le roi prit de l'ombrage. « Il me fit passer auprès de Sa Majesté, dit Cosnac, parlant de Colbert, pour un esprit difficile et opposé à ses intérêts. Le roi en parla en ces termes à Monsieur, et le railla publiquement de ce que je commençais à m'établir auprès de lui de la même façon dont M. l'abbé de la Rivière, depuis évêque de Langres, avait fait. Monsieur m'en fit confidence... » Monsieur, de son côté, comprit cette ambition à double fin qui voulait faire du prince le piédestal de l'évêque, et un jour « ... il me dit qu'on l'avait averti que j'avais mes desseins et mes vues, et que, sous ces belles apparences d'amitié pour lui, *je cachais une fort grande ambition pour moi*. Je répondis à ce reproche sans m'émouvoir... » Un autre jour, le roi ayant enfin consenti à donner à son frère le commandement de cette armée de Catalogne, Monsieur l'apprit à l'évêque, qui le félicita en disant qu'il espérait que ce grand emploi lui servirait à obtenir (toujours sa marotte!) le gouvernement de Languedoc : « Vous n'êtes pas content? reprit le prince; pour moi, je le suis et ne demande plus rien au roi... » — « Monsieur me sut fort mauvais gré, ajoute Cosnac, de lui avoir souhaité ce gouvernement, et il en fit ses plaintes à Madame... »

Pourquoi Monsieur se plaignait-il de l'évêque de Valence

à Madame? J'aborde ici le côté spécieux et réellement délicat du rôle de Daniel de Cosnac à la cour du duc d'Orléans. Jusqu'à présent nous n'avons vu dans sa conduite, à part quelques bonnes inspirations, que le côté par où il a choqué Louis XIV en exagérant l'importance du duc d'Orléans, — et le duc d'Orléans en laissant trop voir les arrière-pensées personnelles de l'évêque de Valence. Mais voici bien une autre folie! L'évêque, quelque peu battu dans son entreprise pour l'agrandissement de Monsieur, se replie sur Madame, et il prend parti pour elle contre son mari. « ... *Je rendis compte à Madame* de toute cette conversation, dit-il; elle entra dans mes sentiments si obligeamment, avec tant de bon sens et de bonté, que cela m'engagea à lui faire ma cour avec plus d'attachement que je n'avais fait. » L'évêque de Valence avait d'ailleurs auprès de la duchesse une recommandation d'une nature toute particulière. Il avait mis autrefois un zèle honorable à faire supprimer un odieux libelle écrit contre Madame, et qui s'imprimait en Hollande. « Cette affaire me coûta beaucoup de peine et d'argent, écrivait-il; mais, loin d'y avoir regret, je m'en tins trop payé par le gré que Madame m'en témoigna. » C'est ainsi que l'évêque de Valence se trouva d'abord engagé dans la cause de la princesse, où les froideurs de Monsieur contribuèrent plus tard à le jeter, sans qu'il y mît plus ni réflexion ni mesure.

Tout le monde sait que le duc et la duchesse d'Orléans faisaient mauvais ménage. Les *Mémoires de Daniel de Cosnac*, et c'est un de leurs mérites, renferment pourtant sur les causes et sur les effets de cette malveillance de Monsieur pour sa femme des renseignements curieux et nouveaux, qui tout au moins jettent quelques rayons de lumière douteuse sur ce triste épisode de notre histoire. Il paraît prouvé, par exemple, par quelques-unes de ces lettres touchantes que Daniel de Cosnac nous fait connaître, que de

puis l'exil du chevalier de Lorraine, ce favori du duc d'Orléans chassé par le roi, le prince s'était laissé aller envers la duchesse aux dernières violences de langage. « ... Monsieur, écrivait-elle, veut que je fasse revenir le chevalier, *ou bien me traiter comme la dernière des créatures*; » — et on éprouve une sorte de pitié respectueuse et tendre à voir la fille de Charles I^{er} d'Angleterre, dans ce retour de la fortune et dans cet *enchantement de l'amour du monde* où l'histoire et l'éloquence nous la montrent à cette époque, avouant « qu'elle ne laisse pas, dit-elle, d'avoir *des dégoûts terribles* dont elle ne s'est vantée à personne, parce qu'elle n'aime pas à se plaindre, et encore parce qu'elle ne saurait à qui parler. » — « Le but de Monsieur, dit-elle ailleurs en véritable petite-fille de Henri IV, le but de Monsieur est de me faire obtenir des grâces pour le chevalier, en me traitant de la sorte, *et le mien est de ne me rendre pas aux coups de bâton.....* » Puis, au retour de ce glorieux voyage où elle joue un moment, avec une grâce si souveraine et avec une autorité si charmante, un rôle si décisif entre deux puissants rois, — quelle tristesse de lire ces lignes qu'elle écrit si peu de jours avant sa mort!..... « Le roi m'a témoigné beaucoup de bonté, mais, pour Monsieur, rien n'est égal à son acharnement pour trouver moyen de se plaindre. Il me fit l'honneur de me dire que je suis toute-puissante et que je puis ce que je veux; que, par conséquent, si je ne fais pas revenir le chevalier, je ne me soucie pas de lui plaire, — et joint ensuite des menaces pour le temps à venir... »

En blâmant l'évêque de Valence d'avoir pris parti pour la duchesse d'Orléans contre son mari, je commence donc par faire comme lui. Je donne raison, cent fois raison, et sans m'arrêter soit aux confidences de madame de Lafayette, soit aux duretés de l'abbé Feuillet, je donne raison à Madame dans les griefs et dans les lamentations de sa triste et brillante vie. Un ministre de Charles II d'Angleterre pouvait seul

avoir le courage de chercher dans sa mort déplorable une autre main que celle de Dieu ¹.

Mais, ces réserves une fois faites, quel était le devoir d'un évêque (j'entends d'un évêque à qui Madame n'aurait pas promis le chapeau de cardinal), quel était le devoir d'un prêtre et d'un aumônier de M. le duc d'Orléans dans ces querelles domestiques? Était-ce d'y prendre part et d'en tirer parti, de mettre la main, comme on dit vulgairement, « entre l'arbre et l'écorce, » ou bien de calmer ces ressentiments sans y compromettre son autorité, sans y intéresser son ambition, sans y fourvoyer son zèle? Daniel de Cosnac n'eut pas cette prudence. Il n'écoula que sa rancune. Il voulut opposer sa cabale à celle du chevalier de Lorraine, un évêque contre un favori, et il fut vaincu. Après avoir essayé de tourner Monsieur contre le roi par l'affectation d'une rivalité aussi impolitique qu'impuissante, il voulut essayer, par l'entremise de Madame et sous couleur de les réconcilier, de tourner le roi contre Monsieur; et le roi fut sage où l'évêque fut passionné. Oh! qu'il avait raison, un jour qu'arrivant de son diocèse où il faisait de si rares apparitions...

Mais à l'ambition opposer la prudence,
C'est aux prélats de cour prêcher la résidence :

qu'il avait raison, dis-je, un jour qu'arrivant en chaise de poste chez Madame, et la trouvant dans un grand chagrin, brouillée avec Monsieur et avec le roi, il dit à la princesse : « Je vous trouve engagée dans une guerre civile et dans une guerre étrangère, sans secours. Je suis bien heureux que les chevaux de poste qui m'ont mené ici soient encore à la porte de ma maison. *Je n'ai point de parti à prendre* que de m'en retourner d'où je viens, n'ayant aucun moyen de remédier à tant de maux qui vous accablent! » Oui, il avait

¹ Voir dans la Notice de M. Jules de Cosnac la lettre de lord Montague, ambassadeur de Charles II. Tome I^{er}, p. LV.

bien raison ce jour-là.... Mais il renvoya les chevaux de poste; il resta à Paris, et, quelques heures plus tard, étant entré chez Monsieur, qui le reçut fort mal, il eut le désagrément de l'entendre qui disait à Benserade : « Vous avez été témoin comme je l'ai reçu; rendez-en bien compte au chevalier de Lorraine!... »

On voit d'ici la fin de cette histoire, et on commence à apercevoir cette tour du For l'Évêque qui marque dans la destinée de Daniel de Cosnac, comme je l'ai dit, le point où finit sa vie d'intrigue et où commence sa vie sérieuse et subordonnée. Mais, avant d'arriver là et se voyant en veine d'être complètement disgracié, l'évêque de Valence essaye de se venger, et il se venge en effet; nous verrons comment. Puis on se vengera de lui. Tout le monde se venge à cette époque, et la douce Henriette elle-même, parlant de la disgrâce du chevalier de Lorraine (mais plus tard), écrit à madame de Saint-Chaumont que « *c'est une vengeance que le bon Dieu lui a faite.* » Ailleurs elle lui dit : « Monsieur est si honteux et si offensé de vous avoir fait une injustice, qu'il ne vous la pardonnera jamais... » C'est au milieu de cette aigreur des deux cabales, celle de Madame où l'évêque de Valence pousse à plein collier, celle de Monsieur, qui, après tout, est celle du maître, — c'est au milieu de cette animosité des deux partis qu'éclate ce foudroyant esclandre de mademoiselle de Fienne.

Mademoiselle de Fienne était une fille d'honneur de la duchesse d'Orléans qui aimait éperdument le chevalier de Lorraine, lequel le rendait avec usure à mademoiselle de Fienne. Monsieur s'en émut et chassa la fille d'honneur sans en prévenir sa maîtresse. Pourtant, au moment de son départ, Madame, avertie, retint sa cassette, la fit remettre à l'évêque de Valence, qui passa une nuit entière le nez sur la correspondance secrète de cette fille, et y trouva deux cents lettres fort tendres, toutes écrites de la main du chevalier. Ici, je

serais curieux de savoir pourquoi Daniel de Cosnac, dans la première version de ses *Mémoires*, écrite pendant son exil de l'Île-Jourdain, traite de calomnie cette visite de la cassette de mademoiselle de Fienne qu'on lui imputait, — et pourquoi il l'avoue si complètement dans la deuxième version, écrite à la fin de sa vie. Est-ce que la première version, du moins la partie qui se rapporte à cette aventure, n'était qu'un plaidoyer d'avocat défendant un mauvais cas, tandis que la seconde était une confession ?

Qu'on juge de la colère du chevalier ! Le duc d'Orléans prit fait et cause pour lui. On sut que l'évêque avait présidé à l'exécution des lettres, et qu'il en avait prudemment gardé une douzaine, les plus compromettantes, pour en faire usage au besoin, soit contre le chevalier, soit contre le prince, ces lettres prouvant tout au moins que mademoiselle de Fienne avait été sacrifiée à la jalousie de Monsieur, et donnant crédit aux bruits calomnieux qui couraient sur son compte à la cour et dans le monde.

Comprend-on maintenant, après un pareil éclat, que l'évêque de Valence ait eu le courage de se présenter à Saint-Germain, où était Monsieur, pour lui faire sa cour ? Monsieur lui tourna le dos ; c'est tout ce qu'il devait pour le moment à l'évêque de Valence. « J'attendis à sa porte, » dit Cosnac ; — Monsieur sortit sans le regarder. « Je le suivis à sa messe, » ajoute-t-il ; — Monsieur, sa messe finie, et l'évêque lui ayant demandé une audience, Monsieur passa sans lui répondre. Quelques heures après, l'aumônier de Monsieur reçut l'ordre de vendre sa charge et de quitter Paris. Il se fit prier. Quelques jours plus tard cependant, il était à Valence.

Il fallait rester à Valence et se tenir coi. Mais Daniel de Cosnac était de ce tempérament qu'a fort spirituellement caractérisé le plaisant qui lui a fait cette épithète : *Requiescat ut requievit*. Daniel de Cosnac ne savait pas rester en place.

A peine à Valence, il pense à revenir à Paris; il écrit lettres sur lettres à Madame, à l'archevêque, à madame de Saint-Chaumont, à tous ses amis; il fait parler au roi. Or c'était un ordre du roi lui-même qui l'avait exilé dans son diocèse (étrange exil!). Le roi, en homme de sens et de cœur, avait naturellement pris le parti de son frère contre son aumônier. Tout ce bruit l'avait à la fin blessé. Les tentatives même que Madame avait faites pour obtenir le retour de son confident avaient accru le déplaisir du roi. « Le roi, écrit Daniel de Cosnac, le roi crut que Madame ne pouvait pas conserver un si violent et si continuel désir de mon retour sans que nous eussions ensemble de grandes liaisons et sans que je lui fusse fort nécessaire; et ces liaisons, selon les idées qu'on lui en avait données, lui paraissaient *une cabale formée qu'on ne pouvait détruire avec trop de soin.* » — Le roi avait bien raison.

Malgré tout, un jour la police apprend que l'évêque de Valence est à Paris. C'était en 1670. Mais ici l'évêque a bien le droit de faire lui-même à nos lecteurs le récit de sa mésaventure. Laissons-le donc parler. C'est justice. Le récit est curieux d'ailleurs, non-seulement parce qu'il contient à la fois le dénoûment et la moralité de cette histoire, mais parce qu'il jette quelque lumière sur ces bas-fonds de la police politique (d'autrefois), qui aussi bien ne sont pas ce qu'on connaît le mieux et ce qu'on étudie le plus dans l'histoire :

L'évêque de Valence, une fois à Paris, était descendu rue aux Ours, chez un maître tireur d'or dont il se croyait sûr. Il avait avec lui un gentilhomme de ses parents et deux domestiques. Il portait une soutanelle de drap brun, doublée de rouge, avec la croix par-dessus. Tombé malade en arrivant, il avait fait venir le médecin de son hôte, un certain docteur Akakia (en grec, *sans malice*), et ce médecin sans malice le reconnut et le trahit.

« Sur les dix heures du matin, un grand nombre de personnes entrèrent en foule dans ma chambre, à la tête desquelles était un prévôt, et dix ou douze archers qui me dirent qu'elles cherchaient un faux monnayeur par ordre, et qu'on leur avait dit que c'était moi qui était dans cette maison. Je ne fis pas réflexion d'abord que c'était une invention de ce prévôt, et je répondis que j'étais un malade et nullement un faux monnayeur ; qu'ils pouvaient chercher ailleurs leur coupable. Ils me demandèrent mon nom. Je leur répondis que n'étant ni criminel ni justiciable du Parlement, cela leur devait être indifférent de savoir qui j'étais. Ils dirent qu'ils avaient ordre de me garder à vue, et qu'ils ne sortiraient point de ma chambre qu'ils n'eussent des ordres de ceux qui leur avaient donné commission de m'arrêter... »

Pendant qu'on le gardait ainsi à vue, l'évêque de Valence avait une inquiétude, c'était de ne pouvoir mettre en sûreté des papiers qu'il avait mis sous le matelas d'un petit lit où couchait son valet de chambre.

« Si ces papiers avaient été trouvés, dit-il, le secret que Madame m'avait confié de ce qui se passait, contre les Hollandais, par le roi de concert avec le roi d'Angleterre, était découvert, et c'était un coup qui tombait sur Madame... Je me servis d'un expédient qui me réussit... On m'apporta un remède par l'ordonnance du médecin. Je priai M. le prévôt de vouloir bien prendre la peine de sortir avec ses archers, afin que je pusse prendre ce remède. Le prévôt dit qu'il devait me garder à vue. J'eus beau lui représenter qu'ayant la porte de la chambre gardée, je n'avais point le moyen de m'enfuir, surtout dans le misérable état où j'étais, cela ne le toucha pas. Je lui représentai encore qu'étant au troisième étage, le seul recours serait de me jeter par la fe-

nêtre, ce que je ne ferais pas, étant de la profession que j'étais et sans crainte d'être accusé ni prévenu d'aucun crime. Cela ne fit pas plus d'effet qu'à la première semonce. Enfin, après avoir bien disputé qu'il était contre la pudeur de prendre un lavement devant tant de personnes, je dis que l'on me portât sur le lit de mon valet, et que M. le prévôt pourrait voir à tous moments, la porte répondant sur ce lit ; et que, s'il ne voulait pas prendre ce parti, on n'avait qu'à reporter ce remède, et que j'aimais autant mourir sans le prendre.....

« Je ne sais si ce fut la pitié, ou, comme il est plus vraisemblable, le prévôt voyant qu'il n'y avait rien à risquer, lui et ses gens étant à la porte, il prit ce parti... »

Et l'évêque de Valence prit son remède... Nous supprimons ici une scène qui, sans encherir sur le récit qu'en a fait cyniquement Saint-Simon, trouverait pourtant mieux sa place dans le *Malade imaginaire* que dans une histoire sérieuse. Ce qu'il nous importe de savoir, c'est que les papiers de la princesse furent sauvés, c'est-à-dire détruits, et que l'évêque se trouva délivré, dit-il, d'une affaire qui pouvait être d'une grande conséquence.

Cependant le jour avançait. De son lit de douleur, l'évêque de Valence avait écrit à M. Le Tellier, son ami, qui remit la lettre à M. de Louvois. L'évêque demandait justice. La réponse fut un ordre au prévôt de le mettre au For-l'Évêque.

« ... Je tombai, en allant à cette prison, trois fois dans un évanouissement qui durait et dont on ne pouvait me faire revenir qu'en me donnant du vin pur, qui servait et entretenait la fièvre encore plus forte... La prison était si remplie de prisonniers, qu'il fallut me mettre dans une salle basse, étendu sur le pavé tout de mon long dans un lieu

fort humide, n'ayant que ma robe de chambre sur moi... L'infection du lieu était si grande (dit-il dans la première version), que ce médecin Akakia, dont je ne soupçonnais pas la trahison, m'étant venu voir, ne put la supporter et en sortit un moment après y être entré... »

Cependant un message du roi était arrivé. Le roi enjoignait à l'évêque de Valence de se rendre sans retard à l'Ille-Jourdain, à quatre lieues de Toulouse, et d'y rester jusqu'à nouvel ordre. Il fallait donc sortir de prison. Mais Cosnac, qui n'y était entré qu'à son corps défendant, n'en veut plus sortir maintenant qu'après une réparation. Il la demande et du ton d'un évêque cette fois plus que d'un mourant. La police de Louvois joue alors auprès de Cosnac une petite comédie de repentir qui me semble l'incident le plus burlesque de cette aventure ; car, après avoir si fort maltraité l'évêque de Valence, n'était-ce pas jouer vis-à-vis de lui le rôle de ce valet qui demande ironiquement pardon à son maître « des coups de bâton » qu'il lui a donnés?... « On m'envoya les agents généraux du clergé, dit Cosnac, pour me témoigner (non sans rire, je le suppose) le déplaisir qu'ils avaient de l'état où j'étais... et en même temps pour me dire que le roi avait ordonné qu'on me mît en liberté... » Étrange liberté ! à peine hors de prison, et malgré une fièvre terrible, il fallut quitter Paris et monter en voiture sous la conduite d'un officier du roi.

« De Paris à Longjumeau je m'évanouis deux fois, et il y fallut coucher. Ce qui donna occasion à M. de Lafont (l'officier) d'envoyer un courrier à M. de Louvois pour lui apprendre le pitoyable état où j'étais réduit, et demander ce qu'il y aurait à faire si je venais à mourir, comme il y avait grande apparence. La réponse qu'il reçut fut qu'il exécutât les ordres du roi *sans raisonner ni se mettre en peine de ce*

qui pouvait arriver. Il eut la bonté, et s'il m'était permis de le dire, l'imprudence de me la faire voir. Je puis assurer que, loin d'être affligé de cette réponse, j'en fus fortifié, ce me semble. Je dis en moi-même : Cet homme veut absolument que je meure, et moi je souhaite plus de vivre que de mourir pour ne pas lui donner ce plaisir...

« Cependant le mal ne diminuait pas. Je fus trois jours pour me rendre à Étampes. Je ne dormais ni ne mangeais. Dès que j'étais arrivé, on me donnait des remèdes qui m'affaiblissaient si fort, que je fus pendant deux heures comme si j'eusse été mort... »

Eh bien ! que vous semble du conseil que je donnais, au début de ce chapitre, à l'évêque de Valence, quand il achète la charge d'aumônier du duc d'Orléans? Tout ceci se passait en 1670, vers l'époque où la Fontaine publiait ses fables. Pensait-il donc au pauvre Cosnac, au malencontreux prisonnier du For l'Évêque, au malade de Longjumeau, à l'exilé de l'Île-Jourdain, — quand il faisait dire à une de ses bêtes :

... Est-ce donc là ce qu'on m'avait promis?...

— Ami, lui dit son camarade,

Il n'est pas toujours bon d'avoir un haut emploi.

Si tu n'avais servi qu'un meunier comme moi,

Tu ne serais pas si malade!

III

— 2 OCTOBRE 1853. —

Nous avons laissé l'évêque de Valence dans une auberge d'Étampes, bien malade, mais voulant vivre pour désobliger

M. de Louvois. Nous ne le suivrons pas dans son exil de l'Île-Jourdain. L'Île-Jourdain, une pauvre bourgade de l'Armagnac, c'était un dur exil à qui était depuis vingt ans le commensal des princes et le confident des princesses. « Je ne trouvai dans ce lieu qu'une seule maison où je pusse loger, et c'était un cabaret..... » Daniel de Cosnac y resta deux ans et huit mois. Il eut donc le temps d'y faire pénitence et d'y réfléchir, s'il le voulut bien, à cette force irrésistible qui le frappait. Et, de fait, Louis XIV a donné pendant son long règne bien d'autres signes plus éclatants de sa puissance ; il n'en donna jamais une preuve plus certaine qu'en obligeant Cosnac à rester deux ans et demi à la même place.

Louis XIV, en châtiant l'évêque de Valence, y mit à la fois cette rigueur soutenue dans l'exécution et cette douceur un peu cauteleuse dans la forme qu'il employait volontiers avec les gens dont il attendait encore quelque service ; et il savait bien que Daniel de Cosnac ne brûlerait pas ses vaisseaux. Quand l'évêque reparut plus tard à la cour, Louis XIV lui dit : « Monsieur, je vous ai fait savoir que je n'avais eu aucune part à tout ce qui vous est arrivé de désagréable *que de l'avoir souffert* ; je vous le dis encore et en suis très-fâché... » On pourrait conclure de ces paroles que le roi blâmait le traitement si peu canonique qu'avait subi l'évêque de Valence ; mais comment supposer qu'un évêque eût pu passer plus de deux ans dans un tel exil sans le congé de Louis XIV ? Dire qu'on l'avait souffert, quand on était le roi, c'était dire qu'on l'avait voulu. L'évêque de Valence comprit ainsi cette réponse de Louis XIV, et sa conduite en fut la preuve.

Cet exil de l'Île-Jourdain l'avait visiblement modifié. D'un courtisan désagréable et imprudent, tel que le duc d'Orléans n'avait pu le supporter, l'exil avait fait un courtisan commode, adroit, décent et utile, tel que les aimait

Louis XIV. Et aussi Cosnac revint-il à la cour tout changé. On citait autrefois ses incartades à l'encontre de ces ministres roturiers qu'il était de bon ton, parmi une certaine noblesse, de solliciter en secret et de mépriser tout haut. Saint-Simon (mais bien plus tard) avait donné le ton à cette cabale, et c'est pourquoi il loue l'évêque de Valence de ce qu'il était « *haut, hardi, libre, se faisant craindre et compter par les ministres...* » Saint-Simon sans doute parlait du passé d'avant l'Île-Jourdain, car je ne vois guère, dans les *Mémoires de Cosnac*, qu'il ait justifié cet éloge, si c'en est un, depuis son exil. Mais aussi bien Daniel de Cosnac est désormais dans la vraie voie que son intérêt bien entendu indique à son ambition. Il vient à la cour, il y vient souvent ; il n'y demeure plus. Il a trouvé cet équilibre qu'il a cherché vingt ans entre son égoïsme si réfléchi et son humeur si impatiente, — ni trop près de la cour ni trop loin. Il a changé, comme il le disait, « son petit maître pour un grand, » et il a bien fait. Vu de trop près, Cosnac compromet sans cesse, par les défauts de son caractère, les calculs de son ambition. C'est ainsi qu'il s'est perdu auprès des princes. Il réussira mieux avec Louis XIV qui le maintiendra davantage et qui le verra moins souvent. Il a un de ces dévouements qui ont besoin de perspective et de lointain, non pour y grandir, mais pour émousser, dans une apparence de service public, cette pointe aiguë de personnalité qui en est tout le fondement véritable. Et, en effet, Daniel de Cosnac aura beau monter, et Louis XIV aura beau le désigner, comme il le dira tout à l'heure, *pour un grand poste*, Cosnac ne grandira pas, du moins pour nous. « ... Il lui a manqué, nous dit-on ¹, pour que les circonstances lui permissent de développer toutes les ressources qui étaient en lui, un théâtre plus vaste que celui de la maison de

¹ *Notices*, par le comte Jules de Cosnac, p. xiv.

« deux princes de la famille royale ; il aurait rempli sans doute un rôle qui aurait bien autrement marqué dans l'histoire, s'il avait été attaché à la personne du roi lui-même... » Mais justement, c'est au service du roi lui-même, j'entends au service du règne dans le sens le plus rigoureux du mot, que nous allons le voir attaché. Aucune faveur, aucun secours, aucune influence, aucune occasion ne manquera à sa fortune ; et aussi sa fortune grandira sans cesse. S'il ne s'élève pas du même élan, s'il ne laisse ni un écrit, ni un discours, ni un acte pour illustrer sa mémoire, ce sera sa faute, non celle du théâtre où le sort l'aura placé, puisque, comme nous le verrons, il n'en pouvait avoir un plus vaste. Mais c'est qu'on n'est grand que par le génie ou par le cœur, même *dans un grand poste*. Pourvoir des neveux, marier des nièces, raser des temples protestants pour plaire à la cour, disputer avec un chapitre, guerroyer pour une préséance, plaider contre des moines en cour de Rome, enfoncer les portes d'un couvent, — il y a là peut-être de quoi amuser la postérité, et Daniel de Cosnac l'a cru sans doute, puisqu'il nous raconte avec détail toute cette seconde partie de sa longue vie ; — mais il aurait fallu, pour être grand aux yeux du monde, ou faire toutes ces choses avec grandeur, si c'était possible, ou les raconter avec supériorité. Daniel de Cosnac ne fit ni l'un ni l'autre. Il amuse, c'est déjà beaucoup. Il n'est qu'un esprit de second rang, et, quant à son âme, nous allons achever aujourd'hui, si on nous le permet, de prendre et de donner sa mesure.

Louis XIV la connaissait bien ; aussi est-il curieux de voir avec quelle défiance avisée, dans les premiers temps de ce retour en grâce de l'évêque de Valence, il se livre à son dévouement, et ensuite avec quelle décision peu scrupuleuse il l'exploitera. Les assemblées générales du clergé français étaient alors des occasions assurément uniques de montrer

au gouvernement du roi ou son opposition, ou son indépendance, ou son zèle. Des affaires d'une sérieuse difficulté et dont la séparation mieux marquée de nos jours entre l'Église et l'État a fort heureusement diminué l'importance — s'y traitaient alors devant une élite du haut clergé de France; et j'ai montré précédemment, en citant un discours au roi de ce même Cosnac (c'était en 1666), jusqu'où pouvaient aller dans ces matières l'amertume et l'indécence de la contradiction. Mais ce n'était pas seulement Daniel de Cosnac qui était changé; la soumission générale s'était accrue avec la grandeur même de Louis XIV, et il n'est rien de plus caractéristique en ce genre que cette différence qui éclate dans le langage de ces assemblées du clergé, suivant qu'on se rapproche de l'époque du premier avènement du jeune roi ou qu'on s'en éloigne.

En 1682, Louis XIV avait déjà reçu officiellement, à l'Hôtel-de-Ville de Paris, le titre de Grand, et ce qui valait mieux, il le méritait. Une grosse affaire, celle de la *régale*⁴, après avoir divisé le clergé et le roi, avait été heureusement arrangée d'un commun accord. Le pape s'en étant mêlé, son intervention dans le débat réunit contre lui les deux partis, et une assemblée du clergé fut convoquée pour le règlement de cette difficulté considérable. Le roi désira que l'évêque de Valence fût un des deux députés du premier Ordre que devait nommer sa province. Mais quand il s'agissait d'affaires si graves, Louis XIV ne s'engageait qu'à bonnes enseignes, et l'évêque apprit qu'il n'avait été désigné que comme pis-aller, « faute d'en trouver un autre, dit-il lui-même, et encore après que l'archevêque de Paris, François de Harlay, se fut fait fort de *me rendre facile...* » Malgré

⁴ Le droit de *régale* était celui qu'avaient de temps immémorial les rois de France de percevoir les revenus des évêchés et de conférer de certains bénéfices qui en dépendaient, le tout pendant la vacance des sièges épiscopaux.

tout, Daniel de Cosnac se rendit à Fontainebleau, où était la cour : « ... Je compte sur vous lors de la tenue de l'assemblée, lui dit le roi. Vous me ferez plaisir *de suivre les sentiments de M. l'archevêque de Paris...* »

L'assemblée s'ouvrit. Nous avons le discours de l'évêque de Valence sur cette question de la régale. Si on nous disait que ce discours ne plut pas au roi, nous en serions bien aise ; mais c'est le contraire qui arriva, puisque quelques jours plus tard le roi dit à l'archevêque de Paris, parlant de Cosnac : « Il faut le garder pour un grand poste. » Aujourd'hui pourtant, en relisant à tête reposée ce discours de l'évêque de Valence, on s'étonne de voir un prélat français, celui-là même qui avait poussé si loin, en 1666, la chaleur de son zèle ultramontain, traiter avec si peu d'égards, de respect et même de charité, le chef visible de l'Église catholique, jusqu'à dire par exemple : « ... Le pape non-seulement désapprouve et casse tout ce que nous avons fait, *mais encore d'une manière si odieuse*, qu'en vérité quiconque en jugera sainement, aura droit de dire *qu'elle ne convient ni à sa sainteté, ni à nous...* — Le bref du pape nous émeut, dit-il plus loin, mais sans nous ébranler ; nous nous plaignons avec modération et respect de *l'indigne façon* dont nous y sommes traités. — Contre qui eussions-nous combattu ? dit-il encore ; qu'on nous donne (parlant de Louis XIV) un adversaire moins considérable, moins dans l'approbation de toute l'Europe, moins admiré de tout l'univers et de ses ennemis même, moins dans la réputation d'être le plus grand et le plus juste de tous les monarques, en un mot, moins porté, moins ardent, moins zélé pour l'Église... » Et il finit en disant : « Nous ne prétendons répondre *aux injures qui nous sont dites* qu'en les souffrant sans les mériter ; aux reproches qui nous sont faits, qu'en nous tenant certains qu'ils ne nous conviennent pas ; aux ordres qui nous sont donnés de rétracter, et même promptement, ce que

nous avons proposé touchant la régale, qu'en le suppliant de prendre garde : *Ne præcipiti zelo pax Ecclesiæ et fidelium concordia perturbentur*; enfin, à cette souveraine autorité qui désapprouve, casse et détruit tout ce que nous avons fait et tout ce que nous pourrions faire à l'avenir, qu'en lui remettant devant les yeux ces paroles que saint Bernard écrivit au pape Eugène : « *Considera antè omnia romanam Ecclesiam cui, Deo auctore, præses, omnium ecclesiarum matrem esse non dominam; te verò non dominum episcoporum, sed unum ex ipsis.* » Ce qui équivalait à dire au pape : « Vous n'êtes pas notre supérieur; vous n'êtes qu'un de nous... »

Je n'ai aucune envie, on le pense bien, de me mêler de cette antique querelle de la régale; et mon goût me porterait naturellement dans le parti que défend l'évêque de Valence. Mais relisez ce fameux sermon de Bossuet *sur l'unité de l'Église* qui fut prêché à l'ouverture de cette assemblée même, et demandez-vous s'il n'y a pas là, je ne dis pas seulement un autre langage, mais, à ne regarder que le service du roi et l'intérêt de sa souveraineté, s'il n'y a pas là, dis-je, une tout autre manière de le comprendre, de l'honorer et de le servir? Mais Louis XIV était arrivé à cette période de sa vie où, dans l'ivresse des louanges qui montaient de toutes parts vers son trône, il ne distinguait plus la qualité de l'encens. L'évêque de Valence avait parlé en sacristain hargneux et mal appris. Qu'importe? Sa rhétorique avait plu. On le réservait pour un grand poste.

En attendant, Daniel de Cosnac était un moment retourné dans son diocèse. Le succès du courtisan avait enflammé le zèle de l'évêque. C'était l'époque où sur cette pente fatale qui menait à la révocation de l'édit de Nantes, le clergé français, au lieu de modérer les tendances trop manifestes de Louis XIV, ne songeait au contraire qu'à hâter le sacrifice. L'évêque de Valence ne s'y épargna point. J'ai déjà marqué

l'inqualifiable indifférence avec laquelle il raconte que deux cents hérétiques « furent brûlés vifs dans une grange, » sur un territoire de sa juridiction. Il ne brûla personne, je le sais, et M. le comte Jules de Cosnac nous dit « qu'il combattit corps à corps le protestantisme, mais la croix et l'Évangile à la main. » J'y voudrais ajouter la pioche. Quel intrépide démolisseur de temples ! quel infatigable convertisseur ! Quand il ne pouvait donner de bonnes raisons, ou quand les bonnes raisons ne réussissaient pas, « il en donnait à ses auditeurs de proportionnées à leur intelligence, qu'on ne pouvait entendre sans rire, écrivait d'Aguesseau, mais qui convertissaient ces sortes de gens!... » Il convertit ainsi, c'est lui-même qui nous l'apprend, *plus de trente mille protestants*. Quant aux temples : « Je fus si heureux, dit-il, que dans moins de deux ans, de quatre-vingts temples que j'avais dans les diocèses de Valence et de Die, il n'en restait qu'environ dix ou douze... » — Et encore ceux-là furent-ils détruits quelques mois plus tard. — « ... En sorte, ajoute Cosnac, qu'avant la révocation de l'édit de Nantes je me glorifiais fort d'avoir détruit l'exercice des temples de mon diocèse. C'était, à ce qu'on dit, Jean de Montluc, évêque de Valence et de Die, qui avait laissé introduire cette hérésie dans son diocèse, et qui était grand-oncle de feu ma mère. Je me savais bon gré d'avoir rétabli ce qu'on disait qu'il avait mal fait, et je fis ma harangue au roi, où je crois que je n'oubliai rien, et peut-être même que je contribuai un peu à faire avancer le dessein de révoquer l'édit de Nantes et de ne souffrir que des catholiques... »

Cette harangue, à laquelle Daniel de Cosnac fait ici allusion, fut en effet adressée au roi le 14 juillet 1685, au nom de l'assemblée générale du clergé. L'évêque de Valence y disait entre autres choses à Louis XIV, après avoir énuméré ses titres purement humains à l'admiration publique : «... Tous ces titres pourtant mis ensemble ne sont après tout

que des louanges qui ne dureront *qu'autant que durera l'univers* ; mais avoir relevé la religion catholique, être le restaurateur de la foi, l'exterminateur de l'hérésie, ce sont des titres solides, des titres immortels qui non-seulement perceront l'épaisseur de tous les temps, mais qui subsisteront encore *quand il n'y aura plus de temps.* » L'effet suivit de près ces excitations d'une forme si étrange et d'une hyperbole si ridicule. L'édit de Nantes fut révoqué quelques mois plus tard. Je ne prétends pas que Daniel de Cosnac ait eu à lui seul le triste honneur d'avoir provoqué cette mesure funeste. Tout y poussait Louis XIV, et c'est mal juger le caractère de la réaction catholique de 1685 que d'en chercher exclusivement les causes dans l'oratoire de madame de Maintenon ¹. Tout le clergé français y avait la main ; et n'est-ce pas Bossuet qui disait, quelques années auparavant, dans ce même sermon que j'ai cité : « ... Que vous êtes donc terrible, ô Église sainte ! lorsque vous marchez, Pierre à votre tête et la chaîne de l'unité vous unissant toute ; abattant les têtes superbes et toute hauteur qui s'élève contre la science de Dieu ; pressant ses ennemis de tout le poids de vos bataillons sacrés ; les accablant tout ensemble et de toute l'autorité des siècles passés *et de toute l'exécration des siècles futurs* ; dissipant les hérésies et les étouffant quelquefois dans leur naissance ; *prenant les petits de Babylone et les hérésies naissantes, et les brisant contre votre Pierre...* » Voilà ce que Bossuet disait, et n'est-il pas évident qu'à ce moment où Daniel de Cosnac s'attribuait une si grosse part dans une démente si publique, un vertige de persécution agitait les têtes les plus illustres et aveuglait les plus clairvoyants ? Et si, dans cette question de l'hérésie, l'évêque de Valence ne se préoccupe guère, comme ses discours le prouvent, que de la

¹ Consultez, sur ce point important, l'*Histoire de madame de Maintenon* par M. le duc de Noailles, que cite également M. de Cosnac dans sa *Notice*, p. LXXV.

diminution du temporel, « ... On a vu notre juridiction affaiblie et *nos biens usurpés*, » dit-il ; — s'il jugeait la question en procureur et en fiscal, d'autres apportaient dans la lutte des pensées plus hautes et aussi plus implacables. Quoi qu'il en soit, si j'ai insisté sur le rôle de Daniel de Cosnac dans toute cette affaire, c'est que j'ai voulu montrer une fois de plus comment, dans les plus grandes résolutions, il faut aussi faire la part aux petites causes, aux influences médiocres, aux excitations subalternes. Eh bien, j'y consens ; supprimons madame de Maintenon dans l'œuvre de la révocation de l'édit de Nantes. Le beau profit, s'il faut y laisser Daniel de Cosnac !

En 1687, Daniel de Cosnac, c'était justice, fut promu à l'archevêché d'Aix, — « presque malgré lui, » nous dit-on. Je vois bien en effet que, dès qu'il est question pour lui de ce nouveau poste, l'évêque fait la remarque que l'archevêché d'Aix est *d'un moindre revenu* que l'évêché de Valence, et il dit au roi, « que n'ayant pas de quoi se soutenir, *il craindrait de tomber dans le mépris...* » Étrange langage ! et que j'aime à me rappeler ici ce que disait, quelques années plus tard, un autre évêque français, qui ne vivait pas en solitaire de la Thébàide, le doux et pieux Massillon ! Massillon disait, dans une conférence sur la *véritable dignité du sacerdoce* : « . . Il n'est rien de si bas que de vouloir se faire respecter par des endroits qui ne conviennent ni à notre état ni à nos fonctions ; jamais les ministres de l'Église n'ont été plus honorés que dans les siècles où ils parurent plus pauvres et plus modestes... » — Quoi qu'il en soit, Louis XIV insista, promit des bénéfices, et Daniel de Cosnac obéit.

« Je sortis charmé, nous dit-il. Comme je fus dans l'avant-chambre, plusieurs de MM. les courtisans, surpris d'une si longue audience, se joignirent à moi... On me demanda si le roi ne m'avait rien donné. Je répondis sans y faire trop

d'attention : « Il ne m'a rien donné; mais il m'a promis tant de choses, que je tiens le roi ruiné s'il me tient parole; mais j'ai grand'peur qu'il ne se racquitte à ne la pas tenir. » Je n'eus pas dit ces mots que quelqu'un de ces messieurs entra dans le cabinet du roi. Je trouvai à la première antichambre M. de Paris, qui venait entretenir Sa Majesté. Je voulus aller à lui; il me dit : « Le roi m'attend, puis qu'il est seul; nous parlerons à ma sortie... » Dès que M. de Paris fut dans le cabinet du roi, Sa Majesté lui dit : « On vient de me dire que l'évêque de Valence a dit, en sortant de l'audience que je lui ai donnée, que je m'étais ruiné par les promesses que je lui avais faites, mais qu'il avait bien peur que je me racquitterais à ne les pas tenir. » Sa Majesté prit cela comme une plaisanterie et en rit avec M. de Paris; il dit pourtant : « Dites-lui que je ne me ruinerai point et que je lui tiendrai la parole que je lui ai donnée... » Quand j'appris par M. de Paris ce que le roi lui avait dit, *je fus non-seulement surpris, mais très-mortifié*, dans la croyance que j'eus que Sa Majesté ne fût fâchée de mon imprudence; mais il dit que, bien loin de cela, le roi s'en était divertit... »

J'ai cité cette anecdote parce qu'elle peint l'époque, ou plutôt parce qu'elle peint la cour. Mais l'évêque de Valence, s'il avait bonne mémoire, — quand il se montra d'abord si mortifié de l'indiscrétion dont il venait d'être l'objet, — aurait dû se rappeler ce qu'il avait fait lui-même, un jour que, se promenant sur le bord de la mer, à Saint-Jean-de-Luz (c'était à l'époque du mariage de Louis XIV), se promenant, dis-je, avec l'évêque d'Orléans, l'abbé le Camus, l'abbé de Bonzi et quelques autres aumôniers du roi, « quelqu'un d'eux, mécontent du cardinal Mazarin, raconte l'abbé de Choisy, en dit mille maux. L'évêque de Valence ne l'épargna pas; l'abbé de Bonzi en parut très-mécontent; chacun s'en

plaignit. Ces messieurs s'échauffaient à en dire du mal, quand tout d'un coup l'évêque de Valence cessa, prit son chapeau, ses gants et son manteau, que la liberté de la promenade lui avait fait quitter, et leur dit : « Messieurs, je
 « vous donne le bonsoir ; je me retire, et vais conter à M. le
 « cardinal tout ce que j'en ai dit et tout ce que vous en avez
 « dit ; car j'aime encore mieux, pour vous et pour moi,
 « qu'il en soit informé par mes soins que par ceux de l'abbé
 « de Bonzi, qui ne manquerait pas de lui en rendre compte. »

Mais poursuivons. Nous sommes à Aix, en pleine Provence catholique et parlementaire, dans un pays longtemps remué par les guerres civiles et religieuses, inextricable chaos d'attributions rivales, de prétentions ardentes, de passions ingouvernables, d'abus invétérés, de désordres publics et privés ; rien n'y manque. — Et c'est dans cette fournaise que la politique de Louis XIV vient de jeter Daniel de Cosnac, un caractère énergique assurément, une santé de fer, un vif esprit, un vrai courage, mais une de ces natures provocantes, un de ces génies batailleurs, un de ces dévouements à brûle-pourpoint qui semblent plus faits pour enflammer les peuples que pour les gouverner. J'ai dit que l'exil de l'île Jourdain avait modifié Daniel de Cosnac ; oui, comme courtisan, non comme prêtre. C'était toujours le même homme qui, en 1664, querellait le légat du pape sur le cérémonial d'une audience ; qui, à Valence, disputait le pas à M. de Lesdiguières ; qui, à Saint-Jean-de-Luz, disait de Villeroi, au sujet d'une menace de préséance que le maréchal avait faite : « ... A tel évêque ce maréchal se serait adressé, qu'on peut dire que de sa vie *il n'eût vu une occasion si chaude...* » Aussi, quand Daniel de Cosnac était parti pour sa nouvelle résidence, Louis XIV ne lui avait pas caché les difficultés de sa mission, dans un pays si ombrageux et si frondeur ; mais il lui avait dit ces paroles significatives :

« *Je crois que vous êtes bien homme pour eux.* » Cela voulait dire : Je sais que vous êtes de taille à lutter. L'archevêque ne s'en fit pas faute.

A peine arrivé, il a affaire avec l'Université, qui lui oppose son primicier. Il a affaire avec l'archevêque d'Arles, qui lui dispute la présidence des états. Il a affaire avec les états eux-mêmes qui lui contestent la signature. Il a affaire avec le parlement, qui refuse de marcher après ses officiers à la procession. Il a affaire avec son chapitre, auquel il reproche d'avoir confié l'instruction des jeunes clercs à un *quidam* « qui avait été chassé d'une communauté religieuse pour ses mauvaises mœurs. » Il a affaire avec ses curés, dont l'un ayant à lire un jour en public une sentence rendue par son archevêque, et qui finissait par ces mots : *Donné à Aix, au palais archiépiscopal, le 29 septembre 1692, après midi*, sentence qui lui déplaisait, y ajoute ce commentaire : « Ces deux derniers mots, que vous pouvez lire aux affiches et auxquels il faut bien prendre garde, signifient que monseigneur l'archevêque *avait dîné* quand il fulmina cette sentence... » Enfin, et qui pis est, Daniel de Cosnac a affaire avec madame de Sévigné. L'Université, les états, l'archevêque d'Arles, le chapitre d'Aix, après l'avoir bien tourmenté dans ce monde, auraient laissé sa mémoire bien tranquille dans l'avenir. Madame de Sévigné était de plus difficile composition ; et quelques lettres témoignent de l'humeur que lui avait causée cette victoire de préséance remportée par M. d'Aix sur l'archevêque d'Arles, lequel était le propre frère cadet de son gendre. Madame de Sévigné se venge avec un mot. Je l'ai cité précédemment. Ce n'était qu'un mot en effet, mais qui était à l'adresse de la postérité.

Je n'entrerai pas dans le détail de toutes ces querelles. L'archevêque avait tantôt raison, tantôt peut-être il avait tort. Mais se figure-t-on un ministre de paix, de concilia-

tion et de charité débutant ainsi avec son diocèse, un évêque avec ses administrés, un pasteur avec son troupeau? Était-ce servir l'intérêt du roi? Je le veux bien. Pourtant je me souviens d'un roi sage et habile qui disait à ses agents, chaque fois qu'il les envoyait en mission, soit au dedans, soit au dehors : « Surtout *ne me faites point d'affaires!* » Entre les mains de l'archevêque d'Aix, l'autorité royale, dont il est jusqu'à un certain point dépositaire, n'est plus qu'une arme de combat au bras d'un batailleur acharné, sans fiel mais sans mesure, poussant les esprits à des résistances dont il demande ensuite chrétiennement le pardon à Versailles, aussi incapable de conciliation que de vengeance. Mais la Provence se vengeait. Les chansons injurieuses, les vers satiriques, les libelles diffamatoires, pleuvaient sur l'archevêque; on attaquait sa qualité, sa personne, ses mœurs mêmes, qui étaient pourtant à l'abri de tout reproche. « ... Il y eut même, écrit-il, plusieurs lettres anonymes et quelques-unes mêmes de signées, qui furent adressées à MM. les ministres et même à Sa Majesté; mais, comme elle connaissait le mauvais génie de cette province, bien loin de me nuire, *celu m'attira sa protection encore plus vivement que je ne l'aurais obtenue s'ils eussent écrit avec plus de vraisemblance...* » La protection de Louis XIV! c'est peut-être bien, tout considéré, ce que désirait le plus Daniel de Cosnac, même comme archevêque. Le véritable juge de l'archevêque d'Aix, il n'était pas en Provence, mais à Versailles.

L'affaire des couvents d'Aix fut plus sérieuse. Elle dura longtemps, et il est remarquable à quel point la vigueur habituelle du roi fléchit dans cette poursuite. On eût pu croire que c'était la faveur de l'archevêque qui avait baissé, mais c'était le roi qui avait vieilli. Ces querelles de moine à évêque, ces révoltes des réguliers contre l'ordinaire, n'étaient pas nouvelles en France, où elles empruntaient, à la préten-

tion des couvents de n'avoir à faire, sous le nom d'*exemptions*, qu'à la juridiction du pape, une vivacité singulière; et Daniel de Cosnac, qui disputait avec tout le monde, eût joué de malheur, il faut l'avouer, si cette querelle-là lui eût manqué. Mais un jour elle éclata. L'archevêque voulut visiter les couvents, comme c'était son devoir; et il avait d'ailleurs de très-bonnes raisons d'exercer ce droit de visite. Le cri public signalait les désordres que couvraient les privilèges des réguliers ou que le secret des cloîtres n'avait pu protéger. On parlait d'hosties rongées des vers « qu'on avait trouvées dans les tabernacles. Des réguliers vivaient dans le scandale aux yeux de tous. Les religieuses de Saint-Barthélemy, oubliant la rigueur de leurs vœux, sortaient du monastère, couraient les champs et allaient faire bombance avec toute sorte de gens¹. Des portes secrètes (*ostiola*) favorisaient ces désordres.... » Certes, il n'en fallait pas tant pour justifier la prétention de l'archevêque. Les moines opposaient à ces raisons, d'abord des moines (car ils n'étaient pas changés depuis Pascal), ensuite les privilèges, les exemptions et l'appui du saint-siège, qui trouvait commode de perpétuer, sous le voile ou le capuchon des réguliers, et en dépit des résolutions de 1682, une influence que l'Église gallicane, et surtout dans cette question des monastères, lui contestait justement.

A cette opposition des moines l'archevêque d'Aix voulut répondre de sa personne. Il parut à la porte des couvents. On lui dit qu'il serait reçu dans l'église comme le premier venu, non comme archevêque. Il insista; on lui ferma la porte au nez et on y mit des barricades. Ainsi retranchés, les moines lui dirent mille injures. A la menace de l'excommu-

¹ *Videbam ipse moniales colorum oblitos egredi claustro, vagari per agros, inire convivias....*

(Lettre de l'archevêque au pape.)

nier, la prieure de Saint-Barthélemy « répondit insolument qu'elle ne faisait pas plus de cas de mon excommunication, écrit Daniel de Cosnac, que de la poudre de sa jupe... » Et, disant cela, elle secouait cette jupe.... Cependant le peuple s'attroupaît, l'agitation gagnait la ville. Il fallait y pourvoir. L'archevêque fulmina un interdit. Les moines s'en moquèrent. Ils en appelèrent au pape, qui tança vertement l'archevêque. Recours à Louis XIV. L'instant était mal choisi. On avait la succession d'Espagne sur les bras. On guerroyait en Italie. Ce n'était pas le moment (1701) de se brouiller avec le saint-père. Le conseil assemblé, on y discute un projet de lettre, aussi ferme que respectueuse, que l'archevêque proposait d'adresser au pape en réponse à ses remontrances. On rejette le projet comme compromettant. Deux mois s'écoulaient. Les moines triomphaient. Enfin Daniel de Cosnac obtient la permission d'écrire une seconde lettre fort adoucie, à laquelle Sa Sainteté ne répond pas.

Le scandale continuait. Il avait duré trop longtemps. Mais comment le finir? Les moines s'obstinaient; l'archevêque aussi. Quel parti prendre? Le pape refusait de nommer des juges du différend. Le roi ne voulait rien décider. Daniel de Casnac n'avait plus de conseil à prendre que de lui-même. Il s'adresse au parlement, qui ne manque pas cette bonne occasion de s'enquérir dans une querelle d'église; et, le 26 avril 1702, la cour rend un arrêt qui ordonne la visite des couvents et qu'il sera procédé à l'ouverture des portes, *etiam manu militari*, le tout nonobstant appel. Fureurs des moines! Mais, le 28 du même mois, le commissaire du parlement, Sauveur de Michaelis, seigneur de Martialis, conseiller du roi, assisté du procureur général André Delagarde, de M^e Antoine Regina, receveur des épices de la cour, de deux huissiers et de quatre archers de la maréchaussée, se rendit, accompagné de l'archevêque, devant l'église des Augustins, où sommation fut faite auxdits religieux d'avoir à

ouvrir leurs portes. Refus des moines. Ici je n'ai plus qu'à citer le procès-verbal d'exécution :

« ... Nous, conseiller et commissaire, vu les conclusions ci-dessus, attendu le refus du Père Amiot, avons ordonné qu'il sera fait ouverture des portes par Frochot, maître serrurier, qu'à cet effet avons ordonné de venir... Après quoi ledit Frochot, suivant notre ordonnance, a ouvert la porte de l'église qui tourne dans le cloître, et, étant entré dans l'église, après avoir adoré le saint sacrement, nous avons fait ouvrir par dedans, au même Frochot, serrurier, la grande porte de l'église et celles des chapelles, — et, ayant rendu l'entrée de l'église libre, M. l'archevêque, qui était resté dans son carrosse durant le temps des réquisitions et protestations des parties, est entré dans l'église, et y a fait sa visite à la manière accoutumée, après avoir donné la bénédiction du saint sacrement ; et, ce fait, nous sommes retirés, et avons signé :

« MICHAELIS, DELAGARDE ET REGINA.

« Fait à Aix, ledit jour et an. »

Les visites des églises des Carmes, des Récollets, des Minimes et des Cordeliers conventuels furent faites avec les mêmes sommations et exécutions, et l'interdit fut levé. Daniel de Cosnac triomphait à son tour, et il faut bien reconnaître qu'il faisait triompher avec lui, dans cette affaire, la cause du bon droit et du bon sens. Mais ici pourtant, quand on songe à toutes les indignités et à toutes les violences qui signalèrent cette longue poursuite, on sent qu'il y a quelque chose qui a manqué à Daniel de Cosnac, quelque chose que le pape ne peut pas ôter quand on l'a, que Louis XIV lui-même ne peut pas donner quand on ne l'a pas ; — ce qui a manqué à Cosnac, c'est l'autorité. Il a celle

que le parlement lui prête un moment, il n'a pas celle du caractère. Il peut enfoncer les portes, il n'impose pas. Il n'impose pas plus dans sa vie que dans son histoire. « Homme de bonne compagnie, » comme dit Saint-Simon, et de plus galant homme, il n'est respectable ni comme évêque, ni comme pasteur, ni comme écrivain. Il est trop faiseur, trop mondain, trop visiblement partie dans les querelles où il met le roi et la religion. Archevêque, il est moins le pontife de Dieu que son homme d'affaires. C'est un Maître-Jacques d'église (qu'on me passe le mot), prêt à tous les métiers, mettant la main à toute chose avec plus d'habileté que de scrupule, plus de succès que de dignité.

Quoi qu'il en soit, Daniel de Cosnac triomphait, et le roi sans doute, quoiqu'il n'eût pas voulu se compromettre dans cette exécution des moines, le roi lui en sut bon gré. Et en effet cette époque est celle de la plus grande faveur de l'archevêque d'Aix. Déjà, quelques mois auparavant, dans cette même année 1701, si remplie d'alarmes, il avait reçu des mains du roi le cordon du Saint-Esprit. « ... Aujourd'hui, » écrivait madame de Maintenon, parlant de d'Antin que le roi venait de faire duc, — « aujourd'hui faudrait-il songer à être duc ? Il faudrait songer à rétablir la France. » C'était fort bien dit. Daniel de Cosnac avait d'autres soins : on le faisait commandeur de l'Ordre ; on lui donnait l'abbaye de Saint-Riquier, « seize mille livres de rentes, toutes charges payées... » Son neveu était nommé agent général du clergé, puis évêque ; sa nièce épousait le comte d'Egmont, à qui le roi disait en le complimentant de ce mariage : « Vous auriez eu bien de la peine à trouver ici les seize quartiers... » Angélique de Cosnac les avait. « Elle n'est pas belle, écrit l'oncle, mais elle est d'une assez belle taille et n'avait, ce me semble, rien de dégoûtant pour sa personne ni rien de faible dans son esprit et sa conversation. » On sait que la comtesse d'Egmont eut le tabouret.

« L'on parle d'une région, dit la Bruyère, où les vieillards sont galants, polis et civils... » Cette région, c'est la cour. Daniel de Cosnac était un de ces vieillards. On le voit faire sa cour jusqu'au bout ; et à un âge qui justifie la retraite, qui commande le repos et qui sanctifie la solitude, Cosnac septuagénaire retrouva, sous le froid d'une expérience si longue et si chèrement acquise, la verdeur et l'activité de sa jeunesse. On le vit mêlé aux plus vives affaires du moment (j'entends celles de cour), et engagé dans toutes les triomphantes brigues de la princesse des Ursins.

Cosnac mourut en 1708. On lui avait reproché d'user les routes royales et de crever les relais à faire le trajet de Paris à sa résidence. Il le reconnaît lui-même : « On peut avoir remarqué, dit-il, que mes voyages étaient fort fréquents. Il se passait peu d'années que je n'en fisse quelqu'un ; mais ils étaient fort courts et nécessaires... » Quand il se sentit près de sa fin, Daniel de Cosnac revint à Aix, et eut la chance de mourir en pleine résidence. C'était mettre les rieurs de son côté et finir en homme d'esprit. Daniel de Cosnac ne fut jamais autre chose.

Madame de Maintenon à Saint-Cyr.

I

— 16 OCTOBRE 1853. —

La première idée qui se présente à l'esprit quand on songe à cette grande fondation de Saint-Cyr, qui signala, vers la fin du dix-septième siècle, l'influence si active et si persévérante de madame de Maintenon sur Louis XIV, c'est que cette fondation est surtout faite pour honorer en elle le génie bienfaisant et charitable, l'intelligence éclairée et pratique, la sagacité prévoyante et minutieuse, le goût de réglementation et de gouvernement domestique qui distinguaient si éminemment cette femme célèbre ; — en un mot, Saint-Cyr est le théâtre sur lequel a brillé le véritable génie de madame de Maintenon, le génie de l'institutrice.

Après avoir lu le livre¹, de tout point excellent, que vient de publier M. Théophile Lavallée, on ne renonce pas à cette idée qu'on s'était faite de madame de Maintenon ; mais on est bien obligé d'y mettre quelque réserve. On respecte cette brillante et austère médaille à laquelle le travail de l'habile historien des *Français* vient d'ajouter tant de traits nouveaux et ineffaçables ; mais on y trouve un revers

¹ *Histoire de la maison royale de Saint-Cyr (1686-1793)*, par M. Théophile Lavallée ; Paris, 1853.

d'une empreinte non moins vive. Essayons de l'étudier un moment et d'en marquer le caractère principal pour nos lecteurs.

Si je commence, comme on pourrait me le reprocher, l'étude de la médaille par le revers, c'est que, dans le livre de M. Lavallée, c'est ce revers qui se présente le premier. Le premier essai de madame de Maintenon, comme institutrice, fut en effet des plus malheureux ; et, ce qu'il y a de pire, ce malheur fut sa faute, sa faute volontaire, et si longtemps irréparable, qu'il ne lui fut donné de la corriger plus tard qu'en se jetant dans un excès tout contraire. Après avoir fait de la maison de Saint-Cyr la récréation de Louis XIV vieillissant, madame de Maintenon en voulut faire son confessionnal et sa Thébàïde. Ce fut d'abord, pour l'austère favorite, un moyen de l'amuser, puis de l'isoler, — tour à tour le jouet frivole ou l'instrument utile de sa royauté domestique. Et qu'on ne m'accuse pas d'exagération : grâce à M. Lavallée, qui les a recueillies ou découvertes, les pièces sont là. Nous n'avons qu'à choisir. Nous pouvons prouver que madame de Maintenon employa les dernières années de sa surintendance à Saint-Cyr à racheter les premières ; qu'après avoir, dans le gouvernement de cette maison, laisser flotter la règle à toutes les brises qui soufflaient de Versailles et de Trianon, elle ne sut d'abord, quand il fallut ressaisir le frein qui lui échappait, que le manier avec une rigueur imprudente ; et, si elle revient ensuite, lentement, après cette double épreuve, à ce niveau de modération intelligente et de sagesse applicable qui est son vrai génie, c'est quand l'âge, l'habitude, une expérience plus soutenue, une ambition plus calme, une possession moins contestée l'ont enfin rendue à sa destinée véritable.

Mais abordons cette première période de l'histoire de la maison royale de Saint-Cyr, la période agitée et mondaine. C'est dans le livre de M. Théophile Lavallée que je puiserai

tous les éléments de cette étude, de même qu'il n'a cherché les matériaux de son travail qu'à des sources en partie inconnues ou inédites ; et si mes conclusions paraissent, par moment, plus rigoureuses que les siennes, c'est qu'il avait l'espace et que je ne l'ai pas, c'est qu'il a pu raconter ce que je résume, et cacher souvent le juge dans l'historien. M. Lavallée a pu s'étendre, se complaire et s'attarder dans son récit. Personne ne s'en plaindra en le lisant. On cède volontiers, comme lecteur, au charme qui l'a entraîné comme écrivain. On est obligé d'y résister davantage comme critique. Singulier et touchant attrait de cette époque si corrompue et si correcte, si raffinée et si charmante, si vicieuse et si délicate, qui même aujourd'hui a pu, non pas égarer la sérieuse raison d'un historien libéral et philosophe tel que M. Lavallée, mais la passionner et l'attendrir ! « trop heureux mon livre, s'il pouvait réparer, dit-il, un ingrat oubli, s'il parvenait à tirer de ces injustes ténèbres et les anges qui ont embaumé Saint-Cyr de leurs vertus, et les colombes élevées sous leurs ailes, et la maison qui a eu la gloire d'enfanter *Esther*, et l'église illustrée par Bossuet et Fénelon, où l'on a tant prié, où l'on a tant pleuré pour la France ! » Le livre de M. Lavallée aura ce succès, je l'espère, et ce ne sera qu'une justice. Il en aura un autre : après avoir fait rêver délicieusement, il fera penser ; après avoir fourni au loisir des lecteurs frivoles quelques douces heures de voluptueuse rêverie, il donnera matière aux réflexions des esprits sérieux. Quant à moi, j'aime à constater dès l'abord ce double mérite d'un livre où se trouvent réunies, dans une si sage mesure, deux qualités qui s'excluaient autrefois, l'émotion et l'érudition.

Les choses humaines ne sont pas tout d'une pièce. L'ambition a ses heures. La séduction a ses degrés. Elle observe, elle sait attendre. Cet art profond qui consiste à se frayer une route vers le maître parmi les écueils d'une cour,

Sola viri molles aditus et tempora nôras,

à s'y ménager des abords faciles, puis à dominer par l'esprit de conduite, par une dévotion tournée à l'utile, par une vertu entreprenante et affairée, cet art de charmer avec persévérance et de séduire avec solidité, madame de Maintenon l'avait à un degré rare. Ce fut l'exercice de toute sa vie. Je ne prétends pas cependant que la fondation de Saint-Cyr ne fût qu'un calcul d'ambition de sa part. Je crois bien qu'elle y vit de très-loin la retraite que, le roi mort, elle y trouva pour ses derniers jours, et ce repos de la tombe que la Révolution seule a troublé. C'était là, il faut l'avouer, une ambition bien permise. En eut-elle une autre, quand la première, idée lui vint de cette fondation? Non, à Dieu ne plaise! L'intention fut droite et désintéressée. L'idée vint naturellement; elle jaillit comme de source de ce goût naturel qu'elle avait pour l'éducation et l'édification du prochain. Et aussi bien, comme elle le dit elle-même : « Tout le monde croit que, la tête sur mon chevet, j'ai fait ce beau plan de Saint-Cyr. Cela n'est point. Dieu a conduit cet établissement par degrés... Beaucoup de compassion pour la noblesse indigente, parce que j'avais été orpheline et pauvre moi-même; un peu de connaissance de son état me fit imaginer de l'assister pendant ma vie; mais, en projetant de lui faire tout le bien possible, je ne projetai pas de le faire après ma mort... Dieu sait que je n'ai jamais pensé à faire une aussi grande fondation; je ne trouvais déjà que trop de maisons religieuses, et *le roi ne peut souffrir les nouveaux établissements.....* » Ainsi une pensée charitable avec un légitime retour sur des épreuves personnelles, telle fut l'inspiration qui créa Saint-Cyr. Mais, avant Saint-Cyr, madame de Maintenon s'était essayée à des créations d'une moindre importance. Elle avait rassemblé, à Rueil d'abord, quelques pauvres jeunes filles qu'elle faisait élever loin des

regards du monde dans une honnête simplicité : « J'ai grande impatience, écrivait-elle, de voir mes petites filles et de me trouver dans leur *étable*..... J'en reviens toujours plus affolée..... Rueil est un lieu admirable et où *je me divertis fort*..... Dieu bénit tout ce qui s'y fait, et le succès passe mon espérance! » — *Je me divertis fort!* cri de la charité satisfaite ou expression d'une joie plus profane, toute la vocation de madame de Maintenon est dans ce mot-là.

La pensée de Saint-Cyr, qui n'est qu'en germe dans l'*étable* de Rueil, commence à se développer et à fructifier dans le château de Noisy, où bientôt après madame de Maintenon transporte les élues de sa bienfaisance et de son zèle. A Noisy l'idée de Saint-Cyr prend un corps, une figure ; elle se costume, elle s'attife même, on peut le dire ; et, née d'hier, elle est déjà tout près de dégénérer. Madame de Maintenon y laisse pénétrer la cour. Elle y reçoit les princes. Elle y mêle Louis XIV, comme protecteur d'abord ; mais la protection est comme la noblesse, elle oblige. Insensiblement le grand roi se trouve attiré, engagé et comme engrené dans l'œuvre de madame de Maintenon. Il y prend goût et s'y apprivoise. *Il s'y rapetisse*, dit quelque part M. Lavallée ; mot sévère, dont la justesse éclatera plus d'une fois dans ce récit. La maison de Noisy fut réparée ; mais, à peine appropriée à sa destination nouvelle, elle n'y parut plus suffisante ; — et cette œuvre de l'éducation des filles nobles, telle que dès lors madame de Maintenon la conçoit, comme une fondation éminemment grande et respectable, je le reconnais, mais aussi comme un *divertissement* (je prends ce mot dans l'acceptation que lui a donnée Pascal), comme un divertissement utile à ses vues personnelles, comme une distraction charmante et austère de la royauté vieillissante et déjà bien éprouvée, — l'œuvre de madame de Maintenon, dis-je, ainsi conçue, parut trop à l'étroit dans le vieux château de Noisy.

C'est alors que la maison de Saint-Cyr sort de terre. Une fée (Saint-Simon appelle ainsi madame de Maintenon), Circé en personne, sa baguette à la main, n'eût pas mieux fait ni si vite. En quelques mois les immenses bâtiments sont construits, meublés, mis en état; les jardins sont plantés, les parterres s'alignent, les fleurs poussent, les eaux jaillissent. Mansard, le Nôtre, Louvois; le Père la Chaise sont à l'œuvre, chacun pour sa part. L'armée elle-même, et c'était justice, met la main à cette maison fondée pour le soulagement de la noblesse militaire : « ... Des soldats habitués à ces sortes de travaux furent campés à Versailles et à Bouviers, et on les mit en besogne avec des officiers pour les surveiller et les conduire, des médecins pour soigner ceux qui tomberaient malades et des prêtres pour leur dire la messe. » — « Il y eut ainsi (disent les *Mémoires inédits des dames de Saint-Cyr*, rédigés par madame du Pérou, et si souvent et si utilement cités dans cette histoire), il y eut ainsi jusqu'à neuf cents maçons travaillant de la truelle, plus de quatre cents tailleurs de pierre, autant de charpentiers, et de même à proportion des autres ouvriers; de sorte qu'ils étaient au nombre de deux mille cinq cents... »

Saint-Cyr achevé, c'était le moment d'en promulguer les constitutions, d'en tracer la règle, d'y régenter l'éducation, le costume, les classes, l'ordinaire, d'y gouverner sous mille formes et par mille détails. Madame de Maintenon ne s'en fait pas faute. Ce premier règlement de Saint-Cyr est son œuvre. « Boileau l'admira, dit la Beaumelle, et en ôta quelques fautes de style. » Louis XIV en fut édifié. Le pape l'approuva. Tout était pour le mieux. Mais la règle n'est rien, l'esprit est tout. La première pensée de la fondation avait été d'échapper le plus possible aux petitesse de la réclusion monacale; et cette pensée était bonne. Mais, entre la rigueur d'une pratique exclusivement religieuse et d'entraînement d'une éducation mondaine, entre le couvent et la cour,

entre le confessionnal et les ruelles, il y avait, surtout pour des filles pauvres, un milieu à garder. On ne sut pas s'y tenir. « ... Nous voulions, disait madame de Maintenon, de l'esprit, de l'élévation, un grand choix dans nos maximes, une grande éloquence dans nos instructions, une liberté entière dans nos conversations, un tour de raillerie agréable dans la société, de l'élévation dans notre piété, et un grand mépris pour les pratiques des autres maisons... » Soit ! *le choix des maximes, l'éloquence, la raillerie, la liberté*, tout cela pouvait être de mise à Fontainebleau et à Marly ; et encore cela n'est-il pas bien prouvé ; mais pour de pauvres filles qu'on avait tant de peine à marier, même avec la dot que Louis XIV leur donna plus tard, une pareille règle n'avait guère d'à-propos. Le reste n'y convenait pas davantage.

« Tout devait être digne, aisé, riant, naturel, dit M. Lavallée, dans l'éducation donnée à Saint-Cyr : piété, écrits, maintien, langage... On leur permit des lectures honnêtes et agréables ; on leur apprit à écrire des lettres de ce style noble et galant qu'avaient Voiture et Balzac ; on ne les excita à parler que de choses d'esprit et sur des sujets élevés ; on les habitua à une tenue distinguée et à la grâce que n'exclut pas la modestie ; on ne dédaigna pas, on soigna même leur beauté, « qui est aussi, disait madame de Maintenon, un don de Dieu » ; — on leur permit une sorte de recherche et d'innocents caprices dans leur toilette, en les laissant ajouter quelque parure à leurs habits, des cordelières à leur ceinture, des perles et des rubans dans leurs cheveux. Madame de Maintenon aimait à voir ses chères filles ainsi belles, parées, un peu coquettes, et même elle y contribuait en leur donnant ces petits ornements à profusion ; « si bien qu'il y en avait, disent les *Dames de Saint-Cyr* (dans leurs *Mémoires* inédits), qui étaient toutes gar-

« nies de rubans à la tête et au reste de leur habillement... »
 En un mot, madame de Maintenon, pleine des souvenirs des hôtels d'Albret et de Richelieu, « dont elle avait peine, dit-elle dans sa vieillesse, à perdre le ton », aurait voulu que Saint-Cyr continuât les traditions de ces salons illustres, où les sentiments pieux et les belles manières étaient également cultivés... »

Tel était l'esprit de ce premier essai d'éducation dans la maison royale de Saint-Cyr.

Quel en était le but? Oh! je sens ici tout ce qu'il y a de périlleuse délicatesse dans la thèse que je soutiens, et puisse ma plume ne dépasser sur aucun point la véritable mesure de ma pensée!... Quel était le but de cette première éducation essayée à Saint-Cyr? En 1686, quand la maison des *dames de Saint-Louis*, comme on nommait cette maison de Saint-Cyr, fut définitivement ouverte à l'éducation et à l'entretien des filles nobles, Louis XIV avait quarante-huit ans, madame de Maintenon en avait cinquante et un; elle était depuis deux ans la femme du roi. Condé se mourait. La révocation de l'édit de Nantes avait indigné l'Europe, troublé la France, assombri la cour. La ligue d'Augsbourg commençait. Le déclin du règne était visible. L'ennui gagnait Versailles. La princesse qui fut la duchesse de Bourgogne venait à peine de naître.

Croyez-moi, chère Esther, ce sceptre, cet empire,
 -Et ces profonds respects que la terreur inspire,
 A leur pompeux éclat mêlent peu de douceur,
 Et fatiguent souvent leur triste possesseur!...

La principale occupation de madame de Maintenon, dirai-je son devoir ou son emploi dans la maison de Louis XIV, c'était donc de *divertir* le roi (toujours le mot de Pascal), c'est-à-dire de l'arracher à lui-même et de l'aider à porter

ce poids de l'âge et de la couronne, qu'un si long usage rendait déjà si lourde. Je dis que c'était le devoir de madame de Maintenon, devoir qu'elle n'accomplit pas toujours sans combat, sans larmes, sans plaintes amères; car n'est-ce pas elle qui disait de ce Versailles où, dans sa *niche*, elle était vraiment reine : « J'éprouve à la vue de Versailles un *sentiment de tristesse et d'horreur...* » — Et n'est-ce pas elle qui disait, au contraire, de ses élèves de Saint-Cyr : « *J'en aime tout, même leur poussière...* » C'était donc son devoir d'amuser le roi; pourquoi ne pas dire que c'était aussi son intérêt? Quand l'âge amena la fatigue de ce rôle terrible, madame de Maintenon peut-être n'en ressentit plus que le côté triste et l'aiguillon douloureux; sa correspondance du moins en fait foi. Au début, c'est-à-dire à l'époque qui nous occupe, ce rôle avait sa grandeur, son éclat, son importance, son utilité. Si le règne de Louis XIV déclinait, son règne, à elle Maintenon, commençait. Il fallait l'assurer contre les ministres, contre les princes, contre la cour, contre l'opinion, contre tout le monde... « Si vous saviez, écrivait-elle aux dames de Saint-Cyr (un peu plus tard, il est vrai, mais au début le déchaînement ne fut pas moindre), si vous saviez tout ce qu'on dit de moi! Si je vous montrais tout ce qu'on m'écrit à moi-même! Je reçois tous les jours des lettres de ce style : *Si je ne suis pas lasse de m'engraisser en suçant le sang des pauvres, et ce que je veux faire du bien que j'amasse, étant si vieille...* D'autres me donnent avis qu'on doit m'assassiner... » Contre tant de jalousies, contre tant de haines, il fallait s'assurer à tout prix. Tout y servit, même Saint-Cyr.

J'ai montré comment le roi avait été attiré, dès l'époque de l'établissement de Noisy, dans l'œuvre de madame de Maintenon et associé à sa pédagogie. Ce fut bien autre chose après la fondation de Saint-Cyr. Madame de Maintenon, parlant d'un véritable sermon que le roi avait fait, un jour, dans la salle

de communauté de Saint-Cyr, devant les dames assemblées, l'appelait un *prédicateur en broderies*. C'était plus tard, et dans la période de réaction et de pénitence qui suivit celle où nous sommes. Mais, dès ce début, Louis XIV avait pris dans un grand sérieux ce rôle où madame de Maintenon l'attirait. On le vit non-seulement surveiller la construction des bâtiments, s'enquérir de l'arrangement intérieur, fixer les destinations de chaque corps de logis; mais ce fut lui qui donna des noms à toutes les allées du jardin, et il les écrivit de sa main avec un crayon sur le plan : *allée de Versailles, allée solitaire, allée du cœur, cabinet du recueillement, allées des rouges, des vertes, des jaunes, des bleues* (c'étaient les noms par lesquels on distinguait les différentes classes des jeunes filles), *bois de la jeunesse, cabinet du repos, allée sombre, banc de madame de Maintenon, etc., etc.* On vit encore le roi discuter, dans de longues audiences, avec les premières dames de Saint-Cyr, les constitutions de la maison. On le vit corriger de sa main le modèle qui lui fut soumis de leur costume, prescrire les titres, désigner les insignes, figurer les armoiries... « Presque toutes les premières dames de Saint-Louis, écrit M. Lavallée, étaient remarquables par leur beauté. Madame de Maintenon voulait qu'elles n'eussent aucun défaut corporel, ni rien dans leur personne qui pût déplaire ou répugner aux enfants qu'elles élevaient. » Un soin non moins sévère présidait à l'admission des jeunes filles : « ... Ne souffrez jamais, disait madame de Maintenon, que les demoiselles soient négligées... n'oubliez rien pour sauver leur âme, fortifier leur santé, conserver leur taille; » et ce gracieux costume qu'elle leur avait prescrit, et dont M. le lieutenant Ferdinand de Lemud nous a donné, dans l'ouvrage de M. Lavallée, un dessin si agréable, ce costume ajoutait encore à cette douce et honnête séduction de toute leur personne. On l'a dit, et c'est bien le cas de le répéter ici :

Ainsi qu'il est pour le monde et les cours
 Un art, un goût de modes et d'atours,
 Il est aussi des modes pour le voile ;
 Il est un art de donner d'heureux tours
 A l'étamine, à la plus simple toile.
 Souvent l'essaim des folâtres amours,
 Essaim qui sait franchir grilles et tours,
 Donne aux bandeaux une grâce piquante,
 Un air galant à la guimpe flottante ;
 Enfin, avant de paraître au parloir,
 On doit au moins deux coups d'œil au miroir...

Madame de Maintenon excellait dans cet art difficile de la simplicité flatteuse, de l'intrigue austère, de la dévotion séduisante. « Pendant les vingt dernières années de sa vie, écrit Languet de Gergy, archevêque de Sens ¹, j'ai vu fort souvent madame de Maintenon, et jamais je ne lui ai vu d'autre habit que de quelque damas ou de ras de Saint-Maur de feuille-morte, sans or ni broderie : une marchande de Paris est ordinairement plus richement vêtue..... » Mais, quoi qu'en dise Languet, il fallait bien se défier de cette robe feuille-morte. « Je ne sais ce qu'il y a, lui disait un jour son confesseur, l'excellent abbé Gobelin, je ne sais ce qu'il y a, ma très-honorée dame; mais, quand vous venez vous confesser, *je vois tomber à mes pieds une quantité d'étoffe qui a trop bonne grâce et sied trop bien...* » C'est sans doute ce qui faisait dire à mademoiselle de Scudéry, dans le portrait qu'elle avait tracé autrefois de cette dame : « Elle ne faisait pas la belle, quoiqu'elle eût *mille appas inévitables.....* » ; — et à madame de Sévigné : « Elle est habillée modestement et magnifiquement... elle est aimable, belle, bonne et négligée... »

Cette modestie magnifique, ce négligé plein d'inévitables amorces, c'était le charme et l'attrait de ce Saint-Cyr des

¹ *Mémoires pour servir à l'histoire de la fondation de Saint-Cyr, etc.*, t. I^{er}, p. 229, cité par l'auteur.

premiers temps. Un pareil charme était bien fait pour ce grand roi qui avait toujours aimé une certaine règle dans les plus fâcheux entraînements de sa vie amoureuse; et c'est l'honneur de cette vieillesse qui commençait alors, que le roi de France ne pouvait plus être sensible qu'à ce genre de séduction honnête et pure que Madame de Maintenon lui préparait en ce moment, sous l'invocation de sainte Candide¹. A Saint-Cyr, cette séduction était dans l'air, dans ces jeunes visages souriants de bonheur, dans ces voix si fraîches, dans ces étamines légères, dans ces flots de gaze noire, dans ces voiles discrets et dans les plis chastes de ces longues robes, dans cette gravité charmante des dames supérieures; elle était, il faut bien le dire, dans l'innocence même de ces jeunes filles qui chantaient, avec une onction si touchante, la gloire et la bienfaisance du roi :

.....
 C'est lui qui rassembla ces colombes timides,
 Éparses en cent lieux, sans secours et sans guides;
 Pour elles, à sa porte, élevant ce palais,
 Il leur y fit trouver l'abondance et la paix ..

Et, au fait, « madame de Maintenon n'avait pas eu d'abord l'intention, dit M. Lavallée, de donner ses demoiselles en spectacle devant toute la cour; elle ne voulait *que les montrer au roi et à quelques vieux seigneurs de sa plus étroite société* .. » Si la cour vient à Saint-Cyr, et, après elle, comme le dit Saint-Simon, « toute la France, » c'est que madame de Maintenon n'a que trop réussi, et bien au delà de son désir, à y attirer et à y fixer le cœur du roi. La première visite que Louis XIV fit aux demoiselles de Saint-Cyr (c'était en septembre 1686) décida de ce penchant qui le ramena si souvent depuis, et parmi des fortunes si diverses, dans cette

¹ Les reliques de cette sainte avaient été envoyées par le pape à madame de Maintenon quelques années auparavant.

maison attrayante : « Aussi, écrit M. Lavallée, quand le roi remonta en voiture, ce prince, « toujours si maître de lui « et de son visage, » selon le mot de Saint-Simon, qui avait goûté tous les plaisirs et dont le cœur était rassasié de toutes les jouissances, — *ne put cacher son émotion*, et, en saluant madame de Maintenon, il lui dit : « Je « vous remercie, madame, de tout le plaisir que vous m'avez « donné... »

Mais le moment des grandes austérités n'était pas encore arrivé ni pour le roi ni pour madame de Maintenon. Il fallait que ce *divertissement*, où un art de séduction profonde attirait la pensée du roi, que ce goût nouveau et singulier où s'engageait sa vieillesse attendrie, que toute cette période enchantresse de la première histoire de Saint-Cyr eût accompli son cours régulier. Il fallait que cette éducation de *précieuses agréables* portât ses fruits naturels, qui étaient la dissipation des âmes et l'indocilité des esprits. Il fallait enfin que madame de Maintenon pût comprendre, par une expérience plus sérieuse, quel était le défaut de son système et le tort de son ambition. Et, aussi bien, est-ce une raison, parce qu'à cet essai malheureux d'un système d'éducation la littérature dramatique doit un chef-d'œuvre, l'histoire quelques-unes de ses pages les plus charmantes, et le livre de M. Lavallée son chapitre le plus piquant, — est-ce une raison d'en savoir bon gré à l'institutrice ? *Esther* est un admirable ouvrage ; mais, disons-le, toute la gloire de Racine n'eût pas racheté l'honneur d'une fille que l'enivrement de cette éducation impossible eût perdue ; et quand madame de Lafayette disait « ... de songer que trois cents jeunes filles qui demeurent à Saint-Cyr jusqu'à vingt ans et qui ont à leur porte une cour de gens éveillés..., que des jeunes filles et des jeunes hommes soient si près les uns des autres *sans sauter les murailles*, cela n'est presque pas raisonnable ; » quand madame de Lafayette disait cela, per-

sonne, pourtant, n'avait sauté les murailles; mais toute la cour entra par la porte, Louis XIV en tête, les jésuites en queue; ce qui n'était pas, comme nous l'allons voir, un moindre danger.

La représentation d'*Esther*, par les demoiselles de la maison de Saint-Louis, est le résumé et en quelque sorte l'explosion finale de ce système d'éducation qui consistait à élever des jeunes filles pauvres sur le patron raffiné des cercles de la plus opulente noblesse; — et ce fut aussi le moyen dont se servit madame de Maintenon *pour montrer au roi et à quelques vieux seigneurs*, dans tout l'éclat de leur esprit et de leurs charmes, les attrayantes recluses de Saint-Cyr. On avait préludé à cet essai par quelques exercices du même genre; on avait joué *Cinna*, *Iphigénie*, *Andromaque*; quelques-unes des *bleues* avaient déclamé ces tragédies devant leurs compagnes, puis on s'était prudemment arrêté; car jamais madame de Maintenon ne franchit volontairement de certaines limites de bienséance, et c'était elle qui disait à Racine en parlant de cette première épreuve: « Nos petites filles ont joué hier *Andromaque*, et l'ont jouée si bien, qu'elles ne la joueront plus, ni aucune de vos pièces... »

La tragédie d'*Esther*, composée tout exprès pour les colombes de Saint-Cyr, naquit de ce premier scrupule de madame de Maintenon. Mais d'abord écartons l'œuvre elle-même; tout le monde la sait par cœur. Il était impossible de la mieux concevoir, de la mieux écrire, de mettre plus de finesse et de dextérité dans cette sorte d'ajustement qui consistait à ménager tant de convenances délicates, tant d'exigences inflexibles, la majesté du roi, le secret orgueil de la favorite, le temps, le lieu, l'âge et le sexe. *Esther*, à tous ces titres, est plus qu'un chef-d'œuvre: c'est un acte d'éminente et inimitable habileté.

Écartons l'œuvre; écartons aussi le poète. Les jeunes filles de Saint-Cyr disaient de lui, quelques années plus tard,

parlant à son fils : « *Vous êtes fils d'un homme qui avait un grand génie et une grande simplicité...* » Racine, en effet, retiré depuis longtemps des intrigues et des tracas du théâtre, apporta à Saint Cyr cette simplicité charmante qui ressemblait à l'innocence. Quand vint le moment de jouer sa pièce, on établit un splendide théâtre au bout du dortoir des *jaunes*. Racine assista aux répétitions en présence de la maîtresse générale des classes, « afin, disent les *Mémoires*, qu'il ne se passât rien qui ne fût dans l'ordre ; » — « mais, ajoute madame du Pérou, la conduite de M. Racine était si sage, qu'en un besoin *il aurait bien valu une maîtresse...* » Citons pourtant, comme un trait qui achève de caractériser l'action du grand et aimable poète dans cet épisode de l'histoire de Saint-Cyr, une anecdote inédite que M. Lavallée nous fait connaître :

« Il arriva un jour que mademoiselle de la Maisonfort hésita un peu en jouant son rôle (celui d'Élise). Racine, qui était toujours derrière le théâtre et fort attentif au succès de la pièce, s'en aperçut et en fut ému. Aussi, quand mademoiselle de la Maisonfort sortit de dessus le théâtre, il lui dit d'un air fâché : « Ah ! mademoiselle, qu'avez-vous fait ? » « Voilà une pièce perdue. » — Elle, sur le mot de *pièce perdue*, croyant qu'elle l'était en effet par sa faute, se mit à pleurer. Lui qui, avec tout son esprit, ne laissait pas de faire quelquefois des traits de simplicité, était peiné de l'avoir contristée ; et, craignant, comme elle devait retourner sur le théâtre, qu'il ne parût qu'elle avait pleuré, voulut aussi la consoler ; — et, pour essuyer ses larmes, il tira son mouchoir de sa poche et l'appliqua lui-même à ses yeux, comme on fait aux enfants pour les apaiser ; lui disant des paroles douces afin de l'encourager, et que cela ne l'empêchât pas de bien achever ce qu'elle avait encore à faire. Malgré cette précaution, le roi s'aperçut qu'elle avait les yeux un peu

rouges et dit : « La petite a pleuré. » Quand on sut ce que c'était et la simplicité de M. Racine, on en rit, et lui-même aussi, qui, n'ayant en tête que la pièce, avait fait cette action sans penser le moins du monde à ce qu'elle avait de peu convenable... »

Mais n'anticipons pas. Laissons Racine. *Esther* est apprise. Les rôles sont distribués. Mademoiselle de Veillane faisait *Esther* : « Elle avait bien de l'esprit et une figure convenable à ce personnage, » disent les *Mémoires*; mademoiselle de Lastic faisait Assuérus : « Elle était belle comme le jour, » disait madame de Maintenon; mademoiselle de la Maisonfort faisait *Élise* : « Le roi la distinguait, disent les dames de Saint-Cyr, à cause de sa grâce extrême et de sa jolie voix ; » mademoiselle de Glapion faisait *Mardochée* : c'était une grande et belle personne de seize ans. « ... J'ai trouvé un *Mardochée* dont la voix va jusqu'au cœur, » disait Racine. Les rôles d'*Aman*, de *Zarès*, d'*Idaspe*, furent remplis par mesdemoiselles d'Abancourt, de Marsilly, de Mornay, qui étaient « des personnes pleines d'agrément. » Ainsi rien n'y manqua. Madame de Caylus, la nièce de madame de Maintenon, celle qui disait en parlant de sa conversion : « *Je trouvai la messe du roi si belle*, que je consentis à me faire catholique », madame de Caylus disait le prologue. « Elle surpassait, écrit Saint-Simon, les plus fameuses actrices à jouer des comédies; elle s'y surpassa à celle d'*Esther* devant le roi. »

Les actrices, c'est ainsi que les dames de Saint Cyr, dans leurs *Mémoires*, nomment les jeunes filles engagées dans cette tragédie, les actrices avaient des habits à la persane; le roi avait fourni les perles et les diamants; le tout avait coûté plus de quatorze mille livres. Bérin peignit les décors. Nivers, organiste de la maison, le même qui arrangea plus tard je ne sais quel opéra de la *Vertu*, Nivers tenait le

clavecin. Des lustres de cristal éclairaient le théâtre et la scène.

Le roi vint ; il fut enchanté. Il remercia madame de Maintenon, il félicita les demoiselles, et il dit mille choses flatteuses au bon Racine, qui, agenouillé devant Dieu, était allé lui demander pardon de son succès...

Disons-le ; car pourquoi nous montrer plus sévère que cette sainte madame de Miramion et les huit jésuites qui accompagnèrent Louis XIV à une autre représentation, où madame de Maintenon disait : « Aujourd'hui, nous jouons pour les saints ; » — disons-le, jusque-là le danger n'était pas grand. On pouvait ne pas approuver le système d'éducation que pratiquait l'institutrice de Saint-Cyr ; mais on pouvait trouver aussi que Louis XIV était bien le maître de s'amuser à sa manière, d'autant plus qu'il payait les violons. Mais où était le roi la cour voulait être ; elle y vint en foule. Le roi était à la porte en dedans, au contrôle, dirions-nous aujourd'hui ; « et, la canne haute, pour servir de barrière, il demeurait ainsi jusqu'à ce que toutes les personnes conviées fussent entrées ; alors il faisait fermer la porte. » Les représentations, interrompues quelques mois par la mort de la jeune reine d'Espagne, fille de Monsieur, reprirent de plus belle après ce deuil et se succédèrent sans interruption nouvelle, et chaque fois avec plus de pompe, d'empressement et d'éclat. On voulut y être invité comme à Marly. Madame de Sévigné les célébra ; toute la ville en fut émue, toute la France en retentit. Pour le coup, la tête tourna à *nos petites filles*. Elles se mettaient à genoux derrière le théâtre, au moment d'entrer en scène, et disaient des *Veni Creator!* « afin d'obtenir de ne pas broncher, » racontent les dames de Saint-Cyr, qui attribuent naïvement à leur simplicité ce qui était chez elles l'effet d'une exaltation extraordinaire. Madame de Caylus fut même un soir si touchante, qu'on fut obligé de l'exclure. « Elle faisait trop bien, »

écrit madame de Sévigné. Enfin, un jour que le pauvre roi Jacques II et la reine, sa femme, assistaient à une représentation d'*Esther*, Louis XIV voulant leur faire fête, fit venir sa musique et ses musiciennes... « les plus sages et les plus habiles, » disent les *Mémoires*. Mais on les mêla aux demoiselles, afin de fortifier le chœur des Israélites; on les habilla comme elles, à la persane, « ce qui aurait dû les confondre avec les autres, ajoute mademoiselle du Pérou; mais ceux qui ne les connaissaient pas pour être de la musique du roi les distinguaient fort bien pour n'être pas de nos demoiselles, en qui on remarquait une certaine modestie et une noble simplicité, bien plus aimable que les airs affectés que se donnent les filles de cette sorte... »

« Cette représentation, dit M. Lavallée, mit le comble à la renommée d'*Esther*. » Bossuet y parut, puis Bourdaloue; on y vit Lamoignon, le Père la Chaise, les plus illustres, les plus austères parmi les hommes, les plus charmantes parmi les femmes. Madame de Sévigné y vint; elle dit tout en un mot : « Sire, je suis charmée... Ce que je sens est au-dessus des paroles..... »

Telle était l'éducation de Saint-Cyr au moment où nous sommes arrivés de son histoire. « Les colombes timides » s'appelaient, dans le langage naïf de madame du Pérou, des actrices. L'abbé de Choisy disait : « *Toutes les Champmeslé du monde* n'ont pas ces tons ravissants... » Telle était la pente du moment. Mais le temps s'écoule, les courants changent, les idées se modifient, le repentir arrive. Laissons-le, pour finir, emprunter un instant cet organe prédestiné du bon sens et de la raison froide, que l'ambition seule avait pu tourner quelque temps dans une direction opposée; laissons le repentir parler par la bouche même de madame de Maintenon :

« Prêchez nos religieuses, écrivait-elle déjà, le 20 février

1689, à l'abbé Gobelin, son directeur (la septième représentation d'*Esther* est du 19), prêchez nos religieuses sur l'orgueil, les hauteurs, la fierté. Je suis persuadée que mon exemple a beaucoup contribué à introduire cet esprit dans la maison.....» — « La peine que j'ai sur les filles de Saint-Cyr, écrit-elle plus tard, ne se peut réparer que par le temps et *par un changement entier de l'éducation* que nous leur avons donnée jusqu'à cette heure. Il est bien juste que j'en souffre, puisque j'y ai contribué plus que personne. Mon orgueil s'est répandu par toute la maison..... Dieu sait que j'ai voulu établir la vertu à Saint-Cyr, mais j'ai bâti sur le sable. J'ai voulu que nos filles eussent de l'esprit, qu'on élevât leurs cœurs, qu'on formât leur raison..... J'ai réussi dans ce dessein ; elles ont de l'esprit et *s'en servent contre nous* ; elles ont le cœur élevé et *sont plus fières et plus hautaines qu'il ne conviendrait de l'être aux plus grandes princesses*. A parler selon le monde, nous avons formé leur raison et fait des discoureuses présomptueuses, curieuses, hardies... Une éducation simple et chrétienne aurait fait de bonnes filles qui seraient devenues de bonnes femmes, et nous avons fait de beaux esprits que nous-mêmes, qui les avons formés, ne pouvons souffrir... *Dieu nous punit.*»

Et ce n'était pas seulement madame de Maintenon qui se plaignait. Écoutons les dames de Saint-Cyr :

« Cette affluence du plus beau monde, les applaudissements que les demoiselles en avaient reçus, la fréquentation des gens du bel esprit, leur avaient beaucoup enflé le cœur..... Elles devinrent fières, dédaigneuses, hautaines, présomptueuses, peu dociles... Une grande partie des *bleues* étaient devenues ridicules et *insupportables par cette haute opinion qu'elles avaient d'elles-mêmes*... Saint-Cyr est précisément à la mode, disaient-elles...»

Elles en vinrent, ajoute M. Lavallée, d'après les *Mémoires*, à ne plus vouloir chanter à l'église « *pour ne pas gêner leurs voix avec des psaumes et du latin.* »

Ce n'est pas tout. On vint à Saint-Cyr chercher des épouses. Le mal n'était pas grand. Ces pauvres filles étaient en général d'une difficile défaite. La dot que leur assurait le roi était mince, et madame de Maintenon avait beau dire de son style engageant : « Ma chère fille, soyez l'exemple de votre province ; si vous répondez à l'éducation que vous avez reçue ici (beaucoup plus tard), vous porterez de grands trésors à votre mari, puisque vous serez pieuse, compatissante, douce, modeste, retirée, appliquée à vos devoirs..... » Madame de Maintenon avait beau dire cela de son air le plus agréable, cette dot ressemblait trop à celle de Marianne, qui apportait en mariage, au dire de Frosine, « *une grande sobriété, l'héritage d'un grand amour de simplicité de parure et l'acquisition d'un grand fonds de haine pour le jeu.....* » Quoi qu'il en soit, il n'aurait pas fallu se plaindre, si un plus grand nombre de filles de Saint-Cyr avaient trouvé des maris. Mais des maris qu'on prenait au feu de la rampe, dans ces atours de Persane, sous ces diamants de la couronne que Louis XIV prêtait à ses protégées, cela avait peut-être plus d'un inconvénient. M. Lavallée nous cite quelques-uns de ces mariages. Il ne nous dit pas s'ils furent heureux. Nous sommes trop peu curieux pour le demander. Mais voici ce qu'écrivait notre fidèle chroniqueur, madame du Pérou : « Il y eut des *actrices* qui plurent assez à quelques particuliers de considération pour leur faire naître l'envie de les épouser. Ce fut là que commença l'inclination de M. de Villette pour mademoiselle de Marsilly, qu'il épousa; plusieurs autres en eurent pour mademoiselle de Choiseul, et l'un d'eux devint son époux; plusieurs encore pour mademoiselle de Saint-Osmane (elle était d'une beauté ravissante), qui depuis eut une mauvaise conduite, et j'ai ouï dire à madame de Main-

tenon, ajoute le naïf historien, que la jeunesse et l'innocence de nos demoiselles étaient un grand charme; que les hommes en sont d'ordinaire fort touchés, et que d'y ajouter les grâces que donnent les ajustements et une belle déclamation *pouvait beaucoup exposer ces demoiselles.....*» Aveu tardif d'une faute irréparable, annonce trop significative d'une réaction en sens contraire qui ne pouvait plus être différée. Mais jusqu'où devait-elle aller? Un autre jour nous raconterons cette histoire, non moins curieuse que la première. Nous verrons démolir pierre par pierre, et par ses mains, l'édifice créé par madame de Maintenon. Ce sera l'histoire de la seconde période. Mais je veux finir par un trait peu connu qui appartient encore à celle-ci. M. Lavalée, qui a cherché partout, a trouvé à la Bibliothèque impériale (*supplément F. 2,094*) un manuscrit portant le titre de *Mémoires sur la maison royale de Saint-Louis*, et voici l'anecdote qu'il en a tirée : « Trois des *bleues*, piquées des recherches que leur maîtresse faisait de leurs lettres et manuscrits, résolurent de l'empoisonner avec de la ciguë qu'elles mirent dans son potage et dans sa salade. La maîtresse n'y toucha pas ce jour-là. Elles recommencèrent. Il en arriva de même. Elles en restèrent là. Un an après, deux de ces demoiselles étant sorties de la maison, l'une d'elles racouta le fait à madame de Brinon, qui en instruisit Madame. On fit de celle qui restait un exemple capable d'effrayer les plus déterminées; après quoi on la chassa...»

Quelque crédit que mérite cette anecdote, défendons-nous d'une exagération ridicule. Le système de madame de Maintenon, tel qu'elle l'avait d'abord pratiqué, n'avait pas fait des empoisonneuses, mais des coquettes. C'était bien assez.

II

— 30 OCTOBRE 1853. —

Nous venons d'étudier le premier essai d'éducation tenté à Saint-Cyr par madame de Maintenon, — étrange éducation qui mettait la cour dans un couvent, qui dressait un théâtre dans un dortoir de jeunes demoiselles pour l'amusement d'un roi vieilli, et qui aboutissait un jour à ce mot si expressif de madame de Maintenon elle-même, quand elle vit les suites de sa tentative : *Dieu nous punit!* J'ai appelé cette première période de l'histoire de Saint-Cyr la période agitée et mondaine. Nous abordons aujourd'hui la période de repentir et de réaction.

Une réaction ! Est-ce que ce mot ne nous dit rien ? Nous tous qui avons vécu la vie du dix-neuvième siècle et qui ne sommes ni plus jeunes ni plus innocents que lui, nous avons vu bien des réactions dans tous les sens depuis cinquante ans. En avons-nous vu une seule qui fût raisonnable ? une seule qui n'ait pas dépassé du premier coup les bornes qu'elle s'était prescrites ? Le dix-septième siècle ne fut pas plus sage. Lui qui passait pour le siècle correct et mesuré par excellence (je parle du temps de Louis XIV), on dirait qu'il ne marche, comme son héros lui-même, le grand Condé, et suivant l'expression de Bossuet, que *par vives et impétueuses saillies*. La Fronde commence le règne, les querelles de la bulle le terminent.

J'ai fait la guerre aux rois, je l'aurais faite aux dieux !

C'était le mot d'un amoureux, je le sais bien. Mais toujours quelque grand engouement gouverne cette brillante et mo-

bile époque : aujourd'hui la guerre civile sans frein, demain l'obéissance sans limites. On adore de Louis XIV jusqu'au scandale de ses amours ; on insulte jusqu'à son cercueil. Un fatal enivrement d'orthodoxie religieuse prépare la révocation de l'édit de Nantes ; une indignation universelle la suit. L'esprit public passe ainsi, et en dépit de cette majestueuse stabilité du trône qui domine tout, par toutes les extrémités et tous les contrastes ; et il n'est pas jusqu'à cette humble histoire que raconte si agréablement M. Lavallée où ne se marque, dans l'établissement d'un pensionnat de jeunes personnes, cette impétuosité toute française et cette imprévoyance passionnée que nous signalons. On risque peu d'ailleurs, quand on parle de madame de Maintenon, de tomber dans le paradoxe. On a tout dit sur elle, et avec excès le pour et le contre. J'aimerais pourtant si, au lieu d'avoir à la suivre dans un des épisodes de sa longue vie, j'avais à tracer un portrait un peu étendu de cette femme célèbre, j'aimerais à relever en elle précisément le côté par où il semble qu'elle a le moins marqué, le côté un peu vif, inconséquent, mobile, souvent passionné et par instants fantasque de son caractère, ce qu'elle appelait elle-même le « vide d'un cœur inquiet. » Il y avait en elle de l'étourderie de femme, mêlée de passion sur bien des choses nobles et grandes, notamment quand elle disait à ses élèves de Saint-Cyr, après la défaite de Ramillies : « J'en ai été étonnée, frappée, abattue, indignée, pétrifiée dans le premier moment ; mais je reprends courage, et je me trouve un peu petite-fille d'Agrippa d'Aubigné... » Il y avait aussi, dans cette inquiétude passionnée de madame de Maintenon, bien des côtés mesquins, bien de frivoles entraînements, bien des motifs puérils par où se trahissait la faiblesse de sa nature et de son sexe. « ... Son inégalité, dit Saint-Simon, tomba en plein sur le solide, et fit par là de grands maux. Aisément engouée, elle l'était à l'excès ; aussi facilement

déprise, elle se dégoûtait de même, et l'un et l'autre très-souvent sans cause ni raison¹. » Saint-Simon caractérise ici, d'une manière générale, l'influence de madame de Maintenon. M. Théophile Lavallée l'apprécie non moins justement quand il dit, à propos de cette réforme qu'elle va essayer dans sa maison de Saint-Cyr : « Avec sa vive imagination, elle s'engouait et se dégoûtait facilement des personnes, s'exagérait le mal comme le bien, et mettait à ce qu'elle voulait accomplir une opiniâtreté allant quelquefois jusqu'à la dureté. Résolue de faire une grande réforme à Saint-Cyr, elle y porta un zèle qui touchait à la passion. »

Ne l'oublions pas toutefois, madame de Maintenon était avant tout une institutrice. Elle avait fondé Saint-Cyr. Elle eût été la dernière des créatures si, voyant le mal qu'avait fait son premier essai d'éducation, elle ne s'était vouée, avec une certaine ardeur, à le réparer. Mais, d'un autre côté, elle n'eût pas été la femme que le duc de Saint-Simon a voulu peindre, si elle eût atteint du premier coup la juste mesure de réparation qui était nécessaire. Elle voulut sérieusement l'atteindre. Elle la dépassa. Ajoutons que si, comme institutrice, elle avait raison d'entreprendre la réforme des abus qui s'étaient glissés dans le gouvernement de Saint-Cyr, — comme femme du roi et pour le but qu'elle s'était proposé par cette fondation, elle ne courait pas grand risque. Nous ne l'avons que trop vu : Saint-Cyr avait produit son effet, le roi était pris. Il était tombé dans ce piège de dévotion agréable et d'austérité séduisante que madame de Maintenon avait si habilement préparé. Par malheur, les filles de Saint-Cyr s'y étaient laissé prendre comme le roi lui-même, et ceci n'était pas dans le programme de l'institutrice. Son ambition s'en serait arrangée peut-être ; sa conscience s'en effrayait. Cet accord à établir entre la con-

¹ *Mémoires*, ch. cxxiii.

science et l'ambition a été, de tout temps, la grande affaire de madame de Maintenon. Elle y a sacrifié tantôt son intérêt, plus souvent ses scrupules, suivant que l'équilibre de sa fortune le commandait, suivant qu'il lui fallait atteindre à un certain niveau de crédit ou de vertu; et *cette inégalité sur le solide*, signalée dans son humeur par le duc de Saint-Simon, n'était pour ainsi dire que l'action alternative des deux principes contraires qui la dirigeaient. « Les ouvrages de Maintenon sont fort avancés, écrivait-elle un jour (juillet 1687); la présence du roi n'y gâte rien. *C'est un beau spectacle que de voir une armée entière travailler à l'embellissement d'une terre!* » Ici il n'y a pas à s'y méprendre, c'est l'intérêt qui parle. Voici maintenant le tour de la conscience (et quelle conscience, hélas!) : « Le roi est fort content d'avoir mis la dernière main au grand ouvrage de la réunion des hérétiques à l'Église (la lettre est du 25 octobre 1685). Le Père la Chaise a promis qu'il n'en coûterait pas une goutte de sang, et Louvois dit la même chose... Je crois bien avec vous que toutes ces conversions ne sont pas également sincères; mais Dieu se sert de toutes voies pour amener à lui les hérétiques. Leurs enfants seront du moins catholiques. Si les pères sont hypocrites, leur réunion extérieure les approche du moins de la vérité... » Dans la circonstance particulière qui nous occupe, madame de Maintenon, après avoir sacrifié l'éducation de Saint-Cyr à l'amusement du roi, se montre tout à coup décidée à consommer un sacrifice contraire : elle semble vouloir sacrifier les plaisirs du roi à l'édification de Saint-Cyr. Mais attendons. L'ambition a eu son temps, c'est le tour de la conscience. Puis l'intérêt, car nous ne sommes qu'en 1692, et madame de Maintenon a encore plus de vingt ans à vivre, l'intérêt aura ses retours, que l'honnêteté de cette âme vraiment née pour le bien, en dépit de sa fortune, lui disputera sans cesse.

Ne verrions-nous, en effet, dans toute cette stratégie d'ambition et de vertu que l'œuvre d'un profond calcul? A Dieu ne plaise! Mais comment n'y pas voir cependant la mécanique naturelle (on sait que le mot est de Saint-Simon) d'un esprit qui n'a de parti pris ni pour le vice ni pour la vertu? Non, madame de Maintenon n'a pas prémédité, en héroïne de mélodrame, la séduction de Louis XIV dans une de ces allées si platoniquement dénommées par le roi lui-même l'*allée du cœur* ou l'*allée sombre*... Non, elle n'a pas médité davantage de commencer, sous les voluptueux ombrages de Saint-Cyr, l'œuvre difficile de sa conversion, elle qui disait, mais bien plus tard : « ... Mon dessein a été d'abord de le retirer des femmes et ensuite de le donner à Dieu : je n'aurais pu y réussir si je n'avais été extrêmement complaisante... » Mais voyez son étrange bonheur et l'incroyable ajustement de ses desseins avec les nécessités de sa fortune! Quand le roi, vieilli avant l'âge, ennuyé des maîtresses, blasé sur tous les plaisirs qu'il paye de sa dignité et de son repos (sans parler de sa cassette), quand le roi ainsi dégoûté du désordre semble encore sensible, peut-être pour la dernière fois de sa vie, à un amusement quelconque, madame de Maintenon lui ouvre Saint-Cyr. Quand au contraire le roi se rapproche de cet âge dont elle dira : « ... Le goût des plaisirs est éteint dans le cœur du roi... Il n'assiste aux spectacles et aux fêtes qu'avec répugnance : il se plaint avec moi de la contrainte que lui impose son rang de prendre part à des plaisirs qui n'en sont plus pour lui; » — quand le roi, dis-je, approche de cet âge, madame de Maintenon entreprend la réforme religieuse et morale de Saint-Cyr. Avais-je tort de dire, en commençant cette étude, que Saint-Cyr est pour le roi tour à tour, et suivant le vent qui souffle dans les voiles de madame de Maintenon, sa loge d'Opéra ou son confessionnal, sa distraction ou sa Thébàïde?

Le roi, à la vérité, ne se rend pas sans combat; et c'est

ici que j'admire le manège vraiment supérieur de la favorite. Elle veut donner le roi à Dieu (et un peu à madame de Maintenon); mais le beau mérite, si le roi se donnait ainsi à Dieu sans résistance! Il faut que la conversion du roi, pour qu'elle profite à madame de Maintenon, soit le prix d'une lutte sérieuse. Il faut qu'il mérite le ciel pour l'obtenir, et, en attendant, qu'il entre avec quelque effort dans le bien pour y rester. Le roi d'abord résiste; tant mieux! De même que madame de Maintenon a engagé Louis XIV dans la destinée de son pensionnat par l'amorce d'une coopération attrayante, elle l'engagera dans sa réforme par le même charme qui l'a associé à sa dissipation. Du même coup l'austère favorite rétablira la règle dans la maison de Saint-Cyr et la religion, comme elle la comprend, dans le cœur du roi...

Louis XIV n'était guère dévot par le cœur; et ce n'est pas là ce qui eût le plus embarrassé madame de Maintenon. Mais disons plus: par cette déification incessante de sa personne royale, par ce prestige mythologique de ses adultères, par cette légitimation insolente de ses bâtards, par tout cet éclat inviolable de sa vie privée, Louis XIV était un peu païen. Le pays l'était avec lui. On adorait sa personne, on défiait ses scandales, on vénérât ses faiblesses, et M. Lavallée a raison de comparer aux désordres consacrés des dieux du paganisme les amours si nombreux, si publics et si acceptés (*densos numerabat amores!*) de ce Jupiter de Versailles. Madame de Maintenon elle-même s'y était trompée. Quand on lui proposa l'éducation des enfants de madame de Montespan, elle consulta son confesseur et répondit d'après son avis: « Si les enfants sont au roi, je le veux bien. » C'était le contraire qu'il fallait dire. Mais, une fois à la cour, elle ne tarda pas à comprendre qu'il y avait là une âme à gagner à Dieu, une conscience à redresser, un cœur à guérir. « ... Le roi, disait-elle, ne manquera ni une station ni une

abstinençe, mais il ne comprendra pas qu'il faille s'humilier ni se repentir, et aimer Dieu plutôt que le craindre. . Il croit expier ses fautes quand il est inexorable sur celles des autres... » Cette piété du roi, si extérieure et si mondaine, il fallait la relier à son âme par des attaches moins matérielles et plus intimes, lui ouvrir une issue vers le cœur, et faire une habitude morale de ce qui n'était qu'une froide pratique. Madame de Maintenon l'essaya-t-elle alors? Voulut-elle franchement, dans l'origine de cette grande faveur, le salut du roi plus que sa fortune, ou ne songea-t-elle, comme le dit Saint-Simon, qu'à *ménager son amour et sa conscience, et l'un par l'autre*? Enfin, dans cette histoire de la réforme de Saint-Cyr qui nous occupe, est-ce seulement une réparation morale qu'elle poursuit, et ne s'y mêle-t-il pas une pensée d'influence plus profane? C'est la question que pose, à propos de madame de Maintenon, le livre de M. Théophile Lavallée, et que je prends la liberté de décider contre elle, les pièces en main. La réforme de la maison de Saint-Cyr, comme sa fondation, n'a d'abord qu'un objet : dominer la conscience du roi après avoir charmé sa personne, l'attirer à Saint-Cyr comme pénitent après l'y avoir amené et trop longtemps retenu comme spectateur.

Madame de Maintenon débute toutefois, dans cette œuvre de la réformation de Saint-Cyr, avec une soudaineté et une ardeur qui pourraient faire supposer qu'elle n'y a d'autre intérêt que sa passion même. Son ambition est d'ordinaire plus habile. Chose singulière, et qui montre bien à quel point l'emportement fantasque de l'esprit contribue souvent, dans la pensée d'une femme, aux résolutions les plus austères! Madame de Maintenon commence par prendre juste le contre-pied de tout ce qu'elle a fait jusqu'alors dans l'organisation de Saint-Cyr. Elle avait voulu glorifier l'esprit et lui faire une part considérable dans l'éducation de ses élèves. Maintenant elle proscrit l'esprit : «..... On écrit trop à

Saint-Cyr, dit-elle; on ne saurait trop en désaccoutumer nos demoiselles. Il vaut mieux qu'elles n'écrivent pas si bien que de leur donner le goût de l'écriture qui est si dangereux pour des filles... » — « Prenez garde au goût de l'esprit, dit-elle ailleurs, d'autant plus dangereux qu'il paraît moins criminel; c'est par cet endroit que tout le monde tient au jansénisme... » — Elle avait attiré aux représentations de Saint-Cyr la cour et la ville. « Maintenant, dit-elle, renfermez ces amusements dans votre maison... N'y souffrez aucun homme, ni pauvre, ni riche, ni vieux, ni jeune, ni prêtre, ni séculier, *je dis même un saint*, s'il en est un sur la terre.... » Madame de Maintenon avait raison d'être si sévère; mais pourquoi ne s'être pas avisée de cela plus tôt? « Fuyez plus que la mort, dit-elle ailleurs dans le même accès d'anthropophobie, fuyez le moindre commerce avec les hommes; et si vous vous y trouvez de nécessité, que ce ne soit jamais qu'en compagnie d'honnêtes femmes. *Tremblez dans ces occasions...* » — « Fuyez les hommes comme vos plus mortels ennemis, dit-elle encore; ne vous trouvez jamais seule avec aucun... » C'est bien la même femme qui écrivait en 1705 à madame de Caylus, sa nièce (madame de Caylus avait alors trente-trois ans) : « Ayez toujours une fille qui travaille dans votre chambre quand vous êtes avec un homme; défiez-vous des plus sages, défiez-vous de vous-même. Croyez-en une personne qui a de l'expérience.... »

Mais poursuivons : madame de Maintenon avait voulu que ses élèves fussent belles, et bien attifées, et convenablement parées. Avait-elle raison? Je n'en sais rien : « Mais je voudrais, écrit-elle quand le vent souffle à la réforme; je voudrais qu'on leur retranchât le plus de rubans qu'il se pourra, qu'on les laisse manquer de perles et de cordelières; que, *sous prétexte du froid, on ferme leur manteau le plus possible*; qu'on ne soit pas si soigneux de leur donner des habits neufs et qu'on les laisse un peu éguenillées.... » Madame

de Maintenon avait aussi attaché beaucoup de prix à la récitation des beaux vers; puis, tout à coup, comme s'il n'y avait pas de milieu entre une honnête culture de la mémoire et le métier d'actrice, « Ne leur montrez plus de vers, écrit-elle; tout cela élève l'esprit, excite l'orgueil, leur fait goûter l'éloquence et les dégoûte de la simplicité; *je parle même de vers sur de bons sujets; il vaut mieux qu'elles n'en voient pas.....* » Enfin on se rappelle sur quel principe éminemment raisonnable l'établissement de Saint-Cyr avait été fondé : la maison séculière, les vocations libres, les vœux simples, l'éducation morale mêlée de culture d'esprit. Mais la roue a tourné; tout change : où Louis XIV avait établi une maison libre, madame de Maintenon fonde un monastère. Quel fut son motif? « Elle craignait, écrit M. Lavallée, qu'à la mort du roi cette fondation si grande et si richement dotée ne fût attaquée par les nombreux ennemis de sa faveur, sous prétexte qu'elle n'appartenait pas à un ordre régulier, et qu'enfin elle ne fût abolie. Saint-Cyr avait déjà l'appui de la noblesse, elle voulut lui donner l'appui du clergé. » C'était là, comme on voit, un motif quelque peu humain. Quoi qu'il en soit, la maison d'éducation fut transformée en monastère. On y établit (9 avril 1691) les prêtres de Saint-Lazare. L'abbé Desmarets, l'austère et entreprenant directeur de madame de Maintenon, plus moine que prélat, fut nommé à l'évêché de Chartres, qui avait aussi la direction de Saint-Cyr. On exigea des dames de Saint-Louis un engagement indissoluble et des vœux perpétuels. L'évêque les interrogea sur leur vocation à l'improviste et reçut leurs réponses à la hâte. « ... Il nous fit signer nos réponses, écrit madame du Pérou (auteur des *Mémoires* si souvent cités dans cette histoire), puis nous imposa le silence, ne voulant pas que nous nous communiquassions ce que nous lui avions dit (on les avait catéchisées l'une après l'autre). Il nous exhorta fort à nous tranquilliser, et s'en alla en nous laissant assez pen-

sives..... » Et puis tout fut fini; et c'est ainsi qu'en très-peu de temps l'œuvre primitive de madame de Maintenon fut détruite par ses propres mains; — et telle fut la rigueur de cette réaction, tel fut le succès de ce système d'abâtissement qui avait succédé si vite à une surexcitation si contraire, qu'une des dames de la maison, essayant de calmer un jour les scrupules toujours éveillés de la favorite, lui disait en riant : « Consolez-vous, madame, *nos filles n'ont plus le sens commun !* »

Cependant, comme je l'ai dit, Louis XIV résistait, faiblement sans doute; il résistait pourtant avec cette puissance que le vieil homme conservait encore sur le nouveau. En vain l'évêque de Chartres écrivait à madame de Maintenon : « ... Je ne puis croire qu'un *homme de tant de prières*, à qui Dieu a donné une amie si fidèle et si chrétienne comme par un miracle, ne devienne à la fin un homme nouveau. Ne vous découragez donc pas; travaillez en paix, avec circonspection, mais sans relâche, à cette œuvre excellente que Dieu vous a confiée.... *Quoique votre piété l'éloigne, ne vous éloignez pas*.... Il faut qu'il passe par le scandale de cette vertu qui lui est si nouvelle avant qu'il se puisse apprivoiser à en connaître le prix..... » Vainement madame de Maintenon s'efforçait d'appliquer ces maximes à la conversion du roi. Le grand roi ne s'apprivoisait que lentement à ce rôle de converti subordonné et de convertisseur pédagogue où les vœux de madame de Maintenon l'appelaient. Il résiste donc, ou plutôt il fait retraite. Battu sur un point, il se replie sur un autre, non sans donner parfois de ces admirables *coups de caveçon* qui arrêtent court l'ennemi. Tantôt son bon sens se révolte : « Je n'ai pas voulu faire des religieuses, disait-il; je n'aime ni les manières des couvents ni leur habit. On dira que nous avons mal pris nos mesures. Le monde se moquera de nous..... » Madame de Maintenon le laissait dire, puis elle le renvoyait à l'évêque de Meaux, qui don-

nait raison à madame de Maintenon. Le roi céda sur le changement principal, se réservant, étrange contradiction d'un si grand esprit! la question bien moins sérieuse du costume; et cette question, il ne la décidait que quinze ans plus tard, le 7 août 1707. C'est ainsi que Louis XIV résistait, tantôt, comme je l'ai dit, avec son sens naturel, tantôt par quelque fantaisie de prince qui tout à coup éclatait. Ainsi, après la suppression définitive des représentations d'*Esther*, le roi trouve un jour le moyen de faire jouer *Athalie*, sans costume il est vrai, sans théâtre et sans pompe, mais en pleine classe *bleue* et avec une profusion de perles et de rubans. Ce n'est pas tout : le roi fait venir les demoiselles de Saint-Cyr à Versailles pour jouer sous ses yeux, dans sa chambre, en présence des princes du sang. « Les demoiselles étaient amenées dans les carrosses du roi et gardées par des dames de la cour pieuses et âgées. Elles jouaient sans autre parure que leur habit ordinaire, et l'effet qu'elles produisaient, dit l'auteur, n'en fut pas refroidi. » — « On trouva même, écrit naïvement madame du Pérou, que la simplicité de leur habit ne gâtait rien et qu'il avait son agrément... » Un autre jour, Louis XIV arrivait avec sa cour, en cérémonie, pour assister aux offices de Saint-Cyr, dans l'église du couvent. Les élèves chantaient soit des cantiques arrangés par Nivers et approuvés par l'évêque de Chartres, soit des chœurs de Racine, soit même des morceaux extraits de quelques *opéras* fort épurés, et où madame de Maintenon, si dure à la poésie et aux poètes et si fort brouillée avec la musique, laissait modestement passer des vers tels que ceux-ci :

.....
 Vous de qui l'innocence et la noble jeunesse
 S'élève au pied du trône à l'ombre d'un grand roy,
 Voulez-vous recueillir les fruits de sa largesse?
 Du roy de l'univers apprenez bien la loy.

Voyez de Maintenon la modeste sagesse,
 Imitiez ses vertus, son air, sa politesse,
 Sa rare piété, sa prudence, sa foy, etc.

Louis XIV tantôt venait entendre cette musique à Saint-Cyr, tantôt il amenait la sienne, celle de sa chambre. « ...On croyait être au ciel, écrit cette bonne madame du Pérou, et y entendre la musique des anges. » D'autres fois, le roi donnait aux demoiselles de la maison de Saint-Louis le régal d'une symphonie militaire, trompettes, timbales, fifres et tambours, cavaliers et fantassins formant le cercle dans la cour royale, toutes les demoiselles aux fenêtres... « C'était, écrit encore madame du Pérou, un plaisir fort majestueux et agréable. »

C'est ainsi que Louis XIV exécutait sa retraite, un peu militairement, comme on voit, devant les réformes de l'institutrice. Et puis, insensiblement, les réformes le gagnaient. Louis XIV cédaient en paraissant résister; madame de Maintenon résistait avec toutes les apparences de l'humilité et tous les honneurs de la soumission. Aussi gagnait-elle le terrain que perdait le roi. Peu à peu elle le transforme, elle l'assouplit, elle le rapetisse; c'est le mot sévère que la vérité arrache à la bienveillance habituelle de l'historien de la *Maison de Saint-Cyr* pour l'héroïne de son récit; — elle le rapetisse, le mot est juste, et il reprend ici sa place. Non que l'humilité chrétienne puisse abaisser même un roi. Mais voyons, ne souffrez-vous pas de voir ce grand homme, pendant qu'il a toute l'Europe sur les bras, s'humilier ainsi sous la main d'une femme? Ne souffrez-vous pas de l'entendre, dans ce parler d'un couvent, faire à une cinquantaine de religieuses embéguinées la confession des *mauvais exemples* qu'il a donnés? Ne souffrez-vous pas de le voir, dans un cercle de professes, prêcher la règle, faire le catéchisme, soutenir des thèses, jouer le rôle d'un sermoneur couronné? M. Sainte-Beuve a dit quelque part et très-juste-

ment de Louis XIV « qu'il aurait été un des premiers académiciens de son royaume. » Les Mémoires de madame du Pérou nous montrent qu'il n'avait pas une moindre vocation pour l'homélie. Il y a un cilice sous ces paillettes d'or, un rabat sous ces broderies, une tonsure sous cette orgueilleuse perruque. Soit! mais pourquoi ce double rôle, quand celui de roi est devenu si difficile, si absorbant, si périlleux, si compromis?

Madame de Maintenon triomphe ici, je le crois bien! Elle qui disait bien plus tard, après la mort de Louis XIV, quand, retirée à Saint-Cyr et mourant de vieillesse dans sa *délicieuse retraite*, comme elle l'appelait, elle pensait encore aux affaires publiques, — elle qui disait : « ... Priez Dieu qu'il me donne cet esprit de détachement qui convient si fort à mon âge... *Je ne fus jamais si occupée des grandes affaires* .. » — elle qui parlait ainsi à plus de quatre-vingts ans, la voilà, vingt ans plus tôt, qui arrête Louis XIV, au moment des plus rudes épreuves de son règne, sur la voie des résolutions énergiques. Parmi cette détresse, Louis XIV, je le sais, conserve toute la magnanimité de son caractère et de sa race. Mais il semble perdre son activité, sa présence d'esprit, sa décision, son choix habile des hommes et des moyens, et cette vigoureuse préoccupation des affaires d'État qui ont fait quarante ans sa force. Madame de Maintenon l'énerve, elle l'humilie, elle l'abêtit comme ses religieuses. « Elle lui fait peur du diable », dit méchamment Saint-Simon. Renfermée dans sa cellule de Saint-Cyr, elle le compromet dans mille aventures religieuses, elle le met aux prises avec toutes les erreurs, avec toutes les faiblesses de l'esprit humain; elle l'associe à ses préventions, à son intolérance, à ses rancunes; et un jour, on gémit de voir cette main puissante, si longtemps redoutable à l'Europe et au monde, s'appesantir sur quelques pauvres religieuses qu'une lettre de cachet, lancée de Versailles, vient arracher à la paix du cloître! Louis XIV

avait raison contre le quiétisme, je le reconnais ; il avait raison avec madame de Sévigné, qui disait spirituellement : « Épaississez-moi la religion, qui s'évapore toute à force d'être subtilisée... » il avait raison avec M. Lavallée, qui caractérise si justement *cette croyance de précieuses*, « si antipathique au caractère, au bon sens, il faut dire même à la langue de la France. » Louis XIV, le dirai-je ? avait raison avec madame de Maintenon elle-même, qui, après avoir donné en plein dans le quiétisme par un écart momentanément désintéressé de sa conscience, s'en était ensuite éloignée par un élan mieux calculé de son intérêt. Mais, si Louis XIV a raison contre le quiétisme, il a tort contre mesdames du Tour et de Montaigne, qu'il vient frapper tout à coup, avec une colère de Jupiter tonnant, dans la solitude de leur asile et dans l'inviolabilité de leur conscience. Il a tort surtout contre cette ardente et spirituelle élève de Fénelon, cette gracieuse madame de la Maisonfort, quand il prend la peine d'écrire, lui le roi, contre ces trois recluses, à leurs compagnes effrayées et tremblantes : « ... Par toute mon autorité de roi et de fondateur, je vous défends, et à toutes celles qui vous succéderont, de souffrir jamais que ces trois dames rentrent parmi vous, sous quelque prétexte que ce soit. Je ne doute pas que tous ceux qui voudront peut-être dans la suite les y faire rentrer ne soient arrêtés par une déclaration aussi expresse de ma volonté... »

Achevons cette histoire, ou plutôt laissons au lecteur le plaisir d'en chercher la suite dans cet attrayant et sérieux livre de M. Lavallée. Pour moi, je n'ai voulu détacher du tableau si complet qu'il a tracé qu'un côté seulement, que j'ai placé à mon point de vue personnel, et je lui demande pardon d'avoir parfois contredit et voilé le sien. Arrivé à l'époque où je m'arrête, nous serons plus d'accord. L'histoire de Saint-Cyr, tandis que tout s'agite et se confond dans l'Église et dans l'État, et à part cette émotion passagère du

quiétisme, — se calme enfin et se simplifie. Madame de Maintenon, après ces deux essais en sens contraire où son ambition a fourvoyé son bon sens, reprend insensiblement ce niveau où son sage esprit la ramène, où son âge la fixe bientôt sans retour. Les querelles de la *Bulle* troublent son âme sans troubler Saint-Cyr. Le roi y revient, pendant ces cruelles épreuves de sa vieillesse, trop souvent pour sa dignité peut-être ; mais il y cherche des consolations et il en apporte. La guerre a décimé sa noblesse ; Saint-Cyr est plein d'orphelines. « Faites-vous des saintes, leur dit madame de Maintenon, pour nous obtenir la paix... » — « Il serait bien honteux, dit-elle une autre fois avec un enjouement mêlé de tristesse, il serait bien honteux à vous, mes chères filles, de ne pas faire lever le siège de Landrecies à force de prières... » C'est un moment touchant dans cette histoire de la maison de Saint-Cyr, et parfaitement raconté par M. Lavallée, que celui qui correspond à cette calamiteuse période de nos annales. Un souffle d'héroïsme et de nobles pensées remplit la maison. « Ce qui me plaît dans les dames de Saint-Louis, disait Louis XIV (un peu plus tôt, pendant la guerre de 1688), *c'est qu'elles aiment l'État*, quoiqu'elles haïssent le monde ; elles sont bonnes religieuses et bonnes Françaises. » Aussi le roi, s'il se rend à l'armée, n'oublie pas Saint-Cyr. Il écrit de ses camps d'affectueuses lettres à ses chères recluses. De leur côté, les demoiselles de Saint-Cyr n'oublient pas le roi ; et l'*allée sombre* retentit plus d'une fois de cet hymne à saint Louis, composé pour la réception de la duchesse de Bourgogne :

Nous sommes de la race
Des braves soldats
Que ta sainte audace,
Guidait aux combats, etc. ;

où le souvenir austère du saint roi se confond dans un dévoûement plus tendre pour ce prince magnanime « que

vous tenez, leur disait admirablement madame de Maintenon, *de la magnificence de Dieu!* »

Puis ce roi meurt, et madame de Maintenon le suit de près, non pourtant sans avoir bien joui de cette douce retraite qu'elle s'est si habilement ménagée. Toute la fin de sa correspondance fait foi de ce repos d'esprit et de ce délassement inexprimable qu'elle y trouve, après les longues traverses et l'ennui poignant de sa royauté domestique. Un seul mot lui échappe en souvenir de son glorieux maître, et ce mot est un cri d'orgueil : « Ma vie sera courte; je ne me trouve point à plaindre. *Il est beau d'avoir à pleurer un roi!* »

Madame de Maintenon morte, on peut dire que son esprit survit dans l'éducation de Saint-Cyr, — non plus cet esprit des premiers temps, hasardeux et chimérique, prétentieux et impuissant, dont nous avons montré le péril et signalé l'insuccès, — ni cet autre esprit qui a inspiré le second essai de madame de Maintenon, esprit jaloux, soupçonneux, violent, mettant tout au pire, réformateur sans pitié, réactionnaire sans justice; — mais, ces deux épreuves passées, il était résulté pour la maison de Saint-Cyr, de cette surveillance assidue que madame de Maintenon y avait exercée, de sa correspondance infatigable, de ses instructions répétées, de sa vigilance sur tous les points et à toutes les heures, il était résulté une sorte de sagesse moyenne éminemment pratique, remarquablement sensée, et d'une *solidité* à toute épreuve, qui avait résisté au temps et qui devint la règle durable et traditionnelle de la maison. Je l'ai dit au début de cette étude : la vraie gloire de madame de Maintenon est là.

Elle morte, la maison de Saint-Cyr, bien qu'elle ait encore duré soixante-douze ans, ne fait plus parler d'elle, et c'est son honneur, comme le remarque très-bien M. Lavallée, « que sur deux à trois mille demoiselles qui furent élevées

dans cette maison pendant cent ans et qui se dispersèrent dans toute la France pour y embrasser les états les plus différents, aucune, excepté les actrices d'Esther, n'a laissé un nom ; vertus, talents, beauté, esprit, tout a été enseveli dans la même obscurité... » Depuis cette époque jusqu'à la Révolution française, la maison de Saint-Cyr vécut de cette force que lui avait communiquée sa fondatrice et de ses ressources domaniales, qu'elle accrut démesurément peut-être, comme c'est l'instinct et le défaut de toutes les congrégations religieuses. Aucun ministre, aucune princesse, aucun roi, le régent excepté, ne la protégea. Louis XV ne l'aimait pas, bien qu'en 1714, « lorsqu'il passa des mains des femmes à celles des hommes, la duchesse de Ventadour, sa gouvernante, eût envoyé à Saint-Cyr, pour la consacrer à la Vierge, la dernière robe que l'enfant royal avait portée, et qui fut conservée comme une pieuse relique. » Plus tard, en 1720, le jeune roi (il avait alors douze ans), passant à cheval devant la maison de Saint-Cyr, s'arrêta à la petite porte du jardin. Les dames et les demoiselles d'accourir et de crier : *Vive le roi !* « Ce cri parut faire plaisir à S. M., dit cette excellente madame du Pérou, et il se baissa même sur son cheval pour mieux voir les demoiselles... » *Pour mieux voir les demoiselles !* C'est là une circonstance qu'on ne remarquerait certainement pas s'il ne s'agissait de Louis XV. Quoi qu'il en soit de cette première impression, Louis XV ne les aimait guère. « Ces filles sont des *béguettes*, dit-il un jour ; elles sont élevées de manière qu'il faudrait de toutes en faire des dames du palais, sans quoi elles sont malheureuses et impertinentes. » Le mot était dur ; il était injuste. Il résumait pourtant avec une certaine vérité le genre de reproche qui, tout compte fait du bien et du mal, pouvait être adressé à cette grande fondation de Louis XIV.

La Révolution française vint atteindre la maison de Saint-Cyr dans cette immobilité un peu guindée et dans cette di-

gnité plus que surannée qui lui avait permis pourtant de traverser, sans trop d'aventures, toute cette époque glissante qui sépare la mort de Louis XIV de la chute de la monarchie; et on pourrait presque dire que la nuit du 6 octobre surprit les demoiselles de Saint-Louis chantant la musique de Lulli et dansant, comme au temps des ballets du grand roi, le *passé-pied* et la *forlane*. Elles tombent sans transition, comme le dit spirituellement M. Lavallée, « de madame de Maintenon à Mirabeau... » Ce que la Révolution fit à Saint-Cyr, on le trouvera dans cette histoire. Le récit en est triste; il l'est moins que beaucoup d'autres de la même époque; car les dames de Saint-Louis résistèrent du moins jusqu'au bout et avec un certain courage aux décrets spoliateurs qui les frappaient.

« Un jour, écrit l'auteur, pendant que l'on travaillait à transformer l'église en salles d'hôpital (janvier 1794), les ouvriers aperçurent, au milieu du chœur dévasté, une table de marbre noir perdu dans le sol couvert de débris... C'était la tombe de madame de Maintenon. Ils la brisèrent, ouvrirent le caveau et le double cercueil, et en enlevèrent le corps de la fondatrice, *parfaitement conservé, couvert encore de ses habits, ayant même gardé les parfums avec lesquels on l'avait embaumé...* »

La date de cette indigne profanation est celle qui marque la fin même de la maison de Saint-Louis. Elle a duré autant que la monarchie. « Votre maison ne peut manquer, disait madame de Maintenon, tant qu'il y aura un roi de France. » Mais Saint-Cyr s'appellera désormais le *Val-Libre*. Son église est un hôpital. Les classes, les dortoirs, les cellules des demoiselles reçoivent des lits pour les soldats. A la place de tous ces noms de gloire ou d'amour donnés par Louis XIV, nous avons *Brutus* et *Scævola*, le *sans-culotte* et le *bonnet rouge*. Les fleurs mêmes sont proscrites et rem-

placées par la pomme de terre démocratique. Les jets d'eau se taisent pour la première fois depuis cent ans... Parmi toutes ces ruines, madame de Maintenon seule semble avoir gardé jusque dans la mort le secret de cette dignité savante et de cet inflexible *decorum* qui fut toute sa vertu pendant sa vie. Elle plane sur toutes ces scènes de destruction, et du milieu de ces parfums qui s'exhalent de son tombeau, comme un souvenir de grandeur un peu fardée, d'ambition décente, d'habileté bien apprise et d'austère intrigue. Elle fait là encore, comme elle le disait elle-même, « *un beau personnage.* » Mais elle disait aussi, parmi les malheurs et les angoisses de la fin du règne, se plaignant d'être trop sensible : « En vérité, je crois que si l'on ouvrait mon corps après ma mort, *on trouverait mon cœur sec et tors comme celui de M. de Louvois.....* » Cette sécheresse de cœur, c'est toute son histoire.

III

Tallemant des Réaux.

— 19 MARS 1854. —

M Paulin Pâris vient de publier le premier volume d'une édition des *Historiettes de Tallemant des Réaux*¹, qui est bien nouvelle en effet, quoiqu'elle arrive après deux éditions précédentes, celle de 1834, publiée par les soins réunis de MM. Monmerqué, de Châteaugiron et Taschereau, et celle de 1840, qui parut sous le nom de M. Monmerqué tout seul. Tout compte fait, voici, en moins de vingt ans, trois éditions successives de ce volumineux recueil, et il ne m'est pas bien prouvé que le succès de Tallemant des Réaux s'arrêtera là. Je crois même que la nouvelle édition publiée par M. Paulin Pâris augmentera, s'il est possible, la vogue de ces chroniques amusantes qui sont décidément entrées dans l'histoire, par la traverse ; mais qu'importe, si elles y sont ? Il n'est guère plus permis d'écrire sur le dix-septième siècle aujourd'hui, sans emprunter beaucoup à Tallemant des Réaux. De tous les témoignages qui nous restent sur cette époque, le sien est à coup sûr le plus divertissant, et il n'est pas toujours le moins instructif. Je comprends donc et le goût du public pour un pareil livre, et le soin que des hommes sérieux ont successivement donné à sa publication ; et je ne m'étonne pas non plus qu'un érudit aussi éminent que

¹ Les *Historiettes de Tallemant des Réaux*, troisième édition, entièrement revue sur le manuscrit original et disposée dans un nouvel ordre par MM. Monmerqué et Paulin Pâris ; tome I^{er}. Paris, 1854.

M. Paulin Pâris ait consacré à cette édition nouvelle, comme il nous l'apprend lui-même, « plusieurs années de sa vie. »

Mais voici en quoi l'édition publiée par M. Pâris est vraiment nouvelle. D'abord il a rétabli partout dans le texte l'orthographe même de l'auteur, et cela ne doit effrayer personne : c'est l'orthographe du temps de Balzac et de Voiture, celle que Racine, Boileau et la Fontaine avaient peu modifiée et que madame de Sévigné ne changea guère. Elle ne rend donc la lecture de Tallemant des Réaux ni plus difficile ni plus savante ; elle la laisse à la portée de tout le monde. Seulement, et c'est là un résultat qui a sa valeur dans un ouvrage de ce genre, elle restitue à l'auteur ce vernis d'ancienneté, ou cette rouille de l'âge, si vous l'aimez mieux, qui recouvre sans les cacher et affaiblit sans les éteindre bien des teintes auxquelles la plume de notre intrépide conteur a donné parfois une crudité fort compromettante. Grâce à sa vieille orthographe, il me semble que Tallemant est plus supportable dans ces nombreux écarts où il s'abandonne si volontiers à sa véracité ordurière. Il est plus respectable, sous son pourpoint d'autrefois, même dans ces ivresses de son pinceau. Il brave mieux l'honnêteté, sans parler latin. La vieille orthographe fait mieux comprendre la vieille société ; ou du moins, ainsi habillées, les mœurs *du bon vieux temps* choquent moins l'apparence plus correcte et la prudence plus étudiée du nôtre.

Cette amélioration n'est pas la seule qui distingue la nouvelle édition de Tallemant des Réaux des éditions précédentes ; M. Paulin Pâris a eu la très-heureuse idée de reléguer à la fin de chaque historiette, sous forme de commentaire, toutes les notes nécessaires soit à l'intelligence, soit au développement du texte ; — je dis reléguer, et je le dis sans épigramme ; — le commentaire de M. Paulin Pâris est fort curieux, et tout le monde le lira. L'auteur y a versé tout ce qui, dans son érudition si variée et si précise, se rap-

porte aux différents sujets que Tallemant a traités; et, on le sait, l'érudition de M. Paulin Pâris n'est pas comme celle du premier venu; elle est vive et piquante, assez portée à la controverse, batailleuse au besoin; elle vous provoque avec grâce, elle vous instruit en vous contredisant. Le commentaire de M. Paulin Pâris, s'il avait un défaut, aurait celui de former une annexe un peu disproportionnée peut-être avec l'œuvre principale; mais, tout compte fait, et quand il s'agit d'une époque si curieuse, c'est un bon défaut. Et puis, c'est à prendre ou à laisser. Si on prend le commentaire, on le trouve, comme je l'ai dit, à la fin de chaque historiette, séparé du texte même et formant une lecture commode et distincte. Si on le laisse, restent les notes de Tallemant, qui ne sont plus confondues, au bas des pages, avec celles des éditeurs, comme elles l'étaient autrefois. M. Paulin Pâris supplée à ces dernières par un petit nombre de *notules* placées discrètement, avec un signe de renvoi, sur les marges correspondant au passage annoté. C'est la seule addition que l'éditeur se soit permise au texte primitif qu'il a, du reste, rigoureusement respecté.

Tel est l'ensemble des améliorations pratiquées de concert par M. Monmerqué et M. Paulin Pâris, pour faire, de cette troisième édition de Tallemant des Réaux un chef-d'œuvre tout à la fois de typographie, de bonne disposition des matières et d'information historique; car si, cette fois, M. Paulin Pâris a seul mis la main à l'œuvre, M. Monmerqué a voulu contribuer à son travail en ouvrant au spirituel académicien le trésor lentement amassé de ses études et de ses annotations de tout genre sur leur auteur commun; — il lui a dit : Cherchez et prenez! « Je ne me suis pas fait répéter ces douces paroles, écrit M. Paulin Pâris; j'ai tout accepté, tout pris... » Et il a bien fait. Nous en profiterons tous. Disons, pour finir, qu'en dépit de ces additions considérables, ce premier volume de la nouvelle édition de Tal-

lemant des Réaux, qui peut passer pour un *spécimen* de l'œuvre entière, ne contient pas moins d'historiettes que les volumes correspondants des éditions antérieures, et qu'il n'a guère qu'une soixantaine de pages en plus. L'éditeur, il est vrai, a renvoyé au dernier volume toutes celles de ces histoires qui ont un caractère collectif, c'est-à-dire qui ne concernent plus un individu, mais une classe de personnes, comme *les avocats, les maris trompés, les amants malheureux, les avarés, les jaloux*, etc., etc. Ces chapitres, détachés du courant du livre et réunis aux reparties « plaisantes et ingénieuses, » formeront, à la fin de l'ouvrage, tout un recueil d'*anas* très-curieux.

J'ai loué et je loue encore sans réserve tout ce qui, dans ce premier volume, est d'exécution purement typographique, tout ce qu'il renferme aussi d'érudition agréable et vive, de patientes recherches et d'ingénieux commentaires. La première édition de Tallemant des Réaux ressemblait un peu trop, il faut le dire, à l'exhumation d'un pamphlet lancé après coup contre une génération éteinte. C'était l'exécution de l'ancienne société par un des siens, sous les auspices de quelques érudits, interprètes résignés ou complaisants malicieux. Aujourd'hui, M. Paulin Paris a peut-être un tort tout contraire. S'il faut en croire l'*Introduction* dont il a fait précéder son livre, cette édition nouvelle qu'il nous donne de l'un des plus intrépides médisants du temps passé, ce n'est rien moins que la réhabilitation du passé même qu'il entreprend par la bouche de Tallemant des Réaux, rien moins que la justification de des Réaux par le témoignage du passé.

Tallemant des Réaux avait-il besoin d'être justifié? Un homme qui, mêlé au monde on ne sait trop comment, observateur désœuvré, curieux sans parti pris, coureur de ruelles et chercheur d'aventures, écoutant aux portes, s'il ne pouvait entrer dans le salon, et prêt à inventer ce qu'il

ne savait pas. — un homme qui avait cette manie de voir, de savoir et de raconter ce qui se passait en des régions évidemment supérieures à sa condition, si ce n'est à son esprit, — cet homme était-il autre chose qu'un de ces faiseurs de Mémoires intimes que nous faisons tous, plus ou moins, quand nous écrivons le soir ce que nous avons vu et entendu pendant la journée, sans autre but que de nous ressouvenir, sans autre critique qu'une confiance médiocrement justifiée dans ces échos qui nous apportent, à chaque heure du jour, tant de nouvelles apocryphes, d'anecdotes suspectes, d'impudents récits, tant de mensonges pour une vérité, tant de commérages pour un mot juste et profond ? Ces écrivains irresponsables de Mémoires domestiques ont peut-être le tort d'employer tous les jours un temps précieux à une besogne inutile ; mais c'est leur affaire et non pas la nôtre. Qui se soucie de ce qui s'entasse d'informations incomplètes dans ces obscures archives de la crédulité complaisante ? Et de quel droit ferait-on le procès, dans cent ans d'ici, à tel ou tel de ces chroniqueurs bénévoles dont on aurait déterré le manuscrit et produit l'œuvre au grand jour ? Tallemant des Réaux, ou je me trompe fort, était un de ces hommes qui aiment à faire tous les soirs le relevé de leurs souvenirs et le compte de leurs impressions, qui font provision d'anecdotes, tiennent magasin de scandale, et qui rédigent sans travail ce qu'ils ont recueilli sans choix. Songeait-il à se faire imprimer de son temps ? Il dit le contraire. Pensait-il à l'avenir ? Personne n'en sait rien. Pourquoi donc se passionner pour ou contre lui ? Pourquoi lui faire une plus large part de blâme ou d'éloge qu'à Pierre de l'Estoile, à Dangeau, à l'avocat Barbier, à tous ces Suétone (moins le style) de la bourgeoisie, de l'*Oeil-de-Bœuf* ou du Palais, qui écrivaient pour écrire, un peu à l'aventure de leurs impressions et au courant de leurs souvenirs, sans songer à la critique et encore moins à la postérité ?

Madame de Sévigné et le duc de Saint-Simon, que M. Paulin Paris rapproche un peu témérairement, ce me semble, de Tallemant des Réaux, ah ! c'est autre chose ! Madame de Sévigné, même dans cette charmante naïveté de son caprice épistolaire, reste toujours un témoin considérable de la société de son temps, et le duc de Saint-Simon grave au burin avec la patience et le génie d'un maître. Ont-ils le souci de l'avenir ? Peu importe ; ils ont visiblement le sentiment de leur valeur et la conscience de leur autorité.

Mais Tallemant des Réaux ! « Il compilait, compilait, compilait, » disait Voltaire en se moquant de l'abbé Trublet. — Il écrivait, écrivait, écrivait, pourrait-on dire de Tallemant des Réaux, sans trop savoir si le jet de sa plume dépasserait la portée des ruelles à qui elle s'adressait, et sans se douter, à coup sûr, qu'un jour de graves érudits consacraient, à le mettre au monde, à l'annoter et à l'illustrer, autant de temps qu'en ont coûté peut-être les plus belles éditions de nos classiques. « Je prétends dire le bien et le mal sans dissimuler la vérité, écrit des Réaux..... je le fais d'autant plus librement, que je sçays bien que ce ne sont pas choses à mettre en lumière..... »

Il y a toutes sortes de degrés dans les tribunaux chargés de rendre la justice aux citoyens, depuis le conseiller de cassation assis sur le velours et enveloppé d'hermine jusqu'au magistrat de simple police renfermé dans son prétoire poudreux. Et de même, dans la distribution de cette justice si peu sûre d'elle-même que rend l'histoire, il y a les hautes et les basses juridictions, depuis Tacite jusqu'à Suétone, depuis Hume ou Robertson jusqu'à Lilburne, depuis de Thou jusqu'à Brantôme, depuis Saint-Simon jusqu'à Dangeau. Tallemant appartient à cette dernière catégorie des petits justiciers de l'histoire. Comme il écrit seulement pour ses amis et en vue de les amuser, il est à croire qu'il n'est pas très-scrupuleux dans le choix de ses informations ; — et

d'un autre côté, comme il n'a pas d'intérêt manifeste engagé dans les confidences auxquelles il se livre, il n'y a pas d'apparence qu'il déguise systématiquement la vérité. Moitié pamphlétaire pour amuser le tapis, moitié chroniqueur pour le plaisir de raconter, il n'y a rien de moins à dire de l'auteur des historiottes, mais rien de plus. Ajoutons que son style, à peu près dépourvu d'originalité, n'a guère que celle des choses qu'il raconte avec une sorte d'insouciance effrontée, et comme si cette histoire des scandales de chaque jour et de chaque famille était la chose la plus simple du monde. C'est là sa manière, mais c'est aussi un des caractères du temps : un certain calme dans la corruption, calme spirituel, élégant, raffiné si nous sommes à l'hôtel de Rambouillet, majestueux et superbe si nous sommes à Versailles...

M. Paulin Pàris a essayé de défendre Tallemant des Réaux en le montrant mêlé, plus qu'il ne le fut peut-être, aux bonnes compagnies de son temps ; mais, chose singulière ! il essaye de défendre le temps lui-même en invoquant le témoignage de Tallemant. N'est-ce pas avoir la main malheureuse ? Il y a plus d'un écrivain du dix-septième siècle auquel l'introduction apologétique de M. Paulin Pàris aurait pu agréablement s'adapter ; et quant à moi, bien que je ne sois pas un champion à outrance de la société d'autrefois, je passerais volontiers condamnation sur tout ce que le spirituel académicien a écrit des mœurs du grand siècle, si ces considérations d'un optimisme hyperbolique s'appliquaient, par exemple, à une édition de Corneille ou de Bossuet, de Fénelon ou de Racine, voire même de la Bruyère ou de Saint-Simon. Sans doute la vérité historique ne change pas suivant la perspective plus ou moins brillante que nous en découvrent les écrivains que nous commentons ; et il est prudent de nous défier soit de cet engouement qu'un beau livre inspire naturellement pour l'époque qui l'a vu naître,

soit de ce dénigrement non moins injuste que provoque souvent une œuvre d'une portée moins haute. Il ne faut juger le dix-septième siècle ni dans la prose de Pascal ni dans les vers burlesques de Scarron ; il ne faut le chercher ni à l'hôtel de Rambouillet ni au carré des halles. Il n'est tout entier ni dans l'*Histoire amoureuse des Gaules* ni dans l'*Introduction à la vie dévote*. Un grand style est un mirage qui fait voir tout en beau, même le mal ; un écrivain vulgaire abaisse tout, même ce qui est grand. Mais enfin j'aurais compris la thèse de M. Paulin Pâris comme introduction aux *Mémoires* de Saint-Simon. Saint-Simon, qu'il appelle « un esprit étroit, » était au contraire, si je l'ai bien compris, un très-puissant esprit, profond et vaste, bien que volontairement borné dans l'observation du monde aristocratique où il vivait, — observation patiente à la fois et inquiète, passionnée et persévérante, mêlée de préjugés personnels, de passions de caste et de vues admirables sur la société et l'humanité. Saint-Simon, dans cette courageuse recherche des vices de son temps, a quelque chose de la résolution de ces grands opérateurs dont saint Chrysostome a dit qu'ils enfonçaient le bras jusqu'au coude dans les plaies saignantes, pour les guérir. Tallemant, lui, fait en se jouant cette clinique désespérée du cœur humain. L'auteur des *Mémoires* trace un tableau sévère, par moment cynique, de ce grand siècle de notre histoire ; mais il laisse la majesté à l'ensemble et l'éclat à la bordure. L'auteur des *Historiettes* flétrit tout.

Tout compte fait, je suis donc moins sévère que M. Paulin Pâris pour la société d'autrefois, car je ne la juge pas d'après des Réaux. Je ne prétends pas, comme M. Pâris, que des Réaux a pu dire bien mieux que ne l'ont fait plusieurs écrivains du dernier siècle : « *J'ai vu les mœurs de mon temps, et j'ai publié ce livre.* » Si des Réaux a pu dire cela, tant pis pour son temps ; mais, quant à moi, je ne le prends

pas pour un juge sans appel. Je défends mieux la vieille société en la glorifiant moins aux dépens de la nôtre. J'aime mon pays, mais j'aime aussi mon temps. La patrie, ce n'est pas seulement le lieu où l'on est né, c'est le temps où l'on vit. On est bien près de n'être d'aucun pays, quand on n'est d'aucun siècle, ou quand on n'est pas du sien. Cette idolâtrie exclusive du passé est rarement compatible avec le culte d'une nationalité intelligente. Elle n'est pas moins opposée à la véritable fraternité chrétienne. On n'est si indulgent pour les générations éteintes que parce qu'on aime médiocrement les vivants. On n'est si accommodant pour les pères que parce qu'on ne peut pas souffrir les enfants. Il est si commode de ne louer que les morts ! il est si facile de faire la leçon au présent avec le roman du passé ! il est si agréable de n'avoir affaire qu'aux plus beaux noms, aux plus magnifiques souvenirs, aux plus grands seigneurs, aux plus grandes dames de l'ancienne France, et d'opposer à l'histoire trop sérieuse, hélas ! de nos révolutions, de nos progrès et de nos souffrances le madrigal de l'ancien régime !...

« ... Quelle société charmante, en effet ! écrit M. Paulin Paris. Quelle franchise de ton et quelle aisance d'allure ! Quel naïf entraînement vers tous les plaisirs de l'esprit et de l'imagination ! Quel délicieux parfum de sentiments vrais, de conversations délicates, de fêtes galantes et variées ! Voyez de tous les rangs, dans nos *Historiettes*, les mains tendues vers tout ce qui sait agir et parler, vivre d'une façon galante et polie ; voyez les plus grands noms, les plus beaux noms de notre douce France, les Gramont, les Turenne et les Mortemar, les Montmorency, les Guise et les Longueville, respectés de tous sans tenir personne à distance, sortant de chez le roi pour souper avec l'abbé de Marigny, Sarrasin ou Gourville, recherchant la conversation de madame Pilou, de madame de Launay ou de madame de Cornuel, jusque dans

les assemblées de madame de Chevreuse ou de mademoiselle de Rohan ! *C'était là le bon temps !* Et qui, dans notre pâle et triste horizon, pourrait en douter le moins du monde ? Figurons-nous alors un hiver à Paris : pour moins de mécompte, plaçons-nous dans le cœur de la ville, au milieu de ces bourgeois aisés, sinon opulents, qui tous avaient pu suivre, dans leur jeunesse, les cours de Clermont, de Montaigu, de Cambrai, sur les mêmes bancs que les princes du sang et les enfants de la première qualité. Chacun connaît, dans son quartier, les véritables honnêtes gens et ceux qui ont la prétention de l'être ; on sait les femmes aimables, spirituelles, les filles belles et bien élevées. Le moment des assemblées arrive : chacun donne à son tour ; chacun reçoit les voisins, les amis. Ce soir, *le bouquet* est à telle enseigne ; demain telle autre maison le reprendra. On n'invite personne ; quiconque aime à danser, à converser, à courtiser les dames (en tout bien et tout honneur), n'a rien à craindre de la malice ou de la rancune des autres ; il peut se présenter, lui, ses parents, ses sœurs et ses amis : le maître de la maison les introduira, leur laissera le champ libre. A onze heures, les courtisans sortent du cercle de la reine ; en leur chemin, ils entendent les violons : « Montons, disent-ils. — Qui va là ? — Nous sommes trois, cinq, dix : les fils de M. d'Elbeuf, le chevalier de Gramont, M. Patru l'avocat, M. Lambert le chanteur. — Monseigneur ! Messieurs ! soyez les bienvenus ! Voici l'entrée. » — On se mêle, on se croise, et le lendemain les femmes de la ville conviennent *que ces Messieurs de la cour ont je ne sais quoi de gracieux et d'aimable que n'ont pas les gens de leur quartier... »*

Voilà comment M. Paulin Paris prélude, je ne dis pas seulement aux *Historiettes* de Tallemant des Réaux, mais à son propre commentaire qui n'en est bien souvent que la spirituelle et savante aggravation. Ne dirait-on pas la pré-

face de quelque pastorale, jouée par des ingénues, à l'ombre du vieux hêtre de Virgile ou parmi les moutons de Fontenelle, devant quelque Philaminte de la cour ou de la ville?... Ah! j'aurais trop beau jeu si je voulais prendre le contrepied de la thèse que soutient ici M. Pâris. J'aurais trop beau jeu, et même sans sortir de cet unique volume qu'il nous a donné, si je voulais relever dans l'histoire de ces grandes dames si agréables et de ces grands seigneurs si séduisants, non-seulement « cette franchise de ton et cette aisance d'allure » qui l'enchantent, mais cette facilité de la morale, ce laisser-aller de la corruption, cet entraînement du libertinage, cette insouciance des mauvaises mœurs, ce mépris de l'opinion que Tallemant des Réaux nous signale; du ton non d'un moraliste, il ne l'est guère, ni d'un satirique, il faudrait s'en défier, mais d'un témoin ou d'un rapporteur sans malveillance, si ce n'est sans prévention; — et pour ne parler que de ce concert de relations polies, de réciprocity galante et de plaisirs délicats dont M. Paulin Pâris fait un âge d'or, les Mémoires, les chroniques, les correspondances, les *sottisiers* du temps (M. Pâris ne néglige pas cette dernière source d'information, et il a raison), tous ces livres sont remplis, jusqu'à satiété pour le lecteur, de détails et de renseignements tout contraires. M. Paulin Pâris a lu, je le suppose (que n'a-t-il pas lu?), ce roman si vif et si vrai que l'abbé Furetière a intitulé avec intention le *Roman bourgeois*. Il y a là une Lucrèce de la bourgeoisie qui a fort à se plaindre d'un Sextus de la noblesse, lequel lui fait une promesse de mariage, puis l'escamote et s'en va; et Lucrèce va faire ses couches dans un couvent. Il y a là aussi une Javotte Vollichon, qui devient bavarde et coquette et pis encore, pour avoir préféré, à la maison de son père le procureur, le brillant salon des belles sociétés. « Une jolie chanson du temps, » comme l'appelle M. Paulin Pâris, nous apprend aussi comment les bourgeois de Paris, un moment entraînés dans ces

plaisirs des grands seigneurs, les jugeaient ensuite au jour des infaillibles désappointements :

Il faut toujours aux grands seigneurs
Rendre toutes sortes d'honneurs ;
Les aimer, c'est une autre affaire,
Laire, lanlaire !

Qui ne les connoist qu'à demy
S'honore d'estre leur amy ;
Qui les connoist bien ne l'est guère,
Laire, lanlaire !

Ils sont d'un commerce très doux
Tant qu'ils ont affaire de vous ;
Ilors de là, c'est tout le contraire,
Laire, lanlaire !

.....
Approcher d'eux comme du feu,
Les bien connoistre, les voir peu,
C'est le mieux que l'on puisse faire,
Laire, lanlaire !...

Laire, lanlaire ! cela se chantait, c'est-à-dire que cela se pardonnait. « Ils chantent, ils payeront, » disait cet heureux ancien régime où le contribuable du moins gardait sa gaieté, s'il perdait son argent. Les bourgeois, qui n'avaient pas encore appris à faire des révolutions pour corriger les inégalités sociales, les chansonnaient pour s'en venger.

Despéschez vite de danser,
Nobles bourgeois, car voicy la Feuillade,
Qui d'une œillade
Vous va terrasser.
Vous aurez beau donner le bal aux belles,
Il n'a respect ni pour vous ni pour elles.
Que vous estes à craindre,
Messieurs les plumets ! ⁴

⁴ Les gentilshommes, qui portaient le plumet blanc au chapeau.

Que vous estes à plaindre,
 Messieurs du Palais !
 Car, dès que la noblesse
 En foule aura fendu la presse,
 Malgré tous vos escus,
 Vous ne danserez plus...

Voilà ce qu'écrivait Tallemant des Réaux un jour qu'une madame Roger, fille de quelque gentillâtre lorrain et mariée à un orfèvre de Paris, avait reçu avec une froideur marquée l'offre de notre auteur de lui donner le bal à son tour, comme c'était l'usage. « Je voyais bien à sa mine, dit Tallemant, qu'elle avait quelque honte qu'un bourgeois lui donnât les violons... » Et la Sablière, beau-frère de Tallemant et plus hardi que lui, disait de son côté aux gentilshommes :

Nous avons le solide;
 Vous n'avez que le bruit !

.
 Le gentil la Feuillade,
 Quand il est parmi nous,
 A beau faire gambade :
 Il ne fait point de jaloux ¹.

La Sablière se trompait, ou il n'était pas sincère, Des bourgeois aux gentilshommes, la jalousie était profonde; — et, tout compte fait, cette jalousie était peut-être bien la seule muse de Tallemant des Réaux. Mais c'est pour cela qu'il ne fallait pas prendre son livre pour y coudre, ainsi que l'a fait si agréablement M. Paulin Paris, une apologie systématique de l'ancien régime et une dédaigneuse satire du nôtre.

Tallemant, la jalousie à part, a bien d'autres défauts; — nous les relèverons au fur et à mesure que cette nouvelle

¹ Voir l'intéressante *Notice* de M. Monmerqué *sur Tallemant des Réaux, sur sa famille et ses Mémoires*. (Paris, Delloye, édition de 1840.)

édition de ses œuvres, si heureusement conçue et si admirablement exécutée, avancera vers son terme; — Tallemant, dis-je, a bien d'autres défauts; et pourtant je ne me sens contre lui aucune colère, aucun goût de le surfaire, mais non plus de le déprécier. Au fait, il n'est pas venu à nous; nous sommes allés à lui. Notre curiosité a été, après tout, puisque nous avons publié ses œuvres, plus indiscrète que la sienne. Laissons-le donc dans son vrai milieu :

. Non, je n'ai mérité
Ni cet excès d'honneur ni cette indignité.

Laissons-le dans sa perspective et dans sa couleur. C'est un médisant qui ne va jamais jusqu'à la calomnie, du moins sciemment; c'est un jaloux qui ne va pas jusqu'à la vengeance; c'est un conteur qui ne vous donne jamais qu'un quart de la vérité, et qui, au lieu de le chercher dans votre garde-robe des jours de fête, le prend presque toujours dans vos guenilles; c'est un faiseur de portraits qui vous abaisse un chapeau jusque sur les yeux, si vous avez le front ouvert et noble; qui vous met des besicles, si vous avez le regard vif et perçant, mais qui ne vous fait grâce ni d'une verue, ni d'une ride, ni d'une tache de rousseur.

Lisez, par exemple, dans ce premier volume, la première de toutes ces *Historiettes*, celle de Henri IV. Quelle pitié! Ce grand roi, que le cardinal du Perron appelait « la merveille des rois et le roi des merveilles », et dont le duc de Parme disait : « que les autres faisaient la guerre en animaux terrestres, mais que le prince de Béarn la faisait en aigle volant¹... » — lisez Tallemant; — Henri IV, à l'entendre, est, ou peu s'en faut, un abrégé de tous les vices, avare, ingrat, à peine brave, naturellement larron, et disant

¹ *Les vrais Portraits des rois de France*, dédiés à Louis XIII (portrait de Henri IV). Paris, 1636.

de lui même : « *que s'il n'eust esté roy, il eust esté pendu.* » D'Aubigné, je le sais, écrivant les Mémoires de sa vie, ne juge guère Henri IV plus favorablement, surtout les jours où il a besoin d'argent et où Henri VI n'en donne pas ; mais il le relève et le venge de lui-même dans son histoire. Tallemant tourne les talons après nous avoir jeté sa dénigrante historiette. Je ne dirai rien de bien d'autres portraits qui ne sont guère plus flattés, Charlotte de Montmorency, la princesse de Conti, la reine Marguerite, et Sully, et d'Estrées, et de Luynes, et Malherbe lui-même. Tallemant s'en donne à cœur joie contre tous ces grands noms. Quelques-uns y prêtaient, je le sais ; mais ce ministre respecté de Henri IV, cet austère Sully, quelle vraisemblance de nous montrer en lui un accapareur de *pots-de-vin*, un baladin de cour, un bouffon, et, sur ses vieux jours, un bonhomme ridicule qui aime à se promener dans les allées de son parc entre deux haies formées par de vieux reîtres, des gentilshommes empanachés, et de vieux paons dressés à cette parade ! Et Malherbe ! le même qui avait composé ces charmants vers pour la vicomtesse d'Auchy, sa maîtresse :

Il n'est rien de si beau comme Calixte est belle ;
C'est une œuvre où Nature a fait tous ses efforts...

quel profit de nous le montrer dans un accès de jalousie, un jour qu'il l'avait trouvée seule dans son lit, « lui prenant les mains d'une des siennes, et de l'autre la souffletant jusqu'à la faire crier au secours ? » Est-ce pour cette anecdote de sa vie que vous auriez souhaité l'immortalité au grand poète qui a dit :

Ce que Malherbe écrit dure éternellement ?

Je n'insiste pas. Ni Tallemant des Réaux ne peut être complètement absous de cette licence de son pinceau par celle de son temps, ni la société du dix-septième siècle ne

peut être convenablement défendue, comme M. Paulin Paris a essayé de le faire, par le témoignage de Tallemant des Réaux. Et toutefois marquons en finissant un dernier trait, le principal peut-être dans cette physionomie de l'auteur des *Historiettes*, aussi peu caractérisée que sa vie elle-même est peu connue. Ce trait de la physionomie de Tallemant, ou de son œuvre, pour mieux dire, c'est un certain enjouement qui se voit partout dans son livre et qui le fait lire en dépit de ses défauts ; — non qu'il soit lui-même d'humeur joviale ; il serait plutôt morose, et M. Monmerqué a raison de signaler en lui « une maligne irritation » qui se trahit dans son indifférence habituelle. Mais, si l'auteur des *Historiettes* n'apporte pas un grand fonds de jovialité dans son œuvre, c'est le sujet qu'il traite et le temps où il vit qui font les frais de cette gaieté. L'époque est enjouée ; elle aime le bon mot, l'épigramme fine, le trait rapide et sûr qui effleure l'épiderme ; elle a un entraînement naturel et irrésistible vers le plaisir ; elle aime à prendre les choses humaines par le côté brillant et avenant ; elle est sensuelle, elle est jeune, s'il est permis de le dire ; et ce n'est que plus tard, avec Louis XIV lui-même (Tallemant vécut jusqu'à la fin du siècle), qu'elle commence à faire pénitence. Jusque-là une certaine amabilité générale est le caractère du pays et du temps. On dirait que la France, même après ces périls et ces désordres de la Fronde, même dans cette étroite subordination qui suivit de si près une licence si extraordinaire, n'a jamais respiré plus librement, vécu plus heureuse, et que l'air qui circule est aussi vivifiant pour les âmes que pour les poitrines,

*Largior hic æther campos et lumine vestit
Purpureo.*

Tallemant des Réaux, qui n'y met rien du sien, comme je l'ai dit, recueille cependant, partout et sous toutes les

formes, ces traces de l'enjouement contemporain, et c'est là l'agrément de son livre et ce qui explique le mieux son succès d'aujourd'hui, comme celui d'hier et celui de demain; car ce livre vivra. Cette bonne humeur universelle dont Tallemant est l'organe, est-ce l'écho d'une bonne conscience? cette grâce charmante, est-ce de la vertu? M. Paulin Paris semble le croire quand il nous parle, d'un ton si chagrin, de *ce pâle et triste horizon de notre époque*; — et lorsque, quelques lignes plus loin, il nous reproche « *la morgue, cette lèpre des sociétés modernes,* » il donne volontiers à penser que nous sommes à la fois et plus ennuyeux et moins vertueux que nos pères. Cela est-il vrai? Je ne rentre pas dans cette discussion. Mais s'il faut en croire Tallemant des Réaux lui-même, cette vivacité attrayante et infatigable de l'esprit français, au temps qui nous occupe, est loin d'être une garantie ou une preuve de sa moralité. « Je tiens, dit-il, dans une épître adressée par lui au père Rapin, jésuite¹,

Je tiens qu'au plus haut point un mortel est monté,
Lorsqu'en lui la lumière est jointe à la bonté;
Mais cet heureux concert, ce divin assemblage
Se trouve rarement, et surtout en notre âge;
Les hommes éclairés abusent de leurs dons.
On ne voit presque plus que les sots qui soient bons. »

La bonté des sots! Faut-il en conclure la méchanceté de cette époque qui avait tant d'esprit? Encore une fois, je ne tranche pas une pareille question. Je la livre aux réflexions du lecteur.

Quoi qu'il en soit, rien n'est charmant, dans le livre de Tallemant des Réaux, comme ces anecdotes où éclate à chaque pas, non pas l'esprit de l'auteur, mais celui du temps; l'esprit partout, l'esprit toujours, l'esprit à la cour, à la ville, au village, et la gaieté avec l'esprit, et l'enjouement

¹ Cité par M. Monmerqué dans sa *Notice sur Tallemant*, page 39.

dans la morale, dans la croyance, dans la religion, dans la justice. Voyez plutôt :

Voici Henri IV à table dans un village, avec un paysan avec lequel il a voulu dîner en tête-à-tête. « Comment t'appelles-tu? dit le roy. — Sire, répondit le manant, je m'appelle Gaillard. — Quelle différence y a-t-il entre gaillard et paillard? — Sire, répond le paysan, il n'y a que la table entre deux. — Ventre-saint-gris! j'en tiens, dit le roi en riant; je ne croyais pas trouver un si grand esprit dans un si petit village. »

Voici le maréchal de Roquelaure (nous ne sommes encore qu'au commencement du siècle) qui apprend qu'un de ses capitaines, ayant changé de religion, s'est fait donner un gouvernement... « Il fallait bien, dit-il, que celle qu'il a quittée fût la meilleure, puisqu'il a pris du retour... »

Voici madame de Simier qui a écrit une vie de la *Madeleine*, en trois parties, et qui envoie demander au cardinal du Perron ce qu'il pense de l'ouvrage : « Dites-lui qu'elle a fait admirablement la première partie de la vie de la Magdeleine... »

Voici le connétable de Lesdiguières, âgé de quatre-vingt-cinq ans, et qui se prépare le plus tranquillement du monde à mourir. Des moines, à qui il a donné quatre mille écus pour la rançon de son âme, lui en demandent une seconde fois encore autant, lui promettant le paradis pour sa récompense... « Voyez-vous, leur dit le connétable, mes pères, si je ne suis sauvé pour quatre mille escus, je ne le serai pas pour huit. Adieu... » Et il mourut en chrétien et en homme d'esprit.

Voici M. de Créqui, qui était tombé du haut d'un escalier en bas sans se faire autrement de mal. « Ah! monsieur, lui dit-on, que vous avez sujet de remercier Dieu! — Je m'en garderai bien, dit-il; il ne m'a pas épargné un eschelon!..... »

Voici une femme tombée en léthargie et que l'on croit morte; et comme on la portait en terre, au tournant d'une rue les prêtres donnent de la bière contre une borne, et la femme se réveille du coup. Quelques années se passent. La femme meurt cette fois tout de bon, « et le mary, qui en estoit bien aise, dit aux prestres : Je vous prie, prenez bien garde au tournant de la rue... »

Voici mademoiselle de Loyseau, qui s'est glissée, sans être invitée, au bal de la duchesse de Retz, et à qui la duchesse, pour l'humilier, fait cette question saugrenue : « Mademoiselle, je voudrais bien vous prier de me dire si les oiseaux ont des cornes? — Oui, madame, répondit-elle, les ducs en portent... »

Enfin, car il faut se borner et je n'ai que l'embaras du choix, voici le connétable de Montmorency qui s'imagine, au moment de mourir, de s'habiller en capucin. « Ma foy! vous faistes finement, lui dit un gentilhomme nommé Montdragon; car, si vous ne vous desguisez bien, vous n'entrez jamais en paradis... »

Et puis, avec tout cet esprit qui inspire tant de reparties ingénieuses et piquantes et dont les livres du temps sont remplis, quel entrain! quelle verve! quel mouvement! Comme tous ces gens, qui finissent presque tous par se donner à Dieu, commencent par avoir le diable au corps! On est quelquefois tenté de croire, malgré M. Paulin Pâris, qui cherche sur ce point une assez mauvaise querelle, je le crains, à notre spirituel ami M. Barrière, — on est tenté de croire à la mascarade du cardinal de Richelieu et même aux gambades de M. de Sully...

Mais je finis. Dira-t on que tous ces bons mots que j'ai cités, on les a faits dans tous les temps en France et qu'on les fait encore tous les jours? Je le veux bien. Convenons cependant d'une chose : nous avons aujourd'hui de meilleurs financiers, de meilleurs cuisiniers, de meilleurs prati-

ciens en toute industrie qui se rapporte au bien-être et aux jouissances matérielles de la vie; — nous avons aussi, je le crois, de meilleurs fils, de meilleures femmes, de meilleurs maris; — nous avons plus de bon sens applicable, plus de raison, plus de prévoyance, plus de souci de notre intérêt bien entendu, en un mot plus de vertu pratique; — nous avons moins d'esprit. Je connais beaucoup de gens qui vont me dire : Parlez pour vous ! Mais je n'en suis pas moins, sur ce dernier point, et même après avoir lu sa spirituelle introduction, de l'avis de M. Paulin Pâris.

IV

M^{me} de Sablé et M^{me} de Longueville

OU LA PETITE DÉVOTION ET LA GRANDE

I

MADAME DE SABLÉ

— 29 AOUT 1854. —

Distinguer la vraie dévotion de la fausse, ce n'est pas assez. Dans la vraie dévotion, il y a encore la grande et la petite, celle qui s'ajuste à une grande âme et celle qui s'accommode d'un petit esprit, celle qui, rencontrant l'héroïsme au fond d'un cœur contrit, en reçoit l'inspiration et en garde l'empreinte, et celle qui, n'y trouvant que d'égoïstes instincts, s'y asservit et s'y confine. Il y a, pour tout dire, la dévotion des grands cœurs et celle des natures médiocres. Croire en effet que la piété ne peut pas être à la fois très-sincère et très-mesquine, c'est ou faire la part trop petite à l'instinct religieux ou trop belle à l'humanité; c'est rêver la perfection dans une vertu qui n'en est que la préparation et l'achèvement; c'est donner à la grâce elle-même le pouvoir qu'elle ne prétend pas toujours. Il est une espèce de convertis que la grâce éclaire sans les élever et qu'elle sauve sans les grandir; d'autres qu'elle humilie sous la main de Dieu sans rien ôter à leur grandeur naturelle et à leur inaltérable élévation.

S'il est un livre qui, sans avoir systématiquement visé au

succès de ce contraste, fait pourtant ressortir avec éclat cette différence entre les deux sortes de dévotion, la grande et la petite, — c'est bien cette nouvelle étude que vient de publier M. Cousin, et qui a pour titre : *Madame de Sablé*¹, bien qu'elle soit un nouveau et admirable chapitre ajouté à l'histoire de madame de Longueville. Madame de Sablé, c'est la petite dévotion; madame de Longueville c'est la grande.

M. Cousin ne nous aurait pas dit qu'il a écrit l'histoire de madame de Sablé, recluse à Port-Royal, pour en faire ressortir la figure de madame de Longueville pénitente, que nous nous en serions peut-être douté. Mais il a pris soin de faire d'avance tous les frais de notre pénétration sur ce point : « C'est encore pour elle que ce livre a été fait, dit-il; elle en est la véritable héroïne. » Que vient donc faire là madame de Sablé ? M. Cousin n'a-t-il choisi cette agréable et presque insignifiante figure que comme le sujet d'un contraste piquant avec l'expressive physionomie qu'il a particulièrement voulu peindre ? Il est bien assez malin pour cela; mais, je le répète, il est aussi trop sérieux pour y avoir songé. La vérité, c'est qu'il n'a pas eu le choix. L'histoire de son héroïne lui désignait, disons mieux, lui imposait madame de Sablé. Madame de Sablé n'avait pas été seulement l'amie de la duchesse de Longueville, mais sa confidente. Elle avait eu ses secrets qu'elle nous a gardés; et je ne crois pas en effet qu'on ait jamais écrit sur cette illustre sœur du grand Condé rien de plus neuf, de plus imprévu, de plus personnel, de plus intime et aussi de plus concluant que ce que M. Cousin nous en donne aujourd'hui, grâce à cette heureuse et prévoyante indiscretion de la marquise de Sablé. La grande dame et la princesse s'étaient promis réciproquement de brûler toutes les lettres qu'elles recevraient l'une

¹ *Études sur les Femmes illustres de la société du dix-septième siècle*, par M. Victor Cousin. Paris, 1854.

de l'autre. Madame de Longueville a tenu parole; elle brûlait les lettres de madame de Sablé qui gardait celles de madame de Longueville ou les donnait à brûler à Valant, son secrétaire, ce qui revenait au même. Comment donc exclure madame de Sablé de cette histoire où elle fournit tout, les lettres, le portefeuille, le secrétaire indiscret, le salon mondain et jusqu'à la salle à manger? Elle n'est pas l'héroïne de l'histoire : d'accord; mais elle est la maîtresse de la maison, elle en a la clef, et elle en ouvre la porte à cette princesse de sang royal qui la remplit, par moments, tout entière.

Madame de Sablé y tient pourtant sa place, à l'écart, sans grand fracas, sans beaucoup d'efforts, avec un ascendant visible, non pas celui de l'esprit qu'elle a médiocre, n'ayant non plus ni jeunesse ni beauté, puisqu'elle est, dit M. Cousin, « le modèle de la femme aimable et distinguée de la première moitié du dix-septième siècle, » et que nous sommes, au moment où commence cette histoire, en plein dans la seconde; — mais l'ascendant de madame de Sablé, s'il a jamais existé ailleurs que dans ce charmant livre de M. Cousin, l'empire de cette vieille femme sur cette société rajeunie qui se raffermir et se renouvelle sous la main puissante de Louis XIV, de quoi se compose-t-il, si ce n'est de petites vertus, de petits défauts, de petits billets, de petites recettes, de petits diners, sans oublier un petit appartement arrangé tout exprès pour elle dans l'enceinte des bâtiments de Port-Royal, à l'extrémité du faubourg Saint-Jacques, et où elle reçoit volontiers la cour et la ville, quand elle n'a pas la migraine, qu'elle ne souffre pas de ses rhumatismes et qu'elle n'a pas peur de la petite vérole?

M. Cousin a vu dans madame de Sablé le type de la femme aimable, ce qui peut-être ne donne pas suffisamment raison de bien des moments où elle ne l'est guère, et où madame de Longueville est obligée de lui écrire, par exemple (je

choisis ce passage entre beaucoup d'autres) : « ... Il est vrai, madame, que ce sont de grands crimes que de grandes affaires, et que trois voyages en un mois, d'où l'on ne revient que pour des tracas qui vous occupent depuis le matin jusqu'au soir, sont des fautes si terribles vers (envers) ses amis, qu'on mérite la responce que vous me venez de faire. *J'avoue que mon esprit ne se soumet point à ces procédés et qu'il les sent autant que mon cœur.* Je crois mesme que c'est un peu trop, et que trouvant cette manière difficile avec ses amies si choquante et si impossible à supporter, je devrois aussi n'en pas prendre une avec vous qui vous le sera sans doute tout autant, qui est de vous montrer mon sentiment tel qu'il est. Mais je ne m'en puis tenir, ni de vous dire que je voi bien qu'à tous les momens où je ne ferai pas tout juste comme vous croyez qu'il faut faire, tout ce que je croyois avoir effacé dans vostre esprit y reviendra, je veux dire les soupçons que vous eûtes il y a quelque temps ¹..... » Madame de Sablé, on le voit de reste, n'est donc pas toujours aimable avec ses meilleures amies; elle a des exigences, des soupçons, des bouderies, des quintes d'humeur et des accès de bizarrerie qui parfois vous poussent à bout, même si vous n'êtes pas princesse du sang; et puis, si peu que vous soyez malade, vous ou les vôtres, ou suspect de maladie, n'approchez pas de Port-Royal de Paris. Madame de Sablé vous ferme impitoyablement la porte au nez. En vain diriez-vous, comme le fit un jour Sévigny, un des sévères amis de la marquise : « *Ce qu'on vient chercher à Port-Royal, c'est la crainte de Dieu et non pas celle de la souffrance;* » madame de Sablé n'en continue pas moins à inventer des remèdes, à chercher des recettes, à rêver de mauvais air, à compter ses pas dans sa chambre et ses grains de sel sur son assiette, tout comme ce *malade imaginaire* qui est bien de son temps,

¹ *Appendice, II^e partie, page 589.*

si j'ai bonne mémoire, et dont elle semble aussi un type excellent, en cornette et en jupons.

Madame de Sablé est essentiellement une dévote de la moins héroïque espèce. Non que je compare ce petit arrangement de sa piété qui est venue chercher le repos et l'air au faubourg Saint-Jacques, y prendre ses aises, y faire ses remèdes et ses confitures, — non, dis-je, que je compare ce ménage de madame de Sablé, tout plein de petits calculs et de petites pratiques, avec cette magnanime pénitence de madame de Longueville que M. Cousin nous a si supérieurement racontée. Ces deux femmes, la marquise et la princesse, ont pu être rapprochées un instant par une bizarre rencontre de leur destinée; elles sont pour tout le reste aux deux pôles opposés de la dévotion. Et pour ne parler en ce moment que de cette première heure de la conversion de la duchesse de Longueville, tout le monde sait comment elle sortit du monde pour entrer dans les voies de Dieu, « tout d'un coup, » c'est elle-même qui le dit¹, par une de ces illuminations soudaines (c'est le mot de Bossuet) familière au génie des Condé, — à tel point qu'elle avait pu marquer la date de ce jour qui avait été pour elle, dit son historien Villefore, « si remarquable et si solennel, que dès lors elle en fit chaque année l'anniversaire, et que voici comme elle en écrivait encore, vingt-cinq ans après, à son confesseur : « Ces années me doivent être si précieuses que je ne veux pas que vous en comptiez une de moins. *Il y en aura donc vingt-cinq dimanche prochain.....* » Cela était écrit en 1672; c'était donc à trente-quatre ans, jeune encore et dans tout l'éclat de sa beauté, que la sœur du prince de Condé avait renoncé au monde. Madame de Sablé, elle, n'avait songé qu'à abriter à l'ombre d'un cloître sa santé délicate, sa beauté

¹ *La véritable Vie d'Anna-Geneviève de Bourbon, duchesse de Longueville*, par l'auteur des *Anecdotes de la Constitution-Unigenitus* (M. de Villefore), t. II, p. 5.

disparue, sa fortune compromise, sa vieillesse inquiète et pusillanime. Et aussi bien elle avait été toute sa vie ce qu'elle fut à Port-Royal de Paris, avec la jeunesse de plus, peut-être l'amour (mais cela n'est pas bien sûr), « meslant (comme elle le dit elle-même dans le temps où elle écrivait à M. Renard : « ... Je vous voulois dire que je me coiffe tous les jours à boucles et ne perds jamais un jour du cours... ») — « *meslant, dis-je, à tout cela les prêtres, les médecins et les moines*¹.... » Cela n'était guère le chemin de Port-Royal, et je suis porté à croire que madame de Sablé y chercha, non pas quelque sublime échange de la galanterie espagnole, qu'elle avait cultivée pendant sa jeunesse, avec le jansénisme qu'elle réservait à l'édification de sa fin, mais, comme M. Cousin le fait remarquer beaucoup plus justement ailleurs, « un asile à la fois honorable et modeste, où, à peu de frais, elle pouvait soutenir son rang, ne pas rompre tout à fait avec le monde, et en même temps s'éloigner du bruit, conserver ses amitiés les plus hautes et les plus chères, et avoir sous ses yeux d'édifiants exemples, vaquer enfin à son aise aux soins de son salut et à ceux de sa santé... » Oui, c'est ainsi que madame de Sablé avait compris et organisé sa réclusion janséniste. « Madame de Longueville, écrit Villefore, n'a jamais pu faire entrer de l'art et de l'étude dans sa façon de prier. » Mais, au contraire, chez la marquise de Sablé, cette transaction étudiée entre le siècle et la conscience, cette retraite mondaine, cette solitude fréquentée, cette pénitence calculée sur le revenu, cet art, dont je ne médis pas, de concilier Dieu et le monde, le salut de l'âme et la santé du corps, le crédit et l'abnégation, le bel esprit et la cuisine, les frondeurs et les courtisans, — ce compte en partie double de piété et d'hygiène, de pratiques dévotes et de recettes friandes, de pharmacie et de sainteté, — c'est

¹ *Appendice, I^{re} partie, p. 306.*

tout cela que j'appelle la petite dévotion. Madame de Sablé y fut maîtresse. « Ah ! je hais le monde, disait madame de Sablé (qui n'en croyait pas un mot), je hais le monde, je le fuis; priez afin que je me haïsse autant moi-même!... »

J'ai peine à dissimuler, je le reconnais et je m'en accuse, le peu de respect que m'inspire ce genre de dévotion où l'adoration de Dieu se subordonne si visiblement à l'amour de soi-même, où se mêle, à la haine du péché, et avec une préférence si peu déguisée, l'idolâtrie pour le pécheur, où la peur de la mort n'est pas la sainte appréhension de l'âme qui ne se croit pas prête à paraître devant son Créateur, mais le frissonnement du corps qui tremble à l'idée de sa destruction. La grande dévotion est intrépide; nous le verrons de reste dans l'admirable histoire de madame de Longueville. Mais, s'il n'est pas toujours héroïque, le sentiment religieux a du moins sa pudeur, et il n'est pas permis de trembler d'une terreur trop mondaine à qui marche dans le chemin de la croix. *Guenille si l'on veut, ma guenille m'est chère*: — pour nous autres simples mortels, c'est un mot très-juste, mais qu'on ne doit pas dire à Port-Royal. Madame de Sablé l'écrit partout, à toute heure, à tout le monde. « ... La peur que j'ai eue que vous eussiez reçu le petit de Coislin, jointe à mon mal, m'a tellement troublée que je vous ai reçu comme un indifférent... » écrit-elle un jour à un de ses amis... « Quand mon rhume sera passé, et que vous serez un peu purifié du mauvais air de ce pauvre petit, j'espère que vous voudrez bien reprendre l'histoire du coq et de la poule (cet ami était un médecin-naturaliste), et comme je sçays que vous aimez les parfums, je vous envoie les meilleures pastilles du monde... » Une autre fois, madame de Sablé croit avoir perdu l'odorat... Vous pensez peut-être que c'est là un bien petit malheur. Madame de Sablé, au contraire, s'en afflige fort, et elle écrit à la mère Agnès, qui avait éprouvé autrefois le même accident, pour

en obtenir une consultation. La mère Agnès répond par une lettre, qui est un chef-d'œuvre de raillerie charitable et un modèle de dévotion sensée :

« 2 septembre 1669.

« Je suis bien aise, ma très-chère sœur, d'estre obligée de me donner l'honneur de vous escrire, mais bien faschée en même temps du sujet que j'ai de vous rendre compte de la perte de mon odorat, en apprenant que vous estes menacée de la même privation. Je l'ai perdu à l'âge de dix-huit ans, en la manière qu'on le perd quand on a de grands rhumes, auxquels j'étois fort sujette. Je pensois toujours qu'il reviendrait, mais n'en ayant point eu de nouvelles, je ne m'en suis pas mise en peine ; non pas que je n'aime assez tous les sens qui sont nécessaires à la vie, mais je ne mets pas celui-là du nombre, *et vous conviendrez avec moi qu'on s'en passe fort bien, puisqu'il y a cinquante-huit ans que j'en suis privée.* Vous gagneriez à cette perte, ma très-chère sœur, si vous vous en serviez pour satisfaire à Dieu d'avoir pris trop de plaisir dans les bonnes odeurs...¹ »

« Hélas ! répond piteusement la pauvre marquise, hélas ! ma très-chère mère, je suis trop éloignée de vostre vertu pour qu'elle me puisse être un exemple. Vous dites parfaitement bien que la privation de ce sens peut me servir de pénitence sur le plaisir que j'ai pris aux bonnes odeurs... Mais je vous avoue que *mon imagination souffre de me voir toute vivante porter une espèce de mort dans une partie de moi-même...* »

A ces terreurs exagérées de la mort et à ces préoccupations puériles de sa santé, madame de Sablé joint un autre trait de caractère qui marque, suivant moi, et parce que je

¹ *Appendice, I^e partie, p. 323.*

l'ai toujours rencontré dans les dévots, vrais ou faux, qui n'avaient pas l'âme un peu haute; qui marque, dis-je, le véritable niveau de sa dévotion. La marquise de Sablé est visiblement engagée et affairée dans les intérêts de ménage et d'éducation, d'ambition et de crédit, d'amour-propre et de commérage de tout ce qui l'entoure. Elle s'y intrigue et s'y passionne, non pas peut-être par l'effet de cette charité chrétienne qui nous porte à assister nos semblables, mais avec cette obligeance intéressée qui veut attirer tout à soi, qui aime à s'entremettre et à s'insinuer. Est-ce donc pour madame de Sablé que la Bruyère a écrit ce qui suit? « ... Je vois bien que le goût qu'il y a à devenir le dépositaire du secret des familles, à se rendre nécessaire pour les réconciliations, à procurer des commissions ou à placer des domestiques, à trouver toutes les portes ouvertes dans les maisons des grands..., à se promener en carrosse dans une grande ville et à faire de délicieuses retraites à la campagne, à voir plusieurs personnes de nom et de distinction s'intéresser à sa vie et à sa santé, et à ménager pour les autres et pour soi-même tous les intérêts humains; — je vois bien, encore une fois, que cela seul a fait imaginer le spécieux et irrépréhensible prétexte du soin des âmes, et semé dans le monde cette pépinière intarissable de directeurs... » Madame de Sablé est, avec beaucoup plus de mesure, d'habileté, d'élégance et de politesse, un de ces directeurs inévitables, et M. Cousin, qui n'a guère relevé ce défaut de la marquise dans le cours de son récit, y consacre toute une partie de son curieux et inappréciable *appendice*, sous ce titre qui dit tout : *Influence de madame de Sablé sur madame de Longueville et dans sa maison. — Complaisance de celle-ci, etc., etc.* Et en effet, la marquise de Sablé met la main à tout dans la maison de la duchesse de Longueville. Non-seulement, comme le remarque M. Cousin, la princesse met à tout moment à ses ordres sa voiture, son

hôtel et son jardin « pour aller s'y loger et y prendre le frais; » — mais c'est madame de Sablé qui place les domestiques, qui donne l'investiture aux précepteurs des enfants, tant chez la duchesse que chez le prince de Conti, son frère; — partout elle soutient ses créatures, les fait pensionner, les inspire et les dirige; et il arrive souvent que c'est par madame de Sablé que madame de Longueville fait connaître sa volonté à ses serviteurs. Quelquefois aussi la princesse résiste, quand l'autre, ne consultant que la bonne odeur de dévotion des gens qu'elle protège (elle a toujours l'odorat très-exercé sur ce point), veut les imposer à madame de Longueville, à sa maison ou à ses amis : « ... Vous dites bien, écrit la duchesse de Longueville, quand vous dites que *les gens accomplis* font fort bien dans les affaires, quelles qu'elles soient; cela est vrai; mais il ne suffit pas que les gens soient accomplis, il faut qu'ils conviennent à ceux à qui on les propose... » Quoi qu'il en soit, rien n'est curieux comme l'activité de cette recluse qui, de sa chaise longue d'où par instants elle ne bouge, semble vouée au mouvement perpétuel, et qui, dans son détachement des choses de ce monde, les manie sans relâche et semble les gouverner à son gré.

C'est ainsi encore que madame de Sablé a un salon littéraire, « un autre hôtel de Rambouillet en petit, écrit M. Cousin, très-aristocratique, encore un peu galant, toujours très-bel esprit, d'une dévotion élégante et d'abord assez peu sévère... » A la bonne heure; mais avouons qu'à l'époque où nous sommes, en 1659, au lendemain de cette retraite de madame de Sablé, la mode était bien passée de ces salons, aristocratiques ou bourgeois, et soit qu'on y rencontrât la princesse de Guéméné et madame de Montausier comme à Port-Royal, ou mademoiselle Robineau et madame de Plabnisson, comme chez mademoiselle de Scudéri. Déjà, après 1659, une certaine indépendance commençait pour

les gens de lettres, dont l'importance allait bientôt grandir, tout en se réglant, sous cette main douce et ferme qui conduira tout l'État; et la première indépendance pour les lettrés, c'était de s'affranchir de ces salons tout remplis de coteries littéraires qui avaient si longtemps accaparé leur vanité, qui s'étaient parées de leur esprit, pavanées dans leur gloire, chauffées aux rayons de leur génie, mais qui ne les avaient ni produits ni développés. Et aussi, à la date où nous place cette histoire, l'hôtel de Rambouillet n'était plus qu'un souvenir; le Luxembourg avait dû à mademoiselle de Montpensier deux années brillantes et déjà passées; les *samedis* de mademoiselle de Scudéri finissaient, et quant au petit salon de madame de Sablé, si rempli qu'il fût jusqu'au comble de petits vers et de petite prose, — sans compter celle de la maîtresse du logis, qui n'a mérité de survivre que dans quelques lettres agréables, — quant à ce salon du faubourg Saint-Jacques, il ne devait rien produire; car la Rochefoucauld avait pu emprunter aux manies littéraires du lieu le titre de ses *Maximes*; il avait pu y trouver même de bons conseils; mais, dit spirituellement M. Cousin, « on a pu lui ôter des fautes, on ne lui a prêté aucune beauté : il n'y a pas un tour délicat et rare, un trait fin et acéré qui ne vienne de lui, — ou ces messieurs et ces dames ont donné généreusement tout leur talent à la Rochefoucauld, et n'en ont pas gardé pour eux-mêmes... »

Non, personne, dans le salon de madame de Sablé, n'aurait pu prêter du talent à la Rochefoucauld. Dans le livre des *Maximes*, le style était bien l'homme; mais peut-être ce code de l'égoïsme et de la vanité méritait-il de sortir de ce boudoir d'une petite dévote peureuse et mondaine; et pour ma part et à mon point de vue, je sais gré à M. Cousin de toute la peine qu'il s'est donnée pour rattacher à l'influence de madame de Sablé le succès de cet écrit où se retrouve, dans cet injuste et insolent mépris de l'humanité

qui a inspiré le livre, quelques-uns des défauts de sa dévotion étroite et personnelle, — le manque de grandeur, de sensibilité et d'élévation.....

Ah! j'ignore si elle était dévote, cette adorable Marie de Hautefort, la belle-sœur de madame de Liancourt, la duchesse de Schomberg. Pour l'honneur de sa mémoire, je le souhaite. Comment ne l'eût-elle pas été, et avec grandeur, elle qui avait l'esprit si cultivé, l'âme si haute, et à une époque où manquer de religion n'eût pas été seulement une énormité, mais une faute de goût et de politesse! Quoi qu'il en soit, j'ignore ce que madame de Schomberg pensait, au fond de son âme, de la dévotion et des dévotes, et si elle ne disait pas comme l'auteur des *Caractères* : « L'homme de bien est celui qui n'est ni un saint ni un (faux) dévot, et qui s'est borné à n'avoir que de la vertu. » Mais M. Cousin nous a donné ou, pour mieux dire, il a restitué à la biographie et à l'histoire une lettre de la duchesse de Schomberg qui n'avait jamais été complètement publiée et dont il dit avec raison que « c'est une des plus jolies lettres qu'il connaisse. » Non, sans doute, l'auteur des *Maximes* n'a jamais été jugé plus sérieusement et plus finement, ni d'un ton à la fois plus noble et plus délicat :

« Je ne puis pas vous dire mon sentiment en détail, écrit madame de Schomberg à madame de Sablé (je ne cite que quelques lignes); tout ce qui me paroist en général, c'est qu'il y a en cet ouvrage beaucoup d'esprit, peu de bonté et force vérités que j'aurois ignorées toute ma vie, si l'on ne m'en avoit fait apercevoir. *Je ne suis pas encore parvenue à cette habileté d'esprit où l'on ne connoist dans le monde ni honneur, ni bonté, ni probité.* Je croyois qu'il y en pouvoit avoir. Cependant, après la lecture de cet escrit, l'on demeure persuadé qu'il n'y a ni vice ni vertu à rien, et que l'on fait nécessairement toutes les actions de la vie

S'il est ainsi que nous ne nous puissions empêcher de faire tout ce que nous désirons, nous sommes excusables, et vous jugez de là combien ces maximes sont dangereuses.....

« Je ne sçays si cela réussira imprimé comme en manuscrit. Si j'estois du conseil de l'auteur, je ne mettrois point au jour ces mystères qui osteront à tout jamais la confiance qu'on pourroit prendre en lui. Il en sçait tant là-dessus, et il paroist si fin, qu'il ne peut plus mettre en usage cette souveraine habileté qui est de ne paroistre point en avoir..... »

Certes il y a là bien de la complaisance encore, et bien de l'urbanité même dans l'ironie; mais qu'il y a loin de ce jugement où tant de noble gravité se mêle à une délicatesse si courtoise, qu'il y a loin de là à cette connivence et à cette approbation, écrite en quelque sorte sous la dictée de la Rochefoucauld lui-même, par madame de Sablé, dans le *Journal des Savants* qui l'imprime, et où cette grande dame fait l'article pour ce grand seigneur, cette dévote pour ce sophiste qui lui demandera demain, en échange de ses *Maximes*, la recette d'un potage aux carottes, d'un ragoût de mouton ou d'une marmelade¹.

Peut-être m'aura-t-on trouvé bien sévère pour madame de Sablé. Je le suis à coup sûr beaucoup plus que M. Cousin. M. Cousin s'est plu à peindre ce portrait, et tout en le retraçant, et en véritable artiste qu'il est, il l'a aimé. Quant à moi, j'ai admiré l'œuvre, non l'original. Le portrait une fois placé dans son jour et livré au public, j'ai jugé cette physionomie si changeante, telle qu'une sérieuse étude de ce curieux livre me l'a révélée, telle qu'elle se montre dans ce récit et surtout dans cet *appendice*, qui ressemble, par rapport à l'œuvre principale, à ces appareils d'éclairage

¹ Page 100 et *passim*.

qu'on dispose, pour en faire ressortir la couleur, devant les tableaux de prix. Je n'avais aucun parti pris d'aucun genre contre madame de Sablé, pas plus, j'en suis sûr, que M. Cousin n'en avait pour elle. Mais j'ai eu beau chercher au fond de cette vie si habilement racontée, interroger cette figure, éplucher cette correspondance, pénétrer dans cette mine inépuisable d'informations où M. Cousin nous fait descendre par une pente si facile et si commode; je n'ai pas trouvé un acte, un mot, un geste qui, du fait de madame de Sablé, m'ait une seule fois touché le cœur dans toute cette histoire d'un charme si ravissant pour l'esprit; — pas une ligne de cette volumineuse correspondance où je n'aie au contraire retrouvé le vide de cette âme et le vice de cette dévotion.

Comment, par exemple, au moment où meurt, sur la rive gauche du Rhin, le jeune duc de Longueville, ce légitime objet de tant d'espérances, puis de tant de larmes, comment ne retrouve-t-on pas, dans tout ce gros portefeuille de Valant, un seul mot qui témoigne de la sensibilité de la marquise de Sablé? Madame de Longueville, nous le savons, brûlait toutes les lettres de son amie. Il est bien malheureux pourtant que ce soient toutes les lettres « sensibles » de madame de Sablé qui soient perdues, et qu'on n'ait conservé que celles qui nous montrent le côté le moins sympathique et le moins élevé de sa nature. En voici une, par exemple, où madame de Sablé remercie M. Renard (celui que nous avons déjà cité) de lui avoir envoyé du linge de table. Ce M. Renard, dont M. Cousin « ne sait, dit-il, absolument rien, si ce n'est qu'il était entré assez avant dans l'intimité de la marquise et qu'il lui rendait beaucoup de petits services, » ce M. Renard est un heureux mortel. Jeune, madame de Sablé lui écrit de petits billets tout singuliers et qui donnent à penser quelquefois que ce badinage couvre toute autre chose. Et puis, en 1668, quand madame de Sablé a

soixante-neuf ans, M. Renard lui fait des cadeaux pour son ménage...

Elle eût du buvetier emporté les serviettes!

madame de Sablé se contente d'accepter celles qu'on lui offre, et elle témoigne sa reconnaissance par des lettres qui sont des chefs-d'œuvre de finesse et de goût. Il n'y a pas grand mal à cela. Ne lui refusons pas tout : madame de Sablé est fort sensible quand elle reçoit des cadeaux...

« 30 octobre 1668.

« ... J'ai toujours une grande honte quand on me veut donner quelque chose, et elle devient bien plus grande quand je suis obligée de prendre ce qu'on me donne. Cependant je n'en ai point de recevoir le présent que vous avez la bonté de me faire, parce que je le regarde *comme une véritable marque de votre estime pour moi*, et ainsi j'aurois cru vous offenser de le refuser. Je vous assure qu'encore que j'y considère tout ce qui y est de beau, d'exquis et d'utile, j'y sens bien davantage *le mouvement de votre cœur* qui s'est appliqué à remarquer que je donne quelquefois à disner à des gens de considération avec des nappes rapiécées. Mais vous qui êtes aussi économe dans le besoin que magnifique dans l'abondance, comment avez-vous pu me donner cette facilité de ne pas refuser les gens qui sont si frians de mes potages ? Je n'entreprends pas de vous remercier ; car quelles paroles pourroient exprimer ce que je sens, et ce que je dois sentir pour vous ?... »

Telle est la sensibilité de madame de Sablé... Il y a un moment pourtant où elle prend parti contre les persécuteurs du jansénisme, et où son rôle, qui a commencé à recevoir un certain éclat de la publication des *Maximes*, semble

s'agrandir dans la défense de Port-Royal. Mais, croyez-moi, n'approfondissez pas trop cette circonstance de la vie de madame de Sablé. M. Cousin lui-même n'en a pas grande idée, et voici ce qu'il en dit : « Son plus grand mérite littéraire n'est pas d'avoir écrit quelques maximes d'une parfaite politesse, mais qui ne s'élèvent guère au-dessus du médiocre ; c'est d'avoir tourné de ce côté l'ambition et le talent de la Rochefoucauld. *De même elle a surtout servi Port-Royal en lui donnant madame de Longueville.* » Et puis, il y a une série de lettres où la pusillanime amie des jansénistes n'est guère ménagée. Tantôt c'est la mère Angélique de Saint-Jean qui la raille doucement sur l'importunité de ses exigences, tantôt M. d'Andilly qui semble lui reprocher une trahison. « ... Il s'agit de sçavoir, lui écrit-il, si vous avez pu, sans blesser cette ancienne et si grande amitié dont vous honorez tant de personnes qui n'ont rien fait pour s'en rendre indignes, conserver une liaison particulière avec un de leurs plus violents persécuteurs. J'appelle de vous à vous-même de ce procédé et en prends pour juge votre générosité... Je serois trompé si elle me condamne, et si vous croyez que je puisse conserver de l'estime et de l'affection pour ceux que j'aurois reconnus estre vos mortels ennemis... » Je ne voudrais pourtant pas juger madame de Sablé sur cette lettre de M. d'Andilly, d'autant plus que l'*Appendice* de M. Cousin en contient beaucoup d'autres du même correspondant qui sont d'un tout autre ton, et où l'apologie, sous la plume du grave solitaire, s'élève jusqu'au dithyrambe. Mais tout au moins y a-t-il bien du mélange dans ce dévouement de madame de Sablé à la cause de ses malheureux amis ; et on le sent à l'embarras et à la tiédeur de son zèle : son héroïsme n'est que de seconde main. Il n'y a là ni l'étoffe, ni le tempérament, ni la vocation du martyr.

Mais une fois dans la persécution, Dieu merci ! Port-Royal

a un autre défenseur que madame de Sablé : c'est madame de Longueville, et il faut bien écarter à la fin ses regards de cette physionomie équivoque et mignarde de la marquise pour les attacher à cette héroïque figure de la princesse. « Dès que madame de Longueville paraît, dit M. Cousin, le charme agit... » A ce moment (c'est au milieu du livre), l'auteur semble en effet abandonner l'une de ses héroïnes pour suivre sans distraction et sans partage la pente qui l'entraîne sur les pas de l'autre. Suivons-la donc avec lui. Avec lui étudions ces effets de la grande piété dans une forte nature, cette puissance de l'héroïsme dans la dévotion ; entrons ce que la générosité du cœur ajoute à l'ascendant de la foi, à la vertu de l'expiation et à la dignité du sacrifice ; ce que le sang royal y met de grandeur et de majesté...

II

— 24 SEPTEMBRE 1854. —

MADAME DE LONGUEVILLE

... Oui, sortons, nous y sommes restés assez longtemps, de cette petite salle à manger, de ce petit salon, de ce petit esprit, de ces petites maximes et de cette petite dévotion de madame de Sablé. Entrons dans la grande. Étudions-en, dans toute une moitié de la vie de madame de Longueville, la noble pratique, l'allure austère et forte, l'entrain supérieur, la sérieuse et vivifiante inspiration.

Qui m'eût dit, lorsque parlant de madame de Longueville, il y a un an ¹, j'appliquais à sa folle jeunesse, si mêlée

¹ Voir mes *Études historiques et littéraires*, t. II, p. 365. — Paris, 1854, chez Michel Lévy.

d'intrigues de toute sorte, ces mots de La Bruyère : « C'est trop, contre un mari, d'être coquette et dévote ; une femme devrait opter ; » qui m'eût dit que je changerais sitôt de sentiment sur le compte de cette princesse, et que j'en viendrais à faire concurrence à M. Cousin lui-même sur cet objet de ses études passionnées et de sa prédilection réfléchie ? Il est vrai que si je fais profession d'admirer aujourd'hui la duchesse de Longueville, c'est que mon point de vue a bien changé avec le livre même de M. Cousin ; et il faut remarquer aussi que je commence à l'aimer dans le moment même où elle a le moins de prétention à être aimable. Mais n'importe, on ne passe pas ainsi d'une sévérité presque hostile à une admiration presque enthousiaste sans chercher, ne fût-ce que par un scrupule de conscience, la cause d'un pareil changement ; et la cause, c'est ce beau livre tout plein de lumière, de nouveauté et de vérité que vient de nous donner M. Cousin.

Le livre de M. Cousin, avec cette vue de côté, toute ingénieuse et fine, et peut-être un peu complaisante ; sur la retraite de madame de Sablé, n'est pas seulement l'histoire de la pénitence finale de madame de Longueville, pénitence commencée, personne ne l'ignore, à un âge où l'indulgence naturelle du cœur humain accorde encore plus d'un répit à la vertu, et où madame de Longueville ne lui en demanda plus aucun ; mais ce livre, dans sa forme franchement érudite et simplement narrative, et avec aussi peu de prétention que possible à la prédication et au système, pourrait sembler aussi, tant il est complet, la théorie de cette vertu difficile, délicate, épineuse, pleine de périls, de complications et de mécomptes, que madame de Longueville pratiqua sans sortir du monde, car elle ne le quitta jamais, — vertu qui la montre si grande par l'expiation sur ce théâtre même où « *la dépravation de son cœur* » (le mot est d'elle) l'avait montrée si faible, si entraînée et si coupable. Madame de

Longueville, en effet, eut la plus difficile de toutes les dévotions, celle qui se pratique à la face du monde, et qu'il faut pourtant faire agréer à Dieu. Elle eut cette dévotion qui se subordonne courageusement aux exigences et aux devoirs de la vie humaine, non celle qui en fait le sacrifice par désespoir, découragement ou dédain. Elle eut la dévotion qui marche droit à l'expérience, dût-elle la payer cher, non celle qui la fuit. Elle conserva toutes ses attaches terrestres en donnant son âme à Dieu. Elle voulut accepter tous ses devoirs comme épouse, comme mère, comme tutrice, comme princesse du sang, comme sœur des Condé, sans négliger aucun de ses devoirs comme chrétienne. Elle ne joua pas une comédie de solitude, comme madame de Sablé. Elle ne dit pas, comme madame de la Vallière entrant aux Carmélites : « Ma mère, je viens déposer entre vos mains ma liberté dont je n'ai jamais su que faire... » Madame de Longueville, tout au contraire, resta dans le monde qu'elle n'aimait plus, et sanctifia sa liberté dont elle se défiait. Elle reparut à la cour où la grandeur de son rang et l'éclat de son nom ne la sauvaient pas toujours, comme elle le dit elle-même, de l'humiliation intérieure. Elle vécut dans sa famille où tant d'amertumes maternelles, aujourd'hui révélées, éprouvaient sa fermeté et sa tendresse. En un mot, au lieu d'imiter ces timides serviteurs de Dieu qui vont l'adorer dans la solitude des cloîtres, et dont madame de Staël disait, si j'ai bon souvenir, « qu'ils se retranchent dans des citadelles faute de savoir combattre en rase campagne, » — elle eut le courage de camper (qu'on me passe le mot) sur le terrain même où elle avait été vaincue ; et à ce courage se reconnaissait le sang des Condé.

On croit généralement que madame de Longueville avait quitté le monde dès 1654, deux ans après cette paix de Bordeaux dont l'effet, tardif pour elle, fut pourtant de lui rendre son rang, ses honneurs, sa fortune et sa liberté. On ou-

blie qu'elle n'avait alors que trente-quatre ans, qu'elle avait un mari, deux enfants en bas âge, et qu'elle avait encore vingt-cinq ans à vivre. Mais quitter le monde ce n'était pas là le difficile, si elle avait voulu manquer dévotement à tous ses devoirs; le difficile, c'était d'y rester en ne l'aimant plus, et en faisant pénitence pour l'avoir trop aimé. C'est là ce qu'elle fit. Et, en effet, abandonner le monde quand il s'agit d'aller à Dieu, est-ce seulement ne plus aller au bal de Versailles et ne plus figurer dans les quadrilles de Louis XIV? ou bien est-ce ne plus voir le duc de la Rochefoucauld, même ce jour fatal dont madame de Sévigné a dit avec une délicatesse à la fois si incisive et si touchante : « ... J'ai en tête que s'ils s'étaient rencontrés tous deux dans ces premiers moments (après la mort du jeune duc de Longueville), et qu'il n'y eût personne avec eux, tous les autres sentiments auraient fait place à des cris et à des larmes que l'on aurait redoublés de bon cœur... » Mais ne plus voir le duc de la Rochefoucauld, cela s'appelle quitter son amant ou en être quitté, et il y a loin de là à une Thébaïde. Madame de Longueville n'en eut pas d'autre que le petit logis de madame de Sablé à Port-Royal : elle s'en était fait une plus recueillie et plus sainte dans son propre cœur. Mais elle a beau faire : la chaîne de son rang la retient dans le siècle; « sa grandeur l'attache au rivage, » comme Louis XIV lui-même; — et même quand elle aspire à la délivrance par son vœu secret, même quand elle dit : « *Le meilleur exemple que je puisse donner à la cour, c'est de n'y point aller;* » même quand elle s'humilie, tantôt devant le roi, comme ce jour où elle s'accusé si noblement d'une vivacité dont le roi se refusait à la croise coupable¹; — tantôt devant un simple officier, comme cet autre jour où elle

¹ Voir dans la *Véritable vie d'Anne-Geneviève de Bourbon*, par Villefore. t. II, p. 62.

accepte l'outrage qui vient l'atteindre jusque sur le marchepied de son carrosse, — même alors, madame de Longueville ne cesse pas d'avoir la pensée présente à tous les devoirs importants, l'esprit ouvert à tous les intérêts considérables, le cœur accessible à toutes les affections sérieuses qui remplissent et agitent la vie humaine; et si elle baisse parfois la tête pour y placer ce que M. Sainte-Beuve appelle si excellemment sa *couronne d'humilité*, si elle courbe le front pour savourer avec une joie secrète, et peut-être, hélas ! avec un involontaire orgueil, cette amère douceur de l'expiation, — bien souvent aussi elle le relève pour regarder la vie en face et marcher à cette lutte que le monde lui offre, sans présomption mais sans peur. « L'esprit du christianisme, a dit Bossuet, est un esprit de courage et de fermeté. » C'est là, et bien mieux que cette ceinture de fer dont elle torturait son corps délicat dans les premières ardeurs de sa pénitence, c'est là ce qui caractérise la grande dévotion dans la vie de madame de Longueville, celle qui, secrètement humiliée sous la main de Dieu, garde pourtant le cœur haut, l'esprit présent et l'âme ferme dans ces épreuves d'ici-bas. La petite dévotion se retire quelquefois du monde, et elle reste mondaine, témoin madame de Sablé. La grande y demeure et elle s'y exerce à la sainteté.

« Sa piété, dit Villefore, l'historien exact, ému et sensé de cette princesse, sa piété ne rendit pas d'abord M. de Longueville plus prévenu pour elle, quoique toujours très-poli; car il fut quelque temps à regarder cette nouvelle ferveur comme une saillie de dévotion qui s'amortiroit bientôt; mais lorsqu'il vit sa persévérance, *la gravité de sa conduite* et l'uniformité de sa vie, il changea de sentiment à son égard, et ses procédés, d'une indifférence qu'il n'avoit peut-être pas, se convertirent en admiration. Elle en informa M. de Singlin, son directeur, qui l'avertit que cela devoit l'enga-

ger à *prendre encore plus de soin de sa famille et de sa maison, puisque désormais elle le pouvoit faire avec plus d'autorité.*

« Quand il lui eut représenté les devoirs et les réparations dont elle étoit chargée, elle entra dans tout ce qu'il lui prescrivit. Elle commença par s'appliquer à donner au duc de Longueville toutes les marques de la plus sincère estime, et ne s'en tint pas aux discours. Elle ne fit plus de voyages à Paris que de son agrément. *Assidue à lui faire compagnie dans les visites de son gouvernement et dans ses terres, elle veilloit sur ses domaines et plus encore sur la santé de ce prince, qui commençoit à demander des soins assez continus*¹... »

C'est ainsi que, moralement retirée de ce monde auquel elle eut le courage, pendant les vingt-cinq années de sa pénitence assidue, de ne rien demander pour elle, tandis qu'elle fit tant pour lui, — c'est ainsi que madame de Longueville y conserva, non pas seulement par l'effet de son rang et de ses grandes alliances, mais par ce poids sérieux que sa piété supérieure y apportait, un ascendant, une influence, et disons-le, un relief qui semblait ne plus tirer de lumière et de prestige que de sa vertu.

Le monde aime à briser ses idoles; il aime surtout, pour leur soudaineté, leur retentissement et leur éclat, ces grandes justices que Dieu exerce par moments sur les puissants de la terre; mais de ces héroïques rigueurs de la Providence, le monde en aime encore plus, disons-le, le spectacle que la leçon. Sa malignité y prend plus de part que sa contrition. Et ainsi, au temps de madame de Longueville, aimait-on à se figurer, au sortir de la guerre civile, après tant d'insolentes fortunes, et de toutes les sortes, cette ra-

¹ Tome II, p. 4.

dieuse sœur des Condé, tombant, dans l'âge de la force et de la beauté, par l'excès de ses erreurs et de ses mécomptes, au-dessous même de cette destinée que le cardinal de Retz avait énergiquement caractérisée (il s'y connaissait), quand il avait dit que *l'héroïne de la Fronde en était devenue l'aventurière*. Oui, à ce moment, au moment de la chute et avant la conversion, il semble que tout le monde ait pour la duchesse de Longueville, et tous à la fois, le mépris d'un la Rochefoucauld, l'animosité d'une Châtillon, les dédains d'un duc de Nemours, sans parler des justes ressentiments du jeune roi... Et son historien le plus indulgent, le sage Villefore, ne manque pas de nous la montrer à son tour, et comme s'il prenait à plaisir ce spectacle, dans cette foudroyante complication de toutes les détresses de cœur et d'esprit qui semblent se réunir en ce moment sur cette tête auguste et charmante pour l'accabler :

« On peut aisément s'imaginer, dit-il, dans quelle amertume étoit plongé son esprit. Elle savoit que le duc de la Rochefoucauld, non content de l'avoir abandonnée, avoit encore essayé de lui soustraire la confiance de M. le Prince; que pendant qu'elle s'occupoit à de stériles négociations, la duchesse de Châtillon, devenue dépositaire des intérêts de M. le Prince, étoit allée d'un air triomphant traiter de la paix à la cour; elle n'ignoroit pas que le duc de Nemours, à son retour de Flandre, s'étoit engagé plus que jamais avec cette duchesse, et que par conséquent les soins que ce duc avoit rendus à une personne de son importance *n'avoient donc été qu'un amusement de campagne et de voyage*. Cette réflexion l'aigrissoit; mais quand elle apprit qu'il avoit été tué, la colère fit place aux regrets; et celui qu'elle avoit cru haïr comme un infidèle, ne lui parut plus, après sa mort, que le plus aimable prince qu'il y eût jamais eu.

« Toutes ces idées importunes et bizarres furent les préli-

minaires de sa conversion, et sous le voile de ses dégoûts la grâce commença son ouvrage, qu'elle conduisit lentement sans que madame de Longueville elle-même ne s'en aperçût; car elle n'attribua ces heureux troubles qui l'agitoient qu'aux désordres de ses passions ¹... »

Oui, Villefore a raison; à ce moment où commence à poindre dans la vie de madame de Longueville cette première lueur de sa pénitence, et où, encore incertaine de sa vocation, elle se tient à Dieu, comme elle le disait, à force de bras, elle chancelle encore malgré ce divin appui; et « la pauvre misérable », comme l'appelait sa mère, a bien de la peine à reprendre possession d'elle-même et à retrouver son équilibre, témoin cette lettre du 28 mars 1654, citée par M. Cousin, et qu'elle écrit de Moulins à la comtesse de Fiesque « pour décharger dans le sein d'une amie son cœur oppressé... »

Voyez pourtant, à un jour donné, un jour dont elle a gardé la date (c'était le 2 août de la même année), voyez comme elle se relève. Voyez, quand elle est entrée dans la voie du ciel, quand elle a trouvé sa discipline et sa règle, quand le navire désarmé a redressé ses mâts, rétabli sa voile et rajusté son gouvernail, quand cette religion « qu'elle aimait, dit M. Cousin, comme elle avait aimé sa mère », lui a rendu en vigueur d'âme ce qu'elle lui avait donné en amour, — voyez comme la pénitente se redresse par l'effort même qu'elle fait pour aller à Dieu à travers le monde! Comme elle reprend naturellement, dans cette aspiration vers un but si éloigné et si haut, le niveau de son rang et de sa fortune; en un mot, comme elle devient supérieure en devenant meilleure! C'est là, j'ose le dire, ce que l'histoire de cette époque n'a pas assez marqué et ce que M. Cousin fait admirablement voir. L'histoire ne s'est occupée que

¹ Villefore, t. II, p. 239.

de l'aventurière : M. Cousin a retrouvé l'héroïne. Il l'a retrouvée dans l'hôtel de Longueville à Paris, auprès de madame de Sablé à Port-Royal, auprès de son glorieux frère à Chantilly, auprès de son vieux mari à Rouen ; il l'a retrouvée dans cette longue correspondance que personne n'avait jusqu'à présent ni recherchée, ni reproduite, ni interprétée comme l'a fait M. Cousin ; — et surtout dans ces deux admirables lettres écrites, la première à Louis XIV, pour témoigner en faveur des jansénistes, la seconde au grand Condé, pour le consulter sur l'éducation et la destinée de ses fils.

Ces deux lettres se rattachent aux deux plus grandes épreuves de la vie dévote de madame de Longueville, et elles font connaître à la fois le ton de sa piété, la portée de son courage et la mesure de son influence. Elles la montrent amie fidèle jusqu'à l'héroïsme, pénitente intrépide, mère admirable, dévote sensée. Ah ! comme nous sentons bien, en lisant ces lettres, où tant de prudence humaine s'allie à une dévotion si décidée, comme nous sentons qu'il n'est pas indifférent, quand on prétend se donner à Dieu, de n'avoir été qu'une petite marquise précieuse et poltronne, comme l'était madame de Sablé, ou d'avoir du sang des Condé dans les veines !

. *Divisus videbit*
Permixtos heros, et ipse videbitur illis....

« Les grands noms, dit la Rochefoucauld, abaissent au lieu d'élever ceux qui ne savent pas les soutenir. » Mais quel soutien à ceux qui le savent ! Villefore, rapportant à quel point, même au fort de sa pénitence, la présence de la princesse intimidait la malveillance de ses ennemis, nous dit très-bien, tout en s'excusant pour la forme de sa pensée, que « de l'éclat de son origine *il sortoit toujours un air de fierté qui transpiroit naturellement au travers de sa modestie* et forçoit ses ennemis à n'oser lever les yeux devant

elle...» Cela ne rappelle-t-il pas ce que Bossuet disait de « ces calmes et intrépides regards » du grand Condé ? S'il était possible qu'il existât une race intermédiaire entre l'homme et Dieu, et si l'égalité chrétienne ne repoussait pas un rapprochement si profane, cette race eût été celle des Condé ; car là la grandeur est partout, même dans la faute ; il y a je ne sais quoi de fier et de supérieur même dans l'expiation. Je sais ce qu'une longue suite de prospérités enlève parfois d'énergie aux races royales, et dans quel excès d'abâtissement la petite dévotion peut faire descendre les plus grands noms. Quant à moi, j'ai vu, et de bien près, la dévotion sur le trône. Je l'ai vue mêlée à toutes les joies d'une maternité longtemps florissante et à tous les soucis d'un grand règne. Je l'ai vue tour à tour et suivant le temps indulgente et ferme, douce et résolue, héroïque aux jours d'épreuves, tout le monde le sait, héroïque encore dans l'exil ; car, aspirant de cœur après la retraite et ayant bien gagné sa part du ciel, elle est restée mêlée aux préoccupations du monde et aux angoisses de la vie active par le sentiment d'un grand devoir à remplir. La dévotion ainsi comprise, elle est de tous les rangs, de tous les temps, je le sais ; le trône ni même le malheur n'en ont le privilège. Mais quelle supériorité ne donnent pas, soit à son action sur la terre, soit à son mérite auprès de Dieu, l'épreuve de la puissance et celle de l'infortune, ces deux grandes écoles de la vie humaine !

Madame de Longueville reçut toutes ces leçons que donne le sang royal, que la prospérité ne refuse pas, si on sait la comprendre, que le malheur impose, même si on les repousse. Elle les eut toutes ; elle profita de toutes. « J'ose avancer, dit Villefore, que, malgré la stérilité des faits, madame de Longueville est plus reconnaissable dans ce second état de sa vie que dans l'autre. » Ajoutons qu'elle n'avait

jamais été plus charmante, avec moins de recherche pour l'être. « La piété lui seyoit bien, dit le même historien, et sa candeur, sa modestie et sa douceur, ennoblies par son air de dignité, la rendoient, dans ces derniers temps, aussi propre à plaire que jamais. » Comment dire pourtant que cette seconde moitié de sa vie fut stérile? Non-seulement les bonnes œuvres y sont prodiguées avec une libéralité toute royale; non-seulement la duchesse partage, avec un zèle qu'aucun ennui ne rebute, les soins de la représentation et l'obscur souci des affaires dans le gouvernement de son mari; mais cette pénitence aussi a ses grands jours et ses actions d'éclat. Cette paix de l'Église qui dura si peu, mais qui dura autant que madame de Longueville, est son œuvre. Elle protège les jansénistes persécutés, elle leur donne asile, elle les défend de son nom, de son influence, de sa parenté, de sa plume, digne de cette noble cause : car elle est, à ce moment qui nous occupe, celle de la liberté même.

J'écarte, comme l'a fait M. Cousin, tout ce qui tient aux mille subtilités dont est semée cette querelle célèbre : « les uns, comme dit le père Canaye avec beaucoup de vérité mêlée de quelque injustice ¹, les uns qui emploient la douceur et l'indulgence, les autres qui affectent l'austérité et la rigueur; ceux-ci consolant les âmes par des exemples de la miséricorde de Dieu, ceux-là les effrayant par ceux de sa justice... » Quoi qu'il en soit de ce commentaire tant soit peu jésuite, quel est, je le répète, l'esprit libéral et généreux qui ne se sent, en se reportant à ces années de la persécution janséniste, du parti des solitaires de Port-Royal contre leurs persécuteurs? Quand il s'agit de faire signer à de pauvres religieuses qui ne savent rien ni de l'esprit, ni du texte, ni de la langue des propositions de Jansénius, le for-

¹ *Conversation du maréchal d'Hocquincourt avec le père Canaye, par Saint-Évremond. T II, p. 28 et suiv.*

mulaire du pape qui les condamne, madame de Longueville approuve d'abord par humilité ; elle résiste ensuite par générosité, par raison, par cette révolte que réveille dans un noble cœur le sentiment d'une grande injustice. « ... Dieu, » écrit-elle à madame de Sablé, qu'on s'étonne de trouver la confidente de la princesse dans une si courageuse résistance, « Dieu a conduit jusqu'ici cette sainte maison (de Port-Royal) par la voie de la fermeté ; ne nous ingérons jamais de l'affaiblir... Il est aisé en ces conjonctures de se faire une conscience qui nous tire de l'oppression pour nous mettre en un état commode. Je n'aurois rien dit si elles avoient signé pour estre convaincues des raisons qu'on leur alléguoit avant que d'avoir souffert ; je n'en aurois peut-estre rien pensé non plus ; mais à cette heure, je vous avoue que cela me paroistroit une foiblesse, et que je ne pourrois m'empescher de croire *que la lassitude de souffrir y auroit plus de part qu'une lumière nouvelle ..* » Certes, voilà une belle consultation et d'un grand style ; et on pourrait pourtant y relever cette pointe de rébellion persistante que M. Sainte-Beuve signale quelque part dans la pénitence de madame de Longueville ¹. Mais attendons ; madame de Longueville n'abandonnera pas les religieuses de Port-Royal sur cette voie d'inertie résignée et résolue où elle les engage, où elle ne les suit pas ; car elle, elle se remue, elle agit ; elle écrit à Rome, elle agite Paris ; elle s'adresse au roi lui-même, et il n'y a plus là, convenons-en, l'ombre d'une révolte ; il y a le généreux effort d'une énergique amie qui ne craint pas, pour défendre la cause de la justice, de compromettre sa considération rajeunie et son crédit renaissant. Après le roi, elle s'adresse au pape, et le pape à la fin l'exauce ; et la paix de 1669, ouvrage de son habileté, de

¹ « La pénitence même de madame de Longueville avait gardé quelque chose de rebelle... (*Portraits de femmes*, p. 324.)

son zèle, de son courage, la paix est signée ; et l'auteur des *Vies des saints pour tous les jours de l'année*, l'honnête historien de Port-Royal, Nicolas Fontaine, s'écrie : « Rendez, ô mon Dieu ! au centuple à votre servante tout ce qu'elle a fait pour votre gloire !... Elle a su ce qu'on disoit d'elle par mépris, et qu'on ne rougissoit pas de l'appeler la honte et l'ignominie de la famille royale. *Vous ferez voir, Seigneur, qu'elle en a été l'ornement, et saint Louis, sans doute, n'a pas rougi d'elle dans le ciel!*... » Je n'ai cité cette prosopopée de Fontaine que parce qu'elle prouve à quel point madame de Longueville, au jugement même de ses contemporains, était rentrée, par cette vive et intrépide allure de sa dévotion, dans l'héroïque voie de sa race et de sa famille. Et ne se rappelle-t-on pas ici involontairement ce mot de Mazarin, dit, à la vérité, dans une tout autre intention : « Nous avons ici trois femmes qui seraient capables de gouverner ou de bouleverser trois grands royaumes : la duchesse de Longueville, la princesse Palatine et la duchesse de Chevreuse? »

Me voici arrivé presque au bout de ce travail sans avoir abordé le point le plus intéressant peut-être qui soit dans tout le livre de M. Cousin, et ce n'est pas peu dire ; mais pourquoi n'en pas laisser le souvenir intact à ceux qui l'ont lu, et la surprise avec le plaisir à ceux qui le liront ? La partie la plus vive, la plus neuve, et celle qu'on peut bien avec raison appeler la plus dramatique dans cette vie intime de la sœur du grand Condé ; celle où la princesse développe avec le plus de supériorité les qualités éminentes de son cœur et de son esprit, et où la grande dévotion l'inspire le mieux, — c'est sans aucun doute ce qui, dans cette histoire, et après la mort du duc de Longueville, arrivée en 1664, se rapporte à l'éducation, à l'établissement et à la destinée de ses deux fils. L'un, le comte de Dunois, alors âgé de dix-huit ans, fils bien légitime de son père, était contrefait de corps, faible d'esprit, d'un naturel violent et tyrannique ; l'autre, le

comte de Saint-Paul, *un enfant de la Fronde*, comme l'appelle M. Cousin, né à l'Hôtel-de-Ville de Paris dans la nuit du 29 janvier 1649, et dans le temps de la plus grande intimité du duc de la Rochefoucauld avec madame de Longueville, — l'autre, sans rien dire de plus, avait toute la beauté, tout l'esprit et toute l'héroïque allure de sa mère. Le père mort, il fallut songer à la succession de son titre, de son gouvernement et de sa fortune; et le cri public désignait le comte de Saint-Paul à l'exclusion de son aîné, qu'on voulait donner à l'Église. Le monde le conseillait, le duc de Longueville l'avait désiré, le grand Condé le voulait; la duchesse seule résista. « ... On me demande, écrivait-elle à madame de Sablé, on me demande pour le comte de Saint-Paul des choses injustes et impraticables .. Mais il faut que tout périsse pourvu que le comte de Saint-Paul règne! C'est présentement leur idole; *par la grâce de Dieu, ce n'est pas la mienne!* » — « Mon fils aîné est mon fils, » disait-elle ailleurs à son frère le prince de Condé, dans une lettre qui est un monument de dignité maternelle, « *mon fils aîné est mon fils, de quelque manière qu'il soit fait; et ainsi j'ai des devoirs vers (envers) lui qu'il faut que je remplisse en conscience et en honneur...* » Ainsi parlait-elle. Mais où était son cœur dans ce conflit douloureux? M. Cousin a tranché la question. Il a fait honneur à l'héroïsme de la mère de cette lutte qu'elle soutient pour le moins aimable de ses deux fils contre le plus cher de ses souvenirs; et peut-être a-t-il raison. Peut-être aussi, en parlant ce langage de la conscience et du devoir, madame de Longueville n'eut-elle pas à faire un sacrifice aussi pénible que le suppose M. Cousin. Il y a bien de l'amertume dans ces mots-là : « Le comte de Saint-Paul n'est pas mon idole! » Il y a aussi bien de l'opiniâtreté et quelquefois bien de la passion dans la résistance qu'elle oppose à ses partisans. Le comte de Saint-Paul, « cet enfant de la Fronde », était-il, comme madame de

Sévigné nous le montre dans cette apothéose complaisante qu'elle a consacrée à sa mémoire, était-il la joie de sa mère, sa consolation et son espoir, — ou était-il, au contraire, comme les lettres de sa mère si curieusement recueillies par M. Cousin, nous le représentent, non-seulement son remords, mais son châtement? Je n'ose le dire, et toutefois empruntons quelques lignes à ces lettres, c'est le cri du cœur.

« De Coulommiers, ce 30 octobre 1666.

« Après vous avoir demandé de vos nouvelles, trouvez bon que je vous en demande du comte de Saint-Paul. Quelle terre habite-t-il (il avait dix-sept ans)? et est-il mort ou croit-il que je sois morte? Il y a si longtemps que je n'ai ouï parler de lui, *qu'enfin la curiosité l'emporte sur le dessein que j'avois pris de voir jusqu'où cela iroit...* Comme je ne fonde aucune espérance de joie sur mon fils, cela ne me fait aucun mal ; mais cela lui en peut faire à lui, en le rendant moins honneste homme ; car c'est l'estre peu que de manquer ainsi à ses devoirs... »

« Ce 17 novembre 1666.

« Le comte de Saint-Paul arriva hier soir. *Rien n'est pareil à sa froideur pour moi.* Il ne m'a pas fait une justification de son oubli. C'est un embarras incroyable pour trouver quelque chose à me dire. Il ne trouve, après avoir bien cherché, que des choses si communes, qu'elles se pourroient dire à son laquais comme à moi. Il lui paroist un grand ennui avec moi... Enfin c'est un changement qui m'estonneroit bien si je ne l'avois pas prévu il y a longtemps. Il ordonne de tout sans moi (dix-sept ans!), et je suis persuadée que bientost il sera bien aise d'estre le maître... Enfin il m'est fort dur de recevoir ce traitement-là du comte de Saint-Paul. Tout ce que Dieu ordonne est juste ; mais, quelque

soumise que j'y sois par la volonté, je confesse que j'ai bien haste d'estre loin d'eux tous et de les délivrer et moi aussi des peines qu'ils ont et de celle que j'ai moi-mesme d'estre obligée de me mester de leurs affaires... »

Dites, est-ce bien là le langage de cette prédilection qui a besoin d'être violemment combattue par le sentiment du devoir? Mais n'insistons pas. Madame de Longueville aimait ses deux fils; qui peut en douter, même après cette confiance si délicate et si sérieuse? Mais quelle fut la mesure de son sacrifice, quand elle défendit les droits du comte de Dunois contre les prétentions du comte de Saint-Paul, c'est une question que M. Cousin lui-même n'a pu résoudre, même en la tranchant, puisque son érudition infatigable nous a fourni généreusement des arguments pour et contre. On peut choisir. Quant à moi, sur le fait du comte de Saint-Paul, je suis volontiers de l'opinion de madame de Longueville contre l'enthousiasme de madame de Sévigné, — et je me résigne sans peine à croire que l'héroïne de la Fronde n'eut pas à bénir toujours le souvenir de cette nuit passée, le 29 janvier 1649, à l'Hôtel-de-Ville de Paris, comme si c'était là un juste retour de ces joies mondaines qu'elle avait savourées d'une bouche si avide, avant d'en ressentir le déboire cruel et la douloureuse amertume... Et qui sait si elle ne se sentit pas plus châtiée encore, dans la personne du comte de Saint-Paul, par la sécheresse de son propre cœur que par la froideur de son enfant? « Comme je suis froide de mon costé, écrit-elle, le respect qu'il a pour moi lui donne cette froideur et cet embarras... »

Mais terminons cette étude. J'aurais voulu montrer, mieux que je ne l'ai pu faire dans une si rapide esquisse, les principaux traits et aussi les principaux effets de la grande dévotion dans la vie et dans le caractère de madame de Lon-

gueville. J'ai fait voir en elle quelques-unes de ces vertus que la grande piété inspire ou qu'elle rehausse et qu'elle fortifie. Mais ai-je assez marqué que la pénitence ne fut chez elle ni un maintien, ni une parade, ni une porte dérobée pour échapper à d'impérieux devoirs, ni une facile composition avec Dieu, ni un déguisement de son égoïsme, ni un pis-aller de sa lassitude, ni une forme nouvelle de son inconstance? Ai-je assez montré en elle non la conversion, mais l'amendement, non le fanatisme d'une piété paresseuse, mais la foi qui agit par des œuvres visibles? Ai-je assez apprécié cette piété *toute d'or fin*, comme écrivait à madame de Sablé la mère Angélique, et « *ces vœux que la foi me donne* », comme la duchesse le disait elle-même, et *cette sensibilité pour Dieu* qu'elle avait si longtemps désirée, et que la pénitence lui avait fait trouver enfin au fond de son cœur? C'est tout cela qui est la vraie, la grande dévotion dans madame de Longueville. Mais l'ai-je aussi assez distinguée, — je ne dis pas des fausses dévotes avec lesquelles elle n'eut jamais rien de commun, car elle était avant tout vraie, et M. Cousin en dit plus que moi là-dessus, il la peint « naïve; » — mais l'ai-je assez distinguée des dévotes qui, étant sincères, au lieu de s'élever jusqu'à Dieu, rabaissent Dieu jusqu'à elles, et s'en vont à la cité sainte par une voie d'abêtissement? Ce qui caractérise au contraire la piété de madame de Longueville, c'est, avec la grandeur du but, la noblesse des moyens. Madame de Sablé n'était, comme le dit spirituellement M. Cousin, « *qu'une ancienne jolie femme* » qui s'était retirée du monde pour vivre plus à l'aise et plus économiquement au sein d'une bonne retraite. Dans madame de Longueville, c'est la femme supérieure à qui le monde ne suffit plus, bien qu'elle y reste. Le cœur est humble, l'esprit est ferme; le cilice mord la chair, le front est calme, le visage serein, la bouche est sincère; et le style même, dont madame de Longueville semble se préoccuper

si peu, il a dans ses lettres le caractère de cette grande piété toute en action ; il n'est, comme le remarque souvent M. Cousin, que l'expression naturelle et forte d'une grande âme.

Et maintenant M. Cousin nous pardonnera-t-il d'avoir rattaché, quoique de si loin, notre admiration à la sienne, d'avoir suivi sa trace dans ce noble effort de réhabilitation historique, et d'avoir essayé de placer sur ce piédestal à peine ébauché la belle statue qu'il a taillée dans le plus fin marbre de Paros ?

V

Le chanoine François Maucroix.

— 3 DÉCEMBRE 1854. —

. *Mirificè capior facetiis...*
(Lettres de Maucroix, p. 156.)

Il y a des hommes nés avec des facultés d'esprit supérieures, un grand sens, une vive intelligence, une mémoire heureuse, un don naturel de bien écrire et de bien parler, auxquels ils ont ajouté toutes les ressources d'une instruction choisie et d'une culture assidue ; — et ces hommes n'arrivent à rien, si ce n'est à se reposer de n'avoir rien fait, et ils ne réussissent guère qu'à être aimables. Ils ont, s'il est permis de le dire, le génie de l'incomplet. Ils sont toujours en deçà d'une certaine réussite sérieuse et durable en toute chose ; et aussi ils touchent à tout, moins pour y prétendre que pour s'y essayer, et plutôt en chercheurs volages qu'en acquéreurs patients de l'expérience. Ils laissent partout des traces, nulle part une empreinte. Tout leur échappe, les honneurs du monde, la grande renommée, la sérieuse influence, la considération qui s'attache aux longues œuvres et aux travaux soutenus, tout, excepté le repos et le bien-vivre ; — égoïstes, comment ne le seraient-ils pas ? médiocrement pourvus de patriotisme, fort indifférents aux graves querelles des cabinets et aux grands coups d'épée des capitaines ; sensualistes le plus souvent, car ce qui marque la limite où ils s'arrêtent, ce n'est pas l'impuissance de la dé-

passer, mais l'attrait de jouir, dans un doux milieu et *sur les frontières du péché mortel*, comme ils le disent eux-mêmes ¹,

D'un amour sans scandale et d'un plaisir sans peur ;

en un mot, ces esprits bornés par une paresse agréable, ils sont quelquefois de la famille des esprits supérieurs ; mais ils laissent volontiers à leurs aînés le soin de soutenir l'honneur de la race et la gloire du nom.

François Maucroix, j'en demande pardon au spirituel et savant éditeur de ses *Œuvres diverses* ², était un de ces esprits que borne une volontaire impuissance. Il était né pour être un épicurien à tout prix, même dans la religion, à laquelle il ne demanda qu'un canonicat commode et désœuvré ; même dans l'étude, qui n'était pour lui qu'une des formes de son loisir, et dont il aurait pu dire ce qu'en disait Casimir Delavigne lui-même, un jour de paradoxe :

L'étude, après l'amour, est le meilleur des maux...

Doué de facultés éminentes et propre à tout, mais n'ayant jamais réussi à rien, Maucroix n'a été ni un avocat distingué, quoiqu'il eût étudié pour le barreau du temps de l'atru (vers 1640), ni un diplomate de quelque poids, quoiqu'il ait eu la confiance du surintendant Fouquet, ni un prêtre sérieux, quoiqu'il ait été le secrétaire de l'assemblée du clergé en 1682, ni un écrivain hors ligne, quoiqu'il eût fréquenté Boileau et Racine, et que son nom se trouve parfois mêlé, dans l'histoire anecdotique de notre littérature, à celui de la Fontaine. Maucroix a côtoyé, pour ainsi dire, tous les domaines de la renommée, sans y entrer jamais. Il a eu toutes les occasions de célébrité, et il est mort à qua-

¹ *Lettres de Maucroix*, p. 156.

² *Œuvres diverses* (de Maucroix), publiées par M. Louis Paris. — Paris, 1854.

tre-vingt-huit ans, estimé pour quelques traductions du grec et du latin écrites d'un bon style, et fort recherché, depuis un demi-siècle, de quelques sociétés bourgeoises de la ville de Reims, — mais ayant mérité peut-être, par l'insuffisance de ses œuvres, la mollesse de ses efforts et l'égoïste inutilité de sa vie, l'obscurité profonde où son nom était tombé, quand M. Louis Paris a eu l'idée de pratiquer sur lui une de ces exhumations familières à la curiosité et à l'engouement de notre époque. Remercions M. Paris, qui a écrit sur les poésies et sur la vie de Maucroix, avec beaucoup d'érudition et d'agrément, un commentaire presque plus gros que son œuvre même, et essayons d'en dire un mot à notre tour.

Maucroix était né en 1619, à Noyon, d'une famille honorable et sans fortune; et M. Paris nous dit à ce propos « qu'il n'a tenu peut-être qu'à quelques livres tournois que notre littérature ne comptât un grand poëte, un grand écrivain de plus; » — comme si tous nos grands écrivains étaient nés millionnaires. M. Paris ajoute, sur la foi des biographes de son héros et pour excuser sans doute le peu d'essor qu'il avait pris avant de s'arrêter au canonicat, qu'il avait « une timidité naturelle dont il ne se défit jamais, » comme si Racine, la Fontaine et Molière lui-même avaient été des compagnons bien hardis. Timide ou non, Maucroix est une nature à qui l'effort déplaît, que toute contrainte rebute, que toute préoccupation décourage. « Vous connoîtrez, dit-il quelque part, au style de cette lettre, que je suis un peu sombre. Il est vrai, je le suis; que sert de dissimuler? *les affaires graves ne sont guère mon fait* : quatre petits tours de préau valent bien mieux que tout cela! Mais le monde ne sait pas donner le prix aux choses..... » — Une autre fois, sortant de maladie : « Je suis assez content, dit-il, de revoir le soleil, même d'entendre les carrosses (c'était à

Paris) qui me rompent la tête; ombre ¹, livres et petits repas, consumeront ce qu'il plaira à Dieu qu'il me reste de vie, et un peu de griffonnage..... » — « Pour écrire, il me faudrait un grand fonds de science et peu de paresse, dit-il à Boileau. *Je suis fort paresseux* et je ne sais pas beaucoup. La traduction répare tout cela. Mon auteur est savant pour moi; les matières sont toutes digérées; l'invention et la disposition ne me regardent pas..... » Tel est donc Maucroix; il aime le petit jeu, le long repos, les gais repas, le travail facile et la plume courant sur le papier; il évite l'invention comme une fatigue et l'inspiration comme une gêne. Aussi je ne sais pas un écrivain qui, avec plus de finesse, ait moins d'idées, moins de souffle avec plus d'esprit. Balzac est un Pindare auprès de lui et Saint-Évremond un encyclopédiste. Nous verrons tout à l'heure quel genre de chefs-d'œuvre a produits ce génie de si courte haleine. Essayons cependant d'achever cette esquisse; car en disant qu'une paresse intelligente était le principal trait de cette physionomie originale, ce n'est pas un reproche que je prétends faire à la mémoire de Maucroix; c'est sa mesure exacte que je veux prendre.

Mais est-ce tout? et n'y a-t-il qu'un paresseux dans cet aimable lettré? Il y a aussi un homme affairé. Maucroix l'a été, bon gré mal gré, une grande partie de sa vie, mais dans un troisième ou quatrième rôle, avec une ambition d'esprit amateur et une activité de seconde main, diminuant volontiers sa part pour mieux l'assurer, marquant sa limite pour jouir de son domaine, se subordonnant pour se garantir. En toute chose Maucroix s'agite plus qu'il n'agit, et il est plus empressé que serviable. Il est ce qu'on appelle, en langage de théâtre, « une utilité, » et il ne paraît qu'a-

¹ C'était un jeu du temps, et dont le nom revient souvent dans les confidences de Maucroix.

près les chefs d'emploi. Aussi M. Louis Paris nous semble-t-il abuser un peu des droits que confère une paternité laborieuse à un éditeur qui essaye de refaire ou de rajeunir une célébrité contestable, quand il nous dit, parlant de Racine, de Boileau, de la Fontaine et de François Maucroix tout ensemble : « illustre et touchante amitié de *ces quatre beaux génies* dont les lettres ont formé les nœuds et qui se retrouve pieuse et fidèle au jour de l'éternelle séparation. » Quoi qu'il en soit, Maucroix, tout jeune homme, échappe au barreau de Paris, à l'hôtel de Rambouillet, à sa destinée académique et à d'autres amitiés non moins illustres alors que celles qu'entretint plus tard sa vieillesse, — et il s'en va du premier coup exercer à Reims un emploi subalterne dans la maison de ce M. de Joyeuse, lieutenant du roi au gouvernement de Champagne, dont Tallemant des Réaux raconte de si vilaines choses ; et là, dit M. Paris, « Maucroix juriste, poète, musicien et beau diseur, se rendit nécessaire dans la maison. A Reims, à Paris, au Thour, comme à Saint-Lambert ou à Grandpré, Maucroix suivait la famille de Joyeuse et se trouvait de toutes les parties ; il gérait les affaires du mari, plaidait les procès, chantait avec madame, contait au salon et amusait tout le monde de ses saillies et de sa correspondance avec les beaux esprits de la capitale. » Il y a dans Juvénal le portrait d'un Grec de la décadence (*Græculus esuriens...*) qui ressemble fort à ce Maucroix de M. Louis Paris. Mais cette période de sa vie, qui nous le montre comme une espèce de maître Jacques lettré au service d'une famille ou d'une société de province, est aussi l'époque de son premier amour. Maucroix est amoureux de la fille de son maître, amoureux bienvenu et sans espoir ; et savez-vous, dans cette conjoncture délicate, à quoi il emploie ce talent qu'il a, dit encore Tallemant des Réaux, « de faire des vers et des lettres aussi bien que personne ? » Il compose une complainte en cinq strophes au nom et pour

le profit de son rival, un marquis de Lenoncourt, qui, fiancé à mademoiselle de Joyeuse, va se faire tuer quelques mois plus tard d'un coup de mousquet à la tranchée de Thionville. Il faut chercher dans le recueil des vers de Maucroix cette pièce étrange, intitulée *Stances pour le marquis de Lenoncourt*, et où se trouvent des vers tels que ceux-ci :

Faut-il que je vous quitte, et qu'un cruel devoir
Me prive si longtemps du plaisir de vous voir,
 Beauté dont mon âme est ravie?

.....
 Pour un an toutefois je songe à la quitter;
Mais vouloir de ces lieux si longtemps m'absenter,
 N'est-ce pas une erreur extrême?...

Rien, comme on le voit, de plus prosaïque et de plus plat que ces méchants bouts rimés, et le titre seul est piquant. Lenoncourt, je le suppose, n'avait invoqué que la complaisance du jeune avocat, qui lui en donna, comme on dit, pour son argent. Quoi qu'il en soit, cet amour de si facile composition est déjà un trait de ce caractère que nous voulons peindre.

Rien de plus simple assurément que de prendre Maucroix comme il a pris lui-même tous ses rôles, avec modération, avec douceur, avec une pointe d'ironie et de malice inoffensive, et même, puisque c'est le mot qu'on emploie, avec une certaine naïveté, pourvu que cette indulgence n'exclue pas un jugement plus sérieux sur d'autres points. La naïveté de Maucroix ressemble beaucoup à l'étourderie de ce personnage aimable et avisé dont sa femme disait : « Il est si étourdi qu'il prend toujours pour lui les ailes du poulet .. » Maucroix se fait ainsi volontiers, sans songer à mal, la part qui convient à son humeur et à ses goûts; et s'il fait des vers pour ses rivaux, il s'en venge bien par ses épigrammes; si Henriette de Joyeuse tombe du marquis de Lenoncourt dans le marquis Tiercelin de Brosses, si elle a ce mau-

vais goût qui était celui d'une société aristocratique (et qui est de tous les temps, j'en ai peur) de préférer à un charmant avocat, admirablement lancé, cet affreux marquis, « roux, brutal, et qui ne rachetait, raconte M. Walckenaër, ses difformités et ses vices par aucune qualité aimable, » — Maucroix, ainsi éconduit par le préjugé, se venge encore, non sur le préjugé, mais sur sa maîtresse ;

Autrefois j'aimois Isabelle ;
 Maintenant je n'ai plus pour elle
 Ni d'estime ni d'amitié.
 La raison est qu'on dit à Rome
 Que la moitié d'un vilain homme
 Est une vilaine moitié.....

Et du même coup, le 3 avril 1647, et quelques mois après le mariage d'Henriette de Joyeuse avec ce butor titré, Maucroix se fait abbé ; il achète une prébende vacante dans la cathédrale de Reims ; et le voilà à moins de vingt-huit ans, bel et bien chanoine pour toute sa vie : « N'oublions pas, dit ici justement M. Louis Paris, avec quelle légèreté les hommes du monde, peu choyés de la fortune, prenaient autrefois le parti de l'Église. La plupart du temps, l'amour de Dieu n'était pour rien dans ces déterminations. On se faisait abbé comme de nos jours on se fait avocat, sans vocation ni besoin de la retraite, mais pour avoir un titre, un état..... » Maucroix avait de plus, ce semble, fait ce calcul très-juste que, dans un temps de troubles comme étaient ceux qui commençaient à agiter la France, une bonne stalle au fond d'une église était encore le plus sûr asile où un homme très-attaché à la vie et plus amoureux de sa personne que d'aucune autre, fût-ce même Henriette de Joyeuse, pouvait trouver la sécurité et le repos. « Quelque sot », dit-il quelque part, à propos d'une pointe un peu vive des Espagnols en Champagne :

Quelque sot attendrait ces drilles,
 Plus malfaisants que des chenilles.
 Tu vois, par ce vaillant discours,
 Que je me ressemble toujours,
 Et que mon habit, cher Cassandre,
 Ne cache pas un Alexandre.
 Chacun a son humeur, dit-on;
 La mienne est d'être un peu poltron.
 Cela sied bien aux gens d'Église.
 Aussi j'ai pris pour ma devise :
Courir bien et partir à point,
Sauve le moule du pourpoint!...

« Sauver le moule du pourpoint! » cette idée revient sans cesse sous la plume du jeune chanoine, et elle s'y mêle à des vœux d'une indifférence vraiment stoïque pour les périls de son pays et pour les malheurs de son temps. Il se permet bien de ci et de là quelque mazarinade à sa manière; mais quelle sécheresse dans ces tirades renouvelées d'Horace et de Virgile (moins le cœur et l'inspiration), et adressées à la solitude et à la campagne!

Heureux qui, sans souci d'augmenter son domaine,
 Erre, sans y penser, où son désir le mène,
 Loin des lieux fréquentés.....

.

Son cœur est à l'abri des tempêtes civiles,
Et ne s'alarme point quand, pour piller nos villes,
D'escadrons ennemis il voit ses champs couverts. ...

Et, en plein siège de Paris, « laissons », écrit-il à Damon (Talleyrand des Réaux, son ami) :

Laissons là l'étranger; je ne t'en parle plus.
 Pourvu que de bon vin ta cave soit fournie,
 Que de blé largement ta maison soit garnie,
 Et qu'au fond de ton pot ne logent les souris,
Aille comme il pourra le siège de Paris!...

Surtout quand il faudra mettre la main aux armes,
 Ne sois pas le premier à courir aux alarmes ;
 Car tu n'ignores pas qu'on dit communément
 Que les hommes d'esprit se hâtent lentement ;
 Et puis de tels que toi, c'est chose bien certaine
 Qu'on n'en rencontre pas quatorze à la douzaine.
 Mais quand tu vaudrais moins, pourquoi se hasarder ?
 Puisqu'on n'a qu'une vie, il la faut bien garder...

Prenons-en donc notre parti : avec beaucoup d'esprit, de bonhomie, d'agrément, de gentillesse, Maucroix est un égoïste ; et on aura beau faire, fouiller dans ses petits vers, analyser phrase par phrase la délicieuse prose de ses lettres familières, on n'y trouvera pas autre chose. Maucroix, c'est l'égoïsme dans l'état qui le comporte le mieux, quand il n'inspire pas une abnégation et un dévouement sublimes, l'égoïsme affiché et raffiné, l'égoïsme sacré, ayant sa théorie et son catéchisme, sa règle précise et ses exceptions prévues, donnant tout au soin du corps, au bon gouvernement de la crédence et au souci de la digestion.

Il a tout : il a l'art de plaire,
 L'art de nous donner du plaisir,
 L'art si peu connu de jouir ;
 Mais il n'a rien... s'il ne digère ¹.

Tel est l'égoïsme de Maucroix. Mêlez-y, si vous le voulez, tout ce que la jeunesse d'abord, la fréquentation des ruelles, les caresses des salons, les sourires des femmes et les mi-nauderies des pénitentes peuvent y apporter d'agrément ; mêlez y l'amour sans scandale, le plaisir à son heure, les rendez-vous à coup sûr ; et quand l'âge arrive ensuite, quand la vieillesse a sonné l'heure du recueillement et de la contrition, quand Maucroix écrit : « J'ai vu une Philis, jolie

¹ Voltaire disait cela du président Hénault. Maucroix devait avoir un bon estomac.

cette Philis, et, par ma foi!... mais l'année climatérique est contraire à bien des choses : il ne faut plus penser qu'à l'ombre et aux promenades. Je n'ai point de peine à croire à l'immortalité des esprits, car je m'aperçois sensiblement que le mien ne vieillit pas; mais ce misérable corps est un vilain, ce n'est tantôt plus rien! Mes cheveux sont plus blancs que les vôtres!...» quand Maucroix est sur ce déclin, mêlez, dis-je, à cet égoïsme qui est le fond de sa nature, le spirituel regret du bon temps, la verte jovialité du vieillard ingambe et dispos, l'humeur gaillarde, un peu fanfaronne (« forfanterie de libertinage », dit M. Paris, plus sévère cette fois que moi-même); mêlez-y cette verve de raillerie contre les dévots, si douce aux oreilles profanes, si étrange dans un vieux prêtre, et qui lui fait écrire des lignes telles que celles-ci : « Je ne sais, dit-il à ses cousines, si vous me reconnaîtrez bien quand je retournerai; car je vous avertis que je cours risque, *mais risque fort grand, de devenir dévot!* et comment s'en sauver, mes très-chères filles? On va faire deux jubilés consécutifs..... Tous les dévots commencent à raiguiser leurs armes, et Satan n'a qu'à se bien tenir!.....» Mêlez tout cela, et vous aurez à peu près la physionomie du vieux chanoine; vous aurez l'homme dont M. Paris nous raconte si minutieusement l'histoire, quand cette histoire tient tout entière, à notre avis, dans une cinquantaine de pages de prose exquise et dans quelques vers qui, bien avant que M. Paris n'eût rouvert la tombe de Maucroix, avaient triomphé de la mort et du temps¹.

¹ Ceux-ci, par exemple, que tout le monde sait par cœur :

Quatrain fait à l'âge de plus de quatre-vingts ans.

Chaque jour est un bien du ciel que je reçois ;
 Je jouis aujourd'hui de celui qu'il me donne;
 Il n'appartient pas plus aux jeunes gens qu'à moi,
 Et celui de demain n'appartient à personne.

Que nous importe, en effet, cette mission secrète à Rome donnée par Fouquet à Maucroix, et qui avorte, comme on le sait, non par sa faute, mais par cette disgrâce invariable de sa destinée, qui est de le faire réussir supérieurement dans les petites choses et manquer les grandes? Cette mission dont le surintendant le chargea secrètement auprès du pape, commencée par les fatigues d'un voyage qui était alors une entreprise pour un homme aussi pusillanime que Maucroix, — « J'ai passé, écrit-il, des rivières à la nage et j'ai galopé sur le bord des précipices, » — cette malheureuse ambassade aboutit à le faire comparaître devant la commission de justice chargée de juger Fouquet; et si Maucroix s'en tire mieux que son camarade Péliçon, c'est peut-être, je le crains, parce qu'il y met moins de fierté; et, en tout cas, il ne revint à Reims que cruellement froissé de son aventure, et jurant qu'on ne l'y prendrait plus!.... Il ne paraît pas, en effet, qu'on l'ait jamais revu depuis dans la diplomatie, même secrète.

Cette aventure est pourtant, quelle qu'elle soit, une des trois circonstances sérieuses de la vie de Maucroix. La seconde, c'est sa querelle avec monseigneur Barberini, cardinal-archevêque de Reims, querelle de préséance et d'attributions, où, en sa qualité de sénéchal, Maucroix défend justement les intérêts de son chapitre. Et aussi bien il soutient sa cause en homme d'Église, luttant pied à pied, tantôt pour le droit de faire parler le chapitre avant l'Université, tantôt pour la suppression de je ne sais quel dais d'honneur auquel le cardinal prétend, puis « sur le lait et le fromage » que le chapitre permet et que le cardinal interdit *comme une entreprise contre les saints canons*; puis sur un *Te Deum* que le chapitre entonne, un matin qu'on apprend la conquête de la Franche-Comté, sans attendre la permission de l'archevêque..... Et que sais-je? Pourtant un jour, semblable à ces grandes colères des abeilles de Virgile qu'un peu

de poussière apaise; un jour, la rancune du chapitre, après avoir agité la province, occupé la cour et la ville, compromis le parlement, fatigué les ministres, ennuyé Louis XIV, — un jour, ô faiblesse des obstinés! la rancune des chanoines de Reims vient échouer à Paris devant un arrêt du conseil. .. Mais laissons parler Maucroix lui-même, dont les *Mémoires* ne contiennent guère que le récit de ces querelles de sacristie et n'ont pas un autre intérêt : « Le 11^e d'avril, MM. de Y, Chuffet et Marlot (chanoines) retournèrent à Paris, et le lendemain ils firent rapport à la compagnie qu'ils n'avaient rien obtenu sur l'esprit de Son Éminence; que M. le coadjuteur les avait reçus favorablement; que pour Son Éminence elle ne voulut pas les recevoir comme députés, mais comme personnes qu'elle considérait. M. de Y fit son compliment, dans lequel il ne put s'empêcher de mêler quelque chose du regret du chapitre et du désir qu'il avait de rentrer dans l'honneur de ses bonnes grâces qu'il avait perdues plutôt par quelque fatalité que de dessein; et, *les larmes aux yeux*, il lui dit : « *Domine, doce nos orare;* » — tout cela ne l'adoucit que pour un moment; son aigreur le reprit, et l'on croit qu'il a dessein de ruiner tous les privilèges du chapitre, tant il a conçu d'indignation contre ce corps... » Ainsi finit, par la soumission du chapitre de Reims et par les larmes de M. de Y, cette seconde campagne de Maucroix.

Dans la troisième, nous sommes en pleine assemblée du clergé de 1682, celle où Bossuet disait, dans l'admirable sermon prêché pour la séance d'ouverture : « Marchons dans les sentiers de nos pères, mais marchons dans les anciennes mœurs, comme vous voulez marcher dans l'ancienne foi. Allez, chrétiens, dans cette voie d'un pas ferme. Allons à la tête de tout le troupeau, messeigneurs, plus humbles et plus soumis que tout le reste; zélés défenseurs des canons, *autant de ceux qui ordonnent la régularité de nos mœurs*

que de ceux qui ont maintenu l'autorité sainte de notre caractère, et soigneux de les faire paraître dans notre vie plus encore que dans nos discours.... » Pendant que Bossuet faisait entendre au clergé de France ces austères et religieuses paroles, que faisait notre ami François Maucroix ? Le coadjuteur de ce terrible Barberini ⁴, Charles-Maurice le Tellier, devenu archevêque de Reims, avait pris fort en goût l'aimable chanoine. Maucroix, conseillé par lui, s'était fait nommer à Reims député du clergé pour le diocèse, et à Paris secrétaire général de l'assemblée pour la session que Bossuet avait, le 9 novembre 1681, si magnifiquement commencée. Ici donc, on peut croire que l'esprit et les visées de Maucroix (il avait alors soixante-deux ans) vont s'agrandir comme son rôle lui-même. Il est à la source des grandes décisions, en commerce quotidien avec les plus hauts personnages; il respire l'air de Paris, et par instants celui de Versailles; il est sur le chemin des honneurs et des dignités réservés à son état. Peut-être va-t-il prendre enfin son vrai niveau, secouer le vieil homme, ce qui n'est jamais trop tard pour un sérieux prêtre; et qui sait? le chanoine de Reims, avec son esprit si soigneusement cultivé, son instruction supérieure, sa plume élégante et ferme, sa vive parole, son heureuse mémoire, sa finesse déliée et sa sagacité prévoyante, l'humble chanoine va peut-être à la fin, lui aussi, jeter sa béquille...

Mais, chose étrange! ou plutôt c'est la puissance invincible du naturel qu'il faut admirer ici; — M. Paris a pris un

⁴ Maucroix lui fit cette épitaphe :

Ci-git un fou qui porta mitre,
 Qui fit enrager son chapitre
 Et son clergé diocésain.
 Dieu nous garde d'un pareil maître !
 Jamais homme ne fut si vain,
 Et n'eut moins de sujet de l'être.

soin très-scrupuleux, non-seulement de recueillir, mais de classer par ordre de dates tous les petits vers et toutes les petites lettres échappés, pendant le cours d'une longue vie, à la verve épicurienne de son héros; — et de mon côté, une curiosité bien innocente m'a fait rechercher tout ce qui, dans ce léger bagage de confidences politiques ou épistolaires, se rapportait à cette date si sérieuse de la vie de Maucroix, 1681-1682. Et qu'avons-nous trouvé? la délicieuse mais trop inqualifiable correspondance du voluptueux chanoine avec son confrère Favart; et aussi, parmi toutes les pièces de vers, élégies, chansons, stances, épigrammes, madrigaux, épitaphes et poésies diverses qui se rapportent à cette période, c'est encore l'érotique, et quel érotique! qui domine¹. O Bossuet! était-ce donc au chanoine de Reims, au protégé de Charles-Michel le Tellier, au secrétaire général de cette assemblée qui allait relever le gallicanisme en France, était-ce donc à Maucroix que s'adressait cette religieuse et sévère apostrophe: « Marchons dans les sentiers de nos pères; mais marchons dans les anciennes mœurs!... » Maucroix, s'il faut en juger par sa correspondance et par ses vers, marchait déjà dans les voies qui conduisaient à la régence et au bout desquelles se voyait Louis XV.

Je ne sais aucun moyen d'analyser la plupart de ces lettres adressées de Paris par le chanoine Maucroix au chanoine Favart; et il faut dire pourtant que cette correspondance a sa place désormais marquée dans l'histoire de notre langue par la finesse du trait, la verve facile, la sobriété incisive, la plaisanterie délicate, le ton hardi, risqué et bien-séant, l'excellent goût, le style du bon temps; car Maucroix,

¹ M. Louis Paris a pourtant supprimé dans son recueil *soixante-quinze pièces*, nous dit-il, un peu plus libres que de raison, je le suppose. Que dire de celles qu'il a laissées?...

qui est un poète de l'école affaiblie de Racan et de Malherbe, pourrait sembler, en prose, s'il n'avait quelque vingt ans de plus qu'Hamilton, son élève et son successeur. Personne, en effet, n'avait mieux dit, depuis les *Mémoires de Grammont*, et dans une langue plus châtiée, plus ingénieuse et plus charmante, ce qui ne se peut pas dire du tout. La correspondance de Maucroix est donc son vrai titre à la curiosité, si ce n'est à la considération des lettrés et au respect des sages. C'est son vrai chef-d'œuvre. La quantité n'y fait rien. Il y a là une douzaine de lettres *aux cousines*, comme il les appelle; celles-là sont de sa jeunesse, et elles en ont la fraîcheur, le tour galant, la grâce primesautière, l'ardeur contenue; et puis, quand l'âge arrive, il y a cette correspondance que nous a gardée avec tant de soin l'excellent Favart, et qui unit la perfection du style à celle du bon ton dans un genre qui semble impossible. On voudrait tout citer de ces petits chefs-d'œuvre; mais le moyen? Voici pourtant un échantillon, entre mille, de ce style dont il écrit quand il n'est que galant : « Je vous supplie, écrit-il à mademoiselle de la Framboisière, de me mander en diligence si vous êtes résolue de m'être toujours aussi cruelle que vous l'avez été, parce que je serais désolé de perdre la commodité d'un fort beau précipice que je découvris hier. Il a quelque cinquante brasses de profondeur et ses bords sont couverts de deux rangées de grands chênes qui font le plus bel ombrage du monde; enfin, il faut n'avoir pas du tout envie de se rompre le col, ou il faut se jeter là dedans..... » — « Autrefois, je l'avoue, écrit-il ailleurs, les filles fuyoient, elles haïssoient même ceux qui les trouvoient aimables; cela n'étoit pas bien, mais enfin c'étoit la coutume! Notre siècle a bien corrigé cet abus. Il a introduit la mode de prendre pitié du mal d'autrui et de le soulager, même autant qu'on le peut, sans se faire tort, cela s'entend! Toujours payer une amitié d'indifférence, ce n'est plus maintenant une vertu, c'est un vice,

un vice effroyable, horrible! Dieu vous en garde, mademoiselle, et moi aussi!... »

J'essaye là de donner une idée, si incomplète qu'elle soit, de cet agrément inexprimable qui caractérise le style et la manière de Maucroix; mais dans la correspondance avec les cousines il faut tout lire; dans celle qui est adressée à Favart, je n'ose pas trop dire ce qu'il faut passer... Pourtant, si vous voulez connaître à fond le chanoine Maucroix, *intus et in cute*, il est là. J'ai dit, au début de cet article, qu'il n'avait été qu'un amateur incomplet en toute chose, et qu'il n'avait fait que côtoyer la célébrité, sans y entrer jamais. Le voilà qui y pénètre à la fin, grâce à cette publication de M. Louis Paris, et il y entre, non pas à la vérité par la grande porte de Notre-Dame ou de Saint-Louis, comme il conviendrait à un secrétaire général de l'assemblée du clergé, mais par un escalier dérobé, en coureur de ruelles, et qui sait? peut-être en écrivant ces facéties sur cette même table où Bossuet va signer les quatre articles! *Mirificè capior facetiis*. Oh! que Maucroix a raison! et qu'il se rend bien justice! et que vous perdez bien votre temps et votre peine à lui chercher une autre destinée, un autre mérite! Laissez-le donc se juger lui-même; laissez-le dire, pendant cette mortelle assemblée où il assiste moins en secrétaire général qu'en martyr, en pleine jouissance de ces honneurs de la plume et du procès-verbal qu'il a si peu recherchés et dont la fatigue finit par lui causer une grave maladie; laissez-le dire (novembre 1681): « Mon ami, tout le monde va ici en masques..... C'est bien longtemps avant le carnaval! Pour moi, malgré les honneurs mondains, je trouve que la liberté est la meilleure de toutes les choses d'ici-bas. Quand la retrouverai-je? quand vivrai-je à ventre déboutonné...? » Oui, laissez-le marquer ainsi sa mesure, et ne lui dressez pas d'office un piédestal où il ne peut faire, quoi que vous disiez, qu'un triste personnage; car son cœur n'est pas là. Il est un

admirable conteur de galanteries, un parfait écrivain de gaudioles. Il faut renoncer à le mettre au rang des *beaux géniés*, comme l'a fait M. Louis Paris, ou à dire de lui, comme M. Walckenaër, en le comparant à la Fontaine, que « *tout est pareil dans ces deux hommes excellents.* » Entre Maucroix et la Fontaine, il n'y a de commun que leur amitié, qui à la vérité n'est pas contestable, et ce goût de satire qui leur inspire à tous deux une si agréable moquerie des Sganarelle de la ville de Reims¹, et peut-être aussi ce cilice de pénitence qui, du chantre de Frère Philippe, passe un jour, s'il faut en croire un de ses biographes, au correspondant de Favart..... Mais il y avait, de la Fontaine à Maucroix, la différence du génie à la fantaisie et au badinage, de la paresse épicurienne à la patience réfléchie, du travail facile au labeur obstiné. La Fontaine était un grand poète qui n'a jamais pu être un vrai mondain. Maucroix était un mondain décidé qui n'avait jamais été qu'un mauvais poète. Sa jolie prose vivra. Ses historiettes, plus châtiées que celles de Tallemant, écrites d'un meilleur style, l'associeront pourtant à la renommée de ce conteur cynique. Maucroix, tout compte fait, est un génie de cette espèce; mais il vaut mieux que lui.

¹ On connaît le charmant conte de la Fontaine intitulé : *Les Rémois*. Voici comment le chanoine Maucroix donnait la riposte à son ami; je cite là un spécimen de la poésie la plus châtiée (dans ce genre) qui soit dans tout le recueil de M. Paris :

« Volontiers, disait Alizon,
 Je ferois avec vous la folle ;
 Mais le confesseur me désole ;
 Il n'entend rime ni raison. »
 Alizon parle avec sagesse :
 Gens de Reims, amasseurs d'écus,
 Si l'on n'allait point à confesse,
 Ma foi ! vous seriez tous

VI

Un autographe de madame de Sévigné.

— 31 DÉCEMBRE 1854. —

Un très-bel autographe de madame de Sévigné, qui a été acheté à une vente toute récente pour le compte d'un amateur très-distingué¹, nous donne occasion de rétablir, sur quelques points, avec une rigoureuse exactitude et une authenticité minutieuse, le texte d'une longue lettre de cette femme illustre. La lettre a de six à huit pages imprimées dans les éditions modernes in-8°; l'autographe en a douze in-4°. Il est d'une admirable conservation, tout entier de la main de l'auteur; on y lit, en tête de la lettre, cette date : *Aux Rochers, 5 novembre. Réponse au 31 octobre*; et au coin de la dernière feuille, en bas (la lettre ayant été pliée sur elle-même), le cachet presque intact aux armes de la marquise.

La lettre du 5 novembre 1684 est adressée à madame de Grignan, par ces mots écrits sur la portion du dernier feuillet restée libre : *Pour ma bonne*; et cette lettre parle de tout, comme c'est la manière de madame de Sévigné, de tout supérieurement, — et de madame de Grignan, de sa santé, de sa saignée, de ses remèdes, — du ton naturel, enjoué, inquiet, ému, charmant d'une mère admirable. Il n'y a pas moins à dire de la lettre du 5 novembre pour être juste; en dire plus, ce serait oublier qu'il y a bien quel-

¹ S. A. R. Monseigneur le duc d'Aumale.

ques autres pages de madame de Sévigné qui, par l'intérêt des nouvelles et la variété des détails, seraient supérieures à celle-là.

Quant à l'autographe, il paraît difficile d'en imaginer un plus parfait, en tant qu'autographe, c'est-à-dire où soient plus marqués tous les caractères de l'écriture particulière de l'auteur, écriture qui était fort belle, mais en même temps où l'absence presque absolue de ponctuation régulière, d'accents, de points sur les *i*, de majuscules, d'alinéas, de mots soulignés, donne plus l'idée de ce courant rapide de la plume, toujours moins vive pourtant que la pensée, et dont madame de Sévigné disait elle-même : « Vous sçavez que je n'ai qu'un trait de plume; ainsi *mes lettres sont fort négligées*,..... » Et ailleurs : « Mes lettres sont écrites d'un trait; vous savez que je ne reprends guère que pour faire plus mal..... Si vous trouvez mille fautes dans cette lettre, excusez-les; *cur le moyen de la relire?*..... » Et en effet il y a plus d'un signe, dans la lettre du 5 novembre, qui donne raison à ces excuses de madame de Sévigné qui pourraient sembler, au premier abord, d'une modestie un peu suspecte; — cette phrase, par exemple : « *Vichy ne luy pas bien réussy cette année;* » — il est évident qu'il faut lire : « *ne lui a pas bien réussi.* » Voilà un indice de cette négligence involontaire dont madame de Sévigné s'accuse; il y en a bien d'autres.

La lettre du 5 novembre 1684 ne se trouve ni dans la première édition des lettres de madame de Sévigné, donnée par celui qu'on a appelé le petit Bussy (1726), ni dans celles que donna le chevalier de Perrin d'abord en 1734, puis en 1737; et si cette lettre se trouve enfin dans le premier volume du supplément qu'il publia en 1754, elle y est pour une grande partie mutilée, corrigée à outrance et à peu près méconnaissable. Ce ne serait donc pas sans raison que l'auteur du catalogue qui a annoncé la mise en vente de ce

précieux autographe aurait pu nous dire que la lettre du 5 novembre 1684 était *en partie inédite*¹, s'il était permis de ne tenir aucun compte des éditions de madame de Sévigné qui se sont succédé, presque sans interruption, depuis cinquante ans et qui ont si considérablement ajouté au supplément publié par le chevalier de Perrin. Mais cela n'est pas possible. Il y faudrait une jalousie de propriétaire, et un parti pris de fermer les yeux à l'évidence, dont le possesseur actuel du bel autographe de madame de Sévigné ne se sent pas capable au détriment de la vérité. En effet, la lettre du 5 novembre se trouve imprimée en totalité dans toutes ces éditions modernes; et s'il existe quelques différences, et quelques-unes assez sérieuses, entre l'autographe et l'imprimé, différences que cet article a pour but de signaler aux amateurs un peu fanatiques de la fidélité des textes, elles ne portent que sur quelques mots mal copiés, ou mal compris, ou mal à propos substitués. Tout le reste est d'une conformité rigoureuse.

Je sais bien que cette affirmation si singulière du catalogue en question peut s'appuyer d'une petite note manuscrite timidement glissée à la marge de la dernière feuille de l'autographe. Mais, règle générale, défiez-vous, sans en médire, des petites notes manuscrites glissées sur les gardes des livres, en marge des autographes, et en général sur les pièces rares qui sont mises dans la circulation; défiez-vous, non de la probité des annotateurs, mais de leur complaisance pour ces trésors qu'ils amassent à si grands frais. Défiez-vous-en. Il est si facile, en ne cédant qu'à une honnête illusion, à une inspiration innocente, celle d'augmenter le renom d'un livre chéri, de donner de l'importance à un autographe préféré (je ne parle pas de sa valeur vénale; je sup-

¹ Page 111 du *Catalogue d'une belle collection*, etc., etc. dont la vente a eu lieu le 7 décembre et jours suivants. Paris, 1854.

pose qu'on n'y songe pas); il est si facile de faire illusion aux amateurs et à tous ceux qu'attire si irrésistiblement l'étiquette du sac! Nous prenons, tous tant que nous sommes, si peu de précautions, en général, contre ces involontaires surprises!... J'ajoute, pour le fait qui nous occupe, qu'il n'est pas même nécessaire de supposer dans l'auteur, quel qu'il soit, de la note écrite sur l'autographe de madame de Sévigné une intention de ce genre, si innocente qu'elle puisse paraître. Il suffit de supposer qu'elle a été écrite avant les éditions qui aujourd'hui donnent un démenti formel au catalogue qui l'a si complaisamment ou si légèrement reproduite.

La lettre du 5 novembre 1684 n'est donc nullement *inédite* , ni en totalité, ni en partie. Mais n'a-t-elle aucune valeur, indépendamment de celle qui s'attache à une aussi admirable relique d'une plume illustre? « ... Vous savez, m'écrit l'amateur distingué pour le compte duquel cette pièce a été acquise, que je n'ai pas le fanatisme des autographes. Je ne les recherche que comme pièces historiques. Je fais exception cependant pour quelques grands noms dont je poursuis l'écriture quand elle me manque... » — « Je ne suis pas un collecteur d'autographes, m'écrit-il ailleurs; je me laisse séduire, il est vrai, par d'illustres écritures. J'aime les exemplaires qui ont appartenu à des hommes célèbres, mais je veux des célébrités de bon aloi... » Rien qu'à ce titre, l'autographe de madame de Sévigné méritait donc la concurrence dont il a été l'objet et le prix qu'il a coûté. Mais il a un autre intérêt encore : il rétablit sur plusieurs points un texte altéré par l'incurie ou la maladresse des copistes.

Ceci nous conduirait à examiner, après le chevalier de Perrin, toutes les questions qui se rattachent au droit qu'on peut avoir ou qu'on peut prendre de publier des correspondances de famille; mais je n'en veux dire qu'un mot aujourd-

d'hui. Il y a deux manières de publier une série de lettres intimes qui n'étaient pas destinées au public par le vœu de leur auteur, et que quelque raison d'intérêt supérieur déroberait tout à coup au secret qui les couvre toujours, plus ou moins. Dans le premier système, on choisit, on retranche; on transpose, on corrige, on mutile les originaux. On ne donne que ce qu'on veut ou ce que veut une famille. C'est ce qu'a fait Bussy dans la première édition des Lettres de madame de Sévigné; et le chevalier de Perrin, quoiqu'il se soit donné plus de carrière, n'a pas agi autrement: il s'est réservé un droit de remaniement général et à peu près absolu sur l'œuvre de madame de Sévigné, d'abord sous la direction de madame de Simiane, sa petite-fille, tant qu'elle a vécu, puis sans aucun contrôle après sa mort. Ainsi, dans le premier de ces deux systèmes appliqués à la publication des lettres familières, on donne ce qu'on veut. Le second n'a pas besoin d'être caractérisé: un mot suffit. Ce système est très-simple, il donne tout.

Il n'est pas nécessaire d'ajouter que les éditeurs des correspondances de famille ne sont pas absolument maîtres de choisir l'un ou l'autre de ces deux modes de publication. L'heure, l'occasion, mille circonstances diverses en décident. Ce qui eût été, un siècle auparavant, l'excès de l'indiscrétion, est bien souvent, un siècle plus tard, l'excès contraire. Madame de Simiane pouvait dire, quelques années après la mort de son aïeule, et dans le temps qu'elle résistait encore aux propositions qu'on lui avait faites de publier ses lettres, elle pouvait dire « que dans sa famille on voulait avoir de l'esprit impunément, » et ne donner que des fragments à Bussy, qui s'en contentait. Dix ans plus tard, elle donnait davantage. Vingt ans après, si elle eût vécu, elle eût tout donné peut-être. Ce qui est certain, c'est que, le siècle écoulé, le public a tout pris. Il n'y a donc ni règle ni prévoyance humaine qui puisse se substituer sur un point si délicat à la

convenance, au respect des familles, aux susceptibilités du sang, à la frayeur ou au dégoût de la publicité. La règle, c'est que les familles, tant qu'elles subsistent, donnent au public ce qu'il leur plaît de détacher de leurs archives, et que, quand les familles sont éteintes, le public prend tout ce qu'il peut. Avec madame de Sévigné, nous en sommes là, ou à peu près.

Cela veut-il dire que les éditions incomplètes, celles qui choisissent et qui corrigent, n'ont plus aucune valeur après celles qui ne changent rien et qui donnent tout? Non, certes. Ces premières éditions auront toujours ce prix inestimable qui s'attache à une primeur bien authentique en toute chose; et puis, soyez sûr que le chevalier de Perrin a eu beau faire: on peut mutiler une lettre de madame de Sévigné, on ne la refait pas. Partout où, dans l'édition de 1754, vous vous sentez ému, séduit, charmé jusqu'au ravissement, dites-vous que le texte est pur, la copie fidèle; que madame de Sévigné revit là tout entière, en dépit des correcteurs; *vivunt commissi fidibus calores*. On n'invente pas ces pages-là, elles sortent du cœur, elles sont l'œuvre du génie: elles s'imposent au copiste, elles résistent à l'arrangeur, et elles font reculer la plume qui s'aventure à y retrancher quelque chose... Tel est le mérite, volontaire ou non, de l'édition du chevalier de Perrin.

Malgré tout, disons-le, quand un livre, après plus d'un siècle, a pris possession de cette gloire sérieuse et charmante qui est assurée, sans contradiction possible, au recueil des lettres de madame de Sévigné, — quand il est parvenu, par cette route de l'admiration et de l'enchantement, à faire partie du patrimoine public, avouons que nous n'aimons plus guère ces reviseurs de manuscrits qui prétendent marquer, avec plus ou moins d'autorité, jusqu'où les limites de ce domaine doivent s'étendre, et que chacun préfère de beaucoup se faire largement sa part à soi-même.

au lieu de la recevoir toute faite et toute mesurée par une main avare. C'est cette légitime jalousie du public envers un livre qui est devenu sa propriété inaliénable, qui a inspiré le travail de la plupart des éditions modernes, et il y aurait à ce propos une œuvre non moins utile à entreprendre, œuvre d'insigne patience et de curiosité délicate : ce serait l'étude des métamorphoses successives que subit une lettre de madame de Sévigné en passant par ces remaniements divers de ses éditeurs, depuis la cauteleuse prudence de cette spirituelle madame de Simiane, qui ne donne au premier éditeur des lettres que des billets écourtés, jusqu'à la franche exactitude de cet érudit déterminé, qui préludait, en 1818 et en 1820, par la plus complète édition qui existe encore de cette correspondance inimitable, à la publication bien autrement hardie des *Historiettes de Tallemant des Réaux*. On se demanderait par exemple, dans l'édition de Bussy, pourquoi madame de Simiane, qui a laissé passer cette spirituelle et bien vive lettre où madame de Sévigné raconte, d'un ton si leste et si décidé, une certaine aventure de son fils : « Ninon lui disait toujours qu'il était une vraie citrouille fricassée dans la neige... » comment elle a refusé un laissez-passer à tant d'autres lettres plus innocentes ? Puis, à propos de ces termes d'une tendresse si familière que madame de Sévigné emploie toujours quand elle s'adresse à sa fille : *Ma très-chère bonne, ma petite, ma bonne, ma divine enfant*, — on se demanderait pourquoi Perrin s'est montré, dix et vingt ans plus tard, plus chatouilleux que Bussy lui-même, qui fut évêque de Luçon, et pourquoi le chevalier remplace presque généralement dans son texte, par des équivalents si tièdes, ces mots si naturels et si charmants que l'évêque avait soigneusement conservés ? Une fois, à propos de son fils encore, madame de Sévigné dit quelque part (dans l'édition de 1754) : « ... Enfin, c'est un désordre qui me fait rire et que je voudrais de tout mon cœur qui

le pût retirer d'un état si malheureux à l'égard de Dieu !... » Je soupçonne que c'est bien là la phrase originale de la marquise, et tout le monde y reconnaîtra d'ailleurs une tournure de langage qui est du temps. Comment cependant, en 1726, est-elle remplacée par cette autre phrase qui est évidemment plus moderne, et que toutes les éditions de notre siècle ont prise à Bussy : « ... C'est un désordre qui me fait rire, et je voudrais de tout mon cœur qu'il le pût retirer, » etc., etc... Il est vrai que, par compensation, si l'édition de 1726 nous dit crûment : « ... Mon fils m'a fichée dans le milieu de Cléopâtre, et je l'achève; cela est d'une folie dont je vous demande le secret, » — l'édition de 1754 nous dit de son côté : « ... Mon fils m'a laissée dans le milieu de Cléopâtre, etc., etc. » Le chevalier de Perrin est plein de ces raccommodages et de ces accommodements.

On le voit : il n'y aurait pas une page des éditions originales, rapprochées des éditions modernes, qui ne donnât lieu à un volume de scolies. Il suffit d'y mettre la main pour se convaincre qu'un pareil redressement d'erreurs ou d'omissions, quand il s'agit d'un texte d'une si grande valeur, serait un véritable travail d'Hercule. Soyons plus modeste, revenons à notre autographe, et contentons-nous de la lettre du 5 novembre 1684.

J'ai dit que l'autographe servirait à rectifier, sur quelques points, le texte imprimé de la lettre; et en disant cela je m'adresse à tous les lettrés vraiment curieux de l'exactitude, même à ceux qui n'y apportent qu'une passion raisonnable, et je profite de l'occasion qui m'est offerte de leur procurer une satisfaction selon leur goût. Or, en comparant avec le soin le plus rigoureux le texte de la lettre du 5 novembre 1684, dans les trois éditions que j'ai là sous la main¹, en comparant ce texte à la pièce origi-

¹ Celles de M. Monmerqué, Paris, 1820, t. VII, p. 186 à 192; — de

nale, voici les différences que j'y trouve et que je signalé.

Disons d'abord un mot des *variantes* qui sont des corrections manifestes, et par lesquelles les éditeurs ont substitué des formes de langage plus modernes au style primitif de leur auteur. Ainsi ils mettront « *obligée de* », au lieu de « *obligée à* », comme l'écrit madame de Sévigné (p. 1, ligne 5 de son autographe); — « *et je le prendrais* » au lieu de « *et le prendrois* » (p. 3, ligne 12); — « *en sorte que* », au lieu de « *ainsy* » (p. 5, avant-dernière ligne); — « *ce sont des maux auxquels il est accoutumé* », au lieu de « *où il est accoutumé* » (p. 6, ligne 8); tournure qui appartient visiblement à la langue du dix-septième siècle. Mais cela n'est rien : après le changement des formes sans altération du sens, il y a la métamorphose des mots et du sens tout ensemble, comme par exemple *prêter* pour *donner*, qui est dans l'autographe (p. 4, ligne 2), à propos de quelques gouttes de baume tranquille dont madame de Grignan a besoin; — *Paris* pour *Livry* (p. 7, ligne 10), et enfin *rousille* pour *réveille*, dans cette phrase que madame de Sévigné a écrite ainsi dans l'original : « ... C'est une petite pointe de vin qui *réveille* et réjouit toute une âme », — et que les éditions modernes, même les meilleures, traduisent ainsi : « C'est une petite pointe de vin qui *rousille* (ou *rousille*) toute mon âme... » On se demande, en jetant les yeux sur l'autographe, ce qui a pu causer une erreur si singulière. Le mot *réveille* est très-lisiblement écrit (j'en ai fait l'épreuve à plusieurs reprises) au-dessus du mot *réjouit*, qui avait été la première pensée de l'auteur, et qu'elle a effacé pour ne l'écrire ensuite que comme un développement et une gradation à l'idée de « réveil. » Ce qui n'a pas empêché les éditeurs de chercher un sens à ce mot *rousille*, qu'ils ont souligné et dont quelques-uns rapportent l'emploi

qu'ils en prêtent à madame de Sévigné à d'anciennes habitudes de langage bourguignon. Tout cela est bien savant. L'autographe que j'ai sous les yeux l'est beaucoup moins, et je le crois plus près de la vérité.

J'ajoute, pour terminer cette petite enquête, qu'un assez grand nombre de mots qui sont *soulignés*, je ne sais pourquoi, dans les textes imprimés, tels que « *la petite personne*, — *la vraie vérité*, — le rhumatisme du chevalier ouvre de si bonne heure, — *Clairotte et Lépine*, — *le bien breton* », ne le sont pas dans l'autographe; — ce qui achève de donner son caractère à cette correspondance si peu prétentieuse et si courante; et enfin que quatre ou cinq mots, qui sont en effet illisibles dans l'original ou dont la clef nous manque, ont été absolument omis, même par une simple mention, dans les imprimés. Un de ces mots est vers le milieu de la lettre après ceux-ci : « Il me paraît que les articles se réglent mieux à *Livry* (les imprimés disent *Paris*) que chez M. de Montausier et à..... » Les deux autres terminent une espèce de P. S. écrit sur la partie du dernier feuillet qui est restée libre. « ... Un agrément qui serait à désirer à ces lettres, disait madame de Simiane ¹, c'est la clef de mille choses qui se sont dites ou passées entre elles ou devant elles, qui empêcherait que rien n'en échappât; je ne l'ai point trouvée.... » Serons-nous plus heureux que madame de Simiane? Je l'ignore; mais, n'y réussit-on pas, il me semble que voilà déjà quelques éléments de plus pour une épuration plus rigoureuse et plus complète du texte des lettres. Que tous les possesseurs d'autographes y contribuent pour leur part, comme l'a fait l'amateur distingué qui m'a permis d'interroger l'original de la lettre du 5 novembre 1684. Je n'ai pas voulu autre chose en livrant à la publicité ces notes

¹ *Lettre de madame de Simiane au comte de Bussy* (dans la première édition, 1726, des *Lettres de madame de Sévigné*, t. I, p. 11).

rapides. Et quelle joie en effet pour les érudits, quelle satisfaction pour la foule chaque jour croissante des admirateurs de madame de Sévigné, quand on pourra dire que pas un fragment, si menu qu'il soit, de ceux qui existent encore, ne reste plus détaché de ce monument de grâce et de raison qu'elle a élevé, en se jouant, pour l'éternel honneur de la langue et de la société française au dix-septième siècle!

J'ai contesté à la lettre du 5 novembre 1684 le caractère de pièce inédite qu'on lui avait très-inexactement attribué. Mes lecteurs m'en sauront-ils gré? Je n'en sais rien; mais je suis du moins en mesure de leur offrir un dédommagement de quelque valeur. M. Feuillet de Conches, auquel il faut toujours avoir recours dans toutes les détresses bibliographiques, car il a des trésors de consolation, M. Feuillet a bien voulu me laisser prendre copie d'une lettre de madame de Sévigné, tout à fait inédite, celle-là, datée du 9 octobre, sans indication d'année, sans adresse, mais visiblement écrite quelques jours après l'arrestation du surintendant Fouquet, et à peine quarante-huit heures avant cette autre lettre déjà connue qui est adressée à M. de Pomponne, 41 octobre 1661 (tome I, page 86 de l'édition de 1823). Le sujet est le même. Madame de Sévigné se montre très-inquiète de quelques lettres écrites par elle au surintendant, et découvertes dans la cassette qui contenait sa correspondance amoureuse.....

Jamais surintendant ne trouva de cruelles...

Par bonheur, les lettres de madame de Sévigné à Fouquet étaient de simples lettres d'affaires, mais écrites comme elle écrivait déjà. Louis XIV les lut, dit-on; il en goûta le style, il en fit l'éloge. Ce fut sa réponse aux mauvais bruits qui avaient couru, comme on peut le voir, par la lettre même que nous publions; mais une pareille réponse était sans réplique.

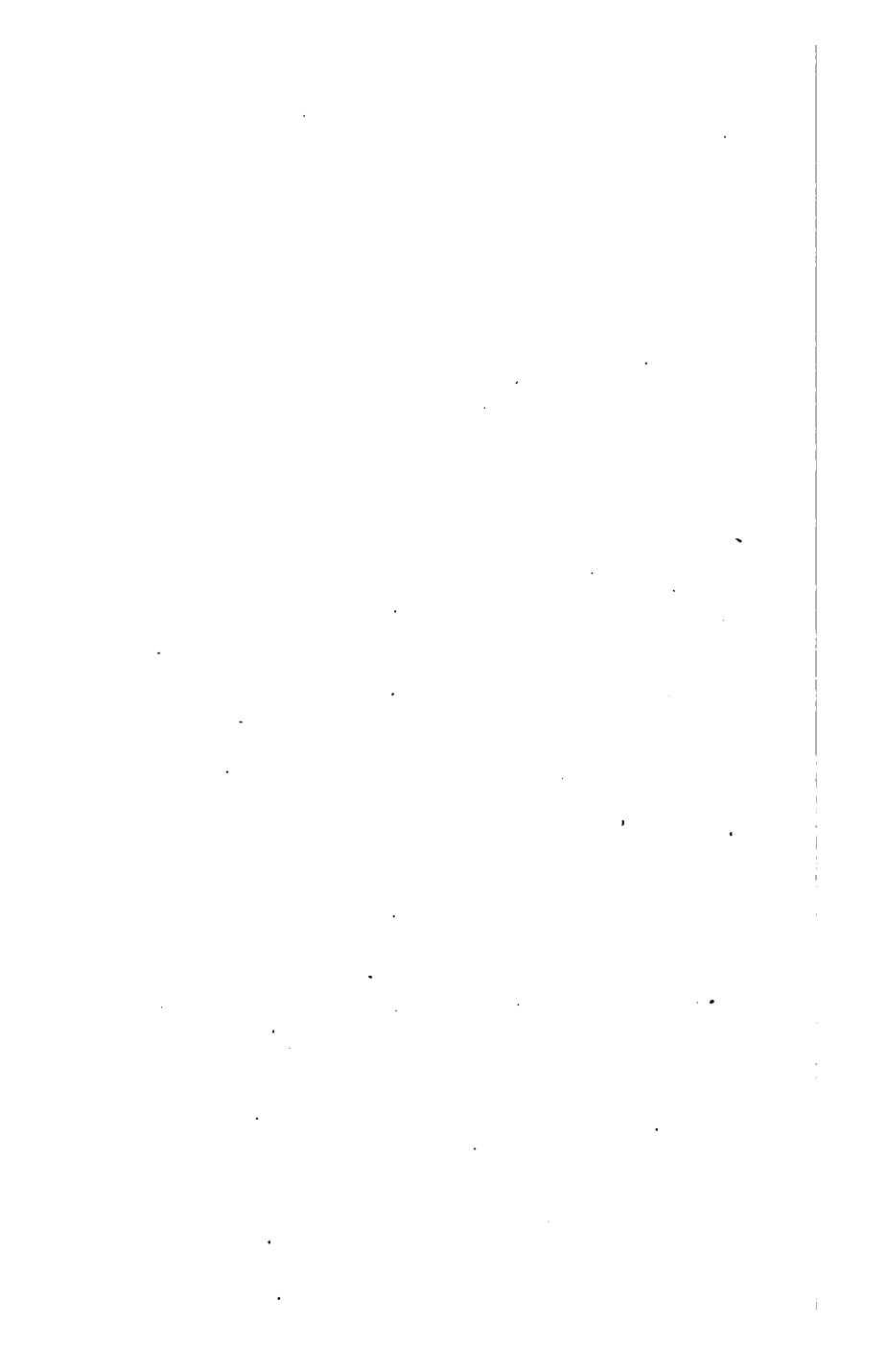
Voici, aussi bien, cette lettre de madame de Sévigné; on la suppose écrite à l'abbé Ménage :

« J'ai bien de la joie de recevoir de vos lettres, mais je voudrois bien que ce fut pour un sujet moins triste que celui qui vous oblige de me les écrire. Je vous avoue que je suis fort en peine de la santé de vostre chère amye, et qu'après tant d'autres maux, je ne comprends pas qu'elle ait la force de supporter celui qu'elle a présentement. Vous me faites espérer pourtant qu'elle en sortira bientôt, et je le croy, car, sans cette espérance (quoyque vous disiez de mon amitié), je vous assure que je ne serois pas consolable. Je vous remercie, mon cher monsieur, de toutes vos nouvelles. Il y en a deux ou trois dans votre lettre que je ne savois point. Pour celle de M. *Fouquet*, je n'entens parler d'autre chose. Je pense que vous savez bien le déplésir que j'ai eu d'avoir été trouvée dans le nombre de celles qui lui ont écrit. Il est vrai que ce n'estoit ny la galanterie ny l'intérêt qui m'avoient obligée d'avoir un commerce avec luy. L'on voit clairement que ce n'estoit que pour les affaires de M. de la Trousse. Mais cela n'empesche pas que je n'aye été fort touchée de voir qu'il les avoit mises dans la cassette de ses *poulets* et de me voir nommée parmy celles qui n'ont pas eu des sentimens si purs que moy. Dans cette occasion, j'ay besoin que mes amis instruisent ceux qui ne le sont pas, je vous crois assez généreux pour vouloir en dire ce que madame de la Fayette vous en apprendra; j'ai reçu tant d'autres marques de vostre amitié, que je ne fais nulle façon de vous conjurer de me donner encore celle-cy.

« M. DE RABUTIN CHANTAL.

« Les oncles et ma fille vous font mille civilités; recevez-les, s'il vous plaist. »

Est-il quelque chose de plus touchant et en même temps de plus honorable pour la mémoire de la marquise de Sévigné que cette sollicitude que sa bonne renommée lui inspire, et ce soin qu'elle prend de la préserver de la moindre atteinte? On disait autrefois que la femme de César ne devait pas être soupçonnée... La femme du marquis de Sévigné ne le fut jamais sérieusement. Avouons qu'elle y avait bien quelque mérite.



TROISIÈME PARTIE

I

L'empereur Napoléon et le roi Joseph

I

— 4 DÉCEMBRE 1855. —

Les *Mémoires du roi Joseph*¹ devraient avoir un autre nom. Ils devraient s'appeler : Supplément aux Mémoires et à la correspondance militaire et politique de l'empereur Napoléon. Car, on a beau faire, un ouvrage qui nous donne l'histoire de la double conquête du royaume de Naples et du royaume d'Espagne, et qui donne cette histoire telle qu'elle résulte d'une immense correspondance inédite du premier fondateur de l'empire français, — cet ouvrage est son histoire et non pas celle d'un autre. Si elle touche incidemment à d'autres personnages, dont quelques-uns sont des rois, et des rois pris dans la famille même du maître, façonnés de sa

¹ *Mémoires et correspondance politique et militaire du roi Joseph*, publiés, annotés et mis en ordre par M. A. Du Casse, aide de camp de S. A. I. le prince Jérôme-Napoléon.

main et destinés à le servir, qu'importe? Est-ce que l'empereur Napoléon n'est pas partout où ses instruments agissent? Est-ce que son *moi* altier, impérieux et irrésistible ne remplit pas, même à cinq cents lieues de ses frontières, toute la scène qu'occupent ses lieutenants, chefs militaires ou civils, maréchaux ou rois?

. Invisible et présente,
J'étais de ce grand corps l'âme toute-puissante...

M. Du Casse nous annonce huit cents lettres inédites de Napoléon, à l'appui des résumés qu'il a rédigés lui-même pour tenir lieu de ces *Mémoires du roi Joseph* dont il ne nous donne que quelques pages. Est-ce parce que le roi Joseph compte pour quatre cents lettres de plus que son glorieux frère dans cette correspondance volumineuse, que M. Du Casse donne son nom aux huit volumes qu'il veut publier? Querelle de mots, je l'avoue, mais qui nous conduit à poser, comme on le verra, quelques autres questions plus sérieuses.

Quoiqu'il en soit, j'ai lu ces deux premiers volumes de la publication de M. Du Casse ¹, et je ne crois être dupe d'aucune illusion ni dominé par aucun prestige en avouant que cette lecture m'a vivement intéressé dans son ensemble. Et en effet, l'empereur Napoléon ne revit qu'à moitié dans les *Mémoires* qui ont été publiés avec plus ou moins de vérité sous son nom. Il revit ici, je veux dire dans cette correspondance inédite, tout seul et tout entier. Et supposez qu'au lieu de dicter, comme il l'a fait avec le même succès d'écrivain que César, l'historique de ses immortelles campagnes, l'Empereur eût voulu raconter sa vie, tracer son portrait, livrer le secret de sa politique, dévoiler le mystère de ce gé.

¹ Les huit volumes formant, avec ces deux premiers, l'ensemble de l'ouvrage, ont successivement servi de texte aux études qui vont suivre.

nie à la fois si mobile et si profond, si impressionnable et si caché, si impétueux et si incompris; en un mot, qu'il eût écrit des Mémoires personnels et particuliers, — croyez-vous qu'un pareil travail (et on l'a tenté par la plume du comte de Las-Cases) eût valu, pour l'enseignement des lecteurs, cette correspondance confidentielle et prise sur le fait que nous donne M. Du Casse? Quel est l'homme, si grand qu'il soit, qui, en écrivant sa vie, ne songe pas un peu plus à la postérité qu'à la vérité? Quel écrivain, auteur de Mémoires posthumes, n'aime à se flatter lui-même et les passions de son temps, de son pays ou de son parti, du fond de sa tombe entr'ouverte? Mais quand l'homme écrit sous l'impression du moment, dans l'abandon de la solitude, dans l'épanchement de la confiance, sous la garantie du secret, une correspondance toute privée; quand il y répand avec abondance, effusion et sincérité ses sentiments, ses idées, ses émotions, ses impatiences, ses colères, — vous avez beau faire, cet homme fût-il empereur ou roi, consul à Rome ou philosophe à Ferney, toute son âme est là. Et aussi bien, toutes les grandes correspondances, avec bien d'autres mérites, ont ce caractère de personnalité incontestable. Les lettres de Cicéron, celles de madame de Sévigné, celles de madame de Maintenon, celles de Voltaire, sont certainement parmi les documents les plus considérables qui aient été publiés, non-seulement sur les époques auxquelles ces immortelles lettres se rapportent, mais sur les personnages qui les ont écrites. Qui ne se rappelle aussi l'effet que produisit, après la révolution de 1848, la publication des lettres du roi Louis-Philippe, sauvées du pillage des Tuileries, et recueillies dans la *Revue rétrospective*? Ces lettres toutes confidentielles, elles étaient la véritable histoire du règne, sur un des points les plus controversés de sa politique, les mariages espagnols. Elles furent quelque chose de plus, quand on les connut; elles furent la protestation modeste et natu-

relle, la vive et simple apologie du roi calomnié; elles vengeaient l'homme des préventions de l'Europe, des animosités de l'Angleterre et de l'injustice des partis.

Les lettres de Napoléon que publie M. Du Casse ont la même valeur historique, bien que le caractère et la portée en soient différents; elles sont vraies. Elles respirent encore, et avec une vivacité ineffaçable, toutes les passions qui les inspirèrent. Elles sont l'histoire de quelques-uns de ces événements qui ont rempli ce règne orageux, l'histoire intime et domestique pour ainsi dire d'une politique qui a eu le monde entier pour témoin; et puisque c'est du roi Joseph qu'il s'agit en ce moment, à propos de l'empereur Napoléon, parlons de cette conquête du royaume de Naples qui est le premier événement de grande importance où, dans ce livre de M. Du Casse, le souvenir de l'Empereur soit mêlé, sans pouvoir s'y subordonner ni s'y confondre, à celui du roi Joseph.

Mais d'abord, et sur ce point particulier de l'histoire de l'Empire, quel est le but de cette publication de M. Du Casse? M. Du Casse a-t-il voulu glorifier le roi Joseph, grandir sa mémoire dans l'opinion publique, ajouter, à l'estime qu'on ne peut refuser à un caractère honnête et doux, la considération qui s'attache à des qualités d'une portée plus haute et plus souveraine? — En un mot, dans cet antagonisme que son livre révèle entre l'impérieux fondateur du royaume napoléonien des Deux-Siciles et son timide lieutenant, est-ce le parti du lieutenant que prend M. Du Casse? On le croirait, et pour ma part je me sens très-enclin (je dirai tout à l'heure pourquoi) à passer condamnation sur cette préférence, pourvu qu'elle ne dépasse pas une certaine mesure.

Si c'est le parti du roi Joseph que M. Du Casse a voulu prendre, étrange partialité que celle qui, par cette volumineuse publication des lettres inédites de l'Empereur, mon-

tre le lieutenant écrasé sous le génie du maître, le frère aîné sous la main du cadet, la débonnaireté timide et bien intentionnée sous la politique audacieuse, sans frein et sans pitié!

Si, au contraire, dans ce dissentiment entre Joseph et Napoléon, M. Du Casse est du parti du génie emporté contre la raison scrupuleuse et circonspecte; s'il est du parti de ces impérieuses lettres du maître victorieux contre ces craintives épîtres du roi subordonné, du parti de cette prose toute chaude de la poudre brûlée quelques jours auparavant à Austerlitz, contre ces lamentations d'une conscience honnête aux prises avec des difficultés redoutables où le génie lui-même, avec tous ses artifices, échouera; — si telle est l'intention du livre de M. Du Casse, pourquoi a-t-il fait, avec tant de soin et de patience, une série de résumés apologétiques du règne de Joseph?

A ces questions on me répondra peut-être que M. Du Casse n'a voulu que fournir des documents curieux à l'histoire d'une grande époque, et je crois que c'est en effet ce que M. Du Casse avait de mieux à faire. Ce sont donc ces documents eux-mêmes que nous avons à apprécier. Essayons d'en tirer, le livre de M. Du Casse à la main, la lumière qu'ils répandent, moins peut-être sur des faits dont le caractère ne peut plus être méconnu de personne, que sur la part de génie et de passion, d'emportement et de raison, de politique tour à tour nationale et personnelle que l'Empereur apportait dans ces événements mémorables.

Je passe sur le *Fragment historique* par où débute le livre de M. Du Casse, et qui est l'histoire particulière du prince Joseph jusqu'au moment où un ordre soudain de l'Empereur le fait partir pour l'expédition de Naples, en 1805. Je n'y veux relever que ce jugement que Joseph a porté de son frère: « ... Il fut encore plus un homme juste et bon qu'il ne fut un grand guerrier et un grand administrateur... »

Napoléon a répondu lui-même à ce madrigal du prince Joseph, quand il lui écrit de Saint-Cloud, le 6 août 1806 : « ... Il ne faut point perdre de vue que la force et la justice sévère sont la bonté des rois. Vous confondez trop la bonté des rois avec la bonté des particuliers. J'attends de savoir la quantité de biens que vous avez confisqués en Calabre, et le nombre de révoltés dont vous avez fait bonne justice. Faites fusiller trois personnes par village, des chefs de la révolte. N'ayez pas plus d'égards pour les prêtres que pour les autres... » Il est vrai que Joseph essaye d'expliquer ailleurs comment cette bonté terrible était le résultat « de causes étrangères à sa nature qui avaient forcé Napoléon à se donner un caractère factice, » — et M. Du Casse nous dit aussi de l'Empereur que, tant qu'il ne fut pas contraint de céder à des exigences gouvernementales, « son véritable caractère, la bonté de son cœur, sa tendresse pour ses frères, se révèlent à chaque ligne dans ses lettres. » Cela est vrai. Dans cette période intermédiaire entre le moment où Napoléon n'était rien, comme dit M. Du Casse, et celui où il fut tout, à la date de 1795, et de 1796, l'auteur a placé une série de lettres excessivement curieuses, où le maître futur de l'Europe ne semble occupé que d'une chose, et même aux approches de ce vendémiaire qui va le révéler à la France : placer de l'argent en terres pour le compte de son frère Joseph, veiller à l'éducation de ses frères et à l'établissement de ses sœurs, assurer le sort de sa famille, se défier de la faiblesse des assiggnats, et jouir du temps présent sans défiance de la fortune, sans souci de l'avenir ; — et c'est alors qu'il écrit, à propos de son frère Louis, qu'il devait traiter si rigoureusement plus tard : « ... C'est un bon sujet, mais aussi c'est de ma façon : chaleur, esprit, santé, talent, commerce exact, bonté, il réunit tout... » C'est alors qu'il écrit : « ... Je suis ici heureux et content : j'envoie à la famille 50 à 60,000 francs, argent, assignats, chiffons ; n'aie donc aucune inquiétude. »

— « *La famille* ne manque de rien, dit-il ailleurs ; je lui ai envoyé tout ce qui peut lui être nécessaire... » Une autre fois, c'est d'un mariage projeté pour la future princesse Borghèse qu'il s'agit : « Un citoyen Billon que l'on m'assure être de ta connaissance demande *Paulette* ; ce citoyen n'a pas de fortune ; j'ai écrit à maman qu'il ne fallait pas y penser... » — « Les assignats continuent de perdre, écrit-il plus loin ; je crois qu'on ne doit pas en garder beaucoup chez soi... » Et enfin, c'est encore pendant cette époque intermédiaire, signalé par M. Du Casse, que Napoléon écrit à Joseph cette lettre que le roi de Naples a dû se rappeler plus d'une fois, pendant le cours de sa douloureuse royauté : « Dans quelques événements que la fortune te place, tu sais bien, mon ami, que tu ne peux pas avoir de meilleur ami, qui te soit plus cher et qui désire plus sincèrement ton bonheur. La vie est un songe léger qui se dissipe... Si tu pars, et que tu penses que ce puisse être pour quelque temps, envoie-moi ton portrait ; nous avons vécu tant d'années ensemble, si étroitement unis, que nos cœurs se sont confondus, et tu sais mieux que personne combien le mien est entièrement à toi. Je sens, en traçant ces lignes, une émotion dont j'ai eu peu d'exemples dans ma vie ; je sens bien que nous tarderons à nous voir, et je ne puis plus continuer ma lettre... » M. Meneval, le plus véridique témoin de la vie privée de l'Empereur, en citant cette lettre dans ses *Mémoires*, dit que l'original portait en effet la trace des larmes qui avaient coulé des yeux de Napoléon pendant qu'il l'écrivait.

Croit-on maintenant que j'aie recueilli, presque au hasard, car ils abondent dans le livre de M. Du Casse, tous ces fragments de la correspondance intime de l'Empereur, pour les opposer par avance à tout ce que nous allons lire, et pour y chercher le succès d'un contraste piquant ? A Dieu ne plaise ! Mais voilà ce que j'ai voulu dire : Prétendre que Na-

poléon était dépourvu, je ne dis pas de cette mansuétude banale que le *Fragment historique* du roi Joseph lui prête un peu gratuitement, je le crois, mais de cette sensibilité d'imagination qui fut, après tout, une partie de son génie, — prétendre cela, c'est renouveler la vieille et sotte injure de l'*ogre de Corse*, qu'on rougirait de répéter aujourd'hui. Mais, d'un autre côté, imaginer pour l'Empereur je ne sais quel rôle à double fin, l'un de mansuétude cachée, l'autre de dureté apparente, le premier sincère, le second *factice*, — supposer que sa nature, si impétueuse, si entière et si absolue, obéissait ainsi à un double ressort dont il poussait l'un au jour des tendres épanchements, dont il faisait mouvoir l'autre à l'heure des colères obligées et des sévérités de commande, — c'est peut-être bien lui prêter aussi plus d'empire qu'il n'en eut jamais sur lui-même, la guerre exceptée, où il fut toujours souverainement calme et maître de lui. C'est dans la méditation du cabinet que s'échauffait et s'exaltait ce grand esprit. Sur le champ de bataille il se calmait. Son génie guerrier était prudent; son génie politique était emporté, aventureux et téméraire.

Je suis maître de moi comme de l'univers....

C'est là une belle et poétique pensée. En réalité, on n'est maître de l'univers, comme cela s'entend de la monarchie universelle, qu'autant qu'on a été très-peu maître de soi, c'est-à-dire qu'autant qu'on a dépassé, par l'ambition d'être tout, toute limite dans ce qui est permis, toute mesure dans ce qui est possible. L'ambition de Napoléon, c'était en fin de compte la monarchie universelle. L'avoir conçue et l'avoir commencée par la domination éphémère de l'Europe, c'était assurément le fait d'un puissant esprit; mais l'avoir poursuivie, en dépit de tous les obstacles que la force des choses, les résistances nationales, les traditions populaires, les mœurs, les coutumes, les climats eux-mêmes opposaient à

l'effort du génie, c'était le tort d'une ambition que son ardeur aveuglait ; et il n'est pas permis de ne voir que le jeu concerté d'un habile acteur et l'emportement factice d'une volonté froidement réfléchié dans les élans de cette nature impétueuse à qui le vieux monde, comme on le raconte d'Alexandre le Grand, ne semblait plus suffire, et qui étouffait dans ses limites devenues trop étroites. On a dit que le génie est une longue patience. A en croire le *Fragment historique* du roi Joseph, le génie serait quelquefois une longue dissimulation. Il y a quelque chose de plus vrai à dire de Napoléon : c'est que, tant que sa destinée fut tranquille ; il fut un bon frère et un parent excellent ; c'est qu'il fut bon tant que la fortune ne sollicita pas l'explosion des qualités plus vives, plus personnelles, plus agressives, et des instincts moins débonnaires qui étaient en lui. Quand sa fortune lui montra en perspective l'empire du monde, il fut implacable. Son génie, c'était la force au service de la pensée, la force alliée à la gloire, mais inflexible. Sa pensée, il faut bien l'appeler par son nom, puisque, malgré tout et malgré des prodiges de génie et d'héroïsme, l'Empereur a échoué dans l'exécution, sa pensée, c'était l'empire du monde, c'est-à-dire l'impossible.

Je défie qu'on lise l'ouvrage de M. Du Casse sans être amené à cette réflexion ; il vient un moment dans la vie de l'Empereur où sa fortune l'emporte sur son génie même, où elle l'entraîne, le domine et le maîtrise, et où il semble se livrer au destin avec cette foi intrépide et cette inébranlable confiance qu'inspire le sentiment d'une protection supérieure. Car, de croire que Napoléon a préparé par une lente préméditation de sa destinée ce plan de domination universelle à laquelle il aspire, et dont il aurait ainsi commencé l'exécution soit au siège de Toulon, soit même à l'École de Brienne, — c'est la plus fausse et la plus ridicule des amplifications historiques. Il suffit, pour se convaincre du con-

traire, de lire les lettres que, de Paris, et pendant cette première renaissance qui succède au 9 thermidor, il écrivait à son frère Joseph, et que le livre de M. Du Casse nous fait connaître. Napoléon songeait alors si peu à l'avenir, qu'il fait à chaque ligne de cette correspondance la théorie et presque la glorification du présent⁴; et, d'un autre côté, il avait si peu la prévision de sa destinée monarchique, qu'il ne semblait alors préoccupé (et même plus tard, parmi ces triomphes de sa première campagne d'Italie) que de borner sa vie par l'acquisition de quelque bien-fonds, où il rêvait déjà le repos et la retraite : « La paix avec Parme est faite, écrit-il à Joseph (10 décembre 1796);..... reviens le plus tôt possible;..... mets en ordre nos affaires domestiques, surtout notre maison d'habitation (en Corse), que je désire à tout événement voir dans une situation propre et digne d'être habitée; il faut la remettre comme elle était, en y joignant l'appartement d'Ignazio... » Plus tard encore, à bord du vaisseau l'*Orient*, en rade de Toulon, et au moment de mettre à la voile pour l'Égypte, il a encore de ces pensées d'établissement domestique; et enfin c'est du Caire même, et comme si le vainqueur des Pyramides eût déjà entrevu tout le vide de la gloire humaine, qu'il écrit à Joseph cette lettre, dont je ne veux donner qu'un fragment :

« Fais en sorte que j'aie une campagne à mon arri-

⁴ « Adieu, mon bon ami : sois très-insouciant sur l'avenir, très-content du présent, gai, et apprends un peu à t'amuser. Moi, je suis satisfait; il ne me manque que de pouvoir me trouver à quelque combat; il faut que le guerrier arrache des lauriers ou meure au lit de gloire... » (9 août 1795.)

« Adieu, mon bon ami : amuse-toi bien, tout va bien; sois gai, pense à mon affaire, car j'ai la folie d'avoir une maison.... » (6 septembre.)

« Je ne vois dans l'avenir que des sujets agréables, et en serait-il autrement qu'il faudrait encore vivre du présent. L'avenir est à mépriser pour l'homme qui a du courage.. » (8 septembre.)

vée, soit près de Paris, soit en Bourgogne. Je compte y passer l'hiver et m'y enfermer. Je suis ennuyé de la nature humaine. J'ai besoin de solitude et d'isolement. Les grandeurs m'ennuient. Le sentiment est desséché. La gloire est fade à vingt-neuf ans; j'ai tout épuisé; il ne me reste plus qu'à devenir bien vraiment égoïste. Je compte garder ma maison : jamais je ne la donnerai à qui que ce soit. Je n'ai plus que de quoi vivre. Adieu, mon unique ami; je n'ai jamais été injuste envers toi... Embrasse ta femme et Jérôme... »

Certes, il y a loin de ce rêveur désenchanté et de ce vainqueur blasé au maître du monde; il y a loin de ce frère affectueux, presque tendre, à l'altier correspondant du roi de Naples.

Mais quel est ce moment où l'empereur Napoléon semble, comme je l'ai dit, définitivement possédé et emporté par l'ascendant de sa fortune? Laissons passer ces glorieuses et fécondes années du Consulat. Pendant tout ce temps-là, et malgré la corruption de l'époque, s'il écrit parfois en épiqueur, Napoléon se conduit presque toujours en sage; il est prudent et prévoyant dans la mesure où le chef d'un grand État doit l'être; il est modéré autant que son génie le comporte. Sa modération, à lui, c'est de faire alors avec entraînement, décision et supériorité de grandes choses, dans la guerre, dans l'administration, dans le gouvernement, dans l'économie politique. Jusqu'à ce moment dont nous nous rapprochons, il fait tout cela en courant, car le temps n'admet ni tergiversation ni lenteur, mais il se possède; il sauve l'État, mais au pas de course. Quel est ce moment où sa fortune commence à le maîtriser? M. Du Casse nous le fait, pour ainsi dire, toucher du doigt par cette correspondance qu'il publie; ce moment, c'est Austerlitz; — c'est le lendemain de cette triomphante journée qu'il gagne en héros, qu'il raconte en philosophe, — tant la gloire l'élève d'abord

et dans la première inspiration de ce grand jour au-dessus d'un fol orgueil! — c'est le lendemain d'Austerlitz qu'on reconnaît à quel point la fortune l'a changé. Avant Austerlitz, tout semble incertain; l'argent manque au trésor; des rassemblements qui paraissent des émeutes entourent la Banque; la garnison de Paris semble insuffisante. Joseph, qui est le lieutenant de son frère au siège de l'Empire, écrit lettres sur lettres pour demander à l'Empereur conseils, subsides, assistance. A toutes ces plaintes et à toutes ces alarmes du prince Joseph, l'Empereur répond par un ajournement invariable : attendre son retour. « Avant quinze jours, écrit-il (le 27 octobre 1805), j'aurai en tête cent mille Russes et soixante mille Autrichiens... Je les vaincrai... » Mais Paris ne ressent pas au même degré que Napoléon cette confiance magnanime. On s'inquiète, on s'agite, on voudrait la paix avant la bataille; chaque jour empire la situation. Patience! semble dire l'empereur dans sa curieuse correspondance de cette époque; car c'est lui qui est patient cette fois, de cette noble patience que donne au génie la conscience de sa supériorité et de sa force. Mais la bataille est gagnée, tout change; le langage se transforme, les idées s'amplifient, les perspectives s'étendent, les espérances prennent des proportions gigantesques, les visées ne sont plus d'un homme, mais presque d'un dieu. Il n'est plus question ni de M. Vanlerberghe, ni de M. Barbé-Marbois, ni de la Banque, ni des rassemblements de Paris : misères! Napoléon écrit à son frère : « Mon frère, mon intention est de m'emparer du royaume de Naples. Le maréchal Masséna et le général Saint-Cyr sont en marche avec deux corps d'armée sur ce royaume. Je vous ai nommé mon lieutenant commandant en chef l'armée de Naples. Partez quarante heures après la réception de cette lettre pour vous rendre à Rome, et que votre première dépêche m'apprenne votre entrée à Naples, que vous en avez chassé une cour perfide, et rangé

cette portion de l'Italie sous nos lois... — Et quelques jours plus tard : « Mon frère, mon intention est que dans les premiers jours de février vous entriez dans le royaume de Naples, et j'entends que vous m'instruisiez dans le courant de février que nos drapeaux flottent sur les murs de cette capitale... Mon intention est que les Bourbons aient cessé de régner à Naples; je veux asseoir sur ce trône un prince de ma maison, vous d'abord, si cela vous convient; un autre, si cela ne vous convient pas... » — Et enfin, le 7 février : « Il n'y a pas de tergiversation, pas d'hésitation à avoir. Les Bourbons ont cessé de régner à Naples. Ce qui est dit dans ma proclamation *est immuable...* » C'est la première fois, depuis que la fortune l'a élevé si haut, que Napoléon écrit à un de ses frères, non-seulement de ce ton de maître, mais avec cette attitude de dispensateur des royaumes de la terre. C'est le premier pas dans cette carrière glorieuse et fatale où le nouveau Charlemagne va se trouver, du premier coup, et en dépit de son génie même, aux prises avec la résistance des nationalités, l'insuffisance des moyens et la médiocrité des hommes.

Les moyens sont insuffisants, les hommes sont médiocres : je le crois bien ; — le plan est gigantesque, et l'esprit qui l'a conçu est hors de toute proportion avec ceux qui l'exécutent. On est frappé en effet, et c'est le fait qui ressort avec le plus d'éclat de toute cette correspondance inédite, on est frappé de cette lutte douloureuse qu'un homme de génie livre, du fond de son palais, la tête pleine de pensées qui débordent, l'esprit tendu sur un avenir immense, les yeux sur ces états de situation de son armée qui semblent s'agiter sous sa main ; — on est frappé, dis-je, de cette lutte qu'il soutient si passionnément contre l'inhabileté, l'imprévoyance et la mollesse de ses lieutenants ; ces mots se retrouvent à chaque ligne sous sa plume. L'Empereur, il est vrai, donne trente mille hommes au prince Joseph pour envahir le royaume de

Naples, et c'est plus qu'il n'en faut ; mais ces troupes ne sont ni payées, ni vêtues, ni chaussées ; la poudre manque, la solde manque. Le prince Joseph écrit à l'Empereur, à la date du 16 février 1806 : ... « Me voici dans le même embarras que celui dans lequel nous étions à Paris il y a quatre mois : je n'ai rien trouvé dans les caisses ; il est dû à l'armée plus de 2 millions de solde. Le payeur d'Italie vient de laisser protester cinq cent mille livres de traites qu'il avait autorisé celui de l'armée de Naples à tirer sur lui. L'armée est absolument nu-pieds.... Le temps a été pluvieux ; j'ai ordonné la confection de trente mille paires de souliers. Dans cet état de choses, je prie de nouveau Votre Majesté de venir à notre secours... » Et plus tard, pendant cet interminable siège de Gaëte qui n'en est pas moins un des illustres souvenirs de nos annales : « ... Votre Majesté, écrit le roi, n'aurait pas vu sans peine, ce matin, les braves corps qui ont fait ici des travaux romains, déguenillés d'une manière honteuse.... Si j'avais des draps et des moyens, je n'écrirais pas tout ceci à Votre Majesté, et les troupes seraient habillées ; mais Votre Majesté est trop expérimentée pour ne pas connaître ma position, *et trop juste pour vouloir l'impossible....* » Mais passons ; ceci ne serait rien après tout ; car à la fin l'argent arrive, la solde est payée, on fait rebrousser chemin aux dépôts qui s'éloignent en emportant les effets d'habillement, et Napoléon déploie sur tous ces points, même parmi ces grandes pensées de son ambition, la science, le soin minutieux, la vigilance entendue d'un intendant militaire éprouvé. Il n'oublie rien, même s'il ne peut pas tout donner ; il sait où manque un affût, où il faudra placer ces mortiers de douze ; il sait où il faut prendre tel régiment, et le nombre d'hommes restés au dépôt, les malades à l'hôpital ou à l'ambulance, les valides sous le drapeau. Il sait le détail comme il embrasse l'ensemble. Il sait tout cela à Paris, comme s'il avait passé la nuit à la tranchée de Gaëte, sous le manteau,

comme s'il commandait à Cozenza ou à Reggio. « Les états de situation des armées, écrit-il, sont pour moi les livres de littérature les plus agréables de ma bibliothèque, et ceux que je lis avec le plus de plaisir dans mes moments de délassement... »

Mais ce ne sont pas seulement les moyens qui manquent, ce sont les hommes qui font défaut. Le roi Joseph se plaint de la pénurie des ressources; c'est l'Empereur lui-même qui se plaint de l'insuffisance des hommes. Les troupes à la vérité sont admirables de zèle, de courage, de patience, d'héroïsme; elles sont mal commandées. L'Empereur se plaint sans cesse de la manière dont les opérations militaires sont dirigées. « Vous n'avez pas un homme de guerre dans tout votre conseil, » écrit-il à plusieurs reprises avec colère... » — « ... Comment! avec trente-six mille hommes, vous vous êtes réduits à la défensive devant huit mille Anglais! Et vous leur abandonnez le tiers de votre royaume! Il n'y a pas deux idées militaires dans votre conseil... » — « Que font vos généraux? dit-il ailleurs. Dorment-ils? C'est là une nouvelle manière de servir. » — « Si j'eusse été à Naples, dit-il une autre fois avec une pétulance toute guerrière, si j'eusse été à Naples, pas un Anglais ne serait débarqué; ou s'ils eussent débarqué, ils auraient été enveloppés, avant quatre jours, par des forces doubles, et poursuivis par des colonnes de cavalerie; pas un n'aurait échappé. Mais qu'y faire?... »

Qu'y faire? Et cependant Masséna est là; Saint-Cyr, Reynier, Lamarque, Dumas sont là; et combien d'autres! Le roi Joseph lui-même, qui n'est pas un grand militaire, et Napoléon le lui fait un jour rudement sentir ⁴, le roi Joseph est un

⁴ « Vous n'avez pas assez l'habitude de la guerre, lui écrit l'Empereur pour le dissuader de prendre le commandement de l'armée d'opération dans la Calabre, vous n'avez pas assez l'habitude de la guerre pour que le mal qu'il y aurait à ce que vous soyez battu fût compensé par le bien que pourrait faire votre présence. » (6 juin 1806.)

homme de cœur qui ne demande qu'à servir comme un soldat et qui ne recule devant aucun danger.

Pourquoi tous ces hommes, la plupart distingués, quelques-uns illustres, paraissent-ils donc médiocres ou insuffisants dans ces portraits si souvent répétés que trace d'eux la plume impatiente et infatigable de Napoléon ? Ils paraissent médiocres, vus dans la perspective de l'Empereur, parce que l'œuvre qu'ils ont à accomplir, telle que l'Empereur l'a voulue, est disproportionnée avec les forces de l'intelligence et de l'activité humaines, telles que Dieu les a créées et bornées. Ils paraissaient médiocres, tout capables qu'ils sont, parce que l'impatience de Napoléon se mesure, non sur la somme d'efforts que comporte l'exécution même rapide de son entreprise, mais sur la pensée qui l'a conçue et surfaite. C'est l'éternel spectacle de cette lutte, vieille comme le monde, de l'imagination et du possible. Il ne s'agit plus là, en effet, de la seule conquête du royaume de Naples. Pour cette invasion, si brusque qu'elle soit, la perfidie de l'Angleterre et l'imprudence du gouvernement napolitain avaient donné cent fois raison à l'Empereur. S'il ne s'agissait que de donner une leçon sérieuse à un gouvernement qui s'oubliait, de montrer la supériorité des armes françaises, et d'imposer par la force une neutralité que la France après tout avait bien le droit d'exiger au nom de son intérêt comme puissance italienne, — s'il s'agissait de tout cela, et même de se venger, si vous le voulez, les griefs ne manquaient pas. Mais Napoléon pouvait avoir cent fois raison contre le gouvernement napolitain et contre la politique britannique ; il avait tort contre la nationalité napolitaine. Il voulait détruire le gouvernement, soit ! C'était chose facile. Mais il prétendait réformer le peuple, et commencer par lui l'exécution de ce plan de monarchie universelle qui souriait à son ambition et à son génie : le peuple résistait. Non que ce peuple fût guerrier, ni hardiment engagé dans la cause de son gouvernement,

ni systématiquement ennemi des principes français. Mais il y a une certaine force des choses qui est plus invincible que celle des hommes ; et c'est sur cette force que s'appuyait le roi Joseph pour résister, autant qu'il était en lui, à l'impérieuse volonté de l'Empereur. C'est contre cette force que se dépitait l'Empereur quand il attaquait dans le roi sa mollesse, sa débonnairété, ses illusions, ses faiblesses, ses temporisations, quand il lui disait :

« Mon frère, je vois que vous promettez par une de vos proclamations de n'imposer aucune contribution de guerre, que vous défendez que les soldats exigent la table de leurs hôtes. A mon avis, vous prenez des mesures trop étroites. Ce n'est pas en cajolant les peuples qu'on les gagne, et ce n'est pas avec ces mesures que vous vous donnerez les moyens d'accorder de justes récompenses à votre armée. Mettez 50 millions de contributions sur le royaume de Naples, payez bien votre armée ; remontez bien votre cavalerie et vos attelages ; faites faire des souliers et des habits : tout cela ne peut se faire qu'avec de l'argent... Je n'entends pas dire que vous ayez fait fusiller aucun lazzarone ; cependant je sais qu'ils donnent des coups de stylet. Si vous ne vous faites pas craindre dès le commencement, il vous arrivera des malheurs. L'établissement d'une imposition ne fera pas l'effet que vous imaginez. Tout le monde s'y attend et la trouvera naturelle. C'est ainsi qu'à Vienne, où il n'y avait pas un sou, et où l'on espérait que je ne mettrais pas de contribution, quelques jours après mon arrivée, j'en ai mis une de 100 millions. On a trouvé cela fort raisonnable. Vos proclamations au peuple de Naples ne sentent pas assez le maître. Vous ne gagnerez rien en caressant trop. Les peuples d'Italie, et en général les peuples, s'ils n'aperçoivent point de maître, sont disposés à la rébellion et à la mutinerie... »

Ainsi parle Napoléon dans plus de cinquante lettres, dont quelques-unes ont cinq ou six pages toutes remplies de l'expression précise et tranchante de sa volonté, quelquefois de sa colère, quand sa volonté ne s'exécute pas, ce qui arrive souvent, non par la faute du roi Joseph, mais par le fait de cette puissance supérieure, la force des choses, qui est plus obstinée que lui. Joseph, sans avoir ni demandé, ni désiré le trône, Joseph voulait bien être roi de Naples, mais comme le prince Louis, son frère, voulait bien être aussi roi de Hollande, aux conditions où on est vraiment le roi d'un pays, non le satellite d'un vainqueur. Il voulait se faire accepter. Il prêchait la conciliation, la clémence, le rapprochement des partis, le soulagement du Trésor, le respect des lois et des coutumes, le maintien de la nationalité, et il répétait sans cesse cette expression tout à la fois de sa détresse, de sa simplicité et de sa bonhomie : « *Votre Majesté est trop raisonnable pour vouloir l'impossible...* » — A tout cela, que répondait Napoléon ? Pour tout ce qui tient à la guerre, par d'admirables conseils dont l'ensemble forme un cours complet de tactique et de stratégie à l'usage des hommes du métier : sièges des forteresses, placement des troupes, répression des émeutes, emploi des brigades actives par échelons, défense des îles, protection des côtes, camps volants, retraites simulées, rien n'y manque. C'est l'école de la guerre sous toutes ses faces, dictée par l'homme qui a mis le plus de génie naturel, le plus de science acquise et le plus d'expérience infatigable à la faire. Par tous ces côtés de son rare esprit, cette correspondance de Napoléon est incomparable ; elle renferme aussi, sur bien d'autres points de la pratique administrative, des pages d'une profondeur et d'une sagesse magistrales. Comme conseils de gouvernement et de politique, cette correspondance semble un défi jeté à l'impossible. Ainsi le roi Joseph, — et les rois absolus ne sont pas toujours dispensés d'en tenir un sérieux compte, — Joseph faisait

mine de ménager l'opinion de son peuple. — « Quelque chose que vous fassiez, écrit l'Empereur, vous ne vous sou-tiendrez jamais dans une ville comme Naples par l'opinion. Pourvoyez à ce qu'il y ait des mortiers dans les forts... » Joseph disait : « Les *azzendamenti* (c'était une sorte d'exemption d'impôts) sont des propriétés sacrées, comme les biens-fonds ; elles ont été accordées en contre-échange de fonds faits à l'État. » — « Les *azzendamenti*, répondait l'Empereur, trop préoccupé cette fois d'idées françaises, n'ont rien de sacré, parce que rien n'est sacré après une conquête... » Joseph voulait s'appuyer sur les grandes familles de son royaume ; — Napoléon exigeait l'établissement de gros fiefs au profit des généraux de sa propre armée. Joseph parlait de clémence ; — Napoléon disait : « ... Ne pardonnez pas ; faites passer par les armes au moins six cents révoltés. Ils m'ont égorgé un plus grand nombre de soldats. Faites brûler les maisons de trente des principaux chefs de village, et distribuez leurs propriétés à l'armée... » Joseph (avait-il raison ? mais je signale ici cet antagonisme des deux frères), Joseph proposait l'institution d'une garde nationale : — « ... C'est s'appuyer sur un frêle roseau, disait Napoléon, si ce n'est pas donner des armes à ses ennemis. *Ah ! que vous connaissez peu les hommes !* » Enfin Joseph croyait que le meilleur moyen de mériter l'affection de son peuple, c'était de lui montrer sa confiance ; — « ... Je vous ai déjà dit et je vous répète encore, lui écrivait Napoléon, que vous vous fiez trop aux Napolitains. Je dois surtout vous le dire pour votre cuisine et pour la garde de votre personne ; sans quoi vous courrez les risques d'être empoisonné ou assassiné. Je désire donc bien fermement que vous gardiez vos cuisiniers français, que vous fassiez faire le service de votre table par vos maîtres d'hôtel, et que votre intérieur soit organisé de manière que vous soyez toujours sous la garde des Français. Vous n'avez pas assez suivi ma vie privée pour savoir combien, même en

France, je me suis toujours tenu sous la garde de mes plus sûrs et de mes anciens soldats... Que vos valets de chambre, vos cuisiniers, les gardes qui couchent dans votre appartement, ceux qui viennent vous réveiller pendant la nuit pour vous remettre des dépêches, soient Français. Personne ne doit jamais entrer chez vous la nuit que votre aide de camp. qui doit coucher dans la pièce qui précède votre chambre à coucher. Votre porte doit être fermée en dedans, et vous ne devez ouvrir à votre aide de camp que lorsque vous avez bien reconnu sa voix. Lui-même ne doit frapper à votre porte qu'après avoir eu soin de fermer celle de la chambre où il se trouve, pour être sûr qu'il y est seul et que personne ne peut le suivre. » (31 mai 1806.)

C'est ainsi que le roi Joseph luttait, avec une grande apparence de raison sur bien des points, contre cette direction tout à la fois despotique et révolutionnaire que l'empereur Napoléon voulait imprimer à sa politique.

C'est ainsi que l'empereur Napoléon poursuivait, de son côté, l'assimilation violente d'une nationalité étrangère à cette grande monarchie que rêvait son puissant génie.

L'histoire de ce sérieux dissentiment entre les deux frères est l'histoire même de la royauté napolitaine de Joseph. C'est l'intérêt supérieur de cette correspondance inédite qu'a publiée M. Du Casse.

Quant à moi, je n'ai prétendu y relever qu'une chose qui semble bien simple à dire, et qui a pourtant besoin d'être quelquefois démontrée, surtout en France ; — j'entends cette providentielle insuffisance du génie lui-même aux prises avec l'impossible.

Ces leçons que Dieu donne aux hommes supérieurs quand ils sont tentés de pousser à bout leur puissance, la foule des empiriques subalternes, ceux qui prétendent réformer le monde avec des sophismes et le faire entrer de force dans leurs utopies, croient qu'elles ne sont pas faites pour eux.

Mais ils se trompent. Les moyens sont différents. Le but est le même. Les sophistes, quand ils veulent faire violence à la force des choses, ne sont que les plagiaires des conquérants, quand ils n'ont d'autres règles que leurs passions. Où le géant a échoué, les pygmées ne réussiront pas.

II

— 9 AVRIL 1854. —

Essayons de donner maintenant une idée de cette époque qui s'écoule entre la fin de 1807 où nous venons de nous arrêter et la fin de 1811, nous bornant toutefois à la seule affaire d'Espagne, la prenant à son début, puis dans son progrès fatal et dans sa décadence trop prévue, quand la pensée du conquérant, engagée à l'autre extrémité du monde, ne se reporte plus que par intervalles, et avec un effort douloureux, sur ce pays dont il disait (le 31 juillet 1808) : « *Je trouverai en Espagne les colonnes d'Hercule, mais non les limites de mon pouvoir.* » Magnanime orgueil ! funeste espérance !

J'essaye, comme on voit, de limiter le plus que je puis le sujet de cette étude ; et aussi bien c'est l'intérêt particulier de ce livre de concentrer sa lumière sur quelques points déterminés, sans toucher à l'histoire générale ni de l'homme ni du règne : hier, c'était Naples ; aujourd'hui, c'est l'Espagne ; plus tard, si nous sommes bien informés, ce sera la campagne de 1814. Mais, dans ces limites mêmes, la carrière à parcourir serait effrayante, tant le génie de l'Empereur l'étend, la passionne, la complique et l'agrandit sans cesse, si la critique n'était maîtresse de choisir le côté par où il lui plaît de considérer un sujet et d'y borner prudemment son

observation et son étude. Pour moi, dans l'affaire d'Espagne comme dans celle de Naples, je ne demande qu'une chose à la correspondance de l'empereur Napoléon et du roi Joseph, je veux dire l'histoire de cet antagonisme que fait éclater entre les deux frères, en dépit d'une amitié véritable, la différence de leur génie, de leur caractère et de leur destinée : l'un né visiblement pour l'empire du monde, l'autre pour une subordination intelligente; celui-ci pour atteindre à toutes les hauteurs dans la politique, dans l'administration, dans la diplomatie, dans la guerre, celui-là pour tenir facilement le premier rang dans une médiocrité honorable. Tel est le point particulier auquel je borne cette étude : la lutte des deux frères, et c'est bien assez.

Je suis donc parfaitement dispensé de vous raconter aujourd'hui par quelle série de négociations ténébreuses, d'intrigues hardies, de ruses supérieures et d'impérieuse diplomatie la royauté de l'infortuné Charles IV (c'est ainsi que Napoléon parlait de lui à Bayonne) fut remplacée par celle de Joseph sur le trône des Espagnes. Le livre de M. Du Casse ne nous fournit d'ailleurs aucune révélation très-nouvelle sur tous ces faits que l'admirable huitième volume de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, par M. Thiers, a mis en lumière avec une précision si saisissante¹. Mais tout porte à croire

¹ Voici pourtant un point de cette histoire qui, resté douteux dans l'ouvrage de M. Thiers, est complètement éclairci dans le livre de M. Du Casse : le roi Louis Bonaparte, qui régnait alors en Hollande, reçut-il de l'Empereur l'offre de la couronne d'Espagne? M. Thiers semble croire que non et que le choix de Napoléon se fixa du premier coup sur son frère Joseph; il trouvait Jérôme trop jeune, Murat trop léger, Louis trop malade, etc., etc. Ce qui est vrai pourtant et ce qui résulte non seulement du onzième volume de l'*Histoire générale des traités de paix*, par le comte de Garden, que cite M. Du Casse, mais du deuxième volume des *Documents historiques sur la Hollande*, par le comte de Saint-Leu (Londres, 1820), que j'ai là sous les yeux, et que probablement ni M. Thiers ni M. Du Casse ne connaissaient; — ce qui est vrai, c'est que l'Empereur of-

que si l'illustre écrivain est parvenu à deviner le secret de cette mystérieuse et implacable négociation, le roi Joseph ne le savait pas, et qu'il ne monta sur le trône de Philippe V que comme un brave soldat qui accepte avec résolution et courage une heure de faction périlleuse. « Lors de mon entrevue avec l'Empereur à Venise (décembre 1807), il me parla des troubles de la famille royale d'Espagne comme pouvant amener des événements qu'*il redoutait*... J'ai assez de besogne taillée, dit-il ; des troubles en Espagne ne peuvent servir que les Anglais. » Voilà ce que Joseph, établi en Amérique, écrivait en marge des Mémoires manuscrits du comte de Melito. Et, en effet, l'Empereur étant à Bayonne, quelques mois après l'entrevue de Venise, écrivait encore à Joseph (18 avril 1808) : « Il ne serait pas impossible que je vous écrivisse dans deux ou trois jours de vous rendre à Bayonne. Vous laisserez le commandement des troupes au maréchal Jourdan, *et la régence de votre royaume à qui vous voudrez*... » Et le 11 mai, moins d'un mois plus tard :

frit le trône de Charles IV à son frère Louis par une lettre du 27 mars 1808, où se trouvaient ces phrases curieuses : « *Le peuple* (espagnol) *m'appelle à grands cris*. Certain que je n'aurai de paix solide avec l'Angleterre qu'*en donnant un grand mouvement au continent*, j'ai résolu de mettre un prince français sur le trône d'Espagne. Le climat de la Hollande ne vous convient pas. D'ailleurs la Hollande ne saurait sortir de ses ruines... Répondez-moi catégoriquement : Si je vous nomme roi d'Espagne, l'agréez-vous ? Puis-je compter sur vous ?... Ne mettez personne dans votre confiance, et ne parlez, je vous prie, à qui que ce soit de l'objet de cette lettre ; *car il faut qu'une chose soit faite pour qu'on avoue y avoir pensé*... » Telle était la proposition que l'Empereur adressait au roi Louis. « Le roi, c'est lui-même qui le raconte (p. 304 des *Documents*), le roi refusa vivement. — Je ne suis pas un gouverneur de province, disait-il à ce sujet. *Il n'y a pas d'autre promotion pour un roi que celle du ciel*. Ils sont tous égaux. De quel droit pourrais-je aller demander un serment de fidélité à un autre peuple, si je ne restais pas fidèle à celui que j'ai prêté à la Hollande en montant sur le trône ? Il répondit en conséquence et refusa vertement. » Voilà donc un fait acquis à l'histoire.

« La nation espagnole, disait-il, par l'organe du Conseil suprême de Castille, *me demande un roi*. C'est à vous que je destine cette couronne... Je désire donc qu'immédiatement après avoir reçu cette lettre, vous laissiez la régence à qui vous voudrez, le commandement des troupes au maréchal Jourdan et que vous partiez..... Vous recevrez cette lettre le 19, *vous partirez le 20* et vous serez ici le 1^{er} juin... » Encore une fois, Joseph reçut la royauté d'Espagne comme il aurait pu recevoir le commandement d'une division militaire ou d'un corps d'armée. « Il a eu de l'avancement », disaient les soldats. L'Empereur en effet ne discuta pas avec son frère la convenance d'un pareil changement dans sa destinée : il commanda. Joseph n'adhéra pas, il obéit. C'est là ce que le livre de M. Du Casse rend aujourd'hui incontestable ; mais n'est-ce pas là ce que tout le monde savait ?

En général, la correspondance de l'Empereur et du roi Joseph n'augmente pas considérablement la masse des faits que l'histoire a déjà enregistrés ; elle n'ajoute pas beaucoup aux informations purement historiques du lecteur ; mais elle est une cause d'inépuisables réflexions pour le philosophe, le penseur et le moraliste. Elle nous montre l'histoire à sa source même, le cœur de l'homme, et cet homme est le plus grand de tous ; elle nous fait descendre (qu'on me permette pour une fois cette emphase), elle nous fait descendre dans les derniers abîmes de cette âme profonde, impénétrable, qu'on ne peut se flatter d'avoir véritablement sondée que quand on a lu ce livre avec une attention soutenue : car tout l'homme est là, si vous le cherchez bien, avec sa grandeur et sa faiblesse, avec sa raison et sa folie, avec sa générosité et sa colère, avec ses instincts héroïques et ses volontés impitoyables, avec ses plans supérieurs et ses projets chimériques, avec tout son bon génie et tout son mauvais destin ; — oui, l'homme est là, nous avons son secret, et sur bien des choses son dernier mot. Il a beau recommander à toutes

les pages de cette correspondance la discrétion la plus absolue sur les confidences qui la remplissent et sur ces explosions de sincérité où elle l'entraîne ; « Vous devez lire seul mes lettres, dit-il quelque part, et les enfermer sous clef. » — « Je vous le répète, dit-il ailleurs, si cette lettre est lue par d'autres que par vous, vous gâtez vos affaires. » — « Secret et secret ! » dit-il plus loin, et partout et toujours. Ah ! oui, le secret ! Je crois que le roi Joseph l'a bien gardé, mais sa correspondance nous le livre. Et voyons, imaginez-vous un plus curieux spectacle et une leçon d'histoire plus émouvante que d'assister, après quarante ans, aux entretiens mystérieux de ce grand homme avec ce confident naturel de sa politique, — que de l'entendre parler comme il pense, c'est-à-dire penser tout haut et vous révéler à vous, le premier venu, ce secret de son âme, de son génie et de sa passion qu'il n'a voulu dire, de son vivant, à personne ? car on appelle ce livre une correspondance. Entendons-nous. Napoléon n'écrit pas, il parle en marchant ; il pense non pas en philosophe ou en savant, le coude sur la table, mais la tête haute, l'œil ouvert et le regard profond ; il parle, et un secrétaire, le plus fidèle, le plus loyal et le plus discret des hommes, M. Meneval ¹ écrit. Ce ne sont pas là des lettres, c'est un entretien à distance ; d'autant que la distance pour Napoléon ce n'est rien ; le temps ce n'est rien. Il a beau dire quelque part : *La fibre gauloise ne se plie pas au grand calcul du temps...* Oh ! qu'il est bien Gaulois en ce point ! Napoléon n'a jamais l'air de savoir que son interlocuteur n'est pas là, mais à quatre ou cinq cents lieues, et que sa conversation d'aujourd'hui mettra cinq ou six jours à lui parvenir sous forme de lettre ; et aussi il arrive quelquefois avant ses

¹ « Meneval et Fain vivaient si retirés, qu'il est des chambellans qui, après avoir vécu quatre années au palais, ne les avaient jamais vus... » (Note écrite par l'Empereur, à Sainte-Hélène, sur les *Mémoires du règne de Napoléon*, par Fleury de Chaboulon, 1815.)

ordres. « Votre Majesté va plus vite que ses estafettes, » lui écrit Joseph. Une autre fois, Napoléon, écrivant de Valladolid à son frère qui est à Madrid, et lui demandant un travail énorme qui eût exigé deux ou trois jours pour être bien fait : « Ces notes, dit-il, doivent être faites très en détail ; on peut y mettre le temps, *pourvu que je les aie demain dans la journée...* »

Tel est le caractère de cette correspondance⁴ : la causerie supérieure, impérieuse, impatiente d'un homme de génie, le mot hardi, le langage pittoresque, le trait rapide et sûr, l'effusion impétueuse, la sincérité provocante, tout ce qui est permis en un mot quand on a le monde à ses pieds, qu'on parle à son frère, qu'on est sans contradicteur et qu'on se croit sans témoin. Et, par exemple, à qui Napoléon aurait-il fait, si ce n'est à un frère, des confidences telles que celle-ci : « Je désirerais bien que la canaille de Naples se révoltât. Tant que vous n'en aurez pas fait un exemple, vous n'en serez pas le maître. *A tout peuple conquis il faut une révolte.* Je regarderais une révolte à Naples comme le père de famille voit la petite vérole à ses enfants ; pourvu qu'elle n'affaiblisse pas trop le malade, c'est une crise salutaire... » — « Il faut vous fâcher, » écrit-il ailleurs, et cette

⁴ « ... Son activité, écrit M. Meneval, croissait en raison des obstacles. Lorsque la nécessité de terminer une affaire qu'il jugeait arrivée à sa maturité, ou de fixer ses idées sur les éléments d'un projet nouveau, ou l'expédition instantanée d'un courrier, l'obligeaient à se lever pendant la nuit, l'Empereur me faisait éveiller. Je le trouvais vêtu de sa robe de chambre, avec un madras sur la tête, se promenant dans son cabinet, les mains croisées derrière le dos, ou puisant dans sa tabatière, moins par goût que par préoccupation, car il ne respirait que l'odeur du tabac, et ses mouchoirs de batiste blanche n'en étaient pas salis. Ses idées se développaient sous sa dictée avec une abondance et une netteté qui faisaient voir que son attention était fortement attachée à l'objet de son travail ; elles sortaient de sa tête comme Minerve sortit tout armée du cerveau de Jupiter... »

(Napoléon et Marie-Louise, tome I^{er}, page 210.)

fois avec une naïveté d'intolérance despotique qui fait sourire, — « il faut vous fâcher contre les teneurs de propos et contre ceux *qui se permettent de se trouver mécontents...* » — « Je regarde, dit-il une autre fois, les savants et les hommes d'esprit comme des coquettes : il faut les voir, causer avec eux, mais ne pas prendre plus les unes pour femmes que les autres pour ministres. » — Nous sommes loin, comme vous le voyez, de ce Corneille *premier ministre*, dont Napoléon aimait à parler à Sainte-Hélène. Nous sommes loin aussi de ces confidences à M. de Narbonne, « et de ces curiosités d'esprit, de ces digressions à la fois spéculatives et pratiques dont se préoccupait par moments le dominateur de l'Europe⁴. » Oui, nous sommes loin de ces effusions libérales qu'une conversation agréable, un interlocuteur habile, une heureuse nouvelle, une bonne disposition du moment faisaient jaillir parfois de cet esprit naturellement chaleureux, expansif et abondant dans tout ce qui ne tenait pas à sa politique personnelle et à son calcul. Dans sa correspondance avec Joseph, l'Empereur est moins séduisant ; il est plus vrai peut-être, il pose moins. M. de Narbonne était pour lui moins un confident politique qu'un causeur aimable, un contradicteur ingénieux, loyal et adroit, un homme du monde auquel l'Empereur se communiquait volontiers sans lui livrer tout son secret ; et c'est ce qui explique la très-vraisemblable sincérité de ces longs entretiens dont M. Villemain nous a donné une reproduction si fidèle et un commentaire si supérieur, dans un cadre si nouveau et si brillant.

Avec M. de Narbonne, l'Empereur se réserve ; mais à son frère Joseph, l'Empereur dit tout : « Mon frère, je vois par votre lettre du 3 octobre que votre royaume vous rend,

⁴ *Souvenirs contemporains d'histoire et de littérature*, par M. Villemain, p. 160. Paris, 1854.

un mois dans l'autre, 900,000 ducats, qui, à 4 livres 18 sous, font 4 millions 410,000 fr., c'est-à-dire à peu près 55 millions par an. Cela est bien peu de chose. *Mon royaume d'Italie me rend 122 millions...* » Ailleurs, et pendant l'expédition qu'il commande en personne contre les insurgés espagnols, il y a un moment, un seul moment, entre le 8 et le 15 janvier 1809, où une sorte de colère inexorable lui monte au cerveau, et où il ne semble occupé qu'à ordonner des supplices. C'était guerre pour guerre, je le sais; les Espagnols massacraient nos courriers, nos recrues, nos trainards; Napoléon faisait pendre ce qu'il appelait les *mauvais sujets*. « L'opération qu'a faite Belliard est excellente, écrit-il. Il faut faire pendre, à Madrid, une vingtaine des plus mauvais sujets. Demain j'en fais pendre ici sept, connus par tous les excès, dont la présence affligeait les honnêtes gens *qui les ont dénoncés secrètement*, et qui reprennent du courage en s'en voyant débarrassés. Si l'on ne débarrasse pas Madrid d'une centaine de ces boute-feu, on n'aura rien fait. Sur ces cent, faites-en pendre ou fusiller douze ou quinze, et envoyez le reste en France aux galères... » Et plus tard : « Mon frère, la cour des Alcades de Madrid a acquitté ou seulement condamné à la prison une trentaine de coquins que Belliard avait fait arrêter; *il faut nommer une commission militaire* pour les juger de nouveau et faire fusiller les coupables... »

Mais arrêtons-nous. Je ne fais pas le procès à cette grande mémoire. Si le langage de Napoléon est sans scrupule, et si son âme se montre sans voiles dans ces accès de sincérité fraternelle, que de fois aussi cette correspondance nous révèle, dans les motifs déterminants de certains actes, une profondeur de sagesse et de bon sens que le monde ne soupçonnait pas toujours; car le monde croit volontiers, et il a bien ses raisons pour cela, que le génie est fait d'autre chose. Lisez, par exemple, cette remarquable lettre (datée de

Finckenstein, le 14 avril 1807) au sujet du préambule qui motivait le décret de suppression des couvents de Naples : « Pour ce qui regarde la religion, dit-il, il faut que le langage soit pris dans l'esprit de la religion, et non pas dans celui de la philosophie. C'est là le grand art de celui qui gouverne, et que n'a point un homme de lettres ou un écrivain. Pourquoi parler des services rendus aux arts et aux sciences par les religieux? Ce n'est pas ce qui les a rendus recommandables, c'est l'administration des secours de la religion. Ce préambule est tout philosophique, et je crois que ce n'est pas le cas. *Je trouve que c'est insulter les hommes que l'on châtie...* Je vous dis cela comme principe général. Je conçois une mauvaise opinion d'un gouvernement dont tous les édits sont dirigés par le bel esprit. *L'art est que chaque édit ait le style et le caractère de l'homme du métier.* Or un moine instruit qui aurait partagé l'opinion de la suppression des moines, ne se serait pas expliqué de cette manière. Les hommes supportent le mal lorsqu'on n'y joint pas l'insulte, et lorsque les ennemis de l'État ne se montrent pas avoir porté le coup. Or les ennemis de l'État des moines sont les hommes de lettres et les philosophes. Vous savez que je ne les aime pas non plus (les moines), puisque je les ai détruits partout... »

Et quelle connaissance des hommes, même quand il outrage les nationalités! Surtout quelle science de la guerre! Dans les Mémoires de Napoléon, vous avez l'historique de ses campagnes, tel que César les pouvait écrire. Ici, dans ses lettres privées, vous avez le secret de ce noble et terrible métier, secret révélé par l'homme qui a le mieux pratiqué la guerre, et qui était le plus capable d'en rédiger la théorie, comme il le fait presque à chaque page de cette volumineuse correspondance :

« Tout est opinion à la guerre, opinion sur l'ennemi,

opinion sur ses propres soldats. Après une bataille perdue, la différence du vainqueur au vaincu est peu de chose ; c'est l'influence morale qui est tout, puisque deux ou trois escadrons suffisent alors pour produire un grand effet... »

— « L'art des grands capitaines a toujours été de publier et de faire apparaître à l'ennemi leurs troupes comme très-nombreuses, et à leurs troupes l'ennemi comme très-inférieur. C'est la première fois qu'on voit un chef⁴ déprécier ses moyens au-dessous de la vérité en exaltant ceux de l'ennemi... J'entends que de pareilles inadvertances n'arrivent plus désormais, et que, sous quelque prétexte que ce soit, on ne fasse ni ordre du jour ni proclamation qui tendent à faire connaître la force de mes armées ; j'entends même qu'on prenne des mesures, directes ou indirectes, pour donner la plus haute opinion de leur nombre... Quand j'ai vaincu à Eckmühl l'armée autrichienne, j'étais un *contre cinq*, et cependant mes soldats croyaient être au moins égaux aux ennemis... Loin d'avouer que je n'avais à la bataille de Wagram que cent mille hommes, je m'attache à prouver que j'en avais deux cent vingt mille. Constamment, dans mes campagnes d'Italie, où j'avais une poignée de monde, j'ai exagéré ma force. Cela a servi mes projets et n'a point diminué ma gloire. Les généraux et les militaires instruits savaient, après les événements, reconnaître tout le mérite de mes opérations, même celui d'avoir exagéré le nombre de mes troupes... »

— « Les batailles ne doivent pas se donner *si l'on ne peut calculer d'avance sur soixante-dix chances de succès en*

⁴ Le roi d'Espagne avait publié qu'il n'avait que 40,000 hommes de troupes régulières contre 120,000 insurgés. L'Empereur s'en plaint amèrement dans une lettre adressée au général Clarke (octobre 1809), à un moment de cette correspondance où il n'écrivait plus à son frère ; mais cette lettre et beaucoup d'autres qui ne portaient pas son adresse étaient pour lui, et pour lui seul.

sa faveur; on ne doit même livrer bataille qu'après qu'on n'a plus de nouvelles chances à espérer, puisque de sa nature *le sort d'une bataille est toujours douteux*; mais, une fois qu'elle est résolue, on doit vaincre ou périr, et les aigles françaises ne doivent se ployer en retraite que lorsque toutes ont fait également leurs efforts!... »

Arrêtons-nous sur ces belles paroles que M. Du Casse admire justement. Il y a là, en effet, comme une héroïque paraphrase de ce mot fameux que l'honneur français répète, avec François I^{er}, depuis la bataille de Pavie. Il y a aussi le fond de la pensée de Napoléon, en tant qu'homme de guerre. Comme politique, Napoléon était aventureux et téméraire; comme général, il était prudent; sa philosophie de la guerre est une sorte d'algèbre que son génie féconde et que sa parole anime, mais dont le fond repose sur l'inébranlable base d'une science positive. Aussi, je le répète aujourd'hui, sans autorité d'aucun genre, je le sais, mais avec l'instinct de la valeur extraordinaire que donne aux paroles de Napoléon un pareil génie associé à une si incomparable expérience; — je le répète, toute cette correspondance est la plus grande leçon qui puisse être méditée par les hommes du métier; et cela seul, à défaut d'autres mérites, aurait assuré à la publication de M. Du Casse le succès qu'elle a si justement obtenu.

Mais revenons à notre point de départ. Mon but était de suivre en Espagne, après les avoir précédemment étudiés à Naples, les progrès de cette opposition qui, du jour où le roi s'est trouvé subordonné à l'Empereur et son lieutenant sur un trône éphémère, n'a pas cessé de diviser Napoléon et Joseph. Et, en effet, trois périodes très-distinctes et très-diversement caractérisées se partagent toute cette époque espagnole de la correspondance des deux frères : la première, c'est l'établissement même de Joseph en Espagne; — la se-

conde, c'est la courte et brillante campagne que l'Empereur vient y diriger en personne; — la troisième, c'est tout le temps qui s'écoule entre le retour de Napoléon en France (janvier 1809) et son départ pour l'expédition de Russie, c'est-à-dire la décadence de la domination française en Espagne. Parlons d'abord de la première époque.

L'Empereur a pris Joseph comme il a pris le trône d'Espagne, avec un mélange de ruse et de contrainte, sans scrupule et sans pitié. Joseph a été pris au piège, pour ainsi dire, comme les princes espagnols eux-mêmes, attiré d'abord par l'ascendant et le prestige du maître, puis fasciné par son regard d'aigle, puis subjugué par sa volonté impérieuse et irrésistible. Et pourtant, le dirai-je? on n'est porté à plaindre dans cette triste épreuve de leur destinée ni les princes espagnols ni Joseph lui-même. Le sang de Louis XIV, après avoir dégénéré dans son successeur immédiat, s'était comme ravivé et purifié par le martyre de Louis XVI, et c'était la première fois, depuis le commencement de la révolution française, que des Bourbons acceptaient, en se prosternant, l'humiliation et la déchéance. Louis XVIII avait donné d'autres exemples et d'autres leçons. Mais écartons ces souvenirs, et parlons de Joseph. Joseph, lui, ne s'humilie pas, il obéit; — il obéit, non pas en roi, mais en soldat (lui qui l'était si peu); — il obéit trop, et puis, après qu'il s'est soumis, il se repent trop vite de sa soumission. Devant l'Empereur, Joseph est muet; loin de l'Empereur, son opposition éclate, son antagonisme fait explosion. A peine a-t-il fait quelques étapes vers cette couronne qu'il faut conquérir après l'avoir acceptée, que toute l'horreur de sa situation se révèle à son esprit, à la fois borné et clairvoyant, qui n'a su rien prévoir, mais qui sait tout comprendre. Et alors éclatent les plaintes, et du ton d'un homme qu'on a trompé, plaintes amères, récriminations acerbes, peintures sinistres, prophéties effrayantes, Jérémie couronné... La correspondance de Joseph

pendant cette première période, pendant cette lune de miel de sa terrible royauté, est l'acte d'accusation de l'Empereur, et il serait injuste d'encherir sur la véhémence épistolaire du roi d'Espagne; il faudrait plutôt s'en défier. Mais non, en effet, Napoléon ne l'avait pas trompé! Quand Napoléon proposait à un roi qui depuis deux ans était attaché à cette croix d'angoisse de la royauté napolitaine, quand il lui proposait de monter à ce calvaire de la royauté espagnole, Napoléon ne trompait pas son frère, à moins que son frère n'eût été le plus inepte des hommes. Joseph savait ce qu'il prenait en prenant l'Espagne. Pourquoi l'a-t-il prise? On n'est jamais forcé d'être roi. Est-ce que Lucien l'était? Il avait pu l'être. Est-ce que le roi Louis le fut plus de quatre ans? Est-ce qu'il voulut être plus longtemps, comme le dit M. Saint-Marc Girardin, *l'inspecteur des douanes françaises en Hollande*¹? Si impérieuse que fût la volonté de Napoléon, il pouvait bien briser sur le front de Joseph la couronne des Deux-Siciles; mais comment y mettre de force celle des Espagnes? Martyr involontaire de la politique impériale, on aurait pu plaindre le roi Joseph. Volontairement engagé dans cette redoutable entreprise, non par ambition sans doute, je suis sur ce point de l'avis de M. Du Casse, mais par l'honorable désir de jouer un plus grand rôle peut-être que celui de gardien du fort Saint-Elme, — ainsi engagé dans l'affaire d'Espagne, Joseph prend naturellement sa part des sévérités de l'histoire en ce point, et il paraît, même en lui résistant, complice du grand homme qu'il a servi.

Cependant Napoléon arrive en Espagne. Ici tout change. Ici cesse ce dialogue entre les deux frères qui remplit toute cette première période de l'occupation espagnole², dialogue étrange, signalé cette fois par la véhémence démesurée du

¹ *Essais de littérature*, tome II, page 312.

² Voir toute la seconde moitié du quatrième volume et le commencement du cinquième.

langage du côté de Joseph, — du côté de Napoléon, par une douceur de ton relative, l'un disant ou plutôt répétant dans chacune de ses lettres : « Cinquante mille hommes et cinquante millions avant trois mois, ou je suis perdu; » — l'autre répondant : « N'avez point d'inquiétude; vous aurez plus de cent mille hommes dans peu. Tout est en mouvement, mais il faut du temps. *Vous régnerez*; vous aurez conquis vos sujets pour en être le père. *Les bons rois ont passé à cette école.....* » — Joseph disant : « Les honnêtes gens ne sont pas plus pour moi que les coquins. Non, Sire, vous êtes dans l'erreur; *votre gloire échouera en Espagne. Mon tombeau signalera votre impuissance.....* » — l'Empereur répondant : « Mon frère, le style de votre lettre du 24 ne me plaît pas. Il ne s'agit point de mourir, mais de vivre et d'être victorieux, et vous l'êtes et le serez... » — Joseph écrivant : « Il est impossible que tout ce qui est au delà des Pyrénées conçoive l'exaltation et l'acharnement unanime de toutes les classes de la société contre tout ce qui a été fait à Bayonne... Le peuple de Madrid est redevenu insolent depuis les nouvelles d'hier (la défaite et la capitulation de Baylen), et il est à craindre que j'aie ici une mauvaise scène avant mon départ... Ce pays et ce peuple ne ressemblent à aucun autre; *on ne trouve pas un espion ni un courrier...* » — l'Empereur répondant : « Vous ne sauriez croire combien l'idée que vous êtes aux prises, *mon ami*, avec des événements au-dessus de votre habitude, autant qu'au-dessous de votre caractère naturel, me peine..... Dupont a flétri nos drapeaux!..... Ma douleur est vraiment trop forte lorsque je pense que je ne puis être en ce moment avec vous et au milieu de nos soldats. J'ai donné l'ordre à Ney de s'y rendre. C'est un homme brave, zélé et de tout cœur..... *Dites-moi que vous êtes gai, bien portant, et vous faisant au métier de soldat. Voilà une belle occasion pour l'étudier...* » Enfin, et c'est ici surtout qu'éclate l'opposition de Joseph;

quand l'empereur Napoléon parle de clémence (il n'en abusait pas), le roi d'Espagne parle de rigueur. L'entraînement de la contradiction le jette hors de ses voies. Déjà, avant de quitter Naples, mais cette fois plutôt pour flatter l'empereur que pour le contredire : « Je le reconnais bien, lui écrivait-il, les hommes sont ce que vous m'avez dit qu'ils étaient... *Qu'un prince confiant et bon est un grand fléau du ciel!* » Une fois en Espagne, et quelques jours après que l'Empereur lui avait recommandé de laisser entrevoir à ses nouveaux sujets le désir qu'il avait de commencer son règne *par des actes de pardon et de clémence*, — Joseph lui écrit : « Tant que tout sera douteux, la bonté paraît une lâcheté, et je suis tout disposé à paraître moins bon..... » Et l'Empereur répond : « Je vois avec peine que vous vous affectiez; c'est le seul malheur que je craignais..... Vous ne devez pas trouver trop extraordinaire de conquérir votre royaume. Philippe V, Henri IV ont été obligés de conquérir le leur. Soyez gai, etc., etc. »

Mais arrêtons-nous. On reconnaît ici, à ce langage si mesuré, si doux, si extraordinairement patient de l'Empereur (car le roi Joseph va un moment jusqu'à lui écrire : *Votre Majesté ne peut se faire une idée*, parce que certainement personne ne le lui aura dit, à quel point le nom de *Votre Majesté est ici haï.....*); on reconnaît, dis-je, à ce langage de Napoléon à quel point il juge nécessaire de ménager, dans son frère, condamné au trône de l'Espagne, les premières souffrances d'un tel apprentissage. On y reconnaît aussi sa confiance dans sa fortune et dans son étoile. Mais le temps s'écoule; il faut bien enfin se rendre à l'évidence. La capitulation de Baylen a obligé Joseph à quitter Madrid, Junot est en pleine retraite, Saragosse résiste, Bilbao est pris, les Anglais menacent, le roi d'Espagne a repassé l'Ebre : Joseph disait donc vrai : tout est perdu ! Mais l'Empereur accourt du fond de l'Allemagne (il était à Erfurth), et en

quelques jours il est sur les Pyrénées. Nous entrons dans la seconde période de cette histoire, et comme la scène change! et quel spectacle! et quel homme! Quel admirable manie- ment de la force! quel prestige tout autour de lui! Haï par les Espagnols, — oui, je le crois, puisque Joseph le dit si souvent; mais qui peut, même en Espagne, au moment de cette soudaine et foudroyante apparition du héros, du conquérant et du législateur, lui refuser toujours son admiration ?

III

— 23 AVRIL 1854. —

J'ai partagé en trois époques toute cette correspondance entre l'empereur Napoléon et son frère Joseph, depuis l'entrée du roi en Espagne (juillet 1808) jusqu'à la fin de 1811, au moment où la pensée du conquérant, toujours attachée au midi de l'Europe où elle s'est créé de si formidables embar- ras, commence à se reporter pourtant vers le nord avec une inquiétude secrète et déjà menaçante. De ces trois périodes de la correspondance des deux frères, j'ai essayé de caractériser la première, toute remplie, du côté de Joseph, par la véhémence des alarmes, des regrets, des récriminations et des prophéties, — du côté de Napoléon par une mansuétude et une patience inaccoutumées et par une confiance plus ferme que jamais dans l'invincible ascendant de son étoile. Cependant le désastre de Baylen et l'abandon de Madrid par le roi Joseph changent les résolutions de l'Empereur. Il croyait avoir laissé un gouvernement et une armée en Espagne; il s'aperçoit bien tard qu'il n'y a laissé qu'une armée insuffisante et un lieutenant inférieur à sa tâche (mais quelle

tâche!). — Son parti est bientôt pris. D'Erfurth, où il a cru régler les affaires de l'Europe, il revient sur les Pyrénées, et cette fois à la tête de la grande armée. Il y revient comme il est allé autrefois à Austerlitz, traversant à franc étrier une partie de la France. Il y revient en héros plus qu'en politique, décidé à rendre à sa fortune, sur cette terre funeste où elle commence à fléchir, l'équilibre qu'elle garde encore partout ailleurs, à cette hauteur étourdissante où son audace et son génie l'ont fait monter. *Tolluntur in altum!*...

Nous nous étions arrêtés à cette seconde période. Entrons-y aujourd'hui.

Je ne raconte ni une campagne, ni un règne, ni même un épisode de cette grande histoire qu'un écrivain supérieur a placée au-dessus de toute imitation. Je ne raconte pas, je disserte et j'analyse. Je cherche, dans ce trésor de documents curieux que le livre de M. Du Casse nous fournit, quelles ont été les relations des deux frères dans cette rencontre délicate de leur destinée qui fit du cadet le supérieur de l'aîné, du roi Joseph le subordonné de l'empereur Napoléon, et j'essaye de caractériser l'antagonisme, historiquement si curieux, qui en résulta. Telle est la limite rigoureuse de cette étude. Si je la marque de nouveau aujourd'hui, c'est pour m'engager une fois de plus envers mes lecteurs et écarter de moi tout soupçon d'une prétention historique que je n'ai pas.

Une fois décidé à intervenir de sa personne dans les affaires d'Espagne, Napoléon reprend le ton d'un maître. Sa correspondance redevient plus vive, celle de Joseph s'adoucit. « ... Il est bien singulier qu'on ménage tant la Navarre, écrit l'Empereur. Bilbao, la Biscaïe et la Navarre doivent nourrir l'armée; *sans cela, comment veut-on que je fasse?*... » — « ... Mon frère, je ne réponds pas à votre dernière lettre où vous paraissez avoir de l'humeur... » — « ... Mon frère, vous avez reçu des notes sur le Mémoire joint à votre lettre

du 16. A la guerre, il faut des idées saines et précises. Ce que l'on vous propose n'est pas faisable. Il faut établir pour principe général de ne pas souffrir que l'ennemi s'établisse à trois ou quatre marches de Burgos.... Selon les lois de la guerre, *tout général qui perd sa ligne de communication est digne de mort...* — « ... Mon frère, j'ai fait toutes mes affaires avec l'empereur de Russie, et je pars demain pour Paris, et je serai avant un mois à Bayonne... La guerre (d'Espagne) pourrait être terminée d'un seul coup par une manœuvre habilement combinée, *et pour cela il faut que j'y sois...* Je me mets en route aussitôt que *j'aurai mis en mouvement le Corps législatif...* » Et, en effet, ce n'est rien d'écrire. Napoléon arrive en Espagne. De son premier bond, car il est impossible de ne pas se rappeler ici ce langage du prophète cité par Bossuet, de son premier bond il est à Burgos. Il prend au pas de course, avec un escadron de cheveu-légers polonais, l'invincible redoute de la Sommo-Sierra. Le voilà aux portes de Madrid ; et quand les députés de la ville viennent lui demander vingt-quatre heures de trêve pour faire entendre raison au peuple qui ne veut pas se rendre : « ... Vous employez en vain le nom du peuple, leur dit-il ; ... vous l'avez égaré par des mensonges. — ... Vous avez massacré les malheureux prisonniers français qui étaient tombés entre vos mains ; vous avez, il y a peu de jours, laissé traîner et mettre à mort, dans les rues, deux domestiques de l'ambassadeur de Russie, *parce qu'ils étaient nés Français*.... Comment donc osez-vous demander une capitulation, vous qui avez violé celle de Baylen?... Retournez à Madrid, je vous donne jusqu'à demain six heures du matin. Revenez alors, si vous n'avez à me parler du peuple que pour m'apprendre qu'il est soumis, sinon vous et vos troupes serez tous passés par les armes... » Un pareil discours, prononcé par un tel homme, c'était mieux qu'une bataille gagnée. Madrid capitula sans coup férir.

Où était Joseph? L'Empereur l'avait laissé à quelques journées de là avec l'arrière-garde de l'armée. Était-ce mépris de son courage? Non certes, et en tout cas ce mépris eût été injuste. Joseph était un homme de cœur. « ... Je me suis trouvé bien déplacé à Vittoria et ici après votre départ, écrit-il (de Miranda le 10 novembre) à l'Empereur, et un sentiment invincible, plus fort que toutes les considérations humaines, me dit que je ne dois pas me trouver sur les derrières de l'armée. L'Espagne et la France, et moi-même, tout veut que je sois au poste de l'honneur; c'est celui du danger et l'école où je dois me trouver... » — « ... Je vois tous les désordres, écrit-il ailleurs (de Briviesca), sans en pouvoir réprimer aucun ... *Je n'ai pas l'autorité d'un sous-lieutenant*. Mérité-je par mon caractère d'être la fable de l'armée, dans un pays où je serai le roi?... Je vous parle avec la fierté de mon âme, parce que je suis votre frère... » Mais l'Empereur avait son plan. Il s'agissait désormais pour lui beaucoup moins de la royauté de Joseph que de la conquête de l'Espagne; et si l'on veut juger avec équité sa conduite dans cette circonstance, il faut reconnaître qu'après l'inexplicable faute d'avoir pris le trône d'Espagne, Napoléon n'en aurait pu commettre une plus grande, ne voulant pas le rendre à ses héritiers légitimes, que de confier à un prince, aussi manifestement dépourvu que l'était Joseph de ces grands dons naturels qui font les hommes de guerre supérieurs, la libre disposition des forces, des ressources et des armées de la France. Du jour où le désastre de Baylen, où l'insurrection en masse d'une grande partie de l'Espagne, où l'énergie de la résistance, où l'atrocité des représailles, où l'intrusion armée de l'Angleterre, du jour où cette réunion d'obstacles de tout genre révélait à l'Empereur la formidable difficulté de l'œuvre qu'il avait entreprise, — de ce jour le roi Joseph fut moralement détrôné dans son esprit; et autant il l'avait soutenu de ses conseils, de ses encouragements, de son ami-

tié patiente, presque tendre, pendant le premier essai de cette royauté *imaginaires*, comme l'appelait Palafox, — autant sa correspondance nous prouve qu'il n'a plus voulu la prendre au sérieux, quoiqu'elle fût bien son ouvrage, ni pendant cette seconde période ni pendant la dernière. Et, en effet, tant qu'il est là, qui oserait être roi, si près de lui ? Quand il n'y sera plus, qui osera commander réellement une armée française en Espagne, si ce ne sont les organes fidèles de sa pensée, les exécuteurs dociles de ses plans, les hommes formés à son école, ses lieutenants, ses maréchaux, ses disciples, pour tout dire ? Napoléon présent, c'est lui qui est roi d'Espagne ; Napoléon parti, ce sera Soult, Masséna, Victor, Lannes, Suchet, Lefebvre, Bessières, tous ses généraux à tour de rôle, tout le monde, en un mot, excepté Joseph.

Joseph a un grand tort aux yeux de Napoléon : il s'est fait Espagnol beaucoup trop tôt. Passe encore de s'être fait Napolitain à Naples. L'Empereur s'était moqué agréablement de cette prétention de son frère dans une de ses lettres datées de Finkenstein (avril 1807). « ... Je ne suis pas de votre opinion que les Napolitains vous aiment... Vos peuples vous aimeront sans doute, *mais après huit ou dix ans de paix*, quand ils vous connaîtront bien et que vous les aurez connus. Aimer, chez les peuples, veut dire estimer, et ils estiment leur prince quand il est redouté des méchants et que les bons ont en lui une telle confiance qu'il peut, dans tous les événements, compter sur leur fidélité et leur secours... *Vous mangez à Naples des petits pois*, et peut-être cherchez-vous déjà l'ombre. Nous, ici, nous sommes encore comme au mois de janvier. J'ai fait ouvrir la tranchée devant Dantzick : *cent pièces de siège commencent à s'y réunir*¹ ... »

¹ *Les petits pois et les pièces de seize!*... Napoléon aimait ces rapprochements entre la mollesse des habitudes qu'il supposait aux autres et l'héroïque rudesse des siennes; il écrivait d'Osterode, en mars 1807, à

Quoi qu'il en soit de cette mercuriale de Napoléon, se faire aimer des Napolitains, c'était assurément ce que Joseph avait de mieux à faire à Naples. Mais l'Espagne! les Espagnols! Rappelons-nous ce que l'Empereur disait aux députés de Madrid : « Vous avez laissé mettre à mort, dans les rues, deux domestiques de l'ambassadeur de Russie, parce qu'ils étaient nés Français!... » Cela était vrai : être nés Français, c'était le crime de ces deux hommes. C'était leur sauvegarde aux yeux de Napoléon. Napoléon, et n'était-ce pas là une des causes de cet attachement prodigieux qui enchaînait à sa fortune les cœurs de ses soldats, et qui s'est perpétué dans les anciens compagnons de ses guerres jusqu'à la seconde et troisième génération? — Napoléon était le moins cosmopolite des hommes. Il avait ce patriotisme intolérant, ardent et exclusif de la France révolutionnaire, tantôt exalté par la victoire, tantôt aigri par la résistance. Et en effet, longtemps harcelée par les haines de l'Europe, menacée par des coalitions redoutables, attaquée sur terre et sur mer, suspecte même dans la paix et mise au ban de la civilisation monar-

son frère Joseph : « ... Je m'en rapporte à ce que vous dira le général César Berthier sur la comparaison que vous me faites de l'armée de Naples avec la grande armée. Officiers d'état-major, colonels, officiers ne se sont pas déshabillés depuis deux mois, et quelques-uns depuis quatre (j'ai moi-même été quinze jours sans changer mes bottes), au milieu de la neige et de la boue, sans pain, sans vin, sans eau-de-vie, mangeant des pommes de terre et de la viande, faisant de longues marches et contre-marches sans aucune espèce de douceur, se battant à la baïonnette et sous la mitraille très-souvent; les blessés obligés de s'évacuer en traîneaux en plein air, pendant cinquante lieues. C'est donc une mauvaise plaisanterie que de nous comparer à l'armée de Naples, faisant la guerre dans le beau pays de Naples, où l'on a du pain, du vin, de l'huile, du drap, des draps de lit, de la société et même des femmes... Au milieu de ces grandes fatigues, tout le monde a été plus ou moins malade : pour moi, je ne me suis jamais trouvé plus fort et j'ai engraisé... » — « ... Ma santé n'a jamais été aussi bonne, écrit-il ailleurs (à Varsovie, en janvier 1807), tellement que je suis devenu plus galant que par le passé... » (Tome III des *Mémoires*, page 309 et 310.)

chique pour ses réformes, la France de la révolution avait gardé, de toutes ces épreuves, un ressentiment profond, une haine de l'étranger, une impatience et une jalousie d'orgueil national dont l'Empereur était, en toute circonstance, l'énergique organe et le vengeur passionné. S'il rêvait la monarchie universelle, son ambition y était bien pour quelque chose : qui en doute aujourd'hui ? Mais la France d'alors n'y voyait guère que ce désir, si souvent exprimé par son héroïque chef, de glorifier ce qu'il appelait la grande nation, et de lui assurer le sceptre du monde. On disait autrefois « qu'il ne faut pas être plus royaliste que le roi. » Il ne faut pas non plus être plus patriote que la patrie. La suite l'a bien prouvé. Mais, au temps dont nous parlons et dans ce grand effort de son génie conquérant, il fallait que la France fût tout ou rien ; il fallait qu'un Français, fût-il domestique d'un Russe, fût vengé s'il recevait quelque injure à l'étranger, à l'égal de ce citoyen romain qui, attaché au gibet, criait à ses bourreaux d'une voix qui du rivage de la Sicile retentissait jusqu'à Rome : *Civis romanus sum* !¹ Et quand il s'agissait des soldats de la France, paysans, ouvriers, artisans, recrues de l'atelier ou de la charrue, — quand il s'agissait de ces enfants que la conscription envoyait aux deux bouts de l'Europe, quelle eût été leur force, si loin du pays natal, si ce n'était la confiance qui les groupait autour du drapeau ? Et d'où pouvait naître cette confiance, si ce n'était de ce regard du maître qui les suivait sur le sol étranger, veillant à leurs besoins, attentif à leurs mouvements, jaloux de leur gloire, vengeur de leurs outrages, et décidé à leur assurer, même aux dépens d'un frère et par l'humilia-

¹ « ... Si quis rex, si qua civitas exterarum gentium, si qua natio fecisset aliquid in civem romanum ejus modi, nonne publice vindicaremus? non bello persequeremur? possemus hanc injuriam, ignominiamque nominis romani inultam impunitamque dimittere? »

(CIC., in *Verrem*, lib. V, cap. 58.)

tion d'un roi, la supériorité, la vigueur et l'unité du commandement ?

Telle était donc la querelle entre Joseph et Napoléon : Joseph prétendant au commandement réel de l'armée, et Napoléon voulant le garder pour lui, non-seulement quand il était là, ce qui était tout simple, mais quand il était loin, ce qui subordonnait Joseph aux généraux de Napoléon ; — Joseph exaltant, au delà peut-être de ce que sa mission de roi problématique permettait, l'héroïsme de la nation espagnole, et Napoléon le rabaisant ; non qu'au fond de son âme il ne rendit justice au courage des Espagnols ; — il était un bon juge ; — mais poussé à bout par l'engouement un peu naïf de son frère, son patriotisme jaloux et intolérant se révoltait. C'est ainsi que, tandis que le roi d'Espagne laissait rendre hommage, dans un journal de Madrid, à l'énergique résistance des défenseurs de Saragosse : « ... Mon frère, écrivait l'Empereur (11 mars 1809), j'ai lu un article de la *Gazette de Madrid* qui rend compte de la prise de Saragosse. On y fait l'éloge de ceux qui ont défendu cette ville, sans doute pour encourager ceux de Valence et de Séville. Voilà, en vérité, une singulière politique ! *Certainement il n'y a pas un Français qui n'ait le plus grand mépris pour ceux qui ont défendu Saragosse. Ceux qui se permettent de pareils écarts sont plus dangereux pour nous que les insurgés. Je crois bien qu'O'Ffarill ne l'a pas fait avec mauvaise intention ; mais voilà deux fois que cela lui arrive..... Dans une proclamation, il a parlé déjà de Sagonte : cela me paraît inconvenant.* » — « Mon frère, écrit-il ailleurs (27 mars)...., j'ai lu aujourd'hui cinq numéros d'un *Courrier espagnol* rédigé en français ; je ne sais pas à quoi peut servir cette gazette ?.... On se permet, dans ce journal, des discussions littéraires sur Paris, et l'on s'y établit, à l'égard de la France, le don Quichotte des Espagnols. Que cela s'écrive en espagnol et pour des Espagnols, cela n'est que ridicule ; mais cela est très-

inconvenant en français. La France, engagée en Espagne dans une guerre aussi cruelle, *doit espérer au moins l'avantage de régénérer ce pays et de le rendre à des idées plus libérales...* Il faut supprimer cette gazette ou la faire rédiger en espagnol... »

Napoléon avait laissé jouer à Madrid, avant que Joseph y reparût, une espèce d'intermède libéral et démocratique. Il avait annoncé et décrété des réformes. Il avait fait prononcer des serments politiques devant le Saint-Sacrement, au sein des églises, transformées un jour, comme aux premiers temps du christianisme, en assemblées du suffrage universel. L'Empereur avait même parlé, si j'ai bon souvenir, d'une *Constitution libérale qui devait donner aux Espagnols, au lieu d'une monarchie absolue, une monarchie tempérée et constitutionnelle*¹. Le moment n'était guère bien choisi, Napoléon le savait mieux que personne, et je soupçonne qu'il n'eût pas tant promis s'il eût pu craindre d'être pris au mot. Mais les Espagnols n'y songeaient guère. Au fait pourtant, et en dépit de leurs défiances, les idées révolutionnaires faisaient leur chemin en Espagne comme partout ailleurs; elles y étaient apportées pour ainsi dire dans les plis du drapeau français, dans les bagages de l'armée, dans la giberne du soldat. Joseph écrit quelque part : « ... L'Espagne est inondée de pamphlets dans l'esprit anglais (c'est-à-dire libéral) et d'écrits où chaque écolier donne des lois à son pays; *toutes les idées de 89 et de 93 sont aujourd'hui développées dans toutes les classes...* » C'était beaucoup dire peut-être; mais qui peut douter de l'effet des mesures décrétées par l'empereur Napoléon quand il proclamait, dans ce style altier, précis et impérieux qui caractérisait en lui le législateur, des réformes telles que celles-ci :

« ... J'ai conservé les ordres religieux, en restreignant le

¹ Proclamation de l'Empereur aux Espagnols (décembre 1808).

nombre des moines... Du surplus des biens des couvents, j'ai pourvu aux besoins des curés.

« J'ai aboli ce tribunal contre lequel le siècle et l'Europe réclamaient...

« J'ai supprimé des droits usurpés par les seigneurs dans le temps des guerres civiles... J'ai supprimé les droits féodaux... L'égoïsme, la richesse et la prospérité d'un petit nombre d'hommes nuisaient plus à votre agriculture que les chaleurs de la canicule...

« Comme il n'y a qu'un Dieu, il ne doit y avoir dans un État qu'une justice ¹... »

Quand Napoléon parlait cet habile et ferme langage, il était sincère; sa pensée avait toujours été que la réforme politique et civile du monde serait le complément et la justification de sa conquête; — et toutefois, au moment où nous sommes, à Madrid comme à Burgos, à Astorga comme à Valladolid, pendant toute cette rapide et brillante campagne, Napoléon a beau proclamer les grands principes de la Révolution française et faire mine de réformer une nation, il est évident qu'il n'a qu'une idée, la mettre sous ses pieds, organiser la force, laisser une armée bien commandée, et sacrifier tout, même Joseph, aux nécessités de la guerre.

Et ainsi fit-il. On comprend maintenant de reste quel sera le caractère de la correspondance qui va suivre. Quand Napoléon arrive en Espagne, ses premières lettres, je l'ai dit, se ressentent du mécontentement qu'il éprouve, car tout allait mal; elles sont remplies d'aigreur; une fois qu'il a mis la main aux affaires, et surtout après la reddition de Madrid, quand il a commencé cette expédition contre les Anglais qui le conduira en quelques rapides étapes jusqu'au pied des Asturies, alors le style change; il a le mouvement, l'entrain,

¹ Réponse de l'Empereur à la Junte de Madrid (9 décembre 1808)

souvent la bonne humeur, toujours l'accent de la bonne fortune. On sent que l'Empereur fait là une des besognes qui sont le plus de son goût, donner de sa personne la chasse aux Anglais, et on comprend, à la vivacité toute épique de son langage, que l'élan qu'il a communiqué à ses troupes, si même il est obligé de s'arrêter lui-même (car le nord le rappelle), ne s'arrêtera qu'à l'Océan, où l'armée de sir John Moore est inévitablement attendue, sur les vaisseaux à l'ancre devant la Corogne : « Si les Anglais n'ont pas déjà battu en retraite, écrit-il (le 27 décembre 1808) de Torde-sillas, ils sont perdus; et, s'ils se retirent, ils seront poursuivis jusqu'à leur embarquement, *de manière que la moitié certainement ne se rembarquera pas...* Faites mettre dans les journaux et répandre partout que trente-six mille Anglais sont cernés, que je suis à Benavente sur leurs derrières, tandis que le maréchal Soult est en présence, et si l'ennemi faisait un mouvement sérieux sur Aranjuez, faites des cérémonies pour célébrer ces succès; faites tirer le canon, et *recevez les compliments. Cette nouvelle ne tardera pas à vous arriver.....* » Il n'était guère permis qu'à Napoléon, avouons-le, d'escompter ainsi une victoire. « Les Anglais fuient à toutes jambes, écrit-il ailleurs (de Benavente le 31), et abandonnent munitions de guerre, caisses, bagages..... Ils ont non-seulement coupé les ponts, mais même ont fait sauter les arches avec des mines; conduite barbare et inusitée à la guerre, qui ruine le pays en pure perte. Aussi ils sont en horreur à tout le pays. Ils ont tout enlevé, bœufs, matelas, couvertures, *et par dessus tout maltraité et bâtonné tout le monde.* Il n'y a pas de meilleur calmant pour l'Espagne que de lui envoyer une armée anglaise. *Il faut faire relever cela dans les journaux.* » — « *Il faut, dit-il plus loin, faire faire des pamphlets espagnols qui peignent la mauvaise situation de l'Espagne, livrée à la mauvaise foi des Anglais; on peut en dire beaucoup de mal; car tout le monde en est*

mécontent.... » — « Le temps est mauvais, la saison rigoureuse, écrit-il le 1^{er} de l'an 1809, mais cela ne nous arrêtera pas : nous tâcherons d'en finir avec les Anglais. Vous enverrez sans doute des agents à Léon. Tâchez d'établir la correspondance de cette ville avec Madrid; *surtout beaucoup d'imprimés....* »

Cette campagne de Napoléon entre Madrid, Valladolid, Astorga et les Asturies, et la correspondance infiniment précieuse qui s'y rattache, remplissent une partie du cinquième volume de l'ouvrage publié par M. Du Casse. On le voit, Napoléon semble avoir repris une certaine confiance dans le roi Joseph, mais non pas comme militaire. Il ne demande à son frère que des services civils; et vraiment, à la fréquence et à l'ardeur de ses recommandations pour tout ce qui touche à la publicité qu'il veut immense (et pour lui seul), on dirait qu'il a décidément changé ses vues sur le roi d'Espagne et que celui-ci n'a plus à mettre qu'une plume de journaliste dans le fourreau de son épée. « Portez votre attention sur les journaux, écrit-il de Valladolid (le 15 janvier), et faites faire des articles qui fassent bien comprendre que le peuple espagnol est soumis et se soumet.... » C'était là, disons-le en passant, un journal assez difficile à faire; mais n'importe; ces effusions épistolaires que le mouvement de la guerre explique dans la correspondance de l'Empereur, Joseph les prend sans doute pour un retour sérieux de sa confiance sur tous les points, et il s'aventure à donner des conseils ou à exprimer des vœux qui manquent parfois d'à-propos. Ainsi il écrira le 1^{er} janvier 1809 : « Sire, je prie Votre Majesté d'agréer mes vœux pour que, dans le cours de cette année, l'Europe, *pacifiée par vos soins, rende justice à vos intentions....* » On sait la riposte de Napoléon à cette plaisanterie un peu vive. M. Thiers l'a citée dans le neuvième volume de son histoire. « ... Mon frère, je vous remercie de ce que vous me dites relativement à la bonne année. Je

n'espère pas que l'Europe puisse encore être pacifiée cette année. Je l'espère si peu, que *j'ai signé hier un décret pour lever cent mille hommes.....* » En effet, quelques jours après, Napoléon quitte l'Espagne; d'autres soucis l'appellent : « ... La cour de Vienne se comporte très-mal, dit-il; elle pourrait s'en repentir. N'ayez aucune inquiétude; j'ai assez de forces, même sans toucher à mon armée d'Espagne, pour aller à Vienne dans un mois..... Il faut dire partout, et bien accréditer dans l'armée l'idée que je dois revenir dans vingt ou vingt-cinq jours. D'ailleurs, ma seule présence à Paris fera rentrer dans le néant l'Autriche; et alors, avant la fin d'octobre, je serai de retour... Je vous prie de m'écrire *longuement et naïvement...* » Ce sont à peu près là les derniers adieux de Napoléon à son frère Joseph. Je ne parle pas d'instructions admirables qui lui sont laissées; elles sont presque un luxe pour le roi d'Espagne, qui ne doit pas les exécuter; ajoutons qu'elles sont à la fois très-longues et très-précises, très-minutieuses et très-générales. On y sent le génie de l'homme de guerre jusque dans l'exactitude de l'ingénieur, de l'intendant et du praticien.

Ici commence (dans le sixième volume de cet ouvrage) la troisième période de cette correspondance à propos de l'Espagne. Elle dure encore quelque temps entre les deux frères sur un pied de franchise amère d'un côté, de *naïveté* agressive de l'autre, qui aboutit, un jour, au silence complet de Napoléon. De la fin de 1809 au milieu de 1811 (c'est tout le septième volume), l'Empereur n'écrit plus guère à Joseph que par l'intermédiaire de son major général ou de son ministre de la guerre. On a cru que ses lettres avaient été supprimées ou mutilées, et que l'habile éditeur, préoccupé outre mesure de l'effet des premiers volumes de cette importante publication, avait reculé dans ces derniers; c'est une erreur. Ce volume est rempli des lettres de Napoléon; seulement, au lieu d'aller droit à Joseph, elles sont adressées au

prince de Wagram ou au duc de Feltre; mais leur destination est évidente, c'est Madrid; et c'est dans les papiers du roi d'Espagne qu'elles se sont en effet retrouvées. Napoléon ne se plaint plus, il ne discute plus, il ne parle plus, comme autrefois, le langage de la parenté impériale sans doute, mais confiante encore, même dans sa colère; il prescrit, il réglemente, il ordonne; il taille à plein drap dans son royaume d'Espagne, et il n'en dit que ce qu'il lui plaît à l'homme qui porte pour lui le poids de cette fatale couronne. Il dirige, du milieu de ces épreuves, de ces périls et de ces triomphes qui le conduisent à Wagram, toutes les affaires de cette rude guerre d'Espagne, si mêlée d'incidents, de revers, de brusques retours, d'atrocités implacables, d'incertitudes désespérées, de discordes entre les chefs de l'armée, de mésintelligences entre la cour espagnole et l'état-major français; — ces opérations de la campagne, Napoléon les conduit froidement, mathématiquement, comme une guerre d'échiquier, ne tenant plus compte des lamentations de Joseph ni des exigences de sa royauté éphémère, tout entier à son armée, à ses plans, à ses généraux, à ses états de situation; — et à la grâce de Dieu le roi d'Espagne! Et le dirai-je? si rude et injuste que soit la main qui s'appesantit sur ce fantôme de roi qui porte pourtant un cœur d'homme, on est tenté souvent de donner raison à cette inflexible volonté qui l'accable, tantôt par la contrainte, tantôt par l'abandon. On prend parti quoi qu'on fasse, quand on est Français, pour cette armée française si cruellement éprouvée, contre ce roi timide qu'elle protège sans le concilier. On déteste la faute qui a engagé tant de braves gens dans cette terrible lutte; on plaint les soldats; on finit par reconnaître que, des deux frères, c'est celui qui est resté le plus Français qui a gardé le meilleur rôle. Et qu'on impute tant qu'on voudra cette préférence à ce sentiment qu'on a ridiculisé quelquefois sous le nom de *chauvinisme*, peu importe. Le chauvi-

nisme finit où la guerre commence, où elle est sérieuse et meurtrière. Devant l'étranger armé, plus de dissidences françaises, plus de partis! « Oui, vous me jugez bien, lisez-je ce matin dans une lettre venue de l'exil; vous me jugez bien! quand l'honneur de la France est engagé, tous mes vœux sont avec son drapeau... »

J'ignore sur quelle autorité s'appuie M. Du Casse pour écrire « qu'étant à Madrid, le roi Joseph eut plusieurs conférences avec Napoléon, et que, dans l'une d'elles, l'Empereur lui proposa la couronne d'Italie ou de retourner en France pour y gouverner en son absence... » Si l'Empereur a fait à son frère une pareille proposition, Joseph a manqué là une belle occasion de n'être plus roi d'Espagne. Comment l'a-t-il manquée? Comment n'a-t-il pas prévu que l'antagonisme qui, dès cette époque, avait commencé à éclater entre les deux frères, finirait par atteindre des proportions effrayantes? Et, en effet, plus Joseph se retranche et s'isole dans sa royauté d'un jour, plus il affecte l'indépendance, plus il se fait Espagnol, plus l'Empereur s'obstine à rester Français; — plus le roi veut être légal et constitutionnel, plus l'Empereur (qui a donné la Constitution) écrit que le gouvernement de l'Espagne doit être absolu. Et si, par aventure, dans une de ses lettres, le roi Joseph, qui a supprimé un commissaire général de police, ose dire que la Constitution prohibait l'emploi d'un pareil agent: « Faites-moi connaître, lui répond ironiquement l'Empereur, si la Constitution prohibe que le roi d'Espagne soit à la tête de trois cent mille Français, que la garnison soit française; si la Constitution prohibe que le gouverneur de Madrid soit français; si la Constitution dit que dans Saragosse on fera sauter les maisons l'une après l'autre.... Il faut avouer que cette manière de voir est petite et affligeante. Ce n'est pas de l'humeur et de petites passions qu'il faut, mais des vues froides et conformes à sa position..... Déjà on assassine dans

les rucs de Madrid; si l'on avait établi à Madrid un commissaire de police à la manière française, cela n'arriverait pas... En fait de police, employez les individus, quels qu'ils soient, lorsqu'ils vous sont utiles, *et accoutumez-vous à compter votre autorité royale pour bien peu de chose...* »

Telle était déjà la situation du roi d'Espagne un mois après le départ de Napoléon, le 21 février 1809; mais ce n'était rien; il faut pousser jusqu'au bout cette étude pour avoir une idée de l'état d'amoindrissement inexprimable auquel le système de l'Empereur va réduire, sous prétexte de la protéger, ce qui reste de ce simulacre de la royauté espagnole. Un jour, Joseph ne sera plus même le roi de la Nouvelle-Castille, comme le dit M. Du Casse; il ne sera plus que le maire de Madrid. L'histoire de cette décadence successive est l'intérêt de ce dernier volume, et cet intérêt est encore grand. Les deux frères, cela est vrai, ne sont plus aussi directement aux prises; ils ne se rendent plus guerre pour guerre, et la *naïveté* du roi Joseph vient se heurter plus rarement à la rudesse de l'empereur Napoléon. *Vox clamantis in deserto...* Joseph parle le plus souvent tout seul; s'il n'avait pas cette douce reine Julie pour l'écouter et pour lui répondre, sa voix n'aurait plus d'échos ni aux Tuileries, ni à Saint-Cloud, ni à Rambouillet, ni à Schœnbrun, d'où l'Empereur date plusieurs de ses ordres aux généraux de son armée d'Espagne. Elle n'est pas plus puissante ni mieux accueillie à Madrid, à Salamanque, à Séville, d'où le pauvre roi est réduit à adresser à son impérieux frère des confidences telles que celle-ci : « ... Le maréchal Ney continue à ne point obéir ni au maréchal Soult ni même à moi. Votre Majesté conçoit que cet état de choses ne peut durer... Lorsqu'un maréchal ne m'obéit pas, que Votre Majesté le sait et qu'elle permet qu'il continue de commander son corps, il ne me reste plus d'autre parti à prendre que de marcher sur lui avec les troupes qui voudront m'obéir (étrange façon de rétablir la bonne intelli-

gence!), ou à souffrir l'ignominie et la désorganisation de l'armée, ou à supplier Votre Majesté de donner le commandement de ses troupes à un homme autre que moi (Joseph ne veut pas comprendre qu'il n'est qu'un chef honoraire, un généralissime nominal); — et comme la royauté tout entière de l'Espagne est aujourd'hui dans le commandement de l'armée française, je supplie alors Votre Majesté d'accepter *ma renonciation formelle au trône d'Espagne* (27 août 1809)... »

Vingt fois, dans le cours de cette correspondance, le roi Joseph donne ainsi sa démission sans que l'Empereur lui réponde, à moins que ce ne soit par une lettre comme celle-ci : « Mon frère, j'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite pour ma fête. Je vous remercie de ce que vous m'y dites à cette occasion... » Ou bien : « Monsieur mon frère, j'envoie à Votre Majesté le *Moniteur*, qui lui fera connaître *le parti que j'ai cru devoir prendre* ¹. J'ai reçu sa lettre du 4 décembre par l'aide de camp qu'elle m'a expédié (17 décembre 1809). » Et puis c'est tout. Hormis deux lettres écrites par Napoléon à Joseph à l'occasion de l'accouchement de la nouvelle Impératrice (20 mars 1811), et où le frère affectueux reparaît un moment dans l'Empereur indifférent ou irrité, tout ce septième volume peut être considéré comme le martyrologe du roi Joseph; et c'est par là, en dépit même de la monotonie qui pourrait être le défaut de ce long monologue, quand Joseph s'abandonne, dans ses entretiens avec la reine Julie, aux effusions un peu verbeuses de son découragement et de son dépit, — c'est par là que ce triste spectacle est pourtant curieux, émouvant et instructif. Ajoutons, s'il est permis de le dire, qu'il ne manque pas non plus d'intérêt comique dans cette situation étrange d'un honnête homme, né pour une condition tranquille, pour une élévation modeste,

¹ Le divorce de l'Empereur avec l'impératrice Joséphine et son mariage avec Marie-Louise.

Pour les honneurs obscurs de quelque légion,

comme Agrippine le dit de Burrhus, et qui se trouve ainsi pris au trébuchet d'un trône qu'il n'a su ni refuser ni accepter, en face de généraux qu'il jalouse, d'une armée dont il est le pupille plutôt que le chef, espionné par les agents de la police française jusque dans son palais ¹, humilié par ses inférieurs, honni par ses sujets, « enfant couronné, » comme il le dit lui-même, exposé pourtant à monter à cheval à chaque heure du jour ou de la nuit pour défendre sa vie contre ces bandes d'insurgés qui viennent l'insulter jusque dans sa capitale (tome VII, p. 261), condamné à vendre, pour faire vivre sa garde, les ornements et les vases sacrés de sa chapelle ; — et pour achever, écrivant à sa femme, au moment de quitter Madrid pour un voyage projeté en France : « ... Garde-toi bien de partir, puisque tu me trouverais en route, que je ne saurais comment subvenir à un surcroît de dépense, et enfin, pour te tout dire en un mot, *que je n'ai pas un sol au delà de ce qu'il me faut pour faire mon voyage*, et que si je retarde encore quinze jours, je n'en aurai plus les moyens... » — Et ailleurs (cette fois c'est à Berthier qu'il écrit) : « ... MM. Mazzaredo et Campo-Alange (ses ministres) sont arrivés au point de me demander *des rations* pour nourrir leurs familles ; et j'ai dû les refuser, car tous les employés civils eussent fait la même demande. Mon ambassadeur en Russie est en banqueroute ; celui de Paris est mort dans la dernière misère, et je vis ici au milieu des décombres d'une vaste monarchie, qui ne s'animent et n'ont de voix que pour demander du pain au malheureux qui se dit leur roi. C'est là ma position (13 mars 1811). » On le voit,

¹ « Un Espagnol m'a communiqué la commission qui lui a été donnée de rendre un compte exact de ma conduite tous les jours au maréchal Duroc... » (Lettre de Joseph à Napoléon, 19 février 1809. Tome VI, p. 61.)

la position n'était pas brillante, et Joseph trouve des accents d'une tristesse vraiment éloquente pour la peindre. Mais n'y a-t-il pas là, je le répète, en dépit de la douloureuse gravité du sujet et de l'incontestable honnêteté de l'homme, n'y a-t-il pas quelque chose qui fait dire malgré soi, comme dans cette aventure de Léandre, fils de Géronte ¹ : *Que diable allait-il faire dans cette galère ?*

Mais tenez ; non, cette morale de Géronte n'est pas le dernier mot de cette histoire ; et ce dernier mot ce n'est pas Joseph qui le dira, c'est Napoléon. Au moment où la correspondance des deux frères se termine dans l'ouvrage de M. Du Cassc, nous sommes à peine au milieu de l'année 1811, et l'Empire n'a jamais été si puissant ni si prospère, l'Empereur si glorieux ni si redouté ; — et cependant une sorte de prescience lui révèle déjà, mais à lui seul, pour ainsi dire, les secrets de sa faiblesse. Les signes de sa force sont partout ; ceux de son affaiblissement, où les trouver ? Dans cette correspondance même que nous étudions, et dans les effusions (qu'on peut bien cette fois appeler *naïves*) de ce grand homme qui lutte avec son courage, avec son audace, avec son génie, quelquefois avec sa raison, contre ce formidable ennemi qu'il s'est créé en se vantant qu'il n'existait pas pour lui, je veux dire *l'impossible*. Et *l'impossible* se venge ; et avant d'atteindre le héros dans sa politique, de le vaincre dans ses armées, il commence par l'entamer dans ses finances ; lisez plutôt, c'est l'Empereur qui écrit : « ... Mon cousin, *je ne puis plus faire face* aux dépenses énormes de mon armée d'Espagne. Je veux que l'administration du pays conquis soit entre les mains des généraux qui commandent les provinces... Désormais je ne pourrai plus envoyer que deux millions par mois pour la solde des troupes qui sont autour de Madrid... » — « Mon

¹ Dans les *Fourberies de Scapin*.

cousin, écrivez au général commandant l'Aragon qu'il doit employer les revenus du pays et frapper même des contributions extraordinaires, s'il est nécessaire, pour subvenir à la solde et à l'entretien de son armée ; *que la France ne peut plus suffire à toutes ces dépenses...* Écrivez aux généraux Thiébault, Bonnet, Kellermann et au duc d'Elchingen... qu'ils ne doivent pas compter sur le Trésor de France, *qui est épuisé par les énormes envois d'argent* qu'il ne cesse de faire, qu'une quantité prodigieuse de numéraire s'engloutit en Espagne et *produit l'appauvrissement de la France* '... » — « Monsieur le duc de Feltre, ... je vous écris la présente pour vous demander un rapport général sur la cavalerie : ma dépense est énorme, et il faut aujourd'hui songer sérieusement à une réforme. *Mon armée, dans l'état actuel, mangerait trois fois le revenu de la France,* » etc.

Je n'ajoute rien, et je ne conclus pas... Elle commence à éclater par des signes bien incontestables, cette sévère leçon que Dieu donne aux hommes dans le plus grand de tous ; et il faut bien que nous répétions ici ces deux mots, qu'il est si étrange et pourtant si nécessaire de rapprocher quand il s'agit de l'histoire de l'Empereur : *l'impuissance* du génie devant *l'impossible*.

IV

— 8 OCTOBRE 1834. —

Nous arrivons, en sautant par-dessus plusieurs années, pendant lesquelles la correspondance des deux frères semble avoir cessé tout à fait, aux désastres de la fin du règne : 1814 nous conduit presque sans transition à 1814.

¹ Lettres au prince de Wagram. Paris, février 1810.

Le point auquel je me suis surtout arrêté, dans le cours de ce travail, est naturellement celui qui m'a paru le plus nouveau, je veux dire la contradiction qu'au moment de sa plus haute fortune, l'empereur Napoléon rencontre, non-seulement dans la force des choses et dans la puissance des nationalités méconnues, — tout le monde sait cela, — mais dans le caractère, dans les idées, dans les conseils, et, pour tout dire, dans la résistance de son frère aîné. Jusqu'à ce jour le roi Joseph n'avait guère figuré dans l'histoire, tout roi qu'il était, que comme l'eût pu faire un préfet de première classe, un ambassadeur distingué, ou un chambellan de bonne tournure. La publication de sa *Correspondance politique et militaire*, si elle ne l'associe pas à la gloire de Napoléon, n'en est pas moins la preuve que Joseph exerça presque à lui seul (car Lucien vécut en dehors des affaires, et le courageux roi Louis ne régna que quatre ans), qu'il exerça, dis-je, vis-à-vis de l'Empereur et pendant toute la durée du règne, cette opposition au système impérial dont il est impossible de trouver un vestige ailleurs que sur les deux trônes qu'il occupa.

Napoléon, du jour où il avait mis la couronne de France sur sa tête, n'avait jamais connu qu'un genre d'opposition, l'opposition armée ; il n'en souffrait pas d'autre ; et celle-là, on sait qu'il en avait promptement raison. Il avait des ennemis, non des contradicteurs. A ceux qui n'étaient pas de son avis dans le règlement des affaires du monde, il offrait la bataille, et il la gagnait. Cette promptitude à vaincre le dispensait de la fatigue de discuter. Son conseil, c'était lui. En lui se personnifiait ce principe que *l'autorité n'a jamais tort* ; et il faut ajouter que la fortune ne lui permit longtemps aucun doute, s'il avait pu en avoir, sur la supériorité de son génie. Eh bien, c'est à ce génie altier, impérieux et indocile, c'est à ce logicien de la force et du hasard, à ce calculateur toujours heureux et toujours habile, c'est à cet enfant gâté

de la victoire, de la popularité et de la fortune que la correspondance du roi Joseph fait une opposition de dix ans, depuis ce jour où, dans l'ivresse du soleil d'Austerlitz, l'Empereur conçoit le plan d'une Europe napoléonienne, jusqu'à celui où, dans la détresse de son étoile et presque à la veille de sa chute, il trouve encore dans son inflexible orgueil et dans sa confiance inébranlable des inspirations telles que celle-ci :

« Reims, le 14 mars 1814.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 12 mars. Je suis fâché que vous ayez fait connaître au duc de Conegliano ce que je vous ai écrit. Je n'aime pas tout ce caquetage. S'il entrait dans mes vues de mettre le duc de Conegliano ailleurs, le bavardage de Paris n'y ferait rien. La garde nationale de Paris fait partie du peuple de France, *et tant que je vivrai je serai le maître partout en France.* Votre caractère et le mien sont opposés : vous aimez à cajoler les gens et à obéir à leurs idées ; moi, *j'aime qu'on me plaise et qu'on obéisse aux miennes. Aujourd'hui, comme à Austerlitz, je suis le maître.* Ne souffrez pas que personne cajole la garde nationale, ni que Regnaud, ou tout autre, s'en fasse le tribun. Je suppose cependant qu'ils font une différence du temps de la Fayette où le peuple était le souverain, avec celui-ci où c'est moi qui le suis. Si le peuple s'aperçoit qu'au lieu de faire ce qui lui est utile on cherche à lui plaire, il est tout simple qu'il se croie souverain et ne conserve qu'une pauvre idée de ceux qui le gouvernent. . . . »

Ainsi parlait, en plein désastre, celui que le roi Joseph osait contredire. J'ai dit que cette contradiction était l'intérêt et la nouveauté de l'ouvrage que j'analyse et que complète aujourd'hui la publication d'un dixième volume ; mais il faut s'entendre. Le mérite de cette opposition de Joseph,

puisqu'elle n'arrêta pas le conquérant de l'Europe sur la pente fatale qui l'entraînait, où serait-il si ce n'est dans l'intention même qui l'a inspirée? Et à part quelques belles lettres d'un accent très-noble, quel serait l'intérêt d'une pareille lutte de la faiblesse contre la force, de la médiocrité contre le génie, de la royauté timide et subordonnée contre la puissance sans limites et sans scrupule, si la même correspondance qui nous montre le roi Joseph honnêtement impuisant, ne nous montrait l'Empereur obstinément indomptable; si cet antagonisme de deux esprits si différents, qui ouvre l'un aux effusions intarissables de sa prévoyance, ne remuait chez l'autre tous les ferments des passions violentes et ne faisait jaillir de son front olympien tous les éclairs de son génie contredit ou contesté? Pour nous, aujourd'hui, le mérite de la correspondance de Joseph, c'est d'avoir provoqué les explosions de cette nature irritable, d'avoir mis à découvert tous les replis de ce cœur profond, de nous avoir donné, en un mot, après cette histoire de son administration, de sa diplomatie et de ses guerres qui a été si supérieurement racontée, la véritable histoire de ses sentiments, de ses idées, de ses principes, de ses secrets mobiles, le fond de son âme enfin au lieu de sa figure officielle. Ailleurs on nous montre le monarque, le législateur et le héros; ici nous avons l'homme tout entier.

Je suis loin d'avoir toujours donné raison, dans la suite de ces études, à l'opposition du roi Joseph, et notamment lorsqu'en pleine guerre d'Espagne et dans le péril chaque jour croissant de nos armes, Joseph affiche des prétentions insoutenables au commandement militaire, et ne rend pas justice à cette prévoyance toute française de l'Empereur qui, des extrémités de l'Europe et des neiges de la Russie, anime encore ses armées dans la Péninsule et les fait mouvoir par la main de ses lieutenants les plus éprouvés. J'en dirai autant de cette période où le dixième volume de la correspondance

du roi Joseph nous conduit. Nous sommes en 1814, et l'Empereur a sur les bras toute l'Europe; — lui qui n'avait jamais fait la guerre que chez les autres, la guerre est venue le chercher chez lui, une rude guerre, qu'il soutient en héros, et où le grand homme, réduit à ses dernières ressources, défend pied à pied, dans des rencontres immortelles, l'indépendance et l'inviolabilité du territoire national. C'est alors que le roi Joseph écrit à son frère, avec une opportunité contestable : « ... Vous avez en vous tout ce qu'il faut pour rappeler aux Français ce que Louis XII, Henri IV et Louis XIV ont eu de mieux dans leur manière de gouverner, si vous faites une paix solide avec l'Europe, et si, *renonçant à un caractère factice, vous consentez enfin à faire succéder le grand roi à l'homme extraordinaire...* » Et c'est alors que Napoléon lui écrit de son côté, avec quelque raison peut-être : « ... Mon frère, vos sermons sont hors de saison, *je n'ai pas besoin d'être prêché* pour signer une paix honorable, si elle était possible... »

Mais, disons-le à l'honneur du roi Joseph, il fit autre chose en 1814 que d'abuser de ce triste avantage que la mauvaise fortune de la France lui donnait à la fin sur son glorieux frère. Revenu d'Espagne « avec un napoléon d'or dans sa poche » (c'est lui-même qui nous le dit, tome IX, page 342), et tombé de son trône éphémère presque au moment où la violation du territoire suisse ouvrait la France à l'invasion des armées étrangères, Joseph n'hésite pas à offrir ses services à l'Empereur; et toutefois il accompagne cette offre d'une lettre ambiguë et déclamatoire, à laquelle Napoléon répond aussitôt : « ... Mon frère, j'ai reçu votre lettre du 29 décembre (1813). Il y a trop d'esprit pour la position où je me trouve. Voici en deux mots la question : la France est envahie, l'Europe tout en armes contre la France, mais surtout contre moi. Vous n'êtes plus roi d'Espagne... Que voulez-vous faire? Voulez-vous, comme prince français, venir

vous ranger auprès du trône? vous avez mon amitié, votre apanage, et serez mon sujet, en votre qualité de prince du sang... Cela ne vous est-il pas possible? N'avez-vous pas assez de bon jugement pour cela? Il faut vous retirer à quarante lieues de Paris, dans un château de province, obscurément; vous y vivrez tranquille, si je vis; vous y serez tué ou arrêté, si je meurs. Vous serez inutile à moi, à la famille, à vos filles, à la France; *mais vous ne me serez pas nuisible et ne me gênez pas*. Choisissez... » Joseph comprit. Il vint prendre sa place auprès du trône menacé, et il fut, tant que dura la crise, le lieutenant de son frère le plus actif et le plus fidèle, son correspondant le plus sincère; et s'il eut le tort de le prêcher quelquefois, il eut le mérite de l'avertir souvent et de le tenir toujours bien informé. C'était, à ce moment où tant de flatterie intéressée survivait encore à tant de puissance, le plus grand service qu'un homme d'honneur pût rendre à Napoléon.

Il ne manquait peut-être qu'une chose au génie de l'Empereur pour être complet, le don de voir clair, je ne dis pas dans ces conseils que la loyauté de Joseph lui prodigue, mais dans toute cette série de contradictions que la fortune opposait, de guerre lasse, à ses conceptions et à ses desseins. Son génie l'inspirait admirablement; il ne l'avertissait pas. On eût dit qu'à force de dominer les hommes, il s'était cru le pouvoir de maîtriser les événements, et qu'il se jugeait supérieur à l'expérience comme à l'humanité.

Et mihi res, non me robus submittere conor...

Cette devise d'un sage, l'Empereur la tournait en ambition. La lutte que le génie livre à la force des choses, et dans laquelle il ne triomphe jamais qu'un moment, cette lutte l'enivrait; et il est incroyable à quel point cette ivresse de la résistance à toutes les forces déchainées de la nature, de la guerre et de la politique, même quand elles se résu-

maient, comme en 1814, dans une calamiteuse invasion, il est incroyable, dis-je, à quel point elle aveuglait et passionnait son esprit. C'est, à travers des prodiges d'héroïsme, le triste spectacle que présente la lutte de 1814, spectacle qui n'a jamais été si clairement révélé que dans cette correspondance des deux frères. Après avoir voulu l'impossible, et, s'il est permis de le dire, après l'avoir fait, après avoir poursuivi dix ans une fabuleuse grandeur et lui avoir sacrifié des trésors et des armées, Napoléon ne veut plus croire à la réalité; il se révolte contre elle, quand, de toutes parts et dans ces limites où le cercle de ses ennemis, chaque jour plus étroit, le renferme, la réalité le presse et l'assiège. Le songe est fini; les yeux sont ouverts; on dirait que la lumière n'y peut plus entrer; le grand homme rêve encore, et on s'étonne, à chaque pas qu'on fait dans cette correspondance, des illusions qu'il a conservées en dépit du sort sur l'étendue de ses ressources, sur l'approvisionnement et l'armement de Paris, sur la force de résistance que cette grande ville peut opposer à l'ennemi; on s'étonne surtout de l'implicable aveuglement qui l'abuse encore sur le dévouement du peuple et sur la portée de son pouvoir.

J'ai cité cette lettre du 14 mars, où, moins d'un mois avant son abdication, Napoléon écrit qu'*il sera le maître partout en France tant qu'il vivra...* Combien d'autres du même ton! A ces assurances, sitôt démenties par la fortune, Joseph répond, avant l'événement, par l'exposé calme, réfléchi, strictement exact et doucement désespéré de la situation; il répond par des chiffres. Tandis que Napoléon lutte en héros, non pas seulement contre l'étranger qui inonde nos campagnes, mais contre l'évidence d'une détresse qui devient chaque jour plus irréparable, Joseph, lui, se fait l'organe, non pas toujours impassible, — il est plein de cœur, même dans ce rôle de découragement forcé que les circonstances lui imposent, — mais l'organe invariable et incor-

ruptible de la vérité; et quand Napoléon lui dit que Paris regorge d'hommes, de fusils, de munitions et d'argent; quand il lui dit le 10 mars, par exemple : « Je pense qu'il vous faut réunir les ministres pour aviser aux moyens de lever trente mille hommes dans toute cette population qui se réfugie à Paris, et dans les ouvriers qui se trouvent sans ouvrage. Cette levée serait sous le titre de levée en masse des gardes nationales. *Puisque vous avez des fusils, cela doit être facile...*; » quand Napoléon dit cela, le 10 mars, il oublie que son frère lui écrit tous les jours⁴ que les armes manquent absolument pour armer les Parisiens, et que lui-même, l'Empereur, quelques semaines auparavant, il a écrit dans les instructions laissées au roi Joseph : « ... *La grande difficulté pour la garde nationale, ce sont les armes; nous n'en avons pas...* Elle doit s'armer de tous les fusils de chasse qu'elle pourra trouver. » Ainsi Paris n'a pas d'armes, et M. Du Casse explique fort bien comment la campagne de Russie et celle de 1813 ayant épuisé tous les arsenaux qu'on n'avait pas eu le temps de remplir en 1814, on a injustement supposé une trahison là où il n'y avait qu'un fait trop facile à expliquer et à excuser. Quoi qu'il en soit, Paris n'a pas d'armes, mais il n'a pas non plus d'armée; et loin que l'Empereur puisse compter sur l'enthousiasme belliqueux auquel sa correspondance avec le roi Joseph fait incessamment appel, c'est à peine si son autorité est encore assez respectée pour garantir la conservation du trône lui-même. Joseph écrit sur ce point, à la date du 11 mars, une lettre à l'Empereur, qui ne devait lui laisser, ce semble, aucun doute :

« ... J'ai réuni les ministres : ceux de l'intérieur et de la police ont jugé qu'il était de toute impossibilité de trouver

⁴ Voir pages 61, 65, 66, 152, 175, 188, 208 de la *Correspondance*.

mille hommes qui voulussent sortir de Paris pour rejoindre l'armée; celui de la guerre m'a remis l'état des armes dont Votre Majesté trouvera ci-joint copie. Il en résulte que, loin d'avoir trente mille fusils, il n'y en a pas six mille en état de servir, et que *ces six mille servent à l'armement journalier des bataillons de la ligne et de la garde impériale.....* L'immense population de Paris *sera pour celui* qui laissera entrevoir une plus prochaine paix. Telle est la disposition des esprits; *il n'est donné à personne de les changer...* Je ne peux pas me tromper, parce que ma manière de voir est conforme à celle de tous. *Nous sommes à la veille d'une dissolution totale... »*

Telle était donc la situation de Paris; on sait par l'événement quelle était celle de la France entière : une poignée d'hommes admirables qui, sous la conduite d'un héros, semblent se multiplier sous le feu ennemi; quelques paysans qui s'insurgent dans les pays envahis; quelques gardes nationales qui se cantonnent dans les villes menacées; — et puis la grande masse de la population qui reste inactive, livrée à une terreur inerte, en dépit des dangers publics, et comme si le plus grand péril pour elle était moins la continuation de la guerre étrangère que celle du règne. « Le mois de mai s'écoule, écrivait Joseph, et les terres ne s'ensemencent pas..... Votre Majesté doit sentir qu'il n'y a plus d'autre remède que la paix, et la paix la plus prochaine..... La misère particulière est à son comble, et le jour où l'on serait convaincu que Votre Majesté aurait préféré la prolongation de la guerre à une paix même désavantageuse, il n'est pas douteux que la lassitude tournera les esprits d'un autre côté..... » — Oui, tel était l'esprit du pays; et Joseph ne savait pas sans doute que, lorsqu'il en traçait un exposé si sincère dans ses lettres confidentielles à l'empereur Napoléon, c'est à la postérité elle-même qu'il adressait sa justifica-

tion personnelle, et que sa correspondance plaiderait un jour devant la France, et en pleine résurrection du régime impérial, pour sa conduite de 1814. Quant à moi, je n'avais à aucun titre charge de défendre le roi Joseph ; mais s'il est un fait qui me paraît irrésistiblement démontré par cette série de preuves de tout genre qui remplissent le dernier volume de M. Du Casse, c'est que Paris en 1814 n'a pas pu être défendu, c'est qu'il n'a pas voulu l'être. Et l'Empereur lui-même, au surplus, n'en a-t-il pas jugé comme nous, lui qui avait écrit à Joseph à plusieurs reprises, et notamment le 8 février, ces phrases significatives : « ... Je vous ai répondu sur l'événement de Paris, *pour que vous ne mettiez plus en question la fin*, qui touche à plus de gens qu'à moi. *Quand cela arrivera, je ne serai plus* ; par conséquent, ce n'est pas pour moi que je parle... Je vous répète en deux mots, écrit-il plus loin (dans la même lettre), *que Paris ne sera jamais occupé de mon vivant*. J'ai droit à être cru par ceux qui m'entendent... » Voilà donc ce que l'empereur Napoléon écrivait le 8 février 1814. Deux mois plus tard, Paris était occupé, et Napoléon vivait, et il a vécu. Que voulait-il donc dire, quand il prophétisait sa mort, en vue de la reddition de Paris ? Est-ce bien lui qui avait besoin de faire montre d'un courage dont personne ne doutait, et d'escompter une résolution qui ne devait pas être accomplie à l'échéance ? Et quelqu'un osera-t-il croire que Napoléon jouait alors, et pour ôter tout recours à la faiblesse et à la peur, une comédie d'héroïsme ? Non, certes ; mais c'est que le sentiment de la réalité avait fini par l'atteindre lui-même, si tard que ce fût, dans cette détresse de tout le pays, avec sa fatale et irrécusable évidence. Paris, sur les débris duquel Napoléon aurait voulu mourir, n'avait pas même tenté la chance d'un combat sérieux ; la France s'abandonnait honteusement, on peut le dire, bien plus à la terreur du régime qui la dominait qu'à celle des armées qui l'avaient envahie.

Dès lors pourquoi mourir? L'abdication de l'Empereur au mois d'avril, et cette résignation, héroïque aussi, qui lui faisait garder la vie en perdant le trône, était la première concession qu'il eût faite, depuis dix ans, à ce que Joseph appelle quelque part, dans un moment de désespoir, « la cruelle extravagance des événements, » et qui n'était que la force des choses. *J'avais besoin de bonheur*, dit à son tour Napoléon après une de ces défaites des derniers jours qui présageaient une chute prochaine. « J'avais besoin de bonheur!... » avoua tardif, confession touchante! Oui, sans doute, le génie ne suffisait plus; la chance avait tourné; l'étoile pâlisait; ce prodigieux pouvoir s'écroulait par un cruel retour de cette fortune même qui l'avait fondé. Le grand homme était malheureux!... Et le malheur, c'était la faute! Je ne sais rien de plus triste, de plus poignant et aussi de plus instructif que cet avou tombé, au moment de cette crise suprême, de la bouche de Napoléon.

Est-ce tout?... et n'aurions-nous pas, en regard de cette détresse, à raconter aussi des scènes d'une incomparable grandeur? Dans ce livre de M. Du Casse et dans ce drame joué pour ainsi dire sous nos yeux par le héros qui, même en tombant, en était l'âme, n'y a-t-il à relever que des fautes, à signaler que des défections, à décrire que des désastres?

Nous ne rendrions pas justice, la justice de l'histoire, ni au héros ni au livre, si nous ne montrions aussi, dans cette correspondance admirable, tout ce que la lutte de 1814 a révélé de ressources nouvelles, d'activité, d'invention, de génie défensif, de vigueur d'âme, de fierté indomptable dans le grand homme qui la soutenait. Certes Napoléon avait déployé ces qualités dans bien d'autres occasions, et elles étaient l'origine même et le fondement de sa puissance; mais ici, sur ce terrain limité où il résiste, dans ces courts instants qui lui restent, on eût dit que son génie

avait voulu recueillir une dernière fois toutes ses forces, comme pour tomber avec plus d'éclat, et pour laisser de sa défaite même un souvenir plus redoutable que de ses victoires. Il faut donc lire cette correspondance; et je ne crois pas en effet que Napoléon ait été plus grand, même sur ces champs de bataille qui marquent ses étapes depuis Brienne jusqu'à Fontainebleau, que dans toutes ces lettres où s'épanche son âme guerrière. Ces lettres ne sont que l'écho de ses bivacs, le cri de guerre de ses marches rapides. C'est son action, trop limitée sur le terrain, qui cherche à s'étendre, sa volonté qui force l'espace et le temps, sa contagieuse ardeur qui se communique et se répand. Aussi est-il impossible de lire ces héroïques dépêches sans être remué jusqu'au fond de l'âme. J'ajoute que le roi Joseph, quand on ne le juge que de ce point de vue où la correspondance de Napoléon place le lecteur, Joseph paraîtrait le dernier des hommes, lui qui s'est fait l'organe du bon sens, de la nécessité, de la paix à tout prix dans cette lutte sans issue, si la raison même qui l'inspire ne vous gagnait à la fin, pour peu que vous y prêtiez, par une réaction inévitable contre cet enthousiasme d'un moment.

Napoléon, je l'ai dit, ne croit pas à la détresse de ses armes. Il écrit, le 7 février : « *La situation des affaires de Paris n'en est pas où en est l'alarme.* » Le 7 février, il écrit sept fois à Joseph, et sa correspondance de ce seul jour avec son frère remplit quinze pages d'impression. Le 13 février, il écrit quatre fois, quatre fois le 17, — et toujours en homme qui espère, en homme qui vous défend de désespérer. Il transmet au roi ses plans de campagne; il lui donne ses ordres avec une netteté, une abondance, une connaissance des choses, un instinct des hommes, une science du terrain, un souci des moindres détails qui ne laisse plus rien à faire à personne qu'à obéir. Sa longue lettre de Nogent-sur-Seine, en date du 9 février, est le chef-d'œuvre du

style et de l'inspiration stratégiques. Cela est vif, précis et irrésistible comme une charge de ses hussards. Le héros pourtant se possède quand il donne un ordre ou qu'il trace un plan de campagne; mais s'il parle de ses ennemis dont le nombre est la seule supériorité, quelle indignation ! quel accent ! quelle haine ! Comme on sent qu'il n'y a plus là une de ces luttes chevaleresques du moyen âge, ou une de ces guerres d'échiquier du beau temps de Louis XIV, mais un combat à mort, acharné, sans répit et sans merci, visant l'homme au cœur et l'Empereur à la couronne...

« ... Je tremble, dit-il (13 février), que ces coquins de Russes ne mettent le feu à Fontainebleau... Les Autrichiens connaissent trop ma manière d'opérer, *et en ont trop longtemps porté des marques*; et ils se doutent bien que, s'ils nous laissent maîtres du pont de Nogent, je déboucherai sur leurs derrières, comme je l'ai fait ici (à Château-Thierry)... »

« ... *Ces misérables, au premier échec, tombent à genoux*, écrit-il ailleurs (Nangis, 18 février). Heureusement qu'on n'a pas laissé entrer l'aide de camp du prince de Schwartzemberg... *Je n'accorderai aucun armistice qu'ils n'aient purgé le territoire...* »

« ... L'ennemi a commis à Montereau, à Bray, à Nogent, écrit-il (de Nogent, le 20 février), *des horreurs qui n'ont pas de nom*; il faudrait que cela fût connu à Paris... L'empereur de Russie avait fait marquer son logement à Fontainebleau, lorsque, le 18, *il s'est sauvé à travers champs...* »

« ... Les ennemis ont partout commis *des horreurs* (Nogent, 21 février); il faut que le ministre de l'intérieur envoie des auditeurs *qui sachent bien écrire* dans les villes qui ont été au pouvoir de l'ennemi, et que partout ils rédigent procès-verbal *des atrocités qui ont été commises.* »

« ... Il faut, lorsque les députés des communes montrent ce qu'on leur a écrit (à Troyes, 23 février), que le préfet

laisse venir tous les notables pour les entendre : *ceci n'est pas un spectacle d'apparat ni d'imposture. L'ennemi a commis tant d'horreurs que la France en sera indignée... »*

Et puis, après ces imprécations de colère, qu'expliquent assez la fureur de cette lutte désespérée et le souvenir que l'invasion de 1814 a laissé dans nos campagnes, — quand Napoléon reporte ensuite ses regards sur les héroïques soldats qui l'entourent, l'émotion de son cœur a peine à se contenir; et on voit que les expressions manquent, même à lui, pour donner une idée de tant d'héroïsme. « *Ma vieille garde a fait plus qu'on ne doit attendre des hommes, écrit-il le 11 février (de Montmirail)... ma garde à pied, mes dragons, mes grenadiers à cheval ont fait des miracles... »* Mais c'est lui qui inspire ces prodiges. Il arrive un jour où l'ennemi est en retraite sur tous les points... Napoléon triomphe, un peu trop tôt peut-être, et sa joie se répand dans ses lettres :

« J'écris à l'Impératrice de faire tirer trente coups de canon... la terreur est dans les rangs ennemis. Il y a peu de jours, ils croyaient que je n'avais pas d'armée; aujourd'hui il n'est rien où leur imagination s'arrête... Ils disent que j'ai réuni tous mes vétérans et que je ne leur oppose que des armées d'élite, que l'armée française est meilleure que jamais, etc., etc. *Voilà ce que c'est que la terreur.* Il est nécessaire que les journaux de Paris soient dans le sens de leurs craintes. *Les journaux ne sont pas l'histoire, pas plus que les bulletins ne sont l'histoire; on doit toujours faire croire à l'ennemi qu'on a des forces immenses... »* — « Je ne puis pas être plus content que je ne le suis, dit-il ailleurs, de l'esprit que montrent toutes les villes et toutes les campagnes, et de celui qui anime tout le monde .. »

Et toutefois, pendant qu'il se félicite ainsi du succès qu'il obtient et de l'appui que le peuple lui donne par instants, disons-le, il n'a pas l'air de se faire grande illusion sur l'assistance qui peut lui venir de plus haut; ses généraux hésitent, ses ministres s'effrayent, la police se fait mal, les journaux se taisent et il veut qu'ils parlent; l'Impératrice est découragée.

« ... Le ministre de... est un trembleur, écrit Napoléon; il a une idée folle des hommes; ni lui ni le ministre de la police *n'ont pas plus d'idée de la France que je n'en ai de la Chine...* » — « ... J'ai toujours reconnu que la police fait un mal affreux, dit-il ailleurs; elle alarme sans éclairer... » — « J'ai fait écrire au duc de Castiglione. Je dis à l'Impératrice de parler à sa femme. Je pense que vous (Joseph) devez lui parler aussi, *et lui faire parler par les dames du palais. Il faut qu'il marche...* »

« ... Que le ministre de la police envoie partout *des piques...* Faites organiser la garde nationale de Beauvais, et surtout *veillez à ce que tout cela fasse grand bruit dans les gazettes.* » (De Nogent, 21 février.) — « ... Tenez gaie l'Impératrice, écrit-il (le 7 du même mois), *elle se meurt de contrition...* »

C'est ainsi que Napoléon, qui a l'Europe sur les bras, l'ennemi partout, la bataille toujours, essaye de lutter encore contre un ennemi bien plus redoutable, la lassitude universelle de ses partisans, le découragement de ses amis, les défiances et le désespoir de sa propre famille. Et puis un jour, à la fin, les tristes aveux lui échappent. « ... *On ne peut être plus mal secondé que je ne le suis,* écrit-il le 6 mars (de Bery-au-Bac). J'ai laissé à Troyes une belle armée, une belle cavalerie; *mais il y manque l'âme...* Le pire de tout, c'est un commandant malade... » Et puis enfin, quand le

grand homme est à bout, non pas de courage, mais de bonheur; quand tout manque autour de lui, quand ses vieilles bandes sont exténuées, quand « sa jeune garde, comme il le dit lui-même, *fond comme la neige*, » et quand c'est la prévoyance de Joseph qui a raison contre la sienne, le conseiller timide contre le héros, — tout le monde sait, à ce moment-là, comment finit le drame; tant d'écrivains l'ont raconté! Mais nulle part le drame lui-même n'est mieux saisi, mieux rendu, avec plus de vivacité, d'entrain, de pathétique, de vie et de vérité que dans cette correspondance, où nous avons essayé d'en saisir rapidement quelques traits qui feront juger du reste. Un jour, par exemple, à Arcis-sur-Aube, on apporte à Napoléon le portrait gravé de son fils. « ... J'ai reçu, écrit-il, des gravures du roi de Rome. Je désire que vous fassiez substituer à l'inscription : *Dieu veille pour mon père et pour la France*, celle-ci : *Je prie Dieu pour mon père et pour la France*, cela est plus simple... » Napoléon disait juste : cela était plus simple, cela était aussi plus vrai. Dieu ne veillait plus sur le héros, abandonné aux impuissants efforts de son courage, et les prières de l'enfant royal ne devaient plus monter jusqu'au ciel!

La catastrophe de 1814 ne termine pas le dixième volume de la *Correspondance du roi Joseph*, bien qu'elle ait terminé sa vie politique. Je le regrette. L'Empereur tombé, on dirait qu'une sorte de déchéance d'esprit et de cœur vient atteindre à son tour ce loyal et fidèle correspondant du héros. Il n'écrit plus à son frère; mais une aigreur visible, une passion trop peu déguisée, une sorte de dépit inexplicable dans une âme si sereine, je ne sais quel accent de déclamation vulgaire et de rhétorique affectée caractérise désormais la plupart de ses communications épistolaires. On dirait que cet homme, qui a été si peu théâtral tant qu'il a été mêlé au drame de l'Empire, n'est plus qu'un acteur qui demande un rôle après que le théâtre est fermé, et qui s'ir-

rite de n'en pas avoir. Je sais qu'il y a un moment, pendant son séjour aux États-Unis, où il refuse la couronne du Mexique, qu'on vient lui offrir; mais refuser la succession d'Iturbide, après s'être assis sur le trône de Charles-Quint, marquait plus d'orgueil que d'humilité. Quoi qu'il en soit, je suis frappé, je le répète, de cette infériorité de la correspondance de Joseph quand il n'est plus rien. Au fait, le roi Joseph, caractère faible avec des intentions de fermeté, esprit peu étendu avec une culture agréable et un bon sens naturel, le roi Joseph n'avait-il pas besoin de ce contact assidu avec le génie de son frère pour se maintenir à ce niveau élevé où sa correspondance politique et militaire nous le montre si souvent? Lui qui demandait à la vie politique ce qu'elle lui refusa si longtemps, les douceurs de la vie intime, lui qui écrivait de Naples, en 1806 : «..... Je donnerais tous les empires du monde pour une caresse de ma grande Zénaïde et une caresse de ma petite Lolotte » (c'étaient ses deux filles), — regretta-t-il, quand la vie privée le rendit à ses enfants, la grandeur prodigieuse où le choix de son frère l'avait porté? Son cœur, que ce périlleux exil d'une royauté lointaine avait laissé si bienveillant et si doux, s'aigrit-il pendant cet autre exil obscur où s'éteignit sa vieillesse? Enfin son intelligence elle-même qu'avaient excitée ce commerce assidu d'un grand homme et cette pratique des grandes affaires, s'était-elle affaiblie en descendant de ces hauteurs? Je ne sais; mais dans le dixième volume de M. Du Casse, à partir de l'époque qui s'écoule entre la chute de l'Empire et la mort du roi Joseph (en 1844), sa correspondance n'a plus aucune des qualités qui, indépendamment de la grandeur du sujet, le recommandent, comme correspondant de Napoléon, à l'attention du public. Elle est injuste, partielle, empreinte de passions mesquines, et la forme n'y sauve pas le fond. Comment, par exemple, le roi Joseph essaye-t-il de donner crédit, dans une de ses lettres

(datée de New-York, le 9 septembre 1830), à ce commérage stupide qui attribuait à M. le duc d'Orléans je ne sais quelle complicité impossible dans un projet d'assassinat dirigé, en 1815, contre l'empereur Napoléon relégué à l'île d'Elbe? et comment s'expose-t-il à ce que le général Lafayette, dans une réponse d'ailleurs très-courtoise, lui reproche d'avoir étourdiment accueilli *cette calomnie* aussi odieuse que ridicule? Le roi Joseph n'est pas plus heureux quand il attaque, auprès du général, l'établissement de la royauté fondée en 1830 sur le vœu si manifeste de la société française : « Mon adhésion, répond le général Lafayette, n'a pu être l'effet d'aucune prévention ou affection antérieure. Je dois dire aujourd'hui qu'après quatre mois d'intime connaissance, des sentiments de confiance, d'amitié et de cause commune sont venus se joindre à ces considérations primitives. Quant à l'assentiment général, ce ne sont pas seulement les Chambres et la population de Paris, quatre-vingt mille gardes nationaux et trois cent mille spectateurs au Champ-de-Mars, ce sont toutes les députations des villes et villages de France que mes fonctions me mettent à portée de recevoir en détail, — en un mot un faisceau d'adhésions non provoquées et indubitables qui nous confirment de plus en plus que ce que nous avons fait est conforme à la volonté actuelle d'une très-grande majorité du peuple français... »

N'insistons pas. Le roi Joseph, retiré dans son domaine de Point-Breeze, aux États-Unis d'Amérique, se montre sans doute un peu plus républicain que de raison, peut-être parce qu'il a cessé d'être roi ; et il se fait donner, comme on voit, des leçons de tolérance monarchique par le général Lafayette lui-même. Mais passons sur toute cette dernière partie de sa vie qui n'est plus de l'histoire ; et, puisque la fortune l'avait

⁴ Lettre du général Lafayette au roi Joseph, 26 novembre 1830. (*Correspondance*, t. X, p. 371.)

condamné à la retraite, n'essayons pas de pénétrer, même à la suite d'un guide aussi sûr que M. Du Casse, dans son insignifiante obscurité. Ce qui nous restera de cette étude que nous consacrons depuis un an aux *Mémoires du roi Joseph*, ce ne sera pas le souvenir de quelques injures trop indignes en effet de sa loyauté. Le compte de Joseph est plus honorable à faire dans cette longue correspondance entre l'empereur Napoléon et lui : du côté de Napoléon, tout l'intérêt passionné, la vivacité entraînant, la grandeur épique, l'inspiration et l'élan du style, la surprise et l'éclat de ces révélations inattendues qui éclairent par instants jusqu'au fond de son âme ; — du côté de Joseph, la lutte du bon sens en contradiction avec le génie, le souci et la prédication du bien, la bonté du cœur, l'amour de la paix, le zèle pour l'humanité. Il fut le conseiller fidèle, prévoyant, assidu, souvent courageux, toujours sincère, jamais écouté, de l'homme qui croyait avoir le moins besoin de conseils en ce monde, — et il le fut sur le trône. Ce rôle, même impuisant, suffit pour associer du côté de Joseph, à l'immense gloire de son frère, le mérite de ses bonnes intentions, et pour faire arriver jusqu'à la dernière postérité, avec l'éclatante renommée du plus grand mortel qui ait jamais étonné et agité la terre, ce modeste renom d'un bon citoyen et d'un honnête homme.

II

Le maréchal Soult.

I

— 22 OCTOBRE 1854. —

Les trois premiers volumes des *Mémoires du maréchal Soult*, publiés par son fils¹, contiennent le récit animé et savant des guerres de la révolution, depuis la campagne de 1792 jusqu'à la bataille de Hohenlinden, le 3 décembre 1800, et ils sont tous entiers, à l'exception du dernier chapitre du troisième volume, écrits de la main du maréchal, remplis de ses souvenirs personnels, empreints de son esprit, marqués du sceau très-caractéristique et souvent très-original de sa pensée.

C'est donc là une œuvre complète, puisqu'elle embrasse une première période de près de dix ans, une des plus sérieuses, des plus fécondes et des plus instructives de notre histoire militaire, et que, débutant au moment où la chute du trône de Louis XVI et les provocations du gouvernement terroriste ont armé toute l'Europe contre nous, elle s'arrête après la paix d'Amiens, à la naissance du siècle, presque au seuil de l'Empire, au moment où une nouvelle ère commence, et où la guerre elle-même va prendre des proportions plus

¹ *Mémoires du maréchal-général Soult, duc de Dalmatie*, 3 volumes in-8°. Paris, 1854.

larges et plus épiques sous la main de l'homme puissant qui fera, « de ce jeu de la force et du hasard, » l'instrument de sa gloire, de sa grandeur et de sa ruine.

A la suite de ces trois volumes, M. le duc de Dalmatie nous promet une seconde série à laquelle il conservera, et à bon droit, le titre qu'il a donné à la première. Car c'est à l'aide des volumineux documents trouvés par lui dans la belle succession historique qu'il a recueillie, c'est en s'appuyant sur les lettres, les dépêches, les rapports confidentiels et sur un nombre considérable de pièces inédites qui sont aujourd'hui en sa possession ; c'est aussi en recherchant dans sa mémoire la trace fidèle et l'inaltérable empreinte des entretiens paternels, que M. le duc de Dalmatie se propose de continuer les *Mémoires* du maréchal Soult. Le maréchal lui-même avait classé, mis en ordre, analysé et annoté de sa main toutes les pièces qui serviront à l'œuvre de son fils. « *Ce sont là*, disait-il souvent, *mes véritables Mémoires.* » Il attachait une importance infinie à ce travail de classification préparatoire, « n'admettant pas que ses souvenirs pussent lui suffire pour écrire l'histoire même où il avait cependant été acteur et témoin. Ces souvenirs n'étaient pour lui qu'un accessoire. Il s'était imposé deux règles ; l'une d'établir rigoureusement les faits par les recherches les plus scrupuleuses ; l'autre, de se dépouiller de toute passion, et, quand il avait à porter un jugement sur certaines actions ou sur certains hommes, d'y apporter la plus grande réserve. Il n'écrivait pas pour la circonstance du moment. » Cette double condition de toute œuvre historique vraiment digne de ce nom, l'impartialité et l'authenticité, on la retrouvera donc partout remplie dans cette première partie des *Mémoires* du maréchal Soult, celle qu'il a rédigée lui-même, et la seule qui puisse nous occuper aujourd'hui.

La vie du maréchal Soult se partage en quatre époques bien distinctes, et qui correspondent elles-mêmes aux quatre

grandes divisions de notre histoire contemporaine. Si elle touche un instant, pendant les premiers élans d'une activité précoce⁴, aux dernières années de l'ancien régime, elle débute véritablement avec la révolution dont elle partage les périls sur la frontière, l'héroïque vigueur dans la résistance, l'enthousiasme sous le drapeau national, sans se laisser atteindre par sa contagieuse perversité. Sous l'Empire, l'histoire du maréchal Soult grandit comme celle de la France elle-même. Il est (un seul excepté) le nom le plus célèbre, le conseil le plus ferme, l'épée la plus active, le lieutenant le plus éprouvé et le plus heureux de ces grandes guerres qui font déborder si impétueusement la civilisation française sur l'Europe entière. Pendant la Restauration, cette vie jusque-là si agitée et si remplie, et qui vient de franchir à peine le milieu de sa course, se recueille un moment, dans l'exil d'abord, puis dans une cessation presque absolue de toute activité militaire et politique; et c'est alors que le maréchal Soult rassemble ses souvenirs, qu'il fouille et interroge ses volumineuses archives; c'est alors qu'il écrit les Mémoires que son fils nous donne aujourd'hui. Dans la vie du duc de Dalmatie, cette période est celle du loisir, de l'étude et de la réflexion. On voit qu'elle n'a été perdue ni pour la gloire de la France ni pour la sienne.

Au moment de la révolution de Juillet, à ne consulter que son âge, le maréchal Soult touchait à la vieillesse; à voir ce qu'il a fait et la part qu'il a prise à cet écrasant labeur d'un grand gouvernement dans un État libre, on pouvait croire qu'il n'avait jamais été plus jeune, plus actif, plus infatigable, moins ménager de ses forces, de son dévouement et de son ardeur. Nous l'avons vu pendant cette période des dix-huit ans, et sans qu'aucune épreuve ait ja-

⁴ Le maréchal Soult, né en 1769, la grande année de la naissance de Napoléon, de Wellington et de Chateaubriand, était déjà soldat en 1785.

mais rebuté sa constance, nous l'avons vu, l'héroïque blessé du siège de Gênes, devenu un des ministres influents de la royauté, associé sans relâche à sa pensée, à ses actes, aux succès de sa prévoyance et de son courage. Pendant ces dix-huit ans, entre la prise d'Anvers et la victoire d'Isly, la France constitutionnelle avait repris son rang en Europe; elle avait élevé un trône de famille au prince de Cobourg, assuré ses frontières, rétabli ses finances, haussé son crédit jusqu'à un niveau qu'aucun gouvernement n'avait encore atteint, réorganisé son armée, conquis l'Afrique sur les Arabes et le désert, donné l'essor à toutes les facultés vitales d'un grand peuple, encouragé et honoré toutes les nobles luttes de l'esprit, — n'ayant eu qu'un tort peut-être, celui de croire à la prépondérance irrésistible de la Russie¹. Quoi qu'il en soit, c'est à ce grand travail de la France libre que le maréchal Soult avait mis courageusement la main; et sa gloire s'en était accrue. D'autres gouvernaient la politique intérieure ou extérieure du pays, ou régnaient à la tribune, ou brillaient dans l'opposition. Le maréchal Soult gouvernait l'armée française, cette force intelligente qui ne veut être ni lâchement cajolée ni brutalement contrainte. Il la gouvernait en homme qui avait su la conduire. Il l'instruisait après l'avoir illustrée; il était son chef habile et prévoyant dans la paix après avoir été son guide héroïque. Le long ministère

¹ Le maréchal fait ici, à propos du secours demandé par l'Autriche à la Russie en 1799, une réflexion dont il est impossible de ne pas faire remarquer à la fois la profondeur, la prévoyance et l'opportunité. Il écrivait en 1816 : « . . . Le cabinet autrichien avait demandé le secours des Russes. Il subordonnait ses généraux à un général russe, sans prévoir qu'il ouvrait ainsi à la Russie le chemin qui l'amenait dans l'occident de l'Europe, et qu'une fois dans cette direction, cette puissance devait prendre dans les affaires européennes l'influence prépondérante et la première place. Depuis lors, en effet, cette supériorité du successeur de l'empereur Paul I^{er} a été en s'agrandissant sans cesse, et force sera un jour de s'y soumettre, à moins d'une entente, à peu près impossible à réaliser, entre tous les gouvernements de l'Occident... » (Mémoires, t. I. p. 378.)

du maréchal Soult est certainement l'époque la plus féconde en améliorations de tout genre qui aient jamais signalé, dans cette administration des intérêts militaires, si délicate et si complexe, le zèle d'un organisateur, d'un homme de guerre et d'un homme d'État. Ah ! ne vous plaignez pas, vous qui êtes son digne fils, ne vous plaignez pas de ce que vous appelez *les stériles fatigues de la vie parlementaire!*... Et pourquoi ces plaintes? Supposez le gouvernement moins libéral, les ministres moins comptables devant l'opinion, moins occupés dans les Chambres législatives, moins tirillés, moins dépendants, — qu'aurait-il fait de plus, ce ministre énergique qui, dans un pays libre, représentait la puissance disciplinée des baïonnettes et la force soumise à la loi? qu'aurait-il fait de plus? Ses actes répondent.

Les gouvernements parlementaires, M. Royer-Collard l'a dit il y a longtemps, « ne sont pas des tentes dressées pour le sommeil. » Ils sont des gouvernements de passion, de lutte et de bruit. Mais parce qu'ils veulent beaucoup faire, sont-ils inévitablement impuissants? Cette même publicité qui les donne en spectacle au monde leur enlève-t-elle aussi, par une contradiction étrange, le pouvoir et l'émulation du bien? La vie parlementaire a-t-elle jamais empêché un grand pays de faire de grandes choses? A-t-elle arrêté le génie de lord Chatam, de William Pitt et de George Canning? Empêche-t-elle l'Angleterre de coopérer à cette expédition déjà mémorable qui jette en ce moment tant d'éclat sur ses armes et sur nos drapeaux? Paralyrait-elle entre les mains du maréchal Soult cette puissance d'expansion conquérante qui, en moins de dix ans, et sous la conduite de tant de généraux aujourd'hui célèbres, consommait la soumission de l'Algérie? Étouffait-elle, sur le sol français, ce génie d'invention et de progrès auquel sont dues tant d'utiles créations que l'Angleterre envie à notre armée d'Orient, ces régiments de zouaves, de spahis et de chasseurs d'Afrique, ces tirailleurs

de Vincennes, ces écoles de tir, ces institutions de chirurgie militaire, et tant d'autres perfectionnements qui remontent au dernier règne, à son roi, à ses princes, à ses ministres, et que la démagogie de 1848 n'a pas eu le temps de détruire? C'est la destinée des gouvernements libres de faire, en dépit de beaucoup d'obstacles, beaucoup de bonnes et grandes choses dont l'opinion ne leur tient pas compte, troublée qu'elle est trop souvent par le mouvement et par le bruit des discussions politiques. Mais de ces discussions même, c'est la vie qui sort pour une nation digne de sa liberté. Dites : l'estimable M. Desjobert, que le maréchal Soult rencontrait inévitablement au bout de toutes ses propositions pour la conquête de l'Afrique, a-t-il jamais retardé d'une étape la marche de nos armées? A-t-il empêché nos généraux et nos soldats de vaincre à Mouzaïa, à Bougie, à Constantine, à la Smala? Et tous ces noms africains que la foule lisait, il y a peu de jours, sur le drap mortuaire qui recouvrait les restes héroïques du maréchal de Saint-Arnaud, ces noms déjà populaires, *Médéah, Boghar, l'Ouarenseris, la grande Kabylie*, n'étaient-ils pas contemporains de cette période de notre histoire qu'on appelait alors le règne de la tribune et la royauté des avocats?

Le maréchal Soult, et je tiens à compléter ce trait de sa physionomie parce que la lecture de ses Mémoires l'a fait ressortir pour moi avec une évidence incontestable, — le maréchal Soult n'était pas un démocrate de l'école révolutionnaire ni même un adepte très-convaincu ou un poursuivant très-amoureux du gouvernement parlementaire. Quoiqu'on l'eût entendu dire quelquefois : « *La tribune, je ne la crains pas...* », il est bien possible que ce lieutenant de Napoléon eût préféré, s'il avait été libre de choisir, un autre mode de délibération. Mais en disant qu'il ne craignait pas la tribune, où en effet sa voix, si rude qu'elle fût, touchait presque toujours au but que sa pensée nette et précise vou-

lait atteindre, — en disant cela, le maréchal faisait à son temps la concession d'un esprit sérieux, d'un cœur honnête et d'un galant homme. Il ne boudait pas sourdement cette Charte de liberté qu'il servait publiquement. Il était de son temps par toutes sortes de sentiments sincères et de considérations respectables ; et ceux qui liront ses Mémoires avec l'attention qu'ils méritent y retrouveront à chaque page, comme je le disais tout à l'heure, la preuve et la trace de cet esprit excellent. Lui qui a eu si souvent à maudire comme général et qui stigmatise si énergiquement comme écrivain cette sauvage et inepte intrusion des représentants du peuple dans la conduite des armées révolutionnaires, lui qui, plus tard, a eu si souvent à compter avec les avocats faiseurs de loi et conseillers de stratégie, — il n'a pas écrit un mot contre la révolution, pas un mot contre la liberté. Non, encore une fois, qu'il ménage les crimes de la période terroriste ; une épithète vigoureuse, un mot tranchant, une qualification écrasante sous cette plume loyale vient sans cesse, dans le courant de ses récits et sans longues réflexions, venger la morale et l'humanité des atteintes qu'elles reçoivent trop souvent à cette époque. « ... L'année 1793, écrit-il, quelque part, commença *par un abominable crime*... ; » — « *l'horrible Saint-Just*, » dit-il ailleurs ; et je ne crois pas qu'aucun historien ait jamais mieux justifié, avec plus de sobriété et de force tout ensemble, par quelques traits admirablement choisis et vivement racontés, cette épithète que le maréchal attachait ainsi, avec une vigueur homérique, à ce nom maudit. Mais hormis ces représailles que l'histoire doit aux proscripteurs, le livre du maréchal Soult est plutôt fait pour honorer ce grand mouvement d'émancipation qui, en 1789, régénéra la France, que pour en inspirer la haine, la désertion ou le mépris. Le maréchal Soult, et il a noblement acquis le droit d'exprimer cette préférence, aime surtout, dans la révolution, l'armée nationale qu'elle a donnée

à la France. Il écrit (c'était à la fin de la campagne de 1794) : « Les généraux devaient choisir, sous leur responsabilité, parmi les chefs de bataillon, les plus capables, pour les désigner comme chefs de brigade. Les instructions des représentants du peuple portaient : *Les grades ne sont pas la propriété des individus, ils appartiennent à la République...* Les officiers donnaient l'exemple du dévouement : le sac sur le dos, privés de solde... ils prenaient part aux distributions comme les soldats;... on leur donnait un bon pour toucher un habit ou une paire de bottes. Cependant aucun ne songeait à se plaindre de cette détresse ni à détourner ses regards du service qui était la seule étude et l'unique objet d'émulation... Je puis le dire, c'est l'époque de ma carrière où j'ai le plus travaillé et où les chefs m'ont paru le plus exigeants. Aussi, quoiqu'ils n'aient pas tous mérité d'être pris pour modèles, beaucoup d'officiers généraux, qui, plus tard, ont pu les surpasser, sont sortis de leur école. Dans les rangs des soldats, c'était le même dévouement, la même abnégation. Les conquérants de la Hollande traversaient par dix-sept degrés de froid les fleuves et les bras de mer gelés, et ils étaient presque nus; cependant ils se trouvaient dans le pays le plus riche de l'Europe : ils avaient devant les yeux toutes les séductions; mais la discipline ne souffrait pas la plus légère atteinte. Jamais les armées n'ont été plus obéissantes ni animées de plus d'ardeur. C'est l'époque des guerres où il y a eu le plus de vertu parmi les troupes. J'ai souvent vu les soldats refuser avant le combat les distributions qu'on allait leur faire, et s'écrier : « Après la victoire, on nous les donnera!... » L'histoire doit consigner ces faits et dire quelles étaient alors ces armées françaises qui délivraient leur pays de l'invasion étrangère, qui conquéraient les plus belles provinces et qui faisaient trembler les vieilles monarchies ¹. »

¹ Mémoires, t. 1^{er}, p. 190-200.

Ce que le maréchal Soult raconte ici, très-sérieusement, de son zèle pour le travail au milieu des périls du service, dans le temps des plus rudes épreuves et des plus cruelles privations, c'est un des traits les plus remarquables de sa physionomie militaire. J'y reviendrai plus tard, quand j'essayerai de la peindre. Aujourd'hui, en me bornant à rassembler les souvenirs que ce citoyen illustre a laissés aux hommes de notre génération, plus jeunes que lui de plus d'un quart de siècle, et qui ne l'ont guère connu que comme ministre d'un roi constitutionnel, j'y retrouve encore cette qualité éminente, qui a fait en partie le succès de l'homme de guerre à l'âge des passions et des plaisirs, et celui du ministre à l'âge du repos ; cette qualité, c'est l'application ; c'est la faculté non pas de comprendre toujours du premier coup, ce qui est souvent le mérite des esprits légers, mais de retenir puissamment ce qu'il avait une fois compris ; c'est l'attention scrupuleuse et infatigable à tous les enseignements de l'expérience qu'il aimait ensuite à tourner en théorie dans un langage simple, précis et quelque peu dogmatique. Son livre est ainsi rempli d'axiomes stratégiques d'un très-grand sens, d'une forme originale dans sa simplicité, et dont la collection formerait, ce me semble, un excellent manuel pour les hommes sérieux du métier. Le maréchal, si grand observateur à la guerre, ne profitait pas moins de toutes les leçons que la politique lui donnait, et il y conformait avec une intelligente docilité ses plans de conduite et ses évolutions d'homme d'État. Et qu'on ne croie pas que j'essaye ici, d'une manière détournée et sous le manteau glorieux d'un maréchal de France, la théorie de la versatilité politique. Le maréchal Soult a été toute sa vie un homme d'autorité et d'exécution, tempéré (je parle le style du temps) par « un homme de progrès. » Certes il applaudit à la révolution du 18 brumaire, au moment où la France « ayant besoin, dit-il, d'une main ferme et intelligente pour arrêter l'anarchie intérieure,

ayant besoin de l'épée qui avait conquis l'Italie pour l'opposer à l'Europe coalisée, se jeta avec transport dans les bras de celui qui, seul, *avait l'audace de se charger d'une pareille tâche...* » Mais le même homme qui jugeait ainsi, avec un mélange d'approbation et de réserve, le coup d'État de brumaire, et qui dévouait plus tard au service du nouvel Empire l'épée qu'il devait illustrer sitôt à Austerlitz, ce serviteur déterminé du pouvoir était en même temps un conseiller sincère et un raisonneur d'un bon sens très-avisé. Ce soldat d'une si énergique trempe était un esprit malléable et d'une perfectibilité délicate ; cet héroïque capitaine des campagnes de l'Empire était un admirable inspirateur des brillants combats et des intrépides razzias de notre jeune armée d'Afrique. Échappé à moins de seize ans (en 1785) au prosaïque labeur et à l'héritaire ennui d'une étude de notaire, soldat par goût, officier par le choix de ses chefs après quelques années d'un rude apprentissage, il n'avait guère subi d'éducation que celle de la vie pratique, la meilleure de toutes pour les hommes d'action ; et c'est peut-être sa reconnaissance pour cette première école de son caractère et de son esprit qui l'avait disposé à la consulter toute sa vie, même quand le fantassin de royal-infanterie était passé maréchal de l'Empire, même quand l'écolier de Saint-Amand-la-Bastide était devenu homme d'État. « Je n'ai pas encore entamé les *Mémoires du maréchal Soult*, » m'écrivait récemment de Londres un jeune général, un très-bon Français, qui a très-vigoureusement fait la guerre d'Afrique ; « je conçois qu'ils vous effrayent. C'était cependant, à mon avis, et quoi qu'en aient dit ses détracteurs, une puissante intelligence. Il suppléait, par la ténacité et l'application, à un certain défaut de culture littéraire. Ce qui était une fois entré dans sa tête s'y gravait fortement. Je me rappelle qu'étant allé le voir une fois à mon retour d'Afrique, je fus frappé de la connaissance parfaite qu'il avait acquise de la

difficile topographie du pays, et de la façon dont il raisonnait sur les opérations faites ou à faire. Je le remarquai d'autant plus que beaucoup de ses contemporains qui avaient bien moins de gloire et de services affectaient de ne faire aucun cas de la guerre d'Afrique, et que les noms arabes étaient bien faits pour effrayer une vieille oreille... » Quant à moi, ces Mémoires, dont la lecture m'effrayait en effet, mais uniquement à raison de mon incompétence pour les juger, je les ai lus avec le même plaisir que ce général, dont je viens de citer la lettre, prenait à écouter la conversation du vieux maréchal. C'est la même netteté dans le jugement des faits militaires, la même expérience chèrement acquise, libéralement prodiguée; c'est la même rigueur dans la recherche de la vérité, avec le même entrain à la fois digne et familier dans le récit. En un mot, comme écrivain de Mémoires, le maréchal Soult a toute l'autorité d'un homme qui a beaucoup vu, beaucoup appris, qui a le droit d'enseigner à tout le monde, et qui ne parle pourtant à ceux qu'il éclaire que le langage de la plus indulgente supériorité.

Il y a des gens qui croient que les gouvernements parlementaires abaissent inévitablement tous les hommes qui mettent la main à leurs luttes orageuses et qui se risquent dans le maniement de leurs affaires. Je suis de ceux qui croient, au contraire, que les gouvernements libres, quand ils ne rapetissent pas les hommes, les élèvent et les grandissent. Il n'y a pas de milieu. Ce qu'on a dit des poètes :

Il n'est pas de degré du médiocre au pire,

peut se dire encore plus des hommes politiques. Le maréchal Soult, engagé dans le gouvernement de la France constitutionnelle, lui qui semblait avoir tout à perdre dans une épreuve de ce genre, puisqu'il avait tout gagné dans une période déjà si longue et tout opposée de sa vie antérieure, a su s'honorer encore par son dévouement et s'illustrer par des

services d'une importance réelle et d'un éclat durable, mêlant sans cesse dans le cours de ses différents ministères le tact à la décision, la patience à la fermeté, la modération prudente et habile à la vigueur de l'action et du conseil, et couronnant ainsi d'un laurier civique un des plus glorieux noms de guerre de notre époque. En remontant, tout à l'heure, de cette dernière partie de sa vie à la première, celle qui est plus particulièrement comprise dans les trois premiers volumes de ses Mémoires, nous essayerons de retrouver dans le portrait du jeune homme quelques-uns des traits que nous avons signalés dans la physionomie du vieillard, le général dans l'homme d'État, le vainqueur de la Linth et le héros du siège de Gênes dans le loyal et fidèle conseiller du roi Louis-Philippe.

II

— 29 OCTOBRE 1854. —

La vie publique du maréchal Soult est si connue, son nom a été tellement mêlé et avec un si grand éclat, pendant cinquante ans, à toute l'histoire de la France; ce nom, d'ailleurs, et quelque poids qu'il ait eu dans la politique de notre pays sous le dernier règne, ce nom est si exclusivement militaire que je n'aurais pas eu l'idée d'en faire l'objet de cette étude, si l'ouvrage que publie en ce moment M. le duc de Dalmatie n'était venu justement exciter la curiosité des lecteurs sérieux, et si je n'avais aussi envers l'auteur et envers le livre cette sorte d'engagement qu'impose la bienveillance d'une famille à l'insuffisance d'un critique. On me permettra donc, après avoir rappelé, comme je viens de le faire, les services civiques du maréchal Soult, de parler aujourd'hui de ses Mé-

moires militaires, tout comme on me pardonnerait peut-être de parler des Commentaires de César, de Saulx-Tavannes ou de Montluc, c'est-à-dire en n'y relevant que le côté purement biographique et personnel, celui par où s'éclaire et se révèle la physionomie du personnage qu'on étudie, et en laissant à de plus habiles les discussions purement techniques et la théorie du grand art dans lequel le maréchal Soult a été maître. C'est assez dire que je m'abstiendrai de tout jargon stratégique, que je ne donnerai des leçons de tactique ni au maréchal Soult, ni au maréchal Masséna, ni à Napoléon, ni à personne ; que je ne ferai pas marcher, de mon autorité privée, la moindre demi-brigade, que je ne remuerai pas un canon. L'histoire prend quelquefois ces licences ; elle a raison ; elle a l'espace et le temps. La critique littéraire est obligée à plus de circonspection. Ayant à rendre compte d'une simple impression de lecture, j'y bornerai donc cette étude. Ayant à parler des glorieuses campagnes de la Révolution (car les trois volumes des *Mémoires du maréchal Soult* commencent en 1792 et s'arrêtent à Marengo), je laisserai la parole le plus que je pourrai à l'homme qui les raconte, presque aussi bien qu'il les a faites. Enfin, ayant à caractériser une physionomie militaire illustre, j'essayerai, sans rien ôter au type populaire qui est dans le souvenir de tous, d'y ajouter les nuances que me fournira ce curieux récit. Ces réserves une fois admises, et personne ne trouvera, je l'espère, qu'elles sont trop modestes, même pour un critique, j'entre en matière.

Le maréchal Soult appartient à cette première génération d'hommes de guerre dont l'ancien régime eût peut-être fait des capitaines d'infanterie, et dont Napoléon, les trouvant déjà illustres, fit à bon droit les premiers maréchaux de son empire. Parmi ces élus de la célèbre promotion de 1804, Soult était un des plus jeunes, et il est mort le dernier. Mais si renommé qu'il fût déjà au commencement du siècle, on

peut dire que la gloire de ses services pendant la période impériale dépassa de beaucoup l'éclat qu'il devait à la période antérieure, et l'aurait peut-être fait oublier si le maréchal Soult, par un de ces retours que nous aimons à faire sur nos premiers succès, n'avait essayé d'en rajeunir et d'en relever la mémoire. Et, toutefois, ce n'est pas là l'unique objet de son livre. Il n'était capable ni de ce calcul de réhabilitation exclusive ni de cette préoccupation de personnalité égoïste. Mais l'histoire ne ressemble guère à ce personnage de comédie qui savait si bien *son commencement*. Elle passe quelquefois, avec une insouciance trop peu justifiée, sur les débuts des hommes célèbres, ne s'attachant qu'à celles de leurs actions qui ont eu pour ainsi dire le monde entier pour témoin, négligeant celles qu'une sorte d'obscurité traditionnelle enveloppe ou qui se confondent dans la gloire des autres. Ainsi, pour ne prendre d'exemple que dans la vie du maréchal Soult, n'est-il pas vrai que la plupart des historiens qui ont écrit sur cette belle campagne de Suisse que termina (le 25 septembre 1799) la victoire gagnée à Zurich par le général Masséna, n'ont pas fait au général Soult la part qui lui revenait légitimement dans cette grande journée ? Le maréchal disait souvent à son fils « que les trois circonstances de sa vie militaire qu'il estimait le plus était *son passage de la Linth*, sa part d'action à la bataille d'Austerlitz et sa retraite de Portugal. » Qu'était-ce donc que ce passage de la Linth que nous connaissons si peu ? tout simplement un admirable combat, préparé par une suite d'efforts et de stratagèmes, mélange de ruse et d'audace vraiment extraordinaire, et couronné par une brillante victoire, la première qu'eût remportée le général Soult, alors âgé de trente ans à peine.

Il faut lire, dans le second volume de ces Mémoires (chapitres xiv et xv), tout ce récit de la campagne sur la Linth. Pour ma part, je n'ai pas souvenir d'avoir lu rien de meil-

leur en ce genre, et je doute qu'un écrivain de profession ~~ait~~ pu nous donner un récit de bataille d'un meilleur style, d'un ton plus ferme, d'un accent plus sincère, d'une netteté plus vive et plus lumineuse. J'en dirai autant de ce combat de Lambusart qui précéda la bataille de Fleurus (juin 1794), et aussi de ces intrépides escarmouches qui font ~~ressembler~~ le siège de Gênes, ainsi raconté, à quelque épisode détaché d'un poëme épique. Mais, à Gênes, cette horrible disette qui décime la population et l'armée, « la faim qui nous pressait, écrit le maréchal, et ne nous laissait pas le temps d'attendre; » à Gênes, ce désespoir héroïque qui fait des prodiges en cherchant du pain, tout cela donne aux exploits des soldats et aux dispositions des chefs un air d'aventure qui ~~semble~~ plus tenir du roman que d'une guerre méthodique entre deux peuples civilisés.

Sur la Linth, le général Soult fait pour la première fois la grande guerre, celle qu'il aime de préférence et pour laquelle il est né, et il y fait la guerre, sinon comme général en chef, puisque c'est Masséna qui commande, — du moins avec la plus grande part de responsabilité qui pût peser sur un seul homme, chargé de concourir, sur un point isolé, avec les seules inspirations de son intelligence et de son courage, au succès d'une grande et décisive opération. Et en effet, il est éloigné de quinze lieues du champ de bataille où le général Masséna va s'illustrer. Masséna a devant lui les Russes, établis sur la rive droite de la Limmath; Soult a les Autrichiens, vigoureusement retranchés sur la Linth, dans une position qui peut paraître inexpugnable. La rivière est défendue par un ennemi très-supérieur en nombre, et le général français n'a ni équipage de pont pour la passer, ni un seul bateau à opposer à la redoutable flottille qui en commande le cours.

« Telles étaient les célèbres positions au pied des-

quelles les ennemis ne doutaient pas de voir échouer nos efforts, si nous avions la témérité de les y diriger. Séparées par toute la longueur du lac de Zurich, elles ne pouvaient avoir entre elles que des rapports fort éloignés, qui les laissaient complètement indépendantes; elles ne pouvaient, ni pour l'attaque, ni pour la défense, se prêter aucun secours, aucun appui, aucune influence; elles n'avaient, en un mot, rien de commun entre elles, si ce n'était d'appartenir au même plan d'ensemble, de telle sorte que les succès obtenus ou les revers essayés, sur l'une comme sur l'autre, devaient produire un effet égal sur l'ensemble du résultat. Aussi les ennemis avaient-ils affecté des corps d'armée tout à fait distincts à ces deux positions : les Russes, à la position de la Limmath et de Zurich; les Autrichiens, à celle de la Linth.

« Je sentais la marque de confiance que me donnait le général en chef, en me chargeant seul de l'attaque de cette seconde position; mais j'avoue qu'après l'avoir examinée, je fus effrayé des difficultés de l'entreprise, surtout de la faiblesse des moyens qui m'étaient accordés pour la faire réussir. Je me voyais combattant, sur un terrain presque inabordable, un général distingué, dont les troupes, du double plus nombreuses que ma division, étaient soutenues par une artillerie formidable, et avaient en outre une division russe en réserve. Jaloux cependant de justifier le choix du général Masséna, et d'ajouter, si je le pouvais, quelque chose à l'honneur des armes françaises, j'acceptai avec empressement le devoir qui m'était tracé, et avec la résolution de tenter, pour le remplir, tout ce qui était humainement possible¹. »

J'ai cité ces dernières lignes, d'une simplicité si énergique et si loyale, parce que ce langage du bon sens dans la déci-

¹ *Mémoires*, t. II, p. 217 et suivantes.

sion nous donne déjà un des traits de ce caractère, qui est avant tout sérieux, réfléchi, qui ne se paye pas d'illusions, que l'impossible n'attire ni ne passionne, et qui n'aime à donner au hasard, comme on l'a dit, que ce qu'il ne peut lui enlever par calcul ou par prévoyance. Mais, chose singulière, plus le maréchal Soult était un esprit sérieux et qui n'aimait à flatter, aux dépens du possible, ni lui ni les autres, — plus on l'employait aux entreprises hasardeuses, comme si sa raison eût eu le pouvoir de corriger la fortune et de suppléer aux bonnes chances par les bons moyens. C'est ainsi, tout le monde le sait, qu'il fut envoyé en Espagne après le désastre de Baylen, et pour rétablir une situation que l'abandon de Madrid et la retraite de Joseph sur l'Èbre semblaient avoir rendue irremédiable. C'est ainsi encore que, dans cette défense désespérée qu'il fait à Gènes, Masséna « lui expédie, par courrier, l'ordre le plus pressant de venir le seconder, ne pouvant, disait-il, suffire à tous les soins qu'exigeaient les troupes et les détails de l'administration. » C'est ainsi enfin, pour revenir à notre sujet, que le même général, voulant livrer la bataille de Zurich, l'envoie, à deux grandes étapes loin de lui, hasarder contre toute vraisemblance ces périlleux combats qui doivent lui ouvrir le passage de la Linth ; calcul habile malgré tout, puisque le passage de la Linth fut forcé, et la victoire de Masséna complétée par celle de Soult. Mais si, conformément à tous les principes de la guerre, l'honneur de l'opération dans son ensemble doit être reporté au général en chef, à celui qui eût été responsable de la défaite, les deux batailles n'en doivent pas moins être séparées, dans le jugement qu'en portera l'histoire, comme elles le furent sur le terrain, où elles n'eurent en effet d'autre rapport que celui d'une opportune simultanéité. Il y eut ce jour-là deux batailles indépendantes, comme il y eut, le 14 octobre 1806, la bataille d'Iéna et celle d'Auerstadt, que l'admiration publique

a réunies sous le même nom glorieux. C'est ainsi que la bataille de Zurich a absorbé celle de la Linth. Épaminondas appelait ses deux victoires, Leuctres et Mantinée, « ses filles immortelles. » Zurich et la Linth sont de glorieuses sœurs aussi, mais le père est différent. L'histoire n'a guère parlé que de la première. C'était là peut-être une lacune à combler dans les annales militaires de notre pays; et, en tout cas, c'était bien le droit du maréchal Soult de rétablir la vérité sur un fait si important, avec cette impartialité qu'il prodigue aux autres et dont il a bien fait, ce semble, de garder cette fois quelque chose pour lui-même.

J'ai dit que toute cette première période de la vie du maréchal Soult, telle que ses Mémoires nous la révèlent, fait voir en lui une teinte remarquable de prudence, d'observation sérieuse, de bon jugement et de bon sens, et j'y insiste encore, parce que c'est là, et dans une si vive jeunesse, le principal trait de sa physionomie militaire. Oui, c'était bien là l'homme né pour la grande guerre, capable de combattre et d'administrer, sachant attendre comme Fabius, et maître de lui comme Catinat. J'ajoute que si le sentiment public avait besoin d'être confirmé sur ce point, le livre que j'analyse est la plus abondante source d'informations où il lui soit possible de puiser; — non que le maréchal Soult s'attribue aucune des qualités que nous signalons; mais elles ressortent avec évidence de l'authenticité même de son récit et de cette sincérité austère et forte avec laquelle il parle de lui et des autres. Ainsi il dira, par exemple, à propos du combat d'Ostrach (mars 1799), dans lequel il eut le bonheur de rallier, sous le feu d'une artillerie formidable, et son drapeau à la main, un bataillon de la 7^e demi-brigade qui était en fuite, il dira : « Cette action est une des plus vigoureuses de ma carrière militaire... » Mais ailleurs, devant Gènes, et à propos de cette pointe téméraire sur Monte-Creto, qui lui coûta la liberté et presque la vie : « Sans doute, dira-

t-il avec le même accent de vérité, sans doute *nous eussions mieux fait de nous retirer*, après avoir reconnu que les ennemis s'étaient renforcés et qu'ils se trouvaient beaucoup plus nombreux que nous ne l'avions supposé... » Malgré tout, il persiste, et dans un engagement corps à corps, « où nous étions, dit-il, *presque entremêlés* (Français et Autrichiens) *au point où la tempête nous avait surpris,* » — il reçoit à bout portant cette blessure dont il a porté la trace toute sa vie, et qui le condamne à assister quelques jours plus tard à la victoire de Marengo, non pas, hélas ! sur le champ d'honneur, mais dans le palais épiscopal d'Alexandrie, d'où le bruit du canon lui permet de suivre de loin, sur son lit de douleur, toutes les péripéties de la bataille.

« De mon lit, j'entendais très-bien la bataille, et, d'après l'éloignement et le rapprochement du feu, je pouvais juger quel était celui des deux partis qui faisait des progrès. C'était une cruelle position... J'eus de la crainte jusqu'à quatre heures du soir environ, lorsque les grenadiers de la garde furent, au milieu de la plaine, former le carré et arrêter l'élan de la cavalerie ennemie. Un instant après, on me dit que le combat était vivement engagé à Castel-Ceriso. J'en tirai la conséquence que le premier consul avait changé son ordre de formation, et qu'avec des troupes fraîches il tâchait de ressaisir la victoire. Mon espoir augmentait d'heure en heure, lorsque, vers sept heures, un vieux chirurgien-major autrichien, qui venait souvent me voir, entra dans ma chambre et me parut plus gai que je ne croyais le trouver. « Eh bien ! docteur, lui dis-je, comment vont les affaires ? — Ah ! général, quelle bataille ! Nous ne savons où placer les blessés ; déjà nous en avons plus de cinq mille, et, *quoique l'affaire soit finie*, à tout instant ils arrivent encore par centaines... — Mais de quel côté est la victoire ? — Du nôtre, général, et elle nous console du prix

qu'elle nous a coûté. — En êtes-vous bien sûr, docteur? — Sans aucun doute. Le général Mélas vient de rentrer, et vous avez pu entendre, il n'y a qu'un instant, son état-major passer dans la rue. (C'était vrai.) — Cependant j'entends encore le canon. — Ce ne peut être qu'une arrière-garde française que le général Zach poursuit. — Mais pourtant le canon ne s'éloigne pas, il se rapproche, et s'il y a une arrière-garde d'engagée, il me paraît que ce doit être la vôtre... » En effet, pendant notre conversation, le feu augmentait toujours et se rapprochait. Mon docteur commence à être inquiet; il sort. A onze heures du soir il revient tout consterné. « Nous sommes perdus! s'écrie-t-il, nos troupes repassent le pont en ce moment. On avait cru la bataille gagnée, et, comme je vous l'ai dit, le général Mélas rentrait à Alexandrie, quand on vient lui annoncer tout à coup que votre armée faisait une nouvelle attaque. Il y retourne en toute hâte, mais il n'était plus temps. Tout était changé : le général Zach était pris et nous étions enfoncés. Il n'est plus resté au général Mélas qu'à couvrir la retraite. Je ne sais ce que nous deviendrons et comment le général Mélas nous tirera de là ! » Ce fut à mon tour de consoler le docteur; je le fis de mon mieux, et je passai le restant de la nuit bien joyeux...¹ »

Voilà, certes, un agréable et vivant récit. A Alexandrie, en effet, le général Soult est tout à la joie de la victoire de Marengo. Mais lorsque plus tard, au sein de l'exil, il se recueille pour écrire ses Mémoires, et que son souvenir se reporte sur cette journée extraordinaire : « Revenons, » dit-il, après l'avoir racontée en quelques pages remarquables, « revenons à l'armée d'Allemagne. Nous n'y verrons pas de ces grands coups de fortune, de ces actions éblouissantes, difficiles à imiter, *et qui peuvent même quelquefois*

¹ Tome III des *Mémoires*, p. 275 et suivantes.

être de dangereux modèles. Nous y verrons une guerre régulière, conduite avec méthode, et dont les progrès sont assurés par la solidité des bases. Sous ces divers rapports, elle rentre dans la classe des guerres ordinaires et qui sont le plus pratiquées : elle nous fournit aussi un grand nombre de leçons propres à nous instruire, et que leur utilité doit nous engager à recueillir..... » Ne dirait-on pas ici que le maréchal Soult se prononce pour le général Moreau contre le général Bonaparte, pour la guerre méthodique contre la guerre expéditive, pour l'expérience contre l'audace, pour la règle contre l'invention ? Attendons pourtant. Oh ! sans doute, quand le maréchal raconte cette belle campagne qui aboutit à la victoire de Hohenlinden, quand il s'écrie, parlant du général Moreau et du maréchal Kray : « La lutte de ces deux rivaux de gloire ne saurait être trop admirée ; » — quand il cite les judicieuses réflexions du général Mathieu Dumas¹ sur la bataille de Hochstett ; quand il suit pas à pas, heure par heure, étape par étape, ce noble combat de deux esprits si sérieux et si résolus, de deux armées si disciplinées et si vaillantes, — on sent bien que sa préférence secrète est pour la guerre ainsi faite, et qu'entraîné plus tard dans une sphère d'activité militaire moins rigoureusement méthodique, plus hasardeusement savante, plus rapide et plus emportée, il y regrettera les leçons qu'il a reçues au bord de la Sambre, du Danube et du Rhin ! Et en effet, sans cesse il proteste en faveur des règles contre les témérités novatrices, même en s'accusant lui-même d'imprudence, comme dans cette affaire de Monte-Creto, et il dira, par exemple, tantôt comme au premier passage de la Sambre : « Rien n'est plus pernicieux à la guerre que d'obtenir l'apparence d'un succès par de mauvaises dispositions ; car on y persiste, et très-souvent on est cruellement puni..... » tantôt, comme

¹ Dans son *Précis des événements militaires ; Mémoires*, t. III, p. 317.

le jour où Pichegru se fit battre volontairement devant Mannheim : « Ce jour-là, les règles les plus élémentaires de la guerre avaient été méconnues..... » Mais laissons-le dire : cette partie divine de l'art de la guerre, l'héroïsme, ce qui entraîne les hommes, ce qui maîtrise la fortune, ce qui illustre même la défaite, le maréchal Soult en a le signe ineffaçable dans cette physionomie que nous essayons de peindre; il en a le foyer au fond du cœur. Sans cela, il n'eût pas été, même avec ce respect de la règle, un grand homme de guerre. L'Empereur disait de lui : *Son attitude et sa tenue indiquent un grand caractère.* Un grand caractère, dans les idées de Napoléon, c'est un héros. Soult a donc beau faire, il a l'instinct de ces guerres rapides où l'ambition et la politique, la nécessité de la défense et la passion de l'attaque, entraînent tour à tour son glorieux chef; et déjà, bien avant que la période impériale l'eût engagé dans sa destinée et dans sa gloire, le vainqueur de la Linth témoigne par plus d'un signe et il exprime par plus d'un jugement, admirablement motivé, sa disposition à suivre cette voie nouvelle que le génie d'un homme a ouverte à l'art militaire. « En Italie, écrit-il, le général Bonaparte avait livré la célèbre bataille de Rivoli, ou plutôt une bataille de trois jours, commençant à Rivoli pour finir à Mantoue, et dans laquelle fut déployé *tout ce que la science des mouvements, l'emploi des troupes, l'audace, le calcul des chances, le génie militaire enfin, peuvent offrir de plus surprenant...* » — « Il fallait, dit-il ailleurs, parlant des fâcheux résultats de la bataille de Liebingen (1799), il fallait, au lieu d'éparpiller l'armée sur une étendue de douze mille d'Allemagne....., imiter l'exemple que le général Bonaparte avait donné en Italie deux ans auparavant, lorsque, avec une armée constamment inférieure à celle des ennemis, mais qu'il avait soin de tenir toujours réunie, on le vit prendre et conserver toujours l'initiative des opérations et parvenir à détruire

cinq armées autrichiennes. C'est un défaut à la guerre de vouloir trop embrasser; on rassemble ses forces..... on complique les opérations, et on fournit aux généraux subordonnés et qui sont livrés à eux-mêmes l'occasion de s'abandonner à leur penchant pour l'indépendance. *Nos revers furent dus à l'oubli de ces règles!...* » Ces règles? Mais qu'était-ce donc, cette tactique nouvelle du général Bonaparte, que le changement même des traditions de la grande guerre? Cette concentration de ses forces et ces marches rapides contre des armées supérieures en nombre, qu'était-ce donc autre chose que le système moderne, celui que Napoléon a appliqué si heureusement et si constamment à la destruction des armées ennemies, et dont le maréchal Soult a été chargé plusieurs fois de commander en chef la foudroyante exécution? « Et quant aux entreprises qu'il a faites à main armée, dit Montaigne, parlant de César, il y en a plusieurs qui surpassent en hazard tout discours de raison militaire; car, avecques combien foibles moyens entreprint-il de subjuguer le royaume d'Aegypte; et depuis, d'aller attaquer les forces de Scipion et de Juba, de dix parts plus grandes que les siennes? *Ces gents-là ont eu je ne sçais quelle plus qu'humaine confiance de leur fortune; et disoit-il (César) qu'il falloit exécuter, non pas consulter, les hautes entreprises* ¹..... »

« Cette confiance plus qu'humaine » dans la fortune, dont il faut aller chercher la tradition et l'exemple dans l'histoire même de César, ce fut une partie du génie militaire de Napoléon; ce fut aussi, dans plus d'une circonstance, la cause des succès de ses lieutenants. « Ce qu'on appelle une inspiration, dit quelque part le maréchal Soult, *n'est qu'un calcul rapidement fait...* » Au train dont allait la guerre pendant les campagnes de la révolution et de l'Empire, il fal-

¹ *Essais*, liv. II, chap. xxxiv.

lait bien en effet que la théorie mesurât son allure sur celle de nos bataillons, et que « le calcul » se fit au pas de charge comme tout le reste. Le maréchal Soult a participé, comme tous les généraux de ces deux immortelles périodes, à cet entraînement de la guerre. Ce praticien rigoureux était un héros ; ce vigoureux *stratège* était plein d'élan ; cet homme, qui vous rappelle sans cesse au respect des règles, avait des instants d'une admirable inspiration. Et, chose curieuse ! après avoir fait la théorie de la prudence, il fait celle de l'inspiration elle-même. « Tous les conquérants, dit-il, dont la mémoire est conservée, étaient doués d'un génie transcendant qui *leur faisait quitter les routes pratiquées* pour aller à la gloire par des chemins nouveaux. Devant eux, le talent était insuffisant ; il était pris en défaut, il devait succomber, heureux *s'il évitait d'orner le triomphe d'une éclatante témérité*. Aussi nous voyons que les entreprises dont la grandeur et la vaste conception nous étonnent ont toujours mené à des résultats encore plus étonnants, et qu'elles ont réussi, parce que, d'une part, on s'y livrait soudainement, et que, de l'autre, on n'avait rien fait pour s'en garantir. *Elles étaient imprévues...* » Ainsi parle le maréchal Soult. Enregistrons cet aveu. N'en triomphons pas, au nom de la stratégie moderne, contre les apologies que sa plume fait si souvent des anciennes méthodes. Dans cette vie si remplie et dans cette tête si solide, tout se classe et tout s'accorde. Et combien de combinaisons non moins imprévues que celles qu'il signale, dans ce commandement si réfléchi ! Quelle ardeur et quelle patience ! quelle vigueur et quel entrain ! quelle fécondité de ressources ! quelle soudaineté d'expédients ! Comme il a bien ce que Montaigne appelle « cette souveraine partie d'un capitaine, la science de prendre au point les occasions ! » et par-dessus tout, quelle bravoure ! Car, tenez, on croit qu'elle est commune sous les drapeaux, et on a raison, si on ne parle que de ce mépris de la mort

qui est la première vertu du soldat. Mais ce courage du chef est bien autre chose, et il suppose, quand il est complet, la perfection même du commandement. Le maréchal Soult, qui disait du général Houchard : « Il n'a d'autre mérite que d'être brave devant l'ennemi, » il avait, lui, une bravoure qui aurait pu se passer de tout autre mérite. Nous l'avons vu à l'affaire de Monte Creto ; au combat devant Lambusart, où il n'est encore que colonel-adjutant-général, il a cinq chevaux tués sous lui. Le même jour, voyant le général Marceau, que la déroute des siens avait désespéré et qui, voulant se faire tuer, s'était avancé du côté des impériaux et les défiait à la façon des héros d'Homère : « Tu veux mourir, lui dit Soult en l'arrêtant, et tes soldats se déshonorent ! Va les chercher, et reviens vaincre avec eux... » — « Oui, je l'entends, s'écrie Marceau. C'est le chemin de l'honneur ! J'y cours, avant peu je serai à vos côtés !... » Deux heures après, il avait ramené les plus braves, et il prenait part à notre victoire. Ailleurs, au combat de la Moglia, dans les Apennins, où, suivant le rapport que le général Soult adresse à Masséna, « on obtint, dit-il, la mesure de ce que peuvent les troupes françaises, » à la Moglia, où les soldats n'avaient ni munitions, ni pain, et où quelques malheureux furent réduits à l'horrible nécessité de se nourrir, en terre ferme, comme les naufragés sur le radeau de *la Méduse*¹, — dans cette calamiteuse journée, le général Soult, sommé de mettre

¹ « Le soir du même jour, écrit le maréchal Soult, je vis plusieurs cadavres, restés sur le champ de bataille du dernier combat, *entièrement décharnés par nos soldats* qui n'avaient pu assouvir autrement leur faim. Ce fut le chef de brigade Mouton qui m'en donna le premier avis. Je ne voulais pas le croire. Il me fit faire le tour du rocher au pied duquel nous nous étions battus deux jours auparavant. Dès que nous l'eûmes tourné, nous nous trouvâmes en présence d'une certaine quantité de soldats qui dépeçaient, comme des vautours, des cadavres *de grenadiers hongrois* restés sur le champ de bataille. Ils se sauvèrent dès qu'ils nous aperçurent..... » *Mémoires*, t. III, p. 51.

bas les armes par le chef d'état-major du général ennemi qui eut l'imprudance de lui dire qu'on savait bien *qu'il était sans vivres et sans cartouches* : — « Avec des baïonnettes et des hommes qui savent s'en servir, on ne manque de rien, » répondit-il ; — et, joignant la ruse à l'audace, il retint le parlementaire assez longtemps pour qu'il ne pût rendre sa réponse à son adversaire que lorsque ses dispositions seraient terminées.

Tel était le maréchal Soult dans cette première époque, et toute romaine, de nos grandes guerres. Nous aurons plus d'une occasion de revenir soit sur ces Mémoires, que nous avons à peine effleurés aujourd'hui, soit sur la suite que M. le duc de Dalmatie nous promet. En attendant, laissons le maréchal tel que nous le voyons dans cette redoute de la Moglia, avec le geste, et le langage, et l'attitude d'un héros de Plutarque ; nous le retrouverons plus tard, modifié peut-être, sinon différent. Mais personne ne se plaindra, nous l'espérons, que dans un moment où la guerre est devenue de nouveau une préoccupation si générale et si publique, nous ayons rappelé l'attention sur un des hommes de notre pays qui étaient le mieux faits pour donner de ce grand art la leçon, le précepte et l'exemple.

Le général Marbot.

— 22 NOVEMBRE 1854. —

Le nom de Marbot avait été doublement inscrit dans l'histoire de la Révolution et de l'Empire. Le père du général qui vient de mourir¹, ancien aide de camp de M. Schomberg, député de la Corrèze à l'Assemblée constituante, avait commandé la première division militaire, présidé le Conseil des Anciens, et il était mort des suites d'une blessure qu'il avait reçue au siège de Gênes. Ce fut pendant cette campagne, si fatale à son père, que Jean-Baptiste-Marcellin de Marbot fit le premier apprentissage de la guerre, comme simple soldat au 1^{er} régiment de hussards. Il était né le 18 août 1782, au château de La Rivière (Corrèze), et il n'avait que dix-sept ans quand il entra au service. Un mois plus tard, à la suite d'un brillant fait d'armes, il fut nommé sous-lieutenant ; et c'est ainsi que s'ouvrit pour lui, entre cette perte irréparable qui lui enlevait son plus sûr appui et cette promotion rapide qu'avait méritée son courage, la rude carrière où il devait s'illustrer.

Marbot appartenait à cette génération qui n'avait que très-peu d'années d'avance sur le grand mouvement de 89, et pour laquelle la révolution précipitait pour ainsi dire la marche du temps ; car il faut bien le remarquer ici : parmi ceux qui, voués au métier des armes, devaient porter si haut et si loin la gloire du nom français, tous n'avaient pas eu le

¹ Le 16 novembre 1854.

même bonheur que le jeune Marbot. L'ancien régime faisait payer cher aux plus braves le tort d'une origine obscure et d'une parenté sans blason. On attendait quelquefois quinze et vingt ans une première épaulette. Plusieurs quittaient l'armée faute d'obtenir un avancement mérité. Ce fut ainsi que Masséna prit son congé le 10 août 1789, après quatorze ans de service comme soldat et sous-officier. Moncey mit treize ans à gagner une sous-lieutenance. Soult porta six ans le fusil. Bernadotte ne fut sous-lieutenant qu'après avoir passé dix ans dans le régiment de royal-marine. Il mit à peine le double de ce temps-là, une fois la révolution commencée, pour devenir de sous-lieutenant roi de Suède¹. Marbot, soldat en 1799, était déjà capitaine en 1807. On lui avait tenu compte des canons qu'il avait enlevés aux Autrichiens, dans une brillante charge de cavalerie, pendant la seconde campagne d'Italie; on lui avait su gré de l'énergique activité de ses services comme aide de camp du maréchal Augereau pendant la bataille d'Austerlitz. Ce fut donc comme capitaine qu'il fit la campagne d'Eylau. Pendant la bataille de ce nom, et au moment le plus critique de cette sanglante journée, Augereau lui donna l'ordre de se rendre en toute hâte sur l'emplacement qu'occupait encore le 14^e de ligne, cerné de tous côtés par un détachement formidable de l'armée russe, et d'en ramener, s'il le pouvait, les débris. Mais il était trop tard. Pourtant Marbot, grâce à la vitesse de son cheval, et quoique plusieurs officiers du maréchal, porteurs du même ordre, eussent rencontré la mort dans cette périlleuse mission, Marbot pénètre jusqu'au monticule où, pressés de toutes parts par un ennemi acharné, les restes de l'infortuné régiment tentaient leur dernier effort et rendaient leur dernier combat. Marbot accourt; il demande le colonel;

¹ Voir les *Portraits militaires* de M. de La Barre-Duparcq, p. 23. Paris, 1853.

lieutenants de Napoléon, à la grande école, celle du commandement supérieur, ayant vu de près, dans plusieurs campagnes mémorables, le fort et le faible de ce grand art si plein de prodiges et de misères, de concert et d'imprévu, de hautes conceptions et de méprisable hasard, ayant saisi son secret, et capable pour sa part de nous le donner dans cette confiance posthume dont il a laissé à de dignes fils la primeur et l'héritage.

En 1812, le capitaine Marbot quitte définitivement l'état-major des maréchaux. Nous le retrouvons à la tête d'un régiment de cavalerie (le 25^e de chasseurs), qu'il commande avec supériorité pendant toute la campagne de Russie; et à la Bérézina c'est lui qui protège, autant que la mauvaise fortune de la France le permet alors, le passage de nos troupes, et qui contribue à refouler les forces ennemies qui écrasaient leurs héroïques débris. Blessé tout à la fois d'un coup de feu et d'un coup de lance à Jacobowo pendant la retraite, il revient peu de mois après, et à peine guéri, recevoir en pleine poitrine la flèche d'un baskir sur le champ de bataille de Leipsick. Au combat de Hanau, le dernier que nos troupes livrèrent sur le sol de l'Allemagne, le colonel Marbot retrouve sa chance, il est blessé par l'explosion d'un caisson; et enfin à Waterloo, dans une charge de son régiment, il reçoit d'une lance anglaise, et après des prodiges de valeur, une nouvelle blessure, mais non pas encore la dernière.

L'aveugle et fanatique réaction qui emporta un moment le gouvernement restauré après les Cent-Jours fit inscrire le nom de Marbot sur la liste de proscription du 24 juillet 1815. La réaction lui devait cela. Marbot se réfugia en Allemagne; et c'est là, sur ce théâtre de nos longues victoires, qu'il composa ce remarquable ouvrage¹ qui lui valut, quel-

¹ *Remarques critiques* sur l'ouvrage de M. le lieutenant-général Rogiat, intitulé : *Considérations sur l'art de la guerre*, par le colonel Mar-

ques années après, de la part de l'empereur Napoléon mourant sur le rocher de Sainte-Hélène, cet immortel suffrage de son patriotisme et de son génie : « Au colonel Marbot : je l'engage à continuer à écrire pour la défense de la gloire des armées françaises, et à en confondre les calomnieux et les apostats!.....⁴. »

La Restauration était trop intelligente pour garder longtemps rancune à la gloire de l'Empire. Elle pouvait la craindre, mais elle l'admirait. La lettre de Vérone, dans laquelle le sage roi Louis XVIII avait rendu un si grand témoignage au héros d'Arcole et des Pyramides, était toujours le fond de sa politique à l'égard des serviteurs du régime impérial. Le général Rapp était un aide de camp du roi. Les maréchaux de Napoléon commandaient ses armées. Marbot fut rappelé de l'exil et nommé au commandement du 8^e régiment de chasseurs à cheval. Déjà, en 1814, et très-peu de temps après le rétablissement de la monarchie des Bourbons, le colonel Marbot avait été appelé à commander le 7^e de hussards, dont M. le duc d'Orléans était alors le colonel titulaire. Cette circonstance avait décidé en lui le penchant qui le rapprocha depuis de la famille d'Orléans, et qui plus tard l'engagea irrévocablement dans sa destinée. Homme de cœur et d'esprit comme il l'était, attaché plus encore peut-être par sa raison que par sa passion à ces principes de 89 et à ces conquêtes de la France démocratique que la Charte de 1814 avait consacrés, — esprit libéral, cœur patriote, Marbot s'était senti tout naturellement entraîné vers un prince qui avait pris une part si glorieuse en 1792 aux premières victoires de l'indépendance nationale et qui, le premier aussi,

bot (Marcellin), Paris, 1820. Marbot écrivit aussi en 1825 un autre ouvrage qui eut alors un certain retentissement et qui le méritait; il est intitulé : *De la nécessité d'augmenter les forces militaires de la France.*

⁴ Paragr. 2, n° 31, du testament de Napoléon. Le legs de l'Empereur à Marbot était de cent mille francs.

en 1815, avait protesté du haut de la tribune de la pairie contre la réaction et les proscripteurs. Aussi, quand le duc de Chartres fut en âge de compléter par des études militaires la brillante et solide éducation qu'il avait reçue à l'Université, sous la direction d'un professeur éminent, ce fut au colonel Marbot que fut confiée la mission de diriger le jeune prince dans cette voie nouvelle ouverte à son intelligence et à son activité; et tout le monde sait que le disciple fit honneur au maître. Dès lors le général Marbot (le roi l'avait nommé maréchal de camp après la révolution de Juillet) ne quitta plus le duc d'Orléans jusqu'à sa mort, et il le servit encore après, en restant attaché comme aide de camp à son jeune fils. Devant le canon d'Anvers en 1831; plus tard, en 1855, pendant la courte et pénible campagne de Mascara où il commanda l'avant-garde; en 1859, pendant l'expédition des Portes-de-Fer; en 1840, à l'attaque du col de Mouzaïa, — partout Marbot garda sa place d'honneur et sa part de danger auprès du prince, et il reçut sa dernière blessure à ses côtés. « ... C'est votre faute si je suis blessé », dit-il en souriant au jeune duc, comme on le rapportait à l'ambulance. — « Comment cela? dit le prince. — Oui, monseigneur; n'avez-vous pas dit au commencement de l'action : Je parie que si un de mes officiers est blessé, ce sera encore Marbot? Vous avez gagné!... »

Je montre là, sans y insister autrement, un des côtés de la physionomie militaire de Marbot : il avait, dans un esprit très-sérieux, une pointe d'humeur caustique très-agréable. Il était volontiers railleur sans cesser d'être bienveillant. Une singulière finesse se cachait dans ce qu'on pouvait appeler quelquefois chez lui son gros bon sens. J'ajoute que les dons les plus rares de l'intelligence, la puissance du calcul, la science des faits et le goût des combinaisons abstraites s'alliaient en lui à une imagination très-inventive, à une curiosité très-littéraire et à un génie d'expression spontanée et

de description pittoresque qui n'était pas seulement le mérite du conteur, comme je l'ai dit, mais qui lui assuraient partout, dans les délibérations des comités, dans les conseils du prince et jusque dans la Chambre des Pairs, sur les questions les plus générales, un légitime et sérieux ascendant. D'un commerce très-sûr, d'une loyauté à toute épreuve, sincère et vrai en toute chose, Marbot avait, dans la discussion, une allure, non pas de guerrier ou de conquérant, — personne ne supportait mieux la contradiction, — mais de raisonneur convaincu et déterminé, qui pouvait se taire, mais qui ne se rendait pas. Il avait, si on peut le dire, la discussion intrépide comme le cœur ; il marchait droit à la vérité, comme autrefois à la bataille. Il affirmait quand d'autres auraient eu peut-être intérêt à douter ; il tranchait des questions qu'une habileté plus souple eût réservées, et il n'y avait à cela, je le sais, aucun risque sous le dernier règne. L'époque, le lieu, l'habitude des controverses publiques, l'esprit libéral et curieux du prince qu'il servait, tout autorisait et encourageait chez Marbot cette franchise civique du vieux soldat. D'ailleurs comment l'arrêter ? Elle lui était naturelle comme sa bravoure et elle découlait de la même source.

Le livre que l'Empereur avait si magnifiquement récompensé par deux lignes de sa main, plus précieuses que le riche legs qu'il y avait joint, ce livre aujourd'hui épuisé, sinon oublié, est pourtant ce qui donnerait à ceux qui n'ont pas connu le général Marbot l'idée la plus complète de son caractère, de son esprit et de cet entrain qui n'appartenait pas moins à sa raison qu'à son courage. Le livre est presque tout entier technique, et il traite de l'art de la guerre dans ses plus vastes et dans ses plus minutieuses applications ; malgré tout et en dépit de cette spécialité où il se renferme, c'est là une des plus attachantes lectures qu'on puisse faire. Je ne parle pas de cette verve de l'auteur qui anime et relève les moindres détails ; c'est là l'intérêt qui s'adresse à tout

le monde, c'est le plaisir; l'ouvrage a d'autres mérites, je veux dire cette vigueur du ton, cette ardeur du raisonnement, ce choix éclairé et cette mesure décisive de l'érudition mise au service des théories militaires, — mais surtout cet accent de l'expérience personnelle et ce reflet de la vie pratique, lumineux commentaire de la science. Tel est ce livre du général Marbot. Il l'écrivit à trente-quatre ans. Le livre est l'homme; et je comprends qu'il ait plu à l'Empereur et qu'il ait agréablement rempli quelques-unes de ses longues veillées de Sainte-Hélène; il lui rappelait un de ses officiers les plus énergiques et les plus fidèles; il ralliait dans leur gloire et ranimait dans leur audace tous ses vieux bataillons détruits ou dispersés; il flattait, dans le vainqueur d'Austerlitz, l'habitude et le goût de ces grandes opérations de guerre offensive¹ dont la théorie intrépide et la pratique longtemps irrésistible avaient été l'instrument de sa grandeur et la gloire de son règne. Marbot flattait ces souvenirs dans l'Empereur déchu plus qu'il ne l'aurait voulu faire peut-être dans l'Empereur tout-puissant; mais il écrivait en homme convaincu. Il défendait la guerre d'invasion comme quelqu'un qui n'avait jamais fait autre chose, avec conviction, avec vérité, par entraînement d'habitude et sans parti pris de plaire à personne. Il était l'homme du monde qui songeait le moins à plaire, quoiqu'il y eût souvent bien de l'art dans sa bonhomie, bien du cœur et bien de l'élan dans sa rudesse. Le général Rogniat avait écrit² que les passions les plus propres à inspirer du courage aux troupes étaient, selon lui, « le fanatisme religieux, l'amour de la patrie, l'honneur, l'ambition, l'amour, enfin le désir des richesses... *Je passe sous silence la gloire, ajoute l'auteur; les soldats entendent trop rarement son langage pour qu'elle ait de l'influence sur leur courage....* »

¹ Voir le chapitre intitulé : *Des grandes opérations offensives*, p. 597 et suivantes de l'ouvrage précité.

² *Considérations sur l'art de la guerre*, p. 410.

C'était là, il faut bien l'avouer, une opinion un peu métaphysique pour l'époque où le général Rogniat écrivait, et qui, fût-elle fondée (ce que je ne crois pas), n'était ni utile à répandre ni bonne à dire. « ... Mais quoi ! s'écrie le colonel Marbot dans sa réponse, quoi ! ils n'entendaient pas le langage de la gloire, ces soldats qui jurèrent au général Rampon de mourir avec lui dans la redoute de Montélésimo ! ceux qui, saisissant leurs armes à la voix de Kléber, préférèrent une bataille *sanglante* à une capitulation *honteuse* ! Ils n'entendaient pas le langage de la gloire les soldats d'Arcole, de Rivoli, de Castiglione et de Marengo, ceux d'Austerlitz, de Léna et de Wagram ! Ces milliers de braves qui couraient à une mort presque certaine dans le seul espoir d'obtenir la croix de la Légion, n'entendaient pas le langage de la gloire !... Que veulent donc ces braves soldats qui s'élancent les premiers sur la brèche ou s'enfoncent dans les rangs des escadrons ennemis ? Ils veulent se distinguer, se faire une réputation d'hommes intrépides, qui attirera sur eux l'estime de leurs chefs, les louanges de leurs compagnons et l'admiration de leurs concitoyens. Si ce n'est pas là l'amour de la gloire, qu'est-ce donc ?... »

J'ai cité cette héroïque tirade, non pas pour donner une idée du style du général Marbot : il a d'ordinaire plus de tempérance, plus de mesure, plus d'originalité, même dans sa force ; — mais *ce style à la baïonnette*, qu'on aurait pu taxer de déclamation dans un temps différent du nôtre, a aujourd'hui un incontestable à-propos. Une fois en guerre, qui ne reconnaît que cette façon de juger le soldat français est à la fois la plus équitable, la plus politique et la plus vraie ? Marbot était le moins pindarique et le moins déclamateur des hommes, quoiqu'il y eût parfois bien de l'imagination dans son langage. Mais un sûr instinct lui avait mon-

¹ *Remarques critiques, etc.*, p. 591, 592.

tré ce qui fait battre la fibre populaire sous l'uniforme du soldat et sous le drapeau de la France; et aujourd'hui, après quarante ans, en rapprochant de ces lignes épiques, détachées d'un vieux livre, la liste récemment présentée au général Canrobert des 8,000 braves qui se sont fait inscrire pour l'assaut de Sébastopol, n'est-ce pas le cas de répéter avec le général Marbot : Si l'amour de la gloire n'est pas là, où est-il donc?...

Cette solidarité traditionnelle de la bravoure dans les rangs de l'armée française, aussi loin que remontent dans le passé ses glorieuses annales, est très-nettement marquée dans l'ouvrage que le colonel Marbot écrivait en 1816 et qu'il publiait quelques années après. S'il l'eût écrit vingt ou trente ans plus tard, il n'eût pas seulement nommé les conquérants de l'Égypte, de l'Allemagne et de l'Italie; il eût signalé, dans les héritiers de ces belliqueux instincts, la même flamme d'héroïsme qui animait les pères; il les eût suivis sous les murs de Cadix, dans les champs de la Morée et à l'attaque du fort l'Empereur. Plus tard, il eût cité ces infatigables soldats qui nous ont donné l'Afrique : il les avait vus à l'œuvre. Il est mort, en faisant comme nous tous de patriotiques vœux pour le succès de nos armes, engagées si glorieusement et si loin! Les drapeaux changent, les révolutions s'accroissent, les années s'écoulent : la bravoure française ne varie pas. Elle est dans la race et dans le sang. Marbot était plus que personne un type éminent de ce *courage de nature*, comme il l'appelle, qui n'a pas seulement la solidité, mais l'élan, qui n'attend pas l'ennemi, qui court à lui et le surprend, comme les zouaves à l'Alma, par ces apparitions soudaines qui font de la vitesse elle-même un des éléments de la victoire. Ce courage de l'invasion, de l'offensive, cet art, ou plutôt ce don de marcher en avant, « de tirer avantage des lenteurs de l'ennemi, de l'étonner par sa présence, et de frapper les grands coups avant qu'il

ait pu se reconnaître; » — cette sorte de courage était bien celle qui convenait à une nation prédestinée, plus qu'aucune autre, par la franchise de son génie, par l'expansion contagieuse de son caractère, par la facilité de sa langue acceptée de tous, à la diffusion de ses sentiments et de ses idées; — et il n'est pas inutile de le rappeler, au moment où un si grand nombre de Français sont en ligne devant un redoutable ennemi. Marbot avait, avec toutes les qualités sérieuses du métier, ce courage d'avant-garde, et il était cité dans l'armée pour l'audace de ses entreprises ou de ses aventures. Un jour (c'était, je crois, au début de la campagne de Russie, et il venait d'être nommé colonel), il arrive à la tête de son régiment devant un gué qu'il avait mission de franchir. Le passage était défendu par un nombreux détachement de Cosaques, appuyés sur une artillerie imposante. Marbot fait reconnaître la position, qui est jugée imprenable. « Marchons, dit-il; mes épaulettes sont d'hier, il leur faut un baptême; en avant!... » Et disant cela, il pique des deux. Il y eut là, pendant quelques instants, une lutte corps à corps, sabre contre sabre, et des provocations d'homme à homme, comme dans un chant d'Homère. Enfin l'ennemi céda, les canons furent pris. Marbot reçut sa quinzième blessure, mais il passa.

Le général Marbot avait été fidèle à l'Empire jusqu'à souffrir, en mémoire de cette glorieuse époque, la proscription et l'exil. Nous avons vu comment la Restauration lui rendit à la fin justice, et comment la dynastie de Juillet lui donna sa confiance. La révolution de Février le mit à la retraite. Le général Marbot se résigna. Il accepta sans se plaindre une disgrâce qui le rattachait encore à la royauté déchuë. Il avait la qualité des nobles cœurs, il était fidèle. Le souci très-éclairé et très-intelligent du père de famille n'avait jamais affaibli chez lui le citoyen ni le soldat. Après avoir été un des héros de l'épopée impériale, il fut un des personnages les plus con-

sidérables et les plus favorisés de la monarchie de Juillet; et il s'en est souvenu jusqu'à son dernier jour, non sans un mélange de douloureuse amertume, quand il songeait à cette jeune branche d'un tronc royal, brisée fatalement sous ses yeux, mais avec une imperturbable sérénité de conscience, en songeant aussi qu'il n'avait jamais cessé, depuis soixante ans, de servir son pays sur tous les champs de bataille, dans toutes les rencontres sérieuses, dans l'armée, dans le parlement, dans les affaires publiques, dans l'éducation d'un prince, et jusque dans ces derniers et trop courts loisirs de sa verte vieillesse, consacrés au récit de nos grandes guerres et au souvenir de nos victoires immortelles.

VI

Le duc d'Elchingen.

— 15 AOUT 1854. —

.... Nec illi, quod est rarissimum,
aut facilitas auctoritatem aut severitas
amorem diminit.

(TACITE. *Agricola.*)

La mort vient de transporter subitement sur la tête de l'un des plus jeunes sous-officiers de l'armée française un des titres les plus glorieux de cette noblesse qui date de l'héroïque histoire de l'Empire. Ce titre pourtant était en bonnes mains. Dieu en avait confié l'honneur au second des fils du maréchal Ney. Le duc d'Elchingen l'avait noblement porté, et il était arrivé à cet âge¹ où sa maturité énergique, sa bravoure éprouvée, sa capacité incontestable, sa patriotique ardeur, l'habitude et le don du commandement semblaient le replacer enfin, par ce choix récent qui l'envoyait à l'armée d'Orient, sur la trace même de ces grandes actions qui avaient immortalisé son père.

Et toutefois le duc d'Elchingen n'avait pas attendu cette occasion de se faire connaître à son tour. Il était depuis vingt ans un des noms les plus sérieusement estimés de l'armée française. Tout le monde l'honorait dans ces rangs où l'honneur est tout, et beaucoup moins pour le nom qu'il portait, si grand qu'il fût, que pour ce mérite tout person-

¹ Il était né le 23 avril 1804.

nel dont les hommes de cœur aiment à racheter ces illustres hasards de leur naissance. Ce qui complète la gloire des pères, c'est l'honneur des enfants. Le duc d'Elchingen était un de ces héritiers jaloux et vigilants de la gloire paternelle qui ne songent pas seulement à garder l'héritage, mais à l'accroître. Et aussi, dès son plus jeune âge, soldat par goût et par vocation, on eût dit qu'il l'était aussi par devoir, tant sa mâle et douce physionomie confondait dans une même expression la gravité et l'élan, la réflexion et l'ardeur, la rêverie intelligente et les éclairs du feu sacré. Visiblement né pour l'action et le commandement militaire, doué de cette beauté sévère dont Suétone¹ disait (parlant de Titus) « qu'elle n'avait pas moins d'autorité que de grâce, » d'une haute stature, d'une complexion énergique, habile à tous les exercices qui exigent de l'adresse et du courage, le duc d'Elchingen avait la première condition de l'héroïsme : la sensibilité. C'est le cœur qui fait les braves, et le mépris de la mort est le premier rudiment du métier des armes; mais l'héroïsme est encore autre chose que la bravoure. Il y faut cette délicatesse de l'âme, cette décision sereine, ce dédain altier de toute considération égoïste, et, le dirai-je? ces lumières de l'esprit et ces trésors de bonté qui ne se trouvent réunis que dans les natures d'élite. Nous verrons tout à l'heure qu'aucune de ces rares qualités n'a manqué au duc d'Elchingen, ni pendant sa vie ni au moment de sa mort. Mais ceux qui l'ont vu en 1840, partant d'Alger, avec M. le duc d'Orléans, pour l'expédition de Mouzaïa, à demi courbé sur son cheval, pâle, miné par la fièvre, et n'ayant voulu pourtant céder à personne ni sa place d'honneur ni sa part de danger dans l'état-major du prince, — ceux qui l'ont vu alors, si épuisé et si résolu, savent bien que toutes les conditions du véritable héroïsme étaient là. En vain les méde-

¹ ... *Forma egregia, et cui non minus auctoritatis esset quàm gratiæ.*

cins avaient déclaré que, s'il retournait en Afrique, il n'en reviendrait pas; en vain le prince, commandant de l'expédition, sollicité par la maréchale Ney, avait voulu le laisser en France. « Eh bien ! laissez-moi, disait le duc ; je n'en partirai pas moins, et je ferai la campagne comme volontaire à la suite de quelque escadron... » Le prince céda. Le duc fit la campagne, s'y distingua, fut mis à l'ordre de l'armée, revint en France presque mourant, et resta huit mois dans son lit. Bossuet avait bien raison de le dire : « Une âme guerrière est maîtresse du corps qu'elle anime. »

J'ai parlé de l'Afrique. L'Afrique était alors, elle est encore une admirable école de cet héroïsme que le duc d'Elchingen pratiquait en maître. L'Afrique était la grande épreuve de l'armée française. Nos soldats apprenaient là, non-seulement à vaincre, mais à souffrir, et ils souffraient en héros. M. le duc d'Orléans y conduisit trois fois le duc d'Elchingen. Il l'avait vu au feu, dans la tranchée d'Anvers, et il le connaissait aussi pour un officier d'un sérieux mérite, d'un esprit cultivé et d'un grand sens. Reçu vers 1822 à l'École polytechnique, en même temps que le prince de la Moskowa, son frère aîné, le duc d'Elchingen était allé passer quelques années sous le drapeau illustré deux siècles auparavant par Gustave-Adolphe, parmi cette race d'énergiques soldats où Bernadotte vit un moment avec orgueil, et non sans un secret remords peut-être, les deux fils du maréchal Ney. De retour en France, une révolution populaire leur ouvrit les rangs de l'armée française; et c'est là, disais-je, que M. le duc d'Orléans trouva le duc d'Elchingen, sous le canon d'Anvers. Il lui offrit une place dans son état-major. Le duc accepta. C'était à la veille de ces expéditions célèbres qui jetèrent tant d'éclat sur la jeunesse du prince royal. Mascara, les Portes-de-Fer, le col de Mouzaïa, tout le monde se rappelle l'heureuse issue de ces trois campagnes, dont la dernière couronnait, par une victoire décisive, la première

période décennale de l'occupation, et préparait les grands succès de l'avenir. Mais ce qu'on connaît moins, ce sont les travaux considérables qui, dans le cabinet du jeune prince, préludaient à chacune de ces expéditions, et la part que ses officiers y prenaient. M. le duc d'Orléans a écrit plusieurs volumes, non-seulement sur cette guerre d'Afrique, mais sur tout l'état militaire de la France et de l'Europe à l'époque où il a vécu ; et dans cet énorme travail, qui embrassait tout ce que la science et l'observation avaient pu lui fournir de documents curieux et de réflexions utiles, le prince était assisté tour à tour par ceux de ses officiers que la spécialité de leurs connaissances mettait successivement en rapport avec les différents objets de ses études. C'est ainsi que le duc d'Elchingen écrivit pour lui plusieurs Mémoires relatifs à la cavalerie, recueillit des informations, et proposa des plans de perfectionnement qui sont encore cités avec honneur dans les comités du ministère. Le duc écrivait simplement, avec une distinction facile et naturelle. Sa plume s'était exercée plusieurs fois dans une noble cause, celle de son père, et notamment à propos de la bataille de Waterloo; il avait défendu le maréchal sans aigreur et sans colère, malgré l'amertume des souvenirs, cherchant la vérité avec la conscience d'un historien et presque sans parti pris d'apologie. En toute chose, et en dépit de l'ardeur de son âme, la justice l'inspirait mieux que la passion; elle était son premier mouvement, et il ne s'en défiait pas. Il y avait du sage en lui, même dans l'homme de parti. Héritier de cette grande gloire, il en avait l'amour et le culte, non le fanatisme.

La révolution de 1848 le trouva colonel du 7^e dragons, et elle s'en inquiéta un instant. Le duc d'Elchingen fut momentanément écarté. Mais, un soir, une brillante illumination éclatait à toutes les fenêtres du quartier occupé par le régiment. Des tonneaux d'eau-de-vie enflammée brûlaient aux deux extrémités de la cour. Les dragons étaient rangés en

bataille, dans la plus brillante tenue. C'était jour de fête... le colonel leur était rendu. On a raconté à ce propos ¹ qu'un inspecteur général, qui passait la revue du régiment à l'époque dont nous parlons, ayant demandé aux dragons s'ils avaient quelque réclamation à lui présenter, tous répondirent : « Qu'on nous rende notre brave colonel, le fils du maréchal Ney ! » Le ministre avait compris.....

Le duc d'Elchingen avait été nommé colonel du 7^e dragons en 1844. Le Président de la République le fit général de brigade à la fin de 1851. C'était donc sept ans de sa vie que le duc avait donnés à l'apprentissage et à l'expérience du chef de corps ; et aussi peut-on dire que, grâce à cette longue école et au succès constant de son zèle, il était arrivé à la perfection du commandement. Ne concluons rien, si vous le voulez, de cette ovation qui l'avait accueilli au moment où il fut rendu à son régiment. C'est déjà pourtant un bon signe que d'être aimé. Le mépris et l'affection ne marchent guère de compagnie. La popularité, si suspecte dans la vie politique, mérite d'être mieux jugée dans la vie militaire. Et toutefois, si le duc d'Elchingen se livrait à elle avec confiance, c'est qu'il la dominait. Car où serait l'autorité d'un chef à qui le besoin de plaire ôterait la force de punir ? Le duc d'Elchingen ne laissa voir d'abord, de sa douce et bienveillante nature, que ces qualités supérieures qui devaient assurer son ascendant : la fermeté, la justice, le respect de la discipline, la vigilance assidue, le culte inflexible de l'honneur militaire. Sa vie avait donné l'exemple de toutes ces vertus, sa voix donnait le précepte.

Le colonel du 7^e dragons avait un principe qui mériterait d'être appliqué en grand au gouvernement des hommes. Il aimait, en parlant à ses inférieurs et en traitant avec eux, à leur montrer sa confiance, à les élever jusqu'à lui, à cher-

¹ Le Journal de Montreuil du 1^{er} août 1854.

cher jusqu'au fond des cœurs les plus endormis ou les plus rebelles l'étincelle qui s'y cachait, et que son infailible regard découvrait. « Presque personne, a dit la Bruyère, ne s'avise de lui-même du mérite d'un autre. » Il avait ainsi sauvé du désordre bien des habitués des salles de police. Il maintenait parmi les bons la pratique du devoir, la subordination intelligente et l'émulation du bien. Apprendre l'honneur aux hommes en les honorant, révéler aux plus grossiers cette source inépuisable des nobles actions, — l'estime de soi-même, — relever les humbles de cette déchéance que l'infériorité de leur condition ou de leur esprit leur inflige, toucher au cœur, parler à l'imagination, faire résonner ces fibres sensibles qui répondent, chez les plus incultes, à de généreux instincts, ah ! c'était là, je ne dis pas une façon bien nouvelle de commander à des soldats français ; — beaucoup de chefs de notre armée s'y sont essayés comme le duc d'Elchingen, et y ont réussi, y réussissent chaque jour comme lui ; — mais quelle supériorité pourtant donnait dans la pratique, à ce fils du maréchal Ney, son nom illustre et populaire, sa noble figure, « son air de guerre », comme le disait Saint-Simon parlant de Vauban, son austère bonne grâce, sa dignité bienveillante, sa vie pure, sa charmante famille, secourable à tous, sa cordiale hospitalité toujours prête, ce charme irrésistible d'une familiarité toujours sérieuse et d'un conseil toujours sincère ! ah ! parler à la troupe, tout le monde le veut, depuis César qui sait le nom de chacun de ses soldats, jusqu'au caporal de garde qui parle aux camarades le patois du pays ; depuis le glorieux vainqueur qui montre, au plus haut des Pyramides, quarante siècles contemplant ses héroïques conscrits, jusqu'au lieutenant de semaine qui passe une revue d'habillement dans la chambre. Oui, tout le monde parle aux soldats ; agir sur eux, les remuer, les convaincre, les entraîner, c'est autre chose. Il y faut le cœur, c'est le fond de tout ; il y faut la bonne re-

nommée si ce n'est la gloire, et aussi ressentir pour soi l'estime qu'on veut inspirer aux autres ; il y faut surtout une rare adresse de langage, ni emphase, à moins que le moment ne soit épique, comme à Austerlitz ou aux Pyramides, — ni vulgarité, car c'est flatter le soldat sans lui plaire, — ni prétentieuse recherche d'élocution, car c'est bien à propos du soldat qu'on peut dire (avec l'auteur de *Télémaque*) « qu'il ne faut avoir de l'esprit que par mégarde et sans y songer. » Eh bien, cette juste mesure entre tant d'écueils, le duc d'Elchingen l'avait trouvée naturellement. Il excellait dans ces conférences militaires. Il avait cette jeunesse d'esprit et ce fond toujours disponible de gaieté souriante qu'entretient une bonne conscience. « *Comme il prêche bien !* » disaient quelquefois les dragons après l'avoir entendu, marquant ainsi avec une naïveté soldatesque ce mélange de familiarité et d'onction qui caractérisait ses discours ; et en effet on les voyait sortir de ces entretiens, les uns riant de plaisir, les autres pleurant d'émotion, tous heureux, et chacun meilleur qu'il n'était venu !... Et puis un jour, sans que le colonel du 7^e dragons eût fait autre chose pour sa popularité que d'avoir été juste, raisonnable, patient, toujours égal, conseiller sincère, juge équitable, commandant respecté, — un jour il arriva que ses soldats l'adoraient. « Il n'y a que les grands cœurs, dit Fénelon, qui sachent combien il y a de gloire à être bon ! » Le duc d'Elchingen, à qui la fortune avait refusé, depuis la mort du prince royal, toute nouvelle occasion d'ajouter à la célébrité de son nom, recherchait cette gloire de la bonté supérieure, de l'équité bienveillante, de l'humanité secourable, cette gloire de la paternité militaire dont personne n'avait jamais tiré plus d'avantages pour le service de l'État ni savouré plus complètement la douceur.

J'ai insisté sur cette époque (de 1844 à 1851), signalée, dans la vie de M. le duc d'Elchingen, par le commandement du 7^e dragons. Sept ans ! C'est une longue période, surtout,

hélas ! quand nous la rapprochons de cette fin si soudaine d'une existence brisée à cinquante ans. Mais qu'elle avait été admirablement remplie ! Le temps passé par le duc d'Elchingen auprès de M. le duc d'Orléans avait eu assurément plus d'éclat, traversé plus d'épreuves, affronté plus de périls et mis dans un plus grand relief ce rare accord d'un si agréable esprit et d'une urbanité si exquise avec un dévouement si intrépide. Mais l'éprouvé du régiment avait eu un autre avantage encore pour le fils du maréchal Ney. Elle avait montré tout ce que son intelligence avait de solidité, de ressources et d'initiative, et tout ce que le pays pouvait attendre, dans la sphère du commandement supérieur, d'un ascendant si sérieux et si décisif. Quand vinrent les jours de malheur et d'anarchie, la place du 7^e dragons était marquée au premier rang des défenseurs de l'ordre public, si profondément ébranlé. Cette place fut bien gardée. Les dragons du duc d'Elchingen tenaient alors garnison dans un des pays de France les plus menacés par l'invasion des principes désorganisateur. Ils le sauvèrent de ce danger et de cette alarme, et leur présence seule y suffit. On eût dit que cette attitude calme, sereine et forte, sous laquelle ceux qui ont connu le duc d'Elchingen se représenteront toujours ce galant homme imperturbable, s'était communiquée au régiment tout entier. De même que le chef semblait supérieur à toute insulte et protégé par le respect qu'il inspirait, on eût dit que le régiment n'agissait aussi que par le prestige de son énergique allure et l'ascendant de sa bonne renommée. Et combien de fois, en effet, quand des magistrats civils, croyant tout perdu, venaient réclamer pour le pays qu'ils habitaient la protection du colonel, il se contentait d'envoyer un simple piquet de ses dragons, commandés par un maréchal des logis ou un brigadier ! Le peloton sortait, le sabre au fourreau, les pistolets dormant dans les fontes, le mousqueton dans sa garde, et il parcourait ainsi plusieurs lieues

de terrain, parmi des populations agitées, lentement, au pas des chevaux, sans provocation, sans concession, partout accueilli par la confiance des bons citoyens, par le découragement des mauvais, et laissant après lui, avant de rentrer au quartier, le calme et la sécurité qu'il apportait. Tel fut le caractère de cette campagne civique du 7^e dragons.

Aujourd'hui, le 7^e dragons fait partie de l'armée expéditionnaire envoyée par l'Empereur au secours du sultan, et son colonel bien-aimé repose, pour jamais, hélas ! sur cette terre d'Orient qu'il n'a entrevue un moment que pour y mourir.

Le duc d'Elchingen avait été bien traité par le gouvernement français. Au moment où l'armée d'Orient se réunissait dans nos ports du Midi, il avait été choisi pour commander une brigade de grosse cavalerie contre les Russes. Une pensée intelligente ramenait ainsi, après cinquante ans, à la source même d'où il était sorti, ce nom glorieux qu'il portait, et le replaçait en face des mêmes ennemis... Le duc d'Elchingen s'empressa d'obéir à l'ordre qui lui confiait une pareille mission. Il quitta le Mans et Paris avec une joie peu déguisée. « Je m'en veux de ma joie, disait-il à un de ses parents (M. de l'Espée), mais je n'en suis pas maître. Je reverrai, j'en suis sûr, ma femme et ma fille... Reverrai-je ma mère?... » Sa mère souffrante et âgée, ce fut en effet le seul souci qu'il emportait. Il savait bien que sa courageuse femme le suivrait de la pensée et du cœur jusque sous le feu de l'ennemi, et que sa famille tout entière s'associait à la joie magnanime que lui inspirait cette faveur si longtemps attendue de sa destinée!

Arrivé à Gallipoli, le duc d'Elchingen fut tout d'abord éprouvé par une sérieuse alarme. Un ancien brigadier du 7^e dragons, qu'il avait pris à son service, tomba malade du choléra qui commençait à sévir dans l'armée. Le duc soigna ce soldat comme un frère. Bientôt des lettres de France

vinrent lui apporter des inquiétudes bien autrement graves, puis une douleur irréparable. Il apprit à quelques jours de distance la maladie de la maréchale Ney et sa mort. C'était le 13 juillet, il y a aujourd'hui un mois. « Jour néfaste ! » répéta-t-il à plusieurs reprises, pendant qu'il écrivait à la duchesse sa femme, et pourtant d'une main ferme, quatre pages remplies des effusions de son cœur brisé. Jour néfaste ! il avait raison. Car dès le lendemain de ce coup funeste, les atteintes que son organisation délicate en avait ressenties, jointes à l'invasion subite d'un mal foudroyant, avaient mis sa vie en danger, et au bout de quelques heures à peine, tout espoir était perdu.

On l'avait transporté dans la maison occupée par le commandant du 1^{er} régiment de la légion étrangère, le brave colonel Bazaine¹ ; et il y eut là une de ces scènes d'un héroïsme simple, naturel et tranquille, telles que les comporte et les inspire la vie militaire. Le duc d'Elchingen, dès qu'il comprit que la mort était inévitable, la vit approcher d'un œil calme, et la regarda en face comme s'il eût été encore sous le canon d'Anvers ou devant la redoute de Mouzaïa. « César, dit Montaigne, quand on luy demandoit quelle mort il trouvoit la plus souhaitable : — La moins préméditée, répondit-il, et la plus courte — Si César l'a osé dire, ajoute le grand moraliste, ce ne m'est pas lascheté de le croire. » Le duc d'Elchingen pensa comme Montaigne. « Mourir si vite, mourir en Orient, disait-il à ses amis, c'est encore mourir sur le champ de bataille ; » et le soldat voulut finir en chrétien. Un prêtre fut appelé, reçut sa confession tranquille et résignée, et lui administra les sacrements. Avant d'accomplir ce pieux devoir, et pendant une crise terrible et qu'on croyait la dernière, le malade avait demandé un air de Mozart que madame Bazaine vou-

¹ Aujourd'hui général de brigade.

lut bien exécuter sur le piano, et qui parut un moment calmer sa souffrance. Une autre fois, tandis que son corps se tordait dans les suprêmes convulsions de la douleur, « il trouva, écrit un des témoins de cette agonie ¹, assez de force dans son énergique volonté pour nous parler de sa famille, de ses amis, sans oublier personne, et il nous donna des ordres pour chacun avec un courage surnaturel... » Plus tard, quand la parole venait d'expirer sur ses lèvres, « ses yeux nous répondaient, » écrit le même témoin; et c'est ainsi qu'il est mort, tenant entre ses mains défaillantes les médaillons qui renfermaient les cheveux de sa femme et de sa fille, — et attendant vainement son fils, Michel Ney, un digne jeune homme, qui, embarqué depuis un mois avec quelques chevaux de son régiment sur un bâtiment de commerce, avait été impitoyablement repoussé par les vents contraires loin de cette côte où son malheureux père se mourait.....

J'ai eu à ma disposition, pour tracer cette incomplète esquisse, plusieurs des lettres, des rapports et des discours qui furent adressés de Gallipoli, après cet événement funeste, à la famille du général. J'aurais peine à choisir entre ces précieux documents, si je voulais montrer jusqu'où peuvent aller, dans ces généreux cœurs qui battent sous l'uniforme français, la touchante sensibilité, l'héroïque douleur, la noble des sentiments et du langage. L'aide de camp du général, le capitaine Kleinemberg, ses officiers d'ordonnance, ceux du 7^e dragons, les chirurgiens de l'hôpital et du régiment s'étaient réunis là, autour de ce lit d'angoisses, près de ce camarade blessé à mort avant la bataille; — et tous parlent la même langue, simple, naturelle, émouvante et vraie, chacun avec la tournure de son esprit, tous avec le

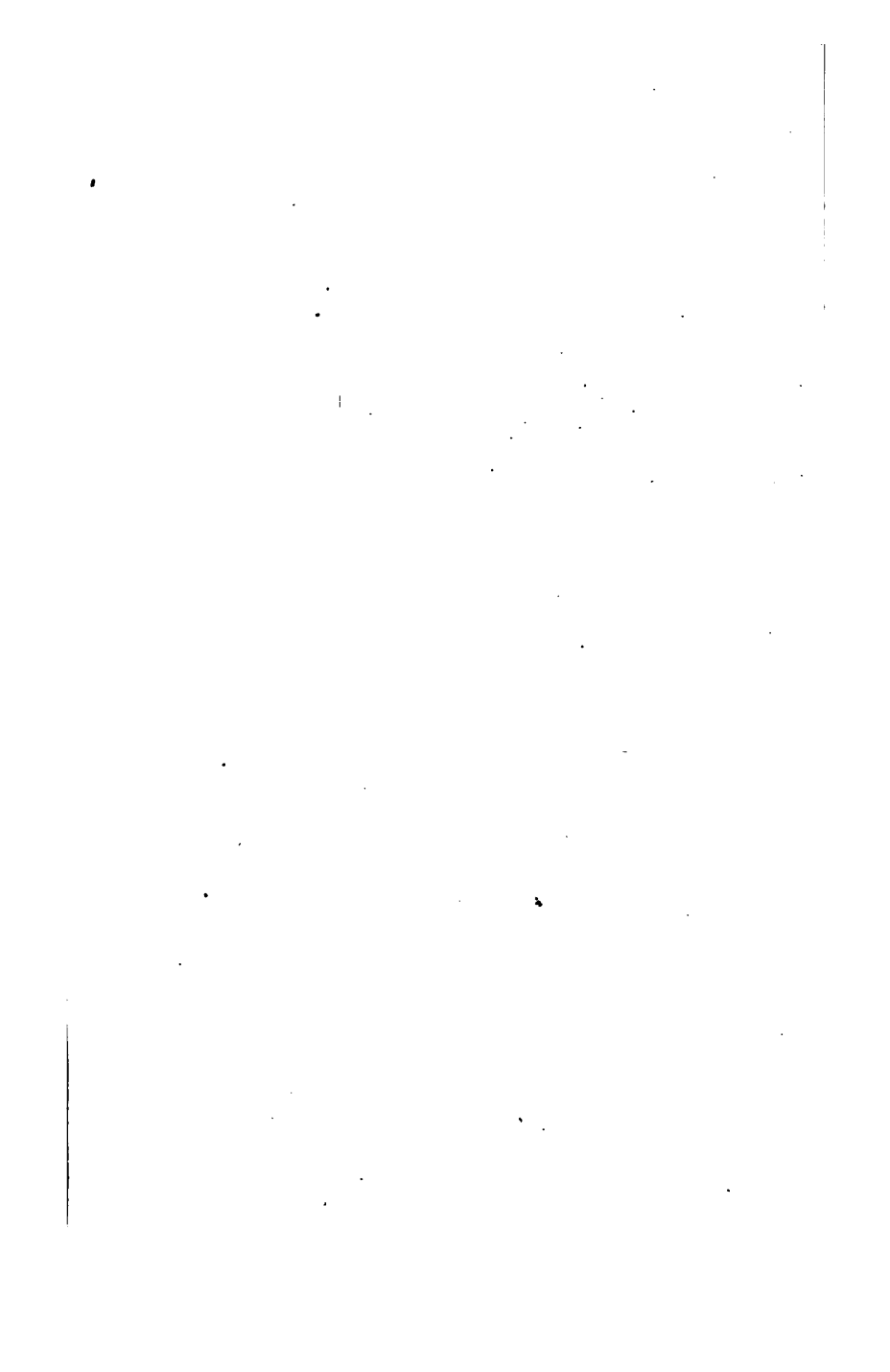
¹ M. le comte de la Chapelle, capitaine au 7^e dragons, officier d'ordonnance du général, dans une lettre adressée à M. de l'Espée.

même accent parti du cœur. Je voudrais pouvoir citer tout entière une lettre que le général de division Morris, commandant en chef de la cavalerie de l'armée expéditionnaire, écrit à M. de Vatry : « D'Elchingen était l'honneur de la cavalerie, dit-il, il en eût été la gloire!..... Je ne puis offrir d'impossibles consolations à sa pauvre femme; mais, si quelque chose peut adoucir ses regrets, c'est l'expression bien sincère d'une immense sympathie que je recueille précieusement de tous côtés. Il n'y a qu'un cri dans toute la division pour se plaindre de la perte qu'elle fait au début d'une campagne, et surtout pour plaindre la duchesse, notre sœur de gloire, illustre de nom, grande de cœur..... Qu'elle reçoive par ma lettre que je vous envoie le témoignage des regrets unanimes de la cavalerie de l'armée d'Orient!..... »

Puis, c'est le colonel Duhesme, celui qui commande aujourd'hui le 7^e dragons, qui vient prononcer l'adieu des braves sur ce tombeau : « De cette mort funeste, foudroyante comme le canon de l'ennemi, qu'il me soit permis, dit-il, de faire ressortir un enseignement militaire. En voyant la fragilité de cette belle existence, de cette forte nature, quel est le soldat qui ne doit ressentir le néant de la vie et le dédain de la mort?..... Adieu, mon général, adieu, mon noble et bien cher ami ! Au nom de ce régiment que vous avez formé, auquel vous léguez vos traditions d'honneur et de vertus militaires, j'abaisse mon épée sur votre cercueil en signe d'hommage, et comme un dernier salut de nos cœurs qui vous étaient si dévoués!..... » Dites, connaissez-vous beaucoup d'hommages plus désirables, de larmes plus sincères, d'oraisons funèbres plus touchantes que celle-là?.....

Ah ! qui oserait douter que ces braves soldats qui, avec tant d'intelligence, montrent tant de cœur, eux que la France a chargés de la représenter en Orient, non-seulement devant ses ennemis, mais devant ses alliés, n'y fassent hono-

rer à leur tour toutes ces vertus si vraiment françaises dont l'accord brille de tant d'éclat sous son drapeau, — l'instinct de l'ordre et le goût du progrès, la soumission disciplinaire et l'indépendance morale, la patience et le courage, la solidité et l'élan, l'héroïsme et la bienfaisance, l'amour de la patrie et le respect de l'humanité? Oui, toutes ces vertus, qui se combattent parfois chez les autres, s'accordent chez nous. C'est l'honneur du duc d'Elchingen de les avoir, pendant toute sa vie, pratiquées et conciliées. Que ce soit la consolation de sa noble veuve, si elle est possible! Que ce soit l'orgueil de ses enfants!



QUATRIÈME PARTIE

I

Le monde, le théâtre et le roman.

— 26 FÉVRIER 1854. —

Mes spirituels confrères de la critique dramatique parlent ordinairement des pièces de théâtre après la première représentation. Moi, j'aime à en parler quelquefois après la centième. Entre nous donc, nulle concurrence, aucun conflit d'attributions. Ils jugent une pièce, je juge un succès. Leur critique s'adresse à l'œuvre même. La mienne va quelquefois jusqu'au public.

Il serait absurde de dire à un public quelconque : Pourquoi allez-vous vous amuser là? S'il s'amuse, tout est dit, et il a bien le droit de ne vous donner aucune autre raison de son empressement que son plaisir même. Le succès! quel argument pour un auteur! La centième représentation! quelle réponse aux critiques qui ont assailli la première! Je m'amuse!... quel cours de littérature vaut ce mot-là! Le public laisse gloser les gens qui essayent de le retenir; il court à qui l'amuse, il tourne le dos à qui l'ennuie. Le mérite de l'œuvre, le talent de l'écrivain, que lui importe? Le

style, rhétorique ! La vraisemblance, bagatelle ! Essayez donc de prouver, par raison démonstrative, à des gens qui ont employé le jour à toutes sortes de métiers fatigants, qu'ils ont tort de s'amuser, le soir, d'une certaine manière qui leur plaît et non pas d'une autre ; essayez de démontrer que le théâtre a ses règles, que le goût a ses lois, que le monde a ses convenances : — ils vous répondent *Mouzaïa*, *bonne quatrième* et cotons bruts.

Ne parlons pas de Rome et d'Athènes. A Athènes, le public avait fini par s'amuser tellement de tout, de ses politiques, de ses généraux, de ses poètes, de ses philosophes, de ses dieux, que le magistrat dut y mettre bon ordre un jour, sous peine de laisser périr l'État comme il avait laissé périr Socrate. A Rome, au temps d'Auguste, Horace nous dit qu'il arrivait souvent que le spectateur, en pleine comédie, demandait à voir un ours savant et un baladin, *aut ursum, aut pugilem*..... Il y a dans Regnard ¹ un marquis ridicule qui dit quelque part : « Bon ! Paris n'est-il pas le magasin de l'impertinence ! Il ne faut que les fesses d'un singe pour mettre en campagne tous les badauds... » C'était en plein Louis XIV. Voulez-vous avoir, en effet, dans notre propre histoire une idée de cette opposition que le besoin de s'amuser à tout prix met quelquefois entre les plaisirs du public et les mœurs de la société ? relisez quelques comiques, — non pas seulement Molière, notre maître à tous, Molière qui ne s'est moqué de Trissotin que pour avoir le droit d'aimer Boileau, et qui n'humilie les sots qu'au profit des gens d'esprit ; — mais relisez Dancourt, Baron, Regnard, c'est-à-dire la comédie licencieuse au temps de Bossuet : relisez Sedaine, la Harpe et Diderot, c'est-à-dire le drame raisonnable en un temps de pleine corruption. Le public, alors comme aujourd'hui, s'amusait à sa manière, même si sa

¹ *La Critique de l'Homme à bonnes fortunes.*

manière n'était pas la meilleure, — un jour le rire fou pour faire contre-poids à la pruderie, une autre fois les larmes pour compenser un excès contraire.

Ainsi va le monde. Ne l'imitons pas toujours; conseillons-le quelquefois; modérons sa marche; laissons-le marcher. Et qui nous dirait, en effet, pour ne parler que de notre époque, comment le même public, qui applaudit depuis trente ans, dans les pièces de M. Scribe, cette comédie si près de nous, ces vives peintures de la vie réelle, toute cette observation à la fois si malicieuse et si indulgente, comment ce public, qui a fait la fortune de ces charmants ouvrages, s'est porté plus tard vers des œuvres toutes différentes par la forme, la portée et l'inspiration ? On nous dit que ce n'est pas le même public, et que nous qui applaudissions M. Scribe, nous avons vieilli. Soit ! M. Scribe ne s'en plaindra pas. Ses amis vieillissent, ses œuvres restent jeunes. Le genre qu'il a créé, la comédie moyenne, comme on le disait de celle qui remplaça les satires dialoguées d'Aristophane, la comédie bourgeoise, alerte, ingénieuse, adroitement limitée, sensément romanesque, le comique raisonnable et fin ne vieillira pas; et s'il reste trace dans l'avenir de ces caractères sans relief, de ces mœurs presque effacées, en un mot de toute cette physionomie moyenne qui est particulière à notre époque, c'est le théâtre de M. Scribe qui l'aura conservée. Il a peint avec une finesse profonde cette société trop nivelée pour inspirer la grande comédie. Ses miniatures vivront comme des tableaux d'histoire. Je ne parle pas des œuvres si remarquables de quelques auteurs plus jeunes qu'on s'est un peu pressé de vieillir, ce me semble, en les appelant *l'école du bon sens*. Je crois, malgré tout, que l'avenir de la comédie française est là. Ces coups d'essai, comme ceux de Rodrigue, ressemblent à des coups de maître. Mais d'éclatants débuts, même répétés, ne constituent ni une école ni même un genre; il y faut le temps. Voltaire disait en 1769 :

« Je ne m'attendais pas que le théâtre de Paris mourrait avant moi... » Le théâtre de Paris a protesté, et il a vécu, même après *Irène*. L'esprit français ne meurt pas, même quand il ne s'appelle plus Voltaire.

M. Alexandre Dumas fils en est bien la preuve¹. Ce jeune écrivain est à coup sûr, parmi les auteurs dramatiques du moment, un de ceux à qui la faveur du public a fait depuis deux ans la plus large part de bruit et de succès. Son talent y est bien pour quelque chose; il en a beaucoup; son nom n'y a pas nui; — le choix de ses héroïnes a fait le reste. L'an dernier, M. Dumas fils a eu l'idée de mettre sur la scène une de ces marchandes d'amour tout fait, qui en donnent très-peu et le vendent très-cher, — et le monde a couru à cette histoire. Un an plus tard, M. Dumas tourne habilement sa médaille et il nous montre sur le revers la femme du monde, jetée il est vrai dans le même moule, mais avec une couronne de comtesse et cent mille écus de rente, ce qui fait bien quelque différence. Et le public? Le public a pris la grande dame après la courtisane, les perles après les camélias, l'orgie du château après celle de l'atelier, Diane de Lys après Marguerite Gautier. Le public prend tout. Il est si sensible!

Cherchons pourtant si nous ne trouverons pas, dans cette apparente uniformité de son engouement, quelque différence, peut-être même quelque contraste. L'an dernier le public a pleuré pendant cent cinquante représentations cette pauvre fille abandonnée, qui mourait phthisique et insolvable; il l'a pleurée; disons le mot, comme on pleurerait une parente préférée, une sœur, une camarade. S'il avait retrouvé les mêmes larmes, cette année, pour la comtesse al-

¹ *La Dame aux Perles*, par M. Alexandre Dumas fils; Paris, 1854. *Diane de Lys* (après la centième représentation), par le même; Paris, 1854. (La pièce imprimée.)

tière, martyr d'un amour de passage et victime peu innocente de l'article 213 du Code civil, c'est donc que le public ressemblerait, en fait de sensibilité, à ce pailleux de Béranger qui « saute pour tout le monde. » Or cela n'est pas possible; cherchons donc, et peut-être parviendrons-nous à comprendre ce qui, à la première vue, nous échappe.

Je n'essayerai pas de rétablir, à propos d'une comédie, des distinctions sociales que la Révolution a légalement effacées partout ailleurs. Je sais de reste que la loi française a détruit les privilèges, que tous les Français sont admissibles aux emplois civils et militaires, et qu'ils payent tous également l'impôt. Je sais aussi que le Code civil est un grand redresseur de prétentions aristocratiques, et qu'il égalise incessamment par le partage des biens et le morcellement des domaines ceux que leur hyperbolique disproportion séparait autrefois. Donc, plus de distinctions arbitraires, plus de privilèges traditionnels, les rangs confondus, le mérite marchant l'égal de la noblesse, la vertu plus estimée que le blason, la richesse, hélas! plus que la vertu⁴; tout cela c'est la loi de notre temps. Et malgré tout, en dépit de nos révolutions même, et peut-être par une involontaire réaction contre la rigueur de ce niveau légal qu'elles nous imposent, — malgré vos lois, malgré vos codes, malgré vous-mêmes, sachez que les mœurs, les usages, la fortune, le rang, séparent encore par le fait, dans la vie pratique, ceux que le droit confond justement dans la théorie; et il n'est personne de nous en effet qui n'ait senti ce que de certaines habitudes d'éducation, de loisir, d'aisance héréditaire, de générosité naturelle, de supériorité instinctive, mettent de distance entre ceux qui jouissent de ces avantages et ceux qui ne les compensent pas à force de travail, de mérite per-

⁴ *O cives, cives, querenda pecunia primùm!*

Virtus post nummos.

(Horacc.)

sonnel et de célébrité légitime. — Et aussi, quand M. Alexandre Dumas met sur la scène une femme de ce grand monde, tombée de sa hauteur dans quelque piège honteux où sa dépravation l'entraîne, quand il nous montre une patricienne courant à la suite de quelques étourdis à des aventures d'atelier et d'estaminet, M. Dumas sait très-bien ce que cet éternel et infailible ressort de la curiosité humaine, la jalousie de classe à classe, prête de valeur à son invention, de prestige à son style et de ressource à son talent.

Les classes se jalourent sans se connaître. Si elles se connaissaient mieux, elles se rendraient plus de justice, mais les romanciers et les écrivains dramatiques auraient moins beau jeu. Je me suis souvent étonné, pour ma part, au temps de nos grands débats politiques, comment, par exemple, tel personnage qui était noblement prodigue avait pu passer pour avare, comment tel autre, qui était le plus bienveillant des hommes, passait pour impitoyable..... Était-ce la passion toute seule qui travestissait ainsi les caractères des hommes publics le plus en vue? Non, je rends plus de justice même à la passion, — c'était l'ignorance. On vivait porte à porte, on ne se connaissait pas. Ce qui était vrai, à cette époque, de la puissance ainsi calomniée ne l'est pas moins, dans tous les temps, d'une certaine élévation sociale non moins méconnue. On a souvent reproché aux romanciers de notre temps de s'être obstinés à peindre la femme du grand monde sans avoir jamais pu saisir sa ressemblance. On a eu raison. L'ébauche est partout, le portrait nulle part. Les types qu'en a donnés le plus célèbre de tous, M. de Balzac, sont d'une fausseté palpable. Ces portraits manqués n'en ont pas moins fait la fortune de quelques-uns de ses romans les plus populaires. Le public a cru que ce grand conteur, qui avait l'air de tout savoir, savait aussi un peu ce monde qu'il nous montrait. Le public l'a suivi, il est entré avec lui dans ces régions splendides et incon-

nues, comme ces soldats grecs, pendant le sac de Troie, dans le palais de Prism :

Apparet domus intus et atria longa patescunt...

Il est entré, les yeux éblouis, l'esprit troublé, le cœur ému par l'étrange nouveauté de ce spectacle, prenant pour des êtres vivants tous ces fantômes habillés de soie et couronnés de fleurs, croyant trouver la vérité parmi ces ameublements somptueux, dans ces salons dorés, sous ces lustres étincelants, parce qu'il y trouvait la lumière. En résumé, M. de Balzac n'avait fait qu'un inventaire du mobilier, non une peinture des mœurs. Il avait supérieurement décrit la maison sans l'animer et sans la remplir, ou, s'il faisait agir ses marionnettes du grand monde, c'était, disons-le en réservant notre admiration pour tout le reste, — c'était plutôt le carnaval que la comédie de la vie humaine.

Je lisais récemment, dans Tallemand des Réaux, le portrait peu flatté et pourtant fidèle de quelques femmes d'autrefois. Tallemand n'est pas un grand peintre; il fait mieux peut-être; il ouvre les portes à deux battants, vous conduit dans les ruelles et vous fait voir les originaux. Et quelles mœurs! quel dérèglement! surtout quel oubli de toute prudence! quel mépris de toute pudeur! quel outrageant dédain de l'opinion! M. Alexandre Dumas fils, quand il a écrit sa pièce et son roman, connaissait-il l'anecdote que voici :

« Une autre fois, madame de Gondran fit bien pis. Un soir qu'elle avait soupé chez son père, qui logeait au quartier Montmartre, on lui donna un carrosse, une fille et un homme pour l'accompagner chez elle, auprès de Saint-André. Au lieu d'y aller, elle fait passer au faubourg Saint-Germain, à *la ville de Brissach*, dans la rue de Seine, où logeait le cavalier de Bretagne. Elle entre seule et monte dans sa chambre sans que personne l'aperçût. En sortant,

l'hôtesse la vit et se mit à faire un bruit de diable : « Que, « merci Dieu ! elle ne souffrirait point qu'on menât des g..... « chez elle. » Le galant lui dit qu'elle rêvait, et que c'était une femme de condition. « Voire ! reprit-elle, les honnêtes femmes viennent bien toutes seules trouver des hommes à onze heures du soir dans leur chambre?... »

Tel était ce monde ; et cette honnête hôtesse qui ne veut pas croire « qu'une femme de condition vienne trouver son amant à onze heures du soir dans sa chambre », cette candide bourgeoise était bien peu de son temps en 1652 ; — elle aurait parfaitement raison aujourd'hui.

Le monde d'aujourd'hui est-il donc meilleur, plus moral, plus fidèle, plus lié aux devoirs et aux affections de la famille ? Pour ma part, je le crois ; mais, ne le fût-il pas, il est plus correct, il est plus secret, il se défend mieux contre l'œil du public ; s'il n'a pas plus de vertus, il a plus de décence. Autrefois le monde bravait l'opinion ; aujourd'hui il craint le scandale. Est-ce l'effet de ces longues et sanglantes proscriptions qui ont décimé les rangs de la société française ? Hélas ! les révolutions réforment plus sûrement les mœurs que la comédie ne les corrige, quoiqu'elle s'en vante. Ou bien, cette réforme n'est-elle qu'une revanche de cette insouciance dépravation, qui, de Brantôme à Tallemant des Réaux, et de Bussy-Rabutin à Saint-Simon, a livré les femmes de condition sans défense, et presque sans voiles, à l'indiscrette curiosité de la foule ? Je ne sais ; mais si les femmes du monde ne sont pas plus parfaites aujourd'hui qu'autrefois, et si même, comme M. Alphonse Karr le leur reproche si justement⁴, « elles tombent souvent dans ce mauvais goût de s'occuper singulièrement des beautés vénales qui doivent quelque célébrité à la sottise de leurs adorateurs, »

⁴ *Les Femmes*; Paris, 1853.

aucune d'elles ne consent pourtant à descendre publiquement à ce degré d'étourderie perverse et d'effronterie licencieuse où toute femme de la société se décline. S'il en est qui ont joué ce rôle, le monde les a marquées au doigt et les rejette. Autrefois le déclassement social n'était pas l'inévitable conséquence de certains désordres affichés et retentissants. Le prestige du rang vous suivait jusque dans la faute. Il protégeait le roi sur son trône et la duchesse sur son tabouret. La société aristocratique était assez forte pour protéger même ses faiblesses. Les bourgeois d'ailleurs, témoins cette honnête hôtesse de la *ville de Brissach*, ou n'y croyaient pas, ou adoraient les dieux et les déesses de cet Olympe impudique. « Le chagrin du voyage de Noyon l'a tuée », disait Tallemant des Réaux d'une pauvre jeune femme qui s'était affichée dans un divertissement scandaleux, et qui était malade de honte et de regret. Mais ce voyage de Noyon avait pu la tuer, non la déclasser. Aujourd'hui une femme qui descend de son rang par l'effronterie n'y remonte pas par le privilège. Elle ne compte plus, et on n'a pas le droit de nous donner pour type de la femme du monde celle qui, en étant descendue par quelque scandale, a volontairement accepté cette déchéance.

C'était là le côté faux de la pièce de M. Alexandre Dumas fils, *Diane de Lys*, qui vient de s'arrêter, sauf à être reprise bientôt, à sa centième représentation.

Diane de Lys n'est pas une femme du monde. Elle a l'étourderie perverse, le mauvais langage, la trivialité brusque, le commandement fantasque, la faiblesse impérieuse et capricieuse, l'insouciant mépris de toute pudeur de nos courtisanes de haute volée. Elle est descendue de ces hauteurs où le pinceau d'un grand peintre de mœurs nous a montré les princesses et les dames de condition « marchant sur les nuées »; et, ainsi tombée, elle s'est arrêtée dans ce milieu sans nom où la femme du monde se confond dans la courti-

sanés. « ... Voilà que tu fouilles dans les tiroirs maintenant », lui dit sa compagne, l'honnête Marceline, au moment où, dans l'atelier de Paul Aubry, elle ravage sa garde-robe, son portefeuille et ses lettres d'amour. Ce mot dit tout. Quelle est la femme du monde qui fouille dans les tiroirs? Quelle est celle qui dit à un homme : « ... Tous ceux qui me disent qu'ils m'aiment, je les inscris... Vous êtes, je crois, le cent trente-huitième depuis que je suis mariée. » Quelle est la femme qui fait monter chez elle, à minuit, un homme qu'elle ne connaît pas, et qui le cache, pendant une alerte conjugale, dans sa chambre à coucher? Quelle est la femme qui, pendant une dispute avec son mari, le menace de son amant? « Ah! je suis forte maintenant : je n'ai qu'à ouvrir cette fenêtre, et si vous m'en empêchez, je n'ai qu'à briser un carreau *et je serai sauvée...* » C'est-à-dire j'appelle ici, sous votre toit, l'homme qui se promène là-bas, sur le trottoir, le cigare à la bouche, et qui n'attend que ce signal pour vous sauter à la gorge!... Oui, je le demande à tous les spectateurs de bon sens, quelle est la femme qui fait cela, si ce n'est la dernière des femmes, je ne dis pas dans le premier rang de la société française, mais dans le dernier? Et la femme qui fait cela est-elle encore une femme du monde?

Ah! les femmes du monde peuvent être perverses, qui en doute? Je ne demande pour leur faiblesse aucun privilège. Un titre de noblesse n'est pas un diplôme d'infailibilité. L'éducation elle-même, qui est un plus sûr garant que la naissance, ne vous protège pas toujours contre les mauvais instincts du cœur; et le jour de la chute irréparable, les parchemins, l'esprit, la beauté, le rang, rien ne vous sauve;

..... *Mergit longa atque insignis honorum
Pagina;*

non, rien ne vous sauve, si ce n'est Dieu. Mais ce que je veux

dire, c'est qu'une femme de bonne compagnie ne tombe pas comme la première venue. Autrefois, nous l'avons vu, la certitude d'une suprématie inaliénable livrait trop souvent les femmes du monde au vice et à l'impudeur ; — aujourd'hui la fragilité du rang et ce peu de soutien que leur donne un grand nom, s'il n'est bien porté, les retient dans la décence. Je dis la décence, non la vertu. La vertu n'a jamais été l'apanage exclusif des salons dorés ; elle n'est pas non plus une découverte de M. de Montyon au profit des pauvres, et le privilège des chaumières et des mansardes. La vertu, Dieu ne l'a pas prodiguée aux hommes, cela est vrai ; mais il n'en a donné le monopole à aucun sexe, à aucune race, à aucun pays, à aucune époque. Où la vertu manque, une certaine honnêteté naturelle en tient lieu ; où l'honnêteté fléchit, le respect humain la remplace ; où le respect humain vous abandonne, c'est ce dernier instinct de décence qui vous retient ; et enfin, descendue plus bas, s'il est possible, il y a comme un dernier lien qui rattache encore au monde une femme bien élevée, je veux dire la politesse du langage, l'élégance des habitudes et la distinction des manières. C'est ainsi que la faiblesse humaine est retenue presque à chaque pas qu'elle fait vers l'abîme et qu'elle n'y descend que par degrés ; mais toutes ces limites franchies, je ne m'étonne plus que Diane de Lys dise à son ami : « *Quel gamin vous faites !* » qu'elle dise à son amant : « *Vous mentez !* » qu'elle fouille dans les tiroirs et qu'elle mette les gants d'une femme qu'elle ne connaît pas : « C'est au moins du six un quart, » dit-elle. Elle n'est plus une *femme du grand monde*, comme vous l'appellez : elle est une fille.

On me dit que M. Dumas fils a peint d'après nature la femme du monde qu'il a montrée au public, et que le public a acceptée comme telle. Cela est possible : ce qui est contre toute vraisemblance sociale peut n'être pas contre nature, et je crois volontiers que M. Dumas a vu ce qu'il a peint.

Et aussi bien, cette fureur de peindre ce qu'on voit est devenue aujourd'hui un besoin bien impérieux, puisque M. Dumas nous raconte sérieusement « qu'un grand écrivain » de sa connaissance lui dit un jour : « ... J'en suis arrivé, par moments, à désirer voir mourir mon père, pour apprendre jusqu'où peut aller la douleur d'un fils... » Et de même, l'auteur de la *Dame aux Perles* a pu apprendre par une expérience personnelle, je n'en doute pas, jusqu'où peut aller la dépravation d'une femme. Mais qu'il me permette de le lui dire : il a bien de l'esprit et bien du talent, le public a été bien complètement dupe de son invention, le succès de sa pièce a été grand, tout cela est vrai ; — et malgré tout M. Dumas a peut-être deviné le monde qu'il essaye de reproduire ; j'oserais dire qu'il le connaît peu. Sa pièce est vivante, mais vivante d'une vie qui n'est pas celle du monde. Il a beau faire, la nature des choses ne change pas au gré d'une imagination hardie, la société ne se laisse pas métamorphoser par cette baguette magique qu'un écrivain jeune et habile manie si bien ; et, quoi qu'il fasse, la femme du monde telle qu'il l'a conçue ou telle qu'il l'a connue, car peu m'importe, cette femme est restée une courtisane, du moins dans sa comédie. Dans son roman, c'est autre chose.

Le roman de M. Dumas, la *Dame aux Perles*, a été la préface de sa comédie ; on pourrait croire qu'il en est à quelques égards la critique.

Dans le roman de M. Dumas, les personnages sont beaucoup plus vrais que dans sa pièce, ou, pour mieux dire, ils vous trompent moins. L'héroïne du livre, celle que l'auteur nomme la duchesse et qui est Diane de Lys dans la pièce, « cette femme est décidément folle, » dit quelque part M. Dumas ; et il a raison : elle se conduit en folle. Lisez plutôt :

« ... A Hombourg, il y avait en même temps qu'elle le

baron d'Ic, un écervelé, charmant garçon du reste. Un jour qu'elle était allée avec plusieurs dames à la promenade, le baron, excellent cavalier, connu pour sa témérité dans les paris de chevaux, passa à cheval.

« — Baron, sautez donc ce mur, dit-elle.

« Eten même temps elle montrait un mur de près de sept pieds, fermé par une petite porte de bois.

« — C'est impossible, répondit le baron... avec mon cheval du moins ; mais je parie, s'il ne passe pas, passer, moi, et tandis qu'il tombera d'un côté, aller tomber de l'autre.

« — Soit ! faites cela.

« — Mais à une condition.

« — Laquelle ?

« — C'est que, si je me tue, vous viendrez à mon enterrement, et que, si je me casse un bras ou une jambe, vous viendrez me soigner.

« — C'est convenu.

.....
« Elle frappa trois fois dans ses mains ; le baron enfonça ses éperons dans le ventre de son cheval et partit comme le vent.

« Cependant il était pâle, car il était trop bon cavalier pour ne pas comprendre qu'il jouait sa vie. Arrivé au mur, il enleva son cheval, bête admirable et souple comme de l'acier, et pendant une demi-seconde, on put croire qu'ils franchiraient ensemble l'obstacle proposé ; mais, malgré la vigueur de l'élan, le cheval heurta des genoux, retomba, les jambes et le poitrail ensanglantés, et vint rouler sur le chemin. Quant au cavalier, avec une agilité inconcevable, il avait quitté les étriers et sauté par-dessus le mur.

« Les dames s'étaient rapprochées... On cria *bravo*, mais rien ne répondit... Le baron était étendu de tout son long,

évanoui et un bras cassé. On le transporta à son hôtel. Quand il revint à lui, elle était à son chevet... »

Telle est la duchesse au début du roman, et la suite y répond. Mais quelle qu'elle soit, je le répète, elle ne nous trompe pas, et ce caractère une fois admis (je sais que c'est là le difficile), rien ne nous étonne plus dans son histoire, soit que l'auteur nous dise « que ce qui l'avait poussée parfois en dehors du cercle où l'on voulait la maintenir, *c'était l'exigence de sa nature, le besoin invincible d'espace, de mouvement et de liberté...* » ; — soit qu'il nous la montre « ne buvant que du porto et n'en buvant qu'un verre, ne mangeant que des petits pains anglais qu'on lui servait dans un sac et ne prenant que ceux du milieu... » ; — soit enfin que Jacques du Feuill, le Paul Aubry du roman, caché dans la chambre à coucher de la duchesse, nous dise ingénument ; « Qui eût dit, en me voyant là, que je ne connaissais cette femme *que depuis le matin ?...* » Non, la folie n'est peut-être pas un ressort très-dramatique, et je conçois que M. Dumas, habile comme il est, ait adouci dans *Diane de Lys* ce qu'il exagère peut-être dans la *Dame aux Perles*. Mais, si peu dramatique que soit la folie, elle n'est pas trompeuse. Osons le dire : la duchesse rachèterait, s'il était possible, son immoralité par son extravagance ; triste et honteuse raçon, je le sais, mais dont il faut pourtant tenir quelque compte quand il s'agit de juger non pas la conduite d'une femme, mais la valeur d'une invention. La duchesse est une de ces femmes dont on défend la cause en plaidant la démence. Le monde la condamne sans la flétrir. Il la plaint même en la repoussant. Mais, entre la duchesse et Diane de Lys, voici la différence : l'une est entraînée, elle marche à l'aventure... — « *Une tête aussi peu d'aplomb que la mienne !* » dit-elle quelque part. Sa folie la déclassé sans l'avilir. L'autre est plus maîtresse de ses actions, plus résolue, plus froide. Sa

chute volontaire la dégrade. Ni l'une ni l'autre ne sont plus du monde; mais je crois que l'une s'y résigne et que l'autre se révolte contre sa déchéance; l'une est la passion aveugle et insensée, l'autre est le sophisme.

Il y a d'autres différences entre la pièce de M. Dumas et son roman. On verra pourquoi j'y insiste. Dans le roman, le mari de la duchesse est le plus hideux et le plus infâme des hommes, usé de débauche, avili par l'ivresse, spéculant sur la beauté de sa femme pour payer ses dettes de jeu et sur sa grossesse adultère pour s'assurer un héritage; en résumé, un véritable vaurien du grand monde, lâche et insolent, violent et rusé, impérieux et vil, le dernier des hommes dans le plus haut rang. Je ne dis pas que cette création de M. Dumas me paraisse très-vraisemblable, soit dans le monde où il l'a placée, soit ailleurs. Mais avouons pourtant que les fautes d'une femme que son malheur a livrée à un pareil monstre semblent presque rachetées, et sa folie à part, par l'excès de son humiliation et de sa souffrance.

Mais même cette triste excuse que la morale refuse à la duchesse, que sa destinée lui donne, Diane de Lys ne l'a pas. Dans la comédie de M. Dumas, c'est le mari qui a un instant le beau rôle, quand il oblige sa femme à le suivre et qu'il fait parler la loi. Le comte de Lys n'est ni un grand sage, ni un homme bien sérieux, ni un bon mari. « Il est, nous dit l'auteur, spirituel, élégant, beau garçon, »

..... C'est un homme amoureux du plaisir,
 Ennemi du travail, toujours plein de loisir...
 Il chasse, il court le cerf.

comme le Dorante de *Jaloux désabusé*. Malgré tout, quand le comte se présente, au troisième acte de *Diane de Lys*, on aime, dans ce désordre de son ménage et dans ce trouble qui semble confondre un instant toutes les idées du bien et du mal, on aime à voir paraître une autorité quelconque, fût-

elle brutale, et celle du comte est simplement inflexible. Mais, à un pareil moment, le commissaire de police lui-même ne nous déplairait pas....

M. Alexandre Dumas fils avait très-bien compris d'abord ce rôle du mari, insouciant de l'amour, gardien de l'honneur, une espèce de don Ruy Gomez du monde parisien, qui ferme les yeux sur les péchés véniels, qui ne veut pas que son nom soit compromis dans les grands scandales. Soutenu jusqu'au bout, ce rôle avait sa noblesse ; mais, après l'avoir si bien conçu, M. Dumas a manqué à cette loi de l'unité dans les caractères, qui est la règle du drame et du roman. De cette scène d'inflexibilité maritale nous tombons dans le marivaudage d'un amour tardif. Le mari se fait doucereux. Il demande grâce. Le Code civil tourne au madrigal.

Acaste hautement dit sa femme infidèle ;
Après ce grand éclat il demeure avec elle.
Arcas sait le désordre, et, passant plus avant,
Il menace la sienne et l'enferme au couvent ;
Mais bientôt, à l'insu de toute sa famille,
Il va pour la revoir sangloter à la grille.

« Vous êtes homme d'esprit », lui dit la duchesse. Cela est vrai ; mais adieu le mari ! Son rôle est fini ; et quand vient la catastrophe du dénoûment, Paul Aubry a beau tomber, frappé à mort par le comte, il me semblé que le pistolet rate et fait long feu....

Quoi qu'il en soit, dans le roman de M. Dumas tout court à dépraver la femme du monde, sa famille, sa sœur. son père lui-même (bien malgré lui), tout son entourage ; tout contribue à la perdre ; — dans la pièce, tout conspire pour la sauver ; son mari d'abord qui s'y emploie, comme nous venons de le voir, de toutes les manières ; puis sa belle-sœur qui représente l'esprit de famille et l'honneur du nom ; puis une aimable femme, cette douce et charmante Marceline, qui représente la vertu dans le bonheur, c'est-à-dire dans sa

plus rare application sur la terre. La comédie de M. Dumas, que je crois faussée dans sa donnée principale, n'est donc pas immorale par l'intention : tout au contraire ; elle n'est pas non plus, comme le public l'a cru, une satire contre la haute société, puisque c'est de cette société même que viennent tous les bons conseils, tous les bons exemples, tous les dévouements, tous les appuis que cette femme qui tombe pourrait trouver si facilement autour d'elle, si elle voulait seulement tendre la main..... En un mot, au sein de cette société dont M. Dumas nous a donné, dans le personnage principal de sa comédie, un type si hyperbolique et si exceptionnel, tout proteste, et par la plume même de l'auteur, contre cette personnification impossible. C'est la morale, mais c'est aussi la contradiction de sa pièce. Le public (je parle du grand nombre) n'a pas eu l'air de s'en douter.

La contradiction ! c'est là l'écueil d'un très-vif et très-jeune esprit. Si M. Dumas ne s'en défend pas toujours, c'est qu'il s'est trop habitué, je le crains, à cette sorte d'équilibre qui le tient suspendu entre deux genres, non pas opposés, mais dissemblables, tantôt taillant ses drames sur le patron de ses romans, tantôt habillant ses personnages romanesques avec la défroque de ses comédies. D'ordinaire, M. Dumas fils fait un roman avant de composer un drame. Ce canevas de sa pièce à venir, l'auteur de la *Dame aux Perles* le donne au public pour l'essayer ; il le jette en avant, comme un éclaireur, sur la route qu'il veut suivre. Le public lit le roman, puis l'oublie. Aussi, quand il entend débiter sur la scène des phrases telles que celle-ci : « C'est une femme qui passe sa vie à *rembourrer le fossé où doit tomber sa faible* », le public ne sait plus que l'auteur s'y est pris à deux fois pour composer cette métaphore, et qu'il a écrit (p. 106 de son roman) : « Cette baronne était une de ces vertus rances qui ont passé vingt ans de leur vie à *préparer, à rembourrer, à capitonner le fossé où elles devaient choir un*

jour. » Et ici je voudrais persuader à M. Dumas qu'il a l'esprit trop franc et trop vif, et qu'il est naturellement trop peu rhéteur pour se plaire à ce pitoyable métaphorisme de style qu'il faut abandonner aux écrivains sans idées et aux dramaturges sans public. Quand M. Dumas sera bien convaincu de cela, et il est impossible qu'il ne s'y prête pas un peu, il renoncera *aux fossés capitonnés*, dussent ses prudes se rompre le cou; il ne nous parlera plus de ces maris « *qui s'écaillent trop facilement quand des curiosités un peu tenaces grattent leur authenticité.....* » : — il ne comparera plus « l'amour maternel au colosse de Rhodes »; — il ne dira plus de l'amour d'une femme qu'il est *mauvais teint*, ni d'un amant infidèle qui donne un dernier gage d'amour à sa maîtresse longtemps oubliée : « *qu'il tire pour elle une dernière épreuve du passé.....* » J'aurais d'ailleurs, ces défauts à part, et tout en louant dans le roman de M. Dumas ce tour ingénieux, alerte, de bonne humeur et de facile entrain qui caractérise sa manière, j'aurais de plus graves objections à lui faire sur un des points délicats de son récit. Il me suffira de les indiquer; car la critique elle-même n'est pas obligée de tout dire; la vérité a ses exigences; la pudeur a les siennes. On peut faire l'analyse de l'amour, il ne faut pas en faire la clinique. Où nous cherchons le conteur, le poète ou le peintre de mœurs, n'introduisez pas l'accoucheur. La langue française est comme ces grandes dames elles-mêmes que M. Dumas a voulu peindre. Si nous lui ôtons la vertu, laissons-lui la distinction et la décence.

Mais ce sont là peut-être des chicanes de style. Résumons tout ce qui précède. J'ai montré, je crois, comment, en passant de son roman dans son drame, la Diane de M. Dumas était devenue moins vraie, moins vraisemblable, moins possible que sa duchesse, mais aussi comment le milieu où il la fait vivre était devenu plus honnête. Au fait, l'auteur de la *Dame aux Perles* n'a aucun parti pris contre la société; il

n'y a en lui ni un pourfendeur d'abus ni un ennemi systématique des institutions sociales; tout au contraire, il proteste à chaque page de son livre de son respect pour le mariage, la paternité légitime, la religion, la famille, la bonne compagnie, et il est tout prêt à sacrifier à ces patriennes du grand monde ces bons bourgeois « dont on se moque trop, nous dit-il, qui naissent, vivent et meurent dans l'acajou, qui se marient le samedi, font une noce, chantent des chansons au dessert, mettent le travail traditionnel sur le premier plan de leur existence, — qui aiment leur femme à une température tiède, au *bain-marie*, pour ainsi dire, font des enfants qui apprennent le piano, vont au spectacle avec des billets qu'ils nous demandent, *trouvent les passions invraisemblables*, parce qu'elles sont d'un étage ou deux au-dessus du rez-de-chaussée de leurs sensations calmes..... — qui engraisent à partir de trente ans, meurent d'apoplexie à soixante, et dorment au cimetière, sous une inscription de mauvais goût..... » Certes, le portrait n'est pas flatté; et, malgré tout, ce sont ces bons bourgeois qui vont applaudir à la comédie les passions qu'ils trouvent si invraisemblables à leur rez-de-chaussée, et ce sont eux qui font le succès des drames et des romans de M. Dumas. Mais ce public qui fait les grands succès, il n'est plus ni assez difficile ni assez original pour inspirer la grande comédie. Il ne fournit plus aux écrivains dramatiques ni ces contradicteurs intelligents qui les arrêtaient jadis dans une fausse voie, ni ces types décidés qui pouvaient leur servir de modèles. M. Dumas aurait beau chercher dans la société parisienne, — il n'y trouverait pas, et Dieu merci! une seule Diane de Lys. Il y a une vérité d'exception qui peut prêter à une certaine exagération romanesque des sentiments du cœur humain et à un certain tapage d'aventures où les badauds se laissent prendre. Tout est dans la nature, même *le monstre odieux*; « A juger de cette femme par sa

beauté, sa jeunesse, sa fierté, ses dédains, écrit la Bruyère, il n'y a personne qui doute que ce ne soit un héros qui doit un jour la charmer : son choix est fait, c'est un petit monstre qui manque d'esprit..... » Oui, tout est dans la nature, mais la nature a plus de marge et elle se donne plus de licence que la comédie. Ces créations exceptionnelles, ce sont là, si je puis parler ainsi, des accidents, non des types. *Diane de Lys* est une de ces créations. *Louise de Nanteuil*, le musicien enrichi dans la *Pierre de touche*¹, appartiennent aussi à cet ordre de conceptions purement arbitraires qui ne se rattachent à rien de réel, de profond, de permanent, de vraisemblable. Parmi ces créations, le public choisit les unes, repousse les autres. Il prend Diane, il rejette Louise. Et pourquoi ? A cette question indiscrète le public a bien le droit de répondre, comme ce débiteur trop connu à ce créancier impatient : « Vous êtes bien curieux ! » — Sans compter que le public est le maître, que nous sommes ses serviteurs, et qu'il ne nous doit rien.

¹ Comédie de MM. Émile Augier et J. Sandeau, récemment jouée au Théâtre-Français.

M. le docteur Véron.

— 30 JUILLET 1854. —

L'arrêté récent qui a reconstitué l'Opéra en le faisant passer du régime de l'entreprise à celui de l'administration par la liste civile donne un intérêt de circonstance à ce troisième volume de ses *Mémoires* que vient de publier M. Véron ⁴, volume consacré en partie à l'histoire de la difficile gestion qui lui fut confiée pendant les premières années du dernier règne.

Il fallait un administrateur à cette place ; ce fut un docteur en médecine qui l'obtint. Mais qu'importe ! M. Véron avait été un médecin si prudent qu'il n'avait pas fait de médecine du tout. Il fut un administrateur si habile qu'il fit sa fortune à l'Opéra en moins de quatre ans. Personne en France ne faisait fortune à cette époque. C'était déjà une originalité de s'enrichir quand tout le monde s'appauvissait. Aussi un député de l'Indre demandait-il sérieusement à la tribune « pourquoi on n'empêcherait pas un directeur d'Opéra de faire fortune en trois ans !..... » — A quoi M. Véron répondait : « Empêchez-le donc aussi de se ruiner dans le même espace de temps, et assurez-le contre toutes les mauvaises chances. » Quoi qu'il en soit, devenu directeur de l'Opéra, M. Véron, avec un mélange bien rare de résolution et de prudence, de patience et d'esprit, de bonheur et d'habileté,

⁴ *Mémoires d'un Bourgeois de Paris*, par le docteur L. Véron. — Le troisième volume. Paris, 1854.

répara les ruines que le passé lui léguait pour entrée de jeu, remplit une caisse que ses prédécesseurs avaient laissée vide, lutta contre les émeutes et les épidémies, suppléa à la clôture presque universelle des salons, fit jouer plusieurs grands ouvrages restés célèbres, attira la foule et la retint, réalisant ainsi, au lendemain d'une révolution, la fable de ces enchanteurs qui bâtissaient des villes et apprivoisaient des bêtes sauvages au son de la lyre :

Dictus ob hoc lenire tigres rabidosque leones...

Les succès de M. Véron fut complet. Il le raconte aujourd'hui. Il n'y a pas grand mal à cela. « Après la Révolution de 1830, nous dit-il, fuyant la politique, n'ayant même rendu aucun service au gouvernement nouveau, je reçus de lui *le plus beau joyau qu'il pût donner...* » M. Véron se souvient du joyau. Nous verrons, dans ce prochain volume où il rassemblera, dit-il, « ses souvenirs politiques » sur le gouvernement du roi Louis-Philippe, s'il se souvient du joaillier.

Quand on a réussi si complètement dans une entreprise, il semble (que M. Véron me le pardonne!) que c'est qu'on n'avait rien de mieux à faire, même des livres. M. Véron, avant d'être appelé à la direction de l'Académie royale de Musique, avait fait, avec distinction et succès, quelque chose de moins difficile pourtant que de sauver l'Opéra : il avait fondé la *Revue de Paris*; — et depuis il a voulu faire quelque chose de plus difficile que de diriger une troupe d'acteurs : il a voulu mettre la main aux affaires de l'État. Peut-être, en considérant ces deux points extrêmes de son ambition, — la *Revue de Paris* et la politique active, — et en s'arrêtant entre les deux, au foyer de l'Opéra, peut-être trouverait-on le secret de la destinée de M. Véron et sa vraie place sur la terre. Il était fait pour ce juste milieu. Il était né pour régner avec toutes sortes d'enchantements, de magnificence et de succès sur une troupe de comédiens et d'artistes de haut parage.

Ailleurs, en effet, M. Véron ne rencontre que des mécomptes. Si la pharmacie lui sourit un instant, la médecine lui fausse compagnie. Si la politique lui prête un jour son piédestal glissant et sa trompette retentissante, on sait avec quelle brusquerie elle lui tourne ensuite le dos au plus beau moment. A l'Opéra, au contraire, sur cette scène remuée par tant de passions, agitée par tant d'orages (sans parler des orages de carton); à l'Opéra, où tant d'autres ont trouvé l'écueil perfide et l'inévitable ruine, pour M. Véron bonheur constant, beau fixe à perpétuité, la salle comble et la caisse bien remplie, les jours sereins et les nuits fortunées. Aussi notre auteur a-t-il un chapitre (le cinquième de ce volume) qu'il a intitulé naïvement : « *Ma vie de plaisirs et d'affaires pendant ma direction de l'Opéra....* » Et de fait, c'était bien le cas de dire (nous étions en plein régime constitutionnel) que M. Véron était « plus heureux qu'un roi. » Il était aussi plus puissant. « Pendant ma direction, dit-il, j'ai toujours *régné et gouverné seul* à l'Opéra. » Le roi Louis-Philippe, n'en déplaise à ceux qui prétendaient le contraire, aurait-il pu en dire autant de son royaume ?

Et voyez comme M. Véron, même après vingt ans, se montre encore pénétré de ces faveurs inespérées de sa fortune ! Comme il se plaît à réunir, à raviver, à réchauffer par le souvenir tous ces rayons caressants de sa bonne étoile ! Comme il savoure encore cette lune de miel chorégraphique, administrative et musicale !

Le sang remonte à son front qui grisonne,
Le vieux coursier a senti l'aiguillon...

Quelle effusion de souvenirs reconnaissants, de tendres réminiscences, de chaleureux retours vers ce bon temps qui lui donnait le pouvoir et le plaisir, l'importance et la volupté ! « ... Lorsque, pendant ces jours brillants, j'entrais, dit-il, dans la salle en passant devant les préposés du contrôle, ils

me regardaient avec joie et avec orgueil ; on lisait sur leur physionomie : « *La salle est pleine.* » Sur la scène, c'était aussi fête à chaque représentation. Les artistes sont toujours heureux de paraître devant une assemblée nombreuse, et la prospérité du théâtre ne leur inspire que plus d'affection et plus de respect pour le directeur. On le salue, on se range sur son passage ; les plus séduisantes beautés du corps de ballet semblent même lui dire par leur plus gracieux sourire :

Ah ! vous avez des droits superbes
Comme seigneur de ce canton ! »

C'était donc, tout compte fait, un bon temps que celui-là pour M. Véron, et un vrai pays de Cocagne que cette régie de l'Académie de Musique, en dépit du cahier des charges. Le difficile pourtant n'était pas d'en jouir, mais d'en tirer parti, et d'en faire aussi jusqu'à un certain point profiter l'État, la ville et la société de Paris. Ce fut le succès de M. Véron. Ne l'exagérons pas, mais ne le déprécions pas. Je me souviens du temps où cette réussite d'une administration que le malheur des affaires rendait momentanément si importante avait concilié à M. Véron les suffrages les plus sérieux, et il n'était pas rare qu'on rencontrât à sa table, dans ce temps-là, des ministres du roi, des conseillers d'État et des préfets. « Dans la société, dit l'auteur, un directeur d'Opéra n'est pas classé. » Cela est vrai ; mais M. Véron s'était fait un rang social à sa manière, et le plus commode de tous : il n'allait chez personne, on venait chez lui. La maison était bonne, la compagnie brillante, la causerie spirituelle. Tout le monde savait alors que le directeur de l'Opéra était un amphitryon magnifique, bien peu savaient qu'il fût le plus généreux des entrepreneurs et le plus bien-faisant des hommes. Ses *Mémoires* nous l'apprennent aujourd'hui. La confiance que M. Véron nous fait de quelques-uns des actes de générosité qui ont signalé son règne a pu

coûter quelque chose à sa modestie; qu'importe, si cette confession profite à la vérité? Quand on a eu le bonheur de faire le bien, il serait peut-être plus chrétien de n'en rien dire; il est toujours beau de l'avoir fait. Un jour, par exemple, ce sont les demoiselles Essler qui reçoivent quinze mille francs de M. Véron, en addition à leur traitement, pour faciliter un arrangement profitable à la direction qui lui succède. Si vous en doutez, M. Véron vous présente le reçu signé *Thérèse et Fanny*, et approuvé l'écriture ci-dessus; ci — 15,000 fr. Une autre fois, c'est Nourrit, le grand chanteur, qui vient demander au directeur de l'Opéra de faire les frais des obsèques de Pellegrini, *primo buffo cantante* du Théâtre-Italien, mort insolvable. M. Véron s'exécute; ci — 2,000 fr. Une autre fois, voulant se débarrasser d'un opéra en deux actes qui effrayait justement la direction (il avait pour titre *Botany-Bay*), M. Véron fait un nouveau sacrifice pour désintéresser les auteurs; ci — 6,000 fr. Cette fois, il est vrai, l'intérêt du directeur était d'accord avec sa générosité, et M. Véron l'avoue franchement : « ... Un procès m'eût pris du temps, dit-il, et m'eût coûté au moins aussi cher. »

Mais l'argent n'est pas tout, et il est des artistes (Dieu merci! le nombre en est grand!) qu'une compensation pécuniaire ne consolait pas d'un échec. Pour ceux-là encore, M. Véron avait sa recette : « ... Un jour, écrit-il, j'éprouvai un bien grand embarras dans les coulisses de l'Opéra. J'avis vivement pressé M^{me} *** , à une de ses rentrées, de chanter, *pour cette fois seulement*, dans deux ouvrages le même soir... Je lui avais presque assuré une salle brillante et remplie pour cette solennité. Quel fut mon désappointement lorsque je trouvai la salle vide. Le hasard me fit rencontrer dans les coulisses M^{me} ***. Je n'avais guère de belles paroles à lui dire. Afin de sortir de cette situation difficile pour tous deux, je ne trouvai rien de mieux que de l'embrasser respectueuse-

ment sur le front, *tout à la fois* pour la remercier de son zèle et de son dévouement, et pour lui témoigner ainsi tacitement mes vifs regrets... » *Tout à la fois!* voilà un baiser, dirait Trissotin, qui en dit plus long qu'il n'est gros! Quoi qu'il en soit, cette simple accolade de M. Véron, que nous enregistrons à la suite de générosités plus dispendieuses, donne la mesure de l'ascendant qu'il exerçait alors dans le domaine où il régnait, tantôt en seigneur très-assuré de ses droits, tantôt, comme on le voit, en père noble rempli d'indulgence, ailleurs avec des façons de Sardanapale et des allures de Monte-Cristo, témoin ce dîner de Clarendon's-hôtel, où, pour donner, dit-il, une bonne idée de l'administration de l'Opéra à deux danseuses qu'il voulait engager, il fit passer au dessert, en même temps que les corbeilles de fruits, *un plateau d'argent où s'amoncelaient pour près de deux cent mille francs de bijoux et de diamants...* Les deux danseuses furent modestes. Leur part de dessert ne coûta que huit mille francs à M. Véron. Ci — 8,000 fr.

Telle était donc en ce temps-là la situation d'un directeur d'Opéra sous un gouvernement à bon marché. M. Véron était donc bien injuste, d'abord envers sa destinée, quand il en rêvait une différente de celle-là, — ensuite envers tout le monde, quand il se croyait entouré d'ennemis. M. Véron a tout un chapitre fort amusant sur ces ennemis prétendus de sa fortune et de son succès, et il se donne la peine de rédiger un petit cours de civilité puérile et honnête à l'usage des gens riches qui veulent vivre en bonne intelligence avec leurs inférieurs ou leurs pareils :

« ... N'oubliez pas, dit-il, si vous craignez les inimitiés et les haines, de répondre aux lettres inutiles, même d'inconnus; n'oubliez pas surtout de remettre votre carte à celui qui vous a envoyé la sienne; évitez d'avoir une place réservée dans les lieux publics, table gardée dans les salons

d'un restaurateur, une loge en vue dans un théâtre : — tous ceux à qui ces places réservées, cette table et cette loge gardées conviendraient *ne vous pardonnent pas* d'être plus à votre aise qu'eux. Refusez-vous surtout le luxe d'une voiture bien attelée. On pourrait presque établir une règle de proportion entre les qualités, les *actions* d'un cheval anglais, et le nombre d'*ennemis implacables* que sa distinction et son élégance vous vaudront... Il y a quelqu'un qui fait encore plus d'ennemis qu'un cheval anglais : c'est la femme de théâtre... »

J'en demande encore une fois pardon à M. Véron ; mais le monde est moins sot et moins méchant qu'il ne le montre. Tout ce qu'il nous donne là comme une cause de haines irréconciliables, sa loge en vue, sa place gardée au *Café de Paris*, sa maîtresse en titre d'emploi, tout cela a pu lui faire des jaloux, lui susciter des moqueurs, lui valoir des caricatures (on en a bien fait contre le roi Louis-Philippe !), — mais lui faire des ennemis implacables ; allons donc ! M. Véron se vante. Au temps de cette radieuse prospérité où ces souvenirs nous reportent, personne ne songeait ni à le gêner, ni à lui faire concurrence, encore moins à le haïr ; et ceux qui essayaient de le remplacer en étaient, comme on dit, mauvais marchands. M. Véron n'était pas d'humeur à jouer le rôle de dupe, et on aurait pu retourner bien souvent pour lui, à cette époque, et à propos de ces rivalités malencontreuses qu'il écartait si adroitement, ce mot, si j'ai bon souvenir, d'un ministre éconduit de Louis XIII : « Vous montez et je descends. » M. Véron montait toujours en ce temps-là, et c'est même le seul moment de sa vie où on peut dire qu'il avait tout le monde pour lui, depuis le premier ministre jusqu'au dernier commis, depuis le pair de France jusqu'au souffleur, depuis le lion redouté, trônant sur le damas au fond de la *loge infernale*, jusqu'au « rat » suspendu au portemousqueton des sylphides. Règle générale : l'insuccès n'est

pas toujours une preuve qu'on a sacrifié sa véritable vocation à une ambition mal justifiée ; — mais quand on réussit franchement, à ciel ouvert, par des moyens avouables, et quand on a à peu près tout le monde pour soi, il y a quelque raison de croire qu'on est à sa place et qu'on ne sera jamais mieux ailleurs. M. Véron était un directeur d'Opéra modèle... Depuis ce temps-là, il a voulu être directeur d'un grand journal, il l'a été ; il a voulu être homme politique, il l'a été, il l'est encore, dit-on. N'a-t-il jamais regretté, pendant ces épreuves diverses, sa tranquille et triomphante importance des coulisses de 1834 ? « ... C'est dans sa colère, dit Racine, que Dieu accorde la plupart des choses qu'on désire dans ce monde avec passion... »

Mais revenons à notre histoire d'Opéra.

J'ai montré la face brillante de cette médaille que M. Véron se frappe à lui-même avec tant de soin. La médaille avait un revers. Ce revers, c'était la commission des théâtres. Non qu'elle fût composée des ennemis de M. Véron, au contraire. C'étaient tous hommes du monde et gens d'honneur qui trouvaient tout simple qu'un entrepreneur fit de gros bénéfices, puisqu'il courait de gros risques, et tout simple aussi qu'il exécutât le cahier des charges qu'il avait signé. M. Véron était (comment dirai-je ?) volontiers subtil et ingénieux quand il s'agissait de ses obligations, et il fallait bien le ramener de temps en temps à la lettre de son traité, et lui opposer froidement le texte quand il montrait trop d'esprit dans le commentaire. Ainsi, l'article 11 du cahier des charges disait : « Les ouvrages nouveaux devront être montés avec des décorations *nouvelles* et des costumes nouveaux. » Vous croyez que cela est plus clair que le jour ? Mais voici ce qui arriva : M. Véron avait fait rajuster de vieux décors pour je ne sais plus quelle pièce nouvelle. La commission se plaignit. Or M. Véron fit ce raisonnement : « De vieux décors, disposés d'après de nouveaux plans, peuvent constituer une décora-

tion nouvelle, tandis que des décors tout neufs peuvent ne représenter qu'une vieille décoration ; » — moyennant quoi M. Véron fut condamné, sur sa plaidoierie, à 1,000 francs d'amende.

Ce n'est pas tout. Le directeur de l'Opéra avait un bien autre ennui, sans parler de ce pauvre M. Cavé, dont il aurait bien dû laisser en paix la mémoire. Le grand ennui de M. Véron, c'était M. Thiers. Un jour M. Thiers imagine, à propos de l'Opéra, le coup d'État que voici : il impose au directeur un supplément au cahier des charges qui *allégeait ses obligations* et diminuait de 40,000 fr. la subvention payée par le Trésor, laquelle restait au chiffre d'ailleurs respectable de 670,000 fr. Notez que M. Véron était bien un peu complice de cette mesure, dont « le but, disait l'exposé des motifs, était de rendre l'exécution du traité plus facile et plus avantageuse à la fois à l'administration et à l'entrepreneur. » Notez que M. Véron l'avait consentie et qu'il s'enrichit encore après l'avoir signée. ... Mais aux petites causes les grands effets. Le germe de ce ressentiment durable que M. Véron a montré depuis contre M. Thiers, peut-être le retrouverions-nous dans cet insignifiant désaccord entre le ministre et l'entrepreneur de 1833. Les rois de France ne vengeaient pas les injures des ducs d'Orléans. Le gérant du *Constitutionnel* n'aurait-il pas trop voulu venger, vingt ans après, le directeur de l'Académie royale de musique ? Le publiciste ne se serait-il pas trop souvenu de l'*impresario* ? Ce sont là des questions que je pose, sans les résoudre. Et pourtant, aujourd'hui encore, dans ces *Mémoires* que publie M. Véron, et où il se montre si peu offensif, savez-vous le reproche que l'ancien sultan des coulisses de l'Opéra articule contre l'ancien ministre du roi Louis-Philippe ? Il l'accuse d'orgueil et d'aristocratie. « ... M. Thiers, dit-il, dédaignait le ministère de l'intérieur, parce que, selon lui, les préfets qu'il fallait recevoir n'étaient en général ni d'assez bonne compagnie ni

d'assez bonne maison... » Je me souviens qu'un jour, à une soirée d'artistes, un écrivain, partisan fanatique des Carrache, entendant louer l'Albane, celui qu'on a surnommé l'*Anacréon de la peinture* : « Ne me parlez pas de l'Albane, dit-il, c'est un scélérat... » M. Véron, parlant de M. Thiers, est de cette force-là : il en fait un aristocrate. O ingratitude de la subvention !...

Mais ce n'étaient là pour M. Véron que les rares déboires de cette coupe emmiellée dans laquelle la fortune lui versait à flots d'or toutes les joies de la terre, toutes les délices de la vie sensuelle, et aussi, il l'avoue lui-même, toute cette folle ivresse, maladie des heureux, des habiles et des parvenus. « Les sévérités administratives qui s'exercèrent contre moi, dit-il, je dois le confesser ici, s'expliquent peut-être un peu par l'ivresse que me causaient une situation, des succès, une fortune, un pouvoir si inattendus. J'avais, moi aussi, le tort de triompher un peu trop au milieu de cette vie de plaisirs continus et d'affaires qu'une fée protectrice menait toujours à bien... » J'aime cet aveu de M. Véron. « Mon gouvernement a fait des fautes », disait le roi Louis XVIII après la deuxième restauration. « Le succès de mon habileté m'avait tourné la tête, » dit moins modestement M. Véron ; honnête et utile aveu malgré tout, puisqu'il nous enseigne à nous défier, même aujourd'hui, de quelques appréciations un peu triomphantes du spirituel docteur, et nous autorise à mettre, d'ici et de là, quelques sourdines à son grand orchestre.

Mais on peut discuter, dans les *Mémoires* de M. Véron, ses jugements et ses théories ; on peut sourire de son engouement ou de ses préventions ; — sur le terrain de la pratique, il faut de toute nécessité se rendre à son expérience ; et il n'est pas impossible qu'aujourd'hui même, jusque dans ces hautes régions où l'administration de l'Opéra est désormais transportée, il n'y ait grandement à profiter de son

exemple et de ses leçons. Si quelqu'un a jamais bien su son métier de directeur de l'Opéra, c'était bien lui. Où l'avait-il appris?

On devient cuisinier, mais on naît rôtisseur.

M. Véron était né entrepreneur de spectacle. Ce qu'il appelle sa fée protectrice, ce que Boileau nommait l'*influence secrète*, ce qui chez d'autres est « le diable au corps », M. Véron avait tout cela. Aussi est-il passé maître dans la science qu'il a pratiquée. Ouvrez son livre; — sur les conditions du drame lyrique, sur la poétique des ballets, sur l'emploi des *portants*, des *fermes*, des *trappes* et des *praticables*; sur le dessin et la perspective, sur le jeu de la lumière et le prestige des décorations, sur l'effet trompeur des répétitions générales; sur l'art de gouverner les acteurs et même les actrices, sur les moyens d'attirer la foule, de composer une affiche, de chauffer un succès, de nourrir un achalandage, sur l'inévitable assistance de ces honteuses industries que l'indifférence du public impose à la faiblesse des directeurs; — sur le personnel du chant, sur le foyer de la danse, sur les coulisses, sur toute cette population vaniteuse et bavarde, frivole et affairée, paresseuse et infatigable, condamnée au plus rude labeur et livrée à la plus imprévoyante étourderie, esclave de la règle et du semainier, et ne rêvant que promenades au bois, bal chez Musard et soupers fins; — sur tout ce *Pandémonium* dramatique dont M. Véron décrit, avec un souvenir si divertissant et si fidèle, les passions, les querelles, les prétentions, les ruses, les superstitions, les misères, les rivalités implacables et la camaraderie bienfaisante, les enrouements simulés et les rhumes de cerveau opiniâtres; — sur tout cela, encore une fois, lisez le livre de M. Véron; c'est un traité complet sur la matière, écrit de main de maître; et s'il est des livres plus sérieux et mieux faits sans doute, je n'en connais guère où le sujet

soit plus scabreux, le terrain plus glissant, la pente plus rapide, les faux pas plus dangereux, et où la liberté de l'écrivain ait plus à se garder de la licence, où la curiosité soit à chaque instant plus près d'un scandale...

Mais qu'on se rassure ! L'auteur y a pourvu. Je suis même obligé de prévenir ceux que des amorces de ce genre pourraient attirer dans cette lecture qu'ils en seront pour leurs frais. La muse de M. Véron est très-vêtue. Elle ressemble sous bien des rapports à ces demoiselles des chœurs de l'Opéra quand elles viennent au théâtre les jours de répétition ordinaire : « Il n'y a parmi elles, dit M. Véron, ni luxe ébouriffant ni coquetterie tapageuse. Elles se rendent la plupart au foyer du chant avec des soeques et un parapluie... » — « J'estime, dit-il ailleurs, que la figurante du plus modeste talent ne mérite pas d'être traitée avec le même dédain que ces oisives beautés ne vivant que de leurs attraits et de leurs tendresses. Les artistes du corps de ballet, et surtout les artistes du chant, ont cette distinction qu'elles sont capables d'études, de travail, et assidues à certains devoirs. Dans la danse, et surtout dans le chant, plusieurs ont été élevées avec le plus grand soin, touchent du piano, savent l'orthographe, l'anglais; j'en ai même rencontré qui lisaient madame de Sévigné, J.-J. Rousseau, Chateaubriand, et qui avaient du style... » — Quoi qu'il en soit, ce n'est pas moi qui reprocherai à M. Véron cette modestie de sa plume. Je le louerais plutôt d'avoir si soigneusement conservé, par la suppression de toute chronique scandaleuse, la seule espèce de gravité que ces chapitres de son livre pouvaient avoir, si ce mérite ne tournait parfois chez lui en défaut, presque en manière, dans le reste de son œuvre: M. Véron nous dit quelque part, dans une de ces effusions d'optimisme où il tombe volontiers à propos de lui-même : « Il n'est pas jusqu'à ces mémoires *sans fiel, sans malice, qui ne font de mal à personne*, qu'on ne me pardonne pas... » Qui sait?

Ce qu'on ne pardonne pas à M. Véron, c'est peut-être ce soin qu'il a de ne dire de mal de personne. Qui ne pardonne à Saint-Simon le mal qu'il dit de tout le monde? Qui n'aime mieux Voltaire malicieux que débonnaire? Qui voudrait d'un cardinal de Retz tempéré? d'un Hamilton pudique? d'un la Rochefoucauld optimiste? d'un Beaumarchais bon-homme? d'un Shéridan doucereux? *Sans fiel et sans matice*, dites-vous! Mais c'est là une épigraphe faite pour les Mémoires d'un saint. On demandait à un diplomate célèbre comment il avait réussi, parmi tant de traverses, à se faire si peu d'ennemis : — « Je n'ai, dit-il, jamais loué personne. » M. Véron loue à peu près tout le monde. S'il a jamais des ennemis, c'est de là qu'ils lui viendront.

Mais non, rassurons-le; M. Véron vivra heureux s'il le veut bien; il mourra tranquille, pour peu qu'il s'y prête, et il arrivera sans trop d'encombres à ce qu'il appelle (en s'en moquant) « les honneurs magnifiques et la joie posthume d'un enterrement de première classe. » Et puisse cette joie lui arriver le plus tard possible! Mais qu'il se calme en attendant. Il a été heureux, il peut l'être encore, même sans l'Opéra. Il est rare qu'un grand succès, quand il a été obtenu par des moyens légitimes, ne se répande pas plus ou moins sur le reste de la vie, en dépit même des efforts que l'on fait ensuite pour se procurer des échecs ailleurs.

Ce qu'on veut, c'est bien vivre, à l'aise, avec éclat,
Et c'est pour le quitter que l'on prend un état...

Ces deux vers d'une comédie (très-inédite) de M. Véron auraient pu être, en effet, s'il l'avait bien voulu, l'image et le résumé de sa vie. Il avait pris l'Opéra pour y faire sa fortune, et pour le quitter, l'ayant faite. Pourquoi prenait-il ensuite un autre état, au risque d'en être quitté à son tour plus tôt qu'il ne voulait? Mais il a eu beau faire : son premier succès lui reste. Cette direction de l'Opéra (on ose à

peine le dire), c'est l'époque la plus sérieuse de sa vie ; et c'est pourquoi je l'ai choisie de préférence dans ces longs Mémoires. Ces quatre années de sa gestion, c'est la vraie rencontre de son ambition avec sa destinée, de son aptitude avec son étoile. Partout ailleurs l'ambition peut le faire monter, comme on monte dans un ballon gonflé de vent ; sa vocation ne le soutient plus. Et pourquoi M. Véron serait-il plus universel que nous tous, qui faisons des livres ou des articles, et ne prétendons nullement à gouverner ni l'Opéra ni le monde ? *Non omnia possumus omnes.*

Non, nous ne pouvons pas tout. Même avec de l'esprit, de l'activité, de l'audace, le génie des affaires, on n'est pas propre à toute chose sur la terre. L'habileté a ses limites, et même elle n'est vraiment l'habileté qu'à la condition d'être bornée. On a donc beau faire ; l'épicurisme, même raffiné et magnifique, n'est pas l'apprentissage infailible d'une supériorité politique et littéraire, et il est moins facile peut-être de faire de bons discours et de bons livres, voire même de bons articles, que de bons soupers.

Ce serait peut-être ici le moment, puisqu'en accordant beaucoup à M. Véron je lui refuse quelque chose, d'essayer une bonne fois de donner la mesure de cet esprit que les uns, sans croire à sa supériorité, ont ridiculement exalté comme une puissance, — que les autres, sans croire à sa perversité, ont injustement rabaisé au-dessous de tout. Quant à moi, pour n'être pas de l'avis de M. Véron sur bien des points de sa politique, je ne le crois pas pour cela le dernier des hommes. Mais donner sa mesure exacte à propos de ces *Mémoires* jetés en pâture à la curiosité publique, ce serait le droit de la critique, même littéraire ; car celui qui écrit sa vie de son vivant et qui la publie, ne livre pas seulement son style, mais sa personne, et il montre le chemin par où la critique doit passer. Pour ma part, je n'en abuserai pas. Je suis disposé à rendre à M. Véron justice pour justice,

et je ne me sens pas moins débonnaire que lui. Si même il était permis de parler de soi quand on n'est rien, je n'aurais pas à chercher longtemps dans mes souvenirs personnels pour y trouver soit des motifs d'obligeance, soit des griefs envers M. Véron ; car il est rare, si peu qu'on ait eu affaire à ce sybarite nerveux et inquiet, qu'on n'ait pas eu tour à tour soit à s'en louer, soit à s'en plaindre. Ceci même, je ne le dis que parce que c'est un trait de ce caractère singulier. Il a l'amitié capricieuse et la bienveillance ambulatoire comme l'ambition. Ainsi un jour, il y a longtemps de cela, et sous les auspices de mon ami M. Saint-Marc Girardin, M. Véron m'admit au nombre de ses collaborateurs à la *Revue de Paris*, et il me donne un soir sur Horace, en véritable homme d'esprit qu'il est, sur Horace que peut-être je connaissais mieux que lui, des idées neuves et ingénieuses. Une autre fois, candidat contesté dans un collège de la Creuse, il m'attache au pilori d'un premier Paris. Plus tard, il *m'ereinte* (c'est le mot du métier) comme familier du château (c'était le mot de l'époque). Ailleurs, et par la plume flatteuse et charmante de M. Malitourne, il me loue comme écrivain. Je serais donc bien à mon aise avec M. Véron pour lui dire la vérité. Il me l'a dite, ou me l'a voulu dire sous toutes les formes. Au fait, entre ces deux extrémités où ses adversaires et ses flatteurs l'ont placé tour à tour, entre cet homme supérieur et cet homme abominable, on trouve un homme intelligent et pratique, toujours actif, souvent judicieux, d'une générosité naturelle et habile, un causeur spirituel, ayant le goût des lettres (ce qui ne suffit pas pour faire un bon livre), la passion des beaux-arts, cette noble rançon de la richesse, ayant surtout le génie des affaires, génie qui eût été depuis longtemps un écueil pour un homme moins prudent et moins avisé que M. Véron. Peut-être l'est-il trop... M. Véron a l'air de se comparer quelque part à Beaumarchais, en s'accusant d'avoir commis

presque les mêmes imprudences et les mêmes fautes... Parlons franchement : M. Véron n'aurait pas armé des vaisseaux pour les insurgés d'Amérique. S'il ressemble à l'auteur de la *Folle Journée*, c'est par cette inconstance singulière d'un esprit à la fois mobile et opiniâtre, par cette personnalité un peu processive, par cette ubiquité un peu ambitieuse, par ce sybaritisme affairé qui faisait dire à Beaumarchais, parlant de lui-même : *Paresseux comme un âne et travaillant toujours* ; — enfin même par cette injustice outrée de l'opinion envers ces deux parvenus de l'esprit et de la finance dont le public n'a jamais su prendre la vraie mesure⁴. M. Véron est un Beaumarchais sans génie et un Turcaret sans sottise. Il n'aurait pas inventé Figaro ni même le Mémoire contre Goëzman, mais il n'aurait pas servi de jouet à la baronne de Porcandorf.

Et puis tenez : cet homme d'esprit auquel notre génération matérialiste et frivole a donné une importance qu'il exagère encore lui même en la racontant, cet homme est passionné, audacieux, fantasque, avide de succès et de bruit, peu soucieux de l'opinion ; il est tout cela, si vous le voulez, — il n'est pas méchant. Il a commencé par un bonbon rafraîchissant ; il finit, si c'est là une fin, par des Mémoires *sans fiel et sans malice*. Entre ces deux points extrêmes de sa vie active, il a été un entrepreneur habile des menus plaisirs du public, un directeur d'Opéra utile, opportun, populaire et bienfaisant à ses heures. N'est-ce donc rien que d'avoir bien fait, même si on a voulu trop faire ? M. Véron, qui aime beaucoup les citations, et qui les fait souvent heureuses, n'a pas mis d'épigraphe à son livre. En voici une que je lui propose sans malice ; elle est d'un grand maître : *Ne forçons point notre talent*.

⁴ Cette mesure, l'excellent travail publié dans la *Revue des Deux Mondes* par M. de Laménie l'a enfin donnée pour Beaumarchais.

— 22 MARS 1855. —

Je reviens une fois encore aux *Mémoires d'un Bourgeois de Paris*, par le docteur Véron ¹.

Je ne prends jamais un volume du *Bourgeois de Paris* sans une certaine attente, mêlée d'un peu de défiance et d'une grande curiosité, de même que je n'allais jamais à l'Opéra, du temps de M. Véron, sans y rêver à quelques-unes de ces surprises que l'habile directeur aimait à prodiguer à son public : aujourd'hui les bougies de gaz étincelant au front des avant-scènes, demain les sylphides suspendues aux portemousquetons invisibles, une autre fois l'escalier infernal, élevant jusqu'aux combles ses spirales retentissantes... Que vous dirai-je? M. Véron avait le goût de l'imprévu et la passion du nouveau, et le public des théâtres avait, en ce temps-là, les mêmes goûts que M. Véron. Il a bien changé depuis...

L'ouvrage dont j'annonce aujourd'hui les derniers volumes n'a pas montré, ce me semble, l'auteur des *Mémoires* trop inférieur à l'*impresario*, du moins comme inventeur. D'abord le genre lui-même, par la façon seule dont il l'a traité, l'auteur l'aurait rajeuni. M. Véron n'a pas fait un livre ; il n'y prétend pas. « Je ne pouvais, dit-il, songer à me faire historien ; le talent et l'autorité me manquaient. » Il n'a donc pas fait un livre ; il a ouvert un grand bazar où les produits qui attirent le plus l'attention ne sont pas toujours ceux qui portent la marque de sa fabrique ; mais il a suppléé à ce qui lui manquait de son propre fonds, en recueillant une masse considérable de documents, de pièces inédites, de correspondances confidentielles, quelques-unes,

¹ Tomes IV, V et VI. Paris, 1854-1855.

il est vrai, volées dans les secrétaires des Tuileries, mais rachetées par lui avec un soin curieux et prodigue qui a plus d'une fois servi la vérité. Quoi qu'il en soit, l'ensemble de l'ouvrage, avec les souvenirs personnels de l'auteur, la chronique de ses plaisirs, ses emprunts à l'histoire contemporaine, les biographies complaisantes, les médisances inoffensives, les considérations politiques et les aperçus littéraires ; l'ensemble de l'œuvre forme un mélange auquel il est impossible de refuser le mérite d'un certain intérêt bizarre et d'une curiosité provocante. Pour en donner une idée il ne faudrait rien moins que le talent, et nous ne l'avons pas, avec lequel M. Véron savait autrefois composer une affiche, et le génie qu'il déploie encore aujourd'hui dans la rédaction d'une annonce.

J'ajoute que « ses tables de matières » sont des modèles du genre : si elles vous étourdissent par leur confusion, elles ne vous trompent pas. Ce qu'elles promettent, le livre le donne. Êtes-vous entré quelquefois dans ces vastes magasins, d'invention moderne, où le mot de *Nouveautés* est écrit sur toutes les portes, peut-être parce qu'on y vend toujours à peu près les mêmes choses depuis trente ans, et où l'industrie humaine se plaît à étaler ses plus admirables produits et ses plus humbles ouvrages, le velours et la crinoline, les mitaines à un sou et le point d'Angleterre, le lampas broché d'or et le calicot, les cachemires de l'Inde et les parapluies?... Dans le *magasin* de M. Véron, les contrastes ne sont pas moins tranchés. Entrez, messieurs, choisissez ! Nous tenons ici le secret de toutes les révolutions, le programme de tous les régimes, assortiment complet d'apologies politiques, autographes de toute main, dépêches diplomatiques de toute date, papiers d'État de tout échantillon, le tout au plus juste prix... Voici la lettre d'un grand ministre d'autrefois qui traite en maître la question d'Orient, — et voilà les commérages d'un espion qui veut tirer de l'argent à un officier du château... Voici un

plan d'éducation admirable qu'une auguste veuve a tracé pour ses enfants, — et voilà la lettre de *loyale et affectionnée Evill Evelher* qui vous offre sa petite maison de *Regent's Park*... Voici tous les *papiers intimes et secrets de la famille d'Orléans* (c'est le titre d'un de nos chapitres), avec un récit nouveau des événements de février 1848, et *le sac des résidences royales* par-dessus le marché... Voici les lettres des ministres, des ambassadeurs, des poètes, des romanciers, des artistes, des aides de camp, des dames d'honneur... Voici le siècle tout entier avec ses héros et ses boutiquiers, ses tribuns et ses hommes de cour, ses duchesses et ses grisettes, ses restaurateurs et ses hommes d'État, ses brelandiers et ses philosophes, ses princesses et ses courtisanes, l'Église et la Bourse, les Tuileries et l'Opéra, le Palais de Justice et Frascati..... Entrez, messieurs ! Nous avons tout mêlé pour faire tout valoir ; nous détaillons cinq règnes, nous mettons en vente trois dynasties, nous vous donnons les dépouilles opimes d'un demi-siècle de révolutions et de pillages... Entrez ! lisez, instruisez-vous, *erudimini*, et honni soit qui mal y pense ! ..

Oui, honni soit qui s'imagine que M. Véron a mis la moindre malice à tout cela, qu'il a voulu faire ce qu'on appelle une bonne affaire de librairie, caresser un scandale, flatter tous les partis, et braver l'opinion par une affectation d'indifférence politique. M. Véron, fort habile aux choses qu'il fait, ne met pas tant de manège à celles qu'il écrit. Voulez-vous le secret de son livre ? Nous allons le chercher dans sa vie même, et peut-être vous expliquerons-nous par quelle série de transformations l'homme est arrivé à cette *vaste complaisance* (le mot est de Molière) dont son livre est le pacifique témoignage. Quant à moi, j'avais déjà parlé du spirituel chroniqueur qui nous occupe encore aujourd'hui, et je comptais bien n'en plus rien dire, pensant qu'il m'avait suffi de constater, dans le troisième volume de ses *Mémoires*, la su-

priorité du rôle qu'il avait joué comme entrepreneur de l'Opéra. Depuis cette époque, et en moins de six mois, M. Véron a publié un quatrième volume, puis deux autres en même temps. Il a mis toutes les révolutions de la France et de l'Europe dans sa propre histoire, — et c'est bien par force qu'il nous faut remonter sur cet autre théâtre où il a la passion de se montrer. Suivons-le donc, regardons-le jouer encore, puisque aussi bien il se met en scène, et que le claqueur Auguste n'est plus là.

Je ne sais pas pourquoi M. Véron, qui a des effusions si sincères quand il s'agit des premières disgrâces de sa destinée, car il a commencé comme nous tous, par des écoles et des mécomptes, — pourquoi, dis-je, il cherche à nous donner le change quand il est question de la chose qu'il a le mieux faite, avec le plus de suite, de résolution, de génie et de bonheur. Ce que M. Véron a su faire le mieux, c'est faire sa fortune. Demandez au premier venu : le docteur Véron est-il un écrivain, un homme d'État, un législateur, un journaliste? est-il même un docteur? Non, il est un riche. J'allais dire : Il est le riche, tant il me représente ce personnage des *Caractères* qui a « les épaules larges, l'estomac haut, la démarche ferme et délibérée, qui parle avec confiance..., qu'on écoute aussi longtemps qu'il veut parler... » Cependant l'auteur des *Mémoires* semble prendre à tâche de détruire sur ce point l'opinion du vulgaire, et de donner un démenti au grand peintre qui, il y a de cela près de deux siècles, songeait peut-être à lui. « La petite fortune que j'ai faite à l'Opéra, » dit-il (tome III, page 208); — « vers la fin de 1835, directeur de l'Opéra en retraite, possédant déjà une espèce de petite fortune, » dit-il ailleurs (tome IV, p. 239); — « ... mon existence, qu'on dit heureuse, » écrit-il encore (tome III, p. 90). M. Véron dirait presque, comme l'*Avare* de Molière : « Ce sont mes ennemis qui font courir ce bruit! » Non qu'il soit avare; mais il applique à outrance ce principe

des riches avisés : *Il ne faut jamais dire ce qu'on a*. Aussi ne le saurez-vous pas; mais tout le trahit, et je commence par dire, à l'honneur de M. Véron, que ce qui le trahit le plus, c'est sa générosité même. Il est donc riche, quoi qu'il en ait. Et maintenant ne vous étonnez plus de rien dans sa vie. Tout y est conséquent et logique comme dans le livre le mieux fait. Il est politique, parce qu'il est riche.

« A force de faire de nouveaux contrats, dit la Bruyère, ou de sentir son argent grossir dans ses coffres, on se croit enfin une bonne tête et presque capable de gouverner. » Et pourquoi pas? Et qui donc fera les affaires d'un pays, si ce n'est celui qui a si bien fait les siennes? Madame de Staël nous dit, à la vérité, dans un des plus piquants chapitres de son livre *de l'Allemagne*¹ : « La frivolité d'esprit ne porte point à négliger les affaires de ce monde. On trouve au contraire une bien plus noble insouciance à cet égard dans les caractères sérieux que dans les hommes d'une nature légère; car la légèreté de ceux-ci ne consiste le plus souvent qu'à dédaigner les idées générales pour mieux s'occuper de ce qui ne concerne qu'eux-mêmes..... » Ce qui, pour le dire en passant, devrait raccommo-der les pères de famille avec l'étourderie et la frivolité de leurs enfants. Quoi qu'il en soit, M. Véron n'était pas frivole. Il aimait le plaisir, le sensualisme l'attirait; il le professait avec supériorité, il le pratiquait avec éclat; mais un besoin non moins impérieux et certainement plus noble dominait sa nature : il lui fallait, comme on dit, de l'occupation. Tandis que chez beaucoup de pauvres diables, comme vous et moi, l'occupation est le principal et le plaisir l'accessoire, chez M. Véron le sérieux se mêlait à la fois comme un assaisonnement et comme un aiguillon à une vie d'entraînements faciles et d'épicurésisme

¹ *De l'ignorance et de la frivolité d'esprit dans leurs rapports avec la morale.*

agréable. Lui qui a écrit un chapitre si divertissant sur les *Restaurateurs de Paris* et un autre sur l'*Hygiène de l'homme riche* où se trouve cette pensée profonde : « *On ne peut savoir si l'on a bien dîné que le lendemain matin ;* » M. Véron, qui a de si belles formules pour la digestion, aurait pu formuler aussi, en apophthegmes bien autrement triomphants, la théorie de l'assaisonnement par le travail ; et j'aurais voulu qu'il nous donnât sa recette sur ce point délicat de son régime, comme il l'a donnée ailleurs des relevés de potages, des rôtis à la broche, des savoureux testacés et des pâtés chauds ¹. Ce n'est pas assez de dire en effet : « *Quelle que soit la destinée de mon œuvre, je devrai à ce long travail d'avoir traversé sans plainte, avec résignation, cette difficile transition entre une vie militante et une situation désarmée.* Chacun naît avec des instincts, avec des besoins de repos ou d'activité. *Il m'a fallu toute ma vie, sinon me jeter dans des aventures, du moins tenter d'incessantes et de nouvelles entreprises.....* » M. Véron a trop l'air de nous dire ici qu'il n'a recherché, parmi toutes ces agitations de sa vie plus ou moins publique et toujours affairée, qu'une satisfaction d'hygiène personnelle, et que sa santé exigeait qu'il devînt successivement directeur de *Revue*, puis entrepreneur de spectacle, puis journaliste, puis candidat, puis député, puis écrivain ; et qui sait où s'arrêtera ce besoin d'action ? L'auteur ne nous dit-il pas dans son traité de l'*Art de vivre longtemps* : « *La vieillesse ne doit point être le temps du repos, c'est le temps des affaires.* » Nous voici sur le terrain de M. Flourens. Cela me rappelle aussi le mot de ce ministre, homme d'esprit, santé délicate, qu'on plaignait de tous les tracassés attachés à son grand rôle : « *Vous vous trompez, disait-il, je ne me suis jamais mieux porté. Le pouvoir me réussit.* » M. Véron en pourrait dire autant de

¹ Tome I^{er}, page 350 et *passim*.

cette vie agitée, inquiète, semée d'écueils et de traverses, d'amours orageux et de passions de théâtre, de compétitions et de procès, d'apologies enthousiastes et d'*écreintements* systématiques qu'il s'était volontairement imposée. Cette vie, c'était sa bonne humeur, son appétit, sa digestion, sa santé. S'il a contribué, pour sa bonne part, à renverser (sans le vouloir) le trône du roi Louis-Philippe, c'était pour s'occuper; si son journal a poussé à la campagne des banquets, c'était pour s'entretenir la main...

« Comme ce personnage de théâtre, qui, après avoir laissé tomber une assiette, ne comprenait pas qu'il y eût tant de morceaux dans une assiette cassée, le bourgeois de Paris, lui aussi, raconte M. Véron, le lendemain de la Révolution de février, s'étonna qu'il y eût tant de dégâts pour un trône brisé... *La France était heureuse* lorsque éclata la lutte parlementaire; et on estimait qu'on pouvait sans danger jouer des tours d'écolier à la royauté, se gaudir à ces spectacles de tribune et mettre tout le pays en goguette politique. Funeste illusion! fatal entraînement! Tous ces divertissements eurent pour résultat une révolution, une dynastie en exil et les plus menaçants dangers pour la société tout entière. On ne sait point assez prévoir les folies qui, en France surtout, peuvent sortir des loisirs de la paix, de la prospérité, de l'en-nui des cœurs, du désespoir des partis. Il se produit des situations où il devient plus difficile de retenir dans une sage conduite ceux qui possèdent, *ceux pour qui la vie est douce et heureuse*, que de maintenir dans les limites du devoir les classes pauvres, et de leur faire accepter sans plaintes leur vie laborieuse et leurs privations. Lorsque éclata la Révolution de février, dans le monde politique, dans la bourgeoisie, *on était las de vivre heureux...* »¹

¹ Tome IV, p. 140.

On comprend sans peine que nous n'abusons pas contre la loyauté de M. Véron d'une confession si explicite et si sincère.

..... Dans cet aveu dépoiffé d'artifice
J'aime à voir que du moins vous vous rendiez justice...

Les bourgeois ont laissé faire la Révolution de février parce qu'ils étaient *las de vivre heureux*, nous dit M. Véron ; et M. Véron sans doute l'a laissé faire, cette révolution, parce que, s'il ne s'était pas occupé à renverser le trône de Juillet, il n'aurait peut-être pas été assez occupé et qu'il n'aurait pas si bien digéré ses pâtés chauds. Soit ! n'insistons pas ; car maintenant notre bourgeois désabusé veut bien publier, parmi les papiers volés aux Tuileries, ceux qui honorent les princes proscrits par la Révolution de 1848 (je l'aurais bien défié d'en trouver d'autres). Comme il est généreux, il accorde à ces princes l'aumône un peu fastueuse, mais au demeurant très-loyale, de sa publicité retentissante. Personne ne s'en plaindra, et l'éditeur de M. Véron, je le crois, moins que personne... Il n'y a guère que la délicatesse publique qu'on trouvera peut-être un peu atteinte par ces sortes de communications qui ne profitent, il faut le dire, à la vérité historique qu'en violant tous les droits de la propriété, de la famille et de la justice ¹.

¹ « ... Le pillage et la dispersion des papiers du roi et de la famille royale ont été révélés en diverses circonstances, mais surtout dans ces derniers temps, par la mise en vente, sous le titre d'*autographes*, non-seulement de lettres particulières écrites au roi par des étrangers, mais des correspondances *les plus intimes* et les plus inviolables par leur caractère et par leur objet : par exemple, des lettres de la reine à son mari, des filles à leur mère !... — le tout proposé aux *amateurs* avec impudence et avec des fragments de texte comme *spécimen* pour allécher la curiosité, dans des catalogues imprimés où la *vente publique aux enchères par le ministère d'un commissaire priseur* était scandaleusement annoncée ! .. *Et miserunt sortem in vestem ejus !... »*

(Extrait des *Mémoires*, récemment publiés par M. Dupin, tome I^{er}, page 414. Paris, 1855.)

J'ai dit comment M. Véron était entré dans les affaires publiques et comment la richesse l'avait donné à la politique. Il se défend d'avoir été ambitieux. Il a raison. Il ne l'était pas. Il n'avait aucune des faiblesses qui légitiment une ambition véritable. Les six volumes de ses *Mémoires* le prouvent de reste. Il n'avait ni principes politiques bien arrêtés, ni préférences dynastiques, ni système à faire prévaloir, ni parti pris d'aucune sorte. Il était un sensualiste avide d'émotions hygiéniques et d'agitation fortifiante. « En France, nous dit-il, la plupart de nos hommes d'État montrent, quel que soit leur âge, un certain goût pour la galanterie : on désire surtout être ministre pour éblouir la vanité et le cœur des femmes, *et même pour enlever d'assaut des bonnes fortunes de coulisses...* » Cette théorie de l'ambition politique, si elle était vraie chez nous, serait la honte de notre pays et de notre histoire ; par bonheur elle est fautive. M. Véron sait mieux que personne qu'on n'était pas un homme politique en France sous le dernier règne, qu'on n'était pas ministre sans avoir beaucoup plus de souci de la tribune que de l'Opéra. Le gouvernement, s'il n'était pas toujours sincère, était toujours sérieux ; et M. Véron seul pouvait dire : « Vers la fin de ma jeunesse, j'avais vu *les coulisses* de la science, de la littérature, des arts, et même les coulisses de l'Opéra, stage singulier, mais profitable pour l'expérience ! Je devais, plus tard, avoir *mes grandes entrées* dans la politique... » C'est qu'en effet, pour M. Véron, tout se réduit à des coulisses, plus ou moins sérieuses ; le machiniste est substitué à la Providence ; il répond de tout... Si M. Véron a des ennemis, ne les cherchez pas dans un camp politique opposé au sien. Il n'a d'ennemis que ceux qui ont fait obstacle à sa fortune personnelle et à ses plaisirs ; — et encore aujourd'hui si quelqu'un n'a pas trouvé grâce à ses yeux, c'est ce spirituel et malicieux ministre qui, un jour, se passa la fantaisie de rogner la subvention... M. Véron s'en souvient encore ; et ne lui parlez

pas d'arrangements ! — « Vous oubliez, monsieur, que vous avez réduit ma subvention à l'Opéra et que, par votre décision, l'État s'est acquitté d'une dette de 40,000 fr. en ne m'en donnant que 15,000. » C'est là compter, et voilà une phrase, toute stéréotypée dans le livre de M. Véron, qui doit causer de cruelles insomnies à l'illustre auteur de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* !

M. Véron n'était pas ambitieux. Où aurait-il trouvé, en changeant d'état ou de résidence, sa table mieux servie, son lit mieux fait, ses amis plus assidus, ses convives plus complaisants, ses maîtresses plus fidèles, son importance mieux établie, sa popularité (il avait la sienne, la suite l'a bien prouvé) plus facile et plus souriante ? Et aussi j'approuve ce ministre qui lui disait, un jour que M. Véron s'était oublié jusqu'à demander une sous-préfecture de banlieue : « Vous voulez donc être directeur des bals de Sceaux ? » J'approuve aussi ces braves électeurs de Bretagne qui lui refusaient leurs voix, en 1837, quand M. Véron leur offrait, en retour de leurs suffrages, le crédit de son journal et tout un haras de percherons. M. Véron valait mieux que cela ; ou plutôt il était tout ce qu'il pouvait être, et il l'était avec distinction, supériorité, entrain : il était riche, et il avait fait de la richesse plus qu'une jouissance ; il en avait fait une profession. La société a des états pour tous les goûts : M. Véron, en choisissant le sien, n'avait été ni malencontreux ni maladroit. A l'âge où nous commençons à peine une carrière, il avait fait sa fortune ; et s'il avait été plus heureux que Beaumarchais, qui avait couru toute sa vie après la sienne, M. Véron pouvait se dire qu'il n'avait pas été moins favorisé que Voltaire, qui avait voulu mettre, du premier coup, entre lui et ces misères de la vie humaine dont il se réservait la moquerie, ce rempart de soie et d'or, ce gage de sécurité, cet instrument d'action et de puissance qui s'appelle *richesse*.

Je ne me serais pas cru autorisé, on le pense bien, à cette

inquisition un peu taquine dans la vie et dans les œuvres de M. Véron, si cette recherche ne me servait à expliquer, dans l'auteur des *Mémoires*, et sa politique qu'il nous a racontée, et son livre qu'il a livré si ingénument à nos commentaires. Sa politique est d'un riche agité (*inquiés*) et désœuvré ; son livre est d'un épicurien qui aime à se permettre toutes ses fantaisies, depuis la roulette jusqu'au foyer de la danse, et depuis le journal jusqu'à la révolution. Dans le livre de M. Véron, les meilleurs chapitres sont certainement ceux où s'épanchent et rayonnent ces triomphants souvenirs du millionnaire. Dans la politique, même quand il y est engagé comme directeur de journal ou comme publiciste, M. Véron ne voit guère, comme nous l'avons dit, qu'une sorte de théâtre tout plein de grandes machines, de surprises prévues et de changements à vue marqués au programme. Il lui faut une bonne loge pour assister aux révolutions comme au spectacle ; et si les révolutions éclatent, si elles se compliquent, si elles mettent la société en péril, faute d'un mot à trouver pour une énigme insoluble, M. Véron a dans sa cassette le remède aux maux de l'État, et dans sa poche la clef d'or des solutions... Quelques mois avant la Révolution de février, le directeur du *Constitutionnel* avait loué un appartement magnifique rue de Rivoli, dans cet hôtel, aux perspectives enivrantes, qui fait le coin de la rue de Castiglione ; et là, sur un balcon orné des fleurs les plus rares, sous une tente de soie rose (ce fut la couleur des billets d'invitation au banquet du 12^e arrondissement), M. Véron attendait voluptueusement la révolution que son journal préparait stoïquement (sans la vouloir). « En louant un appartement rue de Rivoli, dit-il, dans les derniers mois de l'année 1847, je disais à mes amis : *De mes fenêtres, je verrai passer la révolution.* » Et de fait ce fut sous les fenêtres de M. Véron que la révolution commença, et les premières barricades se firent sous ses yeux.

Après la révolution, quand tout le monde est pris de peur,

*Cùm fracta virtus et minaces
Turpe solum tetigère mento.*

et quand même les plus intrépides crient : Confiance ! confiance ! d'un air effrayé, M. Véron va chez Froment-Meurice, et lui commande un service de table d'argent ciselé. « ... Tous les riches, lui dit-il, n'ont pas le sens commun ! En ne dépensant rien, en arrêtant les travaux des ateliers, ils augmentent la panique et font baisser leurs rentes, le prix de leurs terres et de leurs maisons... Je ne veux pas faire comme eux. En dépit de ces manifestations et de ces tambours qui passent là, sous mes fenêtres, je vous commande, pour m'être livré le plus tôt possible, un service de table ciselé par vos plus habiles artistes. Je vous payerai comptant ; votre caisse et la bourse de vos ouvriers seront la cachette de mes capitaux disponibles... » C'était spirituellement dit, et nous retrouvons là quelques souvenirs de ce bon M. de Plinville⁴ :

Je suis émerveillé de cette Providence
Qui fit naître le riche auprès de l'indigent...
L'un a besoin de bras, l'autre a besoin d'argent.

Avouez pourtant que c'était là une façon originale de conjurer la ruine de la société, au moment où une portion considérable de l'argenterie des riches prenait le chemin des fourneaux de l'hôtel des Monnaies, et où le reste était caché au fond des caves. M. Véron ; dans cet élan de philanthropie d'ailleurs estimable, n'oubliait qu'une chose, qui est l'A B C de l'économie publique, — à savoir que le travail qui fait vivre le peuple ne peut naître que du crédit, qui est le nerf de l'industrie ; que le crédit c'est la confiance, et que la confiance ne se commande pas comme une soupière d'argent

⁴ Dans l'*Optimiste* de Collin d'Harleville.

chez Froment-Meurice..... M. Véron avait eu là une idée qui l'honorait et qui le caractérisait tout ensemble. Il avait fait, avec une très-bonne intention, de la politique d'amateur et d'épicurien.

Cependant la scène change, et M. Véron se résigne un jour à ne plus regarder la société française par le petit bout d'une lorgnette d'Opéra. Il finit par comprendre, étant homme de sens quand il le veut bien, que Froment-Meurice lui-même, tout habile artiste qu'il est, en occupant tous ses ouvriers et tous les ouvriers bijoutiers du monde, n'est pas de force à sauver l'État; et M. Véron met alors la main, comme nous tous, à l'œuvre du salut public, avec plus de talent que nous, sans doute, mais aussi avec plus de calcul, plus de réserves personnelles et plus de fanfares. Quoi qu'il en soit, les services qu'il rend à la cause de l'ordre, par son journal, par son action, même par sa plume, pendant ces années si orageuses et si menacées, il serait aussi inutile de les nier qu'injuste de les rabaisser. Ces services, personne ne les oubliera. M. Véron combattit deux ans pour la cause de la société avec vigueur, persévérance, habileté, comme s'il eût eu sa fortune à faire; et il lui était bien permis de se complaire et de s'adorer un peu lui-même dans cette première épreuve vraiment difficile que lui eût réservée sa destinée. Mais ici encore l'homme se retrouve, l'homme qui prend les choses humaines, même quand elles sont si sérieuses et qu'il les fait sérieusement, qui les prend volontiers, dis-je, par le côté frivole, superficiel, presque voluptueux. Écoutons-le plutôt : j'ai dit qu'il n'était pas ambitieux. On lui offrit pourtant la direction des Beaux-Arts, et il la refusa. Ah! c'est qu'il avait une autre ambition que celle du pouvoir; et celle-là elle fut, pour un temps, bien complètement satisfaite.

«... Chaque jour voyait grossir le nombre des visites et les

lettres des solliciteurs... Un grand nombre de ces lettres portaient même pour suscription : *A Monsieur Véron, à l'Élysée*. Les demandes de croix d'honneur, de pensions, de bureaux de poste, de bureaux de tabac, de perceptions et de recettes particulières ne faisaient pas défaut. Plus d'un poète de province me priait de mettre sous les yeux du Président de la République ses vers d'arrondissement et ses poésies de chef-lieu ; plus d'une femme mariée sollicitait pour son mari un changement de résidence, et voulait surtout être rappelée à Paris. Que de tendresses inattendues me furent prodiguées par d'anciens amis d'enfance, par d'anciens camarades de collège dont je n'avais guère jusque-là entendu parler, et même par des inconnus qui, portant mon nom et se disant mes parents, établissaient que c'était pour moi un devoir de s'intéresser à eux !... »

« ... Heureuse situation, écrit-il ailleurs, que celle où des préoccupations qui élèvent l'esprit et le cœur vous arrachent au terre-à-terre et aux misères de la vie ! Au milieu de cette agitation militante du journaliste, ne fallait-il pas chaque matin donner un avis, examiner le pour et le contre, prendre un parti et mettre au jeu ? Quand on a la conscience de n'obéir qu'à des convictions sincères, sans ambition, et de remplir un devoir dans les intérêts du pays et de la société, les *inimitiés divertissent, le danger est égayant*... »

Ceci se passait avant le 2 décembre.

Après le 2 décembre, le vent qui soufflait du ministère de l'intérieur déchaîne sur le *Constitutionnel* « une tempête d'avertissements », nous dit M. Véron, tempête qui pourtant ne fait pas baisser sensiblement la chaleur de son zèle et de son optimisme. Le *Bourgeois de Paris*, réduit à ce qu'il appelle une *situation désarmée*, reprend sa fidèle lorgnette d'Opéra ; et le voilà qui juge de nouveau les événements et les hommes avec cette insouciance spirituelle et cette sécu-

rité joviale du riche pourvu et rasséréiné, qui lui fait voir toutes choses de la couleur de cette tente sous laquelle il a vu passer la Révolution de février. Si j'en crois du moins le livre de M. Véron, il n'a guère vu le changement considérable qui s'était alors opéré dans la conduite des affaires de l'État que par son côté anecdotique, et il n'en a guère retenu que cette impression de bonne humeur qu'une facile digestion, dans un bon fauteuil d'orchestre, nous laisse d'ordinaire après un spectacle agréable.

« La puissance, dit madame de Staël, a quelque chose d'àpre et de triomphant qui tue le ridicule¹... » C'est bien aussi mon avis. Je ne suis donc pas suspect en empruntant à M. Véron quelques-uns des récits et des aperçus de son livre, et personne ne me garantira sans doute mieux que lui de toute fâcheuse interprétation. Mais M. Véron aime à rire, même parmi ces transformations redoutables qui changent la face des États. C'est ainsi qu'au plus fort de cette lutte entre les partis qui se disputaient, en 1851, le gouvernement de la société, notre *Bourgeois de Paris* cite ce mot du général Saint-Arnaud, un jour qu'il allait quitter la Chambre, tout agitée par le débat sur la proposition des questeurs : « Comment! vous ne votez pas, général? — Non, non, on fait trop de bruit dans cette maison, et je vais chercher la garde... » Puis vient cet autre mot de M. le comte de Morny, quelques heures avant le coup d'État : « On assure qu'on va balayer la Chambre, lui disait quelqu'un. Qu'allez-vous faire? — S'il y a un coup de balai, je tâcherai d'être du côté du manche... » « Le 2 décembre, nous dit encore l'auteur des *Mémoires*, le prince-président se lève à cinq heures du matin, et, suivant son habitude, prend une tasse de café au lait... » Enfin, c'est M. Véron qui publie pour la première fois la correspondance curieuse, j'allais dire amusante, qui

¹ De l'Allemagne, édition Charpentier, pag. 552.

eut lieu à la même époque, par télégraphe, entre le ministre de l'intérieur et le préfet de police, et dont nous ne voulons donner que quelques lignes :

« On dit, écrit le préfet au ministre le 4 décembre, que le 12^e dragons arrive de Saint-Germain avec le comte de Chambord dans ses rangs comme soldat; j'y crois peu. — Et moi je n'y crois pas », répond le ministre.

« Rassemblements sur le pont Neuf, coups de fusil au quai aux Fleurs, masses compactes aux environs de la préfecture de police. On tire par une grille : que faire? écrit le préfet. — Répondez en tirant par votre grille », répond le ministre.

« Je désirerais beaucoup avoir votre avis, écrit le préfet, au sujet d'une perquisition à faire chez M. Foucher, conseiller à la cour de cassation, où paraît être caché M. Victor Hugo. — Ne faites rien », répond le ministre, etc., etc.

Ne faites rien! M. Véron tient beaucoup à nous faire remarquer que le coup d'État du 2 décembre a été exécuté le plus poliment et le plus doucement du monde. Il cite surtout les instructions du ministre de l'intérieur : « Faire occuper militairement les réunions de représentants légitimistes des rues de Rivoli et de l'Université, écrit le ministre (4 décembre); que cet ordre soit exécuté *avec beaucoup de politesse.* » — « Faire fermer *avec douceur* la réunion des Pyramides, écrit-il le même jour (sept heures du soir), et *donner pour raison* que toutes les autres le sont... » — « Il me revient, écrit-il encore, que vos agents arrêtent légèrement... Faites un triage très-sûr pour ne pas retenir inutilement de pauvres diables... » — « Mettez M. Ducoux en liberté... » — « Ne cherchez pas à arrêter M. Hetzel, qui va quitter la France, » etc... — « Je ne sache personne, dit en finissant M. Véron, qui eût accompli le coup d'État avec plus de justesse de vues, avec plus de sûreté d'exécution,

avec plus de simplicité modeste et décidée. » Ailleurs l'auteur remarque encore que le jeune ministre sut concilier « les nécessités impérieuses de la situation et les ménagements de bon goût envers d'anciennes amitiés... » Nous ne disons pas le contraire. Mais M. Véron sert-il bien sa cause en insistant sur l'incomparable aménité d'une mesure qui, précisément parce qu'elle s'appelait un coup d'État, ne pouvait avoir aucune prétention de ce genre? *Sans douleur!* c'est là un mot qu'il faut laisser à la comédie... Et que Dieu nous garde de la politesse des coups d'État!

Mais je m'arrête... on comprend que je ne tente pas d'aborder, au temps où nous sommes, cette région dont parle le poète, où les charbons brûlants sont recouverts d'une cendre trompeuse, *cineri doloso!* région que notre *Bourgeois de Paris* traverse, lui, d'un pied si léger, d'un esprit si libre, d'un cœur si tranquille, le sourire à la bouche et la fleur à la boutonnière; — homme heureux, quoi qu'il en dise : car tout lui a réussi, même ses mécomptes; et la fortune, en effet, comme nous l'avons pu voir dans le cours de cette étude, ne le favorise pas moins par ce qu'elle lui refuse que par ce qu'elle lui donne. M. Véron a failli être un médecin à clientèle, un député de Landernau, un directeur des Beaux-Arts, un sous-préfet de Sceaux... et que sais-je encore? Un autre n'aurait pas manqué ces occasions de n'être rien du tout. M. Véron les a évitées. La fortune l'a partout préservé des réussites compromettantes, et lui a ménagé les succès profitables. Quand elle l'arrête, c'est qu'il n'y a plus rien à faire pour lui. C'est ainsi qu'il est entré à l'Opéra en même temps que *Robert le Diable*, et qu'il en est sorti... avec le succès. On sait aussi comment il a quitté le *Constitutionnel*, au moment de cette tempête qu'il a si pittoresquement racontée. Aujourd'hui M. Véron n'est plus rien, dit-il. Il écrit ses *Mémoires*, et ses *Mémoires* même réussissent; — homme heureux, si cet *éclectisme*

de cœur dont un de ses amis l'a loué, et dont je le plains, lui a procuré, pendant le cours d'une vie déjà si longue et semée d'émotions si diverses, une seule jouissance véritable !

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE.

	Pages.
I. Dante.	1
II. Les six Femmes de Henri VIII.	19
III. La retraite de Charles-Quint.	49

DEUXIÈME PARTIE.

I. Daniel de Cosnac.	65
II. Madame de Maintenon à Saint-Cyr.	130
III. Tallemant des Réaux.	160
IV. Madame de Sablé et madame de Longueville.	180
V. Le chanoine François Maucroix.	214
VI. Un autographe de madame de Sévigné.	231

TROISIÈME PARTIE.

I. L'Empereur Napoléon et le roi Joseph.	245
II. Le maréchal Soult.	318
III. Le général Marbot.	344
IV. Le duc d'Elchingen.	357

QUATRIÈME PARTIE.

I. Le monde, le théâtre et le roman.	371
II. M. le docteur Véron.	591

